This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
G21
A2

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE de Nîmes ROYALE

DU GARD.

1842 = 1843 = 1844.

NIMES,

C. DURAND-BELLE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GAI

1844.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE ROYALE DU GARD.

Cumming
Nîm.
Q21.51
15137

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD,

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

EN SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE ET DU CONSEIL-GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT,

Le 28 Août 1843.

MESSIEURS,

A notre époque d'action vive et de grande publicité, les sociétés littéraires ne peuvent plus se renfermer dans un culte contemplatif de la science et dans un sanctuaire inaccessible. C'est trop peu pour elles que de suivre et d'entretenir le goût des travaux intellectuels, de donner l'exemple de l'étude, d'être comme la voix intérieure de la pensée recueillie. Il faut, aujourd'hui, que les compagnies savantes rendent compte tous les jours, pour ainsi dire, des efforts qu'elles font pour répondre au but de leur fondation, pour populariser la science; il faut qu'elles quittent leurs retraites silencieuses, qu'elles comparaissent devant l'opinion publique, se mêlent au bruit du dehors pour rallier à elles

Digitized by Google

tous les esprits sérieux. Comme ces romains qui, se revêtant jadis de la robe blanche, couraient se montrer au Forum pour se concilier les suffrages, il faut, aujourd'hui, descendre aussi sur la place publique, et y dire : Voici ce que je fais, estimez ce que je vaux.

L'Académie royale du Gard, qui, depuis assez longtemps, s'est placée sous l'empire de ces idées, qui, en 1842, en avait essayé l'application, a voulu, cette année, ajouter encore à la publicité de ses travaux. Non-seulement elle a inséré dans les feuilles de la localité ses procès-verbaux, mais elle en a voté l'impression en assez grand nombre pour qu'ils fussent répandus comme signe de la direction de ses efforts, comme signe de rajeunissement après deux siècles d'existence.

De cette mesure nouvelle, il résulte, Messieurs, que déjà vous connaissez ce que nous avons successivement imprimé, et que je n'ai plus qu'à renouveler par quelques mots les souvenirs que vous conservez.

Devant des hommes d'élite qui s'intéressent si vivement au développement de notre économie rurale, qui savent s'émouvoir des intérêts agricoles, qui les regardent comme étroitement liés à la richesse et à la prospérité nationales, je dois commencer par l'agriculture l'exposé de nos travaux.

Il y a, Messieurs, en agriculture, comme dans toutes les branches des connaissances humaines, deux camps presque ennemis. Les uns, théoriciens hasardeux, ne se préoccupant jamais des exigences de la pratique, se plaisant à signaler l'insuffisance des procédés en usage, les autres, forts des exemples du passé, confiants dans l'empirisme, aimant mieux la marche jalonnée que la course aventureuse dans le champ des découvertes.

L'Académie, sagement progressive et heureusement médiatrice, a su favoriser les innovations quand elles

Digitized by Google

étaient utiles, les repousser quand elle n'y a point vu un élément d'amélioration. Cette tendance, cette réserve prudente est apparue surtout à propos d'une expérience de blé semé sur un terrain tassé de la propriété de M. Auguste Valz. Nous voulions, Messieurs, profiter de cette occasion pour chercher à approfondir les rôles respectifs que jouent l'air et le sol dans la production des céréales. Aujourd'hui il n'est plus permis de supposer que la terre est destinée seulement à servir d'appui aux végétaux, à leur fournir seulement un lieu d'action, un théâtre pour leurs métamorphoses. On sait que les plantes, non-seulement empruntent à l'air certains principes qui y sont contenus, mais qu'elles puisent en même temps dans le sol d'autres éléments de nutrition. Les expériences nouvelles, toutes spécieuses qu'elles sont, n'ont nullement paru à l'Académie de nature à ébranler les théories reçues et à faire méconnaître l'influence des engrais sur les cultures en général, et en particulier sur celles des céréales. Maintenant, comme autrefois, il faut voir dans les engrais le moyen de suppléer à l'appauvrissement que le sol éprouve par des récoltes successives, et c'est vainement que l'on voudrait se dispenser de les mettre en usage. Il importe, au contraire, d'en étudier plus attentivement la nature et les effets, afin de mieux régler qu'on ne l'a fait jusqu'à présent le choix qu'on doit en faire pour chaque culture, ainsi que les conditions relatives à leur emploi.

Cette question des engrais, celle de la transhumance des troupeaux, la question des récoltes herbacées ou des récoltes arbustives ont fait naître des expositions de vues, entre lesquelles je citerai surtout les recherches de M. D'Hombres père sur la croissance des arbres. Il nous a paru important de connaître les rapports qui existent entre l'âge et le diamètre des grands végétaux

Digitized by Google

ligneux, de découvrir une loi générale, malgré la différence du sol et de culture, du mode d'élagage, des variations de température et des années. Ce problème, qui a occupé des agronomes distingués, a dicté plusieurs dissertations à M. le baron D'Hombres-Firmas.

Comme lui, voué au culte de l'utile et aux arts agricoles, M. D'Hombres fils, continuant ses observations géorgico-météorologiques, nous a offert des tableaux et des mémoires soignés, où l'on voit que, sous le rapport de la pression atmosphérique, de la température de l'air, des vents, du nombre des beaux jours, les résultats de 1841 s'éloignent peu de ceux qui ont été précédemment constatés. L'on doit à M. D'Hombres d'avoir apporté le tribut de ses expériences répétées pour établir la loi qui commence à être reconnue : qu'il y a toujours simultanéité dans les grands mouvements de l'atmosphère.

En 1842, M. D'Hombres note les deux grands faits de l'année : l'éclatant bolide qui apparut le 3 juin et l'éclipse dont nous avaient déjà entretenus MM. Liotard et Plagniol. Celui-ci, se proposant un autre but que M. D'Hombres fils, a présenté des observations importantes sur l'existence des points lumineux et leurs phases d'éclairement.

Mais je reviens à nos travaux relatifs à l'agriculture, d'où m'avaient éloigné les aperçus météorologiques qui pourtant s'y rattachent.

M. de Labaume nous a donné lecture de quatre mémoires. Il expose et juge, dans les deux premiers, les travaux de M. Laure pour améliorer la ventilation des magnaneries.

Dans le troisième, qui a pour objet un point d'industrie séricicole, il démontre avec cet esprit fin, qui

Digitized by Google

est comme l'assaisonnement de sa raison, les avantages des petites éducations.

Enfin, le même membre nous a présenté un mémoire sur la greffe à la Pontoise et son emploi dans la culture de la vigne, ainsi que sur le greffoir Noisette perfectionné. Cet écrit substantiel a surtout paru opportun. N'importe-t-il pas de rechercher des procédés de culture de la vigne plus sûrs et moins coûteux, alors que l'industrie vinicole est si profondément frappée et si vivement menacée par l'extension des produits ? Car, Messieurs, ne le cachons plus, les Américains plantent les bords de l'Ohio, les Anglais le cap de Bonne-Espérance, et les Russes les provinces de la Mer-Noire. La culture de la vigne s'étend et la consommation diminue, non que nous ajoutions beaucoup de foi à l'action des sociétés de tempérance, mais parce que bien des substances fermentées viennent peu à peu se substituer à nos alcools.

Comme la botanique est une véritable branche de l'agriculture, c'est ici que nous mentionnerons le riche catalogue de la *Flore du Gard*, par M. de Pouzols, et le rapport étendu de M. Liotard sur la nature de la substance qui a couvert nos plaines à l'époque de nos récentes inondations. Ce tissu de consistance herbacée, cartilagineuse, composé de cellules plus ou moins allongées, qui, par leur réunion, formaient des filaments continus, articulés, des espèces de réseaux ; ce tissu n'est autre chose qu'un assemblage de conferves. Cette famille des confervées, créée par M. Bory de St-Vincent, a fourni à notre confrère, qu'un vif sentiment de curiosité avait comme lancé dans le champ de l'observation et des découvertes, un mémoire plein d'intérêt sur toutes ces espèces qui forment en quelque sorte le lien et le passage entre les végétaux et les animaux,

Digitized by Google

êtres mystérieux et incompris encore, qui, par les mouvements spontanés qu'ils exécutent et les unions qu'on observe entre eux, semblent avoir tous les caractères de l'animalité, tandis que, par leur forme et leur structure, ils se rapprochent des plantes et des plantes privées de tout mouvement.

Ces sentiments d'intérêt profond que nous avons éprouvés à ces expositions des merveilles et des lois de la nature, ont souvent été réveillés en nous par les communications de M. Teissier-Rolland, qui, à propos des infusoires, a présenté de si belles et si mélancoliques réflexions; ils ont été réveillés par les récits des éruptions du Vésuve de M. D'Hombres, par les études géognostiques de M. Emilien Dumas, par l'exposé des transformations des diverses espèces de sucre en acide lactique, transformations surprenantes, d'où notre confrère M. Plagniol a su déduire, avec toute l'autorité de sa science et de sa parole, de si curieux procédés à mettre en œuvre et pour la thérapeutique et pour l'œnologie.

Enfin, Messieurs, nous avons souvent entendu un géologue habile, M. de Malbos, qui a examiné, avec l'existence de plusieurs sources thermales ou intermittentes, les dépôts diluviens du Vivarais, et, en dernier lieu, la formation de nos terrains houillers.

Vous seriez satisfaits, Messieurs, s'il m'était permis de décrire avec ce naturaliste le spectacle imposant qu'offrent à son active imagination ces ruines, ces images de la destruction, ces chaînes de montagnes qui surgirent au milieu des cataclysmes depuis la Margeride jusqu'au Mont-Ventoux, depuis les Alpes jusqu'au Canigou; vous saisiriez volontiers, avec les efforts de votre intelligence, et bien mieux avec l'enthousiasme du cœur, ces grandes scènes de la nature décrites dans

Digitized by Google

des mémoires colorés, que je louerai d'un seul mot, en disant que M. Elie de Beaumont les a regardés comme remarquables.

De ces ruines et de ces débris de la nature, ne sommes-nous pas conduits à d'autres restes, à d'autres merveilles sur lesquelles reposent habituellement nos regards ? Entre ces monuments de la nature et les monuments des arts, n'y a-t-il pas une secrète analogie ? — Dans ce domaine que je viens d'indiquer, l'archéologie, nous avons eu, pendant les deux années qui viennent de s'écouler, de bien riches moissons.

Vous n'avez point oublié, Messieurs, le mémoire de M. Pelet sur la fontaine d'Egérie, les nymphées et le culte des nymphes ;

Ni les dissertations sur un taurobole, sur deux médailles découvertes près du chemin de fer de Nimes à Montpellier ;

Ni les descriptions détaillées des constructions souterraines de la Maison-Carrée ;

Ni les remarques sur la destination des appendices du même monument ;

Ni les conjectures sur un bas-relief des Arènes ;

Ni l'essai historique sur deux bourgs voisins ;

Ni les recherches sur les Amphithéâtres de Capoue ; mémoires qui tous ont pour but d'éclairer la science, comme aussi de rattacher chacun de nos monuments à l'époque à laquelle il doit appartenir.

Il est superflu de dire tout ce qu'il y a de science et de sagacité dans ces divers écrits, qui tous ont été imprimés par la société des antiquaires de France. Ce que je me bornerai à affirmer, pour être rigoureusement juste, c'est que le savoir de M. Pelet nous a paru aussi étendu que son activité est féconde.

M. Rivoire a aussi fait, sur l'orthographe du mot

Digitized by Google

Nimes, quelques observations qui se rapportent plus à la linguistique qu'à l'archéologie, mais que nous mentionnons ici, habitués que nous sommes à identifier tout ce qu'il y a d'antique dans la cité, avec le confrère que nous nommions tout à l'heure.

Quelque resserré que doive être le cadre dans lequel nous avons à retracer nos travaux, il est naturel de réserver une place un peu large à deux sciences qui recherchent aussi le réel et le positif, comme celles que nous venons de nommer, mais qui ont sous cette exactitude plus de propension à s'élever à la hauteur des théories. L'économie politique et la statistique ont eu parmi nous leurs représentants. Comme travaux remarquables dans la première de ces sciences, nous citerons, avec le mémoire couronné de M. Sagnier, d'Alais, sur les banques, le livre de M. de La Farelle sur l'organisation du travail, et les nombreux écrits de M. Maurin sur les tendances, les besoins de la localité, et surtout son Essai historique sur nos premières assemblées départementales, où nous ne craignons pas de dire que tant de questions sociales sont traitées d'une manière supérieure. Aussi c'est pour compléter l'heureuse pensée de M. Maurin, pour en profiter, que l'Académie a proposé pour question un Essai sur les Etats du Languedoc.

M. Rivoire a aussi bien mérité de l'Académie en nous présentant des considérations élevées sur la science qu'il cultive avec prédilection. Il a surtout bien mérité du pays, en terminant l'ouvrage qu'il a publié, Messieurs, sous vos auspices [1]. Ce livre, élaboré avec conscience et sagacité, deviendra le manuel de l'administrateur, le guide du citoyen, et peut même servir de base de spéculation ou d'études pour le commerçant et le publiciste.

[1] *Statistique du Gard.*

Digitized by Google

A tous ces efforts, qui ont pour but l'utilité du pays, nous en avons joint d'autres que vous apprécierez, Messieurs, parce qu'ils se lient aux progrès de l'intelligence, à l'exercice de la pensée ; je veux parler de la littérature proprement dite.

M. le docteur Martin nous a lu une traduction élégante et correcte d'une Dissertation espagnole de M. Marchena, relative à l'Histoire littéraire de l'Espagne.

M. Isidore Brun nous a adressé deux Dissertations développées, l'une sur les variations du langage, et l'autre sur la littérature de l'empire. Dans cette dernière composition, il a voulu juger avec impartialité les œuvres et les tendances d'une époque où, sans doute, la contrainte et conséquemment le défaut d'originalité se firent sentir, mais où on remarque, comme titre d'honneur et de renommée, j'allais dire, comme protestation vivante, Bernardin-de-St-Pierre, M.me de Staël et Châteaubriand.

Occupé, comme M. Brun, des phases de la littérature française, le Secrétaire de l'Académie a lu un tableau destiné à montrer non-seulement les changements opérés depuis un siècle dans la forme des compositions, mais les modifications qui ont été la suite et le produit des mouvements politiques de la nation.

M. D'Hombres nous a fait part de ses impressions de voyage en Hollande, en Provence, en Italie.

Enfin, M. Canonge a encore édité une de ces gracieuses nouvelles où il a raconté la vie romaine dans tous ses accidents et tous ses mystères.

Mais, si la littérature a ses charmes quand elle est destinée à la transmission et au développement de la pensée, combien sa tâche est plus belle encore, lorsque, prenant en quelque sorte des mains de la religion, de la morale et de la vérité, ses brillantes armes, elle les fait servir

Digitized by Google

à la propagation des idées utiles. Au premier rang de ces communications, nous placerons l'exposé si émouvant, si vrai, des commencements et du but de la société de St-Vincent-de-Paul, par M. Eyssette ;

Le rapport de M. Maurin sur l'ouvrage intitulé : *Peines temporelles*, et celui de M. l'abbé Privat sur le catholicisme dans les sociétés modernes ;

La théorie des sentiments moraux au point de vue chrétien, par M. Roux-Ferrand ;

Et quelques réflexions morales de M. Frossard, qui, après avoir jeté un coup-d'œil vif et pénétrant sur un des travers, sur une des misères humaines de nos temps, propose, comme remède, le développement de l'esprit de famille et le culte du vrai bon sens, *ce grand maître de la vie humaine* [1].

La section de poésie, qui aurait dû être la plus riche par le nombre et par le charme de ses productions, que la féconde imagination de nos confrères, d'un confrère surtout [2], aurait pu multiplier au profit de nos jouissances, cette section n'a point eu d'amples tributs. A l'exception de quelques vers bien frappés de M. Teulon, de M. Jules Canonge et de M.me Descudier ; d'un poème lyrique où M. Bouniol a chanté avec inspiration l'échange des prisonniers en Algérie, d'une satire de M. Ch. Rey, d'une ode de M. Sausse-Villiers, d'une ballade de M. de Malbos et de quelques essais, plus timides encore, du Secrétaire de l'Académie, aucun ouvrage saillant n'a marqué le cours de ces deux années.

C'est qu'il faut bien l'avouer, Messieurs, le moment est peut-être venu où à l'empire de l'idéal va succéder le goût du positif et du réel, où les hommes vont passer

[1] Bossuet.
[2] M. J. Reboul.

Digitized by Google

des arts d'imagination aux sciences de raisonnement et d'observation. Nous n'avons pas à juger ce fait, cette tendance, il nous suffit de la constater pour y trouver le motif et comme l'excuse de notre inactivité.

Mais, si l'idéal a été un peu négligé parmi nous, n'avons-nous pas quelque dédommagement à présenter sous le rapport pratique? Ainsi, nous avons tour à tour visité la manufacture des frères Flaissier, la fonderie de M. Bouchet, l'atelier de M. Boucoiran, où se trouvent réunis tant de beaux dessins inspirés par son glorieux maître [1]; nous avons, à l'aide de plans d'études et d'utiles leçons donnés par M. le capitaine Bernard, servi la jeunesse nimoise; nous avons exploré et nivelé avec M. Teissier, compas et plume à la main, le sol et l'aqueduc qui doit conduire les eaux du Gardon à Nimes; nous avons, à l'aide de nos secours, essayé de montrer notre intérêt sympathique à des établissements d'orphelins; nous nous sommes unis, par notre coopération, à des pensées artistiques de progrès et de conservation du premier magistrat de cette cité [2], et au projet du chef du département [3], de répandre annuellement quelques articles utiles.

En s'ouvrant cette carrière de l'action, notre Société ne peut renoncer au culte paisible de la science; mais elle a pensé que le culte des lettres, de la science pure, le culte des choses morales, qui n'est pas une idolâtrie dont il faille renverser les autels, puisqu'il repose sur l'un des éléments fondamentaux de notre nature, n'est pas incompatible cependant avec la culture des faits matériels, qui est aussi dans notre organisation.

[1] Sigalon.
[2] M. F. Girard.
[3] M. Darcy.

Digitized by Google

Pour terminer cette esquisse, déjà bien longue, et pourtant peut-être incomplète encore, car les faits se sont bien pressés depuis 1841, j'ai à rappeler que les intentions de notre Société n'ont point été remplies pour le concours ouvert pour la destruction d'un insecte nuisible, *l'altise*, qui pèse comme un maléfice sur nos vignobles, et qui, long-temps encore peut-être, nous condamnera à gémir en silence de cette effrayante voracité qui ne connaît d'autres bornes que celles d'une existence éphémère.

C'est pour nous consoler de ces regrets que nous avons mis au concours, outre l'important essai historique sur nos provinces, la question de la grande et de la petite culture [1], qui n'est autre chose que celle de la grande ou de la petite propriété.

Nous avons dû nous demander, Messieurs, si le fractionnement était utile, ou bien s'il en était de la grande propriété comme de ces fleuves qui rendent tant de services au pays qu'ils arrosent. Si on les divisait en minces filets pour conduire les eaux près de chaque maison, près de chaque chaumière, les habitants recevraient peut-être de quoi étancher leur soif pendant quelque temps; mais aucun de ces filets ne pourrait suffire à la navigation, ou donner la vie à la moindre usine; les grands services des fleuves seraient annulés, et les filets eux-mêmes se perdraient obscurément dans les terres. En serait-il ainsi de la propriété et de la culture? En présence de deux systèmes controversés, l'Académie a voulu connaître la vérité; elle a voulu s'éclairer des lumières de tous les économistes.

[1] Voici la question : *Des avantages et des inconvénients comparés de la grande et de la petite culture au point de vue des produits et des frais d'exploitation.*

Digitized by Google

En parlant des nombreux travaux de tant de zélés confrères, notre pensée se reporte tristement, en finissant, vers les pertes douloureuses que nous avons faites.

Deux de nos Académiciens vétérans nous ont été enlevés. L'un, numismate instruit non moins que poète aimable, avait su, aidé de sa spirituelle bonhomie, reproduire l'humeur joviale et la douce philosophie du chansonnier grec, en même temps qu'archéologue habile, il formait une collection précieuse. Comme lui, érudit sans pédantisme, et, comme lui, aimant à s'entourer des souvenirs du passé, notre autre confrère, qui revit parmi nous par celui [1] qui a si noblement recueilli son docte héritage, avait aussi remué notre sol antique, dont sa plume savante nous a décrit toutes les richesses ignorées. MM. Aubanel et Grangent, Messieurs, étaient de ces hommes que l'on aborde avec confiance et que l'on quitte avec regret, et dont la mémoire durable réveille en nous l'idée de tout ce qu'il peut y avoir d'utilité et de charme dans les liens d'une bonne et vieille confraternité.

Pour calmer ces regrets et réparer ces pertes, j'aurais à vous parler de nos acquisitions récentes. Vous les connaissez, vous y avez applaudi. Je dirai seulement que, prendre dans vos rangs ce magistrat éminent [2] dont le savoir surpasse encore la modestie, n'est-ce pas justifier nos suffrages et en montrer la valeur ?

Au nombre de nos correspondants, l'Académie a inscrit, avec MM. Bonnafous, Santarem, Dumoulin, Cambessèdes, Renouvier, Léon Durand, de Jessaint,

[1] M. Vinard, ingénieur en chef.

[2] M. le baron de Daunant, premier président à la Cour royale.

Digitized by Google

M. le capitaine d-état - major Thomas de St-Laurent, qui nous a donné, sur la courbe des Arènes, un mémoire plein de vues ingénieuses, qu'on croirait dictées par celui [1] qui nous a montré si souvent, et notamment dans un problème de l'échiquier, tout ce que peut la science mathématique; nous avons aussi affilié à notre compagnie M. Lambert, ancien préfet de Gênes. Ce littérateur moraliste, non content de nous adresser des pensées pleines de philantropie sur la guerre, l'inviolabilité de la vie humaine, nous a envoyé en don un grand nombre de livres utiles, quelques objets précieux, et il annonce, à notre égard, des intentions bienveillantes, généreuses même, que nous nous appliquerons à justifier par la direction sérieuse de nos travaux, mieux encore que par l'expression de notre gratitude.

Nous ne mentionnerons point ici, en détail, les rapports instructifs que nous ont faits MM. Maurin, Rivoire, Privat, Boucoiran, Deloche, Martin, D'Hombres; nous oublierons les communications de ce jour; nous ne rappellerons pas non plus tous les hommages, recueils, livres que nous avons reçus de tous les correspondants [2] ou autres membres qui sont venus tour à tour alimenter nos réunions; nous nous bornerons à dire que, loin de se restreindre, nos rapports avec les sociétés affiliées ou les écrivains de l'époque, ont été, cette année, plus étendus et plus actifs que jamais.

Je m'arrête, Messieurs....., et je m'arrête avec la crainte de n'avoir pas pu animer une énumération un

[1] M. de La Vernède.

[2] MM. Emile Vincens, Moreau de Jonnès, Ladoucette, Boucharlat, Hardouin, Biasoletto, Bergère, Gentelet, Frossard, Zigno, Bellin, Cavalier, Wains Desfontaines, Stancovich, Payan-Dumoulin, Taleyrat, Ch. Malo, etc., etc.

Digitized by Google

peu longue, mais aussi avec la pensée rassurante qu'en retraçant l'œuvre modeste de quelques hommes d'étude, je m'associais, ainsi que mes confrères, à votre mission honorable, je provoquais encore le bienveillant concours de ces mandataires d'élite du département, qui, comme nous, ont pris pour mobile de leurs actions l'amour du pays, pour moyen, la concorde et la paix, pour but, le progrès et la prospérité de nos belles contrées; qui, comme nous, veulent faire de la culture intellectuelle un devoir, et de ce devoir un exemple, un bonheur.

Les Académies, Messieurs, ne sont point une institution surannée et comme une superfétation sociale. Elles ne sont plus un théâtre cérémonieux de louanges intéressées ou de satires malveillantes, mais un lieu de communications scientifiques et littéraires, une mise en commun de toutes les idées qui peuvent être utiles au bien et à l'avancement du pays, une réunion de tous les moyens et de tous les efforts pour établir le triomphe de l'intelligence; et, tandis que les individualités sont souvent sans consistance, les sociétés savantes deviennent, par le rapprochement de tous les esprits cultivés, une sorte de lumière morale qui éclaire les peuples, les avertit, les améliore, et forme comme l'esprit visible de l'humanité elle-même dans le sein mobile des générations qui se succèdent; héritage qu'elles se transmettent comme un patrimoine légué par les ancêtres, et que les fils pieux doivent agrandir et féconder pour le confier, à leur tour, au pieux labeur de leurs descendants.

Digitized by Google

MÉMOIRE SUR LA COURBE DE L'AMPHITHÉATRE DE NIMES (*).

Par M. J. M. DE THOMAS-St-LAURENT,

Capitaine au corps royal d'état-major, membre non résidant de l'Académie royale du Gard.

Tous les auteurs qui ont décrit les monuments romains de Nimes s'accordent à dire que la courbe intérieure de l'amphithéâtre, ou le contour de l'Arène proprement dite est une ellipse, et que l'épaisseur des constructions est partout la même. Mais suit-il de ces données que la courbe extérieure de l'amphithéâtre soit, comme l'ont prétendu quelques-uns, une autre ellipse concentrique à la première, et ayant pour axes les mêmes que ceux de cette ellipse, augmentés chacun du double de l'épaisseur des constructions ? M. Pelet, membre de l'Académie royale du Gard, qui a construit avec tant de succès les plans en relief des monuments romains de la France, reconnut, lorsqu'il voulut s'occuper de l'amphithéâtre de Nimes, que deux ellipses concentriques ne peuvent jamais être parallèles. Pour avoir le parallélisme qui lui était néeessaire, il fit rouler extérieurement sur l'ellipse de l'Arène un cercle d'un diamètre égal à l'épaisseur des constructions, et traça l'enveloppe de l'espace parcouru par ce cercle. Il obtint ainsi la véritable courbe de l'amphithéâtre. Cette construction graphique éveilla l'attention des géomètres, qui vinrent visiter

(*) L'auteur étant presque entièrement privé de la vue, M. Ernest Liotard a bien voulu se charger de faire les figures qu'on trouvera à la fin du mémoire, et il a indiqué, dans des notes placées au bas des pages 17, 18 et 4, les cas auxquels elles se rapportent et l'échelle suivant laquelle il les a construites.

Digitized by Google

son cabinet, sur un problème resté jusqu'alors inaperçu. Le Colysée de Rome et les autres amphithéâtres que nous ont laissé les Romains, présentent chacun une courbe du même genre ; il est donc intéressant d'en calculer l'équation, afin d'en découvrir les propriétés.

Considérée géométriquement, la courbe dont nous venons de parler n'est que l'une des branches d'une courbe plus étendue, dont on obtient la seconde branche en faisant rouler dans l'intérieur de l'ellipse le cercle précédemment employé. Nous verrons, en effet, que ces deux branches de courbe sont données par la même équation. On peut énoncer comme il suit le curieux problème auquel on est conduit.

« Toutes les normales d'une ellipse ayant été pro-
« longées, on a porté sur chacune d'elles, de part et
« d'autre de la courbe, une grandeur constante, ce qui
« a donné deux points sur chaque normale, et l'on
« propose de trouver le lieu géométrique des points ainsi
« déterminés. » (*).

Nous nous proposons principalement dans ce mémoire de résoudre le problème tel que nous venons de l'énoncer, en prenant l'ellipse pour directrice, et, après avoir fait connaître ce que devient la courbe de l'amphithéâtre, lorsque la directrice est une section conique quelconque, nous rendrons à la question toute la généralité dont elle est susceptible, en supposant que la directrice est une courbe prise à volonté. Comme application de la théorie que nous aurons établie, nous donnerons l'équation différentielle de la courbe de l'amphithéâtre, lorsqu'on prend pour directrices des courbes transcendantes, telles que la cycloïde, la spirale logarithmique, la spirale développante du cercle, et

(*) *Voy.* les trois premières figures de la planche.

Digitized by Google

la chaînette ; mais ces dernières applications étant de pure curiosité, nous ne pousserons pas plus loin les calculs.

Pour arriver avec plus de facilité au but que nous nous sommes proposé, nous commencerons par résoudre le problème pour le cas où la courbe directrice est une parabole, parce que, dans ce cas, le calcul est plus simple, et que les propriétés que nous découvrirons nous serviront à trouver les résultats analogues dans le cas le plus compliqué de l'ellipse (*).

L'origine des coordonnées rectangulaires étant au sommet de la parabole, l'axe des y étant la tangente en ce point, soit (x, y) le point décrivant, (x', y') le point pris sur la parabole, et r la grandeur constante portée sur chaque normale, à partir du point (x', y') de part et d'autre de la courbe. La solution du problème sera renfermée dans les trois équations suivantes :

$$y'^2 = 2px' , \qquad (1)$$

$$y - y' = -\frac{y'}{p}(x - x') , \qquad (2)$$

$$(y - y')^2 + (x - x')^2 = r^2 , \qquad (3)$$

entre lesquelles il faudra éliminer x' et y'. Le résultat de cette élimination sera l'équation de la courbe demandée.

Des deux dernières, on tire

$$x - x' = \frac{pr}{\sqrt{p^2 + y'^2}} , \qquad (4)$$

et

$$y - y' = -\frac{ry'}{\sqrt{p^2 + y'^2}} . \qquad (5)$$

Nous avons adopté le signe — pour le second membre

(*) *Voy.* les trois premières figures de la planche.

Digitized by Google

de l'équation (5), parce que cette équation, divisée membre à membre par l'équation (4), doit reproduire l'équation (2).

L'équation (3) développée, donne

$$x^2+y^2-r^2=-x'^2-y'^2+2xx'+2yy' ,$$

et, en mettant dans le terme $2yy'$ à la place de y sa valeur tirée de l'équation (5), on a

$$x^2+y^2-r^2=-x'^2+y'^2+2xx'-\frac{2ry'^2}{\sqrt{p^2+y'^2}}$$

$$=-x'^2+2px'+2xx'-4x'.\frac{pr}{\sqrt{p^2+y'^2}} .$$

remplaçant ensuite le facteur irrationnel $\frac{pr}{\sqrt{p^2+y'^2}}$ par sa valeur $x-x'$ (4), on arrivera à l'équation très-simple

$$3x'^2-2(x-p)x'=x^2+y^2-r^2 , \qquad (6)$$

de laquelle, en posant $3(x^2+y^2-r^2)+(x-p)^2=P$, on tire

$$3x'=(x-p)\pm\sqrt{P} .$$

L'équation (2) de la normale peut s'écrire ainsi

$$27y'^2\{x'-(x-p)\}^2=27p^2y^2 ,$$

et l'équation (6) de cette manière

$$18p(x-p)\{3x'^2-2(x-p)x'\}=18p(x-p)(x^2+y^2-r^2 .$$

Ajoutant ces deux-ci membre à membre, faisant usage de l'équation (1), et supposant, pour abréger, $27py^2-18(x-p)(x^2+y^2-r^2)-(x-p)^3=Q$, il viendra

$$2\{3x'-(x-p)\}^3=Q , \qquad (7)$$

ou $$3x'=x-p+\sqrt[3]{\frac{Q}{2}} ,$$

mais on a déjà $3x'=x-p\pm\sqrt{P}$;

Digitized by Google

égalant ces deux valeurs de $3x'$, réduisant et élevant à la 6.me puissance pour faire disparaître les radicaux, on aura

$$\left.\begin{aligned} 4P^3 &= Q^2 \,, \\ \text{c'est-à-dire,} \\ 4\{3(x^2+y^2-r^2)+(x-p)^2\}^3 \\ =\{27py^2+18(x-p)(x^2+y^2-r^2)-2(x-p)^3\}^2 \,; \end{aligned}\right\} (8)$$

telle est l'équation de la courbe cherchée ; on voit qu'elle est du 6.me degré, et qu'elle est symétrique par rapport à l'axe des x.

Pour $y=0$, on trouve $(2px-r^2-p^2)^2(x^2-r^2)=0$; ainsi la courbe rencontre l'axe des x aux points pour lesquels on a $x=\pm r$ et $x=\frac{p^2+r^2}{2p}$. Cette dernière valeur, venant d'un facteur carré, indique un point double qui répond aux points de la parabole, pour lesquels la portion de la normale comprise entre la courbe et l'axe des x est égale à r.

Pour avoir l'inclinaison de la tangente à ce point double, il faut se procurer l'expression de $\frac{dy}{dx}$. A cet effet, nous différencierons les équations (4) et (5) en faisant tout varier, et nous trouverons, toutes réductions faites,

$$\frac{dy}{dx} = \frac{dy'}{dx'} \,; \qquad (9)$$

ce résultat nous fait connaître une belle propriété de notre courbe, savoir, que sa tangente en un point quelconque (x, y) est constamment parallèle à la tangente au point (x', y') de la parabole directrice, on a donc

$$\frac{dy}{dx} = \frac{p}{y'} \,;$$

Digitized by Google

mais, lorsque $y=0$, l'équation (6) donne $3x'=(x-p)\pm\sqrt{3(x^2-r^2)+(x-p)^2}$, expression qui au point double, pour lequel on a $x=\frac{r^2+p^2}{2p}$, devient $\frac{r^2-p^2}{2p}$. La seconde valeur de x' étant négative, ne peut convenir à la parabole. Donc, en vertu de l'équation (1), nous aurons au point double $y'=\pm\sqrt{r^2-p^2}$, ainsi en ce point $\frac{dy}{dx}=\pm\frac{p}{\sqrt{r^2-p^2}}$.

Cette expression devenant imaginaire lorsque $r<p$, le point double se changera alors en un point conjugué, c'est-à-dire, en un point isolé, dont les coordonnées satisferont à l'équation de la courbe.

Mais, pour discuter plus facilement notre courbe, introduisons dans son équation, au lieu des variables x et y, le rayon de courbure R' de la parabole au point (x', y'), et la distance z entre le point (x, y) et le point (x'', y''), centre de courbure de la parabole, au point (x', y'). Le point (x'', y'') sera lié, comme on sait, au point (x', y') par les relations

$$p^2y''=-y'^3 \quad \text{et} \quad x''=3x'+p, \qquad (10)$$

lesquelles, avec $y'^2=2px'$, comportent $27py''^2=8(x''-p)^3$, équation de la développée de la parabole.

De plus, on aura pour déterminer z,

$$\left.\begin{aligned}(y-y'')^2+(x-x'')^2&=z^2\\(y-y'')&=-\frac{y'}{p}(x-x'')\end{aligned}\right\} (11)$$

et le rayon de courbure de la parabole sera donné par l'une ou l'autre des expressions suivantes :

$$R'=\frac{(p^2+y'^2)^{\frac{1}{2}}}{p^2}=\frac{(2x'+p)^{\frac{1}{2}}}{\sqrt{p}}.$$

Digitized by Google

Mettant dans l'équation (6) écrite ainsi : $P=\{3x'-(x-p)\}^2$, la valeur de x, tirée de l'équation (4), savoir : $x=x'\mp\frac{r\sqrt{p}}{\sqrt{2x'+p}}$ nous aurons $P=\frac{1}{2x'+p}\{(2x'+p)^{\frac{3}{2}}\mp r\sqrt{p}\}^2$, c'est-à-dire, en introduisant dans cette équation le rayon de courbure R'

$$P=\frac{p}{2x'+p}(R'\mp r)^2.$$

Des équations (11) on tire $x-x''=\mp\frac{z\sqrt{p}}{\sqrt{2x'+p}}$, mais en remplaçant dans le premier membre de l'équation (7) $3x'+p$ par sa valeur x'' (10), on a $Q=2(x''-x)^3=\mp 2z^3\left(\frac{p}{2x'+p}\right)^{\frac{3}{2}}$; si donc on met les valeurs de P et de Q, que nous venons de trouver dans l'équation (8) $4P^3=Q^2$, il viendra $z^6=(R'\mp r)^6$; d'où

$$z=R'\mp r\ , \qquad (12)$$

résultat fort simple et qu'on pouvait facilement prévoir.

Ce résultat peut encore se modifier et mettre à découvert une des propriétés les plus remarquables de notre courbe, propriété que l'équation (9) a dû faire pressentir. En effet, cette équation (9) peut s'écrire ainsi : $\sqrt{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}=\sqrt{1+\left(\frac{dy'}{dx'}\right)^2}=\sqrt{\frac{p^2+y'^2}{y'}}$. Or, de $\frac{dy}{dx}=\frac{p}{y'}$ (en se rappelant que $dx=dx'\mp\frac{pry'dy'}{(p^2+y'^2)^{\frac{1}{2}}}$, et que $R'=\frac{(p^2+y'^2)^{\frac{1}{2}}}{p^2}$), on tire $\frac{d^2y}{dx^2}=-\frac{pR'}{y^2(R'\mp r)}$, au moyen de quoi on trouve, pour le rayon de courbure de la courbe, $R=\frac{\left\{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{3}{2}}}{-\frac{d^2y}{dx^2}}$;

Digitized by Google

donc $z=R$, et par conséquent

$$R=R'\mp r\,; \qquad (13)$$

ainsi, l'équation (8), qui est du sixième degré par rapport aux variables x et y, devient linéaire lorsqu'on prend pour variables les rayons de courbure de la courbe et de sa directrice.

L'équation (9) nous a appris que la normale à la parabole est en même temps normale à notre courbe; l'équation $z=R$, que la distance z, qui est comptée sur cette normale, est égale au rayon de courbure R, donc le point (x'', y'') est le centre de courbure commun à la parabole et à notre courbe, donc cette courbe a la même développée que la parabole; ainsi, l'équation (8) ou son équivalente (13), n'est autre chose que l'équation générale des développantes de la développée de la parabole, et elle renferme, par conséquent, la parabole elle-même, qu'elle reproduit lorsque la constante r est nulle.

Dans l'équation (13), la plus petite valeur que puisse recevoir R', est P, qui est le plus petit rayon de courbure de la parabole; ainsi, les rayons de courbure de notre courbe, correspondants au plus petit rayon de courbure de la parabole, seront $R=p\mp r$, ce sont les deux minima par rapport à l'axe des y; ces points, qui répondent au sommet de la parabole, sont aussi les sommets de la courbe.

Si l'on fait $R=0$, ce qui est le caractère des points de rebroussement, il vient $R'=\pm r$. Il y a donc deux points de rebroussement placés symétriquement au-dessus et au-dessous de l'axe des x, lorsque le rayon de courbure de la parabole est r, et l'on voit qu'ils sont situés sur la développée de la parabole. Nous montrerons ci-après qu'ils sont de la première espèce.

Digitized by Google

On arriverait aux mêmes conclusions en opérant directement sur l'équation (8). Il est visible, en effet, que cette équation est satisfaite en posant simultanément $P=0$ et $Q=0$, et que les deux courbes que ces équations représentent donneront, par leurs intersections, des points appartenant à la courbe (8). La première, $P=0$, est l'équation d'une ellipse facile à décrire ; la seconde, $Q=0$, peut être remplacée par $27py^2=8(x-p)^3$, qui résulte de l'élimination de $3(x^2+y^2-r^2)$ entre $P=0$ et $Q=0$, et, comme on le voit, cette dernière équation est celle de la développée de la parabole. De sorte que les polynomes P et Q, qui ont permis de donner à l'équation de notre courbe la plus grande concision dont elle soit susceptible, jouissent, en outre, de la propriété remarquable de mettre en évidence les points de rebroussement.

Ces points seront déterminés par les formules $R=0$, $R'=\pm r$, $x'=\frac{\sqrt[3]{pr^2}-p}{2}$, $y'=\pm\sqrt{p\sqrt[3]{pr^2}-p^2}$, $x=\frac{3\sqrt[3]{pr^2}-p}{2}$ et $y=\pm\frac{1}{\sqrt{p}}\{\sqrt[3]{pr^2}-p\}^{\frac{1}{2}}$, lesquelles nous font voir que la courbe ne conserve deux points de rebroussement qu'autant que r est $>p$.

Lorsque r sera $=p$, on aura $y=0$ et $x=p$, la courbe aura alors un seul point de rebroussement sur l'axe des x, mais l'abscisse du point double étant aussi égale à p, dans ce cas le point de rebroussement se confondra avec le point double.

Enfin, lorsque r sera $<p$, la courbe n'aura plus qu'un point conjugué.

L'équation $R=R'\mp r$, fait voir que la courbe est composée de deux parties distinctes, l'une intérieure à la parabole et répondant au signe supérieur de r, l'autre extérieure et répondant au signe inférieur.

Digitized by Google

Dans l'équation $R=R'+r$, qui représente la courbe extérieure, R' peut croître depuis $R'=p$ jusqu'à $R'=\infty$, de sorte que R croîtra ou décroîtra toujours sans changer de signe, la courbe et sa directrice étant situées d'un même côté par rapport au centre de courbure commun; par conséquent, elle aura une forme analogue à celle de la parabole, c'est-à-dire, deux branches infinies et un sommet sur l'axe des x, à la distance $x=-r$ de l'origine. Cette partie de la courbe pourra être décrite par un mouvement continu, au moyen d'un fil ployé sur la développée de la parabole (*).

La partie de la courbe intérieure à la parabole sera donnée par l'équation $R=R'-r$, et offrira trois variétés de forme, selon qu'on aura $r<p$, $r=p$ ou $r>p$.

1.° Pour $r<p$, la plus petite valeur que pourra recevoir R' étant p, il est clair que R ne changera pas de signe, la courbe aura donc encore une forme analogue à celle de la parabole, mais elle aura, de plus, un point conjugué dont l'abscisse sera donnée par la formule $x=\frac{p^2+r^2}{2p}$ et qui sera toujours situé entre le foyer et le rebroussement de la développée (fig. I).

2.° Lorsque $r=p$, le rayon de courbure R ne change pas de signe, mais il passe par zéro, ce qui indique un rebroussement se confondant avec celui de la développée, et ayant la forme d'une pointe de grattoir, les deux concavités de la courbe étant tournées vers l'axe des x. Dans ce cas, le point double est réuni au point de rebroussement, dont l'abscisse est p. Ainsi, le rebroussement de la développée est alors un point triple de notre courbe (fig. II).

(*) Cette branche extérieure n'est point indiquée dans les figures, parce qu'elle présente toujours la même forme, sans offrir aucune circonstance remarquable.

Digitized by Google

3.° Lorsque r est $>p$, R' variant depuis $R'=p$ jusqu'à $R'=\infty$, il y aura sur la courbe deux points pour lesquels on aura $R'=p$, et par conséquent $R=0$. Ces points seront donc des points de rebroussement. Si r est resté positif jusque-là, les deux branches infinies, après s'être croisées au point double, seront arrivées aux rebroussements situés, comme nous l'avons vu, sur la développée; mais, R' continuant à décroître, le signe de R dépendra de celui de r, et deviendra par conséquent négatif; ce qui indique que la courbe qui tournait d'abord sa convexité vers la parabole, lui tourne maintenant sa concavité. Les rebroussements seront donc de la première espèce. Le centre de courbure commun à la courbe et à sa directrice, sera actuellement situé entre ces deux courbes, et la branche ou arc de courbe qui sera décrit joindra les points de rebroussements en tournant sa concavité vers celle de la parabole, aux environs du sommet (fig. III).

Nous donnerons le nom de parallélisme inverse au parallélisme de deux courbes, considéré de la concavité de l'une à la concavité de l'autre, et de parallélisme direct à celui de deux courbes dont les concavités sont tournées dans le même sens; ainsi, dans le dernier cas que nous venons d'examiner, la courbe a deux branches infinies directement parallèles à la parabole, et une petite branche ou arc qui lui est inversement parallèle. Si l'on voulait décrire la courbe par le développement de la développée, l'arc de parallélisme inverse serait décrit par le prolongement du fil de l'autre côté du centre de courbure.

Pour terminer ce que nous avons à dire sur la courbe qui nous occupe, nous ferons voir qu'elle est rectifiable. En effet, nous avons vu que

Digitized by Google

$$\sqrt{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}=\sqrt{1+\left(\frac{dy'}{dx'}\right)^2}=\frac{\sqrt{p^2+y'^2}}{y'},$$

nous aurons donc, en représentant par s l'arc de la courbe,

$$s=\int\sqrt{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}\cdot dx=\int\frac{\sqrt{p^2+y'^2}\cdot dx}{y'},$$

et en mettant pour dx sa valeur déjà trouvée,

$$dx=dx'\mp\frac{pry'dy'}{(p^2+y'^2)^{\frac{1}{2}}},$$

dans laquelle on changera dx' en $\frac{y'dy'}{p}$, il viendra

$$s=\int\frac{\sqrt{(p^2+y'^2)}}{p}\cdot dy'\mp\int\frac{pr(dy')}{p^2+y'^2}.$$

Or, l'élément ds' de l'arc parabolique est égal, comme on sait, à $\frac{\sqrt{p^2+y'^2}}{p}\cdot dy'$, on aura donc, en intégrant,

$$s=s'\mp r\ \text{Arc}\left(\text{Tang.}=\frac{y'}{p}\right)+\text{Const.}$$

expression dans laquelle on substituera pour y' sa valeur déduite des équations (6) et (1), si l'on veut avoir l'arc en fonction des coordonnées de la courbe.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à ces recherches, notre but principal étant de parvenir à l'équation de la courbe de l'Amphithéâtre de Nimes.

COURBE DE L'AMPHITHÉATRE DE NIMES.

D'après la définition de cette courbe et la discussion du problème précédent, on voit qu'elle est composée, en général, de deux parties distinctes, l'une intérieure,

Digitized by Google

et l'autre extérieure à l'ellipse directrice, et que la plus courte distance de chacun de ses points à l'ellipse est égale à la longueur constante r ; d'où il suit que les branches de cette courbe sont parallèles à l'ellipse, et que, par conséquent, les deux courbes ont la même normale. Cette propriété sera exprimée par l'équation

$$\frac{dy}{dx} = \frac{dy'}{dx'} \; ; \qquad (1)$$

mais, si ces courbes ont partout la même normale, c'est-à-dire, si la normale au point (x,y) se confond avec la normale au point (x',y'), le centre de courbure correspondant au point (x,y) se confondra avec le centre de courbure correspondant au point (x',y'), puisque le centre de courbure est situé, comme on sait, à l'intersection des deux normales consécutives. Ces deux courbes auront, par conséquent, la même développée. Si donc on représente par R et R' les rayons de courbure aux points (x,y) et (x',y'), il est évident qu'on exprimera cette nouvelle condition en écrivant

$$R = R' \mp r \; , \qquad (2)$$

et telle est l'équation très-simple de la courbe rapportée à son rayon de courbure et à celui de l'ellipse directrice.

Pour passer de là à l'équation aux coordonnées rectangulaires, il faudra se rappeler qu'on a

$$a^2y'^2 + b^2x'^2 = a^2b^2 \, ,$$

$$\frac{dy'}{dx'} = -\frac{b^2x'}{a^2y'} \, ,$$

et par suite,

$$\frac{dy}{dx} = -\frac{b^2x'}{a^2y'} \, ,$$

en combinant cette dernière équation avec l'équation

Digitized by Google

de l'ellipse, on en déduira

$$y'=\frac{b^2}{\sqrt{b^2+a^2\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}} \text{ et } x'=-\frac{a^2}{\sqrt{b^2+a^2\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}},$$

valeurs qui, étant substituées dans l'expression du rayon de courbure de l'ellipse, qui est

$$R'=\frac{(a^4y'^2+b^4x'^2)^{\frac{3}{2}}}{a^4b^4},$$

la transforme en celle-ci :

$$R'=a^2b^2\left\{\frac{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}{b^2+a^2\left(\frac{dy}{dx}\right)^2}\right\}^{\frac{3}{2}}.$$

On a de plus,

$$R=\frac{\left\{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{3}{2}}}{-\frac{d^2y}{dx^2}},$$

et, au moyen de ces valeurs, l'équation (2) devient

$$\left\{a^2b^2\frac{d^2y}{dx^2}+\left[b^2+a^2\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right]^{\frac{3}{2}}\right\}\left\{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{3}{2}}$$
$$\mp r\left\{b^2+a^2\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{3}{2}}\cdot\frac{d^2y}{dx^2}=0; \qquad (3)$$

c'est l'équation différentielle du second ordre de la courbe de l'Amphithéâtre. Elle représente toutes les trajectoires orthogonales des normales de l'ellipse, ou, si l'on veut, toutes les développantes de la développée de cette courbe, et elle renferme l'ellipse elle-même, qui est la plus simple de toutes ces développantes. On peut s'en

Digitized by Google

assurer en faisant la constante $r=0$, car cette équation se réduit alors à

$$a^2b^2\frac{d^2y}{dx^2}+\left\{b^2+a^2\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{3}{2}}=0, \qquad (4)$$

qui n'est autre chose que l'équation différentielle seconde de l'ellipse. En effet, si après avoir différencié deux fois de suite l'équation $a^2y^2+b^2x^2=a^2b^2$, en prenant dx pour constante, on substitue dans l'équation (4) les valeurs ainsi obtenues, savoir : $\frac{dy}{dx}=-\frac{b^2x}{a^2y}$ et $\frac{d^2y}{dx^2}=-\frac{b^4}{a^2y^3}$, cette équation sera satisfaite.

Il faut remarquer que les équations (1) et (2) ne contenant rien qui s'applique à telle courbe directrice plutôt qu'à telle autre, ces équations conviendront à toutes les directrices possibles. Ainsi, quelle que soit la nature d'une directrice $\varphi(x', y')=0$, la trajectoire orthogonale de ses normales sera toujours l'équation (2), et, pour avoir l'équation différentielle de cette trajectoire, il suffira de joindre aux équations (1) et (2) l'équation $\varphi(x', y')=0$, et d'achever le calcul comme nous l'avons fait pour l'ellipse.

L'équation (3), qui se présente sous une forme un peu compliquée, est intégrable algébriquement. En effet, on obtient aisément une intégrale première de cette équation, car, en faisant, selon l'usage, $\frac{dy}{dx}=p$, d'où $\frac{d^2y}{dx^2}=\frac{dp}{dx}$, et substituant, elle peut se mettre sous la forme

$$-dx=\pm\frac{r\,dp}{(1+p^2)^{\frac{1}{2}}}+\frac{a^2b^2dp}{(b^2+a^2p^2)^{\frac{3}{2}}}, \qquad (5)$$

équation séparée dont l'intégrale est

Digitized by Google

$$-x=\mp\frac{rp}{\sqrt{1+p^2}}+\frac{a^2p}{\sqrt{b^2+a^2p^2}}+\text{Const.}$$

Pour déterminer la constante, nous remarquerons qu'aux points où la courbe rencontre l'axe des y, dans la région des coordonnées positives, points qui correspondent aux sommets du petit axe de l'ellipse et qui sont aussi les sommets de notre courbe, on a $x=0$, $y=b+r$ et $p=0$, d'où résulte $Constante=0$; ainsi l'intégrale première de l'équation (3) est simplement

$$-x=\mp\frac{rp}{\sqrt{1+p^2}}+\frac{a^2p}{\sqrt{b^2+a^2p^2}}\ ; \qquad (6)$$

mais si, dans l'équation (5), on met à la place de dx sa valeur $\frac{dy}{p}$, on aura cette autre équation différentielle

$$dy=\mp\frac{rpdp}{(1+p^2)^{\frac{1}{2}}}-\frac{a^2b^2pdp}{(b^2+a^2p^2)^{\frac{1}{2}}},$$

qu'on pourra aussi intégrer, et qui fournira une seconde intégrale première de l'équation (3), savoir :

$$y=\frac{b^2}{\sqrt{b^2+a^2p^2}}\mp\frac{r}{\sqrt{1+p^2}}, \qquad (7)$$

à laquelle il est inutile d'ajouter une constante, parce qu'on sait qu'à $p=0$ doit répondre $y=b\mp r$.

Ayant maintenant deux intégrales premières (6) et (7) de l'équation (3), la difficulté se trouve ramenée à éliminer p entre ces deux équations. Pour faciliter cette élimination, nous ferons observer que la courbe étant symétrique par rapport aux deux axes, son équation ne devra contenir que des puissances paires de x et de y, et qu'ainsi il ne faudra se servir des équations (6) et (7) qu'après avoir préalablement élevé au carré chacun de leurs membres. On pourra alors, en prenant leur somme, en déduire cette première combinaison

Digitized by Google

$$\dot{x}^2+y^2=\frac{b^4+a^4p^2}{b^2+a^2p^2}\pm\frac{2r\sqrt{b^2+a^2p^2}}{\sqrt{1+p^2}}+r^2\,,$$

ou bien, en passant par r^2 dans le premier membre, ajoutant ensuite $-(a^2+b^2)$, afin de chasser le binome $a^4+b^4p^2$, et posant, pour abréger, $x^2+y^2-r^2-a^2-b^2=B$

$$B=\pm\frac{2r\sqrt{b^2+a^2p^2}}{\sqrt{1+p^2}}-\frac{a^2b^2(1+p^2)}{b^2+a^2p^2}\,; \qquad (8)$$

on tirera ensuite, sans peine, des équations (6) et (7) élevées au carré et multipliées, la première par b^2, et la seconde par a^2, cette seconde combinaison

$$a^2y^2+b^2x^2=a^2b^2\pm\frac{2a^2b^2r\sqrt{1+p^2}}{\sqrt{b^2+a^2p^2}}+\frac{r^2(a^2+b^2p^2)}{1+p^2}\,,$$

qui, en faisant passer le terme a^2b^2 dans le premier membre, ajoutant de part et d'autre $-r^2(a^2+b^2)$ et posant $a^2(y^2-r^2)+b^2(x^2-r^2)-a^2b^2=E$, deviendra

$$E=\pm\frac{2a^2b^2r\sqrt{1+p^2}}{\sqrt{b^2+a^2p^2}}-\frac{r^2(b^2+a^2p^2)}{1+p^2}\,. \qquad (9)$$

Présentement, si, après avoir élevé au carré chaque membre de l'équation (8) et avoir multiplié par 3 les deux membres de l'équation (9), on prend la somme de ces équations, on aura

$$B^2+3E=\left\{\pm\frac{r\sqrt{b^2+a^2p^2}}{\sqrt{1+p^2}}+\frac{a^2b^2(1+p^2)}{b^2+a^2p^2}\right\}^2,$$

ou bien, en extrayant la racine carrée,

$$\pm\sqrt{B^2+3E}=\pm\frac{r\sqrt{b^2+a^2p^2}}{\sqrt{1+p^2}}+\frac{a^2b^2(1+p^2)}{b^2+a^2p^2}\,. \qquad (10)$$

Ajoutant membre à membre les équations (8) et (10), il vient

Digitized by Google

$$B\pm\sqrt{B^2+3E}=\pm\frac{3r\sqrt{b^2+a^2p^2}}{\sqrt{1+p^2}}\ ; \qquad (11)$$

retranchant ensuite l'équation (8) de l'équation (10), multipliée par 2, on a

$$B\mp 2\sqrt{B^2+3E}=-\frac{3a^2b^2(1+p^2)}{b^2+a^2p^2}\ ; \qquad (12)$$

l'élimination de p entre les équations (11) et (12) n'offre maintenant plus de difficulté, et elle peut même s'obtenir immédiatement en carrant les deux membres de l'équation (11), et, la multipliant ensuite membre à membre par l'équation (12), on trouve ainsi

$$\{B\pm\sqrt{B^2+3E}\}^2\{B\mp 2\sqrt{B^2+3E}\}=-27a^2b^2r^2\ ,$$

telle est l'intégrale complète de l'équation (3).

Mais, à cause du double signe du radical, cette équation répond à deux courbes différentes, dont l'une est celle de l'Amphithéâtre, et l'autre celle qu'on obtiendrait en portant sur la normale et à partir de sa seconde intersection avec l'ellipse directrice, et de part et d'autre la distance r. Nous n'avons pas à considérer cette dernière courbe.

Pour lever l'ambiguité du signe, nous nous rappellerons qu'à $x=0$ doit répondre $y=b\mp r$, et par conséquent $B=\mp 2br-a^2$, $E=\pm 2a^2br-b^2r^2$ et $B^2+3E=(a^2+br)^2$. Or, si l'on substitue ces valeurs dans l'équation, on verra qu'elle n'est satisfaite qu'en prenant les signes supérieurs ; donc les signes supérieurs sont les seuls admissibles, et l'équation de la courbe de l'Amphithéâtre est par conséquent

$$\{B+\sqrt{B^2+3E}\}^2\{B-2\sqrt{B^2+3E}\}+27a^2b^2r^2=0\ . \qquad (13)$$

Pour connaître le degré de cette équation, il faut faire disparaître le radical, on a ainsi

Digitized by Google

$$4(B^2+3E)^3=\{27a^2b^2r^2-(9BE+2B^3)\}^2\,, \qquad (14)$$

équation du 12.me degré, mais susceptible d'abaissement ; car, en développant et réduisant, elle devient

$$4E^3+B^2E^2+2a^2b^2r^2B(2B^2+9E)-27a^4b^4r^4=0\,, \qquad (15)$$

et n'est plus alors que du 8.me degré.

Ainsi la courbe de l'Amphithéâtre de Nimes est une courbe algébrique du 8.me degré.

Avant de discuter l'équation (15), nous la vérifierons en résolvant le problème par l'analyse ordinaire.

Les trois équations suivantes

$$a^2y'^2+b^2x'^2=a^2b^2\,, \qquad (16)$$

$$y-y'=\frac{a^2y'}{b^2x'}(x-x')\,, \qquad (17)$$

$$(y-y')^2+(x-x')^2=r^2\,, \qquad (18)$$

dont la première est l'équation de l'ellipse, la seconde celle de sa normale, et la troisième celle du cercle décrivant, renfermeront toutes les conditions du problème, et il ne s'agira plus, pour obtenir le résultat demandé, que d'éliminer entre elles x' et y'. Or, l'équation finale ne devant contenir, comme nous l'avons déjà dit, que des puissances paires des variables x et y, la première chose à faire sera de se procurer des équations du premier degré par rapport à ces coordonnées, afin d'être en mesure d'éliminer les puissances impaires, lorsqu'elles se présenteront dans le cours du calcul. A cet effet, des équations (17) et (18), nous déduirons

$$x-x'=\frac{b^2rx'}{\sqrt{a^4y'^2+b^4x'^2}}\,, \qquad (19)$$

et

Digitized by Google

$$y-y'=\frac{a^2ry'}{\sqrt{a^4y'^2+b^4x'^2}}\ . \qquad (20)$$

On peut, en posant $c^2=a^2-b^2$, donner aux équations (17) et (18) les formes suivantes :

$$2(b^2yx'-a^2xy')=-2c^2x'y'\ ,$$

$$2ab(yy'+xx')=ab(x^2+y^2-r^2+x'^2+y'^2)\ ;$$

élevant au carré les deux membres de chacune de ces équations, et ajoutant ensuite membre à membre, les premières puissances de x et de y disparaîtront, et nous aurons, en faisant usage de l'équation (16) comme moyen de simplification,

$$a^2b^2(x'^2+y'^2)^2+4c^4x'^2y'^2+2a^2b^2(x^2+y^2-r^2)(x'^2+y'^2)$$
$$=a^2b^2\{4(b^2y^2+a^2x^2)-(x^2+y^2-r^2)^2\}\ ;$$

si l'on combine celle-ci avec l'équation (16), en posant, pour abréger, $x^2+y^2-r^2+a^2=A$, on aura

$$3c^4x'^4-2a^2c^2(A+c^2)x'^2=a^4\{(A-c^2)^2-4(b^2y^2+a^2x^2)\}\ ,$$

d'où, en faisant $A^2-c^2A+c^4-3(b^2y^2+a^2x^2)=P$, on conclura

$$3c^2x'^2=a^2\{(A+c^2)\pm 2\sqrt{P}\}\ ,$$

$$3c^2y'^2=b^2\{(2c^2-A)\mp 2\sqrt{P}\}\ .$$

Pour lever l'ambiguité du signe, nous remarquerons qu'aux points où la courbe rencontre l'axe des y, on a $x'=0$, $y'=b$, $x=0$ et $y=b\pm r$, valeurs qui, étant substituées dans ces équations, font voir qu'il faut prendre les signes inférieurs (*). Nous aurons donc simplement

(*) On a pu remarquer que les éliminations nécessaires pour parvenir aux équations de la courbe de l'Amphithéâtre, conduisent toujours à des ambiguités de signe qu'il faut lever.

Digitized by Google

$$3c^2x'^2 = a^2\{(A+c^2)-2\sqrt{P}\}\ ,$$
$$3c^2y'^2 = b^2\{(2c^2-A)+2\sqrt{P}\}\ ; \qquad (21)$$

Cette particularité tient à la manière dont nous avons posé la question. Il est visible, en effet, que notre énoncé revient à celui-ci : une ellipse et sa développée étant décrites, on mène à celle-ci une tangente quelconque qui rencontre l'ellipse en deux points, en l'un desquels seulement elle est normale ; on porte ensuite sur cette transversale, et de part et d'autre de l'ellipse, une grandeur constante, ce qui donne quatre points sur chaque transversale, et on demande le lieu géométrique des points ainsi déterminés.

Le résultat du calcul doit donc conduire à deux courbes distinctes données par une même équation, au moyen d'une ambiguité. L'ensemble de ces deux courbes, considérées par rapport au dernier énoncé, forme une espèce de conchoïde, dont l'ellipse est la directrice, et dont la développée est le lieu des poles.

On isolerait la courbe de l'Amphithéâtre, et l'on éviterait les ambiguités en énonçant le problème de cette manière : quel est le lieu géométrique de tous les centres des cercles d'un rayon fixe, assujétis à être constamment tangents à une courbe donnée ? Voici le calcul pour la parabole. Prenons sur la courbe un point (x', y'), nous aurons $y'^2=2px'$. Faisons passer par ce point (x', y') un cercle d'un rayon r et d'un centre (x, y), son équation sera $(x'-x)^2+(y'-y)^2=r^2$. Ce cercle coupera généralement la courbe en quatre points, et les ordonnées d'intersection seront données par l'équation

$$y'^4-4p(x-p)y'^2-8p^2yy'+4p^2(x^2+y^2-r)=0\ , \qquad (A)$$

qui résulte de l'élimination de x' entre les équations précédentes. Mais si l'on veut que le cercle qui passe par le point (x', y'), soit, en outre, tangent à la parabole en ce point, alors deux de ces quatre intersections, avec la courbe, se réuniront en une seule au point (x', y'), et l'équation précédente aura, par conséquent, deux racines égales. Il suffira donc, pour exprimer que le cercle est constamment tangent à la parabole, d'écrire la condition qui exprime que l'équation (A) a deux racines égales, et comme cette condition est indépendante de y', et n'est fonction que des quan-

Digitized by Google

pour achever l'élimination, reprenons l'équation (18) développée, savoir :

$$x^2+y^2-r^2+x'^2+y'^2=2(xx'+yy')\ ,$$

et chassons de son second membre les premières puissances de x et de y, qui ne doivent pas entrer dans le résultat final, nous aurons

$$(x^2+y^2-r^2-x'^2-y'^2)^2(a^4y'^2+b^4x'^2)=4a^4b^4r^2\ ;$$

substituant dans celle-ci, pour x'^2 et y'^2, leurs valeurs (21), et se rappelant que nous avons déjà posé $x^2+y^2-r^2-a^2-b^2=B$, il viendra

$$(B+\sqrt{P})^2(B-2\sqrt{P})+27a^2b^2r^2=0\ ;$$

---

tités p, x, y et r, il s'ensuit que cette condition sera elle-même l'équation de la courbe cherchée. Or, pour qu'une équation du quatrième degré $x^4+Ax^3+Bx+C=0$, ait deux racines égales, il est nécessaire et il suffit que la relation $4(A^2+12C)^3=(72AC-27B^2-2A^3)^2$, soit satisfaite. Faisant donc, dans cette expression, $A=-4p(x-p)$, $B=-8p^2y$ et $C=4p^2(x^2+y^2-r^2)$, on aura, après les réductions, $4\{3(x^2+y^2-r^2)+(x-p)^2\}^3=\{27py^2+18(x-p)(x^2+y^2-r^2)-2(x-p)^3\}^2$, équation qui est bien la même que l'équation (8) trouvée pour la parabole.

On effectuerait le calcul de la même manière pour l'ellipse ; mais, comme il est un peu long, nous ne le rapporterons pas ici,

Au surplus, cette méthode, qui paraît, à quelques égards, plus simple et plus rapide que celle que nous avons employée, devient à peu près impraticable, pour peu que le degré de la directrice soit élevé, à cause de la longueur du calcul qu'entraîne la recherche de la condition nécessaire, pour qu'une équation proposée ait deux racines égales ; de plus, cette méthode ne saurait être appliquée aux courbes transcendantes, et c'est là la raison qui nous a fait préférer la marche que nous avons suivie.

Digitized by Google

mais il est facile de voir par le développement qu'on a $P=B^2+3E$, donc l'équation précédente est identique avec l'équation (13), que nous avons déjà trouvée pour la courbe de l'Amphithéâtre.

Occupons-nous maintenant de la discussion de cette courbe.

En faisant $y=0$ dans l'équation (15), on a

$$[(x-a)^2-r^2][(x+a)^2-r^2][b^2x^2-c^2(b^2-r^2)]^2=0 .$$

Les deux premiers facteurs égalés à zéro donnent les quatre sommets de la courbe sur l'axe des x, et le dernier facteur, qui est élevé au carré, indique deux points doubles sur le même axe, situés à une distance de l'origine qui a pour expression

$$\pm\frac{c}{b}\sqrt{b^2-r^2} ; \qquad (22)$$

d'où l'on voit que la courbe ne conservera ces points multiples qu'autant qu'on aura $r<b$.

Pour avoir l'inclinaison de la tangente aux points doubles, nous aurons recours à l'équation (1), qui donne $\frac{dy}{dx}=-\frac{b^2x'}{a^2y'}$, équation dans laquelle il faudra mettre pour x' et y' les valeurs de ces variables aux points doubles. Or, si, dans les formules (21), on fait $y=0$ et $x=\frac{c}{b}\sqrt{b^2-r^2}$, elles deviendront $x'=\pm\frac{a^2}{bc}\sqrt{b^2-r^2}$ et $y'=\pm\frac{1}{c}\sqrt{a^2r^2-b^4}$. L'inclinaison de la tangente aux points doubles sera donc $\frac{dy}{dx}=\mp b\sqrt{\frac{b^2-r^2}{a^2r^2-b^4}}$. D'où l'on voit que ces points n'existeront qu'entre les limites

Digitized by Google

$r<b$ et $r>\frac{b^2}{a}$, c'est-à-dire, qu'autant que r sera plus petit que b et plus grand que le plus petit rayon de courbure de l'ellipse.

Si r est à la fois plus petit que b et plus petit que $\frac{b^2}{a}$, l'expression de $\frac{dy}{dx}$ devenant imaginaire, les points doubles se changent en points conjugués, ayant pour coordonnées $y=0$ et $x=\pm\frac{c}{b}\sqrt{b^2-r^2}$.

On arrivera à des conclusions analogues par rapport à l'axe des y. En effet, pour $x=0$, l'équation (15) devient

$$[(y-b)^2-r^2][(y+b)^2-r^2][a^2y^2-c^2(r^2-a^2)]^2=0\ ;$$

les deux premiers facteurs, égalés à zéro, donneront les quatre sommets sur l'axe des y, et le dernier facteur indiquera deux points doubles sur cet axe, éloignés de l'origine de la distance

$$\pm\frac{c}{a}\sqrt{r^2-a^2}\ ; \qquad (23)$$

ces points n'existeront sur l'axe des y que lorsqu'on aura $r>a$. Mais nous avons vu que les points doubles sur l'axe des x n'ont lieu que lorsqu'on a $r<b$, donc, lorsqu'il y aura des points doubles sur un axe, il ne pourra y en avoir sur l'autre.

L'inclinaison de la tangente aux points doubles situés sur l'axe des y, sera $\frac{dx}{dy}=-\frac{a^2y'}{b^2x'}$. Or, les valeurs de x' et y' à ces points doubles sont $y'=\pm\frac{b^2}{ac}\sqrt{r^2-a^2}$ et $x'=\pm\frac{1}{c}\sqrt{a^4-b^2r^2}$, on aura donc, pour l'incli-

Digitized by Google

naison cherchée, $\frac{dx}{dy}=\mp c\sqrt{\frac{r^2-a^2}{a^4-b^2r^2}}$; d'où l'on voit que les points doubles n'existeront sur l'axe des y qu'entre les limites $r>a$ et $r<\frac{a^2}{b}$ ou r plus petit que le plus grand rayon de courbure de l'ellipse.

Lorsque r tombe entre les limites $r>b$ et $r<a$, la courbe n'a de points doubles ni sur l'axe des x, ni sur l'axe des y.

Si r est à la fois $>a$ et $>\frac{a^2}{b}$, les points doubles sur l'axe des y se changent en points conjugués, dont les coordonnées sont $x=0$ et $y=\pm\frac{c}{a}\sqrt{r^2-a^2}$.

Reprenons maintenant l'équation (2), $R=R'\mp r$, qui est équivalente à l'équation (15). Si l'on y fait $R=0$, ce qui est le caractère des points de rebroussement, on aura

$$R'=\pm r\ ,$$

$$cx'=\pm a\sqrt{a^2-\sqrt{a^2b^2r^2}}\ ,$$

$$cy'=\pm b\sqrt{\sqrt{a^2b^2r^2}-b^2}\ , \qquad (24)$$

$$acx=\mp(a^2-\sqrt{a^2b^2r^2})^{\frac{1}{2}}\ ,$$

$$bcy=\pm(\sqrt{a^2b^2r^2}-b^2)^{\frac{1}{2}}\ ,$$

équations qui feront connaître la position des points de rebroussement, et qui nous apprennent : 1.° que ces points n'existent qu'entre les limites $r>\frac{b^2}{a}$ et

Digitized by Google

$r < \frac{a^2}{b}$, c'est-à-dire, que lorsque la longueur r est comprise entre le plus petit et le plus grand rayon de courbure de l'ellipse ; 2.° que les points de rebroussement, au nombre de quatre, sont placés symétriquement par rapport aux axes, et toujours situés sur la développée de l'ellipse. On s'assurera, par un raisonnement semblable à celui que nous avons fait pour la parabole, que ces rebroussements sont de la première espèce.

On arriverait aux mêmes conclusions en opérant directement sur l'équation (13), équivalente à l'équation (15). Il est visible, en effet, que cette équation est satisfaite en posant simultanément $B^3+3E=0$ et $B^3+27a^2b^2r^2=0$, et que les deux courbes que ces équations représentent donneront, par leurs intersections, des points appartenant à la courbe (13) ; la seconde, $B=-3\sqrt[3]{a^2b^2r^2}$, est celle d'un cercle concentrique à l'ellipse. La première, $B^3+3E=0$, peut être remplacée par $(by)^{\frac{1}{3}}+(ax)^{\frac{1}{3}}=(a^2-b^2)^{\frac{1}{3}}$, qui résulte (*) de l'élimination de r entre les équations

(*) L'élimination de r entre les équations $B^3+27a^2b^2r^2=0$ et $B^2+3E=0$, peut s'opérer très-simplement de la manière suivante. Ces équations peuvent s'écrire ainsi $B=-3\sqrt[3]{a^2b^2r^2}$ et $E=-\sqrt[3]{a^4b^4r^4}$, et, en éliminant entre celles-ci, x^2 et y^2, on aura $c^2x^2=a^4-b^2r^2-3a^2\sqrt[3]{a^2b^2r^2}+3\sqrt[3]{a^4b^4r^4}$ et $c^2y^2=a^2r^2-3\sqrt[3]{a^4b^4r^4}+3b^2\sqrt[3]{a^2b^2r^2}-b^4$; mais, pour rendre les seconds membres de ces équations des cubes parfaits, il suffit de multiplier la première par a^2 et la seconde par b^2, on pourra alors les ployer ainsi qu'il suit : $a^2c^2x^2=(a^2-\sqrt[3]{a^2b^2r^2})^3$ et $b^2c^2y^2=(\sqrt[3]{a^2b^2r^2}-b^2)^3$ et en extrayant les racines cubiques, puis ajoutant membre à membre, r disparaîtra, et l'on aura $(ax)^{\frac{1}{3}}+(by)^{\frac{1}{3}}=(a^2-b^2)^{\frac{1}{3}}$.

Digitized by Google

$B^2+3E=0$ et $B^3+27a^2b^2r^2=0$, et n'est autre chose que l'équation de la développée de l'ellipse ; de sorte que les polynomes B et B^2+3E, qui ont permis de présenter l'équation de la courbe sous une forme très-concise, jouissent encore de la propriété remarquable de mettre en évidence les points de rebroussement.

Suivons maintenant le cours de la courbe, à l'aide de l'équation (2),

$$R=R'\mp r,$$

le signe inférieur donne $R=R'+r$, et se rapporte à la partie de la courbe extérieure à l'ellipse, partie qui est la seule employée dans la construction de l'Amphithéâtre. Dans cette équation, la plus petite valeur que puisse recevoir R' est $\frac{b^2}{a}$, et la plus grande $\frac{a^2}{b}$. R restera toujours positif, quel que soit r, ce qui indique que cette branche sera toujours concave vers l'axe. R croîtra depuis $R=\frac{b^2}{a}+r$ jusqu'à $R=\frac{a^2}{b}+r$, pour décroître ensuite jusqu'à $R=\frac{b^2}{a}+r$. La même alternation d'accroissement et de décroissement aura lieu au-dessous de l'axe des x, et il en résultera une ovale parallèle à la convexité de l'ellipse.

Le signe supérieur de l'équation (2) donne $R=R'-r$ et convient à la partie de la courbe qui doit être parallèle à la concavité de l'ellipse. On voit qu'ici R' pouvant varier entre les limites $\frac{b^2}{a}$ et $\frac{a^2}{b}$, il y aura un moment où R' sera égal à r, et où l'on aura, par conséquent, $R=0$. En ce moment, le point décrivant se trouvera sur la développée de l'ellipse, et il y aura rebroussement, parce que, l'instant après, R' devenant plus

Digitized by Google

petit que r, le signe de R changera et deviendra négatif, de positif qu'il était, ce qui annonce que la courbe a changé le sens de sa courbure, et comme, en ce point, les convexités de la courbe sont opposées, il s'ensuit que le rebroussement est de la première espèce. A cause de la symétrie de la courbe, ces variations de signe de R se répèteront quatre fois ; les arcs de la courbe, correspondants au signe positif, seront directement parallèles à l'ellipse, et les arcs correspondants au signe négatif lui seront inversement parallèles.

Il y aura, dans cette seconde partie de la courbe, neuf cas à examiner ; savoir :

1.° $r < \frac{b^2}{a}$, 4.° $r = b$, 7.° $r > a$ et $< \frac{a^2}{b}$,

2.° $r = \frac{b^2}{a}$, 5.° $r > b$ et $< a$, 8.° $r = \frac{a^2}{b}$,

3.° $r > \frac{b^2}{a}$ et $< b$, 6.° $r = a$, 9.° $r > \frac{a^2}{b}$.

1.° $r < \frac{b^2}{a}$. Dans cette hypothèse, l'équation $R = R' - r$ fait voir que R sera toujours positif, puisque la plus petite valeur que puisse recevoir R' est $\frac{b^2}{a}$. Ainsi cette seconde branche de la courbe sera une autre ovale. La courbe sera alors composée de deux ovales et de deux points conjugués situés sur l'axe des x, entre les rebroussements de la développée et les foyers, et distants de l'origine de la quantité $x = \pm \frac{c}{b} \sqrt{b^2 - r^2}$ (fig. IV).

2.° $r = \frac{b^2}{a}$. Le signe de R ne change pas encore ; mais, lorsque $R' = \frac{b^2}{a} = r$, on a $R = 0$; il y a donc

Digitized by Google

deux points de rebroussement sur l'axe des x, ayant la forme d'une pointe de grattoir, et se confondant avec les rebroussements de la développée. Les deux points multiples sont aussi réunis à ces points de rebroussement. Le parallélisme est direct (fig. V).

3.° $r > \frac{b^2}{a}$ et $< b$. D'après ce qui a été dit, la courbe a quatre points de rebroussement et deux points doubles sur l'axe des x, situés entre les rebroussements de la développée. Les deux arcs qui se croisent ont le parallélisme direct ; les deux autres arcs ont le parallélisme inverse ou de concavité à concavité (fig. VI).

4.° $r = b$. Ce cas présente une variété du précédent. Les deux arcs qui se croisaient auparavant sur l'axe des x, se touchent maintenant sur cet axe ; les points multiples sont réunis au centre. Les deux arcs de parallélisme inverse grandissent, tandis que ceux de parallélisme direct diminuent d'étendue (fig. VII).

5.° $r > b$ et $< a$. Les deux arcs qui se touchaient sur l'axe des x sont séparés ; il n'y a plus de points multiples. La courbe forme intérieurement une espèce de quadrilatère curviligne. Les arcs de parallélisme direct décroissent toujours, tandis que les autres augmentent (fig. VIII).

6.° $r = a$. Les arcs de parallélisme inverse se touchent sur l'axe des y ; les points multiples sont réunis au centre, et la courbe va offrir, par rapport à l'axe des y, des formes analogues à celles que nous avons vues pour l'axe des x (fig. IX).

7.° $r > a$ et $< \frac{a^2}{b}$. Les arcs de parallélisme inverse qui se touchaient dans le cas précédent, se croisent maintenant sur l'axe des y et y déterminent deux points dou-

Digitized by Google

bles. Les arcs de parallélisme direct deviennent très-petits (fig. X).

8.° $r=\frac{a^2}{b}$. La courbe perd ses arcs de parallélisme direct et deux de ses points de rebroussement. Les deux points de rebroussement qui lui restent ont la forme d'une pointe de grattoir, et se confondent avec les rebroussements de la développée ; les points multiples s'y réunissent aussi, et le parallélisme de la branche intérieure est tout inverse (fig. XI).

9.° $r>\frac{a^2}{b}$. Il n'y a plus de rebroussement dans cette hypothèse. La courbe entière est composée de deux ovales, l'une, de parallélisme direct, a son grand axe dans le sens de celui de l'ellipse ; l'autre, de parallélisme inverse, a le sien dans le sens du petit axe de l'ellipse ; la courbe a, en outre, deux points conjugués situés sur l'axe des y, au delà des rebroussements de la développée, et donnés par les formules $x=0$, $y=\pm\frac{c}{a}\sqrt{r^2-a^2}$ (fig. XII).

Appliquons maintenant les formules que nous venons de trouver.

Le tableau suivant contient, d'après une note qu'a bien voulu nous communiquer M. Pelet, les dimensions de huit des principaux Amphithéâtres que nous ont laissé les Romains.

Digitized by Google

AMPHITHÉATRE de	ARÈNE PROPREMENT DITE.		ÉPAISSEUR des Constructions.
	GRAND AXE.	PETIT AXE.	
Nimes.....	69m,140	38m,540	31m,520
Arles.....	69 ,500	29 ,350	33 ,420
Pouzzols.....	111 ,930	65 ,850	39 ,510
Pola.....	70 ,000	44 ,800	33 ,900
Rome ou le Colysée.	85 ,756	53 ,624	51 ,007
Capoue.....	76 ,122	45 ,831	46 ,885
Vérone.....	75 ,685	44 ,392	39 ,250
Pompei.....	66 ,650	35 ,050	34 ,500

On a donc pour Nimes, $2a=69^m,14$, $2b=38^m,54$ et $r=31^m,52$; d'où l'on voit que r est compris entre les limites $r>b$ et $r<a$, et que, par conséquent, la courbe de l'Amphithéâtre de Nimes est dans le cas de la figure VIII, dans laquelle la branche intérieure forme une espèce de quadrilatère curviligne. Les formules $x=\pm\frac{(a^2-\sqrt[3]{a^2b^2r^2})^{\frac{1}{2}}}{ac}$ et $y=\pm\frac{(\sqrt[3]{a^2b^2r^2}-b^2)^{\frac{1}{2}}}{bc}$, donneront pour les coordonnées des points de rebroussement $x=9^m,17$ et $y=14^m,02$. On peut juger par là du peu d'étendue de la branche intérieure, puisque, à l'échelle du plan de M. Pelet, ces valeurs seraient $x=0^m,09$ et $y=0^m,14$ (*).

(*) A l'échelle des figures ci-jointes, ces valeurs sont : $x=0^m009$ et $y=0^m014$.—Ces figures, en ce qui concerne l'ellipse, sont dessinées à l'échelle de 0^m001 pour 1 mètre. (Le monument de M. Pelet est construit à l'échelle de 0^m01 pour 1 mètre.) — On a considéré la même ellipse pour tous les

Digitized by Google

Les Amphithéâtres d'Arles, de Pouzzols et de Pola, tombent dans le même cas que celui de Nimes.

Pour le Colysée et les Amphithéâtres de Capoue, Vérone et Pompei, on a $r>a$ et $<\frac{a^2}{b}$, et, relativement à ces monuments, la courbe intérieure tombe dans le cas de la figure X, qui a deux points doubles sur l'axe des y, et quatre points de rebroussement. Ces points, pour le Colysée, ont pour coordonnées $x=4^m65$ et $y=28^m,82$. Si l'on calculait les coordonnées des points de rebroussement pour les six autres Amphithéâtres, on verrait que les courbes intérieures, non employées dans les constructions, ont toujours très-peu d'étendue.

En faisant $r=0$, dans l'équation (15), elle se réduit à

$$E^2(4E+B^2)=0\,, \qquad (25)$$

et donne d'abord $E=0$, c'est-à-dire, $a^2y^2+b^2x^2=a^2b^2$, équation de l'ellipse directrice. Ainsi se trouve vérifié le résultat auquel nous avait déjà conduit l'équation (4). Le second facteur $4E+B^2=0$, revient à

---

cas discutés dans ce mémoire, et cette ellipse est celle que forme l'arène de l'Amphithéâtre de Nimes, représentée, ainsi qu'il vient d'être dit, à l'échelle de 0^m001, pour 1 mètre.

Les figures comprises dans la planche ci-annexée, représentant donc, pour le même Amphithéâtre, les diverses variétés qu'offre la branche intérieure de la courbe, selon les différents cas examinés, pour la valeur attribuée à la quantité constante, dans les limites qui ont été indiquées.

La figure XIII représente spécialement les branches extérieure et intérieure de la courbe de l'Amphithéâtre de Nimes. — La quantité constante est égale, pour cette figure, à 0^m031.

Digitized by Google

$$\{y^2+(x+c)^2\}\{y^2-(x-c)^2\}=0\ ,$$

et donne les foyers de l'ellipse directrice. Le facteur E étant élevé au carré, dans l'équation (25), indique que, lorsque $r=0$, les deux ovales de parallélisme direct viennent se confondre avec l'ellipse directrice, et les deux autres facteurs montrent que les points conjugués sont venus se réunir aux foyers. Les formules $y=0$ et $x=\pm\frac{c}{b}\sqrt{b^2-r^2}$ (22), donnent, en effet, les foyers lorsqu'on y fait $r=0$.

Si l'on fait dans l'équation (15) $b=a$, elle devient

$$\{x^2+y^2\}^2\{x^2+y^2-(a+r)^2\}\{x^2+y^2-(a-r)^2\}=0\ ,$$

et représente deux cercles concentriques et deux points conjugués réunis au centre.

Enfin, pour rendre tous les résultats que nous venons de calculer dans l'hypothèse de l'ellipse, applicables à l'hyperbole considérée comme courbe directrice, il suffira, comme on sait, de changer b^2 en $-b^2$. Le problème se trouvera ainsi résolu pour toutes les sections coniques. On aura, pour chaque branche de l'hyperbole, des figures analogues à celles que nous avons trouvées pour la parabole.

RECHERCHE DE L'ÉQUATION DIFFÉRENTIELLE DE L'AMPHITHÉATRE, LORSQU'ON PREND POUR DIRECTRICE UNE COURBE QUELCONQUE.

Nous avons vu que, quelle que soit la nature d'une courbe directrice $\varphi(x', y')=0$, l'équation la plus générale de la trajectoire orthogonale de ses normales, c'est-à-dire, la courbe de l'Amphithéâtre relative à cette directrice, sera toujours

Digitized by Google

$$R=R'\mp r\ ,$$

et que celle-ci renferme l'équation de la directrice qu'elle reproduit, lorsqu'on suppose la constante $r=0$, propriété qu'on peut résumer en disant que la trajectoire et sa directrice ont la même développée.

Nous avons vu aussi que le système des équations

$$\varphi(x',\ y')=0\ ,$$

$$\frac{dy}{dx}=\frac{dy'}{dx'}\ ,$$

$$R=R'\mp r\ ,$$

renferme toutes les données nécessaires pour arriver à l'équation différentielle de la trajectoire en coordonnées rectangulaires. Si l'équation de la directrice était donnée en fonction de l'arc et du rayon de courbure correspondant à l'extrémité de cet arc, ainsi que cela a lieu pour un grand nombre de courbes transcendantes, le calcul se simplifierait beaucoup, mais alors il faudrait préalablement chasser les variables x, y, x', y', de l'équation $\frac{dy}{dx}=\frac{dy'}{dx'}$, pour y introduire les arcs s, s', et les rayons de courbure R et R'. Cette transformation est facile par des combinaisons analytiques convenables, mais on peut l'effectuer sans calcul, par une considération géométrique fort simple. En effet, en un point quelconque de la trajectoire, l'angle infiniment petit, formé par deux normales consécutives, a son sommet au centre de courbure commun de la trajectoire et de sa directrice; cet angle aura par conséquent, pour mesure, dans le cercle osculateur de la trajectoire $\frac{ds}{R}$, et dans le cercle osculateur de la directrice

Digitized by Google

$\frac{ds'}{R'}$. On aura donc, en égalant ces deux expressions d'un même angle,

$$\frac{ds}{R}=\frac{ds'}{R'} \ ;$$

telle sera l'équation qu'il faudra substituer à $\frac{dy}{dx}=\frac{dy'}{dx'}$ lorsque l'équation de la directrice sera de la forme $\psi(s', R')=0$. Cela posé, passons aux applications.

I. Prenons pour directrice la cycloïde. Soit a le rayon du cercle générateur, supposons la cycloïde dans une position renversée, et plaçons l'origine au point le plus bas, l'axe des x étant la tengente en ce point. Dans le triangle rectangle que forment en un point quelconque de la courbe, la normale, la tengente et le diamètre du cercle générateur, on sait que l'un des côtés de l'angle droit est le demi-rayon de courbure, et l'autre le demi-arc cycloïdal compris entre ce point et l'origine, on aura donc, d'après cela, pour l'équation de la courbe

$$s^2+R^2=16a^2 \ ,$$

de sorte que, si l'on prend sur la cycloïde un point (s', R'), les équations du problème seront

$$s'^2+R'^2=16a^2 \ , \qquad (1)$$

$$\frac{ds}{R}=\frac{ds'}{R'} \ , \qquad (2)$$

$$R=R'\mp r \ , \qquad (3)$$

auxquelles il faudra joindre les différentielles des équations (1) et (2); savoir :

Digitized by Google

$$s'ds'+R'dR'=0 \ , \qquad (4)$$

$$dR=dR' \ , \qquad (5)$$

et l'on éliminera, entre ces cinq équations, s', ds', R', dR' ; le résultat de l'élimination sera

$$\frac{ds}{R}=\frac{-dR}{\sqrt{16a^2-(R\pm r)^2}} \ ; \qquad (6)$$

d'où, en intégrant,

$$s=\sqrt{16a^2-(R\pm r)^2}\mp r.\,\mathrm{Arc}\left(\mathrm{Sin.}=\frac{R\pm r}{4a}\right)+\mathrm{Const.}$$

et, comme à $s=0$ répond $R=4a\mp r$, on a $\mathrm{Const.}=\frac{\pi r}{2}$.

L'équation de la trajectoire sera donc

$$s=\sqrt{16a^2-(R\pm r)^2}\mp r.\,\mathrm{Arc}\left(\mathrm{Sin.}=\frac{R\pm r}{4a}\right)+\frac{\pi r}{2} \ ; \qquad (7)$$

pour avoir l'équation aux coordonnées rectangulaires, il faut se rappeler qu'en posant $\frac{dy}{dx}=p$, on a $ds=\sqrt{1+p^2}.dx$ et $R=\frac{(1+p^2)^{\frac{1}{2}}}{-\frac{dp}{dx}}$. Ces expressions étant divisées l'une par l'autre, donnent $\frac{ds}{R}=\frac{-dp}{1+p^2}$, au moyen de quoi l'équation (6) devient

$$\frac{dp}{1+p^2}=\frac{dR}{\sqrt{16a^2-(R\pm r)^2}} \ ;$$

équation séparée qu'on intègrera sans peine, et qui donnera R en fonction de p. Mettant ensuite dans celle-ci, pour R, sa valeur $\frac{(1+p^2)^{\frac{1}{2}}}{-\frac{dp}{dx}}$, on aura l'équation différentielle du second ordre de la trajectoire.

Digitized by Google

II. Prenons pour directrice la spirale logarithmique. On sait que cette courbe, tournée dans un autre sens, est elle-même sa développée ; c'est cette propriété découverte par Jacques Bernouilli qui fit imaginer à ce géomètre l'inscription, *eadem mutata resurgo*, qu'il voulait qu'on gravât sur son tombeau.

Si l'on suppose que les arcs commencent au pôle, l'équation de la spirale logarithmique sera, d'après ce que nous venons de dire,

$$s=R\ ,$$

et, si l'on prend sur cette courbe un point (s', R'), les équations du problème seront

$$s'=R'\ ,$$

$$\frac{ds}{R}=\frac{ds'}{R'}\ ,$$

$$R=R'\mp r\ ,$$

$$ds'=dR'\ ,$$

$$dR=dR'\ ,$$

desquelles on déduira, par l'élimination des lettres accentuées,

$$\frac{ds}{R}=\frac{dR}{R\pm r}\ , \qquad (1)$$

et, en intégrant,

$$s=R\mp r\ \text{Log.}\ (R\pm r)+\text{Const.}\ ,$$

équation de la trajectoire. Pour passer à l'équation aux coordonnées rectangulaires, on substituera dans l'équation (1), pour $\frac{ds}{R}$, sa valeur $\frac{-dp}{1+p^2}$, et on aura

Digitized by Google

après l'intégration, une équation en R et p qui sera l'équation différentielle seconde de la trajectoire.

III. Prenons pour directrice la spirale développante du cercle. L'équation de définition de cette courbe sera

$$R = s' + \text{Const.}$$

R étant son rayon de courbure, et s' l'arc de sa développée. Soit a le rayon du cercle considéré comme développée; l'angle infiniment petit, formé par deux rayons de courbure consécutifs, a pour mesure $\frac{ds}{R}$, dans le cercle osculateur de la développante, et $\frac{ds'}{A}$, dans la courbe qui est ici la développée. On a donc

$$\frac{ds}{R} = \frac{ds'}{a},$$

ou bien, à cause que de $R = s' + \text{Const.}$, on tire $ds' = dR$,

$$R\,dR = a\,ds,$$

et, en intégrant,

$$R^2 = 2as,$$

équation de la développante du cercle. On n'ajoute pas de constante, parce qu'on suppose l'origine au point de rebroussement de la spirale, pour lequel R et s sont nuls en même temps.

Si l'on prend sur cette courbe un point (s', R'), les équations du problème seront

$$R'^2 = 2as',$$

$$\frac{ds}{R} = \frac{ds'}{R'},$$

$$R = R' \mp r,$$

Digitized by Google

$$\frac{dR'}{a} = \frac{ds'}{R'},$$

$$dR = dR',$$

et l'on en déduira $\frac{ds}{R} = \frac{dR}{a}$, qui est, comme l'on voit, l'équation d'une autre spirale développante du cercle, parfaitement égale à la première (1), résultat qu'on pouvait facilement prévoir, puisque, à cause de la symétrie parfaite du cercle, toutes ses développantes doivent être égales.

IV. Prenons, enfin, pour directrice la chaînette. Plaçons l'origine des coordonnées rectangulaires au point le plus bas de la courbe, l'axe des x étant la tangente en ce point. Admettons que la chaînette est formée par un fil infiniment délié, parfaitement flexible et inextensible. Nommons a la tension du fil à l'origine des coordonnées, t la tension au point (x, y), s et R l'arc et le rayon de courbure de ce point, toutes les conditions de l'équilibre seront exprimées par les équations

$$t \cdot \frac{dx}{ds} = a, \qquad (1)$$

$$t \cdot \frac{dy}{ds} = -s; \qquad (2).$$

de là il sera facile de passer à l'équation de la courbe en R et s. En prenant la somme des carrés de ces équations, on aura

$$t^2 = a^2 + s^2; \qquad (3)$$

en les divisant l'une par l'autre, on a l'équation différentielle de la chaînette

Digitized by Google

$$\frac{dy}{dx}=-\frac{s}{a} \quad ; \qquad (4)$$

de celle-ci on tire

$$a\frac{d^2y}{dx^2}=-\frac{ds}{dx} \quad ; \qquad (5)$$

mais l'expression du rayon de courbure est

$$R=\frac{\left(\frac{ds}{dx}\right)^3}{-\frac{d^2y}{dx^2}} \quad ;$$

mettant dans cette expression, pour $\frac{d^2y}{dx^2}$, sa valeur (5), il viendra

$$R=a\left(\frac{ds}{dx}\right)^2=\frac{t^2}{a}=\frac{a^2+s^2}{a}.$$

Ainsi, l'équation de la chaînette en s et R, sera

$$aR=a^2+s^2 \quad ;$$

si l'on prend sur cette courbe un point (s', R'), les équations du problème seront

$$aR'=a^2+s'^2 \quad ,$$

$$\frac{ds}{R}=\frac{ds'}{R'} \quad ,$$

$$R=R'\mp r \quad ,$$

$$adR'=2s'ds' \quad ,$$

$$dR=dr' \quad ,$$

et l'on en déduira

$$\frac{ds}{R}=\frac{adR}{2(R\pm r)\sqrt{a(R\pm r-a)}} \quad ,$$

Digitized by Google

d'où en intégrant

$$s = \sqrt{a(R \pm r - a)} \mp r \operatorname{Arc}\left(\text{Tang.} = \frac{\sqrt{a(R \pm r - a)}}{a}\right) + \text{Cons}$$

équation de la trajectoire.

En traitant l'équation (6) comme nous l'avons fait par rapport aux équations correspondantes dans les cas précédents, on arrivera à l'équation différentielle seconde de la courbe en coordonnées rectangulaires.

Nous ferons remarquer, en terminant, que les calculs précédents donnent une solution fort simple du problème général que voici :

Etant donné sur un plan une courbe quelconque et un point, faire passer par ce point une autre courbe parallèle à la première.

Solution. Menez par le point donné une tangente à la développée de la courbe donnée ; considérez cette tangente comme le prolongement d'un fil flexible et inextensible, enroulé sur la développée ; puis, ployez ce fil sur la développée ou déployez-le, son extrémité décrira la parallèle demandée. Si le point de tangence laisse d'un même côté la courbe donnée et sa parallèle, le parallélisme sera direct ; si le point de tangence est situé entre les deux courbes, le parallélisme sera inverse. Ainsi, pour que deux courbes soient parallèles, il est nécessaire et il suffit qu'elles soient issues de la même développée.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT EN FORME DE PROGRAMME PRÉSENTÉ

Par M. le Capitaine B. BERNARD.

Séance du Samedi 4 mars 1843.

MESSIEURS,

1. Considérations générales.

LES hommes studieux ont besoin d'un but déterminé pour maintenir en eux la véritable ardeur de l'étude ; il leur est nécessaire de se trouver placés dans des circonstances où leurs idées puissent être fécondées par celles de collaborateurs dont les travaux intellectuels augmentent sans cesse, si je puis m'exprimer ainsi, le champ illimité des connaissances humaines, à la disposition de tous, sous le rapport des généralités, mais qu'il n'est permis à chacun d'aborder que par quelques-unes de leurs nombreuses subdivisions.

Tel est l'esprit des institutions académiques, telle est, Messieurs, la position que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder au milieu de vous ; je vous en remercie bien sincèrement, et je tâcherai de la justifier.

Mille causes diverses, indépendantes de notre volonté, et particulièrement la profession que nous avons le plus long-temps exercée, déterminent dans une réunion scientifique, complexe, notre direction vers une spécialité d'étude ; voilà les raisons qui m'engageront à m'occuper de questions relatives aux sciences exactes, et surtout de l'application de ces questions aux usages ordinaires de la vie.

C'est surtout sur les applications les plus simples que j'aurai à vous entretenir, toutes les fois que la durée

Digitized by Google

des séances le permettra; c'est à populariser des principes trop peu répandus, que je mettrai mes efforts; c'est en puisant dans mes souvenirs pour me rendre compte des difficultés d'étude que je rencontrai autrefois dans les écoles de services publics, que je parviendrai, j'espère, à présenter des méthodes qui en faciliteront l'entrée à la jeunesse de notre localité.

Quelque modeste que paraisse cette tâche, je ne m'en suis point, Messieurs, dissimulé les difficultés, je n'ignore pas les écueils que je pourrais rencontrer, et peut-être, par-là même, parviendrai-je à les éviter; aussi vous m'approuverez sans doute, si je vous épargne dans mes comptes-rendus ce que l'on appelle le discours académique pris en mauvaise part; je n'oublierai pas qu'en abordant certains points de sciences, il faut dépouiller la discussion de certaines locutions nuisibles à la clarté; d'autre part, j'aborderai largement certaines parties, et j'en tracerai le canevas avec assez de clarté, pour éviter le reproche de ne présenter que des fragments incorrects, ou des idées purement systématiques, propres à fatiguer sans résultat votre attention.

En attendant, Messieurs, que je puisse réaliser les intentions que j'ai l'honneur de vous exprimer, j'ai pensé qu'il serait utile de vous faire connaître, au moins approximativement, le programme que je me suis tracé.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ART DU DESSIN.

2. Programme de questions à traiter. Art du dessin.

1.° De l'art du dessin, de son extension, de ses subdivisions appliquées à l'industrie, aux services particuliers, aux services publics; — de son utilité dans des spécialités déterminées pour les différentes positions sociales; — du dessin comme art de pur agrément; —

Digitized by Google

examen de cet art lorsqu'il est élevé à celui de la peinture, pour consacrer des souvenirs individuels ou rappeler des faits historiques.

Rectification des expressions dessin linéaire et dessin pittoresque, à remplacer par celles plus exactes de dessin de précision ou dessin descriptif, et par celle de dessin de pure imitation perspective.

Des différents modes de dessin de précision; — mode d'enseignement vicieux, du dessin d'imitation perspective; nécessité de rendre moins exclusive la méthode, en usage maintenant, de n'employer que le crayon noir pour la pose des ombres; inconvénients de l'estompe; abus singulier que l'on fait de l'étude des formes humaines dans les écoles publiques.

Nécessité de rendre les leçons de dessin plus orales, plus explicatives qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Du dessin de précision, art du trait ou du tracé tel que l'entendent les maîtres-ouvriers charpentiers, maçons ou menuisiers, privés d'instruction mathématique.

Etude du dessin de projection, appliqué aux cinq corps réguliers, comme introduction à toute espèce de levé de machines, et particulièrement à l'art de la coupe des pierres et à la charpente.

Explication de ce que l'on entend dans les arts et métiers et les constructions, par

L'art de l'assemblage,
— de l'appareillage,
— de l'ajustage.

3. De l'art de l'assemblage, de l'appareillage et de l'ajustage.

Les exercices pratiques à faire exécuter aux élèves des colléges royaux, simultanément avec l'instruction mathématique correspondante qui leur est donnée.

Digitized by Google

4. Des mots niveler et nivellement

Des mots niveler, nivellement, considérés comme locution française ordinaire, acception très-différente que l'on leur donne mathématiquement et dans les constructions publiques.

De ce que l'on entend par cartes et plans nivelés, de leur utilité.

5. Cartes et plans nivelés, plan de comparaison.

Du plan de comparaison, exposé général des études qui doivent précéder la construction des routes, canaux et des chemins de fer.

6. Du jaugeage des eaux, suppression du pouce fontainier.

Jaugeage des eaux; nécessité indispensable de supprimer désormais, dans l'évaluation du produit des eaux, l'unité désignée sous le nom de pouce fontainier, environ treize à quatorze litres, unité en discordance avec la théorie et la pratique du mesurage, en opposition avec le nom de la chose désignée, qui n'est ni un pouce linéaire, ni un pouce en superficie, et pas davantage un pouce cubique, mais une unité difficultueuse pour le calcul, les considérations physiques et inintelligibles pour la publicité.

Nous nous appuyerons, pour cette réforme importante, sur l'autorité de M. Bossut, professeur de MM. les ingénieurs à l'ancienne école de Mézières, sur celle de Bélidor, du Mémorial de l'officier du génie, et enfin de M. Prony, le doyen des ingénieurs des ponts et chaussées, qui, tous, ont proposé de substituer à la singulière évaluation du pouce fontainier, celle réelle du volume en décimètre cube ou litre, en prenant par suite le mètre cube comme unité multiple.

7. Exploration souterraine de la Fontaine de Nimes.

EXPLORATION SOUTERRAINE DE LA FONTAINE DE NIMES.

En 1839, — plans nivelés de la partie sous-marine, relief explicatif à l'appui, observations successives pendant les années 1840, 1841, 1842.

Digitized by Google

Utilité des plans et du relief pour la discussion de projets ultérieurs relatifs à la Fontaine de Nimes, suivant que ces projets seront plus ou moins liés à celui de l'arrivée des eaux par une autre voie ; appel à l'autorité municipale pour conserver au moins et utiliser ensuite la machine à vapeur qui a été d'un si grand secours à la ville de Nimes en 1839.

EXPLORATION DE L'AQUEDUC DU PONT DU GARD.

8. Exploration de l'aqueduc du Pont du Gard.

Depuis le Pont du Gard jusqu'à Nimes, par MM. Benjamin Valz, Teissier, Pelet, Liotard et Bernard; carte détaillée du cours de cet aqueduc et du terrain latéral adjacent dans un rayon de 1,000 à 1,500 mètres, avec les cotes de nivellement et le figuré des ondulations du terrain.

Je m'arrête pour le moment dans cette énonciation, me réservant de traiter plus tard, si le temps me le permet, beaucoup d'autres questions simples en apparence, mais d'une difficile application ; malgré l'embarras du choix, nous signalerons la question d'alignement des villes, l'écoulement des eaux pluviales, d'après le nivellement des rues et places à conserver ou à rectifier.—La bonne disposition des grandes communications à établir et à proposer et à préparer de longue main dans une ville, eu égard à sa position topographique, à ses anciennes et à ses nouvelles voies de communications extérieures.

9. Question de l'arrivée des eaux.

Enfin, Messieurs, une question d'un grand intérêt pour tous les citoyens de notre cité, sans exception de position sociale, est celle de l'arrivée des eaux ; c'est dans le sein de l'Académie que l'idée en a été émise par un de ses membres, M. Benjamin Valz ; c'est à l'Académie et à ses membres à fixer leur studieuse attention sur une discussion où certainement ils doivent avoir une large part.

Digitized by Google

NOTES GÉORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES PENDANT L'ANNÉE 1842.

Par M. le Baron C.les D'HOMBRES.

Une éclipse totale de soleil est un de ces phénomènes qui se présentent rarement, et qui suffisent pour rappeler long-temps le souvenir de l'année dans laquelle ils ont eu lieu. Celle du 8 juillet dernier a rendu cette année mémorable.

Nous avons eu également à noter deux météores fort rares : le premier, sans exemple pour ce pays, est la neige au mois d'avril ; le second est un phénomène lumineux dont nous avons été témoin, et que nous avons cru assez intéressant pour devoir en dire un mot ici.

Le 3 juin, à 9 heures et demie du soir, une vive clarté brilla tout à coup dans les cieux ; elle était due à un corps lumineux de forme ovoïde allongée, qui, rapide, courut, en suivant une ligne inclinée, de l'est vers l'ouest, et disparut derrière les montagnes qui bornent notre horizon, laissant après lui une trace lumineuse pétillante, qui s'éteignit peu à peu. Ce bolide, dont plusieurs personnes furent témoins à Alais, fut également remarqué dans la Lozère, dans l'Ardèche, à Nimes, au Vigan, etc.

Considérée sous le rapport de sa constitution météorologique, l'année 1842 ne s'écarte pas sensiblement des moyennes obtenues. La marche de mes instruments a été régulière, leurs oscillations graduelles, et nous n'avons pas éprouvé de ces grandes secousses atmosphériques que le baromètre représente par des variations brusques ou extraordinaires. La seule un peu sensible

Digitized by Google

que j'ai observée, est un abaissement de 9,54 millimètres, arrivé le 24 février.

La moyenne barométrique s'écarte cette année du principe reconnu, qu'elle est la plus basse au printemps et la plus élevée en été. Je trouve :

Printemps.	748,25 mill.	Baromètre de Fortin à zéro.
Été.	749,21	
Automne	746,45	
Hiver.	752,30	

Les variations accidentelles s'en écartent également.
Le maximum a été, le 12 février, = 764,01 mill.
Le minimum a été, le 19 octobre, = 733,21

La différence entre ces extrêmes. = 30,80 mill.

Elle est moindre que la différence moyenne de nos observations depuis 1802 = 38,41 mill.

Je trouve, pour les variations diurnes, l'abaissemen t du jour plus considérable que l'ascension du soir; ce qui est conforme au principe du B.n Ramond.

Ainsi, m étant la hauteur du baromètre à midi, j'ai :

Le matin,	$= m +$	0,49 mill.
A midi,	$= m$	
Après midi,	$= m -$	0,36
Le soir,	$= m +$	0,34
L'abaissement du jour	=	0,85 mill.
L'ascension du soir	=	0,70

L'hiver n'a pas été aussi rigoureux qu'on a bien voulu le prétendre ; nous avons eu, à la vérité, plusieurs jours consécutifs de gelées; les froids nous étaient d'autant plus sensibles, qu'ils succédaient à une température fort douce, et que les vents du nord, refroidis par les neiges qu'ils traversaient en nous arrivant, nous les rendaient encore plus vifs et plus piquants.

Digitized by Google

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, la neige couvrit nos campagnes à la hauteur de 0,18 centimètres. Le 8, elle n'était pas encore fondue ; il tomba une seconde fois de la neige, et elle persista jusqu'au 14 de ce mois. Le 13, un vent d'ouest commença à la fondre, et, dans la nuit, une forte pluie qui survint acheva de la faire disparaître; avec elle disparurent aussi les froids. Nous eûmes encore quelques gelées, mais très-faibles ; il tomba un peu de neige, mais elle fondit dans la journée. En février, le thermomètre ne descendit pas au-dessous de zéro, et il monta fréquemment à 12°, 12°,50, et même une fois à 12°,80. Ainsi, à proprement parler, les froids n'ont duré que quatorze jours.

Dans les trois premiers mois de 1842, le thermomètre a donné :

Maximum = + 20°,50 le 18 mars.
Minimum = — 6°,50 le 13 janvier.
Medium = + 9°,67

Cette moyenne, 9°,67, est au-dessus de celle déduite de 40 ans d'observations.

Le printemps a été humide, pluvieux. Dans le mois d'avril seul, il est tombé 208 millimètres d'eau, savoir: 114,75 millimètres de jour, en huit fois, et 93,25 millimètres de nuit, en dix fois. C'est beaucoup plus qu'année moyenne.

La température douce de ce mois, et les pluies, presque journalières, nous faisaient espérer de belles récoltes ; tout poussait, et déjà, dès les premiers jours d'avril, dans les endroits les mieux abrités, la feuille des mûriers était épanouie. Encouragés par cette apparence du beau temps, plusieurs propriétaires avaient mis à éclore la graine des vers-à-soie. Les gelées blanches des 5, 10 et 11 avril dérangèrent un peu leurs calculs, et emportèrent la feuille dans les terrains bas et acqueux.

Digitized by Google

Cependant on espérait encore, lorsque la neige, qui survint le 12 matin, fit craindre que la récolte des vers-à-soie ne fût perdue. La neige dura depuis quatre heures du matin jusqu'à quatre heures du soir avec une égale violence. Il est rare, même en hiver, qu'elle tombe en flocons si épais et si serrés, et qu'on en ait en un jour 40 centimètres sur la terre.

Les arbres à fruits, les arbres verts, les oliviers surtout, eurent grandement à souffrir de l'effet de la neige. Retenue par leurs rameaux, elle pesait sur les branches, les pliait et les faisait rompre sous le poids.

Elle fut également préjudiciable à nos fourrages, arrêta leur développement, leur croissance ; les foins restèrent bas et donnèrent un tiers de moins. Le 13, la neige commença à fondre, et, le 16, elle avait entièrement disparu.

Dès le lendemain, la température s'éleva, le thermomètre monta sensiblement d'un jour à l'autre, la chaleur revint, et la végétation, qui s'était un moment assoupie, se réveilla plus forte et plus active : les arbres se couvrirent de feuilles, les mûriers développèrent de nouveaux bourgeons et rendirent beaucoup.

Le mois de mai donna 103,75 millimètres de pluie en six jours. Il plut sept fois en juin, quatre en juillet, trois en août. Ces derniers mois en produisirent 150,85 millimètres. Quoique humectée par les pluies, la terre était promptement desséchée par les gros vents qui régnèrent en été et par l'ardeur du soleil, qui, sans être aussi forte que nous l'avons déjà observée, fut plus soutenue. Aussi, la moyenne de l'été est au-dessus de celle qui est déduite de trente-neuf ans d'observations.

Digitized by Google

	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	ÉTÉ.
Moyenne de 39 ans.	23°,51	25°,46	25°,00	24°,66
Moyenne de 1842.	25°,60	26°,37	26°,67	26°,21
DIFFÉRENCE. . . .	2°,09	0°,91	1°,67	1°,55

Nous retrouvons, cette année, un fait que mon père a déjà cité comme remarquable : le mois de juin est celui qui s'est écarté le plus de la température moyenne.

La récolte des blés a été moins abondante que l'année dernière; elle a offert cependant de beaux résultats. Les pluies de la fin d'août et du commencement de septembre firent grand bien aux châtaigniers, qui ont donné une récolte au-dessus de la moyenne. Celles d'automne furent favorables aux mûriers, aux pommes de terre, aux légumes tardifs. Il a plu sept fois en septembre, et j'ai mesuré 129,50 millimètres d'eau. Il en est tombé cinq fois en octobre, cinq fois en novembre et six fois en décembre. Ces trois derniers mois ont fourni 213,50 millimètres. La quantité d'eau tombée en 1842 est de 938,35 millimètres, quantité qui approche beaucoup de la moyenne annuelle.

Alais, le 1.er janvier 1842.

OBSERVATIONS GEORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A ALAIS EN 1843.

Par M. le Baron C.l.s D'HOMBRES.

Les résultats des observations météorologiques ne présentent rien d'extraordinaire cette année. Je n'ai pas

Digitized by Google

à signaler des variations brusques dans la marche du baromètre ; sa colonne n'a subi ni abaissement, ni ascensions notables ; ses oscillations ont été graduelles.

Sa plus grande élévation a été 762,35 mill. le 14 déc.bre Il descendit, le 28 février, à 724,20 mill. Ainsi, il a parcouru 38,15 millimètres de son échelle. C'est, à peu de chose près, la moyenne des variations de cet instrument à notre station.

La température moyenne, la quantité d'eau tombée dans l'année, ne s'écartent pas sensiblement des moyennes de quarante ans. Cependant, 1843 peut être compté au nombre des années extraordinaires, par ses effets désastreux pour l'agriculture.

Les variations diurnes sont, on le sait, un moyen à peu près certain pour présager les changements de temps. La colonne de mercure doit se soutenir plus haute le matin qu'à midi, le soir un peu plus haut que le matin, et vers les trois heures et demie de l'après-midi, au-dessous de la hauteur du milieu du jour.

Cette année, ce principe n'a pas reçu son application dans les mois de février, août, septembre et octobre.

En février, la hauteur moyenne du baromètre à zéro est 739,44 millimètres à midi ; cette hauteur est la même le soir.

En août, la moyenne du soir est de 0,23 millimètres moindre que celle de midi.

En septembre, cette différence en moins est de 0,06 millimètres.

Enfin, en octobre, je trouve la hauteur du soir de 0,17 millimètres au-dessous de celle de midi.

Pour la moyenne de l'année, m étant la hauteur du baromètre à midi, je trouve :

Digitized by Google

Le matin, $= m + 0{,}49$ mill.
Midi, $= m$
L'après-midi, $= m - 0{,}55$
Le soir, $= m + 0{,}39$

L'abaissement du jour est donc. . . . . 1,04 mill.
L'ascension du soir 0,94

Ce qui est contraire au principe reconnu, que l'ascension du soir est plus considérable que l'abaissement du jour.

Mon tableau présente quarante-quatre jours de gelées et gelées blanches. Malgré cette apparence de froid, l'hiver a été tempéré; le thermomètre n'est descendu qu'à — 2°,10, et je l'ai vu à + 20° en janvier. La moyenne de l'hiver est, pour Alais, 6°,96. Cette année, elle a été 8°,62, c'est-à-dire, 1°66 de plus que la température moyenne de cette saison.

La température de l'hiver, les pluies qui avaient humecté la terre, favorisèrent la végétation; tout poussa de bonne heure. Dans le mois de février, beaucoup d'arbres avaient de jeunes feuilles. Mars nous ramena les froids et suspendit la végétation. Le thermomètre descendit à — 2°. Ce retour des froids n'est pas rare à cette époque. La Lozère est encore couverte de neige. Les vents du nord, fréquents en mars, se refroidissent en traversant ces montagnes, et nous amènent souvent des gelées. Cette année, elles ont été faibles et n'ont pas causé de mal.

La température s'éleva rapidement au commencement d'avril, mais ce ne fut pas de durée : les gelées blanches des 11 et 12 compromirent nos récoltes, ternirent les feuilles de mûriers et les jeunes pousses des vignes dans plusieurs localités; les fruits coulèrent, les fourrages furent arrêtés dans leur croissance, et les céréales eurent également à souffrir de ces mauvais jours.

Digitized by Google

Disons-le cependant, ils ne furent pas les seules causes de nos mauvaises récoltes : les pluies de mai paraissent avoir eu une grande part à nos pertes. Ce mois a donné 142,70 millimètres de pluie. C'est deux fois plus qu'il n'en tombe terme moyen.

J'attribue à l'humidité prolongée pendant nos éducations, la grasserie, la jaunisse, la muscardine qui ont désolé nos ateliers. Ce sont les pluies de mai qui ont contrarié la floraison des céréales, favorisé les mauvaises herbes, rendu nos blés peu productifs et chargés de mauvais grains. Les mêmes causes ont porté préjudice aux vignes, aux châtaigniers, dont la récolte a été fort médiocre, comme celle des olives.

J'ai noté treize jours de pluie pendant les mois de juin, juillet, août, et mesuré 94,50 millimètres d'eau. Ce sont les deux tiers de ce que donnent annuellement ces trois mois d'été. Cependant, comme le printemps avait été fort pluvieux, la terre n'a pas souffert de la sécheresse. Cette petite quantité de pluie a suffi pour entretenir la fraîcheur et la végétation ; mais, au mois d'août, les sources avaient baissé considérablement. L'eau devint rare, nos puits n'en fournissaient plus assez pour les besoins journaliers.

Il plut beaucoup en septembre ; plusieurs pays furent désolés par les inondations. Notre rivière grossit à plusieurs reprises, mais, plus heureux que nos voisins, elle ne nous causa pas des dommages très-notables.

Les pluies, qui continuèrent en octobre, contrarièrent les vendanges. En novembre, elles nuisirent à la dessication des *ramas* des feuilles de mûriers, que nous conservons pour nourrir nos bestiaux pendant les mauvais jours d'hiver. Elles retardèrent les labours, noyèrent dans beaucoup de champs les blés qui avaient été semés de bonne heure, et firent prolonger les semences.

Digitized by Google

Décembre a été extraordinairement beau et très-favorable aux agriculteurs ; nous n'avons pas eu un seul jour de pluie ; la température a été douce, quoique le jour le plus froid de l'année (— 2°) se trouve dans ce mois. Les blés tard semés ont eu le temps de germer, et sont maintenant assez forts pour résister aux pluies, aux gelées, si elles surviennent en janvier.

St-Hippolyte, le 31 décembre 1843.

DES NOUVELLES MÉTHODES SÉRICICOLES, ET DES PETITES ÉDUCATIONS DE VERS A SOIE.

Par M. G. DE LABAUME.

Le seul moyen rationnel de développer l'industrie sériciicole, qui, jusqu'à aujourd'hui, répand l'aisance et le bien-être partout où elle fleurit, c'est d'encourager les petites éducations de vers à soie. Leur multiplication à l'infini est, selon nous, la seule base solide sur laquelle il soit possible d'édifier la prospérité de cette industrie. Elle ne sera réellement acquise qu'au pays qui l'aura vue se répandre parmi le peuple.

De grandes chambrées n'augmenteront pas la richesse publique autant que ce que pourraient le croire ceux qui en calculent le produit net d'après ce qu'ils ont recueilli dans leurs essais en miniature. La récolte en ce genre est moins proportionnelle à la quantité de graines soumises à l'incubation, ou même à la quantité de feuilles consommées, qu'à l'espace que les vers ont occupé, et aux soins minutieux dont ils ont pu être l'objet. On peut appliquer à ce produit ce qu'on dit avec tant de raison à propos des céréales, que la moisson n'est

Digitized by Google

		NOMBRE DE JOURS								
)	NO	Beaux.	Nuageux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Grêle.	Vent.	Glace.	Gelées blanches.
»	»	18	5	8	2	5	»	6	28	4
»	»	13	8	7	4	»	2	6	8	6
1	5	12	15	4	»	»	»	12	»	3
»	6	7	15	8	12	1	»	3	4	3
»	4	7	18	5	6	»	»	10	»	»
»	»	16	10	4	7	»	4	9	»	»
1	1	19	7	5	4	»	»	6	»	»
1	5	17	12	2	3	»	»	6	»	»
»	5	13	11	6	7	»	1	9	»	»
»	»	17	7	7	5	»	»	9	5	5
.	11	10	8	12	5	»	»	6	6	1
.	6	14	9	8	6	»	»	1	6	11
3	43	163	125	66	61	6	7	83	57	33

Digitized by Google

Digitized by Google

Le B.on Ch.les d'Houd

MOIS.	ÈTRE. E	S	SO	O	NO	Beaux.
Janvier..	»	1	»	»	4	20
Février..	4	12	»	»	5	5
Mars.....	»	12	»	»	2	15
Avril.....	»	5	»	»	4	11
Mai.....	»	7	2	»	1	11
Juin.....	»	10	»	»	3	13
Juillet...	»	6	»	»	9	15
Août.....	1	10	»	»	7	17
Septembr	4	6	»	»	1	17
Octobre..	1	8	»	»	4	10
Novembr	3	7	»	3	5	16
Décembre	»	2	»	»	3	20
ANNÉE.	13	86	2	3	48	170

Digitized by Google

Digitized by Google

pas en raison de la semence, mais en raison de la fumure, et que bien souvent plus on sème, moins on récolte.

Les vers à soie isolés sont doués d'une étonnante vitalité ; ils résistent à tout, même aux caprices des enfants, qui réussissent toujours lorsqu'ils s'amusent à élever quelques-uns de ces insectes. Mais, dès qu'on les réunit en grand nombre, ils deviennent d'une délicatesse extrême, et n'ont plus aucune vigueur à opposer aux funestes maladies que leur agglomération fait naître.

L'air respiré un certain nombre de fois devenant impropre à alimenter la respiration, beaucoup d'animaux ne sont jamais long-temps renfermés dans le même local, sans de graves inconvénients pour eux-mêmes. Aussi les chimistes doivent-ils détester comme meurtrier le talent qui tient réuni, dans une salle de spectacle par exemple, un si grand nombre d'êtres vivants, lorsque, outre la carbonisation de l'air que l'analyse leur démontre, ils sont amenés à penser à toutes les molécules morbides que tant de gens sont venus ajouter à l'action délétère qu'exerce la respiration seule de l'homme bien portant.

Non-seulement, comme l'homme et tous les autres animaux, les vers à soie vicient l'air qu'ils respirent, mais ils émettent en outre continuellement, par leur transpiration, une énorme quantité d'ammoniaque provenant de la feuille très-riche en azote, dont ils se nourrissent, et qui augmente le mal produit par le mécanisme de la respiration. Combien de miasmes mortels ne doit donc pas contenir une magnanerie bien peuplée, même en laissant à l'écart leur foyer le plus actif, celui qui provient de l'accumulation des litières ?

De ces prémisses seules nous ne serions cependant pas encore admis à conclure *la nécessité* des petites éduca-

Digitized by Google

tions; car la nouvelle école nous répondra que, les frais de construction et autres devenant par-là bien plus considérables pour élever la même quantité de vers, on ne doit recourir à ce moyen que lorsqu'il y a impossibilité de faire autrement; que, jusqu'à présent, nos observations prouveraient seulement *la nécessité* de recourir à *la ventilation forcée*, qui saura bien rendre *salubre* une magnanerie infectée par la respiration et les exhalaisons d'un très-grand nombre de vers.

Nous ne ferons pas à *la ventilation forcée* l'injure de la comparer à tous ces réactifs chimiques, employés à purifier l'atmosphère d'un atelier, non sans quelque danger pour ses habitants; nous la comparerons moins encore à ces parfums, à ces palliatifs, etc., qui, pour la satisfaction de l'odorat, loin d'ajouter à la pureté de l'air de la magnanerie, augmentent encore son insalubrité; mais nous lui demanderons, avec tous les ménagements en usage envers des personnes que l'on serait désolé de blesser, si elle a bien tenu, surtout dans les grandes chambrées, toutes les promesses que l'on nous avait faites en son nom? Cette question, que les rapports officiels, régulièrement insérés dans les annales sériciccoles, ne permettraient pas même de poser, est résolue d'une manière beaucoup moins affirmative par la pratique.

Le chiffre qui règne aujourd'hui sur toutes choses en souverain absolu, n'admet, dit-on, aucune objection au simple calcul suivant : « un tarare avec des ailes de « *tant* de centimètres de surface, faisant *tant* de tours « par seconde, jettera dehors, dans *tant* de minutes, « tous les mètres cubes d'air qui remplissent le local à « ventiler, et le purgera ainsi complètement de son at- « mosphère viciée. » — Il semble, en effet, qu'il serait impossible d'admettre la moindre contradiction à un pareil raisonnement, même de la part de ceux qui, se

Digitized by Google

trouvant au milieu de la magnanerie ventilée, ne s'apercevraient d'aucun effet de ladite ventilation. Ne pourrait-on pas, cependant, se hasarder à répondre que, le débit du tarare une fois connu, il est, sans aucun doute, facile de déclarer avec certitude dans quel intervalle de temps il aurait extrait un certain volume d'air d'un récipient hermétiquement fermé à tout accès extérieur, comme la cloche d'une machine pneumatique ; mais que, dans un grand appartement pourvu de beaucoup de portes et de fenêtres, les choses ne doivent pas se passer absolument de la même manière. Il s'introduit instantanément par les fissures autant d'air qu'on en expulse par le tarare, et rien n'a encore prouvé jusqu'à l'évidence qu'il ne s'établisse dans les passages un courant allant directement des ouvertures de l'appartement aux orifices des gaînes, de manière à ce que la colonne d'air, qui entre par la porte, sorte par le tarare, en n'entraînant dans sa promenade que quelques molécules de l'air vicié renfermé entre les tables, qui consentent à prendre part à ce salutaire exercice.

J'ai bien entendu parler d'un essai fait à Lavaur, duquel il serait possible de conclure, que la ventilation forcée se conforme aux instructions dans sa manière d'agir; mais il serait nécessaire de connaître exactement toutes les circonstances de cette expérience, que je n'ai pas d'ailleurs l'intention de contester, me bornant à déclarer que, dans toutes celles auxquelles j'ai assisté, je n'ai rien vu qui soit positivement contraire à l'hypothèse que je viens de me permettre. L'appareil *Vasseur*, combiné avec la *ventilation Darcet*, me paraîtrait seul garantir parfaitement le renouvellement complet de l'atmosphère d'un atelier, si cet appareil, fort ingénieux, présentait toute la solidité et la commodité qui lui manquent dans son état actuel, pour être adopté par la pra-

Digitized by Google

tique. Quant à la ventilation horizontale, la ventila
à bras d'hommes avec l'éventail chinois, l'inclina
des tables, etc., toutes choses dont on a beaucoup pa
j'estime qu'*en l'état* il n'y a rien à en dire jusqu'à
ample informé.

Ces observations n'autoriseront personne, je l'esp
à me ranger sans rémission parmi ces crétins agric
que le progrès rencontre toujours comme des bo
plantées au milieu de son chemin; l'accusation se
d'ailleurs d'autant plus mal fondée, qu'il ne s'est p
depuis plus de quinze ans, produit en agriculture
seule innovation que je ne l'ai examinée d'abord,
diée quand elle m'a paru devoir l'être, essayée qu
j'ai cru qu'elle le méritait. Arrivé à cette époque d
vie, où chercher à s'instruire est le plus vif plaisir
nous reste, les méthodes nouvelles ne pouvaient
contrer en moi un ennemi décidé à les juger sans
connaître; aussi en ai-je étudié les procédés avec
l'intérêt et toute l'attention dont je suis capable; a
ai-je reconnu avec empressement tout ce qu'elles on
bon et de réellement utile; je ne me récrie que lors
j'en vois exagérer la portée; lorsque, dans de bon
intentions, mais sur des données que je crois inexac
on engage des propriétaires un peu aventureux d
d'énormes dépenses, qui ne pourront jamais leur produ
un bénéfice raisonnable.

Cette spéculation, ainsi calculée, me paraît une fau
et une faute, en agriculture, ne s'efface pas seulem
par le repentir; la vie entière d'un cultivateur ne p
souvent suffire à réparer tout le mal qu'un moment d'
traînement lui a causé.

Les délitements fréquents, les filets, le nouveau m
de chauffage, sont d'incontestables améliorations;
principe de la ventilation forcée, appliquée aux magi

Digitized by Google

ne idée heureuse, mais sa mise en œuvre
u encore aux espérances qu'elle avait fait
ire, les gaînes, les cheminées d'appel,
reil ventilateur enfin, me paraît inutile
s éducations, ruineux dans les moyennes,
ɔs les grandes.

s les petites éducations : — Le raisonne-
ntre et la pratique le prouve ; l'espace que
ɔent dans l'appartement, l'air non vicié
nt, les soins presque individuels dont ils
l'objet, présentent toutes les garanties
réussite. Aussi, malgré les calculs actuels
ıt 42,000 œufs dans une once, établissent
ı retirer 42,000 cocons, les séricicoles se-
.fficiles s'ils ne se montraient pas satisfaits
ue produisent les petites éducations, même
ıières.

ans les éducations moyennes : — et il le
:e qu'on ait trouvé un moteur économique
ɔ. Il est, en effet, impossible que les petits
l'on doit raisonnablement attendre d'une
12 à 15 onces, puissent couvrir, avec
ɔn-seulement l'intérêt du capital employé à
ɔn de l'atelier et à l'achat de tous les agrès
t les honoraires d'un régisseur intelligent,
es frais considérables de ventilation par un
·chant nuit et jour presque sans inter-

dans nos grandes chambrées : — je ne crois
ɔin de démontrer cette dernière proposition ;
est jusqu'ici chargée de ce soin. On recon-
:s généralement aujourd'hui que cet appa-
lans nos grands ateliers du midi, toute la
ɑ lui prête. J'ignore, à la vérité, ce qu'on

Digitized by Google

peut attendre du ventilateur à une seule hélice complète de M. de Sabloukoff, lieutenant-général du génie en Russie, et de celui de M. Sochet, ingénieur de la marine, qui est composé d'une roue à palettes obliques et de forme hélicoïdale, dont, à ma connaissance du moins, l'essai n'a pas encore été fait.

Notre raison n'admet donc pas le dogme de l'infaillibilité de l'école moderne, et c'est à notre grande surprise que nous voyons des rapports officiels déclarer *qu'avec les méthodes perfectionnées le succès des éducations de vers à soie est désormais* CERTAIN ! La certitude, hélas! qui, selon le poète, ne réside pas plus dans la raison des hommes que l'onde dans leur main, ne s'est pas mieux fixée dans les magnaneries salubres. Elles n'ont pas encore l'heureux privilége d'être à l'abri des revers, et les membres de la Société d'agriculture du Gard savent que, cette année surtout, nous n'aurions pas à aller chercher bien loin des témoins pour attester cette vérité. Voulant, de bonne foi, réunir toutes les preuves pour ou contre les merveilles annoncées par la nouvelle école, nous avons obtenu de M. le ministre de l'agriculture, qu'il fût fait, sous nos yeux, une expérience complète de son système, par un des élèves les plus anciens et les plus distingués de M. de Beauvais. La magnanerie, parfaitement située, a été construite sur les dessins et sous la direction de la personne que le gouvernement a envoyé pour faire cette éducation modèle; tarare, cheminées d'appel, gaînes, chambre chaude, etc., etc., rien n'y a été oublié, pas même les chemins de fer pour la circulation des doubles échelles destinées au service de l'atelier, et, par une fatalité que l'on ne pourrait, au reste, généraliser sans injustice, la réussite a été moindre que dans la plupart des magnaneries à l'ancien système qui l'environnent. Il ne nous est pas même resté

Digitized by Google

la ressource d'attribuer cet échec au directeur, dont le mérite et le caractère sont appréciés ici par tous ceux qui le connaissent. Aucun de nous n'est donc disposé à croire à l'exactitude parfaite du paragraphe qui le concerne dans le *Compte rendu* annuel de la Société séricicole, duquel il résulterait que son *succès* a été, cette année, semblable à celui des années précédentes [1].

De ce fait, et de quelques autres analogues, il serait absurde sans doute de tirer une conclusion définitive contre les procédés nouveaux, mais nous devons bien être autorisés à en induire qu'on a tort d'imprimer *qu'aujourd'hui, grâces à eux, le succès est devenu certain dans les éducations de vers à soie.*

C'est par des assertions de cette nature, que quelques hommes, justes d'ailleurs, se sont trouvés poussés hors du vrai, et ont été jusqu'à contester les améliorations réelles dans l'art d'élever les vers à soie, qui ont été produites par le zèle et les efforts de la nouvelle école ; on ne se montre quelquefois ingrat pour elle, que parce qu'elle a été trop exigeante en fait de reconnaissance. N'ai-je pas entendu prétendre qu'on ne lui devait rien, parce qu'elle n'a pas encore trouvé le remède contre la muscardine; mais est-il équitable d'oublier que ses con-

[1] « M. Peltzer vous rendra compte, Messieurs, de sa mis-« sion dans le département du Gard. Cette mission n'a pas eu « moins de succès que les précédentes, et les travaux de M. « Peltzer n'auront pas peu contribué à rendre plus populaire « la connaissance des nouvelles méthodes. L'éducation qu'il « était chargé de diriger s'est faite dans un local qui appar-« tient à M. Roche, à Nimes, et sous les auspices de la So-« ciété d'agriculture de Nimes; de pareilles expériences, faites « ainsi publiquement, ne peuvent qu'exercer une haute in-« fluence sur l'avenir de la soie.» (Extrait des *Annales de la Société séricicole;* Compte rendu des travaux de l'année, par M. de Boullenois, secrétaire. Séance du 14 décembre 1842; pag. 24.)

Digitized by Google

seils peuvent nous aider beaucoup à nous en préserver? Croit-on, dès-lors, qu'il soit bien exact de dire que, lorsque le malheureux magnanier, atteint par ce terrible fléau, voit périr sa chambrée au moment où elle allait le payer de toutes ses peines, il ne doit aux nouveaux docteurs que la consolation de savoir que sa ruine provient du développement d'un chryptogâme appelé *botrytis* en langage scientifique, et *champignon* vulgairement parlant?

On se plaint, non sans quelque raison, que, dans une carrière aussi hasardeuse que l'éducation des vers à soie, la nouvelle école ne veuille avouer que des succès, tandis que le public tirerait autant d'instruction de la connaissance des revers, nécessairement éprouvés, et des causes qui les ont produits. Et, dans les relations même de ces succès si constants, on se plaint encore de ne pas trouver tous les documents nécessaires à leur appréciation. On nous dira, par exemple, qu'on a obtenu, aux bergeries de Sénart, 90 kilog. de cocons de 1,000 kilog. de feuilles; c'est certainement annoncer un magnifique résultat dans toutes les hypothèses possibles; mais croit-on qu'il soit indifférent de connaître l'importance de l'éducation qui a pu donner de tels produits? Quel est le magnanier qui trouvera inutile de savoir s'ils proviennent d'un essai de quelques grammes de graine ou d'une chambrée de 40 onces? Quel est l'agriculteur un peu sage qui ne voudra voir exactement à quel prix on les a obtenus?

Les plus pompeuses annonces dans ce genre passent sans examen dans les pays où, il y a quelques jours à peine, le ver à soie était considéré comme une curiosité; mais dans le nôtre où, depuis si long-temps, le mûrier constitue la partie la plus importante des fortunes agricoles, il est tout naturel que l'on ait, sur un

Digitized by Google

pareil sujet, quelques idées acquises qui ne cèdent pas facilement à des assertions contraires. Non pas que MM. les missionnaires séricicoles aient jamais à combattre ici une incrédulité systématique à l'endroit du nouvel évangile qu'ils sont chargés de nous annoncer ; nous leur garantissons, au contraire, d'innombrables disciples, s'ils peuvent orner leurs discours d'un certain nombre de faits avérés venant à l'appui de leurs doctrines. *A fructibus eorum cognoscetis eos*, nous dit l'écriture, et il est, au reste, bien peu de novateurs qui aient été dispensés d'étayer leurs systèmes sur quelques preuves plus ou moins incontestables. En astronomie, par exemple, nous en serions très-certainement encore au vieux système de Ptolémée, si Copernic s'était borné à nous affirmer, sur son honneur, que la terre tourne autour du soleil.

Combien ne nous estimerions-nous pas heureux de nous voir ainsi, un beau jour, convaincus de ce que je lis dans un rapport officiel, « qu'aujourd'hui que des « procédés aussi simples que rationnels permettent de « considérer les produits d'une exploitation séricicole « comme réguliers et assurés, ses bénéfices, quand elle « est dirigée convenablement, s'élèvent en moyenne à » 15 p. 0/0 du capital employé, tous frais compris et « tout amortissement prélevé ! » — Ou bien encore : que le propriétaire d'un feuillage considérable peut, au moyen des nouveaux procédés séricicoles, en retirer 21 fr. par chaque 100 kilog., comme je le vois, à mon grand étonnement, dans le rapport officiel pour le département de la Côte-d'Or !

Après d'aussi exorbitantes évaluations, imprimées en toutes lettres dans les livres de ces Messieurs, que devient l'autorité morale, si nécessaire au succès de leur mission ? C'est alors que l'on en conteste l'utilité ; que l'on

Digitized by Google

va jusqu'à comparer l'idée du gouvernement d'envoyer des Parisiens dans le midi, pour enseigner l'art d'élever des vers à soie, à la prétention que pourrait avoir la Société d'agriculture de Nimes d'expédier un de ses membres en mission scientifique dans le Calvados, pour professer aux Normands la culture du pommier et la fabrication du cidre.

Il y aurait pour la nouvelle école un moyen certain de réduire au silence tous ses détracteurs. Puisqu'elle assure que l'on doit, à l'aide de ses procédés, retirer 15 p. 0/0 du capital employé à une exploitation séricicole, et faire ressortir la feuille de mûrier à 21 fr. les 100 kilog. pour le propriétaire, qu'elle vienne dans ce pays nous prouver tout cela par la pratique, à ses frais, mais aussi à son grand avantage et au nôtre. Nous nous faisons fort de lui procurer à 10 fr. les 100 kilog. des masses de feuilles bien préférables à celles qu'elle évalue à plus du double; nous nous hâterons même de donner à tous le profitable exemple de lui céder, par un bail dont elle fixera la durée, à 10 fr. les 100 kilog., un feuillage de 1,500 à 2,000 quintaux, et de mettre à sa disposition, pendant le même temps et *gratuitement*, des locaux suffisants pour élever 80 ou 90 onces de graines, qu'elle aura la faculté de disposer à la Darcet ou autrement.

Ainsi donc, pour peu qu'elle soit sûre de l'exactitude, seulement approximative, des données qu'elle publie, elle commencera par gagner plus de 100 p. 0/0 sur le prix de la nourriture des vers qu'elle élèvera avec une feuille bien plus soyeuse, sous un climat bien plus favorable, et avec l'aide d'ouvriers bien plus habitués à ce genre de travail; elle gagnera ensuite 15 p. 0/0 net, d'après son compte, d'un capital de 30 à 40,000 fr., consacré à cette exploitation séricicole, et dont on lui

Digitized by Google

abandonne l'usage gratuitement. Voilà, l'on en conviendra, des bénéfices assez engageants, surtout quand ils doivent être accompagnés des bénédictions de chacun de nous, à qui on aura révélé l'existence d'une fortune ignorée.

Beaucoup de propriétaires des arrondissements du Vigan et d'Alais retirent habituellement, il est vrai, de leur feuille 5 fr. et plus du quintal, mais ce n'est certainement pas en se livrant eux-mêmes à de grandes éducations de vers à soie, et leur pratique est précisément un de nos meilleurs arguments en faveur des petites chambrées.

Jusqu'à aujourd'hui, nous devons le dire, dans le Gard et ses environs, l'application des méthodes nouvelles aux grandes éducations n'a pas été aussi heureuse qu'on aurait dû l'espérer d'après le mérite de ceux qui les essayaient, et les assertions si positives de tous les discours séricicoles. Qu'elles parviennent à obtenir quelques cocons de plus avec la même quantité de feuilles, cela paraît vrai pour le plus grand nombre de cas; mais ce n'est là qu'une des données qui concourent à la solution cherchée; pour décider, en pleine connaissance de cause, si l'adoption des méthodes nouvelles dans leur état actuel serait réellement avantageuse à notre pays, il faut encore savoir à quel prix revient cette augmentation, et si le compte final de cette opération se solderait en bénéfice.

En agriculture, succès et revers, tout se résout en écus. — Le progrès doit être une amélioration; l'introduction dans la pratique agricole d'habiles mécanismes, d'ingénieuses inventions, ne constitue donc pas toujours le *progrès*. — Pour le propriétaire de mûriers, comme pour tout autre propriétaire, le *progrès* est l'augmentation de son revenu; or, nous devons déclarer, pour ren-

Digitized by Google

dre hommage à la vérité, que, dans le département du Gard au moins, nous n'en avons point entendu citer encore qui soient redevables au nouvel art séricicole d'un accroissement de cette nature.

Ceux qui nous connaissent, comprendront tout ce que doit nous coûter une énonciation aussi directement contraire à tant d'assertions si positives, émanées de personnes auxquelles nous rendons, d'ailleurs, pleine et entière justice. Elles sont incapables, dans quelque intérêt que ce puisse être, d'altérer en rien la vérité; mais de la réussite d'une éducation de quelques grammes, elles ont tiré la certitude d'un semblable succès pour une éducation de plusieurs livres, et c'est de là qu'est provenue leur erreur. — Conclure du petit au grand n'est pas toujours logique, et moins que jamais dans le sujet qui nous occupe. Les résultats obtenus par elles auraient dû, ce nous semble, les amener seulement à proclamer l'excellence des petites éducations, et non pas à annoncer, d'une manière absolue, de merveilleux produits séricicoles qui ne peuvent supporter l'examen critique des plus simples praticiens. — Nous n'en voudrions, pour preuve, que ce qui vient de se passer, il y a peu de jours encore, entre l'un des meilleurs élèves de M. Beauvais et nous, à l'occasion d'une magnanerie-modèle qu'il s'agissait d'élever dans le département du Gard.

M. Peltzer désirait faire établir, sur ses dessins, aux frais de la Société d'agriculture et du gouvernement, un atelier selon le nouveau système dans lequel il dirigerait l'éducation de vers à soie, qui servirait de type aux magnaniers du pays. — La proposition nous paraissait atteindre un but d'utilité incontestable; mais, avant d'en faire part à nos collègues, nous pensâmes qu'il était convenable de fixer, d'un commun accord, quels seraient approximativement le coût et le produit de cette opéra-

Digitized by Google

tion. On doit, en effet, reconnaître que ce que nous avons besoin d'apprendre, ce n'est pas l'art d'arriver à un résultat pécuniaire négatif, à travers de grandes dépenses et des peines sans nombre; mais le moyen, si désirable, d'augmenter la richesse de chacun, et par conséquent la richesse générale, par une ingénieuse exploitation des ressources agricoles que nous ne savons pas suffisamment employer.

Nous débattîmes d'abord le point de savoir quelle serait l'importance de l'éducation à faire. — Ce ne sera pas une chambrée de quelques grammes qui pourra nous donner d'utiles leçons; la difficulté n'est pas là; le paysan le plus encroûté, la femme la plus ridiculement superstitieuse, réussissent presque toujours une petite éducation. Pour que l'exemple soit profitable, il faut qu'il provienne d'une éducation un peu considérable, de 1,200 grammes (40 onces) par exemple, et c'est à ce chiffre que nous nous arrêtâmes.

Nous prenions donc un local d'une dimension suffisante, que nous supposions déjà construit, et nous cherchions quelle serait la dépense nécessaire pour le convertir en une magnanerie Darcet.

M. Peltzer l'évaluait à.	6,000 fr.
Chambre chaude, calorifère, tuyaux, etc.	600
Gaînes inférieures et supérieures en bois.	1,800
Tarare mis en place.	350
Manége pour le faire mouvoir.	400
600 clayons à 4 fr.	2,400
Dépenses imprévues.	450
	6,000 fr.

M. Peltzer ajoutait, il est vrai, que, dans ce compte comme dans ceux qui vont suivre, il portait la dépense au plus haut; cependant, on peut déjà remarquer que,

Digitized by Google

dans son devis, ne figure pas le prix des filets de papier ou de fil, ce qui est pourtant un article qui ne peut passer inaperçu pour la dépense et pour l'utilité.

40 onces de graines doivent exiger au moins 800 quintaux de feuilles, dont nous fixâmes le prix à 4 fr. Il s'agit d'une éducation à faire dans le département du Gard ; et, si la feuille vaut bien moins à Nimes, un peu moins dans quelques parties de l'arrondissement d'Uzès, elle vaut décidément beaucoup plus dans quelques localités privilégiées du département.

Après avoir longuement discuté les autres frais qu'entraîne une éducation, tels que ramassage de feuilles, main d'œuvre dans l'atelier, combustible, éclairage, mise en jeu du tarare, etc., nous finîmes par fixer à 40 fr. par once, sous le titre de faux frais, tous ces articles de dépense.

Cette évaluation, que je n'acceptai que par déférence, me paraît évidemment inférieure à la dépense que nécessitent les méthodes nouvelles ; j'ai même vu, quelque part, que M. C. Beauvais l'estime entre 40 et 50 fr., et je crois que le dernier chiffre est celui que l'on doit poser le plus souvent. Cet article du devis servira, au reste, de compensation au précédent relatif au prix de la feuille pour les personnes qui le trouveraient un peu élevé.

Quel doit être maintenant le produit d'une éducation pareille ? Ce ne sera pas dans des chambrées de cette importance que l'on espèrera recueillir un cocon par graine, *et même mieux* (ainsi que le disait, emporté par son ardente admiration pour les nouvelles méthodes, un de leurs plus fougueux prosélytes) ; je ne crois pas qu'un agriculteur, connaissant un peu les vers à soie, prétendît aussi approcher des 90 kilog. de cocons par 1,000 kilog. de feuilles consommées, comme on en

Digitized by Google

cite des exemples aux bergeries ; abandonnons la routine en agriculture, mais ne nous jetons pas dans les rêveries. Rentrons dans le vrai, et disons que, lorsque, dans un pareil atelier, on aura recueilli, à l'aide des moyens les plus perfectionnés, de 40 onces de graines, ou, si l'on veut, de 800 quintaux de feuilles, 34 quintaux de cocons, on aura eu une récolte assez belle pour qu'aucun de nous, faiseurs de vers à soie depuis l'enfance, ne voulût la garantir trois ou quatre fois en dix ans. C'est donc une moyenne très-élevée en réalité, que nous avons laissé porter dans le devis de M. Peltzer.

Le prix moyen des cocons fut fixé par nous à 1 fr. 50 c. la livre, 150 fr. 00 c. le quintal ; il pourra, sans doute, être quelquefois plus élevé, mais souvent aussi il le sera moins dans la partie du département du Gard, où la feuille est à 4 fr. 00 c. le quintal ; car, à Alais, à St-Ambroix, dans les Cevennes, les cocons pourront valoir habituellement davantage, mais la feuille s'y vend couramment 5 fr. 00 c. et plus, et, dès lors, nous arriverons exactement au même résultat. Nous avons donc 34 quintaux de cocons valant 5,100 fr. 00 c. à comparer à une dépense de :

1.° Prix d'achat de la feuille. . . .	3,200 fr. 00 c.
2.° Faux frais de l'éducation, à 40 fr. par once.	1,600 fr. 00 c.
3.° L'intérêt à 10 p. 0/0 des 6,000 f. 00 c. employés en objets qui se détériorent chaque année, ci.	600 fr. 00 c.
4.° L'intérêt à 5 p. 0/0 des 10 ou 12,000 fr. 00 c. au moins qu'aura coûté le local dans lequel nous établissons à demeure notre atelier de 40 onces, ci.	500 fr. 00 c.
5.° Valeur de la graine, à 3 fr. 00 c.	

Digitized by Google

D'autre part.	5,900 fr. 00 c.
l'once, ci.	120 fr. 00 c.
Total des frais de toute nature, ci à reporter.	6,020 fr. 00 c.
Total de la recette.	5,100 fr. 00 c.
Reste.	920 fr. 00 c.

Nous avons donc 920 fr. 00 c. de perte pour le magnanier ou pour le propriétaire, qui, trouvant à vendre sa feuille 4 fr. le quintal, a préféré essayer d'en obtenir, au moyen d'une éducation perfectionnée, 11 fr. le quintal, comme on l'imprime dans les *Annales sériciccoles !*

Il est rigoureusement possible que, dans un pays où les cocons se vendront en moyenne 1 fr. 50 c. la livre, un magnanier trouve sa feuille à acheter au prix de 3 fr. 50 c. le quintal; dans ce cas, ce sera 400 fr. à distraire de la somme des frais, pour laquelle il ne restera plus que 5,620 fr.; mais aussi on remarquera que, dans ce chiffre, rien ne figure pour indemnité à la personne, quelle qu'elle soit, qui aura consacré son temps et son industrie à cette éducation. — On peut encore supposer, sans doute, que la récolte dépasse 34 quintaux de cocons, ou bien qu'ils se vendent plus de 150 fr.; mais qui de nous voudrait établir une spéculation raisonnable sur de pareilles éventualités?

Le Pactole, on le voit, ne coule donc pas à pleins bords au milieu des magnaneries salubres ! Et, si nos calculs, à l'exactitude approximative desquels nous croyons qu'on peut ajouter foi, diffèrent aussi énormément de ceux que nous avons cités, c'est parce que l'école parisienne s'est basée sur des études encore incomplètes et sur des faits isolés; c'est parce que, comme nous le disions tout à l'heure, elle a voulu appliquer à de grandes éducations, dont on ne peut se rendre maître

Digitized by Google

qu'avec des frais énormes, les données qu'elle avait recueillies dans des petites, où les moyens qu'elle emploie sont assez proportionnés à l'effet qu'elle doit en attendre. On pourrait être admis à dire que, pour cet objet, la difficulté de réussir croît au moins comme le carré de la quantité de vers à soie à élever, et que, si ce dernier chiffre est augmenté de 4, celui des obstacles à surmonter le sera au moins de 16.

Il y a cependant, me dira-t-on, beaucoup de propriétaires qui font des chambrées de 40 onces, dont ils retirent tous leurs revenus, tandis qu'à mon compte, chaque année devrait, au contraire, élargir la brèche par où s'introduirait, chez eux, la misère. — A cet égard, il faut s'entendre, et remarquer que tout ce que je veux soutenir, c'est que leur feuillage, qu'ils pourraient vendre 3 fr. 50 c., 4 ou 5 fr. peut-être, ne leur revient pas ainsi à 2 fr. 50 c. le quintal. — Exemple ; Faisons pour cela le budget d'un propriétaire de la partie de l'arrondissement d'Uzès, où l'on compte le plus grand nombre de grandes éducations. Le propriétaire donne sa chambrée de 40 onces de graines à un Cevenol, qui se charge de supporter tous les frais qu'elle occasionnera, en retirant seulement les 2/5 du prix de la vente des cocons. — Le propriétaire fournit la graine, la magnanerie avec tous ses agrès, et la feuille nécessaire.

Cette chambrée, faite selon l'ancienne méthode, produira, dans les belles années, de 30 à 32 quintaux de cocons, 25 à 28 dans les années médiocres, et une bien petite quantité dans les mauvaise. Je laisse à l'écart les années calamiteuses et celles où, par extraordinaire, le produit dépassera 32 quintaux de cocons, et je fixe la récolte moyenne à 29 quintaux, que l'on vendra 1 fr. 50 c. la livre. . . . . 4,350 fr.

De là, il faut séparer d'abord la part du

Digitized by Google

magnanier, de l'industriel qui est venu exposer son capital, son temps et ses peines dans cette loterie, où les bons numéros ne sont pas rares, mais qui en présente quelquefois de mauvais. Où en serait-il s'il laissait s'élever même à 40 fr. par once les faux frais qu'il a pris à sa charge? Il ne peut s'en tirer, on le voit, qu'en travaillant de ses mains autant que le plus laborieux ouvrier de son atelier; il ne peut s'en tirer surtout qu'à l'aide de la plus stricte économie, le premier et si souvent le seul bénéfice en agriculture.

Le propriétaire recevra pour sa part . . 2,610 fr.

De là il faudra distraire 1.° le prix d'achat de la graine. 120

2.° L'intérêt à 5 p. 0/0 de la construction du local qui aura coûté, pour les maçon, charpentier, menuisier, serrurier, etc., de 10 à 12,000 fr.; mais, comme l'étagement en est mobile, que cet atelier peut, dans les cas de nécessité, être utilisé pour grenier à foin, nous portons à 400 fr. seulement la somme d'intérêt à supporter par l'éducation. 400

Le mobilier d'une ancienne magnanerie est, assurément, bien simple et fort peu coûteux, cependant je ne crois pas qu'il soit possible de la garnir de montants, traverses, planches, canisses, etc., nécessaires pour 40 onces, à moins d'un millier de francs, dont l'intérêt doit être prélevé à 10 p. 0/0, comme de tout capital qui se détériore par

Digitized by Google

l'usage	100
De la portion du propriétaire, ci. . . .	2,610
Retranchez les frais qu'il supporte. . . .	620
Reste.	1,990 fr.

qui ne payent pas même, à 2 fr. 50 c le quintal, un feuillage dont il aurait assez facilement retiré 3 fr. 50 c. et 4 fr., pour des chambrées de 10 onces, ou même 4 fr. 50 c. et 5 fr., en le vendant à de petits éducateurs.

Ce produit net des grandes chambrées, que ne contestera aucun propriétaire sachant compter de clerc à maître avec ses récoltes, et ne cherchant pas à se faire illusion sur le chiffre de ses revenus, explique suffisamment mes hostilités contre elles. Le raisonnement, et une longue expérience personnelle des éducations de 80 onces et des mécomptes qu'elles procurent, m'autorisent à adresser sur ce sujet quelques conseils de prudence aux agriculteurs, mes bien-aimés confrères.

Au moment où la mévente des boissons va entraîner tant de malheureux vinicoles vers la culture du mûrier, seul produit de nos champs qui ait encore conservé sa valeur, je crois devoir d'abord les engager à se défier des grandes chambrées. Je me hâte de leur signaler l'écueil que j'ai rencontré; je me sens heureux de pouvoir poser un charitable lampion sur la pierre où je me suis heurté.

Je leur dirai ensuite : plantez des mûriers, si vous voulez, puisque cet arbre, béni du ciel, est encore productif; mais je vous invite à la modération en cela comme en toutes choses. Étudiez votre position, les localités qui vous environnent, la nature de vos terrains; voyez quels sont ceux qui paraissent les plus propres à cette culture, et ceux qui admettraient avec avantage

Digitized by Google

des cultures moins hasardeuses, et ne plantez pas indifféremment les uns et les autres, par cela seul que le vent de la mode a tourné aux mûriers.

La surexcitation séricicole, si bruyante, dont nous sommes témoins, est motivée, dit-on, par la patriotique nécessité d'augmenter la richesse de la nation, en l'affranchissant du tribut onéreux qu'elle paye annuellement à l'étranger, pour satisfaire aux besoins de son commerce et de sa consommation. — Mais ne commence-t-on pas à craindre de manquer le but en le dépassant ? Nous produisons, chaque année, pour 150 à 200 millions de soie grège, et le déficit à combler est de 50 et quelquefois de près de 60 millions; or, l'école parisienne prétend avoir démontré *qu'il était facile, à l'aide de ses méthodes*, DE DOUBLER ET DE TRIPLER *le produit des anciennes éducations de vers à soie* (textuel); dès-lors, où est la nécessité de couvrir de mûriers le centre et même le nord de la France, quand nous allons, au moyen des nouveaux procédés seulement, produire pour 600 millions de soie, tandis que le commerce et la consommation n'en demandent tout au plus que 260 ? Dans l'avilissement de ce produit, je vois bien l'appauvrissement prochain du midi de la France, dont le mûrier était maintenant la plus grande ressource ; mais je ne comprends pas, je l'avoue, ce que les départements du centre et du nord vont y gagner.

La concurrence pour cet objet de commerce est tellement active partout, dans l'Europe, dans le Levant, dans l'Amérique, dans l'Inde et dans la Chine, qu'il faut bien s'attendre à ce qu'il ne tarde pas à subir quelque grande dépréciation. Il faut bien prévoir que, lorsque Londres et Lyon pourront s'approvisionner à bon compte à Athènes, à Alexandrie, à New-Yorck, à Calcutta, à Canton, le mûrier en France ne sera pas

Digitized by Google

très-productif. Il cesserait même de l'être, je pense, indépendamment de toute concurrence étrangère, si l'on soignait convenablement tous ceux que l'on a mis en terre depuis quelque temps.

Une note fournie par le vice-président de la Société d'agriculture du département de la Drôme, porte à plus de 3 millions les mûriers plantés à demeure, de 1834 à 1841, dans ce seul département. La Gironde, qui, en 1834, ne comptait pas vingt mille mûriers, en compte, en 1841, d'après le document que je lis, cinq cent mille plantés à demeure, non compris les immenses pépinières que l'on y a récemment établies de toutes parts. Un seul domaine (Arcachon) a planté trois cent mille sujets à demeure, et créé des pépinières pour fournir deux cent cinquante mille plants par année.

Ne doit-on pas craindre que quelques-uns de ces planteurs enthousiastes, qui ont subitement couvert leurs propriétés de mûriers après un essai d'éducation de quelques grammes de graines, n'aient pas, avant cette grande entreprise, suffisamment consulté *leur esprit et leurs forces*. Quelques-uns d'entre eux n'auront-ils pas cédé au désir de figurer sur cette étrange liste, dressée et imprimée par ordre ministériel, *des propriétaires qui se sont* LE PLUS DISTINGUÉS, *dans chaque département, par la plantation de mûriers!!...*

Au reste, comme pour atteindre à la célébrité, cet avantage si désiré aujourd'hui d'être connu de ceux qu'on ne connaît pas, on ne s'est pas souvent contenté d'un aussi innocent piédestal, il faut peut-être s'applaudir de la récente création de la célébrité sériciole, pour succéder à tant d'autres célébrités qui ont fait leur temps. Mais on peut abuser du mûrier comme on a abusé de tant d'autres choses; et, quand je vois que nous commençons par l'enthousiasme, il me semble toujours que,

Digitized by Google

selon nos us et coutumes, nous ne devons pas tarder à arriver à l'aveuglement. Heureusement pour nos planteurs de mûriers, les grandes plantations n'impliquent pas l'indispensable nécessité des grandes éducations, et je crois que, long-temps encore, ceux qui seront placés dans des pays où la population rurale est assez nombreuse, trouveront un intérêt raisonnable des capitaux qu'ils auront ainsi employés; long-temps encore, ces masses de feuilles pourront être, avec avantage, distribuées par petites portions à des cultivateurs, dont la ménagère et les enfants, sans augmentation du local de leur habitation, et presque sans dépenses, se livreront avec bénéfice à l'éducation de quelques grammes d'œufs de vers à soie.

Mais, que feront ces fougueux séricicoles qui, sur le vu de quelques cocons qu'ils avaient obtenus selon toutes les règles de la ventilation forcée, n'ont pas hésité à construire, à grands frais, de gigantesques ateliers, qui représentent pour eux un énorme capital? En supposant même que la soie conservât encore long-temps la valeur qu'une ardente concurrence doit bientôt lui faire perdre, il me paraîtrait bien difficile que de semblables spéculations fussent heureuses. Aussi me devient-il tout à fait impossible de partager l'admiration des néophytes pour cette *superbe* magnanerie de plus de 200 onces, qu'un grand propriétaire vient de construire (dans un département qui, il y a peu de temps encore, ne comptait presque pas au nombre des producteurs de soie), et dont on nous décrit avec complaisance jusques aux moindres détails. Elle est de forme circulaire, et son diamètre a 33,^{m}33 de longueur; le toit est soutenu par vingt colonnes d'ordre dorique, s'élevant depuis le rez-de-chaussée jusqu'à une hauteur de 16,^{m}90. Au centre se trouve une tour qui la dépasse de 4,^{m}87, et qui a un diamètre

Digitized by Google

de 9,m10. Le bas de cette tour est destiné à un frigorifère, le haut contiendra un immense tarare, qui enlèvera rapidement l'air vicié de la magnanerie, et le milieu sera un salon d'observation pour le surveillant. — Cette magnanerie est, en outre, flanquée de quatre tours de 7,m15 de diamètre, destinées à recevoir les vers à soie dans les premiers âges.

Si l'honorable agronome, assez favorisé de la fortune pour n'avoir pas reculé devant d'aussi aventureuses dépenses, parvient, dans les moments de frèze, à éviter toute confusion dans sa Babel séricicole; s'il est possible qu'il surmonte, à l'aide de son vaste tarare, toutes les difficultés qui naissent d'une aussi grande agglomération de vers, et qu'il obtienne, enfin, dans cet atelier-monstre des récoltes avantageuses pour lui, il aura rendu un bien grand service à la partie de l'agriculture qu'il affectionne.

Il n'est pas douteux, en effet, qu'un seul appartement pouvant contenir 200 onces ne soit moins coûteux à construire (colonnes d'ordre dorique à part) que vingt ateliers de 10 onces; qu'il ne soit beaucoup plus économique de n'avoir qu'un seul tarare, un seul foyer de chaleur, etc. Mais, quelque grandes que soient ces dépenses pour les petites éducations, que deviennent-elles en comparaison des chances de non réussite qu'elles évitent? Et, d'ailleurs, trouvera-t-on un emploi suffisamment utile pour ces immenses constructions, au jour, hélas! trop prochain où les cultivateurs de mûriers n'obtiendront du gouvernement que la réponse qu'il se contente de faire aux justes doléances des vinicoles : *Vous avez trop planté, arrachez maintenant?*

A toutes nos observations contre les grandes éducations, nous ajouterons seulement que la nouvelle école devrait bien moins que l'ancienne être favorable aux

Digitized by Google

grands appartements, puisqu'elle adopte un système de nombreuses classifications dans la même chambrée. Le grand talent de nos vieux magnaniers consistait à maintenir égaux tous leurs vers ; aujourd'hui, au contraire, on ne tend à égaliser que les vers de chaque division, et on multiplie ces divisions à l'infini. Le but qu'on se propose est sans doute dans ce cas, et surtout avec les filets, bien facile à atteindre ; mais on devrait, alors, par une conséquence logique de ce système, avoir autant d'appartements séparés que de divisions. Sans cela il arrive que, tandis que la première division est en cocons, la seconde, sa voisine, va monter ; la troisième est à la frèze, et la quatrième dort. L'une demande un air humide, l'autre un air sec, l'autre de la chaleur, et la quatrième du froid, et tout cela dans le même appartement. C'est ainsi que nous avons vu, cette année, dans la magnanerie-modèle de M. Roche, où une éducation de 15 onces était classée en quatre divisions, des vers paresseux cherchant vainement à monter par un temps marin et un calme plat, à côté de cocons faits depuis quatre jours, qui s'opposaient à l'action du tarare. — On dut s'abstenir de cette ventilation forcée, réclamée par la quatrième division, pour ne pas s'exposer à trop dessécher la première.

Nous nous trouvons ainsi ramené à notre thèse, et nous disons : séparez votre chambrée en autant d'appartements que vous avez de divisions ; faites mieux, que chaque division soit confiée, dans son appartement, à un magnanier distinct et indépendant des autres, et devienne une éducation séparée. — Faites mieux encore, et, au lieu de consacrer un capital considérable à de nombreuses constructions qui peuvent un jour rester sans emploi, ne conservez de votre feuillage que ce qui vous est nécessaire pour une éducation de 8 à 10 onces,

Digitized by Google

que vous surveillerez vous-même, et remettez le reste chaque année à de petits propriétaires qui ne feront chacun que 2 ou 3 onces de vers.

C'est en cela que consiste, depuis bien long-temps, l'industrie si lucrative des riches propriétaires de St-Jean-du-Gard et de Valleraugue. A St-Jean, ils vendent leur feuille à de petits cultivateurs qui leur donnent 3 livres et jusqu'à 3 livres 1/4 de cocons pour chaque quintal de feuille. Or, le prix des cocons étant, en moyenne, dans cette localité, de 1 fr. 75 c. la petite livre, le propriétaire retire plus de 5 fr. 50 c. de chaque quintal de feuilles. A Valleraugues, le propriétaire obtient 3 liv. 1/2 et jusqu'à 3 livres 3/4 de cocons pour chaque quintal de feuilles, qu'il se trouve vendre ainsi à plus de 6 fr.

Mais ce ne seront pas de grandes magnaneries, salubres ou non, qui pourraient long-temps donner de pareils prix. — Pour payer habituellement la feuille à ce taux, sans se ruiner, il faut que ces petits cultivateurs n'élèvent que 1, 2 ou 3 onces de graines au plus, dans le séchoir et avec les claies de leurs châtaignes, sans autre feu que celui qui sert à réchauffer leur famille, et sans autre main-d'œuvre que celle de leurs femmes ou de leurs enfants.

Il est nécessaire, sans doute, de se trouver à portée d'une localité assez peuplée pour pouvoir imiter cet exemple; mais nous ne concevons guère la prétention d'élever 200 onces de graines dans un désert. La main-d'œuvre si considérable qu'une pareille éducation nécessite pendant quelques jours seulement, peut difficilement être fournie par une population nomade qu'on appelle au temps voulu. Le moment de presse est aussi court qu'impérieux; et, pour peu que les ouvriers vinssent de loin, comme le secours de Pise ils arriveraient après la

Digitized by Google

bataille; en tout cas, ils mettraient plus de temps à aller et venir, qu'à travailler à votre récolte.

On ne comprend pas, tout d'abord, pourquoi, à St-Jean-du-Gard, Valleraugue, dans les hautes Cevennes, dans tous les pays qu'enrichit le mûrier, les propriétaires, dont l'intelligence en affaires est proverbiale, ne font pas eux-mêmes consommer leur feuille à leur propre bénéfice; comment eux, riches et instruits, abandonnent cette productive et difficile industrie à des paysans ignorants et pauvres; comment ils ne se rendent pas compte de l'avantage qu'ils retireraient, par cela seul qu'ils feraient, en une seule éducation, les 200 onces qui se divisent en 67 dans l'état actuel?

Tout cela me choquait au dernier point, quand je commençai à étudier l'agriculture; mais l'expérience de nos grandes chambrées s'est chargée, depuis lors, de m'en démontrer la raison. — Les choses ne se passent-elles pas presque toujours ainsi dans la pratique de la vie? Combien d'opinions, de coutumes, que dans notre jeunesse nous avons déclarées absurdes, et qui nous le paraissent beaucoup moins, à mesure que nous avançons en âge! Ne finissons-nous pas souvent par être portés à penser qu'elles ont été établies par des hommes qui avaient lu le livre entier de la vie, et qu'elles sont jugées par d'autres qui, malgré tout leur esprit, n'en ont encore parcouru que quelques pages.

L'attention publique, emportée, comme on le dit aujourd'hui, par le progrès général de l'époque, n'est acquise qu'aux novateurs en toutes choses; nous serions donc mal-venu à préconiser la méthode de St-Jean, de Valleraugue, en nous appuyant sur cette vieille idée, que les bonnes vérités sont en général celles qui datent de loin; mais, précisément à cause de son extrême ancienneté, nous pourrions, à l'exemple de tant d'autres,

Digitized by Google

la proposer comme une *innovation ;* et, pour que notre mission ne soit pas absolument dénuée de tous les accessoires nécessaires au succès, nous arborerons devant elle le programme, court et sententieux que voici : « *Grandes filatures, petites magnaneries.* »

Il faut de grandes filatures, dût-on les faire en commun ; non pas qu'en ce genre d'industrie, comme en tout autre, au reste des gérants, des conseils d'administration, des comités de surveillance, puissent facilement se défendre contre l'énergique concurrence d'un établissement dirigé par une seule volonté, éclairée par un intérêt unique ; mais nous croyons que la position isolée d'un petit filateur serait encore plus mauvaise, et qu'il ne tarderait pas à être dévoré par les grands.

Nous ne voyons que des inconvénients, sous tous les rapports, à ce que le magnanier file lui-même les cocons qu'il a produits ; non-seulement il ne peut satisfaire les marchands de soie, qui n'achètent, en général, que des balles de 50 à 60 kilog., bien compactes, bien homogènes, ce qui suppose une récolte de 14 quintaux de cocons et plus ; mais encore, comment, avec son fourneau pour chaque bassine, *sa vireuse* pour chaque tour, pourra-t-il rivaliser d'économie avec les appareils Gensoul, les tours mis en mouvement par la vapeur, etc., et toutes les inventions qui ne peuvent être appliquées qu'à de grands ateliers ?

L'art de la filature est un art tout spécial, que les grands filateurs perfectionnent sans cesse, et pour lequel il n'est pas trop de l'intelligence de tout un homme. Le talent dans cette industrie s'escompte fort cher, et l'on peut rigoureusement dire, tant vaut l'homme, tant vaut la soie. C'est, en effet, sur la réputation de l'établissement, bien plus que sur le vu des ballots qu'on

Digitized by Google

les achète, et qu'on en fixe le prix. De là vient que le filateur qui a conquis une bonne renommée, doit donner la plus grande extension possible à son atelier, afin d'augmenter des produits que, sans grand accroissement de dépenses, il écoulera plus facilement et à de meilleurs prix que ses concurrents.

Mais quels sont ceux de ces motifs que l'on peut invoquer en faveur des grandes magnaneries? On convient que « quelques grammes de graines de vers à soie réus- « siront toujours, dans quelque lieu qu'on les élève, « et quelques moyens que l'on emploie. » Pourquoi, dès lors, vouloir se créer à grands frais des difficultés, pour avoir le plaisir de les combattre, et presque toujours d'être vaincu par elles? Un cultivateur, sa femme et ses enfants, employant chacun quelques minutes de leur journée, élèveront ces quelques grammes dans le logement de la famille, qui consentira, chaque année, à restreindre encore, à cette occasion, la modeste place qu'elle occupe. On pourra disposer ainsi, en faveur du sol qui le rendra avec usure, de l'immense capital qu'il faudrait consacrer à construire de coûteuses magnaneries, destinées tôt ou tard à rester sans emploi.

Le grand éducateur de vers à soie n'a point d'avantage à retirer d'une réputation d'habileté qui n'augmenterait pas d'un centime la valeur de sa récolte; chaque cocon fait son prix, et, si l'on préfère, en général, acheter de grandes chambrées, il faut aussi reconnaître que les petites quantités peuvent s'adresser à un plus grand nombre d'acheteurs. Dans les petites éducations, tout est utilisé, pas une feuille n'est perdue; aussi, tandis que, dans les grandes, il en faut plus de 20 quintaux pour nourrir une once de graines, qui ne produit, en moyenne, que 72 livres de cocons, 18 quintaux suffisent, et au delà, dans les petites, pour

Digitized by Google

nourrir la même quantité, qui produit un quintal de cocons, et quelquefois davantage. En d'autres termes, tandis que dans les grandes il faut consacrer près de 28 quintaux de feuilles à obtenir un quintal de cocons, cette récolte est le produit de 18 quintaux, au plus, dans les petites.

Diviser les grandes chambrées en petites éducations, tel doit donc être le premier progrès sériciole à réaliser. Par ce moyen, on augmentera la production de la soie en France, sans qu'il devienne nécessaire d'augmenter notre feuillage, et par conséquent nos frais de culture. Mais le progrès capital ne sera atteint que lorsque le grand propriétaire de feuilles la divisera en petits lots, qu'il remettra aux cultivateurs de son voisinage. C'est ainsi qu'en s'assurant à lui-même un bénéfice considérable, il enrichira de laborieux ouvriers qui lui devront l'aisance de leur famille; c'est ainsi qu'en augmentant leur bien-être, on retiendra aux champs ces hommes indispensables, que, pour leur malheur et celui de l'agriculture, nous voyons céder, chaque jour, à la fatale attraction des grandes villes. Le grand principe de la division du travail doit recevoir ici toute son application. La production et la fabrication tendent à se séparer de plus en plus, à mesure que la civilisation avance, et je suis du nombre de ceux qui pensent qu'il y aurait avantage à ce que la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie ne fussent plus dans la même main. — A chacun son œuvre : que le propriétaire produise la feuille ! que le magnanier la convertisse en cocons ! que le filateur en fasse de la soie !

Digitized by Google

DES AMPHITHÉATRES ANTIQUES ET SURTOUT DE CELUI DE CAPOUE.

Par M. Auguste PELET.

Dans l'institution de leurs jeux, les Grecs eurent pour but de maintenir la force et la vigueur du corps: la course, la lutte, le pugilat, le pancrace, le disque attiraient, à Élis, la curiosité de la Grèce entière; ce fut dans l'enceinte des jeux olympiques que Scopas, Phidias, Praxitèle, et bien d'autres encore, vinrent chercher les modèles de ces chefs-d'œuvres que vingt siècles n'ont pu vieillir. Toutes les villes du Péloponèse consacraient à ces jeux de somptueux édifices, dont les noms harmonieux semblent indiquer que leur arène ne fut jamais ensanglantée. Aussi les Grecs eurent-ils toujours en horreur ces spectacles cruels, où tant d'innocentes victimes étaient sacrifiées au seul plaisir des yeux, et, tout le temps que dura leur puissance, aucun amphithéâtre ne fut construit sur le sol de la Grèce. Assujétis aux Romains, ils durent se conformer aux goûts de leurs vainqueurs; mais la ville d'Athènes refusa constamment de suivre, à cet égard, l'exemple des autres, depuis que, sur la proposition qui fut faite à ses habitants de construire un amphithéâtre, un citoyen vertueux eut le courage de s'écrier au au milieu de l'assemblée : « Si vous y consentez, peuple « d'Athènes, commencez par faire détruire l'autel « que nos pères ont élevé à la miséricorde. » Et il n'y eut point d'amphithéâtres à Athènes.

Digitized by Google

De là quelques savants ont tiré la conséquence [1] que ces monuments avaient été inventés par les Romains, attendu qu'imitateurs des Grecs dans les sciences comme dans les arts, ils n'avaient point trouvé chez eux les modèles de ces édifices.

Quelque respectable que soit cette conclusion, les faits historiques ne nous permettent pas de l'admettre.

Les Étrusques, peuples aborigènes de l'Italie, appelés par les Grecs Thyrréniens ou Pélages [2], étaient parvenus à un haut degré de civilisation, bien avant l'existence de Rome et les beaux temps de la Grèce [3]; ce fut de ces anciens peuples que les Romains empruntèrent la plus grande partie de leurs mystères et de leurs cérémonies religieuses, principalement ce qui concerne les augures et prédictions par les entrailles des victimes, le vol ou le chant des oiseaux [4]. La trompette, la chaise-curule, la robe-prétexte, les ornements des magistrats sont autant d'inventions attribuées aux Étrusques [5], signalés par Tite-Live et Diodore de Sicile, comme les peuples les plus puissants en armes et en richesses. Nous avons lieu de supposer que leur puissance fut encore plus grande que ne le prétendent les historiens romains, intéressés à cacher la vérité; car Polybe dit, quelque part, qu'à Rome le fer était devenu rare, à cause de la défense faite par Porsenna d'en introduire dans cette ville pour tout

[1] Maffei. — Selon Winckelmann, Antiochus Épiphane, roi de Syrie, fit venir de Rome les premiers gladiateurs qui aient été introduits en Grèce.

[2] Denys d'Halicarnasse.

[3] Velleius Patercullus; lib. 1, cap. 7. — Champollion-Figeac, v. 1, pag. 127.

[4] Cicéron; *de Divinatione*.

[5] Denys d'Halicarnasse.

Digitized by Google

autre emploi que pour la charrue. Il est évident qu'une pareille prohibition ne pouvait être que le résultat d'une victoire complète, et non l'effet d'un de ces échecs momentanés dont les historiens romains font mention.

Aussi valeureux sur mer que sur terre [1], les Étrusques subjuguèrent trois cents villes sur les côtes d'Italie; ils en fondèrent plusieurs, établirent un grand nombre de colonies [2], parmi lesquelles on compte Capoue, capitale de la Campanie. Non moins habile dans les arts que dans la guerre, ce fut des architectes de cette nation que Tarquin l'Ancien chargea de faire exécuter ces immenses cloaques d'une si admirable construction [3]. Deux belles statues, l'Aruspice et la Chimère, actuellement au musée Bourbonien, prouvent, par leurs inscriptions, que ce sont des ouvrages étrusques [4], comme l'était aussi cette statue colossale d'Apollon qui décorait, encore du temps de Pline, la pinacothèque du temple d'Auguste [5]; et, s'il faut en croire le même auteur, après le siége de *Volsinium*, aujourd'hui Bolsena, les Romains transportèrent à Rome deux mille statues, et il en restait une très-grande quantité dans les autres villes d'Étrurie [6].

Avides de toutes sortes de plaisirs et extrêmement lascifs, nous savons, par Athénée, que les Étrusques avaient coutume de se faire servir, dans leurs banquets,

[1] Polybe. — Tite-Live.

[2] Pline.

[3] Pline, lib. XXIV, cap. 36.

[4] Gori. florent., sat. 2.

[5] Pline, lib. XXXIV, cap. 7.

[6] Winckelmann dit que l'étymologie phénicienne de *Volsinium* signifie *la ville des artistes*.

Digitized by Google

par des filles toutes nues, qu'ils faisaient ensuite lutter avec des hommes.

Il est facile de concevoir que ces goûts, ces mœurs, ces usages, cette civilisation, furent aussi le partage des peuples soumis à leur domination, et les délices qui perdirent l'armée d'Annibal, à Capoue, prouvent assez que la Campanie s'y était religieusement conformée; aussi, toutes les villes de ces contrées, Capoue, Puzzole, Cume, Atalle, Pompéi, possédaient-elles des théâtres, des cirques, des amphithéâtres, bien long-temps avant que les Romains en eussent fait la conquête [1].

Après que ce colosse eut soumis à sa puissance toutes les nations du monde, le culte exclusif dont il avait honoré la charrue et l'épée, ne put suffire à l'emploi des immenses richesses que ses conquêtes introduisirent à Rome. Les soldats, chargés de trésors, se relâchèrent de leur antique et sévère discipline; tout prit un aspect nouveau; le luxe s'introduisit dans toutes les classes, et les jouissances matérielles des peuples conquis se propagèrent à Rome, en même temps que leurs richesses.

Et, comme il est rationnel de supposer que cette fusion des jouissances matérielles fut d'autant plus facile, qu'elle eut de l'affinité avec les goûts et les habitudes des peuples chez lesquels elle s'introduisait, on doit penser que les Romains, accoutumés, depuis plusieurs siècles, à conquérir les nations, à faire constamment la guerre, à répandre le sang humain, durent préférer les combats de gladiateurs, dont les

1 Velleius Paterculus, lib. 1, cap. 7. — Athénée dit que les Romains empruntèrent des Étrusques, non-seulement la forme de leurs amphithéâtres, mais qu'ils firent venir d'Étrurie des ouvriers pour les construire et des gladiateurs pour s'y exercer.

Digitized by Google

Campaniens faisaient leurs délices, à ces doux exercices du corps et de l'esprit qui charmaient les populations de la Grèce.

Cependant Aristophane, Euripide, Sophocle, et tant d'autres, avaient déjà fleuri, et leurs productions avaient tellement électrisé les esprits, qu'on dépensait, en Grèce, des sommes énormes pour la représentation de leurs œuvres, en érigeant des théâtres magnifiques, où la nation entière venait s'asseoir ; tandis que les jeux scéniques de Rome se bornaient à la représentation des fables atellanes, misérables farces jouées sur des tréteaux, qui eurent seules le pouvoir de dérider les sévères Romains, jusqu'au temps des premiers Césars. Toutefois, un siècle et demi avant cette époque, les censeurs Messala et C. Cassius avaient essayé de faire construire un théâtre en bois où l'on était assis. Mais, aux instances de Scipion Nasica, le sénat en ordonna bientôt la destruction [1], et le décret portait qu'à Rome et à un mille de son enceinte, on ne construirait aucun théâtre où l'on pût assister assis, afin de ne pas amollir l'humeur guerrière du peuple romain [2].

Le seul lieu de spectacle qui existât à Rome depuis l'an 150 de sa fondation, et qui suffisait à tous les exercices, était le grand-cirque, *circus maximus*, construit par Tarquin l'Ancien [3], dans lequel il fit venir des chevaux et des athlètes d'Étrurie, afin de pouvoir donner des spectacles jusqu'alors inconnus aux Ro-

[1] Velleius Partercullus, lib. II, cap. 15.

[2] S. C. cautum est, ne quis in urbe propiusve passus mille subsellia possuisse sedensque ludos spectare vellet, ut scilicet remissioni animorum juncta standi virilitas propria romanæ gentis nota esset. (Val. Max., lib. I, cap. 15.)

[3] Pline, lib. XXXVI, cap. 16. — Denis, lib. III. pag. 300.

Digitized by Google

mains ; ce qui prouve, comme nous l'avons avancé, que, du temps de ce prince, ces jeux étaient déjà fort anciens chez les Étrusques.

Au retour de la guerre contré Mithridate, par un relâchement de mœurs, suite naturelle du luxe qui s'introduisait à Rome, Pompée fit construire le premier théâtre en pierre, qu'il imita, dit Plutarque, de celui de Mitylène, et, pour calmer les quelques esprits sévères qui auraient voulu réclamer contre cette infraction au décret du sénat, il dédia ce théâtre à Vénus [1]. L'incendie qui détruisit ce monument prouverait qu'il était, en grande partie, construit en bois [2].

Ce fut à peu près, vers la même époque que Caius Curion, orateur célèbre et d'une fortune considérable, voulant honorer la mémoire de son père d'une manière extraordinaire, fit construire en bois deux théâtres contigus, tournant simultanément sur des pivots, de manière qu'après avoir décrit une demi-circonférence, ils se trouvaient réunis sur leurs parties rectangulaires, formant ainsi un double théâtre dont les spectateurs se trouvaient en face les uns des autres [3]. Maffei et quelques autres, qui pensaient que les amphithéâtres étaient d'invention romaine, ont supposé que l'ingénieuse idée de Curion avait donné naissance à ces édifices, tandis que cette construction semblerait prouver, au contraire, que les deux genres de spectacles étaient déjà connus, et que l'exécution de ce hasardeux projet ne fut provoquée que par l'idée originale de les réunir en un seul.

[1] Tacit. Ann. lib. XIV, cap. 20.

[2] Il fut restauré sous Tibère, et terminé par Caligula. Néron le fit dorer en un seul jour, pour y recevoir Tiridate, roi d'Arménie.

[3] Pline, lib. XXXVI, cap. 16.

Digitized by Google

Auguste avait eu l'intention de faire construire un amphithéâtre en pierres ; mais ce projet ne fut jamais exécuté [1]. Ce fut, cependant, sous le règne de cet empereur, l'an 734 de Rome, que le premier amphithéâtre en pierres fut édifié dans le champ de Mars, aux frais de Statilius Taurus qui en fit l'inauguration par des combats de gladiateurs armés [2] ; il est certain, toutefois, qu'il entrait beaucoup de bois dans la construction de ces premiers édifices en pierres ; car, selon Tacite, celui-ci fut également incendié sous son règne, comme l'avait été déjà le théâtre de Pompée.

Ce fut pour mettre à exécution le projet conçu par Auguste, que Vespasien fonda le Colisée au milieu de Rome, tout près de la statue colossale de Néron ; mais dix années de règne ne furent pas suffisantes pour achever ce gigantesque ouvrage, dont les frais de construction, nous dit Cassiodore, auraient suffi pour construire une capitale [3]. Titus, son successeur, le termina, et ce ne fut que cinq ans après la mort de Vespasien, l'an 84 de l'ère chrétienne, qu'il fit l'inauguration de ce monument par des combats, où cinq mille bêtes féroces furent sacrifiées [4].

On voit, par ce qui précède, qu'à Rome, les édifices destinés aux spectacles publics n'ont commencé à prendre un caractère de stabilité que sous les empereurs ; conséquence naturelle, que nous avons eu quelque fois l'occasion de faire remarquer, de l'influence des mœurs sur les arts.

[1] Suet. in Vesp., cap. x.

[2] Dion, lib. LI.

[3] In Var., lib. IV. « Divitiarum profuso flumine cogitavit ædificium fieri, unde caput urbium potuisset.

[4] Suet. in Vesp., cap. x.

Digitized by Google

Dans les beaux temps de la république, en effet, l'amour exclusif des conquêtes, l'austérité des mœurs, la sévère vertu des Romains, imprimaient aux monuments de cette époque une simplicité résumée par ces paroles d'Auguste à la fin de son règne [1] : « Je « laisse en marbre cette ville de Rome que j'ai trouvée « construite en briques. » Aussi, les historiens anciens gardent-ils tous le silence sur les édifices publics de cette période ; et si, par hasard, ils font mention de quelques-uns d'entre eux, ce n'est point pour le monument lui-même, mais pour un fait historique qui s'y rattache.

A la décadence de la république, l'agitation des esprits, les passions poussées à l'excès, le désir de dominer, l'ambition d'arriver aux premières charges de l'état, à Rome ou dans les provinces, excitaient les citoyens à capter le suffrage du peuple, dispensateur suprême des faveurs dans les comices ; de là ces largesses pécuniaires, qui ne sont pas sans exemple de nos jours, ces distributions de pain, de vin, de blé, attestées par ces tessères trouvées à Herculanum, portant : *Frumentariæ*, *Pecuniariæ*, *Congiariæ* : de là ces spectacles publics pour lesquels il fallait construire un édifice tout exprès, au moment où la faveur populaire devenait nécessaire à l'*editor*, qui n'avait, tout juste devant lui, que le temps rigoureusement indispensable à une construction précaire en harmonie avec cette faveur qu'il voulait obtenir. C'est dans ce but que fut édifié ce singulier théâtre tournant, dont l'exécution hardie pouvait réserver à la population romaine le sort que les gladiateurs attendaient dans son enceinte. C'est également dans le même intérêt que fut construit,

[1] Suet. in Aug.

Digitized by Google

pendant l'édilité de César, cet immense amphithéâtre en bois, qui servit de marche-pied à son avénement au trône.

L'arrivée d'Auguste à l'empire fit cesser toute ambition et toute rivalité parmi les citoyens; la faveur du prince remplaçant la faveur populaire, c'est de lui que partirent désormais tous les rayons qui devaient éclairer l'univers. Dispensateur des bénéfices, des grâces, des honneurs, les spectacles publics entrèrent nécessairement dans les attributions du prince; et comme l'empire était appelé à durer éternellement, la politique et l'intérêt de l'empereur réclamaient des édifices en harmonie avec la nature de son gouvernement, qui, en perpétuant sa mémoire, ne fussent pas susceptibles de grever constamment le trésor, comme ces monuments précaires dont parle Vitruve, que Rome voyait annuellement élever et détruire [1]. De là, sans doute, le projet conçu par Auguste [2], exécuté en partie par l'un de ses courtisans [3], de construire, dans la capitale, le premier amphithéâtre en pierres.

Le cruel et dissolu Tibère, l'infâme Messaline sous le nom de Caligula, l'imbécile Claude, l'incendiaire Néron, ne pouvaient songer à éterniser leur mémoire par des édifices durables, et, en effet, pendant cette période les théâtres et les amphithéâtres étaient construits en bois [4].

Galba, Othon, Vitellius, empreints eux-mêmes des vices de leurs prédécesseurs, eurent des règnes trop

[1] Vitr., lib. v, cap. 10. « Theatra Romæ quotannis facta esse. »

[2] Suet in Aug.

[3] Statilius Taurus.

[4] Suet. in Ner., cap. 14.

Digitized by Google

courts pour laisser à la postérité des traces de leur passage.

Vespasien, élevé au trône par sa valeur et ses qualités personnelles, fut le seul empereur digne de succéder à Auguste. Ami des arts et des lettres, il songea à mettre à exécution le projet conçu par ce prince de construire un amphithéâtre durable qui prouvât, par les dimensions et la richesse de ses ornements, que Rome était la capitale du monde, et ce Colisée, dont les restes gigantesques étonnent encore l'imagination des architectes, vint éclipser tous les monuments que ses prédécesseurs avaient élevés dans l'enceinte de cette ville [1].

Voilà bien, en effet, le premier amphithéâtre en pierre dont l'âge soit consigné dans l'histoire; mais nous n'en conclurons pas, avec Maffei [2], qu'en Italie il n'en existait point d'autres avant lui. Les quelques documents historiques que nous allons rapporter, contrarient trop évidemment l'opinion de ce savant antiquaire.

En parlant des temples d'Hercule, Vitruve dit qu'ils doivent être construits tout près des cirques, dans les villes où il n'existait ni gymnases ni amphithéâtres [3]; ne suit-il pas de là que c'est au voisinage de ces derniers, qu'il faut les établir dans les villes où il en existe? On conçoit que Vitruve n'a pas entendu parler des amphithéâtres en bois; car, alors, selon la situation des temples d'Hercule aurait été trop précaire pour être établie en principe par l'architecte romain. Or, cet architecte vivait du temps d'Auguste.

[1] Martial, Ep. 1.—Omnis Cæsareo cedat labor amphitheatro;
Unum præ cunctis fama loquatur opus.

[2] Degli anfiteatri. — Mazzocchi, v. v., c. 1. De tempore estructi amphitheatri.

[3] Vitr., lib. 1, cap. 7.

Digitized by Google

Nous avons vu que, lors de la destruction du théâtre construit par Messala et Cassius, le sénat avait défendu que les spectateurs fussent assis aux spectacles qu'on établirait dans Rome ou à un mille de cette ville. Ce décret, en déterminant cette distance, ne semble-t-il pas dire qu'au-delà il était sans effet, et que, par conséquent, il existait déjà des spectacles hors de la métropole?

Juvénal, exilé à Pentapolis par Néron, dit : « *Et municipalis arenæ perpetui comites* [1] ; il y avait donc, avant Néron, des amphithéâtres dans les provinces, et depuis long-temps sans doute, ce que semble indiquer le mot *perpetui*.

Bien avant la seconde guerre punique, nous dit Strabon [2], les combats de gladiateurs faisaient les délices des habitants de Capoue ; le collége de cette ville renfermait plus de quarante mille de ces malheureux, à la tête desquels Spartacus fit trembler les Romains au milieu de leurs triomphes [3]. Il est impossible de supposer qu'un pays où le goût de ce genre de spectacle régnait déjà depuis si long-temps, dans lequel on avait réuni une si grande quantité d'athlètes destinés à être sacrifiés au plaisir de ses habitants, ne possédât pas un lieu spécialement consacré à cette destination, et cela, fort antérieurement à l'époque où le nom de Pompée et le crédit d'un si grand personnage eurent besoin du secours de la religion pour tolérer l'érection d'un théâtre à Rome, même dans un temps

[1] Juvén., sat. III, v. 34.

[2] Strab., lib. v. — Silius Ital.

[3] Gladiatoresque quos iis Cæsar in ludo habebat in forum productos Lentulus libertati confirmat, atque iis equos attribuit. (Cæs., lib. I.)

Digitized by Google

où la rigidité des mœurs antiques était déjà fortement relâchée.

Plus d'un siècle avant la construction du Colisée, nous dit Valère Maxime [1], Quintus Catulus fut le premier à introduire le *velarium* dans les spectacles, imitant en cela le luxe des Campaniens. Or, l'existence de la tente est, elle seule, un perfectionnement qui semble assigner une époque déjà fort reculée à la construction des théâtres dans la Campanie. Quoi qu'il en soit, on trouve, dans toutes les circonstances, les Romains habiles à s'approprier toutes les découvertes de leurs voisins, mais d'un esprit généralement peu inventif.

Dans une fête solennelle, qui avait réuni une immense quantité de spectateurs à l'amphithéâtre de Puzzole, personne ne se leva pour faire place à un sénateur arrivé trop tard dans l'enceinte; cette circonstance fut la cause d'une loi qui détermina, pour l'avenir, l'ordre dans lequel les diverses classes de la population devaient se placer dans les spectacles publics [2]. Cet événement, arrivé sous Auguste, ne suffit-

[1] Quintus Catulus Campanam luxuriam imitatus, primus spectantium concessum velorum umbraculis texit.

[2] Spectandi confusissimum ordinem correxit ordinavitque, motus injuria senatoris, quem Puteolis per celeberrimos ludos, consessu frequenti nemo receperat. (Suet. in Aug., cap. 44.)

Au IIIe siècle, cette loi était tombée en désuétude, s'il faut en croire Calpurnius, dans la description qu'il fait des spectacles du Colisée, du temps de l'empereur Carin :

Venimus ad sedes, ubi pulla sordida veste
Inter femineas spectabat turba cathedras;
Nam quæcumque patent sub aperto libera cœlo,
Aut eques, aut nivei loca densavere tribuni.
(Calp., ecl. VII, v. 26.)

Digitized by Google

il pas pour renverser l'opinion du célèbre antiquaire ?

C'est dans ce même amphithéâtre que Tiridate, pour donner une preuve de sa force et de son adresse, tua, de sa propre main, deux taureaux, en présence de Néron, duquel il venait recevoir le sceptre d'Arménie [1].

Tous ces faits sont plus que suffisants, sans doute, pour prouver que les amphithéâtres ne sont point une invention romaine, et que le Colisée n'est pas le premier monument de cette espèce qui ait été construit en pierres. L'inauguration s'en faisait à peine, que l'amphithéâtre de Pompéi était déjà enseveli sous les cendres du Vésuve ; et, seize ans avant cette fatale époque, un tremblement de terre avait tellement bouleversé cet édifice, que des réparations considérables, que l'on remarque encore aujourd'hui, y furent faites du temps de l'empereur Néron.

Si nous admettons avec Tacite [2] et les divers auteurs dont nous avons étayé notre opinion, que ce fut des Étrusques que les Romains prirent le goût des combats de gladiateurs, des courses et de tous les spectacles pareils, nous devons supposer que c'est aussi chez eux qu'ils puisèrent la forme des édifices consacrés à ces divers exercices.

Des peintures trouvées dans le royaume de Naples, sur des vases étrusques [3], représentent des combats de

Les magistrats chargés de faire observer l'ordre dans les places des spectateurs étaient appelés par les Grecs A'*νέδεκτοι*, et par les Romains *Designatores* (Plaute, *Pœn.* prol., v. 18 et suiv. — Martial, lib. XXV, ep. 9, les appelle *Locarii.*)

[1] Dion Cassius.

[2] Tacit. Ann., lib. XIV, cap. 20.

[3] Il Cav. Guazzesi, Diss. acad. di Cortona. Roma, 1738.

Digitized by Google

gladiateurs dans des enceintes circulaires, où l'on voit des spectateurs assis. Les écrivains toscans signalent dans leur pays, des restes d'anciens édifices de la même forme, auxquels ils assignent une destination semblable [1].

Nous ignorons entièrement aujourd'hui quel était le nom que les Étrusques donnaient à ce genre de monument; mais il est probable que celui de *circus*, qui, dans le principe, leur fut assigné par les Romains, en était la traduction littérale, puisqu'il est tiré de la forme même de l'édifice.

D'après les anciens auteurs, la simplicité de cette forme fut indiquée par la nature elle même; ils l'ont déduite de la vallée qui fut, disent-ils, le premier modèle de tous les édifices destinés à des réunions publiques [2]; et, à cet égard, le type de cette origine s'est constamment montré dans l'attention que les architectes de l'antiquité mettaient à profiter de la nature du sol pour établir ces monuments, quand le penchant d'une colline pouvait les seconder.

Il devint indispensable de modifier leur forme primitive, lorsqu'on voulut appliquer ces édifices à des courses d'hommes, de chevaux ou de chars, et ce but fut atteint par leur simple prolongement dans le sens d'un diamètre : cette extension, tant dans la forme que dans la destination du monument, n'apporta aucun changement au nom qu'on donnait à ce lieu d'exercice, et, bien que sa figure ne fût plus rigoureusement circulaire, il continua à être appelé *Circus*.

Les jeux scéniques, qui annoncent une civilisation

[1] Carli, Antich. Ital., tom. II, pag. 168.

[2] Calp., ecl. VII, A. 30. — Dion Chrys. orat. 33. — Lipse, De Amph., cap. 6.

Digitized by Google

plus avancée, furent probablement les derniers pour lesquels on construisit des édifices, et leur forme fut celle du monument primitif coupé en deux dans le sens du petit axe [1], sur lequel fut établie une construction rectangulaire applicable aux exercices nouveaux qui en faisaient l'objet ; cet édifice, qui reçut des Romains le nom particulier de *visorium*, fut souvent aussi appelé *circus* par analogie.

Les rapports de ressemblance qui existaient entre ces trois établissements destinés cependant à des spectacles différents, firent penser à Tarquin l'Ancien qu'un seul pouvait les résumer et suffire aux besoins d'un peuple peu civilisé, occupé de travaux sérieux, auquel, d'ailleurs, le luxe et la mollesse campanienne étaient tout-à-fait inconnus. C'est dans ce but qu'il fit construite le *Circus maximus*, seul lieu de spectacle que posséda Rome pendant plusieurs siècles, dont l'arène servit, tour à tour, pour les courses, les luttes, les combats d'animaux, les naumachies [2], les sacrifices publics, et même les jeux scéniques pour lesquels il suffisait d'établir un tréteau à l'extrémité de la *spina*, car alors, comme nous l'avons déjà dit, les farces atellanes formaient tout le répertoire du théâtre romain.

Cette réunion de tous les exercices dans une même enceinte, nous donne l'explication du nom générique de *Jeux du cirque*, par lequel les Romains désignaient leurs divers spectacles, elle est peut-être aussi l'origine de cette confusion qu'on remarque, même chez les an-

[1] Postea ex medio amphitheatro theatrum factum est. (Isidore, De re milit., ex ludis, lib. 19, cap. 43.)

[2] Pour célébrer l'anniversaire de sa naissance, Auguste fit remplir le cirque pour y exécuter des exercices, où 36 crocodilles furent tués. (Suet. in Aug.)

Digitized by Google

ciens, dans les noms dont ils se servaient pour qualifier ces différents édifices auxquels ils donnaient indifféremment le nom de cirque, théâtre, amphithéâtre, sans égard à leur destination respective.

Ce qui doit paraître étonnant, c'est de voir cette confusion régner encore aujourd'hui dans les écrits de nos auteurs modernes, qui semblent ne vouloir tenir aucun compte, des temps, des lieux, ni des choses, malgré la précision que le génie de la langue grecque a apporté à la dénomination de ces divers édifices.

La manie du néologisme qui suivit la culture des lettres grecques en Italie, enrichit la langue latine d'une infinité de mots qui vinrent rectifier cette confusion: le lieu construit pour les exercices scéniques prit le nom de *théâtre*, équivalent de celui de *visorium*[1] qu'il portait avant; les édifices destinés aux chasses et aux combats d'animaux, de cela qu'ils avaient des siéges tout autour, nous dit Dion[2], furent appelés *amphithéâtres*, mais les Romains ne donnèrent pas le nom d'*hippodromes* aux édifices exclusivement réservés aux courses d'hommes, de chars ou de chevaux, ils leur conservèrent celui de *cirque* donné par Tarquin, bien avant que la Grèce introduisît à Rome ses arts, ses mœurs et son langage[3].

Arrivons à l'amphithéâtre de Capoue. Aucun événement remarquable ne se rattachant à ce monument,

[1] Lieu d'où l'on voit.

[2] Dion, liv. XLIV, pag. 254. *Circum-visorium*, où l'on voit tout autour.

[3] Il paraît que, dans le principe, ce lieu était appelé *Agonium*, de ce qu'il était sans angles. « Agonium, id est ludum, ob hoc dictum, quia locus, in quo ludi initio facti sunt fuerat sine angulo.—Festus, de lud. circ., lib. I, pag. 53.—Varon, lib. V de linguâ latinâ.

Digitized by Google

nous n'avons pas de données historiques relativement à son âge, et nous sommes réduits à établir ce point important par des conjectures plus ou moins probables que fournissent les études archéologiques.

Nous venons de voir que les amphithéâtres de Puzzole, de Pompéi, de Cumes, existaient déjà depuis long-temps, quand Vespasien voulut construire le Colisée. Pourrait-on raisonnablement supposer que Capoue, métropole de toutes ces villes, dont le nom seul exprime la suprématie[1], surnommée par les auteurs contemporains[2], la riche, la splendide, la magnifique; Capoue, centre du luxe et des plaisirs, dont l'antiquité a célébré les délices, qui nourrissait dans son sein une si grande quantité de ces hommes destinés à être sacrifiés aux jouissances de sa population; pourrait-on supposer, disons-nous, que Capoue n'eût pas devancé toutes les autres villes dans la construction de son amphithéâtre? Nous ne le pensons pas; et, comme l'arrivée des Carthaginois dans ses murs fut le signal de sa décadence, on doit croire qu'un monument de cette importance n'a pu être construit depuis cette époque, mais plutôt dans les temps qui précédèrent la seconde guerre punique, moment de la plus grande prospérité de Capoue, qu'un

[1] Id quod nomine ejus significatur. (Strab., lib. v. (— Ipsa caput urbium Capua quondam inter tres maximas, Romam, Carthaginemque numeranda. (Florus, lib. 1, cap. 16.)

[2] Urbes præterea celeberrimas pulcherrimasque, Italia continet; oram enim maritimam Campaniæ, Sinveressani, Cumani et Puteolani colunt, item Napolitani, et ad extremum gens Nucerina. In mediterraneis ad septentrionem sunt Caleni et qui Theanum habent, ad orientem et meridiem Caudini et Nolani. In mediis campis sita Capua est quæ omnes alias quondam felicitate superabat. Polybe, liv. III, traduction de Pellegrin.

Digitized by Google

auteur contemporain cite comme la plus belle de toutes les villes d'Italie. Cette conjecture nous amène naturellement à penser que, si l'amphithéâtre de Capoue n'est pas le premier qui ait été construit en pierres, c'est au moins le plus ancien de tous ceux qui existent, et probablement celui qui servit de patron à l'architecte du Colisée, aux dimensions duquel la vanité impériale put bien ajouter quelques coudées, mais qui, par la beauté et la richesse des ornements, n'égala jamais son modèle.

Cette expression paraîtra sans doute bien exagérée au premier aspect de cette vaste ruine [1]; mais on ne pourra se dispenser d'y remarquer, malgré son état déplorable, que la portion la plus intéressante, celle pour laquelle tout l'édifice avait été construit, l'arène et ses souterrains se trouvent ici dans un état parfait de conservation, tandis qu'on ne les voit dans aucun autre amphithéâtre, pas même au Colisée, où la trop courte domination française les avait cependant exhumés.

Que les antiquaires rendent donc hommage à François Ier, roi des Deux-Siciles, qui, par un décret du 5 janvier 1826, chargea l'architecte Bianchi, actuellement directeur des fouilles de Pompéi, d'exécuter à Capoue les mêmes explorations que, peu d'années auparavant il avait été chargé de diriger dans l'amphithéâtre Flavien. C'est à ce décret que nous devons la connaissance de ce vaste labyrinthe, qui cachait le mécanisque de tant d'exercices divers, dont les historiens font mention, comme par hasard, sans nous donner le fil des manœuvres qui réclamaient leurs exécutions.

[1] On voit chez M. Pelet le modèle en relief de ce monument exécuté au centième.

Digitized by Google

Si le temps semble avoir brisé sa faux sur l'énorme squelette du Colisée [1], il s'est bien vengé sur l'amphithéâtre de Capoue, qui n'est plus aujourd'hui que la ruine d'une ruine, et cependant sa vue imprime encore à l'âme un sentiment de vénération dont il est impossible de se défendre C'est au milieu de cette magique enceinte, qu'après avoir traversé la mer, l'Espagne, la Gaule, et franchi des monts regardés comme inaccessibles, le plus grand capitaine de l'antiquité vint trouver un athlète aux formes lascives, peu redoutable en apparence, qui détruisit en un instant le fruit de ces travaux gigantesques que la postérité regarde encore comme fabuleux ; Annibal a foulé ce sol, voilà le siége où il s'est assis ; c'est là qu'il a été vaincu, c'est ici que sa gloire s'est éclipsée !

Cet amphithéâtre, célèbre sous tant de rapports, est cependant le moins connu de tous ceux qui existent ; le voyageur curieux, en traversant Capoue qu'il trouve sur sa route de Rome à Naples, s'enquiert immédiatement des objets curieux que renferme cette vieille métropole : on lui répond qu'il y a un magnifique pont sur le Vulturne ; il fait un mille pour visiter ce chef-d'œuvre de l'art antique, et c'est un pont en fil de fer qu'il rencontre. Électrisé par les souvenirs que lui rappelle la délicieuse Capoue, il ignore que la ville où il se trouve ne date que du IX^e^ siècle, et que la Capoue d'Annibal, triste, solitaire et fiévreuse, se cache aujourd'hui à quelques milles de là, sous le modeste nom de Sainte-Marie.

Le marquis Maffei prétend que tous les amphithéâtres étaient faits sur le même plan. Nous sommes fâché d'être encore ici en opposition avec cet antiquaire ;

[1] Lord Byron.

Digitized by Google

mais il est évidemment dans l'erreur, puisque les dix qui existent n'ont, à cet égard, aucun rapport entre eux ; ils se ressemblent, en ce sens que chacun d'eux a une arène pour les exercices, des gradins pour les spectateurs, et une forme elliptique que des considérations de préséance avaient fait préférer à la forme circulaire ; mais tout le reste était livré au caprice de l'architecte, qui n'avait à tenir compte, dans l'exécution de son œuvre, que de la situation des lieux, du nombre de ses habitants, de la préférence qu'ils accordaient à tel ou tel genre de spectacles, et des dispositions réglémentaires fixées par la loi, relativement à la distribution des places. Isidore [1] fait également erreur, lorsqu'il avance que tous les amphithéâtres avaient leurs grandes entrées tournées à l'orient et à l'occident. Ceux qui existent démentent le fait ; car cette disposition ne se rencontre qu'à Rome et à Nimes ; encore n'est-elle pas rigoureusement exacte.

Dans le plus beau pays de la Campanie, au centre d'une vaste et riche plaine qu'il dominait, comme le colosse égyptien domine encore le désert qui l'entoure, l'amphithéâtre de Capoue voyait à ses pieds, la mer, le Vésuve, Parthénope et les îles azurées qui formaient la ceinture de cette sirène. Et qu'on ne suppose pas que cette position élevée, où les anciens plaçaient leurs édifices publics, fût l'œuvre du hasard seul ; elle faisait, au contraire, l'objet spécial de la recherche des architectes, moins peut-être à cause de l'effet pittoresque des monuments, que pour inspirer au peuple ces idées de domination que produit la vue d'un horizon immense, au-delà duquel s'étend un pouvoir qu'il s'attribue,

[1] Lib. XVIII, cap. 57.

Digitized by Google

et dont il n'est en réalité que l'instrument, comme il l'a été naguère de l'édifice qui sert maintenant de trône à sa puissance.

Un peu moins grand que le Colisée, l'amphithéâtre de Capoue a, dans son grand axe, 169m892, et dans le petit, 139m601; l'épaisseur des constructions étant partout de 46m885, il en résulte que son arène a 2,755 mètres carrés de surface[1]. Comme le premier, son pourtour était percé de 80 portiques de 3m95 d'ouverture, sauf les deux du grand axe, au nord et au midi, qui en avaient 5m25. Tous ces arceaux étaient fermés par des portes en fer; car l'on voit, dans les deux qui restent, la place des gonds et le scellement des grilles dans leur partie circulaire.

S'il faut s'en rapporter à ce que dit Mazzochi[2] et au tableau conservé par l'archevêque Costa, dans son palais épiscopal de Capoue, cet amphithéâtre avait quatre étages de portiques décorés des quatre ordres primitifs d'architecture, dont le toscan formait la base, comme inventé par le peuple dont les Campaniens se disent originaires.

La façade entière et le premier rang des arcades intérieures étaient construits en travertin, d'un grain si fin, qu'on l'a généralement pris pour du marbre; les pierres sont posées sans ciment, et leurs lits, taillés avec une précision difficile à comprendre, sont réunis par des crampons en bronze scellés avec du plomb. Les constructions intérieures sont en briques, et, s'il faut en juger par quelques fragments de gradins trouvés lors

[1] Le Colisée a, dans son grand axe, 187m770, et, dans le petit, 155m638; l'épaisseur des constructions étant de 51m 057, son arène avait 3,611m 72 carrés de surface.

[2] Mazzochi; Amph. di Capua, ch. 7.

Digitized by Google

des dernières fouilles, ils auraient été en marbre.

Les misérables débris qui restent de ce somptueux édéfice, suffisent cependant pour en déterminer le plan, et les deux portiques extérieurs, encore debout, nous donnent l'idée de sa décoration. On voit que les arceaux, au lieu d'être simplement numérotés, comme ils le sont au Colisée, étaient désignés par des bustes de divinités sculptés en demi-relief sur la clef de chacun d'eux ; on reconnaît Diane et Junon dans les seuls qui existent aujourd'hui. D'après le dessin dont nous avons parlé, les étages supérieurs auraient été décorés de la même manière.

Des galeries, en plus ou moins grand nombre, formaient toujours la division circulaire du plan de ces édifices, et leur largeur diminuait en raison de leur rapprochement du centre de l'ellipse. A Rome et à Capoue, ces galeries étaient au nombre de quatre ; mais l'amphithéâtre de cette dernière ville avait, dans le sens de cette division circulaire de son plan, une particularité qui n'a point d'analogue dans ceux que nous connaissons.

C'était toujours un large massif de maçonnerie qui formait partout la première enceinte de l'arène ; sur ce massif reposaient les quatre gradins les plus bas, à la réunion desquels on donnait, à cause de cette situation, le nom de *podium* [1]. A Capoue, cette première enceinte était vide et formait cinq couples de chambres semblables, deux à deux ; chacune d'elles avait deux portes, l'une sur l'arène et l'autre dans la première galerie, qu'on devrait désigner sous le nom de *retropodium ;* les deux couples, situées vers le sommet de l'el-

[1] De *podex*, pied, parce qu'ils se trouvaient aux pieds de tous les autres gradins.

Digitized by Google

lipse, avaient de plus une ouverture sur les grandes entrées du nord et du midi. Les quatre chambres, qui venaient immédiatement après, en se rapprochant du petit axe, avaient chacune un escalier par lequel on communiquait aux souterrains dont nous parlerons tout à l'heure. Les deux pièces situées aux extrémités du petit axe, moins grandes que les autres, ont des bancs à l'intérieur et deux fenêtres peu élevées donnant sur l'arène, indépendamment de la porte située vis-à-vis le centre de l'ellipse. Il est à remarquer que la partie du mur qui fait face à cette porte est sans ouverture sur le *retropodium*, ce qui fait que les deux arceaux, qui sont sur la prolongation du petit axe, ne communiquent pas directement avec l'intérieur de l'arène, contrairement à l'usage suivi dans la construction de tous les amphithéâtres connus.

Voici l'usage auquel nous supposons qu'étaient destinées les diverses parties que nous venons de décrire.

Les deux pièces les plus rapprochées du centre, situées vis-à-vis l'une de l'autre, ayant seules des siéges dans l'intérieur et des fenêtres sur l'arène, nous semblent destinées aux lutteurs des partis opposés, qui pouvaient, de là, observer les combattants, les exciter par leurs cris, étudier leur force ou leur faiblesse, et se préparer ainsi à la lutte dans laquelle ils allaient bientôt devenir les acteurs principaux. Trois vases de terre trouvés dans ces lieux pourraient bien avoir servi à renfermer les huiles dont les lutteurs se frottaient le corps avant de combattre, afin d'avoir les membres plus souples et d'offrir moins de prise à leurs adversaires.

Dans l'amphithéâtre de Nimes, qui doit toujours nous servir de point de comparaison, parce que c'est le seul où toutes les parties existent encore, nous avons eu l'occasion de décrire deux chambres situées vers les extré-

Digitized by Google

mités du grand axe, ayant chacune une issue sur les grandes entrées et une porte sur l'arène ; par l'une de ces portes, appelée *sanavivaire*, entrait le vainqueur de la lutte, et par l'autre, nommée *libitine*, le cadavre du malheureux qui avait succombé. Les chambres que l'on voit à Capoue, disposées de la même manière, avaient probablement une destination analogue ; et, de ce qu'on les y trouve répétées deux fois, ne peut-on pas conclure que chaque parti avait, de son côté, sa porte heureuse et sa fatale entrée ?

Les quatre dernières chambres, par cela qu'elles ont un escalier de communication avec les souterrains, nous paraissent destinées aux employés que nécessitait la manœuvre des nombreuses machines dont on devait faire usage, tant au-dessus qu'au-dessous de l'arène, dans la représentation des jeux de l'amphithéâtre.

C'est, comme nous l'avons déjà dit, au-dessus de cette première enceinte que reposaient les quatre gradins du *podium*, formant, avec les dix qui suivaient, une agglomération de quatorze gradins réservés à la noblesse, de sorte que l'expression de *sedet in quatuordecim* signifiait, à Rome, il est noble [1]. Les sénateurs, les magistrats, les prêtres, et même les citoyens qui avaient le plus contribué aux frais de construction de l'édifice, avaient leurs places au *podium*. Là, se trouvaient aussi, sur les extrémités du petit axe, deux loges d'honneur, l'une destinée aux vierges et aux vestales [2] ; l'autre, appelée *suggestum* ou *cubiculum*, entourée d'une élégante

[1] La loi relative aux 14 gradins fut faite par L. Roscius, tribun du peuple. Les nobles, dont la fortune se trouvait réduite au-dessous de quatre cent mille sesterces, étaient exclus des *quatuordecim*.

[2] Suet. in Aug., cap. 44.

Digitized by Google

grille dorée [1], était réservée à l'empereur ou à son représentant; c'est là qu'assis sur sa chaise curule, les pieds sur de moelleux coussins [2], il venait présider aux jeux.

Les chevaliers, les tribuns civils et militaires, les colléges et les prêtres de diverses classes auxquels étaient destinés les dix autres gradins, imitèrent ce luxe impérial. Les planches posées sur le marbre ne furent plus suffisantes, il leur fallut aussi des coussins [3]; et les personnes de distinction obtinrent, de la part des décurions, des décrets qui leur permettaient de s'asseoir sur des *biselii*, espèce de causeuses où l'on pouvait se mettre deux [4].

L'arrivée immédiate d'un grand nombre d'animaux sur l'arène, leur étonnement et leur cri, devaient naturellement produire l'épouvante sur l'esprit des spectateurs, surtout chez les personnes assises au *podium*, si directement exposées à leur agression, lorsque, excités par le fer des belluaires, ils bondissaient vers les premiers gradins pour éviter la mort qui les menaçait. Il était donc de la plus haute importance que ces places privilégiées fussent à l'abri de tout danger, et la manière dont elles étaient garanties pouvait être mise au nombre des divertissements qui avaient lieu dans ces enceintes.

[1] Suet in Nero, cap. 12.

[2] Ovid.—Pulvinum facili composuisse manu
Et cava sub tenerum dedisse pedem.

[3] . . . . . Exeat, inquit,
Si pudor est, et de pulvino surgat equestri,
Cujus res legi non sufficit; et sedeant hic,
Lenonum pueri, quocumque in fornice nati.
Juvenal; sat. 3, v. 153 et suiv.
Pulvilli tunc primum senatoribus, ne nubis asseribus insiderent.
Dion, lib. LIX.

[4] Il s'en est trouvé beaucoup à Pompéi.

Digitized by Google

L'appui du *podium* était garni d'une grille en fer, dont les pointes recourbées en dedans servaient déjà de défenses ; il y avait ensuite, de distance en distance, des cylindres en ivoire, tournant sur un axe, de telle sorte que, lorsque l'animal, excité, s'élançait sur eux pour s'y cramponner, il était immédiatement renversé en arrière par le mouvement du cylindre, dont il s'éloignait épouvanté [1].

Cette garantie indispensable, qui nécessitait une certaine force dans la construction de l'appui du *podium*, avait fait penser à quelques auteurs qu'il y avait une erreur dans le texte de Vitruve, où il est dit [2] que cette partie de l'édifice était décorée de petites colonnes légères servant d'embellissement. La grande quantité qu'il s'en est trouvé dans les fouilles de l'amphithéâtre de Capoue, où elles étaient en granit oriental, étant venue confirmer le fait, il est probable qu'il n'y a point d'erreur dans le texte de l'architecte romain, mais seulement dans la manière de l'interpréter. Or, ces colonnettes servaient de décoration au *podium*, qu'elles fussent situées soit devant, soit derrière lui, ce qui nous fait supposer qu'elles formaient la séparation que nous avons indiquée au quatrième gradin dans les *quatuordecim ;* car il serait absurde d'admettre qu'elles fussent placées sur l'appui du *podium*, où elles auraient été en opposition manifeste avec les obstacles que devait rencontrer l'animal cherchant à se cramponner pour éviter la mort.

[1] Sternitur adjunctis ebur admirabile truncis
Et coit in rotulam ; tereti, qua lubricus axis
Impositos subita vertigine falleret ungues
Excuteretque feras : auro quoque torta refulgent
Retia, quæ totis in arenam dentibus extant
Dentibus æquatis.
(Calpurnius ; egl. VII, v. 50.)

[2] Vitruve, lib. V, cap. 7.

Digitized by Google

Les amphithéâtres de Nimes et de Pompéi sont les seuls où les quatre premiers gradins existent encore ; on y remarque que cette partie du monument était divisée en loges, dont le nombre de places est indiqué sur l'appui, à côté de celui de la famille à laquelle un décret des décurions les avait accordées. A Capoue, on ne retrouve de cette portion de l'édifice que les douze rampes d'escaliers, qui, de la galerie consulaire, débouchaient sur les *quatuordecim* par autant de *vomitoires*.

Le vaste anneau de construction qui, en partant du centre, formait la troisième enceinte circulaire de l'ellipse, comprenait dans son plan le système d'escaliers par lesquels on montait au premier étage ; c'est surtout dans cette partie de l'édifice, placée entre la galerie consulaire et la troisième, qu'on devrait appeler populaire, qu'il existait une différence énorme dans le plan de tous les amphithéâtres [1] ; de sorte qu'il faudrait nécessairement, pour chacun d'eux, une description particulière, si l'on voulait donner une idée du système de cette distribution ; mais ce serait sortir du cercle que nous nous sommes tracé, et ce n'est point là notre but.

Voici la manière dont l'architecte avait disposé les 80 arceaux de l'amphithéâtre de Capoue dans cette partie de son plan.

Les 2 grandes entrées du sommet de l'ellipse sont les seules qui communiquent directement à l'arène ;

Les 4 arceaux qui leur sont contigus sont occupés par trois chambres ouvertes seulement sur ces deux grands passages ;

30 communiquent directement de l'extérieur au *retropodium* ;

[1] Les amphithéâtres de Nimes et d'Arles sont les seuls qui offrent sur ce point quelque analogie.

Digitized by Google

12 à la galerie consulaire,

Et les 32 autres avaient chacun deux montées d'escalier de douze marches, commençant, l'une, à la galerie consulaire ; l'autre, à la galerie populaire, pour aboutir, quatre à quatre, sur un même palier, où se trouvait, dans l'arceau intermédiaire, une nouvelle montée de douze marches, par laquelle on arrivait au premier étage.

Quelque clarté que nous ayons cherché à mettre dans cette description, le plan, et surtout le relief, en feront mieux connaître l'ordonnance que tout ce que nous venons de dire.

Par cette disposition, qu'on ne retrouve pas ailleurs, tous les arceaux, sauf les quatre qui sont contigus aux grandes entrées, étaient ouverts sur deux galeries, ce qui fournissait des moyens de circulation que ne présentaient pas les autres amphithéâtres, dans lesquels une partie de ces arceaux n'est ouverte que d'un seul côté.

Le marquis Maffei s'est moqué de quelques architectes qui, dans la restauration qu'ils ont proposée de certains amphithéâtres, ont indiqué deux escaliers dans un même arceau : *E l'istesso*, dit-il, *che il credere, che uno entri in casa per uschire di nuovo solendo ;* un voyage au village de Ste-Marie-Majeure, jadis capitale de la Campanie, prouverait aujourd'hui à ce savant que son sarcasme porte à faux.

C'est au-dessus de cette troisième enceinte qu'était établie une série de gradins appelée *popularia*, parce qu'elle était destinée au peuple, *populus romanus*. A Nimes, ces gradins étaient au nombre de dix ; mais, à Capoue, il est impossible d'en déterminer la quantité. Ces siéges étaient séparés des *quatuordecim*, ainsi que de la série placée immédiatement au-dessus d'eux, par un gradin plus large et plus élevé, appelé par les Grecs

Digitized by Google

Διαζώματα, et chez les Latins, *Præcinctiones* ou *Baltei*. Cette partie des amphithéâtres était décorée de statues : la Vénus victorieuse, la Psyché et l'Adonis, qui sont au musée de Naples, ont été trouvés dans l'arène de Capoue. Il paraît même que, lors des grandes représentations, on ajoutait encore de riches ornements à cette décoration ; car, en parlant des jeux donnés par l'empereur Carin, le poète Calpurnius dit qu'on les avait ornés de pierres précieuses.

Balteus in gemnis radiat.

Par extension, on a ensuite donné le nom de précinction à tout l'espace compris entre deux *baltei*, et l'on a dit : la précinction des chevaliers, la précinction du peuple, etc.

Au-dessus des gradins populaires, s'élevait une nouvelle série de siéges, appelée *plebeia*, destinée aux classes inférieures, aux ouvriers, aux prolétaires, dans laquelle un gradin plus élevé formait une subdivision composée de quelques gradins supérieurs, réservés aux esclaves et aux personnes *pullate*, c'est-à-dire, celles qui étaient vêtues de couleur brune, par suite du décès récent de quelques-uns de leurs parents, et qui ne pouvaient se mêler avec les autres, à cause de cette superstition qui existait chez les Romains, qu'on était souillé par le contact de ces individus.

A Nimes, la précinction (*plebeia*) existe entière ; elle se compose de 10 gradins et la subdivision de 5 ; elle présente cette particularité que les places y sont marquées par des entailles sur les siéges mêmes [1], ce qu'on

[1] Les gradins trouvés dans les fouilles de l'amphithéâtre de Pola portent les mêmes indications. A Nimes, les entailles sont à 40 centimètres de distance les unes des autres.

Digitized by Google

n'avait pas cru nécessaire d'indiquer dans la précinction inférieure, où l'éducation faisait la police plutôt que le *designator*.

De même qu'au Colisée, il s'est trouvé dans les fouilles de l'amphithéâtre de Capoue, une grande quantité de colonnes en marbre d'ordre corinthien, qui n'ont que 0m60 de diamètre. L'on a jugé que, dans l'un et l'autre édifice, elles avaient servi à supporter la couverture de ce portique, que Vitruve place à l'extrémité de l'édifice, qu'on nommait *cathedra*, exclusivement destiné aux dames [1]. Cette partie n'existait pas à Nimes ; car le 34.me et dernier gradin s'appuie immédiatement contre l'attique qui couronne l'édifice.

Par une longue et minutieuse étude faite sur les lieux, on pourrait peut-être parvenir à déterminer le plan des étages supérieurs de l'amphithéâtre de Capoue ; mais son état de dégradation rendrait ce travail fort suspect, et notre but n'est point de restaurer, mais seulement de décrire. Il est facile de concevoir que, dans cet édifice comme dans tous les autres de même nature, le plan du premier étage comprenait un système de distribution de corridor et d'escaliers conduisant aux divers vomitoires, par lesquels chacun arrivait à la place que lui assignait son rang, ou la tessère dont il était porteur.

Pour faciliter les moyens d'atteindre cette place en dérangeant le moins possible les personnes déjà assises, on avait eu le soin, devant chaque vomitoire, de tailler l'épaisseur des gradins en deux marches, pour former un petit escalier de 0m80 de large, descendant en droite

[1] Tectum porticus quod futurum, est in summa gradatione. — Vit., lib. v.

Hunc qui fœmineis noctesque diesque cathedris
Incedit..... Martial, lib. xii, ép. 38.

Digitized by Google

ligne dans le sens des rayons de l'ellipse, jusqu'au gradin le plus bas de la précinction où il était situé.

Par la disposition de ces petits escaliers, appelés en latin *viæ*, *itineræ*, *scalariæ*, les précinctions se trouvaient divisées transversalement en un certain nombre de trapézoïdes, compris entre deux escaliers et les extrémités supérieures et inférieures de la précinction; la masse de gradins que comprenait chacun d'eux, était appelée *cuneus*, nom tiré de la figure cunéiforme de leur réunion.

D'après Vitruve, l'architecte devait avoir soin de ne pas faire correspondre ces *cunei* dans les précinctions différentes, mais de les faire alterner les uns sur les autres [1].

Il résulte des indications ci-dessus, que la masse entière des siéges à laquelle les Romains donnaient le nom de *cavea*, se trouvait divisée horizontalement en précinctions et gradins, et transversalement en *cunei* et places séparées; c'est par cette division que l'on explique les quatre chiffres que portent les tessères ou billets d'entrée, de métal ou d'ivoire, trouvés à Herculanum et Pompéi: le premier indiquait la précinction; le second, le *cuneus*; le troisième, le gradin, et le quatrième, la place: on conçoit facilement que la manière de compter étant une fois déterminée, on n'avait pas beaucoup de peine à trouver sa place dans un lieu qui renfermait cependant cent mille siéges.

Il serait absurde de supposer que l'amphithéâtre de Capoue ne fût pas recouvert d'une tente, puisque c'était chez les Campaniens que ce luxe avait pris naissance [2],

[1] Gradationes scalarum inter cuneos et sedes dirigantur ad primam præcinctionem: ab ea præcinctione inter eos iterum mediæ dirigantur. (Vit., lib. v, cap. 6 et 8.)

[2] Val. Max.; de Spect., lib. II, cap. 4. — Ammien Marcellin, lib. XIV.

Digitized by Google

et qu'il fut introduit dans tous les monuments semblables. Martial annonce à ses amis qu'il ira ce soir au Colisée la tête couverte, parce que le vent contrariera le service de la tente :

Nam ventus populo vela negare solet [1].

L'album de Pompéi porte encore une affiche annonçant un combat de gladiateurs, pendant lequel *vela erunt.*

On se plaint de ce que les auteurs anciens ne nous ont rien appris sur la disposition et la manœuvre de cette tente ; c'est peut-être une erreur, de laquelle on reviendrait, si l'on voulait lire attentivement leurs ouvrages dans le but de chercher la solution de ce problème. Le vers que nous venons de citer ne nous dit-il pas déjà que le *velaria* était mobile ? Plus loin, le même auteur écrit que son mouvement avait lieu sur des cordes : *Vela per funes iniere ;* et il fallait que cette manœuvre fût organisée de manière à s'opérer avec une grande rapidité, puisque, d'après Suétone [2], Caligula prenait plaisir à faire retirer instantanément la tente, si la chaleur était bien intense, au moment le plus intéressant du combat, afin de forcer les spectateurs à quitter leurs places. Un bas-relief, existant au musée de Naples, représente l'action d'hommes occupés à faire exécuter ce mouvement ; mais, lors même que ce bas-relief n'existerait pas, nous pouvons conclure de ce que dit Suétone, que cette tente devait se replier du côté de l'attique, puisque, en sens inverse, une partie des spectateurs

[1] Martial, lib. XIV, ép. 29.

[2] Gladiatorio munere, reductis interdum flagrantissimo sole velis, emitti quemquam vetabat. (Suet. in Calig., cap. 26.)

Digitized by Google

aurait pu se trouver couverte par son ombre, ce qui eût été contraire au but de Caligula. L'auteur de la vie de Commode nous dit qu'il y avait un si grand rapport entre la manœuvre de cette tente et celle des voiles de vaisseaux, que ce service était fait par des marins [1]. Deux vers de Lucrèce [2] nous apprennent qu'on la fixait à des poteaux, et les consoles qui couronnaient le Colisée, l'amphithéâtre de Pola et surtout celui de Nimes, nous font connaître de quelle manière ils étaient établis.

C'est par la combinaison de ces données diverses, et de bien d'autres, que l'on trouverait sans doute encore, que l'antiquaire Carli [3] a expliqué, d'une manière fort simple et très-satisfaisante, tout le système relatif au *velaria* des amphithéâtres; nous renvoyons à l'excellent ouvrage de MM. Grangent et Durand, ou au modèle que nous avons exécuté [4], les personnes qui désireraient connaître le mécanisme de cette tente.

D'après Pline [5], ce fut un certain Lentulus Spinter qui fut le premier à les introduire au théâtre dans les jeux Apollinaires. Ces tentes, dit-il, étaient en lin, le plus souvent en laine de la Pouille [6], comme la plus

[1] Cum illi sæpe pugnanti, ut Deo populus favisset irrisum se credens, populum romanum, a militibus, classiariis qui vela ducebant, in amphitheatro interimi præceperat. (Lampr., cap. 15.)

[2] Carbasus ut quondam, magnis intenta theatris
Dat crepitum, malos inter jactata trabesque.
(Lucr., lib. VI, v. 108.)

[3] Delle amphitheatro di Pola. (Pietro Stancovich, pag. 63.)

[4] Actuellement à Paris, au Palais des Beaux-Arts.

[5] Carbasina deinde vela primus in theatro duxisse traditur Lentulus Spinter Apollinaribus ludis. (Plin., Hist. nat., lib. XIX, cap. 6.)

[6] Et volgo faciunt id lutea russaque vela
Et ferruginea, cum magnis intenta theatris.
(Lucr., lib. IV, v. 73.)

Digitized by Google

belle ; elles étaient ordinairement couleur de fer, jaunes ou rouges. Néron poussa le luxe jusqu'à la faire exécuter en soie pourpre, relevée d'étoiles d'or ; au milieu, il s'était fait représenter lui-même sur un char, guidant de fougueux coursiers [1].

Nous avons cherché vainement dans tous les théâtres et amphithéâtres existants encore, ces tuyaux qui s'élevaient à travers les murs et les statues dont les précinctions étaient décorées, pour porter jusqu'au sommet de l'édifice des vapeurs odorantes de safran qui tombaient en pluie fine sur les spectateurs. Cependant, ce luxe est mentionné par tant d'auteurs différents, qu'il est *impossible* de ne pas l'admettre comme un fait incontestable. Apulée [2], Martial [3], Sénèque [4], Lucain [5], Pro-

[1] Vela etiam quæ per ærem expensa ad arcendum solem purpurea erant inque iis mediis Nero acu pictus currum agitans, circum vero undique aureæ stellæ.

(Dion Cass., lib. LXIII.)

Pline dit aussi : Vela nuper colore cœli stellata per rudentes iere etiam in amphitheatro principis Neronis (Lib. XIX, cap. 6.)

[2] Tunc de summo montis cacumine, per quandam latentem fistulam, in excelsum prorumpit vino crocus diluta : sparsimque defluens, pascentes circa capellas odoro perpluit imbre. (Apul. ; metam, lib. X, pag. 252.)

[3] Hoc, rogo, non melius, quam rubro pulpita nimbo
Spargere, et effuso permaduisse croco?

(Martial, lib. V, ep. 26.)

[4] Utrum tandem sapientiorem putas, qui invenit quemadmodum in immensam altitudinem crocum latentibus fistulis exprimat. (Ep. 91.)

[5] Utque solet pariter totis se effundere signis
Corycii pressura croci ; sic omnia membra
Emisere simul rutilum pro sanguine virus.

(Lucan., lib. IX, v. 808.)

Digitized by Google

perce [1], Lucrèce [2], en parlent d'une manière positive; cette vapeur odorante s'élevait quelquefois du milieu de l'arène où se trouvait [3] un autel consacré à Jupiter ou à Pluton [4]. Adrien fit répandre ce parfum en abondance sur les gradins du théâtre, dans des jeux à l'honneur de Trajan [5]. On voit au musée de Naples quelques statues percées sur toute leur hauteur, qui semblent confirmer les diverses citations que nous venons de faire.

Nous ne saurions dire de quelle manière s'opérait cette vaporisation, seulement Pline [6] et Ovide [7] nous enseignent que le safran était infusé dans du vin.

En annonçant que la tente sera mise, l'affiche de Pompéi nous dit par-là qu'elle ne l'était pas toujours, et c'est, en effet, ce qui avait lieu pendant l'hiver, afin

[1] Pulpita solemnes non oluere crocos. (Properce, lib. IV, eleg. 1, v. 17.)

[2] Et cum scena croco Cilici perfusa recens est. (Lucr., lib. II, v. 416.)

[3] Numquid dubitas quin sparsio illa, quæ fundamentis mediæ arenæ crescens, in summam amphitheatri altitudinem pervenit, cum intentione aquæ fiat?

(Senec. nat., lib. II.)

[4] Quid pulvis caveæ semper funebris, et illa
Amphitheatralis spectacula tristia pompæ?
Hac sunt deliciæ Jovis infernalis, in istis
Arbiter obscuri placidus requiescit Averni.
. . . . . .
Funditur humanus latiali in munere sanguis,
Confessusque ille spectantum solvit ad aram
Plutonis fera vota sui: quid sanctius ara
Quæ bibit egestum per mystica tela cruorem.

(Prud.; in Symm. I, v. 484.)

[5] In honorem Trajani balsama et crocum per gradis theatri fuere jussit. (Spart in Traj.)

[6] Crocum vino mire congruit, præcipue dulci, tritum ad theatra replenda. (Pline.)

[7] Nec fuerant liquido pulpita rubra croco. (Ovide.)

Digitized by Google

de ne pas priver les spectateurs des rayons du soleil ; mais il y avait, pour cette saison, un costume adopté par les personnes d'un certain rang qui assistaient au spectacle : c'était une veste en grosse laine descendant jusqu'au-dessous du genou, à laquelle on donnait le nom de *Lacerne* [1]. Au sujet de ce vêtement, Martial [2] fait une plaisanterie à propos d'un certain Horace, qui, étant en deuil, assistait aux jeux de l'amphithéâtre avec une lacerne noire, au lieu de l'avoir blanche, comme le réclamait sa position ; mais, le ciel s'obscurcissant tout à coup, il tomba une si grande quantité de neige, que le sieur Horace reprit le costume prescrit par l'usage, car sa lacerne fut bientôt blanche, de noire qu'elle était d'abord.

Dans les climats méridionaux, la chaleur se trouvant quelquefois très-forte, même en hiver, les spectateurs avaient soin de se munir de parasols pour se parer des rayons du soleil [3] ; ils étaient, comme aujourd'hui, de couleurs variées [4] ; quelquefois aussi on se servait de grands chapeaux de Thessalie qu'on appelait *causiæ* [5].

1 Amphitheatrales nos commendamur ad usus,
Cum tegit algentes alba lacerna togas.
(Martial, lib. XIV, ep 137.)

2 Toto nix cecidit repente cœlo
Albis spectat Horatius lacernis. (Ibid., lib. IV, ep. 3.)

3 Accipe quæ nimios vincant umbracula soles,
Sit licet et ventus, te tua vela tegent.
(Ibid., lib. XIV, ep. 28.)

4 En cui tu viridem umbellam, cui succina mittas.
(Juven., sat. IX, v. 50.)

5 In Pompeiano tectus spectabo theatro,
Nam ventus populo vela negare solet.
(Mart., lib. XIV, ep. 29.)

Digitized by Google

Le champ du combat était appelé arène, parce qu'on le couvrait de sable, afin que le sang qui coulait des blessures des gladiateurs fût immédiatement absorbé; et, pour que le corps des athlètes se détachât sur un fond clair et qu'aucun de leurs mouvements n'échappât à l'œil du spectateur, ce sable était fait avec du marbre blanc pilé [1]. Caligula et Néron, voulant renchérir sur le luxe de leurs prédécesseurs, employèrent à cet usage le minium [2].

Parmi les esclaves commis au service des jeux, il y en avait dont l'emploi consistait à retourner le sable pour faire disparaître les traces du sang. Martial raconte que deux malheureux jeunes gens, tranquillement occupés à cette opération, furent déchirés par un lion qui sortit à l'improviste d'une caverne [3].

En 1812, époque à laquelle le gouvernement français fit exécuter des fouilles sous l'arène du Colisée, un célèbre antiquaire Italien, M. Fea, publia ses observations sur les découvertes qu'on faisait; il paraît que les constructions souterraines furent pour lui l'objet d'une

[1] Invenere et alium usum in ramentis quoque circum maximum ludis circensibus sternendi, ut sit in commendatione candor. (Pline, lib. XXVI, cap. 46.)

[2] Edidit et Circences plurimos a mane usque ad vesperam, interjecta modo Africanorum venatione, modo Trojæ decursione: quosdam præcipuos, minio et chrysocolla constrato Circo. (Suet. in Cal., cap. 18.)

Visumque jam est Neronis principis spectaculis, arenam circi chrysocolla sterni, eum ipse concolori panno aurigaturus esset. (Plin.; Hist., lib. XXIII, cap. 5.

[3] Nam duo de tenera puerilia corpora turba
Sanguineam rastris quæ renovabat humum,
Sævus et infelix furiali dente peremit.
Martia non vidit majus arena nefas.
(Martial; lib. II, ep. 75.)

Digitized by Google

foule de conjectures, dont le résultat fut qu'elles étaient postérieures à l'époque du monument.

Nous ne partageons pas, à cet égard, l'opinion du docte Italien. Le seul document que nous ayons pu nous procurer sur les fouilles exécutées en 1812, c'est une vue pittoresque des souterrains, qui offre une analogie parfaite avec ceux de l'amphithéâtre de Capoue, et, comme il faudrait vouloir nier l'évidence que de supposer ces derniers postérieurs à l'édifice, il n'est pas douteux que cette portion du Colisée, ne fît aussi partie du plan conçu par l'architecte de Vespasien.

Le mérite réel de M. Fea, changeant bientôt aux yeux du public son opinion en certitude, des recherches postérieures ne furent plus poursuivies; de là, sans doute, la difficulté que l'on trouve maintenant à se procurer les plans des travaux exécutés par les Français au Colisée. C'est par un motif semblable que les souterrains de l'amphithéâtre de Nimes sont encore inconnus. Heureusement les plans ont été conservés, et nous pourrons, plus tard, faire connaître cette partie intéressante de notre amphithéâtre, dans laquelle nous avons déjà remarqué une très-grande ressemblance avec cette partie du même monument à Vérone.

Les fouilles qu'on exécute en ce moment dans l'amphithéâtre de Puzzole, mettent à découvert des souterrains qui nous ont paru devoir offrir le même intérêt que ceux dont nous allons entretenir le lecteur, pour terminer une description déjà bien longue, mais qui, sous ce dernier rapport, aura du moins tout l'attrait de la nouveauté, si l'on veut la suivre sur le relief que nous sommes heureux d'offrir à la curiosité.

Dans l'amphithéâtre de Capoue, la surface des souterrains comprend tout le dessous de l'arène jusqu'à

Digitized by Google

l'aplomb de son mur d'enceinte et à 5 mètres au-dessous de son niveau. (Planch. 1.)

Sur le petit axe de l'ellipse et à travers l'épaisseur des constructions, deux corridors voûtés, d'un mètre de largeur (11), s'élèvent en pente rapide et semblent d'abord avoir servi de communication entre ces souterrains et l'extérieur du monument vers lequel se dirige leur pente; mais l'irrégularité du roc, qui forme le sol de ces corridors, annonce qu'ils ne servirent jamais de passage, mais plutôt d'écoulement aux eaux pluviales. Sur le grand axe, au contraire, ces souterrains (8 et 9) se prolongent sur une largeur de 4 mètres jusqu'à un point encore indéterminé, mais fort au-delà de l'enceinte extérieure du monument, à en juger par les fouilles opérées sous la porte méridionale, où l'on a découvert, à droite et à gauche, un petit escalier (13), pour descendre de cette entrée principale dans les souterrains.

128 arceaux, en grosses briques, basés sur une large assise de travertin, forment l'espèce de charpente qui soutient la vaste place de l'arène; ils sont établis de manière à opérer, par leur disposition, le tracé du plan que nous allons décrire.

A $3^{m}47$ en dedans du mur d'enceinte et parallèlement à lui, se trouve une galerie circulaire, non voûtée (1), de $2^{m}35$ de largeur; le terre-plein elliptique compris entre le mur du *podium* et cette galerie, est divisé au-dessous en 44 chambres voûtées (7), ouvertes sur la galerie circulaire par autant d'arcades, dont la grandeur varie entre 2 et 3 mètres d'ouverture, selon leur rapprochement ou leur éloignement du sommet de l'ellipse. Nous avons déjà parlé de la direction des 4 qui sont sur les axes; les 40 autres, fermées sur 3 côtés, ont un banc adossé au mur du fond, et, sur l'un des

Digitized by Google

autres, indifféremment, est une console en saillie de 0m 4c à 2 mètres de hauteur du sol.

Une grande galerie de 4m10 de largeur (2), également sans voûte, partage l'arène dans le sens de son grand axe, pour se joindre, par ses extrémités, à la galerie circulaire; les deux demi-ellipses qu'elle laisse à droite et à gauche, se divisent chacune en 4 galeries de 2m 45 de largeur, situées parallèlement à la grande et disposées des deux côtés, ainsi que nous allons l'indiquer pour un seul.

La première, en allant du centre à la circonférence (3), est couverte d'une voûte à plein-cintre percée de 15 trappes, espacées uniformément, ayant 1m 75 de longueur sur 1m 25 de largeur.

La seconde (4) est sans couverture, comme celle du milieu; mais elle ne vient pas de la même manière se joindre à sa surface avec la galerie circulaire; son ouverture forme au-dessus un rectangle de 42m 62 de longueur sur 2m 40 de largeur.

La troisième (5) est voûtée et percée de 11 trappes symétriquement espacées.

La quatrième, enfin (6), est construite d'une manière semblable; mais elle n'a que 5 trappes, dont celle du milieu est plus grande que les autres.

A l'aplomb de ces 62 trappes, on voit une grosse pierre fixée dans le sol des souterrains, portant au milieu un trou propre à établir un mât.

Toutes les galeries découvertes, de même que les trappes, sont bordées, au niveau de l'arène, d'un cadre en grosses pierres de travertin portant une rainure de 0m 40c de profondeur, dans laquelle s'encastrait une forte couverture en bois, lorsque des combats de gladiateurs ou de tout autre genre demandaient que l'arène présentât une surface parfaitement unie.

Digitized by Google

Les murs des souterrains, au lieu d'être pleins, sont disposés en arcades de 2^m 55 d'ouverture, dont les pieds-droits ont 4^m 15 de largeur sur 1^m 12 d'épaisseur; chacun des côtés de la galerie centrale a 9 de ces arcades, et celles des autres galeries sont disposées de manière à correspondre parfaitement avec celle-là. Par ce système, l'intérieur de ces souterrains, outre la galerie circulaire et les 44 chambres dont nous avons parlé, se trouve encore divisé en 18 galeries en ligne droite, dont 9 dans le sens du grand axe et autant parallèlement au petit, ce qui donne à cet ensemble l'aspect d'un véritable labyrinthe, dont le plan nous parut d'abord d'une exécution si difficile et si longue, que nous fûmes sur le point de renoncer à le lever; heureusement l'*omnia vincit labor* ne fut pas sans effet, et notre persévérance nous mit à même de pouvoir vous indiquer aujourd'hui, sans le secours d'Ariane, les huit issues (13) par lesquelles pouvait se sauver l'imprudent Thésée qui s'engagerait dans ce nouveau dédale.

Des consoles qui ont 0^m 40 de saillie sont placées à 3 mètres du sol, sur les pieds-droits de la galerie circulaire; il y a aussi, dans cette même galerie, ainsi que dans la grande du milieu, un canal d'un mètre de profondeur, ménagé en contre-bas du pavé, pour conduire hors de l'amphithéâtre les eaux pluviales et les immondices.

A propos d'un bas-relief de l'amphithéâtre de Nimes, nous avons eu l'occasion d'entrer dans quelques détails sur les divers combats de gladiateurs, et nous sommes convaincu, que les *Retrarii*, *Sentores*, *Mirmillones*, *Samnites*, *Essedarii*, *Andabatæ*, distingués par leurs costumes et leurs armes, n'avaient besoin, pour leurs exercices à pied, à cheval ou sur des chars, que d'une vaste surface couverte de sable, telle que nous nous re-

Digitized by Google

présentons l'arène de nos amphithéâtres ; elle devait suffire également aux divers combats d'animaux entre eux, *venationes*, tels que ceux que décrit Martial, où l'on vit un rhinocéros, ne témoignant d'abord aucune surprise de se trouver en face d'un teaureau, au milieu de tant de spectateurs, mais qui, excité par le fer des bestiaires, se précipita avec fureur sur le taureau qu'il perça de part en part de sa formidable corne, sur laquelle il l'agitait comme une poupée [1]. Ces éléphans funambules, que l'on vit sous Néron [2] ; ces Carter de l'époque qui présentèrent aux yeux du public, des lions, des tigres et des panthères, rendus dociles comme des agneaux [3], firent sans difficulté leurs exercices dans la même enceinte.

Quel pouvait donc être l'objet de l'immense labyrinthe que nous venons de décrire, sur lequel nous nous

1 Præstitit exhibitus toto tibi, Cæsar, arena,
Quæ non promisit, prælia rhinoceros.
O quam terribiles exarsit pronus in iras !
Quantus erat cornu, cui pila taurus erat.
(Martial ; de Spect. 9.)

2 Notissimus eques romanus elephanto supersedens per catadromum decurrit. (Suet. in Nero, cap. 11.) Et dans la Vie de Galba, le même auteur dit encore, cap. 6 : Prætor commissione ludorum Floralium, novum spectaculi genus elephantos funambulos edidit.

3 Picto quod juga delicata collo
Pardus sustinet, improbæque tigres
Indulgent patientiam flagello :
Mordent aurea quod lupata cervi,
Quod frænis Lybici domantur ursi.
(Martial ; lib. 1, epig. 105.)

Le même auteur, parlant de Domitien, dit aussi :

Delicias, Cæsar, lususque, jocosque leonum
Vidimus : hoc etiam præstat arena tibi.
(Lib. 1, epig. 15.)

Digitized by Google

plaignons que les anciens ne nous fournissent aucuns renseignemens ?

Ce reproche n'est peut-être pas mieux fondé que celui que nous leur adressions relativement au *velaria*. Mais ces renseignements nous furent-ils nécessaires lorsque nous voulûmes appliquer leurs monuments à nos usages? La basilique ne fût-elle pas immédiatement transformée en église chrétienne? Et les jeux que la belle saison ramène annuellement dans nos amphithéâtres, ne prouvent-ils pas que nous n'avons pas eu besoin des leçons de nos ancêtres pour adapter ces édifices à cette partie de leurs amusements que nos mœurs conservent encore?

Dès-lors, n'est-il pas naturel de penser que, s'il existe sous l'arène de Capoue des souterrains dont la destination soit encore un problème pour nous, ce n'est pas parce que les historiens ne nous en indiquent pas l'usage; mais plutôt parce que ces constructions ont rapport à des exercices qu'ils nous font bien connaître, mais qui, n'étant plus dans nos mœurs, n'ont provoqué de notre part aucunes recherches tendant à découvrir les moyens dont on se servait pour les exécuter ?

Eh bien ! abouchons ensemble un machiniste et un architecte habiles ; dégageons-les d'abord des entraves que peut opposer au talent le gouvernement représentatif par son cahier de charges, ses limites dans la dépense, qu'autrefois comme aujourd'hui l'*æra civium* était toujours là pour solder, et chargeons-les d'organiser l'arène de manière à ce que nous puissions jouir, dans son enceinte, de tous les spectacles dont les auteurs anciens font mention, ils trouveront certainement dans l'amphithéâtre de Capoue tous les éléments nécessaires à la solution du problème. Ses souterrains, remplis d'eau jusqu'à l'arène, satisferont à tous les exercices nautiques;

Digitized by Google

des nymphes, aux formes gracieuses, nageront à leur surface [1], d'adroits joûteurs montreront leur habileté en dirigeant de mille manières leurs galères sur ces divers canaux. [2] Des malheureux, jouant le triste rôle d'Icare, s'élèveront jusqu'à la tente où l'empereur, sous l'image d'Apollon, détachera leurs ailes pour les précipiter dans les flots, si le hasard favorise leur chute, ou dans les griffes de l'ours affamé qui attend la victime pour la dévorer, si le destin a résolu sa perte [3].

Introduisons dans ces mêmes eaux des hippopotames, des veaux marins, des crocodiles, des phoques, et des combats extraordinaires viendront procurer des sensations nouvelles à une population insatiable de spectacles. Que sera-ce, lorsqu'au milieu de cette lutte une barque fermée s'ouvrira instantanément [4] pour submerger des hommes vivants, destinés à servir de proie à ces monstres marins, ou des taureaux avec lesquels va s'engager un

[1] Lusit Nereidum docilis chorus æquore toto
Et vario faciles ordine pinxit aquas.
(Martial ; de Spect., 26.)

[2] Amphitheatro navale prælium commisit.
(Suet. in Domit.)

[3] Dædale, Lucano cum sic lacereris ab urso,
Quam cuperes pennas nunc habuisse tuas!
(Martial ; de Spect., 8.)

[4] Jamque tota suave fragrante cavea, montem illum ligneum terræ vorago recepit (Apul. ; metamorph., lib. x., pag. 253, ed. 1788.)

Non taces, inquit, gladiator obscæne, quem de ruina arena dimisit? (Petronii satyricon, pag. 29.)

Ea de subito occulti saluta, exsiliebant ursi ; lea, pantheræ, leones, struthiones, onagri, bisontes. (Dion.) — Le même auteur affirme que c'est d'une de ces barques amphithéâtrales que Néron conçut l'horrible idée de faire périr sa mère sous les flots.

Digitized by Google

de ces combats insolites que Calpurnius appelle *amphibies* [1].

Hier des gladiateurs, des jeux nautiques aujourd'hui. Quel sera demain le spectacle nouveau que réserve l'*editor* à cette foule immense dont il mendie la faveur par ses libéralités [2] ?

L'habile machiniste n'a eu besoin que d'une seule nuit pour transformer l'arène en une épaisse forêt, au milieu de laquelle s'élève un mont couvert de tout le luxe de la végétation ; des grottes, des cavernes, des précipices ont remplacé les divers canaux où nageaient, hier encore, des monstres marins envoyés à grands frais par les proconsuls d'Égypte [3].

Le troisième jour, au lever de l'aurore, les gradins de l'amphithéâtre sont déjà couverts de spectateurs ; car, depuis trois jours aussi, beaucoup d'entre eux n'ont point quitté leurs places dans la crainte de se trouver *excuneati* [4]. La décoration semble annoncer des exercices scéniques. En effet, un jeune enfant, égaré dans

[1] Nec solum nobis silvestria cernere monstra
Contigit, æquoreos ego cum certantibus ursis
Spectavi vitulos, et equorum nomine dignum,
Sed deforme pecus, quod in illo nascitur amni,
Qui sata riparum venientibus irrigat undis.
(Egl. VII, v. 65 et seq.)

Exhibuit et naumachiam marina aqua innantibus belluis.
(Suet. in Nero.)

[2] Ces jeux duraient plusieurs jours. (Dion. Cass. ; lib. XXVII.)

[3] Quidquid in Orpheo Rhodope spectasse theatro
Dicitur, exhibuit, Cæsar, arena tibi.
Repserunt scopuli, mirandaque sylva cucurrit,
Quale fuise nemus creditur Hesperidum.
(Martial, de Spect., 21.)

[4] On donnait le nom d'*excuneati* à ceux qui, n'ayant pas

Digitized by Google

la forêt, est sur le point d'être dévoré par un ours inopinément sorti d'une caverne ; mais un Dieu protège cette innocente créature, et l'enfant s'envole dans les cieux, au moment où l'animal s'élance sur lui [1]. Ce Dieu, c'est Hercule, et l'ours est bientôt terrassé. D'autres travaux l'attendent encore : un brigand, qui se faisait appeler le fils de l'Ætna [2], avait été long-temps la terreur de la Sicile ; pris et condamné à être dévoré par les bêtes, c'est aujourd'hui qu'il doit subir sa peine en devenant l'acteur principal du drame qui se déroule. Caché dans un antre sur la montagne qui simule l'Ætna, Hercule le cherche, parvient à le découvrir, et, le saisissant d'un bras vigoureux, il le précipite dans une caverne, où le peuple a la satisfaction inexprimable de le voir déchirer par des lions et des tigres affamés qui attendent leur proie. Ces travaux accomplis, le demi-dieu s'élance sur un taureau qui l'emporte dans les cieux, aux applaudissements de la foule émerveillée [3].

trouvé à se placer dans les *cunei*, étaient obligés de rester debout sur les petits escaliers qui les séparaient.

Pour ne pas quitter leur places, ils satisfaisaient les besoins de la nature *coràm populo*.

Sic evenit, ut qui in publico vix necessitate vesicæ tunicam evet, idem in circo aliter non exultet, nisi totum pudorem in faciem omnium intentet.

(Tertull. ; de Spectaculis, cap. 21.)

[1] Et pegma, et pueros inde ad velaria raptos.

(Juven. ; sat. IV, v. 122.

[2] Eum nos in foro ludis gladiatoriis commissis discerpi a bestiis vidimus. Positus enim in tabulato sublimi, tamquam in Ætna, compagibus solutis eo subito collapso, delatus est in caveas, in quibus bestiæ ita erant ligatæ ut facilè solverentur, infrà tabulatum dedita opera paratas. (Srabon.)

[3] Raptus abit mediâ quod ad æthera taurus arenâ
Nam fuit hoc artis, sed pietatis opus.

(Martial ; de Spec., 16.)

Digitized by Google

Pendant ce temps, des chasseurs ont paru sur la montagne, ils se divisent pour surprendre le daim, le cerf ou l'autruche [1], qu'on voit paraître sur divers points de la forêt, et dont le nombre s'accroît en même temps que celui des chasseurs. Le peuple, attentif, les excite par ses cris, applaudit à leur adresse, rit de leur désappointement; mais un sentiment de terreur remplace bientôt l'expression de la joie, lorsque, de ces mêmes grottes d'où viennent de s'échapper tant de timides bêtes fauves, on voit paraître des lions, des tigres, des panthères, des léopards, et même des éléphants. Tour-à-tour bourreaux et victimes, les chasseurs, épouvantés, escaladent la montagne, grimpent sur les arbres, poursuivis ou déchirés par les animaux féroces qui se présentent à eux de tous côtés; l'intérêt, l'anxiété, la frayeur sont peints sur tous les visages, et cependant ce ne sont là que des jeux ordinaires. Des émotions d'une nouvelle nature attendent encore les assistants. Au moment du plus grand désordre, un horrible craquement se fait entendre; la terre tremble, la montagne s'écroule, la forêt disparaît sous les flots qui surgissent de toute part [2], et les spectateurs immobiles gardent un effrayant silence au milieu des cris et des hurlements des victimes de toute espèce. Mais ce silence, fruit d'une émotion vive et inattendue, n'est que le précurseur du triomphe de l'*editor*. Le peuple, satisfait d'un spectacle qui vient de le rendre témoin d'un de ces cataclysmes qui englouti-

[1] Sous Probus, on vit mille autruches, autant de cerfs et autant de sangliers.

[2] Ah! miseri, quoties nos descendentis arenæ
Vidimus in partes? Ruptâque voragine terræ
Emersisse foras? Et iisdem sæpe latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.
(Calpurnius.)

Digitized by Google

rent Herculanum et Pompei, s'écrie spontanément sous l'impression de son enthousiasme, *ô Procurator, felicita!* Et, le lendemain, le gouvernement d'une province, ou les fonctions de premier magistrat de Rome, sont la récompense de celui qui n'a peut-être d'autre mérite que de posséder quelques sesterces de plus que ses concitoyens.

Les moyens d'exécution des différents jeux que nous venons de décrire, étaient organisés de manière à ce que leur effet fût instantané [1]. Dion raconte que Néron les réunit tous en un seul jour. Ils débutèrent par une chasse; après que les animaux eurent été tués, il fit spontanément introduire les eaux pour représenter un combat naval, après lequel, l'eau étant de nouveau expulsée, on vit un combat de gladiateurs qui furent eux-mêmes engloutis par les eaux, au moment où le combat était le plus vivement engagé [2]. Cette fête se termina par un somptueux banquet offert à la population entière.

Doit-on s'étonner maintenant que de spectacles si variés, si merveilleux, si féconds en sensations différentes, eussent tant de charmes pour les peuples de l'antiquité? Et saint Augustin n'est-il pas fondé à dire que [3], si de

[1] Si quis ades longis serus spectator ab oris
Cui lux prima sacri muneris ipsa fuit,
Ne te decipiat ratibus navalis Enyo,
Et par unda fretis; hic modo terra fuit;
Non credis? Spectes, dum laxent æquora Martem
Parva mora est; dices : Hic modo pontus erat.
(Martial; De spect., ep. 24.)

[2] Aliquando belluis intersectis et venatione exhibita subito aquam in amphitheatrum induxit, et navale certamen ostendit, rursumque ea educta, gladiatores in loco præbuit : denique inducta iterum, magni sumptum publicum epulum (Dion.)
Sénèque dit aussi : Qui euripos aquarum impetu implent aut siccant. (Ep. 91.)

[3] Saint Augustin; De civit., lib. XXIV, cap. 24.

Digitized by Google

pareils jeux excitaient l'admiration de ceux qui y assistaient, ils seraient regardés comme fabuleux par les peuples à venir [4] ?

L'usage des vastes souterrains de l'amphithéâtre campanien nous semble suffisamment expliqué par ce que nous venons de décrire ; les décorations, les machines, les apparitions subites que nécessitaient tant de jeux divers, la grande quantité d'hommes commis au service de pareilles manœuvres, exigeaient un local en harmonie avec leur importance. Le grand canal du centre et la galerie circulaire avec laquelle il communique, nous paraissent destinés aux exercices nautiques ; de grands mâts, dans quelques-unes des trappes, pouvaient facilement seconder les enlèvements dans les airs, et des rochers, artistement arrangés, transformer les autres en grottes ou cavernes, desquelles on faisait sortir à volonté toutes sortes d'animaux préalablement amenés du *Vivarium* [1] dans ces souterrains. Les grands canaux intermédiaires devaient servir à la manœuvre des machines plus

[4] Hic licet annumeres machinatores, qui pegmata ex se surgentia excogitant, et tabulata tacite sublime crescentia, et alias inopinato varietates : aut dehiscentibus quæ cohærebant; aut quæ distabant, sua sponte cohærentibus ; aut iis quæ eminebant paulatim in se residentibus. (Sénèque, ep. .)

[1] Des fouilles opérées dans la direction de la grande galerie souterraine du côté du midi, ont prouvé qu'elle se prolongeait à plus de 1,000 mètres au-delà de l'amphithéâtre, dans la direction de l'église Ste-Marie-de-la-Grâce, bâtie sur un ancien édifice qu'on appelle encore aujourd'hui *Il Catavolo*.—Mazzochi (De Amph., cap. 4) dit que *Catabolum* ou *Vivarium* était l'endroit où l'on conservait les animaux destinés à l'amphithéâtre. (Procop., De bell. Goth., lib. 1). D'où il résultait qu'à celui de Capoue, les animaux, au lieu d'être amenés dans des cages, comme cela se pratiquait ordinairement, étaient conduits du *Catabolum* dans l'arène par un souterrain de communication entre ces deux édifices.

Digitized by Google

considérables, et à seconder surtout ces bouleversements de terrain dont parle Calpurnius.

Les 40 chambres voûtées, au fond desquelles sont des siéges et qui semblent former une ligne d'enceinte à ces souterrains, nous paraissent, par cette disposition même, avoir été destinées par l'architecte à loger les nombreux machinistes qu'ils devaient renfermer, et dont la présence était nécessaire sur tous les points; c'était aussi, pour eux, des espèces de casemates sous lesquelles ils se mettaient à l'abri du danger, au moment où le sol de l'arène s'effrondait. C'est par là qu'ils trouvaient également une planche de salut, lorsque les souterrains étaient envahis par les eaux; car c'était dans ces chambres qu'aboutissaient les 8 escaliers dont nous avons parlé. Nous trouverons aussi l'utilité de la console que renfermait chacune d'elles, en la destinant à supporter des lampes d'un usage indispensable, quand des combats de gladiateurs exigeaient que la surface de l'arène fût parfaitement unie.

Il doit paraître étonnant que ni l'histoire ni les inscriptions ne nous apprennent rien sur l'époque à laquelle ont été construits les divers amphithéâtres que le temps a respectés, et que le Colysée soit le seul dont l'âge n'est un problème pour personne. Ce silence et cette exception nous semblent confirmer l'opinion émise par certains antiquaires [1], que, dans les provinces, ces monuments étaient construits aux frais des villes et des colonies, et que, ne se rattachant ainsi d'une manière particulière à l'histoire d'aucun empereur, mais seulement à un goût général pour les spectacles, tant dans les provinces qu'à Rome, il n'y a pas lieu d'être surpris que les historiens n'en fissent aucune mention, tandis que le Colysée, de-

[1] Carli, Ant. d'It., lib. III, supp., pag. 8.

Digitized by Google

venu l'œuvre gigantesque de deux empereurs, était, dans la vie de ces princes, un épisode que l'histoire devait consigner.

Si nous savons, en effet, par Tacite [1] et Suétone, que, sous Tibère, un certain Atilius fit construire à ses frais, l'an 27 de notre ère, un amphithéâtre à Fidène, ce n'est point pour nous en transmettre la date que ces auteurs nous en ont parlé, mais pour nous faire part de l'écroulement de cet édifice, dans lequel périrent vingt mille personnes. En signalant l'amphithéâtre de Plaisance comme le plus beau de toute l'Italie, le même auteur [2] avait pour but de consigner qu'il fut détruit par un incendie, pendant la guerre d'Othon et de Vitellius. C'est également par un semblable motif que nous connaissons l'âge des amphithéâtres qui existaient à Bologne et à Crémone ; car ce furent les soldats de la XIII.e légion qui voulurent eux-mêmes les construire dans le seul but de divertir Vitellius [3], fait que l'histoire a dû enregistrer, parce qu'il fait partie de la vie de ce prince.

Il est donc bien évident que, si l'antiquité a conservé quelques jalons relatifs à l'époque où certains amphithéâtres ont été construits, ils n'ont été plantés que pour transmettre à la postérité un événement remarquable qui lui était relatif ; tandis que ceux que les colonies ou les cités élevaient *cum civium ære*, n'ayant qu'un intérêt de localité sans importance historique, ne pouvaient être l'objet que de quelques décrets de décurions, relatifs au nombre de places assignées aux citoyens dont les

[1] Ann., lib. IV, cap. 63-65.

[2] Pulcherrimum amphitheatri opus.... quod nulla in Italia moles tam capax foret.... conflagravit. (Tacit. Hist., lib. II, cap. 21.)

[3] Tacit. Hist., lib. II, cap. 65.

Digitized by Google

largesses avaient le plus contribué à l'érection du monument [1].

On peut cependant trouver dans l'histoire certaines données qui, jointes aux études archéologiques, peuvent fixer l'âge d'un édifice dans des limites assez restreintes, pour que notre curiosité à ce sujet soit à peu près satisfaite.

L'origine étrusque des amphithéâtres doit nous faire penser que ceux de Capoue, Cumes, Pouzzoles, Pompéi, doivent être mis en première ligne dans l'ordre chronologique ; en rapportant aux temps qui précédèrent la seconde guerre punique, l'amphithéâtre de Capoue, nous n'avons pas entendu rapporter à cette époque les décorations dont il était orné. Inséparable de la fortune de cette malheureuse ville, ce monument dut être soumis à toutes les vicissitudes que le joug de fer des Romains lui imposa, après la défaite d'Annibal [2]. Pour la punir d'avoir abandonné l'alliance romaine en faveur des Carthaginois, ses habitants furent vendus à l'encan [3] ou condamnés à gémir sous l'oppression d'un préfet, chargé d'exercer sur eux toute sorte de vengeances. On conçoit bien qu'à cette époque fatale les monuments destinés aux jeux publics durent rester long-temps fer-

[1] Les amphithéâtres de Nimes, d'Arles, de Pompéi, de Pola, portent sur quelques gradins divers noms, ainsi que le nombre de places que leur assignait le décret des décurions de chacune de ces villes.

[2] Prona semper civitas in luxuriem, non ingeniorum modo vitio sed affluenti copia voluptatum, et illecebris omnis amœnitatis maritimæ terrestrisque : tum vero in obsequio principum, et licentia plebis lascivire, ut nec libidini, nec sumptibus esset modus, ut contemptum legum, magistratuum, senatusque, etc. (Tit.-Liv., lib. xxx, cap. 40.)

[3] Lit.-Liv., lib. xxiii, cap. 16.

Digitized by Google

més, et souffrir beaucoup de l'état d'abandon où ils furent laissés pendant cette période déplorable.

Il paraît qu'elle fut de longue durée; car l'inscription trouvée en 1726, au pied de la porte méridionale, prouverait que l'amphithéâtre ne fut restauré que par Adrien et inauguré par son successeur. Elle porte :

COLONIA. IVLIA. FELIX. AUG. CAPVA.
FECIT.
DIVVS. ADRIANVS. AVG. RESTITVIT.
IMAGINES. ET. COLVMNAS. ADDI. CVRAVIT.
MP. CAES. T. AELIVS. HADRIANVS. ANTONINVS.
AVG. PIUS. DEDICAVIT.

On voit que cette inscription vient à l'appui de ce que nous avons déjà dit, que les édifices publics étaient construits aux frais des colonies. Elle confirme de plus ce fait consacré par l'histoire, qu'Adrien fut, de tous les empereurs, celui qui restaura et édifia le plus de monuments [1]; et nous ne craindrons pas d'assurer d'avance, que, si jamais nous découvrons quelque inscription relative aux édifices romains que renferme la ville de Nimes, elle aura une grande analogie avec celle que nous venons de citer.

Il est probable que la restauration indiquée par ce marbre se rapporte à l'époque où Adrien se retira dans la Campagnie, c'est-à-dire, vers l'année 119 de l'ère chrétienne [2].

Tous les historiens nous disent que les pays conquis par les Romains imitèrent la métropole dans la construction de leurs édifices publics; mais, quel que fût

[1] In omnibus pene urbibus et aliquid ædificavit, et ludos edidit cum opera ubique infinita fecisset, numquam ipse, nisi in Trajani templa nomen suum scripsit.
(Spart., cap. 19.)

[2] Spart., cap. 1.

Digitized by Google

leur empressement à ce sujet, ils ne furent cependant qu'imitateurs ; et, puisque le Colysée a été le premier amphithéâtre en pierres construit par les Romains, il faut au moins rapporter ceux qui existent dans les provinces, à une époque postérieure au règne de Titus, c'est-à-dire, vers le milieu du II.e siècle de l'ère chrétienne, pour les plus anciens.

Par ces données historiques et les considérations diverses que suggère l'architecture des monuments, nous avons été conduit à penser que l'amphithéâtre de Nimes fut fondé par Adrien et terminé par son successeur ; que celui de Pola a bien pu être établi sur un ancien édifice étrusque, comme le prétendent les écrivains de l'Istrie [1] ; mais l'imperfection des parties qui subsistent, la bizarrerie des quatre espèces de tours carrées qui font saillie sur la façade, leur exécution, annoncent les derniers efforts de la puissance qui décline et du génie qui s'éteint, et nous font penser, avec Stuart et Revett [2], qu'il fut bâti par Dioclétien ou par Maximien [3], sous lesquels la passion pour les grands ouvrages de l'architecture sembla se ranimer, sans rien produire de remarquable sous le rapport de l'art.

C'est dans la période de Dioclétien à Constantin que nous plaçons la fondation de l'amphithéâtre d'Arles ; les défauts de construction que présente celui de Nimes, dans sa sévère simplicité, y ont été corrigés [4]. Mais, la

[1] Pietro Stancovich, Amph. di Pola. — Giuliari, Lett. al ab Venturi. 1.er juillet 1817, tom. IV, pag. 47.

[2] Les escaliers que renferment ces tours sont disposés de telle sorte que les personnes qui montent par l'un ne peuvent rencontrer celles qui descendent par l'autre.

[3] Les vastes thermes de Rome, ceux de Carthage et de Milan, les palais d'Aquilée, de Brescia, de Spalatro furent construits sous ces empereurs.

[4] Clair, Monuments d'Arles, pag. 53.

Digitized by Google

masse peu soignée, les détails bien finis, la forme élancée des portiques, la voûte principale remplacée par un léger plafond, indiquent une époque de décadence que l'architecte archéologue appréciera d'autant mieux, que tous les monuments romains de la ville d'Arles présentent le même caractère.

Nous concevrions facilement qu'un touriste, faiseur d'impressions de voyage, eût avancé que l'amphithéâtre de Vérone était le mieux conservé de tous ceux qui existent, parce que, en effet, c'est ainsi que le commun des martyrs doit voir ce monument dont les gradins sont tous en place; mais que des hommes sérieux, tels que le marquis de Maffei, Desgodez, Persico, Giuliari et d'autres savants, leur en aient suggéré l'idée, c'est ce que les réflexions suivantes feront difficilement comprendre.

Pendant tout le temps que les amphithéâtres ont été considérés comme des carrières, par les Vandales ou les hommes positifs d'une certaine époque, le système de démolition employé par eux a été partout le même, parce qu'il était rationnel. On a d'abord enlevé les gradins, comme présentant le moins de difficulté; puis on a démoli la façade et enfin les enceintes intérieures. A Vérone, au contraire, on aurait commencé par renverser la façade, dont il n'existe que six arcades, pour respecter les gradins, plus faciles à enlever ici que partout ailleurs, car ils sont posés sur une partie plus relevée du gradin inférieur, au lieu d'y être retenus par une entaille, comme ils le sont partout où il en existe d'antiques. Si l'on ajoute à cette considération que ces gradins sont d'une pierre plus tendre que celle des autres parties du monument, et que, néanmoins, le temps n'a exercé sur eux aucun ravage, on n'hésitera pas à dire avec nous, que ces gradins sont tous modernes; et

Digitized by Google

l'on en sera tout-à-fait convaincu, en remarquant que les précinctions n'y sont point observées, et que, dans la construction, l'architecte a eu l'idée bizarre d'éviter l'infiltration des eaux dans les joints, en les relevant de 5 centimètres, sans considérer qu'un pareil bourrelet, qui n'a d'ailleurs rien d'antique, était fort incommode pour les personnes qui devaient s'asseoir.

Si nous appliquons à cet amphithéâtre les indications de Ciampini [1], pour reconnaître, par le caractère de construction, l'âge d'un édifice, nous trouverons que ses murs intérieurs établis par couches alternées de briques et de tuf, le style rustique de sa façade, ses pilastres au lieu de colonnes, indiquent l'époque de l'empereur Gallien.

Dans l'ancienne *Thusdrus*, aujourd'hui *El-Jemm*, située sur la côte d'Afrique, au midi de Tunis, et sur le territoire de la Régence, il existe un amphithéâtre composé de trois étages et un attique, décoré de colonnes engagées, ayant une grande partie de ses gradins encore en place; ne connaissant ce monument que par les dessins pittoresques qui nous ont été communiqués par notre ami M. Albert Lenoir, nous nous bornerons à rapporter ce qu'en a dit M. Falbe dans sa *Description*

[1] I muri fatti a *pietre quadrate* dichiarano il tempo degli Etruschi; l'*incerto reticolato* il principio della romana repubblica; il *certo reticolato* il fiur della Stessa, et il *reticolato alternanti con laterizio* il declinare della medissima : il *laterizio* i tempi d'Augusto e degl'imperatori sequenti sino all'anno 200 dell'era volgare; et il *laterizio alternante a strati di toso* i tempi di Gallieno e tutto il declinar dell'Impero; *selce, croste di marmo e mattoni* i tempi di Theodorico; *il tomoltario aggregato a cemento* quei di Bellisario, i *quadrilateri bislunghi di tofo e mattoni* i giorni di Carlo-Magno sino al 1000, del qual'epoca degenero la costruzione de muri in opera *tumultuaria é cemento* et continua sino ai tempi presenti.

Digitized by Google

de Carthage : « Gordien l'aîné, dit-il, fut proclamé em-
« pereur dans cette ville, et si nous nous en rapportons
« à la description que fait sir Greville Temple de cet
« amphithéâtre, qu'il visita en 1833, son style en rap-
« porterait la construction à l'époque de cet empereur,
« qui l'aurait élevé en commémoration de son avènement
« au trône. L'amphithéâtre que l'on voit représenté sur
« les médailles de Gordien, tendrait à confirmer cette
« opinion. »

Une infinité d'autres villes possèdent ou croient posséder des ruines d'anciens amphithéâtres ; mais les restes en sont d'une si petite importance, que nous n'avons pas cru devoir nous en occuper.

Des architectes distingués et d'habiles antiquaires ont mis sous les yeux du public les produits successifs de leurs intéressantes recherches sur les amphithéâtres ; chacune de leurs dissertations est pleine de remarques savantes et curieuses. Nous avons profité des lumières des autres pour donner à cette notice tout l'intérêt que peut mériter le sujet que nous venons de traiter. Elle laisse, sans doute, encore beaucoup à désirer ; mais nous avons mis le plus grand soin à ne rien omettre de ce qui est curieux ou intéressant à recueillir relativement à ces monuments de l'antiquité. Nous y joignons un tableau comparatif des dimensions principales des amphithéâtres existants, et nous nous félicitons d'autant plus de cette dernière idée, qu'elle vient de suggérer à M. Thomas de St-Laurent un travail extrêmement intéressant sur l'équation de la courbe extérieure de chacun d'eux.

Digitized by Google

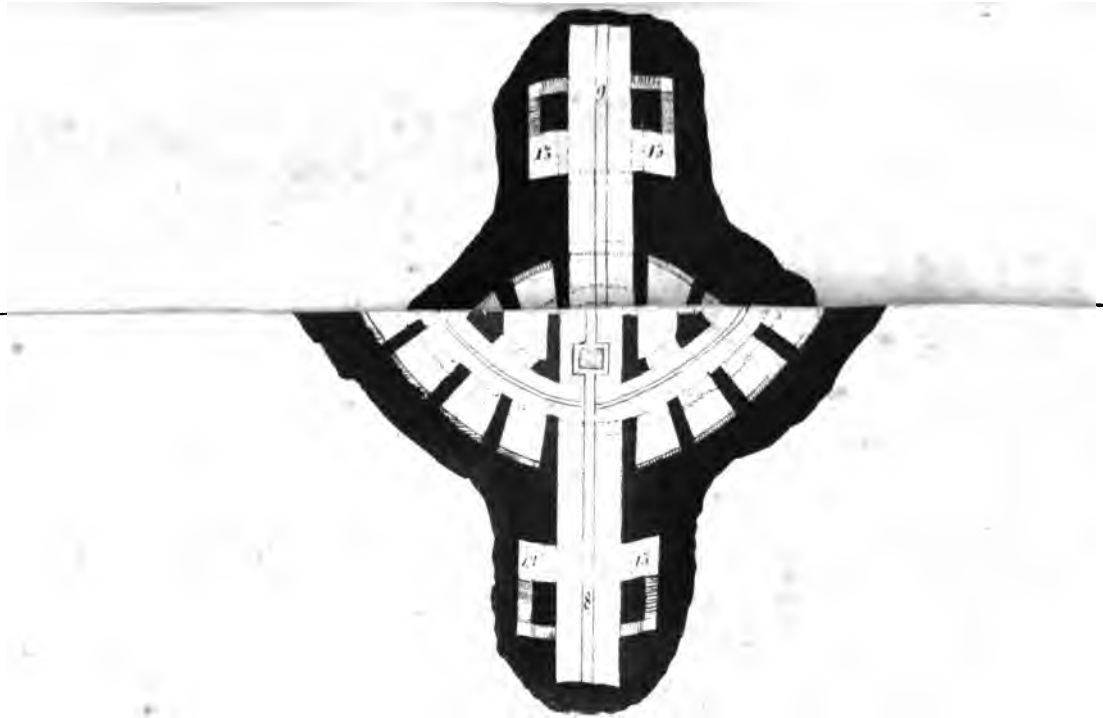

Plan des Souterrains de l'Amphithéâtre de Capoue

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU *comparatif des principales dimensions des divers Amphithéâtres existants.*

AMPHITHÉATRES DE	GRAND AXE extérieur.	PETIT AXE extérieur.	GRAND AXE de l'arène.	PETIT AXE de l'arène.	ÉPAISSEUR des construct.	SURFACE de l'arène.	OBSERVATIONS.
	m.	m.	m.	m.	m.	m. c.	
PUZZOLES.....	190,950	144,870	111,930	65,850	39,510	5788	On voit, par ces mesures, que si l'amphithéâtre de Puzzoles est plus grand que le Colysée, celui-ci devait cependant contenir une plus grande quantité de spectateurs, vu que l'épaisseur des constructions supportant les gradins, y était beaucoup plus considérable ; la hauteur du Colysée devait aussi dépasser, au moins d'un tiers, celle de l'amphithéâtre de Puzzoles. C'est donc dans le sens de sa capacité, comme théâtre, qu'il faut entendre cette expression : que le Colysée est le plus grand de tous les amphithéâtres connus.
ROME.....	187,770	155,638	85,756	53,624	51,007	3611	
CAPOUE.....	169,892	139,601	76,122	45,831	46,883	2740	
VÉRONE.....	154,185	122,892	75,685	44,392	39,250	2638	
POLA.....	137,800	112,600	70,000	44,800	33,900	2463	
ARLES.....	136,470	107,290	69,500	39,350	33,670	2147	
POMPÉI.....	135,650	104,050	66,650	35,050	34,500	1834	
NIMES.....	132,180	101,380	69,140	38,540	31,520	2092	
EL-JEMM.....	139,352	119.538	77,310	57,326	31,106	3480	
TARRAGONE....	148,127	118,891	84,459	55,223	31,834	3664	

Les deux derniers n'ont pas été mesurés par nous.

Digitized by Google

NOTICE SUR LA FOIRE DE BEAUCAIRE.

Par M. Hector RIVOIRE.

La ville de Beaucaire dépendait autrefois de la Provence ; Raymond Béranger, premier de ce nom, comte de Provence, la céda à Alphonse, surnommé Jourdain, comte de Toulouse, par acte passé le 15 décembre 1125. Pendant la guerre des Albigeois, cette ville parut fort attachée aux intérêts de Raymond VI, comte de Toulouse. C'est pour la récompenser de son zèle que ce prince y établit une foire, par lettres patentes du 12 avril 1217, par lesquelles il ordonne qu'elle serait tenue, tous les ans, le 22 juillet et les trois jours suivants. Raymond le jeune, fils de Raymond VI, confirma l'existence de cette foire et les priviléges que son père y avait attachés.

Il paraît qu'avant cette institution légale de Raymond VI, il existait à Beaucaire un marché très-important à la même époque. Il en est parlé pour la première fois dans un acte portant la date de 1168. Comme de nos jours, une grande affluence de négociants de toute nation se rendait à cette foire pour y faire des achats, des trocs ou des ventes. — Cette foire commençait, toutes les années, le 22 juillet, jour de la Ste. Madelaine. Quoique sa tenue ordinaire ne fût alors que de trois jours, sans y comprendre les dimanches et les fêtes, elle durait ordinairement sept à huit jours. Les marchandises qui s'y vendaient pendant ce temps-là, et qui en sortaient pour les pays étrangers, étaient exemptes des anciens droits forains et du droit appelé *St-André*.

Sous le roi de France Charles VIII, la province du

Digitized by Google

Languedoc ayant été réunie à la couronne, ce roi, après la mort de Louis XI, son père, qui eut lieu en 1483, confirma les anciens priviléges de la foire de Beaucaire, et y ajouta un nouveau privilége, en ordonnant que les fêtes qui se rencontreraient après le 22 juillet, ne seraient point jours *utiles*, et que toutes les marchandises qui sortiraient de cette foire seraient affranchies de tout droit.

Pendant l'année 1539, le fermier des droits appelés *reve et haut passage*, qu'on levait alors en Languedoc, et qui ont été depuis réunis aux droits forains, entreprit d'y assujétir les marchandises qui sortaient de la foire de Beaucaire. Il fut débouté de sa prétention par une sentence de la Chambre du domaine, qui fut confirmée par un arrêt du Conseil, en 1560. — Les priviléges de cette foire furent confirmés, la même année, par lettres-patentes du roi François II.

Une autre tentative, faite par le fermier en 1604, eut un résultat plus heureux. Il prétendit assujétir au cinquième denier des anciens droits forains, les marchandises et les denrées sortant de cette foire, comme l'étaient celles qui sortaient des foires de Lyon. — Les consuls de Beaucaire s'opposèrent d'abord à cette mesure ; mais ils se désistèrent de leur opposition, lorsque le fermier leur eut accordé la franchise annuelle de sortie d'une certaine quantité de blé et de vin. — Cette prétention du fermier fut confirmée par un arrêt du Conseil, en 1605.

Louis XIII, en confirmant les priviléges de la foire de Beaucaire, déchargea les marchandises de ce droit, et, par arrêt du 24 mars 1611, il le réduisit, par forme d'abonnement, à 1,500 livres par an, payables au fermier par les marchands. — La même an-

Digitized by Google

née, ce roi défendit, par un autre arrêt, de faire des entrepôts de marchandises à Beaucaire, avant les quinze jours qui précédaient l'ouverture de la foire. Il ordonna qu'il n'y aurait que les marchandises débitées, vendues ou échangées pendant cette foire, qui pourraient jouir de la franchise. Cet arrêt fut confirmé sous le règne de Louis XIV, par l'article 293 du bail passé à Versailles, le 18 mars 1687, à Pierre Domergue, adjudicataire général des fermes de Sa Majesté.

Le fermier prétendit encore, quelque temps après l'abonnement de 1,500 livres, en 1611, dont j'ai déjà parlé, que la fête de Ste. Anne, qui se trouve après le 22 juillet, serait comptée pour jour *util ;* mais il fut débouté par arrêt de 1615.

Le droit d'abonnement de 1,500 livres subsista jusqu'en 1634. Le roi Louis XIII, qui l'avait établi, en déchargea les consuls, marchands et habitants de Beaucaire ; mais, par le même édit, il ordonna qu'on payerait, pour les marchandises sortant de la foire, la réappréciation des anciens droits forains portés par l'édit de Béziers de 1632, aussi bien que les droits locaux, domaniaux, et tous les autres droits, lorsque les marchandises passeraient par des localités où ils seraient dûs.

Par l'article 292 du bail de Pierre Domergue, il était expressément stipulé, que les marchands et les négoçiants jouiraient du droit forain de 1542, seulement pour les marchandises et les denrées qu'on aurait déballées et exposées en vente pendant la foire, dans les places et dans les magasins. Depuis cette époque, on fit payer la réappréciation pour les marchandises allant en pays étrangers ou dans certaines parties de la France. On fit aussi payer les droits domaniaux avec leur augmentation ; les marchandises et les denrées su-

Digitized by Google

jettes à ces droits étaient : les bestiaux, les grains, les légumes, les toiles et les vins.

La réappréciation dont je viens de parler, et que l'on percevait sur les marchandises qui y étaient sujettes en sortant de la foire, était une augmentation du droit forain de certaines marchandises évaluées à un trop bas prix dans l'ancien tarif de la foraine. Cette réappréciation les rapprochait, il est vrai, de leur juste valeur, mais augmentait les droits en proportion.

La ville de Beaucaire était, autrefois, en usage de donner un mouton, un tonneau de vin et un sac de pain au patron de la première barque qui y arrivait chargé de marchandises pour la foire ; l'usage de donner un mouton s'est conservé, et la ville de Beaucaire, représentée par la personne de son maire, offre cette récompense au premier bateau chargé de marchandises qui vient s'installer pour la foire.

La publication de la foire se faisait autrefois, comme aujourd'hui, le soir du 21 juillet, veille de la Madeleine. Les consuls, en habit de cérémonie, se portaient sur toutes les places publiques, ainsi que sur les bords du Rhône, et y faisaient publier, à son de trompe, l'ouverture de la foire pour le même jour à minuit. La franchise commençait dès que minuit sonnait, et l'on pouvait alors commencer à débarquer les marchandises.

Le dernier jour de la foire, les consuls de Beaucaire allaient encore en cérémonie sur toutes les places et sur les bords du Rhône, pour y faire publier, à son de trompe, la clôture de la foire et de sa franchise, à minuit du même jour.

Cette foire se tenait jadis dans l'enceinte de la ville ; mais, sa réputation s'étant bientôt accrue, on

Digitized by Google

l'étendit jusque dans la campagne, à l'extérieur de la ville, et sur les bords du Rhône.

Au commencement de la révolution de 1789, la crise politique porta un préjudice réel aux opérations commerciales de la foire de Beaucaire. Les années 1790 et 1791 se présentèrent sous de fâcheux auspices; les négociants étaient encore en suspens, et ne se hasardaient qu'avec crainte à faire transporter leurs marchandises dans cette ville. Les importations étrangères, surtout celles d'Italie et d'Espagne, diminuèrent sensiblement, et le mouvement commercial ne commença qu'au milieu des craintes et de la défiance. Cette hésitation s'est, du reste, faite remarquer à chaque époque fertile en événements polititiques; la paix a été seule, de tous les temps, la plus puissante garantie de la prospérité de ce grand marché.

Ainsi que par le passé, les chargements des bâtiments Catalans, consistent, aujourd'hui, en barils d'anchois et de sardines, en liéges, en planches ou en bouchons, en vins, en citrons et en oranges, venant des îles Baléares. — Les chargements venus d'Italie se composent de riz, de citrons, de balais, d'oranges, de confitures, de vermicelles, d'huiles, d'objets de mercerie, de parfumerie et de quelques étoffes. — A ces importations, on peut joindre les marchandises de l'Allemagne et de la Suisse, qui descendent le Rhône, comme les marchands lyonnais, bourguignons, etc., etc., et viennent débarquer, sur la rive droite du grand fleuve, les marchandises servant à alimenter la foire. En remontant le Rhône à son embouchure, les commerçants du Levant se joignent aux navires espagnols et italiens, parcourent une distance de 15 kilomètres environ, qui sé-

Digitized by Google

pare Beaucaire de la Méditerranée, et apportent dans ce marché les ouvrages et les productions de leurs pays. D'un autre côté, le canal d'Aiguesmortes facilite les transports qu'un encombrement à l'embouchure du Rhône rendait difficile. Tous ces moyens de communication font de cette foire une des plus remarquables de l'Europe.

Les soies qu'on vend à Beaucaire subissent assez fréquemment une grande variété dans les prix ; les doupions, les bobines, les belles croisées et les soies fines, sont les qualités qui s'y vendent plus couramment. Les soieries, telles que foulards et autres tissus, gants, etc., supportent difficilement, à Beaucaire, la concurrence de la fabrique de Lyon ; il faut attribuer à cette lutte la baisse assez régulière qu'éprouvent ces articles pendant toute la durée de la foire. Le même inconvénient se reproduit pour la fabrication et la vente des châles, qui formaient, il y a quelques années, la branche la plus importante des ventes de la foire, avec les robes, les fichus et les petits châles de mode. — L'article des châles a repris cependant, depuis peu de temps, une nouvelle importance qui semble lui promettre un grand développement pour l'avenir.

Les draps de Bédarieux, de Chalabre, de Carcassonne ; les toiles de Grenoble, de Voiron, etc., se placent avantageusement pendant cette foire. Les toiles peintes, les tissus de coton, les calicots, les indiennes, la bonneterie, le chanvre, les objets de mercerie, de quincaillerie et de mégisserie, forment, chacun dans sa partie, un commerce avantageux, et viennent augmenter la profusion de toute espèce de marchandises qu'on rencontre tous les ans à Beaucaire.

Les fers, tels que poterie de fer, fontes, clou-

Digitized by Google

terie, y ont un débit assez régulier ; il n'en est pas ainsi des vins et des huiles, de la verrerie et de la droguerie, qui s'y vendent avec difficulté.

Les savons et les sucres, la bijouterie, l'horlogerie, les salaisons en tous genres, et les bois de service, sont aussi dans le nombre des différentes espèces d'industrie qui viennent prêter leur concours aux vastes et rapides opérations qui ont lieu annuellement pendant cette foire remarquable.

Au milieu de ce grand mouvement industriel, se placent à leur tour, et indifféremment, dans tous les quartiers de la ville, les établissements ouverts à la curiosité ou au délassement. Les cafés, les restaurants et les spectacles bruyants qu'attire toute foire un peu importante, se trouvent réunis à Beaucaire ; la belle promenade, connue sous le nom de *Pré*, est toujours le lieu où viennent se grouper de préférence ces divers établissements.

Un bail à loyer, dont la durée est ordinairement de six années, est proposé périodiquement, par le Conseil municipal de Beaucaire, aux adjudicataires qui se présentent pour obtenir l'autorisation de construire des baraques ou des échoppes sur la prairie, plus généralement connue, ainsi que je viens de le dire, sous le nom de *Pré*. Le cahier des charges de ces adjudications s'étend aussi aux autres lieux où les constructions peuvent être autorisées. Le haut commerce et les industries autres que celles qui portent sur les objets de consommation, la quincaillerie, la parfumerie, etc., s'installent dans l'intérieur de la ville, d'après un plan proposé par l'autorité municipale.

Depuis un temps immémorial, une décharge est accordée aux fermiers des baraques ou échoppes du

Digitized by Google

champ de foire, pour cause d'inondation extraordinaire du Rhône, qui longe cette partie de la prairie. — La peste, la famine, les troubles politiques, les incendies, et autres accidents imprévus qui peuvent s'opposer à la prise de possession des baraques et à la vente absolue des marchandises, déchargent aussi le fermier du paiement du loyer, et prolongent son bail pour autant d'années que la jouissance en a été interrompue. Ces clauses, qui figurent au cahier des charges chaque fois qu'on renouvelle les adjudications, sont rarement mises en vigueur.

L'histoire ne rapporte qu'un seul fait remarquable au sujet de la suspension entière de cette foire ; la date de ce fait remonte à l'année 1720, pendant la dernière invasion de la peste à Marseille.

Le mois de juillet fut, de tout temps, l'époque choisie pour la tenue de la foire de Beaucaire, dont la durée, avant le 7 janvier 1807, n'était que de trois jours. Depuis lors, elle a été portée à sept jours, et s'ouvre le 22 juillet de chaque année, ce qui lui a fait donner le nom de *Foire de la Madeleine*.

Il serait difficile d'établir d'une manière exacte le chiffre des opérations commerciales qui se traitent pendant le cours de la foire de Beaucaire. Toutefois, j'ai cru pouvoir résumer, pour un article qui occupe nécessairement le premier rang, la vente des tissus pour l'exportation, le résultat des opérations de la foire pendant les années 1841 et 1842.

En 1841, la vente des tissus de toute nature faites à l'étranger, a donné un chiffre de 1,215,409 fr. 89 c.

En 1842, les mêmes articles ont produit une somme de . . . . . 1,441,147 fr. 50 c.

Excédant en faveur de cet article, ci. . . . . 225,737 fr. 61 c.

Digitized by Google

Ces renseignements, qui ont été obtenus à l'aide de la connaissance exacte des *transcriptions des certificats d'origine*, paraissent présenter un caractère d'authenticité qui ne peut être sérieusement contesté. — L'appréciation des prix de vente des nombreux objets qui sont apportés dans ce grand marché, nécessiterait des développements dont l'étendue ne pourrait prendre place dans cet aperçu. D'un autre côté, ayant à opérer sur un objet qui n'offre aucune certitude, je craindrais de présenter un travail inexact et incomplet.

Je termine, Messieurs, en mettant sous vos yeux un état du mouvement du port de Beaucaire pendant l'année 1842.

52 navires, dont 2 Génois, 5 Sardes, 1 Espagnol et 1 Corse, sont venus prendre place dans le port de Beaucaire, dans le cours de la foire en 1842.

DISSERTATION SUR L'ORTHOGRAPHE DU MOT *NIMES*.

Par M. HECTOR RIVOIRE.

MESSIEURS,

L'INTÉRÊT que vous avez apporté aux travaux que j'ai eu l'honneur de vous communiquer m'enhardit à vous soumettre quelques observations qui prendront place dans mon ouvrage sur la statistique du Gard. Je sais combien votre sollicitude est grande pour tout ce qui se rattache à l'histoire du pays, et, quoique l'objet dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui ne paraisse pas, au premier abord, offrir une grande importance, je n'hésite pas à exposer sommairement ici les raisons

Digitized by Google

qui m'ont servi de guide, tout en réclamant le secours de vos conseils et de votre critique éclairée.

Une chose qui m'a vivement frappé, et qui frappe assez généralement l'attention des personnes étrangères au pays, est l'espèce de contradiction qui existe dans la manière dont on écrit le nom de la ville de Nimes. Tout en reconnaissant que les noms propres d'hommes ou de lieux ne sont pas soumis à une orthographe rigoureuse, il paraît convenable de rechercher l'étymologie qui doit servir de règle à la composition comme à la prosodie des noms que l'histoire nous a légués, et partir enfin d'une base fixe.

L'historien Ménard pense que le nom de *Nemse*, donné à la ville de Nimes dans le moyen-âge, ne lui a été appliqué que par suite de la corruption du langage, car il est certain que le nom de *Nemse* fut formé de celui de *Nemosus*. Je partage l'opinion de Ménard, en croyant que l'étymologie du nom de *Némosus*, donné à la ville de Nimes dans les temps les plus reculés, doit se rapporter aux premiers habitants du pays, et que ce n'est que dans leur langue qu'on peut en trouver l'origine. Ce nom me paraît venir d'une racine celtique, c'est-à-dire, de *Nemet* ou *Nemoz*, qui désignait un lieu consacré pour la religion. De sorte que ce fut pour marquer que la ville de Nimes était le lieu destiné aux exercices publics de la religion des habitants de ces contrées, que les Volces-Arécomiques lui donnèrent le nom de *Nemossus* ou *Nemosus*, qu'ils formèrent de celui de *Nemet* ou *Nemoz*. Ces peuples avaient choisi cette ville pour cet usage, parce qu'elle était leur métropole.

Du mot *Nemossus* ou *Nemosus*, qui paraît être la plus ancienne orthographe du nom imposé à la ville de Nimes, se forma dans la suite celui de *Nemausus*. Le changement de la lettre *o* en la diphtongue *au* est fré-

Digitized by Google

quent dans l'antiquité. Au premier âge de Rome, on disait : *Plodo*, *coda*, *plostrum*, *lotus*. Les Romains conservèrent cette façon de parler jusqu'à l'établissement de leur république ; alors, ayant donné à la langue latine cette pureté qui se soutint encore pendant le règne des douze Césars, ils dirent : *Plaudo*, *cauda*, *plaustrum*, *lautus*.

Les écrivains Astruc et Graverol, quoique différant d'opinion sur la signification du mot *Nemosus*, ne rejettent pas cependant la racine celtique qui sert de point de départ à l'orthographe du nom de la ville de Nimes. Le premier prétend trouver son origine dans le mot *Nemoribus*, à cause des forêts dont cette ville était autrefois entourée. Mais cette dénomination aurait pu s'étendre sur tous les lieux habités et situés dans le voisinage des forêts, tandis que la préférence marquée qu'on accordait pour la pratique religieuse à la métropole elle-même, s'accordait, avec la supériorité de cette ville des Arécomiques, sur tous les autres lieux qui l'avoisinaient. C'est ainsi que la capitale des *Averni* (Auvergnats) était appelée *Nemossus*, parce qu'elle était aussi une cité éminemment religieuse ; c'est ainsi que la métropole des *Atrebates* (Belges) avait un nom analogue, parce que ces peuples étaient d'origine celtique.

Le second, qui fait aussi dériver le nom de *Nemausus* de la langue celtique ou gauloise, donne au mot *Nemetis* la signification d'un temple, ou tout au moins d'un lieu consacré au culte de la divinité.

Court de Gébelin, dans sa lettre à Séguier sur l'origine du nom de *Nemausus* donné à la ville de Nimes, la recherche dans les langues orientales. En arabe, *Nemos* ou *Nemaus* désigne un animal ennemi déclaré du crocodile, qu'on appelle rat d'Egypte, animal très-connu des Grecs et des Romains sous le nom de *Nemos*.

Digitized by Google

« La colonie de Nimes, dit Court de Gébelin, ne pouvait choisir de nom qui lui convînt mieux. Elle était composée de ces légionnaires qui avaient fait la conquête de l'Egypte. Ce fut pour les récompenser des grands services qu'ils avaient rendus à Auguste dans cette expédition, qu'il les plaça dans le plus beau pays des Gaules. Fiers d'avoir fait la conquête d'un empire aussi vaste que l'Egypte, ils ne négligèrent rien pour en transmettre le souvenir à la postérité. Dans cette vue, ils firent frapper cette belle médaille où l'Egypte vaincue paraît sous la forme d'un crocodile enchaîné. Dans cette vue encore, ils prirent eux-mêmes le nom de *Colonia Nemausensis*, c'est-à-dire, *colonie victorieuse de l'Egypte*. Ils donnèrent à leur ville le même nom; ils le consacrèrent sur leur médaille, et le mirent ainsi en opposition avec les attributs de l'Egypte. »

Je crois inutile de pousser plus loin le résumé des diverses opinions qui ont été émises sur l'étymologie du mot Nimes.

Sans chercher d'autres preuves sur le mérite plus ou moins contesté de cette étymologie, je ferai connaître les raisons qui m'ont déterminé à adopter l'orthographe du mot *Nimes* telle qu'elle est reproduite dans le courant de mon ouvrage sur la statistique du Gard.

Il est reconnu que l'orthographe des mots qui ont été transmis par tradition orale, s'est sensiblement altérée, car, lorsqu'on a voulu les écrire à différentes époques, en ne suivant pour règle que celle de la prononciation, toujours variable, on a dû employer des lettres différentes, et, par conséquent, celles qui étaient jugées les plus propres à produire les sons qu'on voulait rendre.

Ainsi *Nemossus*, qui, dans une époque de meilleure latinité, a fait *Nemausus*, devint *Nemse* au moyen-âge, par une double syncope, et acquit une nouvelle dési-

Digitized by Google

nence à partir de la transition entre la langue romane et l'idiome employé dans la partie du Midi de la France, où l'on parlait la langue-d'Oc.

Chacun sait que la langue romane rustique se forma de la corruption de la langue latine, que l'ignorance de ceux qui parlaient encore cette langue, à l'époque de l'invasion des hordes du Nord, et leur mélange avec ces hordes, modifièrent d'une manière spéciale ce qui donne à ce nouvel idiome un caractère distinct d'individualité.

On sait encore que, selon les circonstances et les besoins, ce nouvel idiome sut s'approprier les mots endémiques, restes des langues nationales parlées dans le pays avant, ou même pendant la domination romaine, et les mots que les hommes de l'irruption mélangèrent au langage qu'ils trouvèrent usité dans les contrées où ils s'établirent. — C'est ainsi que nous trouvons l'explication naturelle des diverses révolutions qui ont formé le caractère des langues néolatines et leur prosodie particulière.

Les conquérants français, en adoptant les expressions celtes et latines, les avaient marquées chacune à son coin ; on eût dit une langue pauvre et décousue où tout était arbitraire, et le désordre régna dans la disette.

Mais quand la monarchie acquit plus de force et d'unité, il fallut refondre ces monnaies éparses et les réunir sous une empreinte générale, conforme, d'un côté, à leur origine, et, de l'autre, au génie même de la nation, ce qui leur donna une physionomie double. On se fit une langue écrite et une langue parlée, et ce divorce de l'orthographe et de la prononciation dure encore.

La parole et la pensée, le génie des langues et le caractère des peuples se suivent d'un même pas. Je dois dire aussi, avec le spirituel Rivarol, que les langues se

Digitized by Google

mêlent entre elles-mêmes comme les peuples ; qu'après avoir été obscures comme eux, elles s'élèvent et s'ennoblissent avec eux ; une langue riche ne fut jamais celle d'un peuple ignorant et pauvre. Mais si les langues sont comme les nations, il est encore très-vrai que les mots sont comme les hommes. Ceux qui ont dans la société une famille et des alliances étendues, y ont aussi plus de consistance. C'est ainsi que les mots qui ont de nombreux dérivés, et qui tiennent beaucoup à d'autres, sont les premiers mots d'une langue et ne vieilliront jamais ; tandis que ceux qui sont isolés ou sans harmonie tombent comme des hommes sans recommandation ou sans appui.

Depuis la réunion du Languedoc à la France, et même avant l'extinction de la famille des comtes de Toulouse, la langue latine fut employée dans les actes publics. Ce ne fut que sous Louis XII et sous François I.er que parurent des ordonnances qui prescrivaient de traiter les affaires en français. C'est donc à partir de cette époque que nous voyons employer deux *s* dans l'orthographe du mot Nimes.

Ecrit de cette manière, ce mot se rapproche bien plus de *Nemse* du moyen-âge que de *Nemossus* de la basse latinité. Mais, par le fait de la prononciation un peu chantante de tous les peuples du midi, ce nom dut acquérir, dans la transformation du premier *e* en *i*, un léger temps d'arrêt qu'on chercha à formuler au moyen de l'adjonction d'une quatrième consonne.

Plus tard, et en se rapprochant de nos jours, la langue française acquérant dans ces contrées une plus grande influence, on vit une modification s'introduire dans le mot Nimes. La première *s* disparut pour faire place à un accent circonflexe sur l'*i*, et le nom de la ville, chef-lieu du département du Gard, subissant les effets d'une épu-

Digitized by Google

ration rationnelle, s'écrivit et continue de s'écrire généralement de la sorte.

Je ne crois pas, toutefois, que le progrès qui s'est accompli au moyen des révolutions successives dans la prononciation du nom de cette ville, soit arrivé à son terme.

L'étymologie me paraît être le seul et unique guide qui doive conduire à la parfaite connaissance des mots et des noms. C'est donc aussi sur cette loi de première origine que je me suis basé pour arrêter une opinion et justifier l'orthographe du mot *Nimes*, telle que j'ai cru devoir l'employer.

Ainsi que je l'ai dit plus loin, la transposition de l'*e* et de l'*s* qui terminent le nom de cette ville, et le changement du premier *e* en *i* dans l'orthographe de ce nom, doivent être attribuées à ce besoin de sonorité et d'éclat que le langage du Midi cherche toujours à satisfaire, et nullement à une étymologie exacte.

Or, d'après ces considérations, ne trouvant aucune suppression de lettre dans le mot *Nemse*, devenu *Nimes*, mais seulement le changement du premier *e* en *i*, la transposition de la dernière lettre en pénultième, et de la pénultième en dernière, je ne pense pas qu'il doive être accentué d'une manière différente de celle qu'il a adoptée, c'est-à-dire, que le nom du chef-lieu du département n'ayant jamais dû être écrit *Nismes*, mais seulement *Nimes*, conformément à son étymologie celtique, romaine et moyen-âge *Nemet* ou *Nemodh*, *Nemausus* et *Nemse*, l'accent circonflexe sur l'*i* devient inutile, puisqu'il n'y aurait jamais dû avoir primitivement ni admission ni suppression de consonne.

Quant à la transformation de l'*e* en *i* et à la transformation de la dernière lettre d'un mot en pénultième et

Digitized by Google

vice versâ, nous citerons plusieurs exemples puisés dans la langue romane et dans la langue latine

Exemples tirés du lexique roman par Raynouard, transformation de l'*e* en *i* :

Nemes, *nems*, *nemps*, adverbe dérivant du mot latin *nimis*, trop, fort, beaucoup.

Net, *ned*, *Nede*, adjectif dérivant du latin *nitidus*, net, propre.

Menar, verbe venant du latin *minare*, mener, conduire, emmener.

Mesclar, verbe du latin *miscere*, mêler, mélanger, brouiller.

Metre, verbe du latin *mittere*, mettre, poser, placer.

Demetre, verbe du latin *dimittere*, mettre, rejeter sur, imputer.

Entremetre, verbe du latin *intermittere*, s'employer pour autrui.

Mezel, substantif masculin du latin *misellus*, ladre, lépreux.

Pel, *Pelh*, substantif masculin du latin *Pilus*, poil, cheveux, bourre.

Je citerai encore quelques exemples puisés dans la langue romane comparée à la langue latine, à l'appui de ce que j'ai avancé au sujet de la transposition de la pénultième et de la dernière lettre à la fin des mots.

Livre, *liure*, adjectif du latin *liber*, libre, affranchi, détaché.

Nègre, adjectif du latin *niger*, noir, sombre, obscur. Ce mot roman représente les deux exemples de la transformation de l'*i* en *e* et de la transposition des deux dernières lettres.

Exemples tirés de la langue latine : *bene*, bien, transformation de l'*e* en *i* et transposition de la dernière lettre en pénultième et *vice versâ*.

Digitized by Google

Celeber, célèbre, transposition.

Cera, cire, transformation.

Cercius ou *circius*, vent impétueux du nord, transformation.

Deana, Diane, transformation.

Fecet ou *fecit*, indifféremment dans la basse latinité, transformation de l'*e* en *i*.

Deformis, difforme, transformation.

Delapido, dilapider, transformation.

Heri, hier, transposition et transformation, etc.

Je m'arrête, Messieurs, dans la crainte de fatiguer plus long-temps l'attention que vous avez bien voulu me prêter ; heureux si, toutefois, votre approbation vient récompenser mon désir ardent de concourir pour ma faible part à vos utiles travaux.

NOTICE SUR LA CHERTÉ DES GRAINS DE 1811 A 1812 [1].

Par M. VINCENS.

L'ANNÉE 1811, si favorable à nos vendanges, n'avait donné qu'une récolte de grains très-médiocre, mais qui ne semblait pas encore inspirer d'alarmes. Le blé, autour de Paris, se payait environ 21 fr. l'hectolitre. La farine, un peu plus chère à proportion, se vendait à la halle 71 à 72 fr. (le 15 novembre). Le pain de quatre livres coûtait 14 sous [1], ce qui n'avait rien d'excessif ; mais ce prix auquel la police retenait la taxe mettait les boulangers en perte, à ce qu'on assurait. La taxe n'avait pas

[1] Cette notice a pour fondement un document inédit et fort peu connu ; c'est la collection des procès-verbaux d'un *conseil des subsistances* très-spécial, que Napoléon établit en août 1811 par un décret qui n'a reçu aucune publicité.

Digitized by Google

alors la régularité qu'on lui a donnée depuis. Elle était arbitraire, l'autorité, qui la fixait d'après les idées qu'elle se faisait des circonstances, se réservant de compenser les déficits qu'elle imposait parfois avec les bénéfices qu'elle laisserait prendre dans d'autres moments. De plus, les bases mêmes étaient incertaines ; sans parler des inexactitudes qu'on soupçonnait dans la compilation des mercuriales, on n'était pas d'accord sur le rendement en pain du sac de farine (159 k.). Les avis divers, les expériences, en faisaient flotter le chiffre entre 100 et 108 pains de 2 kilog. On disputait aussi sur la quotité des frais et du profit à allouer aux boulangers [2].

Au 1er septembre 1811 on n'avait en *réserve* [3] à Paris que 13,159 sacs de farines. Mais il en rentrait journellement des moulins ; et, pour y servir de renfort, l'empereur avait ordonné un achat de 136 mille quintaux métriques de froment à prendre dans les départements des bords du Rhin et de la Moselle. Ces achats, au profit de la réserve, étaient confiés au directeur-général des vivres, le comte Maret.

Un décret impérial du 28 août 1811, qui ne fut pas publié, créa un *conseil des subsistances*. Il était composé

[1] Je suis certainement tenu, et ai intention de me conformer à la loi des poids et mesures ; mais, pour donner de justes idées aux lecteurs, je suis obligé de parler le langage de la matière et du temps auquel le récit se rapporte. Celui qui écrirait sur l'histoire romaine ne pourrait substituer le franc et les centimes aux sesterces.

[2] On ne leur passait pour le tout que 8 fr. 35 c. par sac de farine. Ils croyaient avoir droit à 10 fr.

[3] Napoléon, comme on va le voir, avait conçu l'idée plus ou moins arrêtée d'avoir sous sa main une *réserve* permanente de grains et de farines ; il avait commencé l'exécution de ce projet par la construction du magasin monumental du boulevard Bourdon.

Digitized by Google

du ministre de l'intérieur président, du directeur général des vivres, des conseillers d'Etat Réal et Dubois, et du préfet de police. Plus tard, le préfet de la Seine y fut introduit quelquefois, et quand un ministre du commerce fut nommé, celui de l'intérieur lui céda la place. « Vous n'administrez pas assez le commerce », avait dit l'empereur à M. de Montalivet. (Je le tiens de la bouche de celui-ci). Depuis que j'ai vu les procès-verbaux de ce conseil de subsistances, je pense que c'est essentiellement sur cette matière que portait le reproche.

Peu après son installation à peu près secrète, le conseil reçut un long Mémoire dicté par l'empereur, et contenant ses vues et ses instructions.

Il faut à Paris, disait le Mémoire, une réserve de grains et de farines qui permette *d'opérer avec efficacité;* il faut avoir en main de quoi *influer* sur le prix de la halle. La réserve doit être de 500,000 quintaux métriques pour être susceptible de faire face à tout, et de 300,000 au minimum. L'empereur, à force d'avances, avait eu ce demi-million de quintaux, et outre le coût capital, en huit ans, l'entretien lui en avait coûté 500,000 fr. Il avait compté sur cette quantité de denrées ; mais, par l'ignorance des agents du ministère de l'intérieur en ces matières, on l'a laissée dépérir ; il ne s'est plus retrouvé que 300,000 quintaux.

Il faut particulièrement que chaque année, le 1.er août, on ait sous la clef 30,000 sacs de farine, afin que, si la récolte est mauvaise, on ait le temps de faire moudre en septembre, octobre et novembre, de quoi remplacer à la réserve ce qu'elle aurait fourni à la halle, en sorte que le 1.er décembre on se retrouve toujours avec 30,000 sacs. De même, le grain qui passe à la mouture doit être remplacé immédiatement par un nouvel achat.

Digitized by Google

Par les versements à faire à la halle, on voit que l'Empereur ne s'occupait pas de donner une assistance directe à la consommation. Sa pensée essentielle est bien explicitement annoncée, il s'agit *d'influer* sur le prix et de s'opposer à l'avidité des *agioteurs*. Pour *opérer efficacement* en ce sens, on doit, quand on voit les prix s'élever trop vite, tirer de la réserve des farines et les envoyer faire concurrence aux autres vendeurs.

Pour le présent, Napoléon se plaint amèrement du mécompte qu'il a éprouvé sur ses 500,000 quintaux de blé. Pour suppléer à ce qui s'y manque, il a ordonné des achats loin de Paris; mais ce qui est le plus fâcheux dans la circonstance de l'année, c'est de n'avoir en farines que 13,000 sacs le 1.er septembre, sans même que l'on ait encore rien fourni à la halle. Or, à tout prix, il faut que les 30,000 sacs entiers se trouvent au 1.er décembre dans la réserve réorganisée. Il a fallu pour cela, et il faut encore enlever sur-le-champ, et partout, toutes les farines que l'on peut rencontrer, et pour compléter la quantité voulue, et pour remplacer ce qu'on ne peut plus tarder à jeter sur la halle où les prix s'élèvent. L'Empereur a fini par consentir à ce que le prix du pain montât de 14 à 15 sous; et non-seulement ce changement correspond à l'augmentation survenue au prix de la farine, mais il sait bien que ce sera le signal d'une hausse nouvelle, si *l'énorme faute* qu'on a faite n'est pas promptement réparée.

Et quelles mesures sont prescrites pour cette prompte réparation? Acheter, dans le rayon même qui fournit ordinairement Paris, toutes les farines qu'on y trouve; laisser libre la circulation des grains, mais *gêner momentanément* celle des farines, en mettant en réquisition immédiate pour la réserve tous les moulins, afin qu'ils ne puissent travailler pour le commerce, et en faisant

Digitized by Google

verser à la halle les farines que les particuliers destinaient pour Marseille ou Nantes ; à cet effet, traiter au besoin avec les détenteurs, c'est-à-dire, leur surpayer la denrée s'il le faut pour les empêcher de l'envoyer à ceux qui l'attendent dans les départements. Ces moyens, dit le Mémoire, ont toujours réussi. Avec eux, il faut se procurer 10,000 sacs.

L'empereur consent à ce qu'on mette en vente à la halle quelques farines qu'on aura le soin de remplacer par les nouveaux achats, et il recommande de les faire présenter à la vente par des *mains tierces*.

Telle est cette singulière instruction : on peut y voir les autres villes sacrifiées à Paris ; Paris occupant seul la pensée impériale ; on peut y voir la liberté de la circulation des subsistances étrangement entendue et respectée, celle du commerce violée, le gouvernement criant à *l'agiotage* et manœuvrant à la halle, même par personnes interposées, jouant à la baisse pour tenir le cours *au-dessous des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce*. (Ainsi s'exprime le Code qui, article 419, aurait pour les particuliers, dans un tel cas, une disposition pénale, doublée par l'article 420, parce qu'il s'agit de grains ou de farines.)

Voilà pour la convenance et la légalité du système. Voyons son efficacité.

Que les achats précipités autour de Paris ordonnés par l'Empereur, que cet accaparement des farines et des moulins, ces efforts, ces *sacrifices* pour retenir les farines destinées aux départements, que toutes ces mesures prises coup sur coup aient poussé à l'excès la hausse, peut-être causé, seules, une disette factice, c'est une chose fort simple et qu'on ne pouvait pas ne pas prévoir.

Le conseil exécuta de son mieux les ordres qu'il recevait, et, en connaissant bien l'esprit, il les avait devan-

Digitized by Google

cés. On avait déjà fait la guerre au commerce des farines. Deux négociants considérables avaient été mandés ; l'un avait justifié d'un marché antérieur pour fournir quelques farines à la place de Barcelone ; l'autre, chargé d'une commission pour Marseille, venait d'y renoncer. Les acheteurs, les détenteurs de blés n'avaient pas été mieux traités. M. Delessert, le père de ceux que nous connaissons, était dénoncé comme accaparant 20,000 setiers pour le Midi. Ses fils eurent à justifier ce vieillard de quatre-vingt-six ans, qui, *malgré les représentations de sa famille*, s'était obstiné dans l'habitude d'ajouter à 1,800 setiers, montant de ses propres récoltes, quelques grains achetés, pour distribuer le tout à prix modéré aux habitants peu aisés des communes où ses fermes étaient situées. Ses prétendus achats de 20,000 setiers se bornaient à 1,160 ; et il déclara qu'il ne pousserait pas plus loin son opération : assurément elle était fort licite. Les dernières instructions impériales venaient, au surplus, permettre de ne pas gêner la circulation des grains ; mais on peut croire que le commerce des grains ne se sentait pas plus libre que celui des farines.

Les achats, les réquisitions, la réserve achetant, et en même temps s'ouvrant pour faire vendre à la halle, toutes ces mesures ne manquèrent pas d'aller contre leur but. On sut immédiatement le secret des ventes confiées à une interpositiou officieuse. Le commerce cria qu'il n'avait plus sa liberté, et se tint en arrière. Même les farines engagées d'avance aux boulangers ne leur furent pas livrées, les vendeurs alléguant la force majeure qui les empêchait de moudre, puisque le gouvernement tenait les moulins en réquisition. Tout cela fut à la fois une annonce exagérée de détresse pour le public, un avertissement aux vendeurs de voir venir, et une invitation pour les spéculateurs à la hausse. Le prix du sac

Digitized by Google

monte d'abord à 80 fr. Le directeur des vivres paye 81 fr. pour détourner et retenir des farines qui allaient partir pour Marseille. Les petites quantités que la réserve faisait vendre étaient incapables d'arrêter le mouvement; et tout cela se passait tandis que l'Empereur (alors en voyage) écrivait de retenir le prix à 73 fr. Dans un moment où la halle était restée en suspens, il mandait, tant il comptait sur les effets de l'intervention de la réserve, de faire baisser à 69 ou 70 fr. A mesure qu'on lui rendait compte de ce qui se passait, la hausse avait fait des progrès ultérieurs qui rendaient inapplicables ses instructions nouvelles.

Il avait fait suspendre les achats de farines dans le voisinage de la capitale, recommandant toutefois d'avoir l'œil sur les *fariniers* qu'on soupçonnerait de fournir ailleurs qu'à Paris. Les moulins de ceux-là devaient être mis sévèrement en réquisition tous les premiers.

La réserve avait, le 30 novembre, 39,442 sacs de farines; mais, dans la première semaine de décembre, elle en avait versé à la halle 6,564. Si, comme il devenait vraisemblable, il fallait faire face à toute la consommation parisienne, estimée à 1,500 sacs par jour, on calculait avec effroi que la ressource serait épuisée bien vite.

L'augmentation du prix du pain devenait d'une nécessité urgente. En le laissant à 15 sous, tandis que l'on comptait le sac de farine à 73 fr., on reconnaissait que le boulanger avait un déficit de 3 fr. par sac. On l'en indemnisait, et l'on avait déjà dépensé 290,000 fr. en semblables primes. Mais combien eût-il fallu y ajouter si le prix de 15 sous restait fixe, tandis que celui de la farine était monté si fort au-delà de 73 fr.! Tout se ressentait de cet embarras. Les boulangers cuisaient moins; le pain était enlevé, dès le matin, de bonne

Digitized by Google

heure. Il est vrai que la banlieue venait se pourvoir à Paris.

Augmenter la taxe était la mesure la plus déplaisante aux yeux de Napoléon; cependant ces derniers symptômes de pénurie lui firent impression. Il s'en remit au conseil de la convenance de l'augmentation. On décida immédiatement de mettre le pain à 16 sous. Le public s'y attendait, et il n'y eut pas de murmures.

L'époque du paiement des fermages oblige les fermiers à se hâter de battre en grange une partie de leurs gerbes. Cette circonstance fit espérer quelque baisse sur le prix des grains; et, pour accroître cette ressource, le conseil demanda que le ministre des finances *fît tenir à jour rigoureusement* la rentrée des contributions.

Cependant les départements auxquels on avait coupé les vivres, et ceux dont on avait fait manquer les commandes, étaient dans l'appréhension. De bonne heure le maire de Nantes avait demandé l'autorisation de faire une réserve au moyen d'une souscription. On le lui avait défendu, parce que c'eût été proclamer la disette, et par cette autre raison que les approvisionnements devaient *être faits par le gouvernement seul*, non par les villes. Plus tard, le préfet de la Loire-Inférieure prit sur lui de défendre l'embarquement des grains sur la Loire, et plusieurs administrateurs sollicitèrent l'autorisation de prohiber l'enlèvement de la denrée hors des limites de leur département. A Tours, un préfet crut se faire valoir en proclamant qu'il y aurait des distributions gratuites aux pauvres, et de préférence à ceux qui feraient *vacciner* leurs enfants. Tout cela fut blâmé : les préfets, eut-on soin de dire, n'ont rien à faire que d'assurer la libre circulation des grains *sans jamais rien imprimer*. Le conseil reconnut, à cette occasion, que les mesures prises sur la Loire avaient eu la plus fâcheuse

Digitized by Google

influence dans le rayon de l'approvisionnement de Paris, et il ne s'aperçut pas de la réciprocité du préjudice causé par ses propres mesures. En attendant, Rouen était dans une extrême pénurie.

A la fin de 1811, la situation de la halle de Paris était ainsi : le commerce vendait ses farines de 79 à 80 fr. Celles de la réserve se donnaient à 74 et à 75 ; car l'Empereur croyait encore que ce qu'il ferait vendre au-dessous du cours règlerait le prix des autres vendeurs. Dans cette vue, il avait voulu que, sans prononcer le nom de la réserve ni de l'administration, les grains qu'elle fournissait à la halle n'y parussent qu'entre les mains de deux vendeurs commerçants qui s'y prêtaient : la mission d'un seul était tacitement avouée, celle de l'autre était censée inconnue, et celui-là devait vendre un franc par sac plus cher que l'agent tenu pour officiel. Dieu sait quelle pouvait être l'utilité de cette distinction, et qui pouvait s'y méprendre ! Il est clair aussi que, vendues 5 ou 6 fr. par sac meilleur marché que les farines du commerce, c'étaient celles de la réserve qui faisaient le fond principal des achats journaliers.

Au commencement de 1812, l'Empereur signifia de nouvelles instructions. Il avait fait en quelque sorte son budget de l'année. Pour attendre les produits de la récolte alors en terre, la réserve devait être en mesure de fournir jusqu'en septembre. Elle était, au 1.er janvier, de 50,000 sacs, qui feraient abondamment le service des deux premiers mois. On avait des blés en route qui, mis à la mouture en arrivant, assuraient 40,000 sacs de farine pour mars et avril. On avait acheté sur les bords du Rhin d'autres grains qui parviendraient en avril, ils fourniraient les 40,000 sacs destinés pour mai et juin. D'Hambourg on n'avait pu expédier à temps ce qu'on avait acheté ; mais ces grains pouvaient être ren-

Digitized by Google

dus en juillet. Ce serait 40,000 sacs pour août et septembre. Mais il y avait lacune pour les besoins des mois de juillet et d'août [1], et il faut remplir ce vide par un nouvel achat de 40,000 sacs. Quand on y aura pourvu, la réserve sera assurée de 160,000 sacs pour huit mois, et de 10,000 sacs en sus ; tout sera alors en sûreté. Pour les 40,000 sacs de farine du nouvel achat, il faut avoir 200,000 quintaux métriques de froment. Les départements du Rhin et de la Belgique n'en fourniront que 170,000. On doit donc acheter les 30,000 quintaux restant. L'Empereur en donne l'ordre, en recommandant d'en répartir les opérations sur *les extrémités du rayon de Paris*.

Quant au service de la halle, la base des calculs de l'Empereur est que le commerce peut et doit fournir à la moitié de la consommation. La réserve fera le reste, toujours par des vendeurs interposés et officieux. Il fixe le maximum des livraisons à 5,000 par semaine. S'il devenait nécessaire d'outre-passer cette quantité, il serait indispensable de la remplacer à mesure et aussitôt par un nouvel achat. Cette injonction est absolue.

En ayant égard au cours de la halle, il jugea à propos d'augmenter à 76 fr. le prix de la farine que la réserve pourrait vendre. Ce changement spontané de limite fit impression dans le public. On en conclut que la taxe du pain ne tarderait pas à s'en ressentir ; et d'ailleurs les esprits, déjà prévenus, s'attendaient à d'autres nouveautés. On allait jusqu'à dire que le gouvernement voulait mettre la boulangerie en régie.

En attendant, la réserve avait déjà fourni 6,758 sacs en une semaine, et le poids principal de la consommation semblait de plus en plus prêt à tomber sur

[1] Le mois d'août paraît ici employé deux fois.

Digitized by Google

elle, grâce au rabais qu'elle subissait seule sur son prix, au lieu d'y réduire les autres vendeurs.

Tout-à-coup le prix du commerce monte à 80 fr. Napoléon, contrarié, accorde aussi le prix de 17 sous pour le pain, mais il exige que le prix de vente des farines de la réserve soit mis en tel rapport que les boulangers *n'y gagnent pas*. Le docile conseil transporte donc la limite des ventes de 76 à 79 fr., et l'Empereur y ajoute; il taxe à 80 fr. Au surplus, il avait pris de l'humeur; il se plaignait, en passant, de la nuée d'auditeurs qu'on avait envoyés aux achats (et le directeur Maret s'excusait en assurant qu'il n'en avait envoyé que six à la fois). Mais la dépêche impériale marquait un extrême mécontentement de ce qu'après beaucoup d'argent dépensé, et quatre mois de travaux, la réserve n'était pas ce qu'elle devrait être, ce qu'elle serait si on l'avait mieux administrée. « Elle n'a, disait l'Empereur, que 46,000 sacs de farine. C'est trop peu, et l'on achètera pour la renforcer sur-le-champ et dans le rayon de Paris. Il faut aussi acheter les blés, particulièrement à Soissons, pour contrarier le mouvement qui les pousse au midi. » Enfin, par une récrimination, en vérité peu méritée, envers des serviteurs si attentifs à l'ordre, le maître les accusait durement d'avoir *fait une faute:* quand ci-devant il s'en était remis à eux de la fixation du pain à 16 sous, ils devaient, en adoptant ce prix, augmenter en même temps d'un franc par sac la limite imposée aux ventes de farines de la réserve, et ils ne l'ont pas fait! Enfin, ils avaient perdu huit jours précieux en délibérations.

Mais les reproches, les précautions, tout était vain à cette heure. Un jour, le cours des farines à la halle passe de 84 fr. à 87, et ici nous entrons dans une période nouvelle. Nous sommes arrivés à l'état de disette

Digitized by Google

avouée. De 87 on monte rapidement à 92 , à 100 , à 140 dès le 14 avril. Proprement il n'y eut plus de cours régulier.

Le pain à Paris avait été taxé à 18 sous, ce qu'on estimait correspondre avec la farine à 84 fr., prix auquel la réserve maintint alors ses fournitures. Mais 18 sous auraient à peine couvert les boulangers, si on leur avait livré la farine à 84 fr. pour toute leur consommation. Comment pouvaient-ils faire leur service au prix énorme auquel ils avaient à acheter ce que la réserve ne leur fournissait pas? Leur position était déplorable. L'un avait mis *la clef sous la porte*, c'est l'expression du procès-verbal; un autre s'était dispensé de cuire pendant deux jours, et on avait fait fermer sa boutique. Plusieurs avaient mis leurs effets en gage au Mont-de-piété. On y avait vu jusqu'à leur argenterie de ménage. Les approvisionnements que chacun d'eux doit avoir et entretenir chez lui, s'épuisaient maintenant, et il eût été inutile d'en exiger un remplacement impossible. On recensait rigoureusement encore, mais c'était pour vérifier si les *manquants* avaient été réellement employés, ou si le détenteur n'avait pas cédé à la tentation de les vendre en nature aux hauts prix de la halle. Outre ces approvisionnements à domicile, il y en avait un d'un certain nombre de sacs, fournis par tous les boulangers, et réunis dans un dépôt commun. Or, on avait pris soin de le faire passer à la réserve; et, dit-on (toujours au procès-verbal), on *prit prétexte* de sa meilleure conservation dans un magasin plus sain, afin de ne pas exciter la défiance; et le syndicat des boulangers garda le silence.

Le boulanger, dans cette situation déplorable, diminuait ses cuissons; il réduisait aussi la fabrication du pain destiné à la masse du public, du pain taxé, et augmentait la quantité du pain de luxe qui échappait à

Digitized by Google

la taxe. Le peuple commençait à s'apercevoir que sa nourriture devenait rare. Le pain était enlevé dès le matin ; plus tard on en manquait. Les secours des bureaux de bienfaisance étaient devenus nécessaires. Leurs distributions vinrent fort à propos.

La réserve augmentait sans cesse ses fournitures à la halle. Elle les faisait maintenant directement aux boulangers, suivant les besoins présumés ; et là, il y avait encore pour ceux-ci une circonstance fâcheuse. Les acheteurs de pain leur demandaient crédit plus que jamais, signe certain de la misère populaire ; les boulangers, à leur tour, accoutumés à obtenir huit ou quinze jours de crédit chez les marchands, demandaient la même faculté à la réserve. L'Empereur ne permit jamais de l'accorder; il fallait tout payer comptant.

Dans les livraisons de la réserve, il s'en faisait à part une de 100 sacs tous les jours pour les boulangers de la banlieue. Dans l'origine, c'était une concession faite par égard pour le passage des troupes à St-Denis, et pour le rassemblement des ouvriers occupés aux travaux du canal St-Maur. Mais cette distribution était insuffisante, et il était impossible que la boulangerie extérieure fît le service, tant qu'on y serait soumis, comme à Paris, à la taxe de 18 sous. Après de longues hésitations, le conseil fut enfin autorisé à affranchir la banlieue de la taxe parisienne, et à supprimer la livraison de 100 sacs. Ces communes extérieures furent renvoyées aux tarifs de Seine-et-Oise, bien mieux proportionnés aux prix réels de la farine. Mais alors nouvelle appréhension, ou plutôt nouvel embarras. Là où le pain était taxé 20 sous, où dans les campagnes il se payait réellement 26 ou 28 sous, l'intérêt d'aller le chercher à Paris à 18 sous était tellement grand, qu'aucune précaution ne pouvait empêcher une contrebande si attrayante. Cette contrebande

Digitized by Google

fut très-animée. On eut beau faire défendre par les maires aux guinguettes des environs de Paris d'aller se pourvoir dans la ville, à peine de la clôture de ces établissements. On eut beau prendre le soin de défendre aux voitures publiques tout transport de pain, mesure, remarque-t-on, qu'on pouvait prendre, parce *qu'elle n'avait rien d'ostensible*. On ne négligea pas ce qui l'était un peu plus : les boulangers étaient soupçonnés d'envoyer vendre leur pain au dehors ; le premier d'entre eux qui fut convaincu ou suspect de cette manœuvre, *arrêté pour donner une leçon*, resta détenu. Un autre, ayant tenté de faire vendre à la halle, sous un faux nom, les farines que la réserve lui avait assignées, fut *envoyé à la Force pour trois mois, par le préfet de police. Les barrières de Paris furent fermées* à la sortie du pain, même des *moitiés de pain*. Mais la fraude ne s'arrêta pas pour cela. Peu après, en deux jours, on saisit 1,376 livres de pain qui sortaient en contrebande.

Il y avait à cette époque (mai 1812) une circonstance fort grave et bien connue, quoiqu'il n'en paraisse pas un mot dans les procès-verbaux du conseil. L'Empereur était prêt à partir pour la grande et fatale expédition de Russie. Je ne sais si les préparatifs de l'administration militaire n'avaient pas contribué au renchérissement des subsistances. Mais il est sûr que la situation de Paris sous ce rapport, les murmures que Napoléon y entendit lui-même, et la difficulté d'y pourvoir, étaient pour lui un sujet de profonde inquiétude et d'impatience. Il est notoire que son départ fut retardé, et nous en savons toutes les conséquences. C'est ainsi qu'il faut, non pas justifier, mais expliquer les mesures extraordinaires que nous allons voir se précipiter les unes sur les autres.

La réserve fournissait près de 1,500 sacs par jour à la fin d'avril, et on se voyait la main forcée pour dépas-

Digitized by Google

ser bientôt ce maximum. Le conseil, refaisant sans cesse ses calculs, déclarait qu'on était pourvu pour toute la saison jusqu'en septembre ; et cependant il suppliait de faire acheter encore des blés vers le Rhin. L'Empereur donnait ses ordres en conséquence.

Les marchés étaient dégarnis ailleurs. On imagina qu'il fallait tout faire pour y ramener les grains. On fit donc des appels aux fermiers. Bientôt on ordonna des *recensements*, et l'on crut avoir obtenu un grand effet de ces nouveautés, parce qu'on vit arriver à la halle de Paris 1,000 sacs de blé, chose depuis long-temps inouïe. On exigea des déclarations des quantités de farines existantes même chez les commissionnaires-chargeurs, et ainsi prêtes à partir avec des destinations pour les départements. On eut, par ce moyen, connaissance de 13,500 sacs. Les requérir pour être appropriés à la réserve, cela ne faisait pas de doute dans le conseil ; mais il est vrai de dire qu'on discuta sérieusement si l'on payerait ces denrées à prix arbitraire ou à prix débattu ; car ce qu'on imposerait sans scrupule à un fermier en mettant sa récolte en réquisition, on hésitait à l'exiger du commerçant acheteur, dont on interrompait l'opération commencée.

Le conseil demandait, pour complément de ces mesures, l'autorisation de chercher les blés dans tous les magasins du commerce et des spéculateurs ; tous connus, disait-il, et dont quelques-uns, fort importants, étaient signalés à Soissons, à Villers-Cotterets et à Orléans. Elle demandait aussi que les cinq départements qui entourent celui de la Seine fussent taxés à fournir par contribution les farines nécessaires pour alimenter les communes rurales des environs de Paris : on justifiait ces conseils et ces demandes par la réflexion suivante : « L'administration de la réserve se trouve placée dans

Digitized by Google

un système d'approvisionnement forcé, que des accidents ordinaires ne doivent pas arrêter. » Cela dit, le conseil n'attend d'amélioration aux choses que des mesures générales *que Sa Majesté a prises*, et, à cet égard, les esprits paraissent bien disposés.

Ainsi parlait-on dans le conseil le 5 mai 1812, et ces mesures étaient le décret impérial du 4.

Le dispositif en commençait d'abord par ces belles paroles : « La libre circulation des grains et farines sera protégée dans tous les départements de notre empire. » Mais l'article ne finissait pas sans ordonner que quiconque aurait à faire des achats pour approvisionner les départements *qui auraient des besoins*, ne pourrait y procéder qu'après en avoir fait la déclaration au préfet. On peut juger de la valeur d'une telle liberté; de quelle discussion le besoin attaqué serait susceptible, et si l'on avait de bonne foi renoncé *à contrarier* les commissionnaires.

Il y avait la défense la plus expresse de faire aucun approvisionnement de grains ou de farines pour les garder en magasin, ou pour en faire un objet de spéculation. En conséquence, tout détenteur de ces denrées devait en faire la déclaration immédiate, et en apporter les quantités qui lui seraient indiquées sur tel marché qu'on lui désignerait. Le fermier, le cultivateur, le propriétaire étaient soumis aux mêmes déclarations et réquisitions. Et si le fermier était détenteur de grains, que suivant son bail il devait livrer en nature à son propriétaire, l'apport au marché en serait fait pour le compte commun à prorata, et le propriétaire n'aurait droit qu'au produit en argent de sa portion dans la vente.

Le décret avait cette singularité qu'il était précédé d'un préambule, chose fort inusitée dans les actes de la volonté napoléonienne. Mais ces dispositions étaient si extraordinaires, qu'on crut avoir à les expliquer :

Digitized by Google

elles répondaient, disait-on, à la nécessité des circonstances; elles étaient exceptionnelles, transitoires, et aussi ne devaient-elles durer que jusqu'au 1.er septembre. Le passage suivant se lisait dans cette longue justification : « Les calculs de l'intérêt personnel, légitimes, lorsqu'ils ne compromettent point la subsistance du peuple, et ne donnent point aux grains une valeur supérieure à la valeur réelle, résultat de la situation de la récolte dans tout l'empire, doivent être défendus lorsqu'ils donnent aux grains une valeur factice et hors de proportion avec le prix auquel la denrée peut s'élever d'après sa valeur effective réunie au prix de transport et au légitime bénéfice du commerce. »

Ce luxe de mesures coercitives, copiées sur les traditions les plus surannées, ne semblait pas demander de complément; l'on ne peut deviner sur quelles nouvelles données ou par quels conseils le décret du 4 mai fut suivi de celui du 8. Dans un nouveau préambule, on se vantait de ce qu'on avait fait. On y déclarait que les subsistances, et particulièrement les approvisionnements de Paris, étaient assurés jusqu'après la récolte. Mais, disait-on, les mesures salutaires ne suffisaient pas pour satisfaire à la principale vue de l'Empereur, celle d'empêcher un surhaussement du prix de la denrée, tel qu'il ne serait plus à la portée de toutes les classes de citoyens. « Nous avons d'autant plus de motifs de prévenir ce renchérissement, qu'il ne serait pas l'effet de la rareté effective des grains, mais le résultat d'une prévoyance exagérée, de craintes malentendues, de vues d'intérêt personnel, de spéculations de la cupidité, qui donneraient aux denrées une valeur imaginaire, et produiraient, par une disette factice, les maux d'une disette réelle [1]. »

[1] Cette énumération des causes de la cherté dément l'exa-

Digitized by Google

Et, en prenant un moyen efficace de faire cesser en même temps les effets des calculs de l'avidité et les précautions de la crainte, on se disait secondé dans cette intention par les propriétaires, fermiers et marchands des *six départements centraux* de l'empire, qui avaient pris l'engagement de garnir les marchés de froment à 33 fr. l'hectolitre. En conséquence, il était décrété que le blé ne pourrait être vendu au-dessus de 33 fr. dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Oise, Eure-et-Loir, et partout où les grains du département suffisent à la consommation. Dans les départements qui s'approvisionnent hors de leur territoire, les préfets devaient fixer immédiatement le maximum, en prenant en considération les frais de transport et les bénéfices légitimes du commerce. On eut soin cependant de déclarer que l'exécution de ce décret ne pourrait être prorogée au-delà de quatre mois (de mai à septembre.)

Voilà donc le blé taxé pour tout l'empire. On ne sait à quelle époque de barbarie ou de désordre il faudrait remonter pour en trouver l'exemple. M. Necker, écrivant en 1775, en signalait avec une sorte de mépris un dû à une ordonnance de Philippe-le-Bel [1]. Le seul *précédent* moderne qu'on ait à en citer, c'est la loi du *maximum* de la Convention, de *la terreur*.

Le décret parlait du renchérissement qui n'était pas l'effet d'une rareté effective. Mais les *prévoyances exagérées*, les *plaintes malentendues* que l'on blâmait n'étaient

gération d'une assertion hasardée dans la *Démocratie pacifique*, *Manifeste*, §. 9. « C'est à une *grande manœuvre d'accaparement*, qui retarda et fit manquer de six semaines la campagne de Russie, qu'est due la chute de l'Empereur. »

[1] Sur la législation et le commerce des grains, tome II, page 46.

Digitized by Google

que les idées que l'autorité avait conçues et répandues. Si les consommateurs avaient cru devoir faire des provisions, s'assurer de quelques grains enlevés ainsi à la circulation ; s'il avait paru des spéculateurs, des accapareurs, des joueurs à la hausse, qui avait effrayé les uns et donné beau jeu aux autres ? N'y avait-il pas la faute et la responsabilité du gouvernement, si, par sa malencontreuse intervention, la disette *factice* avait eu les conséquences de la disette réelle ?

Le premier décret à peine publié, le conseil des subsistances se félicitait : « Tout le monde, y disait-on, est content. » Les habitants des campagnes sont charmés d'apprendre qu'ils trouveront les marchés garnis. Les commissionnaires se réjouissent de ce qu'on leur rend la circulation, parce que c'est leur principal objet. Les cultivateurs sont satisfaits, par la pensée que la réquisition pour le marché va les dispenser d'exécuter les ventes à livrer qu'ils avaient consenties d'avance. Il est vrai, disait-on, que cette satisfaction est troublée par la crainte qui se répand, que la taxe va être mise sur les blés. Mais cette taxe une fois établie par le décret du 8, on assure encore au conseil que tout se règle sans difficulté. Le consommateur est satisfait que la hausse de prix soit arrêtée. La circulation laisse au farinier la liberté d'aller vendre dans les départements où les *besoins* mettent la taxe plus haut qu'à Paris.

Mais bientôt cette dernière faculté devint pour le conseil un sujet d'inquiétude et de plaintes. Ceux des préfets qui avaient du sens et du caractère surent éluder la sauvage prescription du *maximum*. Ils en fixaient un, puisqu'il le fallait, mais si élevé qu'il ne gênait personne, que les transactions libres ne pouvaient y atteindre, tandis que les denrées en étaient attirées chez eux. Déjà le maire de Rouen, avant les décrets, avait inspiré

Digitized by Google

une vive jalousie, en s'avisant d'élever la taxe de son pain de cinq centimes par livre en une fois, ce qui lui avait amené des farines. Maintenant, le préfet de la Seine-Inférieure avait fixé le maximum de la farine à 120 fr. le sac, tandis qu'à Paris, à raison de 33 fr. l'hectolitre de blé, ce même sac n'avait dû être taxé qu'à 100 fr. ou 105 fr., en s'emparant de la disposition du décret qui permettait, là où l'on recevait des approvisionnements de l'extérieur du département, de faire entrer dans la taxe l'équivalent des frais de transport et du *légitime bénéfice du commerce.*

Bien d'autres administrateurs usèrent de moyens semblables pour empêcher les denrées de fuir devant des prix ruineux et arbitrairement imposés aux vendeurs. Mais on ne put ou l'on ne sut pas en faire autant partout. Nombre de préfets entrèrent aveuglément dans la voie qu'on leur avait ouverte, exécutèrent le décret sans ménagement, ou crurent se faire un mérite en l'aggravant. Là, les rigueurs exercées faisaient cacher les grains. On requit en vain de garnir les marchés, ils restaient vides. Les départements de la Mayenne, du Cher, de Loir-et-Cher, de la Meuse, et de proche en proche de la Seine-Inférieure et du Calvados, se trouvaient sans ressources; ils envoyaient des agents à Paris pour réclamer des secours, et l'on n'avait rien à leur donner. Dans certaines campagnes on ne se nourrit que de racines et d'herbages, et il en résulta des épidémies.

Je n'ai pas besoin de dire que tous ces détails sont ceux que rapportent les procès-verbaux du conseil; il en est de même de ceux qui suivent.

A Paris, toutes les farines que la réserve n'avait pas accaparées ne purent être détournées de la halle. Mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y paraissait plus que des qualités médiocres, ou même des *farines bises.* Bientôt

Digitized by Google

on y reconnut des mélanges de fèves et de haricots ; *on fit farine de tout* (je copie l'expression), et c'est bien l'effet naturel d'une taxe violente. Un moment on craignit l'interruption absolue des moutures, les approvisionnements au jour le jour ne fournissant plus assez de grains pour faire travailler les moulins. On proposa de joindre à la réquisition de garnir les marchés, celle de porter le grain aux meuniers. Un jour, il ne restait à la halle que 106 sacs de farine du commerce. La distribution du pain devint lente et très-pénible. Dans certains quartiers, la queue était établie à la porte des boulangers, et ce rassemblement amenait la foule. Les jours où les blanchisseurs du dehors affluaient à Paris, étaient devenus des jours d'inquiétude.

La réserve fournissait de 13 à 1,500 sacs tous les jours. Cette énorme distribution put seule remettre un peu de calme dans les esprits, et laisser sentir quelque abondance. Cependant la nouvelle récolte avançait sans échec, et naturellement à son approche les dépôts cachés commençaient à sortir pour prévenir la baisse future des prix. Le 16 juin, le conseil constatait que les *ventes clandestines avaient pris décidément le dessus*, et peu après il insistait sur la nécessité de ramener le commerce sur les marchés; mais comment faire? On craignait qu'il ne fût fort long à s'y représenter.

Quand on se vit à la veille de la moisson, les prix baissèrent au-dessous du *maximum*, et l'on délibéra sur la convenance de le supprimer; mais on insista pour le retenir. Le terme des décrets étant marqué au 1.er septembre, il fallait les exécuter avec exactitude jusque-là. Encore certaines voix déclaraient-elles que les mesures qu'ils prescrivaient « devaient être érigées en principe général, et continuer à subsister dans tous les temps. »

Aux derniers marchés qui précédèrent le 1.er septem-

Digitized by Google

bre, le blé se vendit successivement à 24, à 20 fr. l'hectolitre. La farine restait plus chère à proportion. Le cours était de 80 à 85 fr. le sac. La baisse semblait trop lente. On en accusa des manœuvres, des coalitions, des accaparements. On assura que de prétendus agents du gouvernement avaient paru au marché de St-Germain, se vantant faussement d'être chargés d'opérer de nouveaux achats. Il est certain que dans le cours de la baisse des prix il y eut plusieurs fois des rétrogradations, et pendant toute l'année 1812, les prix se ressentirent du mouvement imprimé depuis 1811. Les livraisons de la réserve ne finirent que le 9 janvier 1813, après que l'Empereur, de retour, eut présidé le conseil. De mars à mai, une forte baisse se manifesta; on remit le prix du pain à 17 sous, puis à 16, et les choses reprirent ainsi peu à peu leur ancien cours. Au mois de septembre 1813, à Paris, le pain était à 15 sous. On sait que la récolte de 1814 étant survenue, la Restauration fut forcée de permettre la libre exportation des grains, tant ils étaient surabondants après une cherté si pénible et si récente.

Suivant un rapport de M. Maret, du 20 octobre 1812, la réserve avait commencé ses opérations avec la valeur de 49,271 sacs de farine, au lieu de 250,000 qu'elle devait avoir. Du 1.er novembre 1811, à la fin d'octobre 1812, elle avait fourni à la consommation de Paris 377,384 sacs, répondant à 1,031 par jour en moyenne. M. Maret annonçait qu'il faudrait continuer ce service en novembre et décembre, et nous venons de voir, en effet, qu'il ne fut supprimé que le 9 janvier.

Nous ne savons au juste ce que coûta au Trésor cette grande réserve. Nous avons seulement un compte-rendu

Digitized by Google

par M. Maret, dès le commencement de février 1812 ; il y démontrait que les achats ayant fait débourser 26,775,000 fr. pour produire 229,537 sacs de farine, le sac revenait à 116 fr. 65 1/3, et que le tout distribué en pain à raison de 18 sous, correspondant à 85 fr. pour la farine, la perte était de 7,552,524 fr. Or, au lieu de 229,537 sacs sur lesquels on comptait alors, on vient de voir que 377,348 furent distribués avant le 1.er novembre 1812, sans parler des livraisons continuées encore jusqu'au 9 janvier 1813. On avait donc eu à se procurer près de 150,000 sacs en sus du premier compte ; il en sera résulté plus de 16 millions de nouvelles avances, plus de 4 millions de surcroît de perte, et encore les achats urgents de ce supplément doivent-ils avoir été à bien plus haut prix que les anciens.

Cette dépense et la triste police des quatre mois (de mai au 1.er septembre) étaient-elles nécessaires? Un mal réel fut-il imprudemment augmenté ? ou n'y eut-il que le mal de la peur? Il serait difficile de le dire aujourd'hui. Quelques indices font soupçonner que la récolte de 1812 n'était pas de celles qui peuvent mettre à la famine la France alors étendue de l'Elbe au Rhin, et par-delà les Alpes. Il est vrai que la statistique *transcendante* avait annoncé un grand déficit. J'entends la statistique qui a l'ambition de combiner avec les chiffres positifs des registres publics, les chiffres *rationnels* conclus de savantes déductions. Tous les ans l'état des ressources et des besoins est l'objet d'une investigation de cette science. Tous les ans on recueille officiellement les rapports détaillés de chaque département. On y voit combien d'hectares ont été semés en céréales ; combien on en a recueilli en hectolitres, données qui se contrôlent en effet l'une par l'autre. On se fait rendre compte par la même voie des consommations présumées : l'état

Digitized by Google

officiel des populations sert de base à ce calcul et en limite les erreurs possibles. Tout semblerait ainsi approcher de la vérité. Le tableau de 1811 fut d'abord remis au conseil des subsistances pour lui servir de point de départ. On examina soigneusement si la consommation avait été bien évaluée ; s'il fallait la supputer à une livre de pain par tête, ou à une livre et demie, autrement à 3 hectolitres, 3 un tiers, 3 et demi, ou encore à 3, 4 ou 5 quintaux *poids de marc*. Car tous ces chiffres furent discutés, et sur 43 millions d'individus, une ration plus ou moins libérale portait en effet des différences importantes. Tout considéré, le conseil reconnut qu'il y avait dans les subsistances de tout l'empire un déficit de 25 millions de quintaux métriques [1].

Une pareille découverte avait dû sans doute exciter beaucoup de sollicitude et inspirer des précautions. Comment, en effet, aurait-on pu vivre, si ce grand vide n'avait été comblé ? Mais il n'a pu l'être que par des importations de l'étranger ! Eh bien ! on a vécu, et les registres de la douane nous apprennent que les importations ont été uniquement de 357,117 quint. m. en 1811.

405,670 — en 1812.

[2] 762,787 — en toutes

[1] Remarquons, toutefois, que le conseil, à l'époque où il s'occupa de ce calcul, n'eut de renseignements complets que sur 110 départements ; l'empire en avait alors 130. Le tableau complété existe, et, pour résultat, réduit le déficit apparent pour l'année 1811 à 19 millions de quintaux ; le tableau de l'année 1812 constate pour celle-ci un déficit semblable de 18 millions.

[2] Pour juger de l'étendue des besoins de 1811, comparativement à ceux des disettes de 1816-1817 et 1830-1832, on peut comparer les chiffres ci-dessus à ceux qui suivent :

Digitized by Google

espèces de grains. C'est là tout le secours venu du dehors en deux ans, encore y comprend-on 42,000 quintaux d'avoine. Pour cette fois, les supputations statistiques ont donc été démenties ; elles se sont écartées du vrai au moins de 20 millions de quintaux. Et, si telle a été la base sur laquelle le gouvernement a mesuré ses craintes et ses remèdes au mal présumé, il a fait comme le statuaire de la fable :

> On l'a vu frémir le premier
> A l'aspect de son propre ouvrage.

Mais, quelque idée qu'on se fût faite des besoins en 1811, qu'il me soit permis de faire certaines observations sur l'esprit des résolutions adoptées, et de remarquer combien l'autorité avait voulu à la fois de choses impossibles et de choses inconciliables.

Elle aurait voulu que, dans un temps de cherté, le pain ne renchérît pas à Paris.

Elle ne voulait pas voir que cette cherté, elle la faisait elle-même ou la redoublait par des appels prématurés, par des achats intempestifs, et en dépouillant à plusieurs reprises les marchés mêmes qu'elle avait dessein d'alimenter. Ainsi nous l'avons vue ordonner, au milieu de la hausse rapide des prix, un nouvel enlèvement de denrées autour de Paris, et opérer ainsi en

IMPORTATIONS

de 1816	1,130,187 quint. m.	de 1830 et 1831	3,397,326 quint. m.
1817	1,866,370	1832	3,462,507
	2,996,557 quint. m.		6,859,833 quint. m.

Il ne faut pas perdre de vue, au reste, qu'en 1811 la France, dans ses 130 départements, embrassait beaucoup de pays de grandes récoltes, d'où nous *importons* aujourd'hui. Mais cette considération ne rend que plus sensible l'erreur de la prévoyance statistique qu'on signale ici.

Digitized by Google

janvier, de peur que la réserve ne manquât aux besoins d'août et de septembre.

Elle comptait sur les secours du commerce pour la moitié au moins de la consommation de Paris en farines, et elle décourageait en tout sens les commerçants. Elle les *contrariait* (c'était son mot) *ouvertement*, même violemment dans leurs opérations les plus légitimes.

Pour retarder l'élévation du prix du pain, elle fournissait de la farine aux boulangers; en faisant à sa guise *leur compte de revient*, elle fixait strictement la taxe du pain sur le prix auquel elle mettait la denrée. Mais elle n'en livrait que pour une partie de leur fabrication. Le boulanger était obligé d'acheter le reste à prix bien supérieur, et l'autorité se refusait à y entendre.

Elle avait cru que les bas prix qu'elle établirait dans ses ventes empêcheraient le commerce de vendre sensiblement plus cher. Cette espérance était chimérique : elle ne pouvait l'emporter sur les causes naturelles ou antérieures qui avaient établi le cours commercial. En se soumettant à ces sacrifices, elle ne pouvait forcer les négociants à continuer leurs opérations à perte. Ses ventes à la baisse, loin de faire la règle, devinrent un objet misérable de dérision, et bientôt on se prit à jouer contre elle. Le prix du commerce entraîna celui de la réserve : tout en se tenant au-dessous du cours naturel, l'administration fut obligée de suivre le mouvement ascendant de celui-ci, et plus elle y résista, plus en y cédant tout à coup elle en redoubla l'impulsion fatale.

Si, au lieu de nous appesantir sur ses fautes, nous cherchons là des enseignements sur la question générale de l'utilité, de la possibilité de l'établissement des magasins d'abondance, nous trouvons d'abord que l'on avait amassé 500,000 quintaux métriques de froment, qui, même achetés à propos, ne peuvent avoir coûté moins

Digitized by Google

de 12 à 13 millions. On avait dépensé 500,000 fr. à les entretenir pendant huit années d'abondance où ils n'avaient aucun service à rendre ; et au moment du besoin, le prévoyant, le soigneux, le tout-puissant Empereur n'avait plus trouvé que trois cinquièmes de cette masse imposante.

Mais, eût-elle été entière, entendait-il nourrir les Parisiens avec cette ressource? Non, il savait qu'elle était insuffisante; il comptait sur le commerce pour le fond de la consommation, et tout au moins pour la moitié. Il voulait seulement que la concurrence de son grenier d'abondance tînt le commerce en échec, et ne lui laissât pas élever ses prix indiscrètement. Mais qui aura le droit et l'habileté de juger où commence l'indiscrétion, si le renchérissement naît de l'avidité, de l'agiotage, et non des circonstances forcées d'une année malheureuse? J'écarte ici les idées et les procédés de 1812; et, très-généralement parlant, il est moralement impossible qu'il existe un commerce libre et opérant à propos, à côté d'un magasin de l'Etat dont la destination est de vendre sa marchandise à perte.

La réserve est donc entraînée à se charger dans les temps de crise de la consommation tout entière, sérieuse charge, sérieuse responsabilité! d'autant plus sérieuse, que tant qu'on vend au-dessous du cours naturel des transactions libres, rien ne peut retenir les voisins de venir s'approvisionner au rabais, soit ostensiblement, soit en contrebande. Alors la consommation dépasse tous les calculs, et la réserve, si exactement pondérée, est vidée avant le temps.

Comment y remplacera-t-on ce qui en est sorti? Faisons encore abstraction de ces injonctions malheureuses qui faisaient acheter là où il aurait fallu porter des secours, qui mettaient en réquisition grains, farines,

Digitized by Google

moulins. Restons dans la thèse générale. Une réserve inutile et très-dispendieuse dans les temps ordinaires, incapable de suffire seule à la consommation, et néanmoins détruisant le commerce qui y fournissait, est toujours hors d'état de remplacer ce qui s'écoule de ses mains. Elle accroît la cherté et la pénurie si elle fait le moindre effort, si elle achète d'une main tandis qu'elle livre de l'autre, et si, commençant à fournir, elle ne pousse pas son service jusqu'au bout, l'interruption devient une énorme calamité; si, à la fin de la crise, il lui reste des denrées, c'est autant de subsistances qu'elle a mal à propos enlevées aux besoins urgents qui tourmentaient les populations souffrantes; cercle vicieux dont je ne pense pas qu'on puisse sortir.

Une dernière réflexion enfin. Tout ce que nous avons vu faire, dépenser, sacrifier en 1811, ne s'est rapporté qu'à Paris; et bien souvent nous avons dû remarquer que c'est non-seulement sans s'embarrasser des autres parties du royaume, mais directement à leur préjudice. Serait-ce possible sous tout autre régime que celui de la toute-puissance de Napoléon? Etait-il légitime et le serait-il jamais de donner à la capitale exclusivement des secours si coûteux? d'y entretenir le pain à 18 sous, quand il est à 28 sous chez les autres Français? Ces subsistances, on les a prises souvent sur celles mêmes des départements. Les contributions de ceux-ci auront-elles encore à payer le sacrifice?

Ou bien imaginerait-on de généraliser les mesures? ferait-on partout des magasins d'abondance? Mais quand on en aurait les moyens pécuniaires, on enlèverait donc à la circulation, au commerce, les résidus des bonnes récoltes, pour les tenir ainsi cinq ou six ans, et pour les laisser dépérir en temps ordinaire! le tout afin d'avoir au commencement de la cherté une ressource insuffi-

Digitized by Google

sante que l'impatience publique aura bien vite épuisée; une ressource trompeuse, qui ne pourra ni se compléter ni se renouveler ! C'est là un système de déception. Le magasin d'abondance est dans les greniers des fermiers, dans ceux des commerçants et dans leurs entrepôts. Ne vous alarmez pas, s'ils essayent de profiter de la rareté pour vous vendre plus cher. La concurrence leur imposera des limites ; et, encore une fois, vous ne pouvez prétendre obtenir à bon marché ce qui est cher de soi-même. Quand vous faites attendre l'ouverture de votre réserve, quand vous n'en laissez sortir qu'un sac après l'autre, calmez-vous mieux l'impatience et l'inquiétude du consommateur? Vous donnez le signal aux terreurs paniques ; vous invitez le spéculateur à attendre l'épuisement de vos faibles ressources, et vous empêchez l'exercice réglé et modéré du commerce habituel.

L'histoire de la disette de 1811 est utile à redire [1].

[1] En traitant *des magasins* de prétendue *abondance*, je me suis renfermé avec le moins d'écart possible dans mon sujet spécial. Il me semblerait inutile de discuter de nouveau la question générale après le *Traité sur la police générale des grains*, d'Herbet (1775), et après les fameuses lettres de Turgot à l'abbé Terray, 1770 (voir surtout la sixième.)

Mais, pour parler de quelque chose d'éminemment pratique, je signalerai une excellente délibération du conseil municipal de Paris, du 30 décembre 1830, repoussant toute proposition d'établir une réserve nouvelle. Je ne puis m'empêcher d'en citer quelques lignes seulement. « Une déclaration de l'administration que la réserve en grains ne serait jamais employée à approvisionner les marchés et à faire baisser le prix du blé, serait incapable de donner au commerce cette entière sécurité dont il a besoin. »

Il est curieux de comparer ce passage avec l'instruction impériale de 1811, qui entendait qu'une réserve *opérât avec efficacité en influant sur les prix de la halle.*

Digitized by Google

Année 1844.

ORIGINE

DE

L'IDÉE DE DIEU.

Par M. FONTANÈS, Pasteur.

Quand on soumet à l'examen une opinion fort accréditée, et qu'on ne la trouve pas assez solidement établie pour l'admettre, on ne peut se défendre d'un moment d'embarras. Osera-t-on s'élever contre une idée généralement reçue ? Ne se trompe-t-on pas soi-même en la rejetant ? On hésite, on recule devant la tâche qui se présente ; puis, de nouveau, on se remet à l'œuvre avec plus de réserve et de maturité : on devient plus exigeant sur son propre travail, et l'on ne cède qu'à la force du raisonnement ou à l'évidence des faits. Alors on reprend courage : les droits de la vérité, le devoir de la répandre, la nécessité de prévenir le retour des funestes conséquences que l'erreur entraîne après elle, tous les motifs nobles et généreux se présentent à la fois ; ils parlent haut et ferme, et l'on se décide à hasarder au-dehors sa pensée.

Tel est le sentiment qui me conduit, au moment où

Digitized by Google

j'essaie d'exposer quelques vues sur l'origine de l'idée de Dieu. Dans la plupart des livres, aux yeux d'un très-grand nombre de personnes, cette idée est un produit du raisonnement. S'il en est ainsi, nous croyons en Dieu, parce que ce nom sacré se trouve régulièrement enchâssé dans un syllogisme, et la logique est la voie publique par laquelle l'humanité arrive jusqu'à lui.

Or, cela est-il bien vrai ? Est-il bien sûr que l'existence du Grand Être nous soit donnée au bout d'un argument ? La foi qui nous unit à lui avec tant d'amour est-elle née de deux prémisses qui légitiment une conclusion ?

C'est ce que nous nous proposons d'examiner ici, sans prétendre, en aucune manière, épuiser la question et répondre à tout. Ce que nous dirons aujourd'hui suffira pourtant à signaler quelques-unes des difficultés qui s'élèvent contre l'origine vulgairement attribuée à l'idée de la divinité, on pourra en faire apercevoir une autre plus profonde et plus vraie, qui obtient notre confiance. Ainsi, tout en commençant, ce semble, un travail de destruction, nous ne songeons qu'à reconstruire, semblable à l'homme prudent qui, au lieu d'attendre l'orage dans un édifice ruineux, se hâte de l'abattre dès qu'il a constaté le danger, et de se bâtir une habitation nouvelle où il puisse dormir en sûreté.

Pour nous acquitter de la tâche que nous nous sommes imposée, nous passerons en revue les différents arguments par lesquels on est dans l'usage de prouver l'existence de Dieu; nous les soumettrons à l'examen d'une logique sévère, afin de voir au juste ce qu'ils valent et ce qu'ils peuvent donner. Il sera peut-être difficile de résister à certaines associations d'idées auxquelles nous sommes accoutumés, et qui mettent, à notre insu, dans les conclusions, plus qu'il n'y a dans les prémisses, ou qui nous empêchent d'apercevoir des solutions de conti-

Digitized by Google

nuité dans le raisonnement ; mais nous serons attentifs, et nous ferons effort pour échapper à ces piéges que nous tend l'habitude.

Quatre arguments principaux sont généralement employés comme concluants dans cette question ; ce sont : l'argument métaphysique, l'argument physique, l'argument moral et l'argument historique. Nous ne parlerons point de celui que l'on tire du fait même des révélations chrétiennes, et cela pour simplifier la question et lui donner plus de généralité.

De ces quatre arguments, le dernier appelle d'abord notre attention, comme devant être écarté, avant d'engager sérieusement la discussion. Il est ainsi conçu : Le consentement des peuples à croire en Dieu est une preuve de son existence.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette proposition ; il faut se borner à deux observations.

Quel est le point sur lequel tous les peuples sont d'accord ? Les uns admettent que le monde actuel est sorti du chaos par l'action des forces de la nature, ou bien qu'il est éclos d'un œuf ; d'autres lui donnent pour auteur un être issu lui-même d'un être supérieur. Ici le Créateur n'est presque plus connu, et l'on adore d'autres dieux d'origine plus récente ; ailleurs nous trouvons le dualisme ; plus loin tout est absorbé dans le panthéisme ; presque partout un polythéisme grossier multiplie des dieux rivaux qui se combattent et se subordonnent les uns aux autres. Au milieu de cette prodigieuse variété de croyances, on se demande ce qu'il y a de commun à toutes. En mettant de côté les vues particulières à chaque peuple, il ne reste que ceci : l'organisation actuelle du monde a eu un commencement auquel des puissances supérieures ont présidé, sans être elles-mêmes indépendantes et éternelles. Est-ce là le

Digitized by Google

Dieu absolu, infini, tout-puissant, dont on veut prouver l'existence, en invoquant le témoignage du genre humain ?

Mais nous n'avons pas besoin de nous appesantir sur le résultat de ces recherches, ni d'examiner jusqu'à quel point la croyance des peuples peut être concluante; une observation bien plus simple tranchera toute difficulté. Quelle que fût la force intrinsèque de cet argument, quelque homogénéité qu'il pût y avoir dans les opinions de l'humanité, on n'en pourrait rien conclure sur la question que nous agitons en ce moment. Par cela seul que l'idée de Dieu existe, nous ne voyons pas d'où elle vient, et rien ne prouve qu'elle soit née, chez tous les hommes, du raisonnement. Il serait même plus naturel de penser qu'elle a une autre cause, car les vérités essentielles à l'humanité sont des vérités de sentiment.

Mettant donc de côté l'argument historique comme impuissant à éclaircir le problème, passons à d'autres preuves.

Voici d'abord l'argument métaphysique.

Rien n'existe sans raison suffisante. Ce qui a en soi la raison de son existence, existe par lui-même, en vertu de son essence; l'état dans lequel il se trouve lui est donc essentiel; il ne pourrait être autrement. Or, le monde, muable et changeant, est composé de parties qui pourraient être autrement combinées. Donc il n'est pas essentiellement et nécessairement ce qu'il est; donc il n'a pas en lui la raison de son existence. Elle est donc hors de lui; il est un effet, il a une cause.

Cette cause a en elle-même la raison de son existence, ou elle ne l'a pas. Dans ce dernier cas, elle est provenue d'un autre être, et si celle-ci, à son tour, est un effet, nous irons encore plus loin, d'effet en cause. Or,

Digitized by Google

il n'y a pas de raison pour supposer que la cause immédiate du monde n'ait pas en elle-même la raison suffisante de son existence ; donc nous n'avons pas besoin de remonter plus haut, et nous concluons qu'un être existe, ayant en lui-même la raison de son existence et de celle du monde. Nous l'appelons Dieu.

Tel est cet argument auquel nous avons, pour abréger, ôté la forme syllogistique qu'il serait facile de lui rendre. Quelque complet et bien lié qu'il paraisse, un œil attentif y découvre plusieurs lacunes.

Que le monde ait tous les caractères d'un effet, et soit contingent, cela est hors de contestation ; mais pourquoi aller chercher, en explication de son existence, une cause d'une autre nature ? Une expérience constante nous montre que les êtres organisés s'engendrent les uns les autres ; une expérience sans exception nous fait voir des causes physiques produisant les phénomènes physiques.

Les hommes qui nous entourent sont nés de leurs parents, les animaux d'autres animaux ; les plantes sont sorties des semences que d'autres plantes avaient formées ; les montagnes se sont dressées par l'action des feux souterrains ; l'air et l'eau sont des combinaisons de gaz, et ainsi de suite. Pourquoi ne pas suivre l'analogie et reconnaître que les êtres actuels sont provenus d'êtres semblables qui existaient avant eux, et que les faits du monde matériel sont le résultat de forces matérielles déjà connues, ou que l'observation fera connaître plus tard ? Pourquoi ne continuerait-on pas à remonter indéfiniment dans la chaîne des existences, en suivant le même procédé ? Tant que, pour rendre raison d'un phénomène, l'analogie nous présente une cause de même nature, la logique ne demande, ne permet pas d'autre explication.

Digitized by Google

Mais, dit-on, cette série ascendante de causes qui ont été des effets, ne peut s'étendre à toujours ; il y faut bien un commencement. — Prenez garde, répond la logique, ne sortons pas des voies du raisonnement, ou n'introduisons pas ici d'élément étranger. Pourvu qu'à un fait matériel vous trouviez une cause analogue qui suffise à l'expliquer, vous n'avez plus rien à demander pour ce fait là. Vous raisonnez de même avec le précédent et pour tous ceux qui se présentent, quel que soit leur rang et leur place.

On insiste encore. Cette succession d'êtres contingents forme un ensemble et un tout aussi contingent, qui n'a pas en lui-même la raison de sa manière d'être et de son existence, et, par conséquent, il lui faut une cause étrangère.—N'allons pas si vite, et marquons bien nos pas. Vous considérez cette succession comme un tout complet, achevé ; vous lui donnez un commencement, un premier fait matériel, et vous dites : A défaut de cause de même nature, il lui en faut une de nature différente. C'est fort bien ; mais vous supposez prouvé ce qui est en question. En suivant l'analogie, le raisonnement donne toujours pour cause, à un être qui paraît, un être du même genre, et il n'y a pas dans la logique de raison pour admettre le contraire. Que faut-il de plus pour expliquer ce qui est ?

Poussée à bout par la rigueur du raisonnement, et pressée en même temps par une force secrète dont nous n'avons pas à parler ici, la métaphysique abandonne son langage abstrait ; elle imagine une comparaison pour essayer de rendre sensible ce qu'elle ne peut démontrer. On suppose une chaîne immense qui remonte vers le ciel et se perd dans les nues ; chaque anneau était porté par l'anneau supérieur, mais elle ne peut se prolonger indéfiniment sans un point fixe qui la soutienne,

Digitized by Google

et, par conséquent, la chaîne des êtres repose sur un être supérieur au monde. — A cela la réponse est facile, et celle du logicien ne se fait pas attendre. Indépendamment de ce que, selon un vieil adage de l'école, comparaison n'est pas raison, vous ne prouvez pas qu'il existe un premier anneau isolé, vous le supprimez, et, de là, vous concluez à la nécessité d'un point fixe auquel il soit attaché, et qui porte toute la chaîne ; le raisonnement est fort juste, mais il pèche par la base, il suppose ce qu'il fallait démontrer, l'existence d'un anneau au-dessus duquel il n'y en ait point d'autres, et, dès-lors, cet argument spécieux n'est plus qu'une pétition de principe.

Ici, nous nous plaisons à le reconnaître, un sentiment vague et confus s'agite au fond de l'âme, s'efforçant d'échapper à la roideur inflexible de la logique, et de se faire jour. Ce sentiment n'est pas une illusion ; sa réalité est facile à constater ; nous serons heureux de nous en prévaloir ailleurs. Mais il s'agit ici d'examiner si l'idée de Dieu est un produit du raisonnement, une simple conséquence, et nous devons écarter ce qui tend à nous la donner comme principe primitif, antérieur à toute preuve.

Cela dit, pour ne rien omettre de ce que chacun éprouve, et pour justifier notre méthode, nous concluons que l'argument métaphysique n'engendre pas l'idée d'un être absolu, infini, étranger au monde par sa nature, et qu'il nous laisse en présence d'une série sans limite d'êtres qui descendent les uns des autres.

L'argument physique sera-t-il plus concluant? Voyons.

De l'ordre, de l'harmonie et des buts que nous apercevons dans la nature, on conclut à la sagesse de la cause, et l'on arrive à Dieu par le principe de causalité.

Digitized by Google

Ce raisonnement est trop connu pour qu'il soit nécessaire de nous arrêter à le développer. Examinons-le.

Nous ferons d'abord une observation préliminaire Ce raisonnement suppose que la série ascendante des causes secondes ne se prolonge pas indéfiniment au-delà des points les plus éloignés que nous apercevons; il procède comme s'il était démontré que la cause du monde fût d'une autre nature que lui, et qu'elle eût en elle-même le principe de son existence, toutes choses fort contestables, et qui sont bien loin d'être prouvées, ainsi que nous venons de le voir. Mais passons; il ne faut pas s'arrêter à répéter ici ce que nous avons déjà dit.

L'argument physique conclut de l'effet à la cause, et lui attribue tout ce qui est nécessaire à la production de l'effet. Il n'y a rien à objecter contre cette méthode; toutes nos sciences d'observations n'en ont pas d'autres. Admettons-la donc, mais soyons exacts dans nos inductions, et n'allons pas au-delà de ce que les faits permettent d'établir.

Nous voyons de l'ordre dans le monde physique, et un ordre admirable; mais il y a aussi des phénomènes qui ne paraissent pas également réguliers. Nous rencontrons sur nos pas des jouissances variées qui annoncent de la bienveillance dans la cause suprême; mais nous éprouvons aussi des souffrances assez nombreuses pour frapper vivement l'imagination, et contrister bien souvent notre vie. Il existe, en outre, des êtres nuisibles et malfaisants par destination. Voilà les faits. Avant de conclure à la sagesse et à la bonté absolues de la cause, il faudrait les avoir tous expliqués et ramenés à l'unité; et, pour être bien sûr qu'il ne se présentera pas dans la suite de nouvelles observations contraires aux précédentes, il faudrait avoir tout observé, tout étudié dans le monde avant de tirer la conclusion. Or, nous ne pou-

Digitized by Google

vons espérer d'y parvenir ; il restera toujours une immense quantité de choses inobservées, d'êtres inconnus qui échappent à nos sens, et sur lesquels nous ne serons pas en droit de prononcer un jugement positif. Mais serons-nous même assurés de connaître la plus grande partie de ce qui existe? Que conclure au milieu de notre extrême ignorance? Une seule chose : ce que nous voyons annonce que l'Auteur du monde a de la bonté et de la sagesse, ce que nous ne voyons pas dirait probablement la même chose, si nous parvenions à le découvrir.

Cette réserve n'est pas la seule que nous soyons obligés de nous imposer. Même en admettant que tout nous soit connu dans le monde, que tout nous y paraisse également sage et bon, cet ouvrage, quelque grand qu'il soit, n'est pas infini, il a ses limites et ses bornes. Nous ne pouvons donc en inférer que l'ouvrier qui l'a fait possède une intelligence sans limites et sans bornes. Quand nous aurons dit qu'il doit être suffisamment puissant pour faire le monde, suffisamment sage et bon pour l'arranger tel qu'il est, nous aurons été aussi loin que possible par l'induction, et cependant nous n'aurons pas aperçu l'être infini que nous cherchons.

Enfin, la nécessité de trouver une cause intelligente pour expliquer l'œuvre qui se présente à nos yeux dans la nature, ne nous oblige à trouver qu'un architecte pour cet immense édifice, ne nous révèle qu'une cause ordonnatrice qui a tout arrangé. Quant à l'origine des matériaux dont elle a fait usage, d'où viennent-ils? Sont-ils éternels ou créés? L'argument physique se tait sur cette question ; il nous révèle bien un ouvrier qui dispose et combine, mais il n'arrive pas jusqu'au Créateur. Ainsi donc, pas plus que l'argument métaphysique,

Digitized by Google

il ne nous donne l'idée de l'Être-Suprême, principe de tout ce qui existe.

Après cette analyse, l'argument moral ne nous retiendra pas long-temps; le détailler serait tomber dans de fastidieuses répétitions. Les lois de l'esprit et de la conscience annoncent que l'Auteur du monde est intelligent et moral, mais ne permettent pas de porter plus loin notre conclusion. D'un autre côté, les souffrances, les injustices dont se plaignent les hommes ne les autorisent pas à croire que le Maître de l'univers soit parfaitement juste et bon, ou tout-puissant, quand il laisse dans son ouvrage de telles impressions. On se sert de ces faits généralement avoués pour en induire l'attente d'un rétablissement de l'ordre dans un monde meilleur où justice sera rendue à tous. Ce raisonnement est bon sans doute, mais il suppose que l'Auteur de toutes choses est souverainement juste et tout-puissant, ce qu'il s'agit en ce moment de démontrer. Tant que l'on n'y est point parvenu, et que l'on s'en tient à l'induction de l'effet à la cause, les attributs moraux de la divinité ne peuvent être revêtus d'une perfection absolue.

On le voit donc, la preuve morale, pas plus que les arguments métaphysique et physique, n'engendre en nous l'idée de Dieu, et, si nous l'avons, ce n'est pas au raisonnement qu'elle est due.

Il y a plus, la logique ne peut pas nous la donner.

En effet, le raisonnement part de faits que l'observation fournit à l'intelligence. Ces faits ont pour caractère essentiel d'être limités, tous ont leurs bornes. Quel que soit le travail que l'entendement opère sur eux, par l'analyse ou par la synthèse, par l'abstraction et la généralisation, de quelque manière qu'on les tourmente, ils

Digitized by Google

ne peuvent donner ce qu'ils n'ont pas ; le fini ne nous livrera point l'infini qu'il ne saurait contenir, et des existences relatives, les seules qui nous soient connues, nous ne ferons jamais sortir l'existence absolue. Procédant toujours du connu à l'inconnu, la logique tourne dans le cercle des êtres limités, et ne peut en sortir pour s'élever jusqu'à Dieu.

Elle devient même une source de difficultés inextricables, dès qu'on veut l'appliquer hors de la sphère restreinte pour laquelle nous l'avons reçue. A tous ce fini se présente à nos yeux ; elle demande : Qui es-tu ? D'où sors-tu ? Elle explique à tous ses deux lois fondamentales, la définition et le principe de causalité. Quels que soient les êtres que vous abordez avec elle, son éternelle question leur sera adressée : Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Si vous parlez de la cause première, principe de tout ce qui existe, et raison de sa propre existence, la logique s'étonnera et ne comprendra point. Elle ne conçoit pas une existence sans cause, encore moins un être cause de lui-même ; car, pour agir et se donner l'existence, il faut être déjà existant, ce qui implique contradiction. Quand elle prétendra définir Dieu, c'est-à-dire, déterminer les limites de l'Être qui est essentiellement infini et sans limites, elle soulèvera de bien autres difficultés, et, tout en voulant éclaircir l'idée de Dieu, elle ne nous livrera qu'un être défini, borné, une idole, mais jamais le vrai Dieu. Prenant toujours un principe, c'est-à-dire, une abstraction pour son point d'appui, le raisonnement n'en tirera qu'une abstraction, une conception de l'esprit, et jamais un être vivant ; il dira toujours ce qui peut être, ce qui doit être, mais ce n'est pas lui qui nous fera voir ce qui est ; pour aller aux existences, nous suivons une autre route ; et celui qui s'obstine à vouloir prendre celle-ci, n'y arrive pas.

Digitized by Google

Voilà dans quel labyrinthe vous jette la logique, lorsque vous l'appliquez à l'infini, et que vous prétendez, avec cet instrument imparfait, trouver ou comprendre Dieu.

Cette analyse a quelque chose de triste et de fâcheux au premier moment, parce qu'elle laisse les hommes encore loin du but qu'ils veulent atteindre; nous éprouvons le besoin de dire quelque chose de positif et qui console, au milieu des ruines que nous venons de contempler là où nous étions accoutumés à admirer un beau palais. Sans avoir la prétention d'établir aujourd'hui une théorie complète sur l'origine de l'idée de Dieu, nous désirons, avant de terminer ce Mémoire, faire entrevoir la vérité ou en indiquer quelques traits.

L'existence de Dieu ne se déduit pas d'une existence antérieure, car rien n'a précédé le premier des êtres; elle nous est donnée comme un fait primitif dans le sentiment; elle nous arrive, comme la connaissance des lois morales, dans un fait de conscience. Quand nous voyons un homme plein de vigueur, attaquer, insulter sans raison et frapper un enfant hors d'état de se défendre, nous ne pouvons rester de sang-froid: du fond de notre être s'élève un mouvement d'indignation, et nous nous écrions que l'on ne doit pas abuser de sa force. Dans le même instant aussi nous sentons qu'un devoir sacré nous appelle au secours de la faiblesse et de l'innocence opprimée. Ces vérités morales ne sont pas déduites d'idées antérieures; elles ne sont pas un produit du raisonnement; les faits matériels que nous avons vus ne les contenaient certainement pas; elles sont donc nées spontanément dans notre conscience. Ce qui s'est passé sous nos yeux en est l'occasion, mais on ne peut dire qu'il en soit la cause ou le principe générateur : la mora-

Digitized by Google

lité, la justice, le devoir, sont des faits primitifs. En l'affirmant ici, sans nous arrêter à le mieux constater, nous voulons seulement répandre quelque clarté sur la théorie qui nous occupe.

Il en est de l'idée de Dieu comme de celle du devoir; elle germe dans nous et paraît spontanément dans notre cœur. Les êtres se succèdent constamment sur la scène mobile de ce monde; l'un transmet à l'autre la vie qu'il avait reçue, et celui qui la lui avait donnée la tenait d'un autre existant au même titre. Voilà une série ascendante qui paraît sans fin. Quel que soit l'être que l'on choisisse dans cette immense chaîne, l'analogie, fondée sur une expérience constante, en appelle toujours un autre de même nature d'où il est sorti. Mais, au milieu de ce spectacle parfaitement régulier, il s'élève dans l'âme une vague inquiétude, un malaise secret qui ne nous permet pas de nous en tenir à cette succession indéfinie d'effets et de causes; nous sentons que ces êtres éphémères, issus les uns des autres, ne sont pas tout ce qui existe. Après les avoir vu quelque temps naître et mourir, après avoir rencontré les séries qui ne lui présentent ni repos, ni fin, l'homme sent en lui-même le besoin de s'appuyer sur quelque chose de durable et d'éternel. Au-delà des existences relatives et passagères, il lui faut trouver une existence absolue et indépendante, et il s'y appuie instinctivement, avant de l'avoir bien connue, comme l'enfant nouveau-né ouvre la bouche et s'efforce de saisir le sein qu'il appelle en pleurant, avant d'avoir appris qu'il a une mère pour le nourrir.

Tout ce qui nous entoure, quelque grand qu'il soit, a des bornes; tout ce qui nous environne est fini, pour parler le langage de l'école, mais l'âme ne peut s'en contenter. Un besoin mystérieux, un désir insatiable la pousse au-delà, une force irrésistible la jette hors des

Digitized by Google

limites du monde visible, vers quelque chose d'inconnu, d'infini. Dans tout ce qu'elle possède, dans tout ce qu'elle voit, elle découvre quelque imperfection, et désire quelque chose de mieux ; éprise d'ardeur pour la perfection, elle y croit sans l'avoir jamais vue nulle part, elle la cherche avec anxiété, et n'a de repos qu'après l'avoir trouvée.

C'est ainsi que les existences imparfaites, relatives, passagères, bornées, que nous connaissons, deviennent autant d'occasions où se manifeste en nous le sentiment du parfait, de l'absolu, de l'éternel, de l'infini ; et, pour quitter le langage métaphysique, le sentiment de la divinité, distingué de tous les autres, bien constaté, bien éclairci, vous livre l'idée de Dieu comme vérité primitive, vérité que nous ne formons point, que nous n'allons pas saisir au loin à l'aide du syllogisme, mais qui nous est révélée dans notre cœur. Indépendante du raisonnement, née sans lui et avant lui, cette idée est tout-à-fait au-dessus de sa juridiction ; il peut quelquefois en faciliter l'apparition, mais il ne l'engendre pas. La prétention d'y appliquer les lois de l'entendement, la définition par genre prochain et différence spécifique, ou le principe de causalité, n'a donc aucun fondement ; s'obstiner à le faire, malgré le peu de succès qu'on obtient dans cette entreprise, est aussi peu raisonnable que de vouloir juger des sens avec l'odorat, et des couleurs par les oreilles. Le raisonnement est bon à beaucoup de choses, seulement il doit recevoir toutes faites les vérités premières, et accepter les existences comme des bases qui lui sont données pour lui servir de point de départ et d'appui.

Avec cette manière d'envisager l'origine et l'idée de Dieu, bien des difficultés sont résolues et des faits expliqués. On comprend que la foi en Dieu ne soit pas tou-

Digitized by Google

jours en proportion de l'habileté de chacun à raisonner, et comment il arrive que tant de savants dialecticiens se sont embarrassés dans l'idée de l'Être-Suprême. Voulant la former par le raisonnement, ou en donner une définition, et ne pouvant y réussir, ils ont été jetés dans des doutes affreux, lorsqu'ils ne sont pas tombés dans l'abîme du scepticisme.

Avec la théorie que nous venons d'exposer, on ne s'étonne plus d'un fait très-curieux, et que l'on ne s'explique pas autrement, savoir : que, plus on s'efforce de rendre complet et vigoureux le raisonnement par lequel on prétend démontrer l'existence de la divinité, moins il produit d'effet et engendre conviction. La raison en est bien simple : une fois reconnu que l'idée de Dieu n'est pas un résultat du raisonnement, la rigueur de l'argumentation n'est plus qu'un luxe sans utilité. Elle a, de plus, le grand inconvénient de vous transporter tout-à-fait dans le domaine de l'intelligence, et de vous y faire chercher une plante qui se trouve sur un autre terrain. Enfin, plus le raisonnement se formule en syllogisme, s'appuie sur l'abstraction, plus il s'éloigne des faits et des réalités en présence desquelles le sentiment s'éveille. L'entendement est satisfait, les propositions se trouvent bien enchaînées, l'argument est selon les règles, mais la conviction intime, vivante, la conviction n'arrive pas.

Cela explique encore pourquoi les personnes peu habiles en métaphysique, le peuple, les femmes, les enfants, qui ne connaissent pas le nécessaire et le contingent, qui n'ont jamais entendu parler de raison suffisante, croient cependant en Dieu. Ils n'ont pas étudié le monde, ils ne l'ont pas soumis à l'induction de l'effet à la cause, et n'en ont pas mesuré la portée ; ils trouvent même dans la nature bien des choses qui les étonnent, qui les cho-

Digitized by Google

quent ou les font souffrir, sans qu'ils en puissent connaître l'explication, et pourtant ils croient que l'Auteur de toutes choses est souverainement bon, parfaitement sage, puissant et juste. Leur foi est d'autant plus vive, qu'ils s'en tiennent aux faits, sans y ajouter l'échafaudage inutile du raisonnement et de la logique. La grandeur de la nature, la beauté de la création, l'immensité du ciel étoilé, les hautes montagnes avec leurs cimes neigeuses, les vagues de la mer en courroux, le roulement majestueux du tonnerre, comme un champ de blé dans une matinée de printemps, en voilà plus qu'il n'en faut pour éveiller dans l'âme cet instinct mystérieux qui la pousse vers Dieu, comme la fleur se penche vers l'astre du jour dont elle aspire la chaleur. Il lui suffit de voir un peu d'ordre dans la nature pour se rappeler la sagesse infinie. Il suffit qu'un peu de bien lui arrive pour le faire rêver avec amour à la bonté parfaite du Créateur. Le premier déploiement de force physique, lorsque ses semblables n'y sont pour rien, est un signe qui annonce à l'homme toute la puissance divine. Dans la nature, tout devient pour lui symbole, tout prend une voix pour lui redire, selon l'expression de St. Paul, *les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité*, qu'un sentiment mystérieux lui a révélées. Grâces à Dieu, le pauvre peuple n'a pas besoin de nos savantes méthodes pour trouver Celui qu'il doit adorer, et la sagesse éternelle se fait connaître aux petits enfants, comme pour confondre l'orgueil de la science.

Nous concluons donc, pour nous résumer, que l'idée de Dieu n'est pas un produit de la logique. Ce n'est point par le raisonnement que l'humanité l'a découverte ; elle est un fait primitif, une donnée du sentiment.

Digitized by Google

DES SENTIMENTS MORAUX ET DES PASSIONS HUMAINES AU POINT DE VUE CHRÉTIEN [1].

Par M. ROUX-FERRAND.

I.

La sagesse divine, a dit un de nos grands poètes, pouvait seule substituer une vaste et égale clarté aux illuminations vacillantes de la sagesse humaine. Pythagore, Socrate, Platon, sont des flambeaux ; le Christ, c'est le jour [2]... Et quand ce jour radieux et pur a-t-il paru ? Au moment où les hommes, fatigués de mensonges, n'avaient foi à rien ; au moment où la terre corrompue tremblait sous le despotisme abrutissant des maîtres du monde.

Que l'on parcoure l'histoire romaine, celle des autres peuples ou des autres âges, on ne trouvera aucune époque où l'espèce humaine ait tant souffert que dans les siècles qui suivirent la proscription de Sylla : la guerre sur tous les points du globe, la dévastation au-dehors, la corruption au-dedans. Si le règne d'Auguste et ceux de quelques bons princes ont fait luire sur l'Europe un rayon de bonheur, ils n'ont rien donné aux générations à venir ; si Socrate et Platon ont éclairé autour d'eux quelques disciples de leur sagesse inspirée, ils n'ont rien pu modifier, rien établir d'une manière stable, et pou-

[1] Le fragment communiqué à l'Académie du Gard est l'introduction d'un ouvrage inédit qui sera publié, dans les premiers mois de 1845, par M. Roux-Ferrand.

[2] V. Hugo.

Digitized by Google

vons-nous en être étonnés ? Leur doctrine n'était qu'un système, et ils n'étaient que des hommes ; ils entrevoyaient la turpitude du paganisme, mais leurs efforts pour le détruire étaient impuissants.

L'humanité corrompue n'avait pas la force de maîtriser ses passions, que flattait la morale des païens ; l'exemple des divinités qu'ils s'étaient faites consacrait les vices les plus honteux ; la prostitution même était un acte long-temps autorisé par les lois ; à Rome, dit Plaute, on avouait jusqu'aux excès qui outragent la nature.....

Eh bien ! ce sont ces hommes voluptueux, efféminés ou endurcis dans la débauche, que le christianisme a ramenés à la vie la plus austère. Au milieu de cet abrutissement, un besoin vague de religion et de morale se faisait sentir, et l'orgueil romain, malgré d'atroces calomnies, malgré des préjugés enracinés, fut forcé de rendre hommage à la conduite de ces sectateurs qui mettaient au premier rang de leurs vertus, le sacrifice, la chasteté, l'humilité, si étrangères aux Romains de Tibère et de Commode. La philosophie stoïque, fondée sur le mépris de la douleur, avait voulu leur apprendre à supporter leurs maux ; le christianisme enseignait à souffrir les siens avec résignation, avec amour, et surtout à soulager ceux des autres avec la charité la plus tendre et la plus active. Epictète, Marc-Aurèle, Antonin, étaient plus près du christianisme que Zénon, mais ils avaient à peine ébauché une révolution que le divin génie de Jésus-Christ pouvait seul accomplir. La patiente et courageuse mission de ses apôtres acheva cette révolution ; les martyrs l'affermirent par leurs supplices, et la scellèrent de leur sang. Conquérants nouveaux, ils rallièrent sous la bannière triomphante de la croix des peuples innombrables. L'Indien, le Scythe, le Persan,

Digitized by Google

l'Arabe, l'Ethiopien, entendirent leur parole; elle retentit comme un puissant tonnerre jusqu'aux extrémités du monde, et les nations, réveillées d'un long sommeil, saluèrent avec joie le jour libérateur de l'évangile. Paul, terrassé persécuteur, sur le chemin de Damas, se releva apôtre intrépide; il se glorifia devant les sages de Rome, d'Athènes et de Corinthe de ne savoir autre chose que Jésus crucifié. Son mâle langage étonna l'aréopage; à sa vue, le proconsul romain trembla sur son siége, les philosophes prêtèrent l'oreille à l'étrangeté de sa doctrine, et le palais des Césars entendit de sa bouche l'évangile de la croix. Cette croix, Pierre la planta au sein même de Rome; *arrosée des flots de sang chrétien, elle va croître et fleurir comme un arbre immense dont les rameaux couvriront la terre* [1].

La morale de l'ancienne philosophie ne combattait que les passions de l'humanité sans en attaquer le principe; aussi n'a-t-elle produit que des vertus rares et passagères. C'est aux sources qu'a frappé le christianisme, tant pour améliorer les vertus que pour corriger les vices : l'évangile a fait de la modestie l'humilité, de la philantropie la charité; enfin, à la vengeance, *si douce aux nobles cœurs* [2], elle a substitué le pardon des offenses [3].

[1] De Ravignan.

[2] Homère.

[3] « Lactance avoue, dit Fréret, que, si quelqu'un voulait recueillir toutes les vérités que les philosophes ont enseignées, on ferait un corps de doctrine assez semblable aux principes de la religion chrétienne; mais, en supposant les vérités de cette assertion, ces vérités ne sont pas répandues dans les basses classes; elles sont nées et mortes dans la tête de quelques excellents hommes. La masse du peuple n'en a profité qu'après la prédication des apôtres. Alors seulement, si le savant a admiré la profondeur de la morale évangélique, l'homme borné y a trouvé la simplicité, et l'a embrassée avec amour.

Digitized by Google

L'invasion des Barbares, l'ambition des grands, les vices des hommes, ont pu arrêter les bienfaits de l'évangile, mais on a reconnu, avec le temps et après les orages, l'excellence de ses institutions. La civilisation s'est appuyée sur la religion chrétienne pour déployer sur l'Europe ses ailes rapides et protectrices. Plus de ces remparts qui, seuls, pouvaient déterminer le droit des gens sous le règne d'une force sauvage. Ils ne seront désormais pour le monde que des monuments de son ancienne barbarie. Plus de ces horribles sacrifices, de ces orgies brutales que réclamaient des dieux débauchés et altérés de sang; partout la justice et la charité; partout le ressentiment de ces sublimes paroles de St. Jean :

« Celui qui aura des biens de ce monde, et qui, voyant son frère dans le besoin, lui fermera ses entrailles, celui-là ne peut avoir l'amour du Dieu qui s'est donné soi-même et a été cloué sur la croix pour lui. »

Nous avons vu ce que le christianisme avait donné à l'Europe abrutie et avilie par des Néron et des Caligula; nous avons vu l'Europe régénérée sous sa bienfaisante influence; je demanderai maintenant ce que serait devenu cet empire, croulant sous ses ruines vermoulues, en proie à des myriades de Barbares, sans lien, sans morale, sans appui contre d'innombrables germes de dissolution....; ce que serait devenu le monde entier livré à la force matérielle? L'église seule, et déjà forte de ses institutions, a pu contre-balancer ces éléments de dissolution, se défendre contre cette barbarie envahissante, la soumettre, lui donner ses propres éléments de morale et de civilisation, l'instruire, l'améliorer, en faire une société nouvelle, forte, agissante et progressive.

Digitized by Google

II.

Après cet aperçu historique, que nul ne contestera, abordons plus franchement notre sujet, et disons quelle a été, sur les sentiments moraux et les passions humaines, l'influence du christianisme.

Sensuel, raisonnable, spiritualiste ou chrétien, l'homme donne tout au corps, lui fait part égale avec l'âme, ou le force à obéir à cette dernière.

S'il a assez de raison pour comprendre que le corps ne doit pas l'emporter sur l'âme, et qu'une pareille doctrine conduirait à l'abrutissement, s'il parvient à concilier les exigences, les appétits du corps avec les *conseils* de la raison, la conséquence de cette pondération est ce qu'on est convenu d'appeler *sagesse*. Il sera alors dans ce milieu prêché par Horace, c'est-à-dire, qu'il satisfera l'animal sans troubler jamais sa raison, et satisfera sa raison sans trop contrarier la bête. Voilà, en effet, la sagesse des anciens, qui n'est autre chose qu'un égoïsme réfléchi mis à la place de l'égoïsme bestial. La sagesse est un résultat du calcul; le dévouement, l'abnégation, sont condamnés comme excès, ou tout au moins comme *luxe* en morale... La philosophie spiritualiste a épuré cette doctrine. D'après elle, le corps appesantit nécessairement l'esprit; il le tient attaché aux choses terrestres, et l'empêche de connaître le monde pour lequel il est fait. L'homme, ainsi lié, ne peut arriver à la contemplation de la divinité, à la science qui, seule, fait la perfection et le bonheur. Purifié par la vie, par l'épreuve, il se réhabilite, se dégage du lien terrestre, et en sort pour habiter les régions supérieures. Cette doctrine, toute imparfaite qu'elle est, indique

Digitized by Google

un besoin, une aspiration de l'homme vers la divinité; mais quelle en est la base ? quel est le but ?

Cette impuissance de l'homme à connaître la base de sa croyance et le but de sa vie, a été la pierre d'achoppement et l'écueil de la philosophie de toutes les nations et de tous les siècles. Elle est la meilleure preuve qu'une révélation était nécessaire. Le cœur de l'homme renfermait les mystères d'amour et d'abnégation que le christianisme a développés, mais la révélation seule a pu les formuler et les enseigner à tous. Dieu est amour, et nous devons l'aimer de tout notre cœur et de tout notre être; nous devons chérir nos frères et nous dévouer pour eux. La conscience purifiée nous disait tout cela d'une manière confuse; le Christ a expliqué la conscience par sa vie et par sa mort; il s'est fait chair pour montrer à l'homme le cas qu'il doit faire de la chair; il est mort humilié, souffrant, pour apprendre à l'homme le mérite de l'humilité et de la souffrance, pour lui apprendre surtout que la vie commence à la mort.

Tel a été l'enseignement du Christ, rendu nécessaire par la faute d'Adam et l'aveuglement de l'homme.

Que deviennent aujourd'hui toutes les doctrines devant sa doctrine; toutes les lois devant sa loi? — Tous les systèmes de philosophie tombent devant la sublime simplicité de l'évangile : passions humaines, sentiments humains, tout doit être pesé à cette balance, jugé d'après ce *criterium*. C'est ce que nous avons essayé dans ces quelques pages.....

L'histoire des sentiments moraux et des passions humaines a été faite par d'illustres écrivains; peut-être ne l'a-t-elle jamais été par un écrivain chrétien. Marc-Aurèle, Sénèque, Epictète, Cicéron, Montaigne, Bacon, Larochefoucault, et bien d'autres encore, ont fouillé cette mine inépuisable du cœur humain; je ne sache pas qu'aucun

Digitized by Google

l'ait encore fait sous ce point de vue : montrer les bienfaits dont le christianisme a doté le monde moral, m'a semblé une œuvre utile.

Je m'explique :

J'admets que l'homme comprenne que le sensualisme est une doctrine fausse, que la sagesse ancienne est une transaction vicieuse, que le spiritualisme même est incomplet, quelle loi suivra-t-il? Le renoncement à lui-même, l'abnégation, l'amour du bien? Soit ! mais où prendra-t-il la force pour cette abnégation? Comment parviendra-t-il à faire ce bien qu'il aime? Peut-il, pour servir une abstraction, sacrifier son corps, souffrir, faire taire ses appétits, ses passions, et souvent les plus doux sentiments? Non, une idée, une abstraction, quelque admirables qu'elles paraissent, n'ont pas cette puissance. Il n'aurait jamais pu croire à la possibilité d'un pareil sacrifice, si l'exemple ne lui en eût été donné avec le précepte, et s'il ne lui eût été démontré humainement que le passage dans ce monde est une épreuve, et que la mort du corps est le commencement de la vie de l'âme. Alors seulement il a pu, avec la foi, comprendre l'espérance et la charité ; alors seulement il a su être patient sans apathie, courageux sans orgueil, humble sans lâcheté. C'est que le mystère de l'humilité et de la souffrance lui a été expliqué. Le Christ, avec l'enseignement, lui a donné le modèle.

Et ce n'est pas seulement aux grands et aux savants du siècle que ces vérités ont été révélées, c'est surtout aux simples et aux petits. Toute science s'écroule, en effet, devant celle-là, car elle est claire comme la vérité, et la vie humaine est là pour le témoigner. Où était le bonheur avant de la connaître? On le cherchait en vain, et cependant on le cherchait toujours, tant les passions obscurcissaient la vue.

Digitized by Google

Aussi n'est-ce pas pour les hommes de foi simple et naïve que j'écris, mais pour ceux qui philosophent encore ; ce qui veut dire que la vérité ne s'est pas fait jour dans leur cœur ; pour ceux qui, séduits par les rêves brillants du platonisme, ont exalté leur intelligence aux dépens de leur bonheur ; pour ceux qui rêvent, qui cherchent et ne trouvent pas, parce qu'ils cherchent dans eux-mêmes, dans la nature et dans la science ; pour ceux qui se plaignent de l'amertume de la vie et qui préfèrent le flambeau vacillant d'Aristote, de Bacon, de Descartes ou de Kant, à la lumière de l'évangile.

C'est l'évangile à la main, que je veux conduire ces hommes et leur faire toucher au doigt le néant des idées plus ou moins spécieuses de la philosophie ; c'est l'évangile à la main, que je veux leur montrer le néant des passions humaines et la vérité des joies divines.

DES VARIATIONS DU LANGAGE CHEZ LES ÉCRIVAINS, ET DES MODIFICATIONS DE LA LITTÉRATURE DEPUIS PASCAL JUSQU'A NOS JOURS.

Par M. Isidore BRUN.

S'il est une étude intéressante et digne, à tous égards, de l'attention du philologue et du littérateur, c'est certainement celle des transformations et des mutations successives que subissent les langues dans leur passage à travers les siècles. Les langues, comme tout ce qui est du domaine de l'humanité, ont leurs commencements rudes et barbares, leur élaboration lente et progressive, leur moment de haut perfectionnement et de brillante splendeur, et, plus tard, de décadence et de mauvais

Digitized by Google

goût. Ainsi que la littérature et les arts, elles se modèlent et se calquent sur le caractère national, sur les mœurs, sur le mouvement ascendant ou décroissant de la civilisation. Les usages, les habitudes d'un peuple, les formes de sa religion et de son gouvernement, influent d'une manière si notable sur le langage des écrivains qu'il est facile, pour ainsi dire, de désigner les époques historiques d'après le caractère et le style des compositions littéraires. Il est évident, par exemple, que, si chez les Romains il nous restait quelques ouvrages de Lucile et d'Ennius, nous nous convaincrions aisément, à la seule inspection des formes du style, que ces auteurs n'ont pas écrit dans le même siècle que Virgile, Catulle et Horace. De même, nous voyons très-bien que Sénèque, Lucain, les deux Pline sont loin d'être aussi purs et aussi naturellement éloquents que Tite-Live et Cicéron; et que, si ces derniers sont les écrivains d'une époque où la littérature latine projette un éclat éblouissant, ceux-là le sont d'un âge de déclin et où l'affectation, les saillies de l'esprit, l'emphase déclamatoire, remplacent la véritable force, le naturel et la vérité. Cette règle repose sur la certitude, et l'on peut dire qu'elle est généralement infaillible pour apprécier le mérite des écrivains des divers siècles. Cependant des hommes doués d'un génie supérieur sont parfois une magnifique exception à cette loi générale de la nature. Dans les temps de décadence, ils ont assez de vigueur d'esprit pour résister aux envahissements du faux goût, et se montrer dans leurs écrits les rivaux de leurs plus sublimes devanciers; ou bien, dans les moments qui précèdent la complète formation du langage, leur génie, par une admirable intuition, sait en deviner et régulariser les éléments, au point que leur style atteint, pour ainsi dire, tout-à-coup à la perfection, tandis que les esprits médiocres ou

Digitized by Google

même remarquables, qui s'agitent autour de ces colosses, se traînent et s'épuisent en de misérables tâtonnements ou d'infructueux essais. Je citerai, comme exemples mémorables de cette double exception, Tacite parmi les Latins, Pascal parmi nous.

Les mutations qui s'opèrent dans la langue d'un peuple se présentent sous un double point de vue. Premièrement, à chaque époque, ce mouvement s'exerce sur les mots, dont les uns, vieillis et usés, disparaissent et sont immédiatement remplacés par d'autres pleins de jeunesse et de vigueur. Horace compare cette disparition des vieux mots aux feuilles des arbres venues les premières, et qui, en automne, sont les premières à tomber [1]. Toutefois l'usage, dit-il, en fait de langue, est un rude despote; il redonne la vie à des mots oubliés ou abandonnés, et jette dans les ténèbres ceux qui sont actuellement en honneur [2].

Secondement, le langage se transforme d'une manière plus générale, en ce sens que, selon le caractère de l'époque, il adopte et affectionne tel ou tel système de formes, de locutions, de tournures. Cette transformation ou cette modification pourrait s'appeler la couleur du style, appropriée à chaque siècle littéraire. Je ne m'occuperai dans cet essai que de cette dernière partie; mais, la littérature touchant de près à ces recherches, c'est vers les études qu'elle offre à cet égard que se portera ma préférence, plutôt que vers les arides détails de la linguistique ou de la philologie.

Je dirai donc, en premier lieu, que si nous étudions les éléments généraux du langage au dix-septième, au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle, nous recon-

[1] *Art poétique* d'Horace.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

naîtrons, au premier aspect, des différences d'autant plus grandes, qu'il y aura plus de distance de l'une à l'autre des deux époques comparées. Ainsi la couleur du langage différera plus entre le dix-septième siècle et le dix-neuvième qu'entre le dix-huitième et ce dernier; de manière qu'entre le dix-huitième et le nôtre, quelque légère, quelque imperceptible, peut-être, qu'apparaisse cette dissemblance, elle ne saurait échapper vraiment à une oreille et à un esprit un peu exercés.

Voyez, au siècle de Voltaire et de Rousseau, le changement qu'éprouvent les mœurs de la nation. C'est alors que les sciences élèvent leurs voix et commencent cette ère magnifique dont notre époque montre les plus larges et les plus glorieux développements. On comprend que les génies inventeurs qui, les premiers, ont concouru à ces nobles progrès, ont eu besoin d'expressions nouvelles pour satisfaire aux exigences des études qu'ils avaient embrassées. Et ne croyez pas que j'entende par là simplement les mots que leur ont pu fournir les langues savantes des anciens, telles que le grec, par exemple, d'où l'on a tiré tant de mots si riches d'euphonie et de netteté. J'entends surtout les tons énergiques et précis, les tournures claires et puissantes de cette langue philosophique dont d'Alembert donna un si mémorable exemple dans le discours préliminaire de l'Encyclopédie; car la science s'est créée un langage à part, parfaitement approprié à l'importance et à la hauteur des sujets qu'elle traite, et où la forme grave et austère n'exclut pas l'élégance et la correction. C'est au dix-huitième siècle surtout, époque de lutte philosophique et littéraire, que cette langue se perfectionne et parvient à un éminent degré d'éloquence, de lucidité et de vigueur.

Les causes de ces différences et de ces variations sont depuis longtemps appréciées. Expression de la société,

Digitized by Google

la littérature, comme nous l'avons dit, emprunte ses formes générales et particulières du corps social où elle s'élabore et se polit. Elle est sévère et majestueuse, et en même temps correcte et élégante, au dix-septième siècle, époque mémorable de son triomphe le plus complet et le plus éclatant. Il semble, en effet, que la Providence prépare de longue main ces âges célèbres où les lettres et les arts s'élèvent tout-à-coup à une immense hauteur d'où ils ne peuvent plus déchoir.

Au dix-septième siècle, une cour brillante et dont la politesse donnait le ton à l'Europe, un Prince d'un caractère élevé et étendant sur les gens de lettres une protection aussi généreuse qu'incessante, un règne dont la durée fut aussi étonnante que la splendeur, des mœurs enfin qui, peut-être, au fond, ne valaient guères mieux que celles de l'âge suivant, mais qui, du moins, se recouvraient d'un vernis de régularité, de sérieux et d'exquise élégance, voilà entr'autres les principales causes d'où sortirent, pour la littérature, ces formes pleines de pureté et de noblesse, éternelle admiration de tous les âges. Tout, dans le gouvernement et dans les mœurs, favorisait ce magnifique développement. Devant le formidable Richelieu étaient définitivement tombés, au profit de la monarchie, les derniers champions d'une aristocratie long-temps factieuse et turbulente. La misérable guerre de la Fronde avait été le dernier champ de bataille de ces hommes puissants qui se courbèrent docilement enfin sous le joug. C'est alors que, du sein d'une profonde paix intérieure, sous un pouvoir dont le plus léger obstacle ne gênait plus l'action énergique, sous un Prince ami des plaisirs, des fêtes pompeuses et de tout ce qui pouvait plaire aux sens et enchanter l'esprit, c'est alors que les lettres et les arts resplendirent de cet éclat qui égala, s'il ne surpassa même, tout ce

Digitized by Google

qu'on nous raconte des siècles de Périclès, d'Auguste et de Léon x. Des écrivains, taillés sur des proportions colossales : Corneille, Molière, Pascal, inaugurèrent les premiers, par leurs chefs-d'œuvre, cette ère glorieuse de la France. Un peu plus tard, mais à peu de distance, deux autres hommes, également marqués au coin des génies supérieurs, brillants et sévères imitateurs des anciens, imprimèrent surtout à la littérature de cette époque ce caractère d'élégance et de correction qui forme le côté saillant et ineffaçable de leurs propres compositions. C'est principalement Racine et Boileau qui ont épuré la langue poétique du 17.me siècle, qui l'ont élevée à son plus haut point de splendeur, soit en offrant eux-mêmes les plus excellents modèles d'éloquence et de poésie, soit enfin en dirigeant la raison publique vers les seules sources de la raison et du vrai goût. D'autres génies immortels, Lafontaine, Bossuet, Fénélon, Labruyère, complètent cette littérature sublime et couronnent ce monument majestueux qui, loin d'être ébranlé par le flot des générations, s'affermit de plus en plus sur sa base, et semble devoir durer autant que le monde.

En résumé, trois causes essentielles ont alors réagi vigoureusement sur le langage et le style des écrivains : les mœurs publiques, le caractère personnel du Prince et de son gouvernement, l'imitation consciencieuse des anciens. Nous pourrions en indiquer une quatrième, mais plus secondaire, l'influence non équivoque de Rabelais, Montaigne, Amyot, ces naïfs et gracieux modèles de notre vieille littérature, sur plusieurs des plus puissantes renommées dont s'illustra ce grand règne [1].

Au 18.me siècle, des mœurs nouvelles, d'autant plus libres qu'elles avaient été plus réservées, ou, pour ainsi

[1] En particulier Molière, Lafontaine et M.me de Sévigné.

Digitized by Google

dire, plus comprimées sous le gouvernement despotique, mais glorieux, de Louis XIV, l'affaiblissement progressif de la puissance royale, une philosophie curieuse et novatrice, qu'avaient mise en mouvement le sceptique Bayle et d'autres hardis penseurs, exerçaient à leur tour sur l'esprit des littérateurs la plus réelle et la plus notable influence. D'autres causes non moins énergiques secondaient cette réaction. Voltaire, l'universel génie, venait de traduire et de naturaliser en France divers écrits de l'Angleterre, idée féconde qui ouvrait à la littérature et à tous ces caractères inquiets et indépendants un champ nouveau et inexploré. Vers 1759, les sciences naturelles et mathématiques avaient pris un essor extraordinaire, et introduit dans la langue des prosateurs ces formes tour-à-tour pompeuses et précises, fortes et claires, dont les génies spéculatifs savent enrichir leurs théories élevées, leurs éloquentes méditations. La science réagissait sur la littérature, influence dont les effets se montrent avec éclat dans les plus célèbres productions de ce temps. D'autre part, on doit convenir que la belle antiquité latine et grecque était loin d'être cultivée et honorée comme au siècle de Racine et de Boileau; et tandis que ces deux esprits, si corrects et si purs, possédaient, avec une égale perfection, la connaissance des Sophocle et des Virgile, Voltaire lui-même, qui semblait vouloir à lui seul absorber toute la science de l'humanité, était bien des fois convaincu d'ignorance au sujet de ces nobles langues anciennes qui n'avaient pas été de sa part l'objet de profondes études. Toutefois, au 18.me siècle, le culte de l'antiquité revivait plein de conscience et de vigueur parmi quelques savants modestes dont les hommes de goût vénèrent encore la mémoire et les écrits. La postérité a décoré d'une pure et solide gloire les noms des Hersan, des Rollin, des Lebeaux,

Digitized by Google

pieux instituteurs de la jeunesse, vertueux propagateurs des bonnes études et des bonnes mœurs. Mais que pouvaient ces instructions excellentes, mais timides, ces leçons précieuses, mais isolées, de ce nouveau Port-Royal, contre cette multitude de voix dominatrices qui, dès-lors, régentaient la France et gouvernaient souverainement l'opinion publique. Le 18.me siècle fut une époque d'émancipation intellectuelle, de progrès scientifique; mais, on doit l'avouer, il en fut une aussi de décadence littéraire. Les formes du langage s'y modifient; et, bien que la science sût y prendre un ton à la hauteur de ses découvertes, la littérature s'altérait et s'affaiblissait graduellement. La poésie y est brillante, sans doute, et ornée d'élégance et de grace. Quelle est loin, toutefois, pour la pureté, la correction, le naturel de la poésie, de l'âge antérieur! Elle frappe l'esprit, il est vrai, par la vivacité des tours, l'éclat des images, l'imprévu de la pensée; mais on y sent l'artifice et le labeur, et je ne sais quoi de sec et de symétrique qui vous fait dire souvent comme au misanthrope :

Oh! ce n'est point ainsi que parle la nature.

Comparez à ces productions les vers de Racine et de Boileau : bien que prodigieusement travaillés, ils sont d'un naturel si vrai, qu'il semble, en les lisant, qu'on aurait pu les faire soi-même; mais essayez, si vous le pouvez, d'en composer de cette trempe.

Où sont, au 18.me siècle, les rivaux de ces quatre grands hommes, Racine, Despréaux, Lafontaine, Molière? Vous ne pouvez leur opposer, dans la littérature proprement dite, que Voltaire, auquel il faut toujours revenir dès qu'il s'agit de cette époque célèbre; car Voltaire semble résumer en lui seul presque toute la poésie de son temps; mais inférieur à Racine dans la

Digitized by Google

tragédie, à Despréaux dans l'épître morale, il est sans rival, on doit en convenir, dans cette poésie brillante et légère où sa vive imagination sème tant de fleurs aimables, où son esprit caustique martyrise avec tant de verve Pompignan et Fréron. Rousseau le lyrique appartient presque autant au 17.me qu'au 18.me siècle, et, malgré le mérite éminent d'un grand nombre de ses odes, il ne me paraît pas, en ce genre même, l'égal de ce suprême génie qui pouvait tenter toutes les voies du poète, et qui, dans les chœurs d'Athalie et d'Esther, et surtout dans le chant prophétique de Joad, atteignit les dernières limites du sublime.

Ainsi, au 18.me siècle, la poésie perd beaucoup de ses formes pures et originales; mais elle est du moins élégante, vive, remplie de traits brillants et spirituels, image fidèle de l'époque où elle apparaît et resplendit. Tel fut, par exemple, le caractère des vers de Gresset qui, vrai poète dans la comédie du Méchant, sut, comme Voltaire, orner de teintes délicieuses les sujets les plus frivoles et les plus légers. Ce fut alors que parurent tous ces versificateurs habiles qui s'efforcèrent de suppléer le naturel et le génie qu'ils n'avaient pas par l'élégance du langage, la pompe des figures, l'emploi fréquent de l'inversion et des épithètes pittoresques, le style fleuri et brillanté. Les plus renommés de ces poètes, qu'on pourrait appeler les ingénieux mécaniciens du grand vers français, furent Racine le fils, Saint-Lambert, Colardeau, Roucher et Delille surtout, qui est demeuré leur type le plus célèbre et le plus fécond.

Mais tandis que durant cette époque railleuse et sceptique la noble et pure forme de la poésie allait s'affaiblissant et s'amoindrissant de Racine à Voltaire, de Voltaire à Colardeau et à Saint-Lambert, et de ceux-ci aux Cubières et aux Dorat; tandis que tout enthousiasme, toute

Digitized by Google

verve d'écrivain semblaient s'éteindre et invoquer quelque souffle généreux qui vînt les raviver, les dernières années du 18.me siècle virent surgir deux génies vigoureux, dignes d'aider à cette régénération, mais que de cruelles circonstances empêchèrent de compléter leur œuvre; car tous deux périrent jeunes, l'un sur le grabat d'un hôpital, l'autre sous la hâche des proscripteurs. S'il y a de l'amertume à rappeler votre fin douloureuse, il y a du charme, ô Gilbert! ô André Chenier! à associer votre gloire et vos noms.

Au milieu de ce dépérissement de la poésie, la prose, il faut l'avouer, n'éprouvait pas la même destinée. Spirituelle et vive avec Lamothe et Fontenelle, mais tendant à l'affectation, et conséquemment à la corruption des formes nobles et sévères qu'elle avait eues dans l'âge antérieur, elle se développait avec splendeur et énergie sous la plume de quatre esprits transcendants dont la renommée écrasait tout de sa colossale supériorité. Prosateurs corrects et éloquents, ceux-ci ne font point dégénérer la langue de ce degré de majesté et d'éclat où l'avaient élevée les génies immortels du grand siècle. C'est d'abord Voltaire, que nous retrouvons encore ici avec son élégance accoutumée et son goût exquis dans sa prose comme dans sa poésie légère. C'est Montesquieu, l'écrivain nerveux et profond, grand dans sa simplicité majestueuse, creusant et colorant sa pensée comme Tacite, admirable comme lui dans ce style qui, enfermant beaucoup d'idées en peu de mots, satisfait aux exigences des plus vigoureux penseurs. C'est Buffon, riche et splendide dans son élocution, dont les nobles périodes se déroulent avec une solennité imposante, et égalent presque en beauté les magnificences des tableaux de la nature. C'est Jean-Jacques Rousseau enfin, plus indépendant dans les formes de son style et de sa composi-

Digitized by Google

tion, mais plein de goût et de force dans son éloquence passionnée, usant quelquefois du mot vulgaire, mais en homme de génie qui connaît les plus merveilleux effets du langage, et sait répandre sur les objets de ses méditations et de ses peintures les teintes les plus suaves, les plus ravissantes couleurs. En dessous de ces quatre esprits supérieurs, se rangent d'autres écrivains, moins brillants, sans doute, mais qui, parvenus aussi à la célébrité, apportaient à ce siècle, avide d'innovations, leur part d'idées littéraires et de scientifique labeur. Citons parmi ceux-ci Condillac, d'Alembert, Thomas, Laharpe, Diderot, Marmontel et d'autres. Un écrivain des dernières années de cette époque, Bernardin de Saint-Pierre, doit être mis au niveau des plus éminents prosateurs et des grands coloristes de la langue. C'est lui et Jean-Jacques Rousseau que je signalerai en fait de style, comme réellement novateurs. En effet, beaucoup plus rapprochés de la nature que leurs contemporains par leur vie solitaire et singulièrement excentrique, ils ont puisé dans cette nature qu'ils observaient avec amour, des tons et des couleurs qui paraissent jusqu'à eux inconnus ou négligés. Cherchez dans leurs œuvres, par exemple, les tableaux qui peignent l'aspect de la campagne renaissante ou désolée, des bois ombreux, des eaux qui murmurent, et comparez-les avec des morceaux analogues des poètes descriptifs du même siècle, et vous verrez combien ceux-ci, malgré la pompe du vers, sont relativement pâles et décharnés. Bernardin de Saint-Pierre surtout, l'élève et l'ami de Jean-Jacques, me semble le peintre le plus naïf, le plus vrai, le plus abondant de cette nature riante ou sombre dont Virgile, cet autre peintre immortel, sait nous inspirer l'admiration et le goût. On sent, en le lisant, qu'il n'a pas observé les champs et étudié leurs effets pittoresques du milieu des

Digitized by Google

salons et des coteries littéraires de Paris, mais bien au sein de leurs merveilles les plus aimables, de leurs accidents les plus variés. Aussi l'appellerai-je volontiers l'un des brillants précurseurs de cette littérature originale qui, datant de quelques descriptions suaves de Rousseau, se développe dans les Etudes de la nature et la ravissante création de Paul et Virginie, et aboutit, enfin, aux poèmes enchanteurs d'Atala et Réné.

Mais ces transformations du langage peuvent surtout être appréciées dans notre 19.me siècle où des mœurs nouvelles, surgissant de notre première et immense révolution, ont produit dans la littérature et dans les arts des changements si nombreux et si profonds. Est-il étonnant, en effet, qu'après tant de bouleversements dans l'ordre politique et social, il se soit opéré une égale rénovation des mœurs de la littérature ? Quel a donc été, en ce qui touche à ce dernier point, l'effet de ces diverses révolutions, de ces formidables péripéties qui ont creusé tant d'abîmes, mis à nu tant de misères, soulevé tant de passions coupables ou généreuses, brisé tant de fronts dominateurs, et passé comme un effroyable niveau sur tout ce qu'il y avait d'inégal dans la condition sociale des individus ? Il est évident que, dans un pareil état de choses, l'esprit du penseur, de l'écrivain, du poète, s'est replié sur lui-même, et a porté ensuite sa triste et amère investigation sur les débris épars sous ses yeux, sur toutes ces ruines de croyances, de préjugés, de lois, de gouvernements. A la suite de cette contemplation décevante, l'illusion a fui du cœur de l'homme, emportant avec elle tous ses prestiges, tous ses enchantements, tout ce cortège de gracieuses allégories, de fables riantes, poétique merveilleux des anciens, et qui formait aussi celui de ces nobles génies qui furent leurs imitateurs, Despréaux, Racine, Rousseau le lyrique.

Digitized by Google

Devant le regard désenchanté, devant l'âme dépouillée de ses illusions, il n'est donc resté que la vérité positive et inexorable. Hé bien! c'est de l'expression de cette vérité naïve, mais que le génie saura embellir, que sortira dans notre siècle toute l'éloquence du poète et du prosateur. Un sentiment ineffable, issu de la forme actuelle de la société, est venu imprimer à la littérature ce caractère de tristesse calme et rêveuse, de douleur pénétrante et méditative, qui a manqué aux lettres dans les deux siècles antécédents. Quelques écrivains superficiels et moqueurs se sont raillés de cette mélancolie qui répand de si délicieuses teintes sur bien des œuvres renommées de notre époque. Sans doute qu'il y a eu à cet égard un abus réel, et que beaucoup d'esprits faux ou exagérés se sont mis à faire *de la mélancolie*, comme on a fait plus tard du classique ou du romantique. Mais il n'en est pas moins vrai que la littérature contemporaine a dû profiter et a profité en effet de cette nouvelle source d'émotions touchantes et de ravissants tableaux. Cherchez quelque chose de semblable ou d'analogue dans les siècles antérieurs, et peut-être ne trouverez-vous que quelques chœurs d'Athalie et d'Esther, divers passages de l'éloquent Bossuet [1], deux ou trois divins apologues de Lafontaine [2], un tableau exquis de Labruyère [3], sept ou huit stances délicieuses de Voltaire [4], quelques vers harmonieux de Delille, de nombreuses pages où Bernardin de Saint-Pierre a mis son âme et sa rêverie, et la

[1] Surtout la péroraison de l'éloge funèbre du grand Condé.

[2] Notamment ceux de Progné et des deux Pigeons.

[3] Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire, etc. *Caractères*, tome 2.

[4] Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours, etc.
Poésies fugitives de Voltaire.

Digitized by Google

dernière inspiration de l'infortuné Gilbert [1]. Voilà peut-être, après bien des recherches, tout ce que nous rencontrerions de *mélancolique* dans les œuvres littéraires de nos devanciers; car, en résumé, c'est une régularité noble et calme, une certaine gravité magistrale qui, au 17.me siècle, forment le côté vigoureux et saillant de la littérature; au 18.me, à généralement parler, c'est l'esprit des salons, riche d'élégance et de bons mots, la brillante imagination, la satire vive, mordante, personnelle, qui dominent victorieusement. Notre époque, à cet égard, est éclectique sans doute; elle s'assimile, elle adopte tout ce qui se présente, dans les âges antécédents, d'anologue à son caractère, d'homogène avec ses formes. Mais, bouleversée par les catastrophes politiques, assise sur des volcans dont le cratère fume encore, elle est surtout grave et sérieuse, puisant la mélancolie qui l'attriste dans les redoutables évènements du passé, dans les sombres préoccupations du présent et de l'avenir.

Il est aisé maintenant d'apprécier la réaction d'un pareil état social sur la littérature de nos jours, réaction évidente et palpable dans le sublime auteur des *Martyrs*, dans cette imagination colossale qui créa Jocelyn et Daïda, et jusque même dans les inspirations légères, moqueuses, de celui qui s'est appelé modestement un chansonnier, et qui a ressuscité au milieu de nous les chants d'Alcée et de Simonide.

Je dois signaler aussi (car cela rentre complètement dans mon sujet) les fatales influences exercées de nos jours sur la littérature par ces grandes plaies sociales qui se nomment le scepticisme, le panthéisme, l'incrédulité. C'est ici que dans les œuvres de ceux qui obéissent

[1] J'ai révélé mon cœur au dieu de l'innocence, etc.
Poésies de Gilbert.

Digitized by Google

à ces entraînements déplorables, nous pourrions étudier cette triste décadence du langage et du style qui contraste si pitoyablement avec les formes élégantes et sévères de nos chefs-d'œuvre français. Mais est-ce à dire que tout esprit sceptique et destructeur de la morale publique est nécessairement, et par cela même, un corrupteur du langage et un mauvais écrivain ? Je ne prétends pas cela, et trop d'exemples viendraient contredire cette assertion. Mais ne peut-on pas affirmer qu'en général ceux qui corrompent les mœurs par leurs écrits corrompent aussi le goût, et que l'affaiblissement ou la dégradation de l'une de ces deux choses entraîne fort souvent l'autre dans sa ruine ? Et les preuves, et les exemples de ce double désordre me manqueraient-ils ? Est-il nécessaire que j'évoque ici cette multitude d'écrivains, vides de croyances et de moralité, qui, de nos jours, ont plongé l'ame humaine dans toutes les horreurs, l'ont traînée sur toutes les souillures ? A Dieu ne plaise ; car la foule est grande de ceux qui se sont efforcés de dépraver le cœur de l'homme, en fouillant avec minutie dans ses appétits les plus immondes, dans ses plus misérables passions. Toutefois, ne soyons point exclusifs : sachons retirer de cette fange littéraire quelques noms honorables, avoués par la morale et par le goût ; mais frappons sans pitié, et avec une conscience indignée de toutes ces violations, sur cette cohue de prosateurs frénétiques qui ont fait des productions de leur esprit un moyen de démoralisation sociale, et, ce qui est plus affreux encore peut-être, la matière d'un industrialisme effréné. Mais revenons à notre objet, et étudions rapidement, dans les formes de leur langage et de leur style, ces mêmes écrivains qui, avec une légéreté si coupable, ont brisé sous leurs pieds les plus nobles élans de l'intelligence, les plus saintes joies du cœur. Pouvons-nous

Digitized by Google

leur refuser ce génie d'invention qui crée un roman, un drame, un poème, et en dispose ensuite avec vigueur toutes les parties? Non sans doute, et chez plusieurs ce talent est bien remarquable. Qui pourrait ne pas reconnaître aussi ces teintes sombres et ardentes dont quelques-uns savent colorer les passions, et ces étincelles d'un esprit moqueur et brillant qui animent parfois les récits les plus austères? Je ne veux point nier ce qui existe. Toutefois, expliquez-moi les éblouissements, la fatigue, le désappointement que l'on éprouve après la lecture de ces œuvres, où semblent pétiller des flammes, mais où manquent certainement le naturel et le goût. D'où vient qu'alors on sent le besoin d'aller rafraîchir son âme et son imagination dans quelques pages de Racine ou de Despréaux, de Jean-Jacques ou de Buffon, de Lamartine ou de Châteaubriand? Ah! c'est qu'ici rayonne l'élocution noble, élégante et correcte, c'est-à-dire, ce qui élève, ravit, épure notre être, et que là dominent les tons forcés, le style prétentieux, les figures incohérentes, c'est-à-dire, ce qui lasse, ce qui rassasie, ce qui jette dans la torpeur ou le dégoût.

Nous pourrions signaler chez beaucoup de littérateurs contemporains cette triste dépravation, quelquefois systématique, de l'art d'écrire, qui les tient si loin du naturel et du vrai beau. L'un, par exemple, ami passionné de la métaphore, ne voudrait employer que le style figuré, afin d'ôter à sa phrase toute couleur et toute allure vulgaires. Cependant, il est beaucoup d'idées, même en poésie, qui veulent être exprimées avec une simplicité élégante. Les figures procurent au style de la pompe et du brillant: leur abus le rend faux et ampoulé. L'autre aura la manie de travailler minutieusement son langage, de l'orner de broderies chatoyantes et de ces mille ciselures qui font ressembler le poète ou le prosa-

Digitized by Google

teur à un orfèvre ou à ces architectes du moyen-âge qui découpaient en imperceptibles dentelures l'ogive des cathédrales et l'aiguille de leurs clochers. Mais dans ce travail tout mécanique, dans cette savante marqueterie, où s'absorbent les facultés intellectuelles, où sont, pour l'écrivain, la chaleur, la verve, la vérité, l'inspiration? Je ne vois là que cette *stérile abondance* que Boileau reprochait à quelques mauvais auteurs de son temps. Celui-ci, étincelant d'esprit sans doute, s'est fait un système de phraséologie où les mots s'élancent, se heurtent, où l'antithèse pétille, où le sujet de la période est répété surabondamment, où l'idée est pauvre, et les paroles diffuses, où tout semble devenir clinquant et colifichets. On appelle cela le cachet de l'écrivain; n'est-ce pas plutôt l'abus déplorable d'une rare et brillante faculté? Celui-là, talent original et vigoureux, mais hardi violateur des bienséances du style, se jette comme un furieux dans toutes les témérités du néologisme, combinant les figures les plus outrées, accouplant les mots les plus disparates (il vous dira, par exemple, en parlant d'un peintre, *la férocité de sa touche*, *le ragoût de sa couleur*), saisissant d'ailleurs et énergique, mais ne reculant jamais devant l'expression, quelque rude et aventureuse qu'elle soit, qui plaît à l'audace de son allure et à la moquerie de son esprit. D'autres enfin se sont faits les imitateurs de ceux-ci, *servum pecus*. Vous comprenez tout ce qu'ils ont dû entasser de langage extravagant et d'emphase ridicule, exagérant les défauts de leurs modèles et n'atteignant pas à leurs bonnes qualités.

Mais laissons ces écrivains qui offensent également ce qu'ont toujours respecté les véritables amis des lettres, et voyons si, de nos jours, il n'existe pas au-dessus d'eux une littérature sage et vigoureuse, brillante et pure, naturelle et colorée. On ne saurait le nier : la

Digitized by Google

France possède, à l'heure présente, une élite de poètes et de prosateurs qui unissent à la puissance de l'imagination, à la rectitude d'une raison supérieure et calme, la profondeur et la lucidité de la pensée, le riche et élégant coloris de l'élocution. C'est ici que le langage est énergique et fort, sans rudesse et sans barbarie, le style simple et naïf sans bonffonnerie obscène ou plate trivialité, la période harmonieuse et splendide sans vaine emphase ou prétentieux ornement. Les figures, ces poétiques transformations des objets visibles ou moraux, y sont sublimes et originales, mais non point aux dépens de la vérité et du bon sens. Ah! ces hommes éloquents ont aussi compris leur siècle; mais, loin de dégrader l'art littéraire par la laideur morale ou la turpitude de la forme, loin d'en faire (ô sacrilége inoui!) une mécanique industrielle dont les produits s'assimilent à ceux d'un champ ou d'un atelier, ils voudraient tellement l'ennoblir et le porter si haut dans la vénération des hommes, que désormais nul contact impur, aucune passion cupide et misérable, ne pussent l'atteindre et le souiller.

Gardons-nous donc de nous montrer les détracteurs systématiques de notre époque. La littérature actuelle a, sans doute, quelques côtés sombres, certaines perspectives désolées, si l'on peut ainsi parler; mais elle montre aussi à nos regards bien des parties resplendissantes de beauté et de lumière. Voyez-la se former une originalité propre, une réelle nationalité, en puisant à des sources indigènes, négligées ou méconnues par les siècles précédents. Fabliaux des trouvères, chroniques de ces narrateurs qui détaillaient eux-mêmes avec leur plume les faits d'armes où leur épée avait pris part, gracieuses légendes, pleines d'un merveilleux féérique, récits naïfs des vieux conteurs, lus dans les manoirs féodaux, toute cette mine inexplorée de croyances po-

Digitized by Google

pulaires, de sentiments chevaleresques, d'histoires colorées par l'imagination, a été remuée et fouillée jusque dans ses entrailles par les littérateurs de nos jours. Hé bien ! malgré l'exemple de quelques écrivains qui ont porté dans ces études l'exagération de leur esprit, il est évident qu'elles ont exercé sur la littérature une influence aussi utile que brillante, en la dotant de peintures originales, en l'empreignant de nouvelles couleurs.

Trois mouvements distinctifs, trois faits spéciaux de notre époque sont venus s'ajouter à ces influences et à ces diverses réactions : premièrement, dans la presse quotidienne ou périodique, la discussion vive et incessante de toutes les doctrines politiques ou sociales qui ont remué ou qui doivent remuer encore le monde. Secondement, la libre et vigoureuse émission de la pensée sur tout ce qui touche aux intérêts moraux et matériels de l'homme. Enfin, l'échange perpétuel, la transmission prodigieusement active, non-seulement entre les peuples de l'Europe, mais du globe entier peut-être, de toutes les lumières intellectuelles, de toutes les idées d'art, de civilisation, de progrès moral. Que toutes ces choses aient de l'action sur l'esprit des écrivains-littérateurs et sur les formes générales et particulières de leurs compositions, qui pourrait, à cet égard, élever le moindre doute ? La liberté de la presse, en agrandissant à l'infini, pour ainsi dire, le domaine de la pensée écrite, a fait jaillir, du sein d'une polémique ardente, de vives clartés sur bien des questions demeurées jusqu'alors obscures ou inertes. La littérature, on le comprend, s'est ressentie de cette lutte ; elle a agité, elle aussi, avec une indépendance illimitée, les questions qui l'intéressent, attaquant certaines doctrines, abolissant certaines règles vieillies ou discréditées, sans doute, bien que protégées des noms imposants d'Aristote et de Boileau. C'est

Digitized by Google

ainsi que, dans l'art dramatique, plusieurs réformes ont pu être utilement opérées. Il est, toutefois, des limites que la raison défendait de franchir, sous peine de tomber dans l'extravagance ou l'absurdité. Mais quelle main pourrait comprimer l'essor des esprits novateurs et exagérés, impatients de toute mesure et de tout frein, et qui dépassent toujours le but que les hommes vraiment supérieurs se contentent d'atteindre et de saisir? Ceci me rappelle un fait que Laharpe cite dans le premier chapitre de son Cours de littérature : « Quand Voltaire donna *Tancrède*, dit-il, le bruit se répandit que l'on verrait sur la scène l'échafaud où devait périr Arménaïde. Rien n'était plus faux, et jamais l'auteur n'y avait pensé. Quelqu'un lui écrivait à ce sujet: *Gardez-vous bien de donner cet exemple, car si le génie élève un échafaud sur la scène, les imitateurs y attacheront le roué.* »

La politique, cette voix retentissante et souveraine de notre époque, influe à son tour sur la littérature, et a déjà envahi une partie de son domaine. Parcourez bien des livres simplement littéraires de ce temps, les préfaces surtout; vous y verrez l'orgueilleuse dominatrice y apparaître, et s'emparer quelquefois de toute l'œuvre. N'avons-nous pas vu, l'an dernier, un célèbre récipiendaire de l'Académie française ne prononcer à peu près, dans son discours d'admission, que des paroles politiques [1]? Si cet état d'invasion allait croissant, la littérature ne serait bientôt plus qu'une fiction, ou plutôt qu'un monstre bâtard, indigne de figurer dans la vaste classification des puissances de l'esprit humain. Mais il n'en sera pas ainsi heureusement. Belle de sa nationalité, marquée du sceau de quelques génies supé-

[1] Discours de réception de M. Victor Hugo à l'Académie française.

Digitized by Google

rieurs, notre littérature doit se fortifier et s'élever encore pour lutter dignement dans l'avenir contre ses deux rivales des deux grands siècles qui l'ont précédée. C'est alors qu'elle pourra opposer une digue redoutable aux envahissements de la politique, qui, déjà, lui a ravi quelques-uns de ses plus glorieux soutiens [1]. Oh! je le sais: pour l'homme qui sent vibrer en lui les mouvements du génie oratoire, la tribune nationale a d'irrésistibles séductions. Il est si doux d'épandre sur des auditeurs attentifs et haletants les flots d'une éloquence souveraine, et d'entendre retentir autour de soi d'enthousiastes applaudissements! Mais au milieu de ces émotions délirantes, dans cet enivrement qui enchaîne et absorbe l'être tout entier, il est bien facile d'oublier ces études, à la fois paisibles et brillantes, auxquelles on dut sa gloire première, et qui, avec moins d'éclat et de bruit sans doute, assurent dans la postérité une renommée tout aussi durable.

J'ai parlé du vaste échange d'idées des prodigieuses communications intellectuelles qui existent de nos jours entre les diverses parties du monde civilisé. La littérature a trouvé son bénéfice dans ces relations fraternelles des peuples; elle s'est ornée et enrichie de cette importation multipliée de poèmes, de romans, de légendes, de drames, de récits historiques, trésors auparavant à peu près perdus pour la France, et auxquels des études consciencieuses, de nombreuses et élégantes traductions ont procuré parmi nous une éclatante popularité. Il serait utile, je pense, d'examiner en peu de mots la part respective de chacun des trois grands siècles littéraires

[1] Ne citons pour preuve de ce fait que MM. Lamartine et Villemain, que la députation, la tribune et le ministère ont, je crois, enlevés pour toujours à la littérature.

Digitized by Google

raires dans la possession de ces richesses étrangères qu'a su si bien mettre à profit le génie de nos écrivains.

On peut dire, à proprement parler, que le siècle de Louis XIV n'a connu et n'a imité que la grande antiquité classique. Réunissez deux ou trois pièces de Corneille dont le sujet a été pris du théâtre espagnol, quelques traits épars, divers récits empruntés par Molière et Lafontaine à la langue de Boccace et de l'Arioste, et vous aurez à peu près tout ce que ce siècle mémorable s'est approprié dans la littérature des peuples ses contemporains. Racine, Boileau, Fénélon, ne surent ou ne voulurent, du moins, imiter que les anciens. Pourrions-nous ne pas applaudir à une direction d'idées qui a produit tant d'ouvrages immortels ?

Au 18.me siècle, ces conquêtes pacifiques sur l'étranger acquirent beaucoup plus de développement. C'est Lesage qui, imitateur original comme Lafontaine, orne, agrandit, nationalise dans d'admirables romans tout ce qu'il emprunte aux Espagnols ; c'est Voltaire qui, le premier, à son retour de Londres en 1728, initie la France à des notions étendues sur la sublime philosophie de Newton et sur les drames de Shakspeare, ce génie parfois si admirable et si puissant, mais parfois si monstrueux. Plus tard, on traduit et on explore Milton, Pope, Addison, Dryden, Richardson, Hume, le barde Ossian, série d'éminents prosateurs et de grands poètes, qui, en littérature, élèvent à notre niveau l'Angleterre, notre rivale partout et toujours. Mais on dirait qu'à cette époque on n'a pas, en France, apprécié à leur valeur les beautés supérieures de Shakspeare et de Milton, ces deux géants qui, comme Homère [1], semblent, dans leur

[1] Je demande en grace que l'on n'infère pas de ce rapprochement que je mets Shakspeare sur la même ligne qu'Ho-

Digitized by Google

simplicité rude et colorée, tenir quelque chose de la nature forte et naïve des premiers âges. La critique alors attaqua vigoureusement leurs défauts. C'était justice ; car ils ont bien des horreurs révoltantes et immorales, dont le goût le plus large ne pourrait s'accommoder. Mais, à côté de ces turpitudes, vous rencontrez chez eux des peintures splendides et chastement voluptueuses, l'expression pure et ravissante du sentiment, et ces cris de l'ame et de la passion que le génie seul sait trouver. Le 18.me siècle, dont je suis loin, malgré ma critique, de vouloir infirmer la gloire littéraire, ne me paraît pas avoir bien compris cette noble alliance de la grandeur sublime de la pensée avec l'expression familière et naïve, cette ineffable union du naturel et du vrai avec la forme pleine de poésie et de couleur. Peut-être avait-il trop d'esprit pour cela.

A cette époque, on traduisait le poème bizarre, mais éloquent, de Camoens, et le chef-d'œuvre de Cervantes, ce livre si rempli tout à la fois d'originalité et de bon sens. Le Tasse et l'Arioste, dont le 17.me siècle n'avait offert que de misérables traductions sur lesquelles Boileau distilla son fiel satirique, étaient alors commentés et appréciés. La littérature allemande, complètement inconnue sous Louis XIV, comme celle d'Angleterre, commençait à répandre ses premières lueurs. En résumé, les littératures étrangères, introduites dans notre patrie au 18.me siècle, n'exercèrent sur les écrivains, en général, qu'une médiocre influence. C'est, je crois, que bien des circonstances empêchaient encore que cette

mère. A Dieu ne plaise; mais, tout informe et barbare qu'il est souvent, on doit avouer qu'il a des beautés de premier ordre, si admirables de vérité et de naturel qu'elles semblent puisées, pour ainsi dire, à la grande source homérique.

Digitized by Google

réaction pût s'établir d'une manière utile et durable. Il fallait d'autres temps, d'autres mœurs, une révolution dans les idées et dans l'esprit littéraire. Il fallait la liberté de la presse, la paix universelle de l'Europe, le développement inoui de la typographie, pour donner tout son essor, tous ces avantages ultérieurs à ce magnifique échange de pensées artistiques et de trésors intellectuels. C'est au 19.me siècle que devait s'accomplir, dans toute sa plénitude, ce grand mouvement de l'intelligence et de la civilisation.

Et d'abord, relativement à l'antiquité classique, on doit dire qu'elle a été étudiée et explorée par nos contemporains avec profondeur et sagacité. J'oserai avancer qu'à cet égard on a franchi les limites qu'avaient posées les immortels génies du 17.me siècle. Je ne veux pas dire qu'on sache mieux le grec et le latin, qu'on en apprécie et savoure mieux les beautés que ne les appréciaient et ne les sentaient Port-Royal, Fénélon, Racine et Boileau. Ce serait prétendre une absurdité ; ce serait prononcer presque un blasphème ; mais il est certain que la connaissance de ces langues est plus répandue ; que de vastes travaux en ont éclairé les côtés obscurs et simplifié les éléments ; qu'enfin, une investigation savante et opiniâtre, des méthodes claires et ingénieuses [1] ont facilité des études qui se hérissaient auparavant d'innombrables difficultés. Par suite, on a pénétré plus avant dans les annales de ces peuples guerriers, artistes et citoyens. On a vu plus profondément dans leurs habitudes familières, dans leurs passions démocratiques, dans leur existence de forum. De même, tout en reconnaissant

[1] Les travaux de Gail et de Boissonnade, la méthode de Burnouf pour l'étude de la langue grecque, celle de Gueroult pour la langue latine, etc.

Digitized by Google

dans leurs œuvres littéraires les taches et les défauts dont ils ne sont pas plus exempts que le restant de l'humanité, on a admiré leur prodigieux mérite comme écrivains, leur éloquence majestueuse, leur goût exquis, leur parfait naturel. Les anciens sont les types éternels du beau dans les arts de l'imagination. Nos excellents classiques français qui ont marché sur leurs traces méritent le même éloge et la même vénération. Mais est-ce à dire qu'on leur doive une admiration exclusive, et que notre siècle n'ait pas aussi à réclamer, à cet égard, une part large et brillante dans le respect et les hommages de la postérité ?

Deux grandes nations dominent aujourd'hui l'Europe par la science, les arts, l'industrie et la haute suprématie du génie littéraire. Désunies pendant des siècles par d'épouvantables guerres, mais dignes toutes deux de marcher ensemble à la tête de l'humanité, on les voit réagir l'une sur l'autre, et, dans la mutuelle transmission de leurs idées, s'emprunter leurs modes, leurs usages, et jusqu'aux mots de leur langue respective. Ainsi, la littérature anglaise, introduite au milieu de nous avec toute la puissance et le développement de la liberté la plus étendue, a étalé devant l'esprit français les richesses de cette muse du nord, qui a bien aussi sa grace rêveuse, ses peintures ravissantes, ses généreuses émotions; de telle sorte que ce qui était inconnu au 17.me siècle, ce que le 18.me ne connaissait qu'imparfaitement ou appréciait peu, est devenu populaire et presque vulgaire aujourd'hui. L'influence de cette littérature sur nos écrivains ne saurait donc être douteuse; c'est une réaction que la France exerce à son tour sur les nations contemporaines, précieux résultats de cette ère de liberté qui, par ces vastes et intelligentes communications, réalise enfin la véritable et sainte alliance des peuples.

Digitized by Google

De nos jours, deux écrivains supérieurs de l'Angleterre ont conquis en France une popularité prodigieuse. L'un c'est le chantre d'Hérold et de Lara, génie vigoureux et transcendant qui, sur les ruines éloquentes de la Grèce, comme devant les débris inspirateurs de Rome antique, qu'il appelle si poétiquement la Niobé des nations, nous surprend et nous éblouit par la magnificence de ses idées, la riche abondance de son style, l'imposante majesté de ses tableaux. L'autre, plus connu et plus admiré encore dans la vie commune, c'est l'auteur immortel des Puritains, d'Ivanhoé, de l'Antiquaire, imagination puissante et rare, aussi étonnante par son inépuisable fécondité qu'éloquente pour exprimer les passions de l'homme, aussi habile à décrire les sites de la nature et les monuments des arts qu'admirable dans la peinture des vices et des ridicules de l'humanité. En ces deux esprits se résument les divers caractères de la littérature contemporaine ; ils sont la gloire moderne de l'Angleterre ; ils ont réagi sur l'esprit de nos écrivains ; mais, s'ils n'ont pas de supérieurs peut-être, la France peut leur opposer du moins deux renommées aussi majestueuses dans les grands noms de Lamartine et de Châteaubriand.

L'influence littéraire de l'Allemagne à notre égard, sans être aussi considérable, je pense, n'en est pas moins réelle et positive. Qui ne connaît, par les traductions qu'on en a faites, Klopstock, le sublime chantre du Messie, Schiller et Goethe, génies hardis et vigoureux, mais dont notre goût français ne saurait approuver toutes les conceptions ? Qui n'a lu, dans un ordre d'idée bien moins élevé, cet Hoffmann, qui promène sa capricieuse fantaisie à travers tant de récits pétillants d'originalité et de verve ? La moderne Italie nous a initiés aussi avec ses brillants écrivains, tels que Monti, Foscolo, Manzoni

Digitized by Google

et ce Silvio Pellico, qui a éveillé tant de sympathie par ses ouvrages, ses malheurs et sa vertu.

Il ne me resterait maintenant, avant de clore cet écrit, qu'à dire un mot des écrivains célèbres dont les productions doivent soutenir, chez la postérité, la grandeur littéraire de la France au 19.me siècle. Mais à quoi bon rappeler des noms devenus si populaires par leur illustration européenne, que les hommes même les moins instruits les connaissent et les honorent? Cependant, lorsque dans cette revue, libre de l'esprit de coterie, j'ai fait apparaître tant de celébrités étrangères à la France, tant d'autres qui sont la plus noble portion de sa gloire ancienne, puis-je me dispenser d'offrir le même hommage à tous ces esprits éminents de la France nouvelle, nos modèles contemporains dans tout ce qui concerne l'art sublime de l'éloquence et de la poésie? Mais, lors même que ma plume demeurerait muette à leur égard, ne suppléerait-on pas à son silence en se retraçant aussitôt les noms à jamais illustres de Châteaubriand, de Lamartine, d'Hugo, de Delavigne, de Béranger, de Barthélemy, de Villemain, de Guizot, de Nodier, et de tous les brillants imitateurs groupés autour de ces renommées colossales? Que pourrais-je donc dire sur leur génie qui ne soit connu et vulgaire même? Toutefois, sans prétendre à la nouveauté ou à l'originalité en cette matière, je désire constater, en terminant cette faible esquisse, que ces hommes supérieurs ont donné à la littérature actuelle sa forme définitive, et que c'est par eux surtout qu'elle pourra glorieusement lutter, sur la noble arène de l'intelligence, contre la splendeur réelle, en cette partie, de nos voisins d'outre-mer, et conquérir enfin, pour notre époque, le rang qui lui est dû à côté des siècles immortels des Montesquieu et des Voltaire, des Racine et des Despréaux.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ITALIE.

Par M. le Baron D'HOMBRES - FIRMAS.

Congrès de Turin en Septembre 1840.

La réunion scientifique qui vient d'avoir lieu à Turin a été très-nombreuse [1], agréable et intéressante pour ceux qui la composaient, et sera féconde en bons résultats, ce que j'espère prouver par les sujets qu'on y a traités.

Les personnes qui voulurent en faire partie durent, en arrivant, se présenter devant une commission de l'Université royale, chargée d'examiner leurs titres, et de leur délivrer des cartes d'admission.

Il fallait appartenir à diverses académies ou sociétés pour l'avancement des sciences naturelles ou mathématiques, être professeur ou directeur d'un établissement scientifique ou artistique, officier dans le génie ou l'artillerie, ingénieur des ponts et chaussées ou des mines, pour être membre du Congrès.

Le tableau qui fut publié et les numéros des cartes en portent le nombre à 575, indépendamment d'environ 300 amateurs des sciences, auxquels on distribua des

[1] Si la philosophie, l'histoire, l'archéologie, les belles-lettres, la poésie, étaient représentées dans les *Riunioni dei scienziati italiani*, nous aurions été le double au moins, et bien plus, si, comme ailleurs, on comprenait sur la liste des membres les adhérants par lettres.

Digitized by Google

cartes d'une autre couleur que les nôtres, qui leur donnaient la faculté d'assister aux séances, mais sans prendre part aux discussions.

Le *Corpo decurionale*, ou la municipalité, voulant témoigner aux *scienziati* la satisfaction générale et le prix qu'on attachait à leur réunion, avait chargé M. V. Bertolotti, littérateur distingué, de Turin, de faire une description de cette ville; et MM. les syndics en offrirent un exemplaire à chacun de nous.

Ils avaient pris des mesures afin que les teneurs d'hôtels, de restaurants et de cafés ne profitassent pas de l'affluence des étrangers pour hausser leurs prix; on nous en remit les cartes, ainsi qu'une note de toutes les *locande;* et je dirai que tout était à meilleur compte que dans les principales villes des autres pays. L'on prétend que certains établissements reçurent des indemnités, que la ville fournissait l'éclairage de la table commune, où l'on nous donnait à dîner à 3 fr. par tête. C'était dans le manége royal que Sa Majesté avait préalablement fait parqueter, approprier, orner de vases de fleurs et de lustres de cristal. Nous retrouvions dans ce vaste local toutes nos connaissances, et nous en faisions de nouvelles; habituellement il y avait autour d'un fer à cheval 300 à 400 convives; nous nous y sommes trouvés, le dernier jour, plus de 700.

La Société philarmonique invita les membres du Congrès à ses soirées, dans un palais magnifique, où se réunit la meilleure compagnie; on y faisait de temps en temps d'excellente musique [1].

[1] L'Académie philarmonique entretient le goût de la musique dans le pays, indépendamment de l'agrément qu'y trouvent les habitants et les étrangers invités à ses brillantes soirées; c'est une sorte de conservatoire où d'habiles professeurs donnent des leçons gratuites à leurs jeunes concitoyens

Digitized by Google

MM. les sociétaires du Cercle littéraire nous reçurent avec empressement. Divisés, dès le matin, dans nos diverses sections, c'était un point central où nous donnions rendez-vous à nos amis, et nous y trouvions les journaux et les brochures périodiques de tous les pays.

Les membres du Congrès furent accueillis par M. le comte de Saluces, président général, avec l'urbanité et la politesse qui caractérisent sa noble maison; et il est inutile d'ajouter que chacun avait ses recommandations particulières, et fut traité en ami dans cette ville hospitalière [1].... Un sentiment de reconnaissance m'entraîne à parler des fêtes avant de faire connaître l'organisation du Congrès.

Le 15 septembre, les membres arrivés se rendirent en corps à St-Philippe, où fut célébré un service en grande pompe. Il y eut, après, une séance générale au palais de l'Université royale, sous la présidence de S. E. M. le comte de Saluces, dans laquelle on forma les sections du Congrès, et l'on fixa les heures et les lieux de leurs séances. Le lendemain, chacune séparément ayant élu ses président, vice-président et secrétaires, il y eut une seconde réunion solennelle, dans laquelle ils furent proclamés par M. le Président général. Je vais consigner ici les noms de ces savants, après avoir fait

des deux sexes, et les chefs et les directrices de l'établissement les soignent et les surveillent comme s'ils étaient leurs propres enfants. On les reçoit jusqu'à l'âge de vingt ans, et les premières conditions sont d'appartenir à d'honnêtes parents, et d'être de mœurs irréprochables. On exige qu'ils aient de la voix et des dispositions, sachent lire et écrire, et qu'ils aient été vaccinés.

[1] A l'époque du Congrès de Turin, l'Académie royale des sciences était en vacances, mais la plupart de ses membres m'accueillirent en anciens confrères. C'est un devoir et un plaisir pour moi de leur en témoigner ma reconnaissance.

Digitized by Google

connaître ceux des assesseurs et du secrétaire général que s'était adjoints M. le comte de Saluces : MM. Fr. Rossi, professeur émérite de chirurgie, et M. Angelo Sismonda, directeur du Musée d'histoire naturelle, furent les deux premiers, et le dernier, M. Gené, professeur de zoologie.

La section d'*agronomie* et de *technologie* choisit pour président M. Fr. Gera, de Conegliano ; M. le marquis Cosimo-Ridolfi pour vice-président, et M. Milano pour secrétaire ; elle se réunissait, de huit heures à dix, à l'amphithéâtre de St-François de Paule.

La section de *géologie*, de *minéralogie* et de *géographie* se réunissait, de neuf heures à onze, dans la salle de l'Académie royale des sciences, présidée par M. le marquis Pareto, de Gênes ; M. le comte da Rio, de Padoue, en était vice-président, et M. Pasini, de Schio, secrétaire.

La section de *zoologie* et d'*anatomie comparée* succédait à la précédente, de onze heures à une, sous la présidence de Mgr. le prince de Canino ; M. le professeur Carena en était vice-président, et M. le docteur de Philippi, de Milan, secrétaire.

La section de *botanique* et de *physiologique végétale* tenait ses séances en même temps à St-François de Paule, M. Moris, directeur du jardin de botanique, la présidait; le vice-président était M. Moretti, directeur de celui de Pavie.

La section de *mathématiques*, *physique* et *chimie*, nomma pour son président M. Plana, directeur de l'observatoire ; M. l'abbé R. Configliachi pour vice-président; et trois secrétaires pour les trois grandes divisions, M. le professeur de mathématiques transcendantes Mossoti, pour la première, M. le professeur de physique Belli, pour la seconde, et M. le docteur Cenedella, pour la

Digitized by Google

troisième. Les séances avaient lieu, de midi à deux heures, dans le grand amphithéâtre de l'Université.

Dès les premières, on sentit la nécessité de faire une sous-section de la *chimie*. MM. Configliachi et Cenedella en restèrent président et secrétaire, et passèrent à l'amphithéâtre de St-Vincent de Paule.

La section de *médecine* succédait à celle de *physique*, de deux à quatre heures; M. le chevalier de Tommasini, de Parme, la présidait; M. le chevalier Griffa en était le vice-président, et M. Lorenzo Martini le secrétaire.

Les sections de physique, de zoologie et de médecine, étaient les plus fréquentées; j'y comptai, plusieurs fois, de 350 à 360 personnes.

Dans toutes on observait un rapprochement bien remarquable de gens de tous les pays, de tout âge, de toutes les conditions. On y voyait des prêtres et des religieux de différents ordres, des militaires de tous les grades, et plus encore des laïques, ingénieurs, professeurs, docteurs de diverses facultés, membres et députés des corps savants, et de zélés amateurs des sciences. Le plus grand nombre était des différents états d'Italie. Il y avait onze Français, plusieurs Suisses ou Génevois, des Allemands, des Belges, des Anglais, des Grecs, etc. Au premier coup-d'œil, une telle réunion présentait une espèce de disparate, mais on reconnaissait bientôt qu'elle était entièrement composée d'hommes spéciaux qui n'avaient absolument qu'une seule pensée et qu'un but, l'amour et le progrès des sciences.

Je reviendrai sur les principaux mémoires et les discussions qui occupèrent les sept sections du Congrès, et particulièrement celles d'agronomie, de géologie et de physique et mathématiques, que je suivais plus habituellement.

Digitized by Google

Je parlerai, dans d'autres articles, des musées de tableaux, d'antiquités, d'histoire naturelle, d'anatomie, du cabinet de physique et de l'*Armeria* du Roi [1], que nous visitions librement avec nos cartes; de même que les bibliothèques, le jardin botanique et le jardin d'agronomie et les hôpitaux [2]. L'arsenal nous était également ouvert, comme *la Zecca* [3], les palais de Turin, les châteaux royaux des environs et la basilique de *Superga* [4], où sont les tombeaux des rois.

[1] Pendant la durée du Congrès, j'allais fréquemment dans les Musées et les divers établissements scientifiques. J'en ai parlé dans plusieurs lettres, dont je ne voudrais pas grossir ce volume. J'y insérerai seulement quelques notes sur le Musée égyptien, l'*Armeria* du roi, et l'Arsenal.

[2] A l'amphithéâtre d'anatomie, les cadavres sont déposés dans un souterrain au-dessous; après en avoir choisi un ou préparé le membre sur lequel doit se faire la leçon, on le place sur une table de marbre qui, par le moyen d'une sorte de cric, monte à travers une trappe qui s'ouvre pour le laisser passer, et arrive devant le professeur; celui-ci peut l'approcher, l'incliner, la tourner à volonté. Dans la salle de dissection, douze longues tables de marbre, munies de robinets pour les laver, sont éclairées chacune par un réverbère, le soir ou les jours sombres; les canaux d'écoulement, les modes pour laver et aérer sont très-bien entendus. J'avais décrit ces dispositions dans une lettre à un docteur de mes amis, qui m'a engagé à les indiquer par une note.

[3] On conserve à la *Zecca*, qui date de 1297, un grand nombre de coins et une collection de monnaies frappées en Piémont, en Savoie, et dans l'état de Gênes. A l'Académie royale des sciences et à l'*Armeria* du roi, il y a des médailliers très-considerables.

[4] Cette grande église, consacrée par le roi Victor-Amédée à la Vierge Marie, en mémoire de la victoire qu'il obtint par son intercession, est à deux lieues de Turin, sur une colline élevée, du côté de l'est. On la découvre de partout, et sa noble architecture contraste merveilleusement au mi-

Digitized by Google

Notre dernière séance du 30 septembre fut générale comme les deux premières : on lui donna plus d'éclat en y invitant toutes les notabilités de la ville et quatre-vingts dames, plus distinguées encore par leur position sociale et leur amabilité, que par leur brillante toilette. S. E. M. le comte de Saluces, que S. M. venait de décorer de l'ordre suprême de l'*Annunziata*, et pour ses éminentes qualités, et pour honorer le Congrès dans son chef, ouvrit la séance par un discours couvert d'applaudissements. Il proclama la ville de Padoue, qui avait été désignée, la veille, à la pluralité des voix, pour la réunion de 1842 ; et il annonça qu'avec MM. ses assesseurs, les présidents de toutes les sections, et M. le secrétaire Gené, ils avaient choisi M. le marquis Cosimo Ridolfi pour président général de la réunion qui devait avoir lieu à Florence, l'année prochaine. Ce célèbre agronome remercia le Conseil avec beaucoup de modestie ; mais toute l'assemblée sait bien que personne n'aurait mieux que lui rempli ces fonctions honorables.

lieu des campagnes agrestes et des sommets boisés qui l'environnent. Si l'on gravit à *la Superga* (*super terga montium*), si l'on monte sur son élégante coupole, dont la hauteur absolue est de 733 mètres, on jouira du plus vaste et du plus délicieux des panoramas.

Je ne décrirai pas maintenant les tombeaux qui sont dans les souterrains de cette basilique royale ; le but de cette note est de montrer encore un des avantages accordés aux membres du Congrès. Je crois que tout voyageur un peu recommandé serait admis à visiter *la Superga*, que le Rév. Audisco et les chanoines qu'il préside, qui forment l'Académie ecclésiastique Sarde, le recevraient de leur mieux, mais jamais aussi parfaitement qu'ils accueillirent la section de géologie, lorsque, le 22 septembre, elle explora la contrée voisine. Comme j'étais de la partie, je saisis cette occasion de leur témoigner toute ma gratitude.

Digitized by Google

MM. les secrétaires des sept sections lurent ensuite un résumé des procès-verbaux de leurs séances, et M. le secrétaire, après une analyse succincte des travaux, nous communiqua la correspondance de plusieurs corps académiques avec le Congrès, et l'invitation faite aux savants italiens de venir, l'année prochaine, au Congrès français de Lyon. Il annonça que S. M. faisait frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la réunion qui avait eu lieu dans sa capitale, et qu'elle serait adressée à chacun de ceux qui en avaient fait partie, avec les procès-verbaux des séances, qui allaient être imprimés [1].

Avant la clôture, je demandai la parole pour témoigner à M. le Président général et à toute l'assemblée, au nom de mes compatriotes dont je me faisais l'interprète, nos sentiments et notre reconnaissance pour la protection bienveillante du roi, l'accueil de nos illustres confrères, et les politesses que nous avions reçues des habitants de Turin. J'exprimai le désir de voir quelques-uns d'entre eux à Lyon, et de pouvoir leur rendre une partie des honnêtetés qu'ils nous avaient prodiguées.

M. Le Cerf, professeur de droit à Caen, lut un discours dans le même sens, dans lequel il manifesta le vœu que les réunions pour le progrès des sciences servissent en même temps les véritables intérêts de l'humanité, en rapprochant les hommes, en leur apprenant à s'estimer, à s'aimer, à marcher dans les voies

[1] Notre médaille a 73 millim. de diamètre, et représente en pied *Minerva fautrice*. Le revers porte l'inscription suivante : *Auspice il Re Carlo Alberto. Congresso degli scienziati italiani in Torino nel settembre* MDCCCXL.

Les *atti della seconda Riunione degli scienziati italiani, tenuta in Torino*, forment un volume in-4.° de 396 pages.

Digitized by Google

de Dieu, et qu'elles entretinssent ainsi la paix entre les nations.

Musée Egyptien.

Je croyais le Musée égyptien de Leyde le plus complet qui existât ; il l'est certainement sous plus d'un rapport, mais celui de Turin est encore plus considérable.

Je sais qu'on peut renfermer des objets bien précieux dans un petit espace, et je ne me permettrai pas de décider si la collection la plus vaste est en même temps la plus savante ; je rapporterai seulement, par ouï-dire, que feu Champollion donnait la préférence au Musée de S. M. le roi de Sardaigne.

Les salles du rez-de-chaussée contiennent les grands monuments ou fragments de monuments, avec des inscriptions hyéroglyphiques et des figures gravées, bien intactes, plusieurs statues colossales d'Isis, d'Osiris, de Sésostris; des autels, des sarcophages en marbres divers, en granit gris ou rouge, et en basalte.

Plusieurs pièces des étages supérieurs sont pleines de petites idoles et figurines de diverses matières; de vases en terre, de formes et couleurs différentes, pour les sacrifices ou pour des usages domestiques. Il y a des outils et des instruments de tous les arts ; beaucoup nous sont tout-à-fait inconnus ; les amulettes et les scarabées y sont par milliers : au premier abord, on prendrait ce Musée pour un magasin, et un magasin des mieux fournis ; mais, en examinant ces objets de près, on s'aperçoit, non sans surprise, qu'il n'y en a pas deux absolument semblables.

Il y a des momies d'hommes, d'oiseaux, de chats, de chacals, de cinocéphales, de crocodiles et de tau-

Digitized by Google

reaux, toutes parfaitement conservées, soit qu'elles aient été dépouillées de leurs bandes, soit qu'elles restent entortillées de toile ou de coton; leurs caisses, peintes ou dorées, sont aussi dans le meilleur état.

On possède au Musée de Turin plus de manuscrits en papyrus, que nulle autre part. Les murs en sont tapissés; des buffets en sont remplis : on en a reconnu deux cents entiers, et le double de fracturés. On possède, en outre, beaucoup de manuscrits sur parchemin, sur toile, sur des tablettes de bois ou de briques, les uns en hyéroglyphes, d'autres en langues égyptienne, cophte, grecque : ils remontent aux premiers siècles de l'Ecriture, et il faudra encore des siècles pour les étudier.

Reale Armeria.

L'*Armeria*, du mot latin *armamentorium*, que nous ne pouvons pas traduire par *arsenal*, et que nous appelons aussi mal à propos *Musée d'artillerie*, est un dépôt d'armes de toutes sortes, anciennes et modernes, et de tous les pays. On y voit quelques armes précieuses à cause de leur travail; d'autres le sont bien plus comme souvenir des personnages célèbres auxquels elles ont appartenu.

Les *Armeria* ne sont pas, comme quelques personnes le supposent, des collections de parade et de luxe. Sans remonter à la plus haute antiquité, on sait combien les armes du moyen-âge diffèrent des nôtres, et que les sauvages, auxquels les voyageurs ont fait connaître celles-ci, ne pouvant pas heureusement en construire de pareilles, ni fabriquer de la poudre à canon, continuent de se servir, à la guerre et à la chasse, de leurs flèches, de leurs sagaies et de leurs assommoirs. Les curieux peuvent amplement se satisfaire dans un dépôt qui renferme

Digitized by Google

toutes les inventions de ce genre. Ceux qui s'occupent de l'histoire de la guerre, ou de l'histoire de l'art, y trouveront des documents qu'ils chercheraient vainement ailleurs. Les mémoires du temps, les chroniques, les traditions, nous apprennent les usages, les coutumes, les mœurs, la religion, toute la vie des anciens; mais, pour bien comprendre leurs machines, leurs engins, leurs armures, les meilleures descriptions ne suppléent pas la vue de ces objets; il en est même qu'il faut manier, essayer, pour s'en faire une juste idée.

Les peintres et les sculpteurs ont besoin d'examiner les différentes pièces des armures, pour les placer convenablement dans leurs compositions; ils verront dans les *Armeria* des modèles pour costumer leurs rois guerriers, leurs héros, et ne donneront pas, comme cela arrive quelquefois au théâtre, un casque grec à un soldat romain, et un cimeterre turc à un chevalier français.

Sous le rapport des arts, les armes anciennes nous montrent les progrès du travail de l'acier, de la fonte du bronze, de la gravure, de la ciselure, de la dorure sur ces métaux, les perfectionnements dans la fabrication, la trempe, le poli des armes blanches; la suite des inventions des armes à feu, depuis les mousquets à mèches jusqu'au fusil Robert.

Quand je visitai les collections d'armes de la Bavière, et entr'autres celle de S. A. S. le prince de Wolfegg-Waldsée, je les trouvai certainement très-curieuses. L'*Armeria* formée à Catajo par S. E. le marquis d'Obizzi, de la maison d'Est, est bien autrement importante, et ne peut néanmoins être mise en parallèle avec l'*Armeria* de Turin, à laquelle je ne comparerai que les grands dépôts analogues de Paris, Londres et Venise. Celui de Madrid passait pour le plus considérable : je ne l'ai point vu, et l'on assure d'ailleurs qu'il a été pillé en partie.

Digitized by Google

S. A. R. le prince de Condé possédait à Chantilli une collection nombreuse d'armes de tous les temps, qui devint le fondement du Musée d'artillerie de Paris. On y réunit de belles armes déposées dans le garde-meuble de la couronne, toutes celles qui parurent rares et curieuses dans nos arsenaux et magasins militaires ; on y réunit aussi des plans en relief de certaines places fortes, et des modèles de toutes les machines de guerre. C'est là qu'on voit les armures complètes de Dagobert, de Charles VII, de François I.er, de Bayard, de Turenne, de Danois et de Jeanne d'Arc.

A la tour de Londres, plusieurs salles, dont une de 184 de mes pas de longueur, servent d'arsenal proprement dit, pour les troupes de terre et de mer ; et, au milieu de cet armement bien tenu et bien arrangé, on remarque des trophées d'armes curieuses et de belles armures. Ainsi, dans le *Spanish-Armory* on voit la reine Elisabeth à cheval en cuirasse, avec une jupe brodée de perles et de paillettes, et autour sont les armes conquises à Tilbury en 1588, les chaînes et les instruments de torture que les Espagnols destinaient aux Anglais. On montre dans cette salle la hache avec laquelle Anne Bollen fut décapitée. A l'entrée du *Volonteer Armory* est le duc de Suffolk à cheval, couvert d'une brillante armure, et portant une lance de 18 pieds anglais (= 5,m48.)

Dans la salle appelée *the Horse Armory*, sont sept énormes figures de rois d'Angleterre, armés de toutes pièces, ainsi que leurs chevaux.

Enfin, dans *the royal Train of artillery*, la plus grande salle, de 380 pieds anglais de longueur (= 115m82), on remarque cette pièce faite pour le prince Henri, fils aîné de Jacques I.er, dont les ornements coûtèrent 200 liv. sterl. ; les deux canons d'airain offerts par la cité au

Digitized by Google

comte de Leycester, et une pièce de l'origine de l'artillerie, composés de bandes épaisses de fer, reliés comme des douves par des cercles, et portés sur six roues.

A Venise, l'arsenal renferme de nombreux et beaux trophées de l'ancienne gloire de ses armées, des haches et des masses ferrées, des poignards, des yatagans, des fusils et des pistolets turcs, des pavillons, des drapeaux, et les étendards pris à Lépante.

Entre autres armes extraordinaires, on voit un fusil à vingt canons, qui peuvent partir ensemble ou séparément; un arbalète d'acier, qu'on bande avec une sorte de cric, pour lancer plusieurs dards à la fois à une grande distance.

On y conserve le casque d'Attila, et le casque plus authentique du doge Ziani, ciselé, admirablement rehaussé d'or et d'argent, comme son bouclier et son épée, les armures complètes de Fr. Duodo, commandant des galères, du sénateur Ch. Zeno, et du général Gallemeletta, sur son cheval couvert de fer.

Dans une niche, au milieu de tous ces symboles de guerre, chacun remarque une armure qui est un gage d'amitié, c'est celle dont Henri IV fit présent à la république vénitienne, en reconnaissance du titre de patricien qu'elle lui accorda.

Charles Emmanuel I.er, protecteur des sciences et des belles-lettres, en même temps que grand guerrier et politique habile, avait recueilli beaucoup d'armes et de bannières de diverses époques, dont il décora de la manière la plus convenable une salle du palais vieux, dans laquelle étaient placés les bustes des princes ses aïeux, et ceux des hommes célèbres de ses états. Un incendie dévora ce palais. Le peu qui fut préservé était, depuis, à l'arsenal, et devint le premier élément de l'*Armeria* de Turin, dont on doit regarder le roi Charles-Albert comme

Digitized by Google

le véritable créateur, et l'on peut juger, à l'accroissement rapide de cet établissement, qu'il est l'objet de la prédilection de S. M. Elle prit d'abord dans le garde-meuble de la couronne et dans ses divers palais beaucoup d'armes riches et rares ; elle acquit à grands frais tout ce qu'on put lui procurer dans ce genre en France, en Espagne, en Allemagne.

Le comte Ch. Vidua avait rapporté de ses voyages une grande quantité d'armes indiennes, qu'il avait léguées à l'Académie des sciences, dont il faisait partie. Ce corps savant les mit à la disposition de S. M. Jaloux de contribuer à son nouveau Musée, les principaux seigneurs s'empressèrent de lui faire hommage des armes anciennes ou curieuses qu'ils avaient dans leurs châteaux; le général de Boigne, de Chambéry, lui offrit deux sabres de l'infortuné Tippo-Saïb, et dernièrement, enfin, S. A. S. le prince de Savoie-Carignan lui rapporta une collection d'armes du Brésil.

Il faudrait traduire la *Descrizione della Reale Armeria* de M. le comte Seyssel d'Aix, pour faire connaître ce qu'elle renferme[1]; je retracerai seulement la classification de l'auteur, qui peut servir de modèle, parce qu'elle est simple, quoique les objets à classer soient fort compliqués, et qu'ils s'élèvent aujourd'hui au nombre de quinze cent cinquante-quatre. Il en fait d'abord deux grandes divisions :

Les armes défensives et les armes offensives.

La première partie forme quatre classes :

1.° Les armes de tout point, ou armures complètes.

[1] M. le comte Seyssel d'Aix, directeur *della Reale Armeria*, en a fait une description par ordre de S. M., qui a fait cadeau de ce volume curieux aux membres du Congrès.

Digitized by Google

2.° Les armures incomplètes, cuirasses, corselets, brassards, cuissards, frontals de chevaux, éperons.

3.° Les casques, bourguignotes, morions.

4.° Les rondaches, boucliers, écus indiens, etc.

La seconde partie des armes offensives forme sept classes :

1.° Les poignards, stylets, dagues.

2.° Les épées, les spadons, les sabres, les cimeterres.

3.° Armes orientales, arabes, indiennes, yatagans.

4.° Les haches, masses d'armes et les massues.

5.° Les hallebardes, pertuisanes, piques, lances, tridents mauresques.

6.° Les arbalètes, arcs, flèches, dards.

7.° Les arquebuses, fusils, pistolets, tromblons, carabines, fusils à vent.

Ces armes sont arrangées symétriquement, forment des trophées sur les murs, ou sont placées dans des armoires vitrées. Des manequins, revêtus d'armures complètes, les uns à pied, les autres avec leurs chevaux bardés de fer, sont isolés, sur des piédestaux, au milieu des salles. Des armures incomplètes et plusieurs objets sont déposés sur des tables, des chevalets ou des consoles.

Je citerai, parmi ce qui m'a paru le plus remarquable, l'armure complète du duc Emmanuel-Philibert, en acier poli, avec des nœuds gordiens et des arabesques ciselés, émaillés noir et or; l'armure du cheval est également belle ;

L'armure de Philibert de Savoie, vice-roi de Sicile;

L'armure complète de Zacchei Travaglino, ciselée avec beaucoup de délicatesse, des ornements, et les ourlets dorés ; l'armure du cheval, également bien travaillée;

Digitized by Google

La cuirasse, l'épée et les pistolets qu'avait le prince Eugène à la bataille de Turin, en 1705, et la selle de son cheval ;

La cuirasse que portait le roi Ch. Emmanuel III à la bataille de Guastalla ;

Une armure qui semble avoir appartenu à un géant, plus grande que toutes celles connues, et qui est encore remarquable en ce qu'elle est argentée, avec des bandes en long, entre lesquelles sont gravées des couronnes ducales, surmontées de palmes, et la lettre initiale F ; comme elle provient de l'Espagne, on présume qu'elle appartenait à un vaillant écuyer de François I.er, qui le suivit après la bataille de Pavie.

Visite à l'Arsenal.

L'arsenal de Turin occupe de grands bâtiments et des cours spacieuses, à côté d'une place d'armes très-étendue, et proche de la citadelle. La fabrication et les magasins des armes et des munitions, l'instruction militaire théorique et pratique, le fort qui commande et défend la ville, sont donc ici réunis.

Les cartes des membres de la réunion scientifique nous donnaient l'entrée de l'arsenal ; j'ai eu, de plus, l'avantage de connaître M. le colonel Bordino, qui en est un des chefs, et qui voulut bien m'accompagner partout, me faire tout voir, depuis les magasins de bois et des matériaux employés, jusques aux salles d'armes confectionnées.

Nous commençâmes par les fabriques de salpêtre et de poudre, qui se trouvent dans l'établissement, nous vîmes les fonderies de canons et de boulets : les fourneaux et la halle de moulage sont assez vastes pour fondre à la fois une vingtaine de pièces de gros calibre.

Digitized by Google

Les machines à forer les canons, les tours pour les fortes pièces, les meules à aiguiser les armes blanches, et les polissoirs sont mis en mouvement par des roues hydrauliques, qu'un canal souterrain fait tourner. Ces mêmes roues font mouvoir également une scie à plusieurs lames parallèles et une grande scie circulaire.

Nous parcourûmes les ateliers des charrons et des forgerons qui établissent les affûts, les caissons, les ponts de campagne ; plus loin d'autres forgerons font les menues ferrures, les arquebusiers montent les fusils, d'autres ouvriers fabriquent les lames d'armes blanches, d'autres en préparent les garnitures et les fourreaux. Chaque ouvrier n'étant chargé que d'un même travail, tout est nécessairement mieux fait, plus régulier et plus économique, et il va sans dire que les diverses armes, après avoir passé par tant de mains, sont à la fin examinées, éprouvées et contrôlées, avant d'être reçues dans les magasins.

Il y a des ateliers séparés pour les réparations de tout genre des vieilles armes.

Les artificiers occupent un bâtiment particulier dans l'enceinte de l'arsenal, et une autre roue hydraulique y met en jeu des machines à charger et à percer les fusées ; une machine à faire les balles par compression, ce qui les rend plus rondes et plus denses que celles qui sont fondues.

Dans tous les arsenaux que j'ai visités, les armes sont entretenues dans le meilleur état, et disposées avec beaucoup d'ordre et de goût. A Turin, les murs et les piliers de la grande salle qui en sont garnis, sont recouverts de rideaux pour parer la poussière, et les cordons qui leur correspondent, permettent de les relever ou de les abaisser tous à la fois ; ce changement se fait à vue d'œil, comme celui d'une décoration théâtrale.

Digitized by Google

On nous dit qu'il y avait des fusils pour cent mille hommes dans cette belle salle, indépendamment des pistolets, des armes blanches; et il y a deux autres salles d'armes, à Alexandrie et à Gênes, qui en renferment à peu près autant.

Nous ne prétendons pas énumérer l'armement des états de Sardaigne dans une note sur l'arsenal de Turin: pour la terminer, après avoir parlé des ateliers et des ouvriers, nous dirons que ce grand établissement renferme, de plus, tout ce qui peut concourir à former des officiers instruits.

Avant la fondation de l'Académie militaire, MM les Cadets d'artillerie y complétaient leur éducation, et toutes les sciences qui se lient à leur état y étaient professées. Le célèbre d'Antony fut chargé, par S. M. Emmanuel III, de composer des traités de mathématiques et de physique, qui sont justement estimés. On y faisait aussi des cours de minéralogie et d'histoire naturelle générale; il y a un laboratoire de chimie et un cabinet de physique, bien pourvus d'appareils et d'instruments; et nous avons reconnu, avec un peu d'amour-propre, que presque tous sortaient de chez MM. Dumotiez et Pixii, son neveu, très-habiles ingénieurs, de Paris; nous citerons cependant une machine d'Atwood parfaite, et une balance sensible, à 0,0005 grammes, construites par des ouvriers de Turin et de l'arsenal. Nous avons visité les collections géognostiques et minéralogiques qui semblent complètes, une bibliothèque d'ouvrages de sciences physiques-mathématiques et naturelles et d'ouvrages de technologie, que S. M. le Roi actuel augmente continuellement.

Avant de quitter l'arsenal, M. le colonel Bordino m'entretint des recherches qu'il a faites pour perfectionner les fusils de munition, et me donna l'ouvrage

Digitized by Google

qu'il a publié à ce sujet ; je l'ai traduit à mon retour, et j'en ai fait hommage à la Société des sciences et arts de St-Etienne, et à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Le fusil, dit l'auteur, est l'arme par excellence ; à la guerre, il remplace l'ancienne pique entre les mains du soldat, s'il combat de près, et lui sert pour lancer la foudre de loin ; aussi dans chaque pays on a tâché de perfectionner les fusils de munition, et ils laisseraient peu à désirer maintenant, si les batteries étaient aussi parfaites que les autres parties. On a proposé, pour enflammer plus sûrement la poudre, l'emploi du mercure fulminant, mais il présente une foule d'inconvénients, détaillés dans l'écrit de M. Bordino, comme les moyens d'y remédier. Ses nouveaux fusils à percussion me paraissent parfaits, soit qu'on les fasse neufs, soit qu'on répare les vieux, selon sa méthode. Ils sont sûrs, solides, et coûtent moins que ceux construits sur les autres modèles qui sont à ma connaissance ; les amorces, fixées aux cartouches comme l'indique M. le colonel Bordino, ne peuvent pas se perdre, sont d'un usage facile et prompt ; la charge et les manœuvres restent à peu près les mêmes qu'avec les anciens fusils. Ces cartouches ne risquent rien dans le transport, et coûtent un tiers de moins que les autres.

Dans l'exercice en blanc, une rondelle de cuir empêche le chien de frapper sur la capsule, et la batterie qui la recouvre la met à l'abri de tout accident et de la pluie. Pour réparer les anciens fusils selon son système, M. Bordino a trouvé un moyen qu'il m'a autorisé à faire connaître, son ambition étant de rendre ses découvertes utiles. Au lieu d'attacher devant leur lumière la pièce de renfort qui doit porter la cheminée avec des goupilles ou des vis, et de la brasser avec du cuivre,

Digitized by Google

il a éprouvé que le borax seul suffisait pour souder le fer et l'acier ; ce procédé nouveau m'a paru susceptible de plusieurs applications dans les arts. En le publiant, pour remplir les vues de M. le colonel Bordino, je préviens les artistes qui l'emploiront, de rechercher, par quelques essais, le degré de chaleur qu'il faut donner aux pièces pour les réunir ainsi.

Chirurgie.

M. le docteur Mayor, de Lausanne, a communiqué à la section de médecine différents modes d'opérations et d'appareils plus sûrs, plus simples et plus faciles que ceux généralement pratiqués.

Avec un triangle de toile, un mouchoir de percale coupé diagonalement, il remplace avantageusement tous les bandages connus. Il est facile de comprendre qu'il en fait à volonté un bonnet, un bandage frontal ou occipital ; que, plié en travers, il forme des bandes plus ou moins larges ; que, roulé, il remplace les cordes et les courroies. Il en fait des suspensoirs, des écharpes, et, avec deux pointes, il supplée les bandages les plus compliqués, mais que je ne saurais expliquer sans figures.

Au lieu d'employer dans les fractures des éclisses qui ne pressent l'os que sur une ligne tangente, malgré les coussinets dont on les entoure, M. Mayor se sert d'un treillage de fil métallique. Il commence par faire un patron de la partie sur laquelle il veut l'appliquer, et l'établit au moyen de quelques clous plantés sur une planche, autour desquels il entrelace des fils de fer ou de cuivre. Cette légère armure, garnie de linge, contient le bras ou la jambe fracturés, et ne se déforme pas, ou ne se déchire pas comme le carton, que d'autres chirurgiens

Digitized by Google

ont voulu employer ; il fait suspendre le membre par des cordes qui permettent au malade de se mouvoir dans son lit ou même dans sa chambre, sans inconvénient, tandis qu'avec les autres moyens on lui ordonnait un repos absolu.

M. Mayor nous a montré le moyen aussi ingénieux que simple par lequel il remet, dans un instant, seul avec un domestique, un *fémur* ou un *humérus* luxés, au lieu de faire tirer par des hommes vigoureux le malheureux qu'on soumet, pour ainsi dire, à la question. Son appareil consiste en une espèce de crosse à crans ou à crémaillère, et, s'il est à la campagne et pressé, il se sert d'un bout de barreau, d'un manche à balai, qu'il entoure de linge à l'extrémité qui portera sous l'aisselle, par exemple, et le long duquel il fait quelques encoches pour recevoir un autre bâton passé dans un nœud fait à un de ses triangles de toile attaché au membre disloqué. D'une main il retourne celui-ci en dedans ou en dehors, selon le cas, tandis qu'il force, de l'autre main, sur son lévier pour le réduire.

MM. les professeurs d'anatomie et de chirurgie de Turin, qui assistaient à la section de médecine du Congrès, lorsque M. le docteur Mayor exposa ses procédés, le prièrent d'en donner une seconde démonstration dans l'amphithéâtre de l'hôpital. Il exécuta, avec deux triangles de toile, sur un sujet qui s'y prêta, tous les systèmes de bandages que ses confrères lui proposèrent, fit plusieurs applications de ses manières d'opérer qu'il a simplifiées, et il fut généralement applaudi dans cette nombreuse assemblée.

Je consacre mon premier article sur le Congrès de Turin aux procédés de M. Mayor, parce qu'ils intéres-

Digitized by Google

sent l'humanité souffrante, et que j'ai voulu lui donner ce faible témoignage des sentiments que je lui ai voués [1].

Spolpoliva e Torchioliva Stancovichiani.

Le moulin à séparer la chair des olives de leurs noyaux, et le pressoir domestique de M. Stancovich, concourent à un même but, le perfectionnement de la fabrication de l'huile. Quoiqu'il ait publié ces deux inventions à un an d'intervalle, je réunis dans mon recueil les articles dans lesquels j'en constatai la date, et les fis connaître en France.

J'ai revu le savant chanoine dans tous les Congrès italiens [2]; j'entretiens avec lui des relations scientifiques et amicales, et fais des vœux, comme tous ceux qui le connaissent, pour qu'il achève son ouvrage important sur l'olivier, et qu'il en fasse jouir bientôt les pays oléifères; il trouvera dans leur reconnaissance le prix qu'il doit attendre de ses recherches et de ses sacrifices; c'est le seul qu'il ambitionne.

[1] Publié dans l'*Echo du monde savant*, du 21 novembre 1840.

[2] M. le chanoine Pierre Stancovich est membre de plusieurs Académies et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire, les antiquités et l'agriculture italienne. Je citerai les principaux, qui sont imprimés :

L'Aratro seminatore, etc.; broch. in-8.°; Venezia. 1820.
Dell'anfiteatro di Pola. . . . . 1822.
Della patria di S. Girolamo e della lingua Slava, etc. 1824.
Nuovo metodo di fare et conservare il vino con fig. 1825.
Biografia degli uomini distinti dell'Istria, 3 vol. . . 1828.
S. Girolamo dimostrato evidentemente di patria Istriana 1829
Trieste non fu villaggio Carnico ma luoguo d'Istria. 1830.
Delle tre Emona antiche città e colonie romane. . . 1835.
Degli altari e delle reliquie. . . . . 1837.

Digitized by Google

Notice sur le Spolpoliva Stancovichiano [1].

M. le chanoine Pietro Stancovich, de Barbana en Istrie, s'occupe, depuis plusieurs années, d'une *histoire générale de l'olivier*. Je puis juger, d'après ce qu'il m'en a montré, qu'elle intéressera surtout la France méridionale et tous les pays où l'on cultive cet arbre. Il croit la terminer l'année prochaine [2].

En attendant, il a communiqué à la section d'agriculture et de technologie du Congrès scientifique de Turin, un Mémoire dans lequel, après quelques mots sur l'origine de l'olivier, il examine les moyens anciens et nouveaux employés dans les divers pays pour faire l'huile, et décrit le *Spolpoliva* qu'il a imaginé, et auquel il a donné son propre nom. Ce moulin est destiné à séparer la chair des olives de leurs noyaux, et il y a joint un *maci nocciola* ou moulin à broyer ces noyaux dépouillés, afin de les pressurer séparément [3].

[1] Adressée, le 20 octobre 1840, à la Société royale et centrale d'agriculture, à celle d'encouragement pour l'industrie nationale, aux Sociétés royales d'agriculture d'Aix, de Draguignan, de Marseille, de Montpellier, de Nimes, publiée dans plusieurs bulletins, dans l'*Echo du monde savant*, etc.

[2] De nouvelles recherches et l'affaiblissement de sa vue ne lui ont pas permis de publier encore cette histoire.

[3] M. Stancovich a supprimé ce dernier moulin à détriter, renonçant à l'huile que contient le noyau de l'olive et l'amande qu'il renferme. Il a fait d'autres changements plus essentiels à son Spolpoliva, et le construit à présent tout en fer. La dépense est bien plus considérable, mais sa durée compensera la différence de ce que coûtait le moulin en bois qu'il employa d'abord pour ses expériences et pour la commodité du transport. Celui-ci n'aurait pu résister long-

Digitized by Google

On savait déjà que le noyau des olives ne contenait point d'huile, et que la minime quantité que fournissait leur amande, était d'une qualité inférieure, et détériorait celle qu'on tirait de leur pulpe. Feu Olivier, dans son traité, disait : « Ce serait un grand avantage de « pouvoir séparer facilement la chair du noyau, pour « en faire l'huile à part, parce qu'elle serait plus déli- « cate et d'une meilleure conservation. » (*Traité de l'olivier*, 2.me édit., pag. 284.)

M. Stancovich a pris ce passage pour épigraphe, et a résolu le problème proposé. Pour rendre ses explications plus sensibles devant une nombreuse assemblée, il porta un modèle de son moulin réduit à un tiers de la grandeur qu'il doit avoir, et il en fit l'épreuve à la satisfaction générale. Les olives qu'il apporta, cueillies avant la maturité, étaient desséchées ; on les ramollit dans l'eau, et, versées dans la trémie du moulin, leurs noyaux tombaient d'un côté, tandis que leur pulpe se réunissait d'un autre.

J'étais logé, à Turin, avec M. Stancovich ; nous nous voyions journellement pendant une quinzaine de jours, et nous avons souvent conféré ensemble sur un sujet dont je m'étais jadis occupé. Nous essayâmes ensemble son *Spolpoliva*, qu'on fait tourner, sans efforts, avec une

temps, et l'humidité, le pénétrant, rendait sa manœuvre irrégulière.

C'est pendant ces essais et ces réparations, que le gouvernement français, d'après le vœu manifesté par la Société royale et centrale d'agriculture, lui fit demander un Spolpoliva ; notre consul à Trieste fut chargé de l'acquérir..... Les travaux de M. le chanoine Stancovich lui semblaient mériter tout autre prix que celui qu'exigerait un marchand de machines. Il veut donner la sienne et non la vendre ; mais il veut la donner parfaite.

Digitized by Google

manivelle. Son modèle portatif pourrait suffire pour un petit propriétaire d'oliviers; il n'y a pas de doute qu'un cheval en mettrait en jeu quatre de la proportion indiquée par l'auteur; qu'on ferait plus vite et plus économiquement une plus grande quantité de pâte d'olives, qu'avec les grandes meules actuellement en usage, et que l'huile qui en proviendrait, serait meilleure et se conserverait mieux.

Alais, le 20 octobre 1840.

Notice sur le Torchioliva domestico-portatile.

M. le chanoine Stancovich, dont je fis connaître, l'année dernière, le *Spolpoliva* avec lequel il séparait la chair des olives de leurs noyaux, et le *macinocciola* qu'il employait à broyer ceux-ci, continue ses recherches sur les oliviers, leur culture et leurs produits; il a bien voulu m'en faire part, en attendant qu'il les publie en un corps d'ouvrage; il a perfectionné son Spolpoliva en le construisant en fer; le premier qu'il avait fait en bois, par économie, était trop sensible aux effets hygrométriques, et ne pouvait bien fonctionner.

Il a imaginé, depuis, un pressoir domestique portatif, et en a offert la description, avec une planche, à la section d'agronomie et de technologie du Congrès qui vient d'avoir lieu à Florence.

Tous les propriétaires d'oliviers apprécieront cette importante invention; au lieu de ces antres obscurs et malpropres où nous faisons porter notre récolte, au lieu d'attendre chacun son tour, quelquefois trop longtemps, si d'autres étaient inscrits avant ou préférés par le chef des ouvriers (le *levaïre*); bien loin de laisser fermenter ou moisir ses olives, chacun pourra les moudre et les pressurer en totalité ou en partie, et quand il le jugera convenable. On ébouillantera, on laissera

Digitized by Google

reposer son huile à son gré, ce qu'on ne permet pas toujours dans les moulins publics, et l'on n'aura plus ces craintes, mal fondées sans doute, que l'huile faite auparavant, détériore la qualité de la nouvelle ; que, pour l'usage du moulin ou par le peu de soins de ceux qui l'exploitent, on n'en laisse fuir dans les enfers une part trop considérable. M. Stancovich fait précéder la description de son *torchio-oleario* d'un examen de tous les autres pressoirs actuellement en usage dans différents pays, pour les olives comme pour l'huile de ricin, celle de colza, des semences de courges et autres graines oléifères ; il indique les divers perfectionnements qu'on leur a apportés, pour les rendre plus économiques ou plus simples dans leur construction, pour augmenter leur puissance, etc. ; il examine ensuite les inconvénients que présentent les cabas de sparte ; les sacs, les chausses, etc. Ses moyens y remédient, indépendamment du principal avantage qu'ils procurent à tout propriétaire de faire son huile à sa volonté, comme il décuve sa vendange et coule son vin.

M. Stancovich préfère les sacs de toile, mais, au lieu de les faire longs, de les replier, ce qui forme entre deux une épaisseur de quatre toiles à imbiber d'huile ; au lieu de ces sacs empilés qui, pressés l'un sur l'autre, ne laissent que leurs bords de libres pour égoutter l'huile, M. Stancovich emploie des sacs de demi-mètre en carré, cousus au fond avec un fort ourlet à l'ouverture ; lorsqu'ils sont remplis de pâte, une espèce de moraille d'acier en serre les bords, et, comme elle est de 6 centimètres plus longue que la largeur du sac, elle repose sur le chassis du pressoir et le suspend verticalement ; il en met une vingtaine à la suite les uns des autres, mais tous séparés par une cage de ferblanc percée de petits trous, dans lesquels coule

Digitized by Google

l'huile qui suinte de toute la surface des sacs. Ces cages s'applatiraient par la pression, si elles n'étaient garnies intérieurement de petites tringles de fer qui les divisent en autant de rigoles. L'huile, qui tombe sur le fond du pressoir, sort par un bec et coule dans la mesure ou le vase destiné à la recevoir.

Le *Torchioliva Stancovichiano* a 2 mètres de long sur 0,65^{m} de large et de haut, non compris les pieds, de 0,35^{m}; un homme agit à l'extrémité d'un levier de 0,7^{m}, sur une roue à rochet au bout d'un axe sur lequel est un pignon qui engraine une grande roue montée sur la vis de pression. Ce mécanisme peut être remplacé, si l'on veut, par le piston d'une presse hydraulique.

Ces quelques mots prouvent que ce pressoir n'est pas compliqué, mais ne peuvent guère le faire comprendre que par les personnes familiarisées avec la mécanique, et de plus longs détails seraient aussi inintelligibles sans le secours des figures. Pour remplir les vues de l'auteur, dès mon retour en France, j'adresserai sa brochure à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, à la Société royale et centrale d'agriculture, aux Sociétés d'agriculture d'Aix, de Draguignan, de Marseille, de Montpellier, de Nimes, au Comice d'Alais [1], et je me propose de faire construire le pressoir de mon illustre ami pour mon usage particulier, et pour le faire mieux connaître à mes voisins [2].

Rome, le 18 octobre 1841.

[1] Différentes publications scientifiques ou agronomiques ont imprimé mon article ou en ont rendu compte.

[2] Quoique M. Stancovich m'y ait autorisé verbalement et par écrit, sachant qu'il était en instance pour un brevet d'invention, et qu'on lui avait fait des propositions pour le dédommager de ses peines et de ses dépenses, je n'ai pas voulu dévoiler ses mécanismes.

Digitized by Google

Congrès de Florence en 1841.

Le Congrès français était convoqué à Lyon le 1.er septembre 1844, et *la terza Riunione degli scienziati italiani* devait avoir lieu le 15 du même mois à Florence. Il me parut possible d'être de l'un et de l'autre ; le Rhône rendait le voyage moins long, et je pouvais sacrifier les dernières journées du Congrès lyonnais, consacrées à des excursions agronomiques ou géologiques, et les premières séances du Congrès italien, remplies par l'organisation des sections, à laquelle les étrangers ne participent point.

J'eus l'honneur d'être vice-président de la section d'agriculture au Congrès de Lyon, et j'avais commencé une analyse des mémoires et discussions qui nous occupaient ; mais les feuilles locales en rendaient compte journellement ; on nous promit la publication de tous les procès-verbaux ; mon travail devenait donc superflu.

Je quittai Lyon à l'époque des fêtes de Vienne ; un jour trop tôt, je le sentis bien ; j'aurais dû rester à cette partie, qui promettait d'être et fut en effet aussi intéressante qu'agréable : je la regrettai avec d'autant plus de raison, qu'à Marseille je manquai le bateau de l'Etat, et que je fus obligé d'y séjourner pour en attendre un autre. Mais tout est compensé dans la vie : je fis la traversée avec MM. Bourcier et Thiaffait, mes confrères de la Société d'agriculture et des sciences naturelles de Lyon, dont nous étions les députés à Florence ; nous avons vécu deux semaines ensemble. Puissent-ils s'en ressouvenir avec autant de satisfaction que moi !

Digitized by Google

Partis à cinq heures du soir de Marseille, nous débarquâmes le surlendemain bon matin à Livourne; mais la diligence toscane n'en partait qu'à huit heures du soir. Nous y retîmmes nos places, et nous fûmes l'attendre à Pise, après avoir fait le tour de la statue de Ferdinand I.er et de ses quatre beaux esclaves africains.

Je ne répèterai pas ce que tous les historiens ont dit de l'ancienne république pisane; je ne décrirai pas le *Campo Santo* réellement plein de terre sainte [1], musée en plein air de peintures et de sculptures remarquables; la majestueuse cathédrale où les marbres précieux et le travail furent prodigués, comme dans la construction de l'élégant baptistère et de cet étonnant *Campanile* sur lequel on a bien disserté, et qui, depuis des siècles, semble prêt à tomber.

Ces monuments, qui se trouvent sur la même place, nous arrêtèrent long-temps; je dirai pour le moment qu'ils sont au-dessus de l'idée que m'en avaient donnée les récits des voyageurs et les dessins que j'en avais.

Nous vîmes les palais et les autres églises de Pise en courant, même le *Tempieto*, si riche et si joli. Nous visitâmes l'ancienne Université où professa Galilée; la bibliothèque, le cabinet de physique, le jardin botanique; nous traversâmes le pont de marbre blanc, et nous nous rendîmes auprès de ces murailles en ruines, qui faisaient partie, il y a mille ans, du *Porto-Pisano*, dont les alluvions de l'Arno ont éloigné la mer de trois

[1] Elle avait été transportée de Jérusalem en 1228, sur cinquante galères pisanes, et dans l'origine elle avait, dit-on, la propriété de consumer les cadavres dans vingt-quatre heures.

Digitized by Google

lieues ! Nous passâmes devant la porte de la Tour-de-la-Faim ; elle a été abattue, mais l'épouvantable histoire du comte Ugolin reste dans l'enfer du Dante. Enfin, nous primes deux heures pour nous faire conduire à *San Rossore*, l'un des plus anciens établissements agronomiques, appartenant à S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, et nous y vîmes les élèves des chameaux, qu'un prince de ses ancêtres, grand-prieur de St-Etienne, avait ramenés à son retour des Croisades, et qui se multiplient depuis. Il y en a maintenant environ deux cents; une trentaine seulement travaillent à l'exploitation du domaine, viennent manger et coucher dans de vastes écuries ; les autres restent habituellement dans les champs et les bois qui s'étendent jusqu'à la mer. On nous dit qu'il y avait à San-Rossore quinze cents chevaux et autant de vaches vivant presque à l'état sauvage ; nous aperçûmes aussi quelques chevreuils, qui doivent être fort nombreux, puisqu'on en vend à bon compte au marché de Pise.

C'est aller bien vite, c'est trop voir en un jour, me diront mes amis, et je le pense, mais le Congrès était commencé, et c'était le but de notre voyage. Après avoir soupé, la diligence où nous avions laissé nos bagages nous prit en passant ; le lendemain de bonne heure nous étions à Florence.

En nous délivrant nos cartes, on nous fit cadeau de la nouvelle édition, faite par ordre du gouvernement, des *Notizie e guida di Firenza e de' suoi contorni*. Chaque matin, on nous distribuait à l'Université un *diario* qui contenait la liste des arrivants, les procès-verbaux des séances de la veille, et le programme du jour.

Je trouvai dans la *Riunione* plusieurs personnes que j'avais vues à Lyon, et il y arriva beaucoup d'étrangers

Digitized by Google

après nous ; il y en avait de tous les pays, nous étions trente-six Français.

Les listes publiées portent le nombre des membres du Congrès à 888, auxquels en peut ajouter 300 amateurs des sciences.

Ainsi qu'à Turin, on sépara la chimie des sciences physiques et mathématiques, et l'on fit, de plus, une sous-section de la chirurgie, ce qui formait huit sections, qui, toutes se réunissaient, de huit heures à trois, dans différentes salles du palais de l'Université.

Je suivais régulièrement celle d'agronomie et de technologie, que présidait le savant abbé Lambruschini ; celle de physique et de mathématiques, présidée par le célèbre professeur Amici ; j'allais ensuite à la section de géologie, déjà commencée sous la présidence de M. Pasini, secrétaire de l'Institut de Venise ; et, lorsque les sujets traités dans les premières me convenaient moins, j'assistais à la section de zoologie, présidée par le professeur Gené, directeur du Musée d'histoire naturelle de Turin.

J'avais fait un résumé des travaux de ces sections, que je n'inscrirai point ici, par le même motif que je n'ai rien publié sur le Congrès de Lyon.

Après les séances des sections de médecine et de chirurgie, qui finissaient les dernières, nous avions le dîner commun, toujours très-nombreux, les membres du Congrès pouvant y amener des amis et des dames. Nous étions cinq à six cents personnes à une longue table, dans l'orangerie du jardin Boboli.

M. Vieusseux a établi, au centre de la ville, un cabinet littéraire, où il reçoit presque tous les journaux connus et une grande quantité de brochures périodiques italiennes, françaises, allemandes et anglaises ; beaucoup de monde le fréquentaient ; c'était

Digitized by Google

un de nos agréables rendez-vous. Indépendamment de son cabinet, M. Vieusseux a des soirées où il réunit les hommes de lettres et les savants les plus distingués de Florence avec les étrangers qui lui sont recommandés.

Nous passions le plus ordinairement nos soirées au palais Riccardi; une immense galerie, la bibliothèque et plusieurs salons suffisaient à peine pour la nombreuse compagnie qui s'y réunissait en hommes et en dames.

Là, ou chez M. Vieusseux, nous faisions notre itinéraire pour le lendemain avec les amis qui ne suivaient pas les mêmes sections que nous, et lorsque nous ne devions pas nous rencontrer au dîner de Boboli. Nous avions tant à faire et à voir, et si peu de temps entre nos séances, qu'il fallait opter le plus souvent, sacrifier un plaisir pour courir à d'autres, quitter une maison où l'on nous avait fait politesse pour visiter un musée, un monument, une fabrique; laisser une conversation enchaînante, une discussion pleine d'intérêt, pour connaître les théâtres... Quoique j'aie passé quelques jours à Florence après le Congrès, je dois convenir que j'ai vu cette ville tout aussi rapidement que Pise.

Il y a plusieurs grandes bibliothèques à Florence. Sans copier le titre des ouvrages curieux qu'on m'a montrés dans celle du grand-duc, sans mentionner les collections entières des *variorum*, des Elzevirs, des belles éditions de Didot, etc., j'avancerai que celle des livres de géographie et de voyages, est l'une des plus complètes, si ce n'est la plus considérable qu'on ait formée. Ceux qui savent que M. le comte Graberg de Hemso, chambellan du prince, est son bibliothécaire, le croiront sans peine, la spécialité de ce savant et ses écrits étant assez connus.

Digitized by Google

On a ici beaucoup de ces ouvrages, fort chers à cause des cartes, gravures ou planches coloriées qu'ils renferment ; on en voit de semblables dans toutes les grandes bibliothèques ; mais il y en a d'autres plus recherchés, anciens et rares, qu'on ne peut se procurer avec de l'or, comme les premiers. M. Graberg de Hemso m'a montré la bibliothèque des manuscrits, j'ai tenu et feuilleté ceux de Galilée [1], de Toricelli, de Viviani, de Redi, du Tasse, de Machiavel, d'Alfieri, etc. ; et, puisqu'il est question d'autographes, je citerai, quoiqu'ils soient dans d'autres bibliothèques, les livres de Tacite, de Longus, les lettres de Cicéron, copiées de la main de Pétrarque, conservées à St-Laurent, et l'Histoire naturelle de Pline, qui est au palais Riccardi, etc.

L'Observatoire, le Cabinet de physique, les Musées des trois règnes de l'histoire naturelle, sont réunis dans le palais de l'Université, ainsi que le cabinet si renommé d'anatomie. On sait que Fontana imagina de représenter en bois et en cire coloriée les préparations anatomiques ; après lui, cet art a été perfectionné et s'est propagé ; on réussit très-bien en France, en Hollande et ailleurs, à copier ainsi la nature ; mais les collections de Florence, qui sont les plus anciennes, sont en même temps les plus considérables, et, depuis quelques années, on y voit des plantes grasses, des champignons, des fruits et diverses parties de végétaux qui semblent naturels. Autant que les séances du Congrès me le permettaient, j'étais au milieu de ces différentes salles.

[1] Une Société va publier à Florence une édition complète des œuvres de Galilée, d'après ses manuscrits, en douze volumes in-8°.

Digitized by Google

L'exposition des produits de l'industrie toscane, qui devait avoir lieu en 1842, fut avancée par ordonnance de S. A. I. et R., afin de montrer aux étrangers appelés au Congrès, les progrès des arts dans ce pays. On nous distribua le rapport de la Commission chargée de l'examen des divers objets exposés, de les classer d'après leur perfection, leur importance et leur utilité, de décerner des prix et des encouragements aux fabricants et manufacturiers qui les avaient produits; j'en rendrai compte dans un article particulier.

Il y eut aussi, à l'époque de notre réunion, une exposition de tableaux et de sculptures. Dans une autre circonstance j'aurais fait mention des morceaux les plus notables, j'aurais nommé les artistes les plus fameux; j'y reviendrai dans un article sur l'état présent des beaux-arts en Italie. Avec notre Congrès, je n'ai pas eu assez de temps pour examiner, comme je l'aurais désiré, les magnifiques galeries du palais Pitti, celle de Médicis, celles des divers *palazzi*, et les tableaux qui sont dans les églises. J'ai passé trop rapidement devant les uns, je me suis fixé devant d'autres, tels que *la Madona della Seggiola*, de Raphaël; Mars s'échappant des bras de Vénus, par Rubens; la conspiration de Catilina et des batailles, par Salvator Rosa; la maîtresse du Titien, peinte par lui, et tant, et tant d'autres cadres renommés de toutes les écoles. J'ai bien admiré cette Vénus de Médicis, le plus parfait des chefs-d'œuvre de l'antiquité, entouré de beaucoup d'autres chefs-d'œuvre, le groupe de Niobé, et l'*Apollino*, et l'*Arrotino*.... Je n'essayerai pas de les décrire, leurs descriptions et leurs dessins sont partout [1]; les

[1] Une Société d'amateurs publie actuellement une magnifique description de la galerie de Florence, format in-fol.°; le texte est de M. Alexandre Dumas.

Digitized by Google

énumérer ici pour nous les rappeler, serait aussi inutile ; leurs catalogues sont dans tous les guides du voyageur.

Les petites remarques étant négligées, et par conséquent neuves, je noterai, à propos de catalogues, qu'au lieu de les vendre à la porte des Musées, on les trouve sur des cartons, d'un côté en italien, et de l'autre en français, pour les diverses salles du palais Pitti ; lorsqu'on passe de l'une dans celle qui suit, on les dépose sur un meuble. Cette remarque futile m'amène à parler de ces consoles, de ces tables en mosaïque, renommées avec juste raison ; et leur fabrique étant une des choses qui m'ont le plus intéressé, j'en dirai deux mots :

Elle est pour Florence ce que sont à Paris les Gobelins et la manufacture royale de Sèvres. Ces établissements doivent être considérés comme une des gloires du pays et des souverains qui les entretiennent, et nul autre ne saurait entrer en concurrence avec eux, non qu'une compagnie puissante ne pût fournir les fonds nécessaires, se procurer les matières premières, trouver quelques habiles ouvriers, mais parce que, raisonnablement, dans toute spéculation commerciale, on veut que les produits dédommagent des dépenses et des soins, ce qui n'aurait pas lieu ici ; il faut vingt ouvriers et dix à douze ans pour fabriquer une table comme celles du palais Pitti, et j'ai vu des autels à la chapelle ducale de St-Laurent, qui ont exigé, me dit-on, deux fois plus de travail.

Les mosaïques florentines sont d'un tout autre genre que les tableaux incomparables de St-Pierre de Rome. On peut se faire une idée de ceux-ci d'après les médaillons et les dessus de tabatière plus ou moins soignés, qui nous viennent de cette grande capitale. Au

Digitized by Google

lieu de cette myriade de pointes d'émaux, les mosaïques de Florence sont, au contraire, composées d'assez larges plaques d'agates de toutes couleurs. On en a des magasins immenses débitées en plaquettes, les unes d'un fond uni, d'autres veinées, jaspées, tachetées; en les sciant dans tel ou tel sens, on obtient des dégradations de teintes qu'on croirait fondues au pinceau; certaines onyx, dont les couches claires ou foncées sont tranchées, produisent, sciées en travers, des plaques qui semblent ombrées de brun ou de noir. L'ouvrier intelligent cherche dans cette innombrable série les morceaux qui lui conviennent pour le dessin qu'il veut exécuter, prend au milieu ou vers les bords, les découpe, les ajuste, mais toujours de manière que les joints se trouvent dans un trait de l'objet représenté, les nervures ou la côte d'une feuille, les divisions des pétales d'une fleur, la séparation des deux moitiés d'une pêche, par exemple; il forme ainsi des corbeilles de fruits, des guirlandes de fleurs et d'autres sujets, qui ont, de plus que les meilleures peintures, un éclat indestructible et une durée infinie [1].

De toutes les curiosités offertes à nos regards, *la Tribuna del Galileo* est l'une des plus remarquables; j'en parlerai avec un peu plus de détails, parce qu'elle n'a pas été décrite par les voyageurs, S. A. I. et R. le grand-duc, qui l'a érigée, n'en ayant fait l'inauguration qu'à l'ouverture du Congrès.

Alexandre voulait qu'on renfermât l'Iliade dans une cassette d'or et de pierreries; Alfieri avait manifesté la même pensée en visitant la demeure de Pétrarque;

[1] J'indiquerai à ceux qui seraient curieux de mieux connaître cet établissement unique, les *Notizie storiche*, publiées par Antonio Zobi, à Florence. Septembre 1841.

Digitized by Google

le grand-duc Léopold II, possesseur de la lunette, des lentilles et d'autres instruments construits par Galilée, ou dont il s'était servi, ne s'est point borné à des vœux, il a élevé un temple magnifique pour y conserver ces reliques. Les architectes, les sculpteurs, les peintres les plus fameux, vinrent à son appel et créèrent un plan digne du sujet; ils prodiguèrent les marbres, les dorures, les peintures, mais avec un goût exquis. Quatre pilastres et deux élégantes arcades divisent cette tribune en trois parties : celle par où l'on arrive, ou le vestibule, et celle du milieu sont carrées; la dernière est demi-circulaire, et c'est au fond qu'est la statue du grand physicien, d'un dessin et d'une exécution admirables. Sa figure inspire la vénération, ses yeux sont tournés vers le ciel, sa bouche est entr'ouverte, il va découvrir et annoncer une nouvelle vérité. Vêtu d'une longue robe parfaitement drapée, il en soulève les plis de sa main gauche; il avance un pied, il va marcher et faire marcher la science; il appuie la main droite sur un cippe qui supporte un globe et des figures de physique et d'astronomie.

Les quatre bustes qui sont à ses côtés dans l'hémicycle, sont ceux du bénédictin Castelli, son ami de cœur, de Cavalieri, de Toricelli et de Viviani, ses plus affectionnés disciples. A droite et à gauche, dans des armoires vitrées, sont les instruments et appareils de physique qui ont servi à ses découvertes, dont les principales, les satellites de Jupiter, les phases de Vénus, l'anneau de Saturne, les taches du soleil et les montagnes de la lune, sont figurés en or sur un fond d'azur, dans une arcade de la voûte; dans une autre sont représentés de la même façon les divers instruments et les principales expériences des Académiciens del Cimento; la Philosophie et l'Astronomie sont pein-

Digitized by Google

tes dans les croisures de la seconde voûte ; les figures allégoriques de la Nature , de la Vérité , de la Physique et de la Persévérance , sont dans la première, et sept tableaux à fresque remplissent les tympans des murs.

Les trois compartiments du fond semi-circulaire , représentent trois époques de la vie de Galilée. Dans le premier , il contemple les oscillations d'une lampe suspendue à la voûte de la cathédrale de Pise ; il est tellement absorbé dans ses réflexions , que son chapeau , échappé de sa main , est à terre à ses pieds. Deux personnes derrière lui le regardent avec l'indifférence des ignorants ; et le peintre , pour qu'on jugeât que le service divin était fini , a placé au second plan une femme assise sur une chaise et un clerc qui transporte une sorte de gradin. On sait que Galilée était fort jeune lorsqu'il déduisit, des mouvements isochrones de cette lampe , le moyen de mesurer le temps et les premiers principes de la gravitation des corps.

Le tableau du milieu représente le grand physicien offrant au doge de Venise le télescope qu'il venait d'inventer à Padoue , dont on avait admiré les effets surprenants sur le clocher de St-Marc. Tandis qu'il explique la construction et les avantages de cet instrument , un sénateur l'a tourné vers une fenêtre pour l'essayer , et d'autres attendent avec impatience qu'il leur cède la place ; le frère Paul , *consultore* de la république , est parmi eux et les entretient des applications utiles du télescope.

Dans le tableau à droite , Galilée , aveugle , glacé par l'âge et les persécutions qu'il avait éprouvées , mais toujours persévérant et plein de zèle pour la science , démontre à Torricelli et à Viviani les lois dynamiques et le mouvement de la terre , quoique l'inquisition

Digitized by Google

l'eût forcé d'abjurer ces découvertes comme des erreurs. Le P. Clément Settimi, qui lui apportait habituellement les messages de St-Joseph Calasanzio, paraît à l'entrée de l'appartement ; le peintre ayant voulu montrer l'affectueuse estime de ce saint religieux pour le philosophe.

Au milieu de la tribune, la peinture à gauche représente les expériences de Galilée sur la chute des corps pesants ; il en fait voir les conséquences à Mazzoni, et quelques spectateurs suivent avec un air d'intérêt la descente d'une boule sur un plan incliné, tandis qu'un moine péripatéticien, pour évaluer sa vitesse, compte les pulsations de son pouls. Les philosophes de cette époque se concertent, cherchent dans leurs vieux auteurs des moyens de combatttre les faits dont on les rends témoins, essayent de les expliquer à leur façon, et tâchent d'indisposer encore plus le prince Jean de Médicis contre l'innovateur qui renverse leur système.

Le tableau en face du précédent représente les Académiciens *del Cimento*, présidés par le grand-duc Ferdinand II. Ils recherchent si le froid peut être réfléchi comme la chaleur et la lumière. Le prince Léopold, frère de S. A., suit avec Magalotti la marche d'un long thermomètre ; Borelli couvre le miroir pour arrêter le rayonnement et faire remonter la liqueur ; les autres Académiciens témoignent, par leurs attitudes, la part qu'ils prennent à cette expérience [1].

Dans la première division de la tribune, le tableau qu'on voit en entrant représente Léonard de Vinci et frère Lucas Pociolo présentant au duc de Milan, Louis-

[1] Pictet a démontré que c'était, au contraire, le calorique du thermomètre qui rayonnait pour fondre la glace. (*Essai sur le Feu*, pag. 81.)

Digitized by Google

le-Maure, des plans et modèles de mécanique, d'hydraulique et de balistique, dont ils sont les auteurs. Autour du prince sont groupés des personnages historiques contemporains : Bramante, Accolti, Julien de St-Gal, Calcondila, etc. ; ils prêtent toute leur attention au grand mécanicien toscan, qui déposa ensuite l'équerre et le compas pour émerveiller l'univers avec son pinceau. Enfin, sur la porte d'entrée de ce vestibule, on a peint Volta expliquant sa pile à l'Institut de France; Napoléon et les principaux membres sont très-ressemblants ; Cuvier, Laplace, Bertholet, Fourcroy, Vauquelin, Guiton-Morveau, Monge, Legendre, Lacépède, décédés depuis, sont désignés par les *custodi* aux curieux qui visitent la tribune.

Les pilastres sont décorés des médaillons en marbre blanc de Viviani, qui, dernier disciple de Galilée, fut en même temps le premier académicien *del Cimento*, et de ses célèbres collègues, Alphonse Borelli, Alexandre Marsili, Charles Rinaldi, Antoine Oliva, Charles Dati, Paul del Buono et son frère Candido, Magalotti, L.-B. Alberti, J.-B. della Porta, et F. Redi, poète, philosophe, naturaliste et restaurateur de la médecine hippocratique.

Au milieu du pavé, sorte de mosaïque de marbres de toutes les couleurs, sont quatre grands compartiments en marbre blanc sur lesquels on a gravé [1] des figures

[1] Ce sont réellement des gravures au trait, ou des ciselures remplies ensuite de noir. Ce moyen de reproduire les dessins sur marbre est peu connu, ou du moins peu pratiqué. Je n'en connais pas d'autre exemple moderne, et les tableaux de ce genre, faits sur le pavé de la cathédrale de Sienne, représentant des sujets de l'Histoire Sainte, diffèrent en ce qu'indépendamment des hachures, certaines parties, telles que les draperies, sont de marbres gris et noir comme une sorte de mosaïque. Ce curieux pavé est recouvert de planches pour le conserver, le *Custode* les souleva pour me les montrer.

Digitized by Google

allégoriques : la Physique, l'Hydraulique, la Mécanique et les Mathématiques.

Je n'entrerai pas dans de plus amples détails sur la Tribune de Galilée, due à la munificence de S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane [1], je dois ajouter cependant qu'elle est dans le palais de l'Université, où de célèbres professeurs succèdent aux académiciens del Cimento, et que les tableaux, les portraits, les découvertes, si heureusement et si poétiquement reproduits par le génie des arts, sont bien faits pour inspirer aux maîtres et aux élèves des sentiments de dévouement et d'amour pour les sciences.

Je vais reprendre le narré de notre vie à Florence : les dimanches nous visitions les églises, les palais, les monuments de cette belle ville et ses environs, et cette délicieuse promenade des *Cascine*.

Je suis retourné plus d'une fois à la chapelle ducale, qui sera unique au monde sous les rapports du goût, du travail et des richesses. Depuis trois siècles, les princes toscans y font à l'envi des dépenses énormes. Le porphyre, les granits de Corse, d'Egypte, les marbres jaune antique et noir, les jaspes d'Orient, recouvrent les murs ; l'améthyste de Bohême, les agates du Mogol, de Madagascar, les calcédoines, les lapis-lazuli de Perse, de Chine, la malachite, la pierre de Labrador, jusqu'aux topages et aux rubis, entrent dans les mosaïques dont cette chapelle est ornée, et le prix de

[1] G. Rosini, professeur de littérature italienne à l'Université de Pise, a été chargé, par le grand-duc, d'en publier une description accompagnée de planches qui représentent les tableaux, les reliefs et la statue, et S. A. I. et R. l'a donnée aux membres du Congrès ; elle leur a fait cadeau aussi de bons portraits de Galilée et du Dante, publiés à cette occasion.

Digitized by Google

ces matériaux est surpassé par celui de leur mise en œuvre.

Je passais souvent devant le dôme (*Santa-Maria del' Fiore*), incrusté de marbres de différentes couleurs comme son Campanile, de 84 mètres de haut; je m'arrêtais des heures entières aux portes de bronze du baptistère que Michel-Ange jugeait *dignes de fermer le Paradis*.

Je retournais aussi fréquemment à *Santa-Croce* contempler les mausolées de Galilée, du Dante, de Michel-Ange, de Machiavel, d'Alfieri..... J'avais beaucoup à faire ou à voir à Florence; si j'y ai séjourné trop peu, je crois du moins avoir bien profité mon temps.

M. le marquis Cosimo-Ridolfi, président-général du Congrès, traita de la manière la plus honorable les scienziati; chaque jour il en avait un certain nombre à sa table, et tous les soirs sa maison leur était ouverte; nous y voyions la meilleure compagnie. M. Ridolfi s'occupe exclusivement d'agronomie depuis quelques années, non-seulement en étudiant et en méditant dans son cabinet, mais comme cultivateur expérimentateur, à la campagne où il est presque fixé. Il y a fondé un établissement à l'instar de ceux de Roville, de Grignon, d'Hofwyl, qu'il dirige et qui prospère. J'ajouterai ci-après quelques renseignements sur *l'Istituto di Meleto*.

Nous fûmes invités à des soirées particulières; je citerai comme la plus nombreuse et l'une des plus brillantes, celle de M. le professeur Amici. Beaucoup de beau monde et de belles toilettes; les notabilités du pays et les étrangers les plus distingués s'y rendirent; il y eut de la musique, des cantates, et tous les agréments qui font le charme de ces *raout*. Nous nous y oubliâmes une partie de la nuit.

Digitized by Google

La société des *Georgofili* tint une séance solennelle à laquelle la section d'agronomie et la plupart des membres du Congrès assistèrent. On y lut un rapport des travaux de cette très-ancienne académie agricole ; mais ce fut plutôt une fête que nous donnait le président, M. le marquis Garzoni-Venturi, qu'une réunion scientifique.

Le dimanche 26 septembre, la ville nous offrit le spectacle d'une course de chars à l'antique. Un amphithéâtre de bois fut disposé autour de la place *Santa-Maria-Novella*, pour les personnes invitées ; il s'élevait jusqu'au premier étage des maisons, dont toutes les fenêtres et même les toits étaient remplis de monde ; la foule couvrait le milieu de la place, malgré la garde préposée pour en défendre l'entrée, crainte d'accidents. Un piquet de cavalerie, au pas, suffit pour la replier contre les gradins, lorsque les trompettes annoncèrent l'arrivée de quatre chars de couleurs différentes, ainsi que l'harnachement des chevaux et les livrées des conducteurs.

Les biges partirent ensemble à un signal donné ; ils devaient parcourir trois fois le tour de l'arène ; ce fut l'affaire d'un moment : en un clin-d'œil l'écharpe et les plumes rouges dépassèrent les bleues, les vertes, les jaunes, et obtinrent la victoire ; mais, on l'avait prévu dès le commencement, elle nous parut dépendre autant de la position du char en partant, que de la vélocité des chevaux et de l'adresse de celui qui les guidait. La place de Santa-Maria-Novella, quoique la plus vaste de Florence, ne l'est cependant pas assez pour ces sortes d'exercices, se trouvant d'ailleurs resserrée par l'amphithéâtre et trois rangs de personnes debout. J'avais vu jadis les courses du Champ-de-Mars, à Paris, celles du *Prato della Valle*, à Padoue, une course dans

Digitized by Google

l'arène de Milan : les hommes et les chevaux pouvaient s'y disputer le prix ; mais ici le prix réel, ou la fête, était pour nous, qui devons en savoir d'autant plus de gré aux autorités de Florence.

La plus splendide, la plus somptueuse de toutes les fêtes, fut celle de S. A. I. et R. le grand-duc, qui, par des lettres adressées à MM. les présidents des sections, invita tout le Congrès pour le 29 septembre. Nous nous rassemblâmes dans le jardin de Boboli, et deux cents voitures nous amenèrent au *Poggio Imperiale*, entre une haie de curieux qui bordait toute la route ; des généraux, des chambellans et d'autres officiers, nous reçurent dans les appartements du rez-de-chaussée, et nous firent les honneurs du château ; ils présidèrent ensuite les tables dressées au premier étage, servies avec profusion et un luxe vraiment royal. Des toasts furent portés : Au Prince protecteur des sciences ; à la continuation de la prospérité dont jouit la Toscane ; aux réunions scientifiques, qui établissent des liens de confraternité entre les nations ; à notre président-général, etc. Le soir, les voitures nous ramenèrent chez nous.

Ce fut le lendemain qu'eut lieu notre dernière séance solennelle, dans l'immense salle du Palais-Vieux. Mille personnes y délibéraient du temps de la république ; nous étions bien plus nombreux, puisqu'aux scienziati et aux amateurs du Congrès, il fallait ajouter les autorités et beaucoup de dames invitées.

M. le président-général prononça son discours de clôture, qui fut couvert d'applaudissements. MM. les secrétaires lurent les comptes-rendus des travaux des sections, qui nous ont été adressés depuis par ordre du grand-duc ; les savants jugeront de leur importance. M. le marquis Ridolfi proclama ensuite la ville de Parme, choisie la veille dans une assemblée générale, pour la

Digitized by Google

réunion de 1843. Mais, l'Archiduchesse n'ayant pas donné son assentiment, les membres restés à Florence optèrent, en vertu du règlement, pour la ville de Lucques, et nous apprirent ensuite avec quel empressement le prince qui gouverne le pays consentait à nous recevoir.

Je n'oublierai pas de dire que, dans la séance solennelle, plusieurs membres demandèrent la parole : M. Morren, au nom des Belges, et MM. Jullien de Paris, et le baron de Mortemart-Boisse, au nom des Français, témoignèrent les sentiments de reconnaissance que nous éprouvions tous pour la réception qu'on nous avait faite.

S. A. I. et R. fit faire une édition enrichie de planches nombreuses des *saggi di naturali esperienze fatte nell'Academia del Cimento*, destinée aux membres de la section de physique, et qui fut offerte également à plusieurs autres scienziati.

La médaille qu'elle fit frapper en mémoire du Congrès, représente la Tribune de Galilée, et porte au revers l'inscription suivante : *Nei Congressi degli scienziati italiani l'Academia del Cimento rinasceva*, et autour : *provando e riprovando.*

Les Congrès scientifiques réuniront peut-être un jour un plus grand nombre de savants. Tous ceux qui, par état ou par goût, se livrent à l'étude, sentiront de plus en plus combien sont importantes ces assemblées, dans lesquelles les hautes capacités de tous les pays civilisés viennent apporter le fruit de leurs travaux et de leurs veilles ; combien des observations et des expériences, faites ou discutées en commun, doivent jeter de lumières sur les sciences naturelles.

Plusieurs grandes villes peuvent offrir les ressources indispensables pour de pareilles réunions : des vastes

Digitized by Google

salles, des amphithéâtres, des musées, des collections zoologiques et minéralogiques, des instruments de physique, des laboratoires..... Les Congrès seront bien accueillis partout des gouvernements et des populations, mais jamais mieux qu'à Florence, où toutes les commodités de la vie, tous les moyens d'instruction se trouvèrent réunis avec la protection du gouvernement et l'aménité des habitants.

S. A. I. et R. et sa famille sont aimés des grands et du peuple, et des étrangers qui ont l'honneur de les approcher..... Je m'écarte du plan que je m'étais tracé, de garder pour moi seul mes impressions de voyage, qui ne se rapportent point aux sciences et aux beaux-arts ; mais les éminentes qualités qui distinguent Léopold II, la protection spéciale qu'il accorde aux savants, sont goût pour les sciences et ses connaissances variées, ne pouvaient être passées sous silence. Ce qui dut surtout flatter les scienziati, ce fut de voir L. A. I. et R. le grand-duc et la grande-duchesse, dépouillant tout attribut du rang suprême, assister à nos séances, dans chaque section tour-à-tour, comme de modestes amateurs.

Ce n'est point, du reste, l'accueil bienveillant fait par le duc Léopold II à ceux qui lui furent présentés; les livres, portraits et médailles qu'il nous a si gracieusement offerts; ce n'est pas la fête brillante à laquelle nous fûmes tous invités, qui me dictent ce faible hommage; mais, rendant compte du Congrès de Florence, c'était un devoir pour moi de manifester toute mon admiration pour le prince de Toscane.

Congrès de Padoue en 1842.

Lorsqu'à Turin les *scienziati* choisirent la docte Padoue pour leur quatrième réunion, ils savaient combien d'a-

Digitized by Google

vantages elle leur offrait ; si toutes les grandes villes peuvent recevoir beaucoup d'étrangers, il était d'autant plus aisé de se loger dans celle-ci, qu'indépendamment des nombreuses locandes pour les voyageurs, douze cents étudiants qui fréquentent son Université étaient alors en vacances, et la municipalité donnait à tous les arrivants la liste de leurs chambres. Nous avions dans le palais de l'Université de vastes salles et des amphithéâtres pour nos diverses sections, ce qu'on ne trouve pas dans de plus grandes villes, sans dispositions expresses et onéreuses ; il y avait aussi dans ce même local une bibliothèque considérable, un cabinet de physique avec les instruments les plus perfectionnés, un laboratoire de chimie pourvu de tous les appareils nécessaires ; le muséum d'histoire naturelle, le théâtre et le cabinet d'anatomie et un cabinet particulier dit d'Obstétricie.

Nous trouvions à Padoue un jardin botanique qui passe pour le premier planté, bien entretenu et possédant les végétaux les plus beaux et les plus nouvellement connus ; un jardin agraire où les leçons du professeur sont suivies des pratiques et des exemples de toutes les cultures [1].

L'Observatoire, fondé par un décret de la république en 1761, fut disposé sur la plus haute tour du château d'Eccelin III, dit *le Féroce*. Deux vers gravés sur la porte expriment *qu'au lieu d'être l'entrée des prisons ténébreuses de ce tyran, elle conduit aujourd'hui vers les astres du ciel*. D'exellents instruments des Dollond, Ramsdem, Utschneider, Reischenbach, Short, Carnshaw, une

[1] Je les ai décrits dans une notice offerte à la Société royale d'horticulture de Paris, et à la Société d'agriculture de Montpellier, qui l'ont publiée. Je l'ai jointe néanmoins dans le supplément de mon volume d'agriculture.

Digitized by Google

suite d'observations recueillies par des astronomes renommés, et l'obligeance du directeur actuel, M. Santini, offraient de précieuses ressources à ceux d'entre nous qui s'occupaient des phénomènes célestes et de météorologie.

L'institut vétérinaire, avec ses collections d'anatomie comparée, présentait autant d'avantages à quelques membres du Congrès, lorsqu'ils étaient en relation avec M. le professeur Gir. Molin.

Au centre de la ville, un salon, cité comme le plus grand du monde, pouvait servir à nos séances générales, à nos repas communs, à nos réunions du soir [1].

Le *Pratto della Valle* est la plus vaste et la plus convenable des places pour des fêtes et surtout pour des courses de chevaux ou de chars. Il y avait là jadis des marais fangeux, des eaux croupissantes, du mauvais air; on ne le croirait pas, en voyant, au milieu d'une immense esplanade, une promenade plantée de beaux arbres, avec des allées sablées, des statues, des vases, des bancs sculptés et habituellement fréquentée; elle est entourée d'un large fossé d'eau courante, qui vient sous terre d'un canal de la Brenta et en fait une espèce d'île elliptique, dont le grand diamètre a 175 mètres, et l'autre 110. Ce fossé est bordé en dedans et en dehors d'une balustrade avec 78 statues de Padouans célèbres, des papes, des guerriers, des hommes d'état, des savants; quatre ponts, ornés d'obélisques, mettent en communication la promenade intérieure avec la place environnante, qui est irrégulière, mais les arbres

[1] *Westminster-Hall*, que les Anglais disent *the largiest room in Europe*, a 275 pieds de long sur 74 de large, mesure anglaise, ce qui fait 83,81 mètres sur 22,55. J'ai trouvé que *la Ragione* avait 81,52 sur 27,16 mètres = 324,16 mètres carrés de plus!

Digitized by Google

du milieu et son étendue empêchent de s'en apercevoir [1].

A une certaine distance, et parallèlement au canal et à l'île, on éleva des gradins en bois préparés d'avance et conservés en magasins, ils formaient un immense amphithéâtre pour le public; une tribune élevée avait été destinée aux membres du Congrès, et trois fois, pendant sa durée, nous avons eu le spectacle de courses de chevaux libres et montés, de courses de *sediole* et de courses de chars à l'antique.

Je ne crois pas qu'il y ait nulle part un café comparable à celui de Pedrocchi, à Padoue. Cet homme, ayant amassé, par son industrie et la plus stricte économie, une fortune considérable, voulut en jouir d'une façon originale, en la consacrant à l'embellissement de sa ville et à l'agrément de ses concitoyens; il chargea un habile ingénieur, nommé Japelli, des constructions qu'il avait projetées, en lui recommandant de ne rien épargner pour remplir ses vues et prouver son talent.

Le café que Pedrocchi fit construire est composé de plusieurs pièces au rez-de-chaussée, avec un péristyle au deux extrémités, et une entrée au milieu sur la rue à laquelle on a donné son nom. Les marbres, les glaces, les peintures et les dorures y abondent; le service y est fait par de nombreux garçons; on y reçoit beaucoup de journaux, et tout ce qu'on y sert est exquis, sans être plus cher que dans les autres cafés, qui ont néanmoins leurs habitués.

Pedrocchi voulut avoir à côté un local vaste et disposé pour une Bourse; pendant la tenue du Congrès, le public en occupait les salles, celles du café étant insuffisantes.

[1] 350 mètres du N. au Sud, et 260 de l'Est à l'O. environ.

Digitized by Google

Le soir, ceux qui avaient des cartes de *scienziati* ou des billets d'invitation, montaient au premier étage, qui est véritablement le plus merveilleux des *Casini*. Japelli l'a distribué pour une redoute de société, pour des réunions nombreuses et des fêtes, avec une richesse et une élégance qu'on voit rarement ensemble. Il y a des salons meublés comme pour un prince, d'autres ont des divans et des décorations turques; il a fait des cabinets chinois, égyptiens, arabesques, une chambre de Pompeï et une salle de bal et de concert, la plus magnifique que j'ai vue après celle du prince d'Orange à Bruxelles [1]. Quelques pièces étaient éblouissantes de lumière, d'autres éclairées de lampes mystérieuses renfermées dans des vases d'albâtre; une galerie reçoit le jour par des fenêtres en ogive à travers des vitraux colorés; aux deux extrémités de l'appartement, de larges portes vitrées communiquent à des terrasses ayant vue sur la place publique... On a publié des plans et des dessins du café Pedrocchi, on l'a chanté en vers; toutes les descriptions sont au-dessous de la réalité; sans le voir, on ne saurait croire ce qu'on a fait pour un établissement de ce genre.

Les deux derniers jours du Congrès, on donna dans ce beau local des *Academie di Musica*, auxquelles la meilleure compagnie de Padoue et des villes voisines, S. E. le gouverneur et les autorités Lombardo-Vénitiennes furent invités. J'y comptai cent soixante-douze dames brillantes de fraîcheur ou de parure, et j'y entendis de la bonne musique bien exécutée.

[1] Le parquet de cette dernière est en bois précieux, travaillé aussi délicatement que nos petits meubles de marqueterie. On donne des chaussons de lisière aux visiteurs de ce palais; je ne sais comment sont chaussés ceux qui viennent y danser.

Digitized by Google

Nous avions le choix de trois théâtres, y compris le diurne; j'avais essayé ce genre de spectacle à Naples, et c'était assez d'une fois. *Sancta-Lucia* est un petit théâtre; celui qu'on appelle *Nuovissimo*, parce qu'il a été réparé en 1825, est assez grand, même pour une ville universitaire; mais, pendant la durée du Congrès, M.me Taglioni vint y voltiger trois soirées; ceux qui ne la connaissaient que de réputation remplirent la salle; on y étouffait. Comme monuments, les théâtres de Padoue et de plusieurs villes d'Italie se distinguent à peine des maisons voisines.

Venant à Padoue pour le Congrès, on ne manquera pas d'observer que je parle des fêtes qu'on nous a données plutôt que des objets scientifiques traités dans nos sections. J'ai préparé pour l'Académie royale du Gard, que je représentais, un résumé des travaux auxquels j'ai pris part. Je l'insérerai dans les suppléments de mon *Recueil de Mémoires de Physique, d'Agriculture et d'Histoire naturelle*. Je puis donc continuer à retracer mes souvenirs de voyage.

L'histoire de Padoue, qui remonte à l'an 330 de notre ère, les guerres et les vicissitudes de toutes sortes qu'elle eut à éprouver jusqu'à sa réunion à la république de Venise, au commencement du XV.me siècle, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, sont relatés dans plusieurs ouvrages. La municipalité en a fait composer un que je regarde comme l'analyse de tous les autres, pour l'offrir aux membres du Congrès [1]. Avec ce guide, j'ai cherché à tout connaître, comme dans les divers pays que j'ai parcourus. Cependant je laisserai bien des choses importantes sans en faire mention; je ne parlerai que de

[1] *Guida de Padova e della sua provincia*, un gros in-8.°, avec cartes et lithographies, 1842.

Digitized by Google

ce qui m'a plus particulièrement frappé, de ce que je ne crois pas suffisamment connu, ou de ce que j'ai vu sous d'autres couleurs, sans prétendre aucunement faire prévaloir mon opinion, ni critiquer celle de personne.

Anténor, frère de Priam, fonda Padoue d'après quelques écrivains ; d'autres disent qu'il l'agrandit et l'embellit ; tous sont d'accord qu'il avait habité cette ville ; y est-il mort? Le cercueil que l'on trouva en 1274 était-il le sien? On le crut lorsqu'on lui éleva un sarcophage porté sur quatre colonnes tronquées, qui s'appelle toujours *Sepolcro di Antenore*.

Tite-Live était né au village d'Abano, au S. O. de Padoue, et il avait demeuré dans cette ville. On conduit les étrangers à sa maison, qui appartient maintenant à M. Giov. Cicogna, professeur à la faculté politico-légale; si elle n'est pas la même, ce n'est pas moins un curieux échantillon d'ancienne architecture lombarde ; on les conduit ensuite au tombeau que la ville fit ériger, en 1413, à l'illustre historien ; il méritait bien les honneurs qu'on lui rendit, mais il n'est pas certain qu'on n'ait pas pris d'autres ossements pour les siens.

Il existe toutes sortes d'établissements de bienfaisance dans cette ville ; j'aurais dû les mentionner d'abord comme les plus honorables ; mais les Padouans, fiers de leur réputation de *doctes*, tiennent, au contraire, à ce que leur charité reste cachée.

J'indiquerai sommairement l'Hôtel des Invalides, l'Hospice des Orphelins et des Enfants trouvés, l'Hôpital militaire et l'Hôpital civil, celui des hospitaliers de St-Jean-de-Dieu, dits *Fate bene fratelli*, une maison de travail pour les pauvres ouvriers, un lieu de refuge pour les vagabonds, des salles d'asile, et de petites écoles pour les enfants, un Mont-de-Piété nanti d'un fort capital, une Caisse d'épargnes, etc.

Digitized by Google

Le nouvel Hôpital civil, bâti par Domenico Cerato, est dans un quartier bien aéré, vers l'est de la ville, à la jonction des deux canaux de la Brenta. Sa façade, qui a plus de 150 mètres de longueur, percée de trois rangs de fenêtres, est remarquable par sa simplicité, autant que l'intérieur l'est par ses bonnes dispositions.

Canova a fait dans l'église attenante le tombeau du fondateur N. Giustiniani, évêque de Padoue, mort en 1778. Toutes les maladies sont traitées dans cet hôpital, et les étrangers malades y sont reçus moyennant une légère rétribution. Il y a un dépôt des aliénés de tous les environs, qui sont ensuite transférés à la Maison centrale, dans une île de Venise.

L'Abattoir semble un temple grec, c'est-à-dire, que sa façade conviendrait à une église, à une bourse, à un théâtre : abus de talent d'un architecte qui en a beaucoup et le prodigue.

Je ne pense pas à décrire tous les monuments, toutes les églises de Padoue, mais on ne peut y venir sans dire deux mots de St-Antoine et de Ste-Justine.

La première de ces basiliques, dite tout court *il Santo*, est d'architecture romance-bysantine surmontée de six coupoles et de trois *campanile* pointus, avec bon nombre de tableaux, de soulptures et de dorures. La chapelle où sont les reliques odorantes de St-Antoine, ornée de bas-reliefs de marbre représentant ses miracles, de lampes d'argent, de croix, de chandeliers et de vases dorés, est une des plus magnifiques du monde..... J'ai promis deux mots sur St-Antoine, je dénonce donc que j'y trouvais des maçons occupés à blanchir l'intérieur depuis les voûtes jusqu'au sol. On leur avait recommandé de ménager les chapiteaux des colonnes et les inscriptions ; ils trouvaient, et c'était vrai, que ces emplâtres faisaient un très-mauvais effet ; je conviens

Digitized by Google

encore que les bonnes femmes liront plus facilement leurs heures, grâce à la réverbération, mais je soutiens que, pour tout autre, c'est une réparation déplorable.

Santa-Giustina, à l'extrémité opposée du *Pratto della Valle*, est aussi une église majestueuse d'une construction plus récente, mais bâtie sur l'emplacement d'une plus ancienne qui l'avait été elle-même sur le temple païen de la Concorde. Il ne reste de la première église que le mur du chœur, et deux griffons couchés sur le perron qui supportaient, autrefois, sur leur dos les colonnes du portail. J'ai observé des symboles analogues à la porte de plusieurs autres anciennes églises, j'essayerai de les expliquer ci-après.

Je descendis dans les souterrains où Ste-Justine fut enfermée et d'autres saints en même temps; mon cicérone me montra la place où elle souffrit le martyre; il m'aurait montré les traces de son sang, si j'avais voulu. Les Arméniens ont leur collége en face et un vaste emplacement proche l'ancien couvent de Ste-Justine, dans lequel ils veulent faire un établissement considérable dont on m'a communiqué le plan.

Les rues de Padoue sont bordées de trottoirs couverts où l'on circule à l'abri du soleil et de la pluie. Les façades des maisons sont supportées par des arceaux, des piliers ou des colonnes; ses porches ne sont pas réguliers, il y en a de plus hauts, de plus bas, de plus ou moins larges; il était facile de s'y cacher la nuit et d'échapper à la police, s'il y en avait une du temps du *qui vali*, gentillesse des écoliers qui commençaient par se houspiller, et finissaient par se casser les bras ou la tête. Heureusement ce brigandage n'est plus à la mode.

Je ne sais pas si les voyageurs ont remarqué dans les rues, à la porte des maisons et des boutiques, un petit creux taillé dans le pavé, ou un auge de pierre de deux

Digitized by Google

à trois décimètres, ou un baquet qu'on tient remplis d'eau. C'est pour faire boire les chiens errants et prévenir l'hydrophobie ; cette précaution d'une bonne police me paraît mériter d'être signalée et imitée.

Il y a plusieurs places à Padoue assez rapprochées, celle des herbes et celle des fruits ne sont séparées que par le bâtiment gigantesque qu'on nomme le *Ragione*, parce que, dit la chronique, les anciens Padouans crurent, par cette construction, laisser à la postérité une image naturelle de leur force et de leur gloire. Je ne comprenais pas ce qu'Arteria annonce de singulier, « que les rayons du soleil, pénétrant par les fenêtres, « tombent précisément sur les signes du zodiaque où se « trouve cet astre dans le ciel. » Je n'ai vu qu'une méridienne tracée sur le sol, qui est une de ces mosaïques confuses, si communes aujourd'hui, formées de fragments de marbre noyés dans un ciment et polis [1].

Quant aux *beaux portiques* entourant *le Ragione*, dont parlent les guides, ce sont, aujourd'hui, de sales boutiques de marchands de bois, de poteries communes, de fromage, des boucheries même, et les *superbes escaliers* sont remplis d'ordure.

La *Raison*, qui a servi quelque temps de Palais de Justice, n'est ouverte au public, de nos jours, que pour le tirage de la loterie. Les commissaires de la municipalité ne cherchèrent pas à l'approprier pour le Congrès, ne prévoyant pas qu'il fût aussi nombreux ; nous étions à

[1] Il faut qu'il y eût anciennement une suite de lignes représentant la marche du soleil, au temps vrai et au temps moyen, pour tous les jours ; dans ce cas, les éditeurs du *Nouveau Guide en Italie* devront, en le réimprimant, y faire les corrections nécessaires, et ne plus répéter, en 1841, que, lorsque l'arc du Simplon sera terminé, « Milan pourra le montrer avec orgueil au voyageur étonné. »

Digitized by Google

l'étroit, dans la grande salle de l'Université et dans les appartemens de Pedrocchi; à l'auberge de l'Etoile-d'Or, divisés dans dix pièces séparées, nous dînions avec nos amis sans nous rencontrer. On objecta qu'il n'y avait pas cuisine à côté de la Raison, il n'y en avait pas non plus de proche du Manége du Roi à Turin, ni dans l'Orangerie de Boboli à Florence, où nous nous sommes trouvés six et sept cents hommes ou dames à la même table! La véritable raison qui empêcha de se servir de la Raison pour nos soirées, c'est que le casino de Pedrocchi sembla plus convenable pour les fêtes qu'on voulait donner aux dames en même temps qu'aux savants. Ceux-ci sont trop galants, pour ne pas approuver MM. les commissaires, qui ont mis tant de soin et fait de si fortes dépenses pour les bien recevoir. Monseigneur l'archiduc vice-roi, qui aime les sciences et les cultive autant que ses hautes fonctions le lui permettent, voulut y contribuer, c'est S. A. I. et R. qui paya les prix décernés aux vainqueurs des courses et les concerts du café Pedrocchi. La ville fit frapper une médaille, qui réprésente d'un côté le palais de l'Université, et de l'autre *la Raison*, avec cette inscription : *quarta Riunione degli Scienziati italiani*, *Padova*, MDCCCXLII. Elle nous a adressé, depuis peu, les actes de cette réunion en un beau volume in-4°.

A la Cathédrale, on montre aux étrangers un tombeau de Pétrarque. C'est plutôt une inscription funéraire qui lui fut consacrée, parce qu'il en était chanoine; je dirai à ceux qui l'ignorent, s'il en est, que ce poète, né à Arezzo, où sa maison existe encore dans le faubourg de l'Orto, est enterré au village d'Arqua, trois lieues au S. O. de Padoue. Le cénotaphe que son beau-frère lui fit ériger est en marbre, supporté par quatre piliers au-dessus de deux marches, au milieu est son buste et une inscription qu'il avait faite lui-même. Dans la maison

Digitized by Google

où il s'était retiré en 1370, et dans la chambre où il mourut, on montre aux visiteurs son fauteuil, sa canne, sa montre, et la peau d'une chatte qu'il affectionnait.

M. le comte de Rio m'a raconté qu'il avait, jadis, accompagné M. Faujas de St-Fond dans les montagnes euganéennes, et qu'ils avaient planté ensemble les cyprès qui sont autour du tombeau de Pétrarque. M. de Rio y a conduit depuis M. le baron de Zach, qui, pour rendre hommage, à sa manière, à la mémoire de Pétrarque, détermina la longitude et la latitude d'Arqua.

A peu de distance, en retournant vers Cattajo, on passe à la source thermale qui porte le nom de *Raynieriana*, parce que S. A. I. et R. le vice-roi l'a découverte, ou, pour mieux dire, en a découvert les vertus et l'a mise en vogue. J'en donnerai l'analyse, j'en ferai connaître la température et les propriétés médicales dans une notice géologique des collines euganéennes.

Cattajo est une superbe *villa* de Mgr. l'archiduc de Modène, qui en a hérité du marquis d'Obizzi, mort en 1803. C'est celui-ci, le dernier de l'illustre maison d'Est, qui avait formé la collection d'armes qu'on voit dans le château et le Musée d'antiquités qui, d'après le catalogue donné à quelques-uns de nous, contient 100 statues, 180 bustes, une vingtaine d'urnes funèbres, 100 colonnes de divers marbres, 64 bas-reliefs, des inscriptions romaines, grecques, gauloises, et une foule d'objets curieux. J'en ferai plus tard une description particulière.

Congrès scientifique de Lucques en 1843.

Messieurs,

Député de l'Académie royale du Gard au Congrès de Lucques, je dois lui rendre compte de sa composition et

Digitized by Google

de ses travaux en général ; je l'entretiendrai ensuite avec plus de détails de ce qu'on a traité dans les sections que je suivais habituellement ; je lui communiquerai, plus tard, quelques observations sur la ville de Lucques et son industrie, son territoire et ses environs, si fertiles et si bien cultivés.

Je diviserai donc mon rapport en trois parties, afin de ne pas abuser de vos moments, Messieurs, à la rentrée de l'Académie, vos premières séances étant trop bien remplies par la correspondance arriérée et les ouvrages que plusieurs de vous ont faits pendant les vacances.

Parti d'Alais le 12 septembre, j'arrivai le lendemain, à la pointe du jour, à Marseille, où je devais m'embarquer pour Livourne ; mais, le soir même, des vents tempétueux accumulèrent les nuages sur la ville et sur le port ; les éclairs et les tonnerres ne cessaient pas, la foudre éclata sur plusieurs points, et des torrents de pluie, depuis neuf heures et demie jusqu'à trois heures du matin, formèrent des rivières dans les rues, qui, comme celle de Paradis où je logeais, sont longues, en pente, et reçoivent les affluences de plusieurs rues voisines. Les eaux s'écoulaient avec une extrême rapidité, et n'en croissaient pas moins ; bientôt elles recouvrirent le trottoirs et submergèrent les magasins ; elles occasionnèrent des dégâts considérables, chez un marchand de meubles entr'autres, et s'élevèrent à $0,2^{m}$, laissant un dépôt de limon rougeâtre. Dans mon hôtel, il y en avait 0,16, et devant, sur le pavé, $0,52^{m}$. Je n'eus pas le temps de rechercher les effets de la foudre, notre ami B. Valz ne l'aura pas oublié.

En constatant cet orage extraordinaire par sa durée et son intensité, qui eut lieu au début de mon voyage, e dois remarquer, Messieurs, que, par compensation,

Digitized by Google

j'ai été favorisé d'un temps à souhait pendant mon séjour en Italie, et que j'en reviens toujours plus émerveillé.

Je m'étais embarqué le jour suivant ; la mer, encore un peu forte, se calma le soir ; nous étions le lendemain avant le jour à Gênes.... Mais je ne dois pas vous entretenir de cette petite traversée ; permettez seulement que je vous nomme quelques-uns des passagers que ma bonne fortune me fit trouver à bord, et que vous connaissez de réputation : M. d'Homalins-d'Halloi, géologue belge très-éclairé, M. de Balbi, célèbre géographe, et son fils, M. Ampère, professeur au collége de France, M. Roulin, l'un des bibliothécaires de l'Institut, M. Gallet de Koellure, homme de lettres à Paris..... Les trois premiers seuls venaient au Congrès. Nous débarquâmes à Livourne, et, dans quatre heures, un *vetturino* nous conduisit à Lucques. Déjà en relation, M. d'Homalins et moi nous ne nous quittâmes plus, et logeâmes dans la même maison.

Quoique la majeure partie des *scienziati* n'arrivât que les jours suivants, j'en consignerai ici le nombre, qui fut de 496. C'est moins que dans les autres Congrès, mais jamais il ne s'y était présenté une aussi grande quantité de *studiosi delle scienze naturale* ; en sorte que la réunion de Lucques a été des plus nombreuses. Les registres de la commission d'admission constatent la délivrance de 2,054 cartes. Il y était venu des savants de tous les états d'Italie, depuis Chambéri jusqu'à Venise, depuis Milan jusqu'à Naples. Il y avait quelques *scienziati* allemands, anglais, français, grecs, prussiens, russes. Je citerai deux notabilités de ces dernières contrées, que j'ai eu l'avantage de connaître, le professeur Jacobi de Kœnisberg et le prince de Demidoff.

J'ai dit précédemment ce qu'on exigeait de ceux qui voulaient être membres des Congrès italiens, et que les

Digitized by Google

amateurs des sciences, auxquels on délivrait des cartes d'une autre couleur, assistaient aux séances dans une enceinte particulière, venaient aux dîners communs et à nos soirées. Il y avait, cette année, beaucoup plus de dames; je ne vous en nommerai qu'une connue dans le monde littéraire par ses poésies : Mme L. A. Paladini, par son esprit cultivé et les agréments de sa conversation, faisait le charme de la société qui l'entourait dans nos soirées.

Dès le premier jour, après une messe solennelle à la *Basilica di san Frediano*, on s'était occupé de la nomination des présidents. Je vais vous les faire connaître, ainsi que l'ordre et les heures des séances des huit sections ou sous-sections. De huit à dix heures du matin, la section d'agronomie et de technologie se réunissait dans la grande salle du collége, sous la présidence de M. le comte Freschi. C'est l'auteur de l'*Amico del contadino*, dont j'ai traduit plusieurs articles l'année passée. Dans tous les Congrès, cette section a toujours été la plus nombreuse; beaucoup de membres des autres sections y assistaient.

Les chimistes se réunissaient en même temps dans une salle du lycée, présidés par M. Taddei, professeur de chimie organique à Florence; ils avaient un laboratoire attenant. De dix heures à midi, la section de physique et de mathématiques, celle de zoologie et d'anatomie comparée, et la sous-section de chirurgie, tenaient leurs séances dans trois salles du lycée. Le président de la première était le chevalier Giorgini, surintendant des études en Toscane; celui de la seconde, le prince de Canino, qui avait toujours rempli ces fonctions dans les Congrès italiens, excepté à Florence, où il arriva trop tard, en venant du Congrès de Lyon. M. le docteur Secondi, de Padoue, présidait la chirurgie.

Digitized by Google

A midi, la section de géologie, de minéralogie et de géographie, remplaçait celle de zoologie; le marquis Pareto la présidait, comme à Turin et à Padoue; les botanistes s'assemblaient en même temps dans un local dépendant du Jardin des Plantes. M. le professeur Biasoleto, de Trieste, dont je vous apportai un tribut l'année dernière, était leur président. Enfin, la section de médecine, à la tête de laquelle était M. le docteur Speranza, de Parme, se réunissait, de une à trois heures, dans la grande salle qu'avaient occupé les agriculteurs le matin.

J'ai suivi les sections d'agronomie, de mathématiques et de géologie; j'étais, par conséquent, en séance tous les jours, de huit à deux heures, mais, comme les autres années, je laissais quelquefois des lectures qui m'intéressaient moins, et j'allais aux sections de zoologie et de botanique. Je ferai connaître à l'Académie les discussions auxquelles j'ai pris part dans ces différentes sections.

A trois heures et demie avait lieu le dîner commun, tous les jours très-nombreux, parce que beaucoup d'amateurs et de dames s'y rendaient : cinq grandes pièces et une longue galerie du palais Andreozzi, étaient garnies de tables fort bien servies pour 5 paules (+2,80). On descendait après dans un grand jardin attenant, d'où chacun partait ensuite pour faire quelques visites, voir certains établissements de Lucques, ou promener aux environs.

Je n'ai pas besoin de rapporter que nos présidents et secrétaires, et divers membres du Congrès, reçurent des politesses de M. le marquis de Mazzarosa, président-général, et dans quelques bonnes maisons de Lucques; mais je dois dire que M. le baron d'Ostini, qui tient le premier rang dans cette ville par sa naissance, par ses

Digitized by Google

hautes dignités, et que distinguent ses éminentes qualités, voulut en faire les honneurs à tous les étrangers que le Congrès y avait attirés. Chacun reçut une invitation nominative *par passar la sera del di* 20 *settembre*. Il réunit la bonne compagnie du pays, et Mme la baronne le seconda en accueillant tout le monde de la façon la plus gracieuse. La fête, qui se prolongea bien avant dans la nuit, fut aussi agréable que splendide.

Nous passions ordinairement nos soirées à l'*Academia della stanze*, le plus nombreux, le mieux composé des cercles de Lucques, qui, avec la plus franche courtoisie, nous offrit son vaste local très-bien meublé, des salles de bal et de jeu, des cabinets de conversation et de lecture, avec beaucoup de journaux et de brochures nouvelles. On y a dansé et fait de la musique, et les mélomanes avaient, quatre fois la semaine, une excellente représentation au *Real teatro del giglio*.

S. A. I. et R. le duc de Lucques était à Vienne; plusieurs étrangers visitèrent son palais, et sa bibliothèque est renommée avec juste raison. Ce prince aime les belles-lettres, et protège les sciences et l'agriculture.

Je ne dois pas, dans ce premier rapport, vous donner des détails, et ne vous entretiendrai point d'un projet discuté dans la section d'agriculture et de technologie, les 26 et 29 septembre, pour améliorer l'œnologie italienne et faire connaître les meilleures qualités des vins par leurs caractères propres, au lieu de chercher à contrefaire les vins étrangers; mais je vous citerai, à ce propos, que le prince de Lucques s'est occupé, depuis quatre ans, de cette amélioration dans ses états; qu'il a appelé, dans ce but, un de mes amis de Bordeaux, propriétaire très-instruit, qui a choisi les terrains les mieux exposés, les qualités de vignes, dirigé leur plantation, leur culture, la récolte, les soins qu'il faut donner aux

Digitized by Google

produits. Il n'en fut pas question au Congrès, c'est un motif pour moi de vous en dire un mot, et de vous nommer M. A. de Geres, qui a déjà obtenu des succès dans ses essais.

Plusieurs étrangers étaient partis avant la fin du Congrès ; cependant l'affluence fut tellement considérable le dernier jour, à la séance générale, que beaucoup de personnes ne purent pénétrer dans la salle.

Les députés des Académies royales ont un banc réservé ; je vous dois, Messieurs, d'avoir été fort bien placé dans cette solennité.

M. le Président-général, après son discours de clôture, unanimement applaudi, proclama le comte Boromée, désigné par la Commission, pour président-général du Congrès de Milan l'année prochaine, et annonça que la ville de Naples avait été choisie pour la réunion de 1845 [1].

MM. les Secrétaires des sections et sous-sections lurent ensuite un résumé des procès-verbaux qu'ils ont tenus, qu'on doit imprimer en entier et adresser à tous les membres du Congrès. Nous avons tous reçu le *Guida di Lucca* et un plan géométrique de la ville, publié pour cette circonstance, ainsi qu'une médaille avec le portrait de *Castruccio Antelminelli*, le héros lucquois, au revers de laquelle on lit : *Lucca ai sapienti del quinto Congresso col favore di Carlo Lodovico.* MDCCCXLIII.

[1] Nous venons d'apprendre que S. M. le Roi des Deux-Siciles avait fait l'accueil le plus bienveillant au prince de Canino, député auprès d'elle, afin d'obtenir son agrément ; qu'elle avait manifesté ses nobles intentions pour que ce Congrès surpassât tous les autres en splendeur, si ce n'était en utilité.

Digitized by Google

Les sciences sont très-avancées en Italie, et les savants s'y voient honorés de ses divers gouvernements. Il y a plusieurs Universités renommées, et chaque ville a ses Académies. Les Congrès italiens sont un centre vers lequel tendent les professeurs, les docteurs, les ingénieurs, les amateurs de sciences de tous ces petits Etats. Ils n'ont pas, comme nous, un foyer général et permanent, ils en forment un chaque année en se réunissant, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pour la commodité de tous, et ils en font diverger la lumière, ou la propagent en retournant chez eux.

Ce n'est pas, nous en convenons tous, l'annonce d'un fait nouveau, une observation lue dans une séance, ce ne sera pas même une démonstration, une expérience faite devant beaucoup de monde, qui pourront nous éclairer complètement ; mais les discussions qui s'engagent, les conversations familières, la vie intime entre gens qui ont les mêmes goûts, les mêmes idées, la même spécialité ; les liaisons, les correspondances qu'ils établissent entre eux, seront nécessairement très-avantageuses pour tous et pour les progrès des sciences.

J'ai retrouvé à Lucques plusieurs savants que j'avais déjà vus dans les Congrès précédents, des correspondants, des confrères dans diverses Académies, qui m'ont accueilli comme un ami. J'y ai fait quelqu'autres bonnes connaissances. J'ai parcouru une contrée qu'on appelle avec raison le *Jardin de l'Italie*. J'espère vous en parler encore dans une autre séance, quand vous aurez plus de temps à m'accorder.

Environs de Lucques. — Mines de Cinabre. — Carrare.

Le 27 septembre dernier, la section de géologie du Congrès de Lucques fit l'excursion qu'elle avait projetée

Digitized by Google

à *Seravezza*, à *Pietra-Santa* et dans les vallées voisines. Mon âge ne me permettait pas d'en être, et je devais, le même jour, communiquer à la section de physique et à celle de physiologie végétale quelques observations pour lesquelles j'étais inscrit d'avance ; mais je m'étais bien promis, après le Congrès, de parcourir les environs de Lucques, et j'ai fait ces petits voyages avec quelques amis, d'une manière moins fatigante que celle des géologues.

Nous partîmes un matin pour les célèbres bains de Lucques, distants de près de 3 myriamètres. Le paysage est délicieux ; une journée suffit à peine si l'on veut voir les trois villages, les ponts de la *Maddalena* et du *Seraglio*, les jolies maisons isolées sur les deux bords de la rivière, les établissements publics, et d'abord l'hôpital fondé par le prince Demidoff et la salle de bal du casino royal, maison de jeu qui attire plus de monde que les propriétés des eaux thermales, et produit des effets opposés. Je donnerai dans un autre article un extrait de mes notes à ce sujet.

Nous consacrâmes les jours suivants à la *villa reale di Marlia*, aux villa *Bernardini*, *Gazzoni*, *Mansi*, *Mazzarosa*, *Torrigiani*, indiquées dans le *Guida di Lucca* comme les plus remarquables. Les jardins réunissent toutes les conditions pour être beaux : climat tempéré de l'Italie centrale, excellent fonds, bonne exposition abritée par des montagnes, recevant les vapeurs de la mer, eaux abondantes, grande fortune et goût des propriétaires. Je garde les détails d'horticulture pour une autrefois.

Carrare n'est qu'à une petite journée de Lucques, et je tenais à voir ses carrières renommées, que les anciens Romains avaient exploitées, qui l'ont été continuellement depuis. Mais j'étais plus particulièrement attiré

Digitized by Google

par les mines de cinabre de Pietra-Santa, à peu près à moitié chemin, que la section de géologie avait visité quelques jours auparavant. MM. les professeurs Majocchi, Botto, son fils et moi, prîmes un *vetturino* qui nous arrêta d'abord à Ripa, hameau voisin de Pietra-Santa. M. le baron de Mortemart, principal actionnaire des mines de cinabre, que je me faisais une fête de retrouver, s'était absenté précisément ce jour-là; j'en fus d'autant plus désappointé, que je m'étais fait fort de mes relations avec lui auprès de mes compagnons. Mais M. Berge, son associé, nous accueillit comme il l'aurait fait, avec une extrême politesse, nous accompagna, nous expliqua tout, et nous gratifia d'échantillons de sa mine, doublement précieux pour nous sous le rapport minéralogique et comme souvenirs.

Le compte-rendu des travaux des Congrès fera connaître certainement la mine de Ripa. La Société, qui en a obtenu la concession de S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, publiera vraisemblablement une notice sur la découverte des filons de cinabre, leur exploitation, la distillation et le commerce du mercure. En attendant, surpris qu'il n'en ait pas été question à la Société géologique de France, que les annales des mines, qui recueillent tout ce qui concerne la minéralogie et la métallurgie, n'aient nullement fait mention du mercure sulfuré de Toscane, que les minéralogistes auxquels j'ai montré mes échantillons n'eussent pas ouï parler de cette mine, j'ai cru devoir publier quelques notes d'après ce que j'ai vu, et les renseignements que je dois à la complaisance de M. Berge.

Il y a quatre ans qu'un paysan, nommé Giov. Andréa Salvatori, en détachant des dalles de micaschiste dans son propre fonds, découvrit quelques filets de cinabre cristallisés. M. Berge fut un des premiers auxquels il les

Digitized by Google

montra ; il sut en apprécier l'importance, et sacrifia quelques capitaux pour des recherches, avant de former sa société.

Il existe deux autres minières de même nature, sur le versant de la montagne de Ripa, appartenant aux Sociétés Heiner et Semach et Comp^e^. Celle de MM. Berge, Mortemart et Perrier, tous trois français, comme leur ingénieur, est la plus considérable, ou, du moins, celle qui est exploitée le plus en grand.

Trois galeries principales sont ouvertes dans la montagne jusqu'à la couche *cinabrifère ;* les deux supérieures sont unies à travers cette couche par une sorte de puits incliné d'environ 40 mètres de profondeur, qui joindra la troisième 80 mètres plus bas. Cette dernière galerie, à laquelle on travaille jour et nuit, n'est pas arrivée à la rencontre de ce puits ; on calcule qu'il faut près d'un an de travail. Mais alors on sera en pleine exploitation, et l'on pourra employer deux cents mineurs, qui extrairont chacun 60 à 70 kil. de minérais de choix, journellement = 13,000 kil. = 3,770,000 pour 290 jours de travail.

Le minérai premier choix, analysé par M. le professeur Targioni - Tozetti, de Florence, rend, terme moyen, 2 1/3 p. 0/0 ; ne prenant que 0,02, pour être plus sûr, nous trouvons 754,000 kil. de mercure, qui, à 12,5 fr., rendraient 942,500 fr. En déduisant le tiers pour les frais, le bénéfice net annuel serait 628,333 fr., et M. Caillau, ingénieur de la Société, pense qu'il y aura vingt années d'*abattage*.

Le mercure sulfuré de Ripa se présente en petits filets dans les fissures de sa gangue, interrompues par des veines de stéatite. Dans les endroits les plus riches, ces filets semblent des jaspures, et occupent une largeur moyenne de 0,7 mètres. Au fond de la galerie Perrier, qui est

Digitized by Google

celle du milieu, on rencontre, mais rarement, des petits cristaux de 3 à 4 millim., qui se détachent et se brisent.

Deux appareils distillatoires contigus viennent d'être établis dans un bâtiment vers le bas de la montagne; l'un fonctionnera pendant que l'autre se refroidira et sera rechargé. Le travail sera ainsi continu. Ces appareils, en fonte de fer, fabriqués auprès de Florence, consistent en un cylindre droit, destiné à recevoir le minérai concassé; un second cylindre l'entoure de cook enflammé. Les vapeurs mercurielles montent dans un tube retourné en siphon, loin du feu et plongeant dans un réservoir rempli d'eau fraîche, où le mercure se condense. Les fonds inférieurs et supérieurs des cylindres, tous les coudes que forment les tuyaux sont fermés d'obturateurs rodés, ou usés dans leurs ouvertures évasées, et pressés par des étriers à vis. En lâchant deux tours, ils se démontent pour vider et nettoyer tout; c'est l'affaire d'un moment; on n'a rien à lutter, il n'y a point de déperdition possible.

Je ne sais pas si cet appareil est décrit; il me paraît préférable aux grandes cucurbites de fonte, à ces retortes en galère, employées en Espagne, en Allemagne, en Amérique, qui laissent échapper de tous leurs joints le mercure volatilisé, qui sont difficiles à charger et à nettoyer. Quant aux bâtiments appropriés à la distillation en Istrie, la volatilisation y est incomplète et la déperdition énorme.

Je ne quitterai point Ripa sans faire mention de la vue magnifique dont on jouit de son sommet, ou même de l'habitation de M. le baron de Mortemart; les pentes sont couvertes de châtaigniers, d'oliviers, de vignes; la plaine est parfaitement cultivée; beaucoup d'oliviers, de fruitiers, de peupliers supportant des guirlandes de

Digitized by Google

raisins; des champs de blé, de maïs et de haricots; des pâturages et des rizières dans les lieux les plus bas, jusqu'à la mer, c'est-à-dire, que rien n'arrête la vue en face, et ce tableau s'étend de Livourne à Spezzia.

Nous nous arrêtâmes à Carrare pour dîner, et fûmes voir plusieurs ateliers de sculpteurs, qui expédient des vases, des chapiteaux et même des statues en divers pays, jusqu'aux Etats-Unis. Nous visitâmes l'ancien palais royal, que la princesse Elisa convertit en une Académie des beaux-arts, où sont des plâtres de tous les chefs-d'œuvres anciens et modernes, et quelques modèles entre lesquels on nous en fit remarquer deux de Canova, 1.° un Napoléon colossal avec la chlamyde sur l'épaule, premier projet pour la colonne de la place Vendôme; 2.° l'impératrice-mère assise, statue très-remarquable, qui n'a pas été exécutée non plus que la première. Nous visitâmes ensuite les églises qui renferment de beaux autels, et Notre-Dame-des-Grâces, une Vierge très-gracieuse.

Puis-je ajouter qu'à notre dessert on nous apporta les fruits les plus beaux, les plus gros, les plus frais, de tous les pays, de toutes les saisons, et pas chers..., mais en marbre colorié. C'est une industrie locale.

Nous arrivâmes de nuit à Sarzane, où mes amis me quittèrent le lendemain. Je retournai seul à Lucques par le même chemin, en changeant mes stations; je voulais voir les carrières de Carrare, assez éloignées de cette ville, Massa, Pietra-Santa et les mines de Seravezza.

Chacun sait que le marbre de Carrare est le seul marbre statuaire moderne exploité en grand et expédié dans tous les pays où fleurissent les arts. Les carrières, qui en fournissent depuis tant de siècles, sont immenses. La

Digitized by Google

plus ancienne, la plus rapprochée de la ville, a donné son nom à toutes celles des environs, et un marbrier de Pietra-Santa, qui en a découvert une à 2 kilomètres de ce village, la débite pour du marbre de Carrare. Géologiquement parlant, c'est la même formation [1].

La manière d'attaquer ces montagnes de marbre, d'en détacher des masses énormes, de les charrier, de les débiter, est suffisamment connue. Je dirai seulement qu'on dégrossit souvent les blocs sur place, soit pour les alléger, soit pour s'assurer qu'ils ne contiennent ni veines, ni tache, ni de ces cristaux durs et limpides, recherchés par les minéralogistes, mais qui sont des défauts pour les sculpteurs. Il y a des roches plus pures, plus homogènes, d'autres veinées, qui servent pour des piédestaux, des colonnes, des anges de fontaine, etc.

J'étonnerai quelques personnes qui, voyant les statues, les reliefs et autres ouvrages de marbre de Carrare, d'une blancheur éblouissante, ou légèrement jaunis à l'air, ont supposé qu'il n'y en avait pas d'autre dans ce pays, et j'en citerais qui croiraient faire un pléonasme en disant *marbre de Carrare blanc*, ainsi que *cygne blanc*. Cependant, nous avons des cygnes noirs de la Nouvelle-Hol-

[1] Ce marbrier m'apprit qu'on avait récemment découvert dans cette même montagne de *Corchia*, une caverne dont quelques curieux étaient venus voir l'entrée, mais qu'il était impossible d'explorer. Une galerie, que le propriétaire a rendue fort praticable, amène bientôt à un gouffre immense, et vainement on a essayé d'en sonder la profondeur ou d'apprécier sa largeur. Les pierres qu'on y a jetées, même des blocs assez gros, se sont perdus dans le vide, sans qu'aucun bruit ait annoncé leur arrivée au fond. Des feux, allumés au bord de cet abîme, n'ont pu éclairer les bords opposés, et des fusées, lancées en travers, après un certain trajet, sont tombées en s'éteignant.

Digitized by Google

lande, et l'on exploite à Carrare non-seulement du marbre veiné ou tacheté, mais du marbre gris, du gris foncé, et même du noir.

Outre l'intérêt que Carrare présente par la beauté de ses produits, il s'attache à cette localité célèbre un intérêt géologique très-puissant. Ces carrières, situées au milieu d'un terrain de calcaire compacte, forment une opposition singulière avec toutes les roches qui les entourent, et constituent une véritable exception. Les géologues modernes, qui ont cherché les causes de cette singulière disposition, ont reconnu, à une petite distance de Carrare, des fossiles dans un calcaire semi-cristallin; ils en ont conclu, ainsi que des roches de serpentine et de porphire qui se montrent dans cette partie des Appenins, que le marbre de Carrare dépend des couches à fossiles, qu'il a été déposé à l'état compacte, et qu'il a éprouvé postérieurement une sorte d'altération, s'il est permis de qualifier ainsi la finesse, la beauté, la blancheur de son grain, qui seraient, d'après la théorie de M. de Buch, un véritable métamorphisme.

La mine de plomb argentifère de Seravezza est en filons dans une roche de stéaschiste quartzeux. Elle contient de la galène, de la blende, de l'antimoine sulfuré, de la pyrite cuivreuse, qui forment ensemble de la bournonite. On dit que cette mine était anciennement connue, qu'à plusieurs reprises on y avait travaillé, et qu'on l'avait abandonnée. Il fallait tous les talents métallurgiques de M. Vegni, qui la dirige actuellement, pour en tirer un bon parti.

Alais, janvier 1844.

Digitized by Google

Congrès de Milan en 1844.

Messieurs,

Les fonctions de Secrétaire-général du Congrès de Nimes me retinrent, lorsqu'un bon nombre des étrangers qui en faisaient partie nous quittèrent pour se rendre à celui de Milan. Je croyais devoir y renoncer, malgré l'engagement que j'avais pris, les avantages et l'agrément qu'il me promettait, parce que j'y serais arrivé trop tard, s'il avait fallu m'occuper de la rédaction et de la publication de nos procès-verbaux. Mais mon collègue et ceux de mes confrères de l'Académie qui m'ont si bien secondé avant et pendant notre réunion, ont bien voulu différer, ou plutôt me suppléer jusqu'après les vacances. Libre, grâce à vous, Messieurs, chargé de vous représenter au Congrès italien, comme les années précédentes, je viens vous rendre compte aujourd'hui de ma mission.

Tout a favorisé mon voyage : je trouvai à Marseille, prête à partir, la *Maria Antonieta*, l'un des plus confortables vaisseaux à vapeur de la Toscane. Le lendemain matin, rendu à Gênes, j'eus ma place à la poste de Milan. Trois jours après m'être séparé de vous, Messieurs, j'assistais, au palais de Brera, à la section de mathématique et de physique. Il est inutile que je vous répète ce qu'on exige de ceux qui se présentent pour être membres d'un Congrès en Italie. Je trouvai dans la Commission d'admission des savants que j'avais connus dans mes voyages précédents, qui m'accueillirent parfaitement, et je ne fus pas des derniers, comme je l'avais redouté, inscrit le 946e sur la liste des *scienziati*; elle ne fut close que huit jours après, au numéro 1159. *Les amis des*

Digitized by Google

sciences s'étaient présentés en foule, on fut obligé d'indiquer sur leurs cartes la section à laquelle ils appartenaient, et, dès le troisième jour, on n'en admit plus, faute de place.

L'affluence des étrangers était immense. Sans doute il en vint pour des affaires de commerce, pour des motifs divers, mais beaucoup profitaient de l'occasion du Congrès scientifique, au moins pour les fêtes. On visa trente-sept mille passe-ports à la police dans quinze jours! Tous les hôtels, toutes les locandes étaient encombrés. On avait eu la précaution de retenir des chambres garnies pour les membres du Congrès, et notre carte nous servait de permis de séjour et nous dispensait de toutes les formalités auxquelles sont assujétis les voyageurs ainsi que les propriétaires qui les logent chez eux. Un avis nous prévint de demander nos passe-ports à l'Université, lorsque nous voudrions partir. J'entre dans ces petits détails, pour vous prouver toute la prévenance qu'on eut pour nous. Si d'autres se sont plaint des rigueurs, de la surveillance dont ils étaient l'objet, c'était en d'autres temps, et l'on savait qu'ils n'arrivaient pas pour le progrès des sciences.

Le *Podesta* fit cadeau à chacun des scienziati d'un ouvrage composé exprès : *Milano e il suo territorio*, deux volumes in-8.°, avec cartes et gravures. Chaque matin on nous distribuait un *diario* renfermant la liste des membres nouvellement admis, les procès-verbaux des séances de la veille, l'ordre du jour, avec les avis que la direction générale voulait nous transmettre.

Nos cartes nous servaient de billet d'entrée pour les diverses sections, pour le dîner commun et les soirées, ainsi que pour visiter les Musées, les Bibliothèques, l'Observatoire, le Jardin botanique, les Hôpitaux, tous les établissements publics aux heures réservées, et les

Digitized by Google

Cabinets particuliers, comme la Collection minéralogique du comte Boromée, la galerie d'objets d'art du comte de Litta, etc.

On fit à Milan, à l'époque du Congrès, une exposition des beaux-arts; j'indiquerai, plus tard, les tableaux et les sculptures les plus remarquables et les noms de leurs auteurs. Ainsi que je l'avais observé il y a deux ans, la plupart étaient commandés ou acquis par la cour, des personnes riches ou des amateurs qui veulent encourager les arts.

La Société d'encouragement nous invita à la distribution de ses prix. Je vous parlerai une autre fois de cette institution, qui ne date que de six ans, et a déjà produit de grands résultats.

Les salles d'asile de l'enfance, les écoles et les ateliers de charité, les prisons, furent visitées par quelques scienziati, tandis que d'autres suivirent les théâtres!... On donna, un jour, ou plutôt une nuit, un bal masqué *alla Scala;* je n'y parus pas, je l'avoue, quoiqu'il soit dans mes principes de tout voir en voyage.

Il fallait s'inscrire le matin pour le dîner commun, qui avait lieu à quatre heures, parce que l'on pouvait y amener des dames ou des amis, et le local, quoique vaste, n'aurait pas suffi; une grande galerie et huit salles au collége Longone, pouvant contenir douze cents personnes à table, étaient tous les jours pleines. Pendant le repas, vingt-cinq musiciens jouaient des symphonies dans la cour attenante, où la compagnie se réunissait ensuite pour prendre le frais, où chacun cherchait ses connaissances qui avaient dîné dans des salles différentes. Il va sans dire que le plus grand nombre des étrangers dînait chez les restaurateurs ou dans les hôtels, mais tous sont venus de temps en temps au collége Longone jouir du coup-d'œil de sa longue table.

Digitized by Google

Le palais Marino, destiné à nos soirées, est très-vaste, et nous offrait des salons de conversation, d'autres pour la musique, le jeu et la lecture; nous y trouvions beaucoup de journaux italiens, français, anglais, allemands, grecs, et des brochures nouvelles.

Les sociétés des Nobles et du Jardin occupent de vrais palais, décorés et meublés avec le plus grand luxe. Non-seulement nous pouvions les fréquenter journellement, en montrant nos cartes aux suisses, mais nous y fûmes invités à des concerts et à des bals, où nous vîmes toute la haute société. Leurs A. I. et R. le vice-roi et la vice-reine les honorèrent de leur présence.

La municipalité donna, à notre occasion, une naumachie et un feu d'artifice dans l'arène remplie d'une large nappe d'eau limpide et tranquille, sur laquelle voguaient de jolies barques conduites par des bateliers et des batelières en costume du lac de Come. On vit passer après une galère montée par des anciens Lombards. A une musique, à des chants harmonieux succédèrent des chœurs et une musique militaire retentissante. Une cinquantaine de petits ballons s'élevèrent ensuite et se dispersèrent dans les airs. Le feu d'artifice, qui termina la fête, représentait un temple consacré aux sciences. Il partit des gerbes, des girandoles, des fusées, dont les feux colorés et les brillantes étincelles se réfléchissaient et se multipliaient. Le feu, au milieu de l'eau, produisait l'effet d'un tableau magique, et le cadre qui l'entourait était encore plus merveilleux pour la plupart des spectateurs. Vous pouvez vous en faire une idée, Messieurs, d'après les fêtes que nous avons vues dans l'amphithéâtre de Nimes; mais celui de Milan n'offre point de lacunes, il est tout neuf, comme vous savez (1806). Le *pulvinare* était réservé pour les membres du Congrès, et tous les autres

Digitized by Google

gradins étaient couverts de monde, comme la terrasse plantée d'arbres qui les entoure. On dit qu'il peut y entrer près de quarante mille personnes. Sans craindre d'être taxé d'exagération, je puis assurer que, dans nos temps modernes, on ne peut, nulle part, jouir d'un semblable coup-d'œil.

Les fêtes, les publications, ne sont pas les seules dépenses qu'ait faites la municipalité de Milan : elle a indemnisé le traiteur du collége Longone, qui nous servait parfaitement à 4 livres d'Austrasie (3,48). Quelques expériences ont occasionné des frais énormes. On assure que la dépense totale s'élève à 200 mille livres ; et la congrégation municipale, ainsi que M. le comte Casati, qui la préside, manifestèrent hautement qu'ils ne sauraient trop faire pour recevoir dignement les scienziati qui avaient honoré la ville de Milan, en la choisissant pour leur réunion.

Le sérénissime archiduc vice-roi avait invité à sa table nos présidents, vice-présidents et secrétaires. Une autre fois (le 26 septembre), une soixantaine de membres du Congrès furent aussi invités nominativement, et présentés par S. E. le comte Boromée, notre président-général. Avant et après le dîné, qui fut des plus splendides, j'eus l'honneur de m'entretenir, à diverses reprises, avec L. A. I. et R. le vice-roi et la vice-reine, les princes leurs fils et les seigneurs de leur cour.

S. A. I. et R. l'archiduc vice-roi, S. E. le cardinal-archevêque de Milan, S. E. le gouverneur de la Lombardie, tous les grands fonctionnaires de l'Etat et beaucoup de riches et belles Milanaises, ont assisté à l'ouverture du Congrès, à la messe solennelle du premier jour, à la séance de clôture dans laquelle MM. les Secrétaires de chaque section firent un résumé de ce qui les avait oc-

Digitized by Google

cupés, ensuite on proclama S. E. don Nicolo de St-Angelo, ministre de S. M. Sicilienne, nommé par le Conseil des présidents, président-général du Congrès de Naples pour 1845, et la ville de Gênes fut choisie pour celui de 1846, à la pluralité des voix.

J'aurai l'honneur de vous présenter, dans un second rapport, les travaux les plus notables du Congrès, particulièrement des sections d'agriculture, de physique et de mathématiques, que j'ai suivies régulièrement, dans lesquelles j'ai pris plusieurs fois part aux discussions. J'ai fait aussi quelques communications aux sections de géologie et de physiologie végétale. A la dernière séance de la section de mathématiques, je demandai la parole au nom des étrangers, comme un des plus âgés, et le seul qui eût assisté à tous les Congrès italiens; je crus avoir plus de droits qu'un autre, ayant éprouvé plus souvent leur bienveillant accueil. Je me fis l'interprète de la reconnaissance de tous envers le Gouvernement, la municipalité et les habitants de la magnifique ville de Milan, et proposai en même temps de voter des remercîments à M. Orioli, notre président, à ses vice-président et secrétaire, pour l'ordre, la clarté et la déférence qu'ils ont maintenus dans l'assemblée.

S. A. I. et R. a fait frapper la médaille donnée à chaque membre effectif du Congrès, qui représente Minerve et la ville de Milan, inscrivant sur un cippe les noms des Milanais célèbres, avec cette inscription au revers : *Sesta riunione degli scienziati italiani. Auspice Ferdinando I aug. Milano* MDCCCXLIV.

Alais, novembre 1844.

Digitized by Google

CONJECTURES ARCHÉOLOGIQUES.

Par M. JULES CANONGE [1].

VERS le sommet du mont verdoyant dont se couronne la Fontaine de Nimes, à l'extrémité occidentale de la grande allée, derrière des cyprès rangés en hémicycle, s'ouvre une porte et se prolongent deux murs parallèles aboutissant à un vaste clapier. Autour de cet amas pierreux, le paysage se déploie avec une suprenante variété d'aspects riants, sauvages et grandioses. Là, à deux pas de la promenade pleine de foule bruyante et coquettement parée, la solitude est complète et l'on jouit d'un de ces contrastes qui font rêver les âmes contemplatives. Lorsque j'ai traversé le brillant labyrinthe de nos allées, je ne sais quel charme m'attire vers ce coin aride et désert. J'ai dû plus d'une inspiration à cet âpre sentier.

Un jour, comme je poursuivais une rime rebelle, mon pied heurta quelque chose qui roula de pierre en pierre avec un bruit clair. Je regardai : c'était un débris de vase en terre cuite, grossier, mais d'une forme qui me parut singulière. Je m'arrêtai pour le ramasser, et le contemplai long temps. Donnez à un naturaliste le moindre ossement, d'après cette indication si incomplète, il reconstruira tout un squelette, et les races disparues revivront dans sa parole; donnez à un explorateur de restes antiques quelques pans de mur, quelque fragment informe et sans signification apparente, son imagination, que la science guide, prolongera,

[1] Cet article aurait dû être imprimé à la section archéologie. Une inadvertence l'a fait omettre.

Digitized by Google

combinera les lignes interrompues par le choc des siècles, et nous verrons se relever tout un monument, et, autour de ce monument, naître et s'agiter les hommes, les mœurs, les passions de toute une période historique. Tel fut le travail que j'accomplis, en petit, à propos de mon débris de pot cassé : étudiant le caractère et la direction des courbes, je reconstruisis le vase et je conclus à une amphore élégante, de grandeur moyenne, et d'un galbe romain. Si j'avais pu douter de cette dernière circonstance, j'en eusse été convaincu par un autre fragment que je trouvai près de là et qui s'ajusta avec le premier ; ce fragment portait, gravé en creux, le mot *Perseus*. Je me souvins que les potiers romains avaient coutume de graver ainsi leur nom sur leurs vases, de même que les nôtres le peignent dans le vernis et le gravent aussi quelquefois ; et j'admirai les caprices de la fortune, qui sauvait de l'oubli le nom d'un obscur ouvrier, tandis que, malgré les monuments élevés par eux pour perpétuer leur mémoire, ceux des grands personnages, luxe et gloire de la colonie Augustale, ont péri emportés dans la tempête du passé.

Depuis ce moment je ne marchai plus regardant au hasard, mais analysant l'amas de pierres où je venais de faire une si intéressante découverte, et j'aperçus, autour de moi, de nombreux débris d'un caractère analogue à celui de ma première trouvaille : c'étaient des anses, des cols, des flancs d'amphores et des bases, tantôt rondes, tantôt pointues comme celles des urnes que l'on posait droites dans une cavité pratiquée pour les recevoir ; tout cela grossier de matière, mais d'une imposante solidité, ou d'une forme gracieuse. Je me demandai pourquoi là, plutôt qu'ailleurs, cette réunion de pareils débris ? et, prenant en considération le voisinage de la source et celui des bains antiques où l'industrie

Digitized by Google

du potier devait trouver, à la fois, l'eau nécessaire à son travail et le débouché de sa marchandise, ajoutant à cela la situation du lieu, qui fut l'extrêmité d'un de ces faubourgs toujours habités par les humbles professions, je me dis qu'à la place où je me trouvais avait sans doute existé une poterie romaine ; je me figurai donc tout l'appareil, toute l'activité laborieusement ingénieuse d'une des formes de cette vie du travailleur antique trop négligée par les écrivains, alors, comme aujourd'hui, courtisans du faste et de l'opulence, oublieux du mérite indigent et obscur.

Ce clapier aride, si fécond pour moi, longe la ligne du rempart romain dont une base de tour ronde existe encore à côté, dans une vigne. J'y descendis, et, après avoir examiné cette forte construction, je remarquai que le sol de la vigne était jonché des mêmes débris de poterie en argile jaune, rouge, grise ou noirâtre, mêlés à des amas d'écailles d'huîtres et à des ossements carbonisés assez volumineux, parmi lesquels je distinguai des cornes de bœufs et des dents de grands mammifères. A mesure que j'avançais dans la direction de la Tour-Magne, je trouvais divers autres coquillages marins comestibles, et la poterie devenait d'une qualité de plus en plus fine, toujours mêlée aux mêmes restes d'os à demi brûlés, qui ne se présentaient que par fragments d'une moindre dimension. Je remarquai aussi que le galbe des urnes semblait annoncer, non plus seulement des amphores, mais des patères, des lampes et des vases destinés aux usages gastronomiques. Ces vases étaient composés d'une terre fine et compacte d'un beau rouge-brun, quelquefois noire, revêtue d'un éclatant vernis. Le travail répondait à la qualité de la matière, car les parois extérieures étaient décorées de dessins en relief représentant des feuillages, des fleurons, des guirlandes

Digitized by Google

agrestes, des couronnes de laurier, un ibis, un lapin, des candelabres, des trépieds, des draperies ornées de glands, des bandelettes, une chasse au lion et des figures symboliques. Le fond d'un vase portait un nom de potier en caractères grecs à demi effacés. Parmi ces débris, analogues à mes précédentes trouvailles, quelques autres me frappèrent et agrandirent mes conjectures : c'était une tuile romaine, reconnaissable au système d'agencement qui distingue cette époque, un fragment de verre colorié en jaune et en azur, un clou d'airain, des stucs, des enduits de ciment revêtus de peinture à fresque, quelques dés en verre de couleur, restes épars de mosaïques, et une substance d'un rouge foncé, plus compacte et plus grasse que la terre, et qui ressemblait à du sang de bœuf coagulé, minéralisé par l'action du temps. J'observai encore que la qualité des coquillages comestibles suivait une progression conforme à la qualité des poteries ; parmi les débris les plus luxueux, je trouvai même quelques coquillages ravis au sein de l'Océan.

D'abord, je choisis tout ce que ces restes me parurent offrir de plus curieux ; lorsque je l'eus réuni, j'interrogeai chaque fragment, et, me rapportant à ce que pouvait avoir été sa destination primitive, je reconnus que mon hypothèse de poterie, probable de l'autre côté du rempart, et lorsque je n'avais encore trouvé qu'une seule espèce de restes, n'était plus suffisante à l'extérieur et au milieu de tous ces détails dont la plupart semblaient annoncer soit le résidu d'opérations culinaires, soit les suites d'opulents banquets. Je me souvins alors d'avoir vu à Pompeïa une hôtellerie dans le voisinage extérieur des murailles, et je conclus que telle pouvait bien avoir été la destination de cet emplacement. Quant aux débris de moindre valeur, trouvés sur la

Digitized by Google

même ligne, ne pouvaient-ils pas venir de quelque taverne analogue à ces guinguettes *extra-muros*, que l'on voit s'établir aux abords des grandes villes? De nouvelles observations, de nouveaux raisonnements élevèrent pour moi cette conjecture à l'état de certitude, et ma poterie disparut pour faire place à une brillante hôtellerie, à des réduits bruyants où l'orgie triomphait.

Pendant ces diverses observations, le crépuscule s'était déployé; j'en fus averti par l'humide fraîcheur de l'atmosphère. Je remplis donc mes poches de mon archéologique butin et m'en allai plein de joie, comme Colomb après la découverte d'un autre hémisphère. N'emportais-je pas, en effet, dans mon esprit, l'image de tout un monde découvert par hasard, mais reconstruit par le travail de ma pensée?

Rentré chez moi, je déposai précieusement mes trouvailles dans un tiroir, et je rêverais encore hôtellerie et tavernes romaines, sans une circonstance fortuite qui est venue renouveler le champ de mes conjectures; celles qui les ont remplacées, je crois pouvoir les donner ici comme définitives, car elles sont aujourd'hui confirmées par de nombreuses recherches.

Je racontais ce qui précède à un de mes amis, docte anatomiste, et, pendant mon récit, il examinait les débris: « Voilà, me dit-il tout-à-coup, un ossement humain; c'est l'extrémité inférieure d'un tibia. » Ce mot fut pour mon esprit une lumière soudaine; à mesure que j'y réfléchissais, mes tavernes et mon hôtellerie romaines tombaient en ruines; les murs de Jéricho ne s'écroulèrent pas plus merveilleusement au retentissement de la trompette biblique. A la place de ces édifices orgiaques, j'entrevis des monuments et des cérémonies funèbres. Ne voulant pas cependant adopter avec trop de légèreté cette dernière hypothèse, j'ai

Digitized by Google

compulsé les divers auteurs qui nous ont transmis les détails des funérailles romaines ; et voici le résumé de ces recherches :

Lorsqu'on avait veillé pendant huit jours en se lamentant autour du cadavre que l'embaumement préservait de la décomposition, on l'enveloppait d'une toile d'amiante et on le livrait enfin aux flammes du bûcher. Le brasier éteint, les plus proches parentes venaient, pieds nus, recueillir les cendres et les débris d'ossements conservés à part par le tissu incombustible ; elles les lavaient avec du lait et du vin, et les tenaient contre leur sein jusqu'à ce qu'on apportât les urnes cinéraires destinées à contenir ce précieux dépôt. Ces urnes étaient en or, en argent, en airain, pour les opulents personnages ; en verre, en terre fine, ornées de reliefs, pour les fortunes moyennes ; en argile, pour les familles d'une condition médiocre. Ces dernières étaient plus grandes parce qu'il y fallait plus de place pour les ossements imparfaitement brûlés par un bûcher moins volumineux et composé de bois plus grossier, et quelquefois aussi, parce qu'on y mettait successivement les restes de toute la famille. Elles étaient hautes, rétrécies vers le col ; l'extrémité inférieure se terminait, le plus souvent, en pointe. Tantôt ces urnes avaient des anses, tantôt elles n'en avaient pas ; leurs flancs portaient, gravés, des épitaphes ou le nom du défunt ; la plupart du temps ils étaient lisses. Le nom du potier se lisait sur l'anse, au fond ou au dessous du vase. La forme, l'ornementation variaient au gré de l'artiste et de l'opulence dont il servait la douleur. Lorsqu'on avait déposé dans ces urnes les restes épargnés par les flammes du bûcher, on les portait au tombeau de famille, *ou on les plaçait dans la terre*. Ceux qui n'ont pas vu à Rome le sépulcre de Cecilia Metella, et à Pompeïa les monuments funè-

Digitized by Google

bres qui bordent la route d'Herculanum, ne sauraient se figurer la grandeur et le luxe de ces édifices. On poussait quelquefois le faste jusqu'à construire de véritables palais, reproduisant, sur de moindres proportions, les divers appartements habités par le défunt. Les murs intérieurs des salles étaient peints à fresque et percés de niches régulièrement disposées. Là, ou bien encore sur des cippes, on déposait les urnes cinéraires, à mesure que la famille des vivants diminuait, pour augmenter la famille des morts. Imitant la sagesse des Grecs, qui plaçaient toujours leurs tombeaux hors de l'enceinte, excepté ceux des héros et des fondateurs de cités, la loi des douze tables défendit l'établissement des sépulcres dans l'intérieur des villes. Cette mesure était dictée par la salubrité publique. Les vestales et ceux qui avaient rendu des services à l'état furent seuls favorisés d'une exception. Les tombeaux s'élevèrent donc le long des routes et à l'entrée des villes, comme nous les voyons encore à Rome et à Pompeïa. Les affranchis, les enrichis de bas étage se firent remarquer par le luxe de leurs monuments funéraires; on citait celui du barbier d'Auguste.

Devant ces monuments étaient dressés des autels où l'on brûlait de l'encens et d'autres parfums; la piété des parents renouvelait de temps en temps ces odorants sacrifices. L'usage de brûler les morts n'était point obligatoire; il fut consacré par Sylla, qui le prescrivit pour lui-même, car il redoutait contre son cadavre les représailles de ceux qu'avait opprimés sa tyrannie. L'endroit où l'on brûlait se nommait *Ustrinum*. Autour du bûcher on immolait des bœufs, des taureaux, des moutons, que l'on jetait ensuite dans les flammes. Devant le monument, des festins proportionnés à la fortune de la famille étaient donnés aux assistants, après que

Digitized by Google

le sacrificateur avait purifié l'air par une aspersion d'eau lustrale épanchée d'un rameau d'olivier. Ces festins se renouvelaient au bout de neuf jours, lorsque l'on quittait le deuil, et c'était ce que l'on appelait célébrer la *Novendiale*. Avant de placer l'urne dans la tombe, on sacrifiait aux dieux infernaux, on y répandait des fleurs. Des festons, des bandelettes ornaient les monuments, et cette cérémonie se reproduisait toutes les années, le 21 février, aux fêtes en l'honneur des morts, désignées sous le nom de *Férales*. Pendant onze jours les temples étaient fermés, les sacrifices suspendus, la continence prescrite. Discontinuées au milieu du désordre des guerres civiles, ces fêtes furent rétablies par l'épouvante publique, car on avait vu les morts sortir de leurs tombeaux, et entendu leur voix hurler dans l'ombre, pour se plaindre d'un impie abandon.

Si j'ai rapporté tous ces détails, ce n'est pas vain étalage; mais parce qu'ils m'ont paru commenter et expliquer tout naturellement chacun des objets découverts par moi dans la vigne aux poteries, et la place, la réunion sur ce point de ces divers objets.

N'ai-je pas, en effet, trouvé ici presque tout ce qui figurait dans les funérailles : les ossements brûlés soit du défunt, soit des victimes; les cornes, le sang de ces mêmes victimes; les urnes destinées à contenir les cendres; les lampes, les lacrymatoires que l'on rencontre ordinairement dans les sépultures; les vases employés aux festins funéraires, et les coquillages, restes de ces festins? Ces tuiles, ces mosaïques, ces enduits, revêtus de peintures ou de stucs, ne prouvent-ils pas l'existence des monuments? Les restes grossiers d'urnes et d'autres poteries, mêlés de coquillages communs et d'ossements brûlés d'un plus grand volume annoncent que là où je les découvre, étaient les tom-

Digitized by Google

beaux de familles à qui l'exiguité de leur fortune ne permettait ni la parfaite combustion des corps, ni la conservation séparée des cendres, ni le luxe des vases ornés, ni celui des festins recherchés. La richesse des autres débris, richesse qui croît à mesure que l'on se dirige vers la Tour-Magne, révèle le site où se groupaient les mausolées aristocratiques.

Tout semble donc m'autoriser à conclure que là était jadis un des principaux emplacements des sépultures de la colonie. La proximité de la Tour-Magne, qu'une opinion judicieuse considère comme un mausolée antérieur à la colonisation romaine, cette proximité est un argument de plus en faveur de mon hypothèse.

On me demandera pourquoi le côté de la plaine n'avait pas été préféré. A cela je répondrai trois choses : d'abord, sans défense naturelle, le côté de la plaine était plus exposé aux ravages des invasions; ensuite, les forêts qui couvraient nos collines offraient, en abondance, le bois nécessaire à la construction des bûchers; elles donnaient au site un caractère imposant, parfaitement d'accord avec la destination funéraire, et l'on sait combien les anciens étaient habiles à profiter de ces harmonies du paysage ; cela devait être, sous l'empire d'une religion qui ne s'adressait qu'aux sens; enfin, l'existence d'un mausolée déjà ancien et somptueux d'architecture, dut attirer l'attention sur ce point et inviter les sépultures nouvelles à se grouper dans le voisinage.

Ainsi, de même que Rome a son *Monte testaceo*, vaste amas d'antiques poteries brisées, par une analogie de plus avec son éternelle métropole, Nimes possède un *Campo testaceo*.

Maintenant, lorsque je retourne à la vigne aux poteries, je m'y promène d'un pas religieux, car je me

Digitized by Google

souviens que, chez les anciens, on respectait comme sacré le fonds sur lequel avaient été établies les sépultures; ce caractère s'étendait même à un certain espace du sol environnant. Après avoir long-temps contemplé les débris recueillis pendant mes explorations méditatives, lorsqu'il m'arrive de me transporter, en imagination, à l'époque dont ces débris m'entretiennent, il me prend soudain une grande terreur, comme si j'entendais l'agent du fisc me signifier le jugement qui me condamne à payer dix livres pesant d'or, amende infligée chez les Romains à tous ceux qui ravissaient quelque chose aux tombeaux. Ce qui me rassure un peu, c'est que, de tous les objets emportés par moi, aucun ne pourrait servir à la décoration d'un édifice; je ne cèderai donc point à la tentation de les profaner par un pareil usage, et je ne serai pas exposé à voir, pour ce méfait, appliquer, à mes dépens, dans toute sa rigueur, la loi qui protégeait les palais de la mort, et ma maison confisquée au profit du trésor public.

RAPPORT SUR DEUX MÉMOIRES OFFERTS EN HOMMAGE A L'ACADÉMIE.

Par M. JULES TEISSIER.

MESSIEURS,

Vous m'avez chargé de vous faire un rapport sur deux Mémoires qui vous ont été adressés par M. Achille de Zigno, de Padoue, membre de plusieurs Sociétés savantes, et mon collègue à la Société géologique de France.

Digitized by Google

Ces deux Mémoires intéressants traitent, le premier, du gissement des terrains de sédiment de la province de Trévise;

Le second, de quelques corps organiques qu'on observe dans les liquides. — Je regrette de ne pouvoir vous entretenir, dans cette séance, que de celui-ci.

Je réclamerai d'abord pour moi toute votre indulgence, car, ce Mémoire étant écrit dans une langue étrangère, et se rapportant à la partie la plus obscure et la plus ardue de la science des êtres vivants, ce n'est pas sans crainte que j'aborde un sujet dont l'observateur ne peut s'occuper qu'armé du microscope, et qui excita naguère de grandes tempêtes entre les physiologistes, les philosophes et les théologiens.

M. de Zigno veut prouver d'abord que des corps organisés, vivants, ne se développent jamais dans des liquides privés de substances organiques, et, pour cela, il s'appuie sur les expériences de Spallanzani, de Sennebier et de beaucoup d'autres naturalistes célèbres qui ont établi que la vie ne pouvait pas se manifester dans de l'eau pure distillée et dans des vases assez hermétiquement fermés pour empêcher l'introduction d'aucune parcelle de matière organique. Si l'on a cru voir le contraire, c'est qu'on a négligé quelqu'une des précautions indiquées.

Écoutons M. de Zigno lui-même : « *Les six états de la matière tendant à s'organiser*, de Bory de St-Vincent, sont autant d'erreurs résultant d'idées préconçues et d'observations mal faites. Les expériences du docteur Biasolette, de Trieste, n'ont pas plus de valeur ; tout cela est renversé par mes observations et celles du docteur Kützing.

« Les éléments des corps organiques qui se trouvent en dissolution dans les liquides, peuvent bien servir de ma-

Digitized by Google

trice, de lieu de développement, d'aliment même, à des *germes* qui s'y trouvent cachés ou que l'air y apporte, mais ils ne peuvent les suppléer.

« Vainement le docteur Biasolette veut soutenir que les algues qu'il a observées dans un fluide, devaient leur *origine* à la décomposition chimique des substances organiques qui s'y étaient dissoutes ; Commelli a déjà réfuté cette erreur, malheureusement partagée par le célèbre Amici, qui croyait voir des conferves, *spontanément* organisées, là où Dutrochet n'a trouvé que le développement des sparules appartenant à diverses espèces de moisissures.

« De mes expériences et de celles de Kützing, il résulte évidemment que les débris organiques qui se trouvent dans les liquides, ne servent qu'à contenir, *à l'état latent*, les germes des corps vivants qui doivent apparaître, ou bien à leur servir de point d'appui, ou bien encore d'aliment. Ces *germes* sont souvent mêlés, par avance, au liquide lui-même.

« Toutes les fois que, dans mes expériences nombreuses, j'ai suivi le développement de ces êtres singuliers, je les ai vus distinctement sortir de sparules vésiculaires, se distendre ensuite en forme de tubes, et produire enfin, par la fructification, des germes semblables à ceux dont ils tiraient leur origine.

« Si, parmi les plus énigmatiques de ces végétaux, qu'on ne découvre qu'au microscope, quelques-uns paraissent ne pas reconnaître cette origine régulière, il faut pourtant bien se garder de les attribuer à une *génération spontanée*, et ne pas oublier que, pour ces êtres inférieurs, la reproduction par séparation de parties est un mode ordinaire et connu. Il faut reconnaître aussi que, dans des circonstances et des milieux différents, ces êtres élémentaires prennent des aspects et des formes qui por-

Digitized by Google

teraient des observateurs peu attentifs à les classer comme espèces différentes, ainsi que l'ont fort bien établi Nees de Esembeck et le professeur Meneghini.

« Toutes mes expériences me prouvent que c'est une assertion erronnée que de croire que des éléments en dissolution puissent s'organiser d'eux-mêmes et donner naissance à des êtres vivants, même d'ordre inférieur. Lorsque des moisissures, ou autres productions analogues se développent sur un corps qui a eu vie, c'est que ce corps en portait déjà en lui les germes ou les sparules. Ces germes sont répandus et se conservent partout; ils résistent singulièrement aux causes de destruction, ce qui leur permet de se développer postérieurement dans les occasions favorables. Ainsi, la cuisson du pain, la dessication des gommes ne peuvent les détruire : ils restent latents dans les corps répandus dans toute la nature, et attendant les circonstances qui leur conviennent pour se montrer aux yeux de l'observateur.

« Spallanzani l'a prouvé : les moisissures sont de véritables végétaux provenant d'une véritable semence, et nullement d'une prétendue *génération spontanée*. Toutes ces espèces, même la conferve du suc de vigne d'Amici, sont susceptibles de végéter soit dans l'air, soit sous l'eau, comme l'a fort bien prouvé M. Dutrochet. Mais jamais, dans les dissolutions, on n'observe aucun passage progressif de l'état inerte à l'état de vie, et toutes les fois qu'il se développe des végétaux microscopiques sur les pellicules muqueuses qui proviennent de la décomposition des autres corps organiques, cette naissance est due à des germes visibles au microscope, qui sont distincts de la matière qui les environne.

« Au moment où les moisissures se manifestent dans un liquide, il apparaît quelquefois un grand nombre d'animalcules microscopiques des plus ténus, ce qui,

Digitized by Google

dans le siècle dernier, donna lieu de conclure à la *génération spontanée* des uns et des autres : proposition absurde qui fut le résultat d'expériences mal faites et d'une tendance marquée des esprits vers le matérialisme.

« Leuwenhoek, Hill, Baker, Jablot, Ledermüller, Pallas, Spallanzani, Corti, Muller, Senebier et tant d'autres, habiles à manier le microscope, avaient déjà dévoilé les mystères de cette partie la plus infime de la création ; aussitôt on éprouva un désir ardent de chercher l'origine de ces petits êtres, chacun se mit à observer, et, l'imagination suppléant le plus souvent à ce que l'œil ne pouvait saisir, on arrivait aux théories les plus absurdes.

« L'anglais Needham voulut attribuer *à une force végétative répandue dans toute la nature*, la faculté de produire de nouveaux êtres vivants, soit végétaux, soit animaux, suivant les circonstances. Cette chimère a été victorieusement réfutée, je n'y reviendrai pas ; mais je vais m'occuper d'une question également intéressante, celle *de la transformation des végétaux microscopiques en animaux infusoires*, que les recherches récemment faites sur les micodermes, ont mise à l'ordre du jour.

« Gaillon, Desmazière, Bory de St-Vincent ont soutenu l'existence de ce phénomène, et même du phénomène inverse, *la transformation des animalcules en végétaux*. Les arguments avec lesquels Spallanzani ruina la théorie de Needam, suffisent pour renverser ces prétentions nouvelles.

« Needham avait prétendu que si l'on mettait tremper dans l'eau des grains de blé écrasés, au bout de quelques jours on les voyait *pleins de filaments vivants, disposés en rayon*. Après cela, l'extrémité de chacun se gonflait et se montrait pleine d'une liqueur limpide, dont la transparence diminuait petit à petit. Dans cette li-

Digitized by Google

queur se formaient des globules véritablement animés, qui, rompant leur enveloppe, sortaient en foule et couraient ça et là, — vrais infusoires microscopiques.

Spallanzani renouvela plusieurs fois les expériences de Needham, et les trouva complètement erronnées; jamais il ne vit ni les filaments vitaux de Needam, ni le moindre signe de mouvement spontané. Les moisissures périrent au bout de quelques jours, et, quant aux animalcules, ils étaient nés avant elles, et furent encore très-abondants après leur destruction. La moisissure, qui vivait en partie sous l'eau, ne fructifiait qu'au-dessus; aussi Spallanzani l'appelle-t-il amphibie.

La théorie de Needam, reproduite bientôt par un grand nombre de Français, fut réfutée par tous les observateurs impartiaux et habiles, qui ne se laissèrent pas entraîner par leur imagination, et se mirent au-dessus de l'esprit de parti. Qui eût pensé que, dans ces derniers temps, où les instruments d'optique ont reçu de si beaux perfectionnements, cette doctrine erronnée recevrait un nouvel appui des opinions de MM. Desmazière, Gaillon et de St-Vincent ?

Dans son travail sur les nubécules (*hygrocrocis mycoderma*) qui se développent sur l'encre, la bière, le vin, Desmazière observe qu'elles sont formées de corpuscules doués de mouvement, desquels s'engendrent d'autres petits corps qui s'élancent avec la plus grande vitesse, de çà et de là, sur la surface du liquide... Comment ne lui est-il pas venu le moindre soupçon que les péridies de ces moisissures, trempées dans ce liquide, et en absorbant plus qu'elles n'en peuvent contenir, se déchirent et laissent échapper au-dehors le liquide intérieur chargé de sparules? Ces petits corps, poussés par ce choc, acquièrent diverses sortes de mouvements, lesquels ne cessent qu'avec l'action de l'impulsion première.

Digitized by Google

Gaillon ne voit pas seulement des animalcules dans les moisissures, il va plus loin que Desmazière, et affirme *que les conferves d'eau douce ne sont pas des végétaux, mais le produit d'animalcules microscopiques*, auxquels il a donné le nom de *némazoaires*.

Guidé par les observations de ces deux naturalistes, et par les siennes propres, Bory de St-Vincent proclame la nécessité d'*établir un nouveau règne intermédiaire entre le végétal et l'animal*, à l'effet d'y classer et réunir un genre de productions naturelles dont il ne saurait faire ni un animal, ni une plante, substance dans laquelle, suivant lui, se développent indifféremment des infusoires qui sont des animaux, et de vrais conferves qui sont des végétaux, ou bien encore des arthrodiées qui sont tantôt des infusoires et tantôt des végétaux. Ces arthrodiées offrent des phénomènes variés et très-surprenants, qui, selon St-Vincent, présentent un caractère réel de vie animale, par l'exécution de mouvements qui indiquent une volonté parfaitement développée.

Ces mouvements, observés par Bory, par Gaillon, par Desmazière, s'ils ne sont pas occasionnés par la tendance qu'ont les végétaux à se porter vers la lumière, doivent être attribués à quelque mouvement du porte-objet, ou à quelque agitation produite dans l'eau dans laquelle vivent ces êtres si exigus, par l'air atmosphérique, par la respiration de l'observateur, par la compression accidentelle des verres entre lesquels ils sont renfermés. Il en est ici de même que pour la circulation du *chara*, observée par Carti, Amici et Slack, de même que pour les mouvements que Brown observa parmi les particules de matière solide, obtenues, soit des corps organiques, soit des corps inorganiques, lorsque, suspendues dans l'eau, elles sont renfermées dans un petit tube de verre. A ce propos, Viviani disait que des in-

Digitized by Google

jections coloriées, pratiquées selon la méthode de Schultz, donnaient seules des indices certains relativement à la circulation des plantes.

Je dois pourtant avertir que je n'entends point parler de ces mouvements, réellement spontanés, de quelques orthodiées qui, reconnues pour de vrais animalcules, ont pris leur place dans le règne animal; je ne m'élève que contre les mouvements que Bory dit avoir observés dans les globules d'un grand nombre de conferves, et que je n'ai pu découvrir, non plus que la plus grande partie des naturalistes. Si quelquefois j'ai aperçu des mouvements dans ces substances, je n'ai point tardé à me convaincre qu'ils étaient l'effet de quelqu'une des causes sus-mentionnées, ou de quelque *volvace* ou autre petit animalcule microscopique, frétillant dans l'eau ou attaché à ces globules, lequel étant un peu plus enfoncé que ces globules eux-mêmes, et sortant ainsi du foyer de la lentille objective, ne pouvait être aperçu qu'en abaissant la vis du microscope.

Les mouvements les plus singuliers de progression et de rotation sont ceux qu'on observe dans ces vésicules qui précèdent, au milieu des liquides, l'apparition des micodermes et des moisissures. La première fois qu'ils me tombèrent sous les yeux, je ne pus m'empêcher d'incliner à la théorie de Needham. Mais bientôt, en examinant la chose avec tout le soin possible, avec divers instruments, en variant les grossissements, il fut prouvé pour moi que ces mouvements étranges étaient imprimés à ces globules par une troupe innombrable de *monades* et de *volvaces* infiniment petits.

Si vous observez des *arthrodiées* prises dans quelque étang ou ruisseau avec de l'eau dans laquelle elles vivent, vous en verrez les particules et les globules reproducteurs mis en mouvement par la même cause, si ce n'est

Digitized by Google

aussi par l'agitation produite dans le liquide environnant, par l'organe rotateur des *idotènes* et des *vorticelles* à filaments élastiques, lesquelles vivent, le plus souvent, attachées aux arthrodiées.

Que, si l'on a vu sortir quelques animalcules infusoires du milieu des cloïsons et hors des tubes de quelques conferves, la solution de ce phénomène est facile, aujourd'hui que d'Ehremberg a démontré que la plupart d'entre eux se reproduisent au moyen d'œufs; il n'y a qu'à supposer que ces œufs ont été déposés là par l'individu qui les a procréés.

Bory a combattu, sans succès, les expériences brillantes d'Ehremberg, qui sont la ruine de son système. La découverte que cet observateur habile, scrupuleux et vérace a faite des yeux, de l'estomac, du tube intestinal, si ce n'est des organes sexuels des infusoires, le place au niveau des interprètes inspirés de la nature, à côté de Spallanzani, qui combattit avec une égale sagacité, à une autre époque, les rêveries de Needham.

Ne voyons-nous pas les mêmes précautions prises dans la classe des insectes qui déposent leurs œufs sur les feuilles, dans les fruits, dans les semences, et jusque dans le corps des autres animaux (les *œstres*)?

Prenons quelques *micodermes des tonneaux*, et soumettons-les à l'observation dans un peu d'eau, nous verrons se produire plus en grand le phénomène allégué par Bory, car les trois petites larves de la *mancha cellaris* en sortiront pour frétiller autour, simulant les mouvements et la structure des vibrions.

En un mot, si tous les animaux ont l'instinct naturel de placer leurs œufs près des corps qui doivent servir à leur développement et à la conservation des individus qui doivent en sortir, je ne vois aucune raison de croire

Digitized by Google

qu'il n'en soit point ainsi parmi les êtres les plus exigus de la création.

Mais Bory n'a pas seulement vu sortir les animalcules qu'il appelle *zoocarpes* des conferves de la tribu des *zoocarpiens*, il a observé, de plus, ces animalcules *s'alonger en filaments végétaux, semblables à la plante-mère ;* filaments qu'il caractérise comme un état de ces animalcules, analogue à celui des crysalides des lépidoptères.

Les découvertes récentes d'Ehremberg peuvent donner l'explication de ces transformations prétendues. En effet, en admettant que Bory ait pris, le plus souvent, pour des animaux infusoires de véritables sparules de ses arthrodiées, on expliquera, d'une manière assez vraisemblable, comment, après la mort de quelques animalcules, causée par le dessèchement de l'eau dans laquelle ils vivent, leur petit corps s'étant décomposé, quelque sparule d'arthrodiée qu'ils auraient avalée un peu avant leur mort, qui serait restée intacte dans leur vésicule stomacale, et qui, alors, serait devenue libre, pourrait végéter, placée qu'elle fut dans des circonstances favorables.

Pour m'assurer si la chose se passait ainsi en effet, je me procurai des *enchélides* que j e plaçai sous le microscope dans des ménisques pleins d'eau de fossé riche en substances végétales. Ces animalcules se lançaient dans cette eau avec une grande vivacité, se nourrissant des substances vertes qui y nageaient. Quand je les vis bien repues de globules vertes, je les fis passer dans une goutte d'eau distillée, et là, avec une très-petite éponge, j'absorbai, peu à peu, l'eau dans laquelle je les avais mises. A mesure que l'eau diminuait, je vis les *enchélides* s'agiter, se rapprocher, jusqu'à ce qu'étant restées à sec, elles se présentèrent disposées en file, l'une à côté

Digitized by Google

de l'autre. Au bout de quelques heures, leur petite bourse stomacale paraissait encore verte et tuméfiée, pendant que le corps était tellement altéré, qu'il ne se remettait pas le moins du monde, si on venait à le recouvrir d'eau.

Ayant tenu l'œil à cette expérience pendant plusieurs jours, j'ai toujours aperçu les globules de matière végétale que le petit animal avait avalés avant sa mort, *jusqu'à ce que de très-petits tubes, à petites cloisons, commencèrent à paraître*, et que le nombre des globules diminua en proportion. De là, je tirai la conséquence qu'il fallait attribuer à ces derniers l'origine des petits tubes. Je me confirmai dans cette idée en voyant plusieurs globules déjà devenus oblongs, parmi lesquels ceux qui s'étaient le plus alongés laissaient déjà voir, dans leur milieu, des traces d'une cloison. En poursuivant mon étude, j'ai pu facilement m'apercevoir que le végétal qui succédait à mes *enchélides* était une *oscillaire*.

Nous pouvons avoir une autre preuve des erreurs de Bory, en observant que souvent les infusoires, après avoir avalé des globules de nature végétale, les rejettent; — que souvent aussi ils les rendent intacts par l'anus. — Sur cela, on peut induire, par analogie avec ce qui se passe chez les animaux d'un ordre supérieur, que quelques-uns de ces germes traversent le petit corps de ces animalcules, sans subir une altération suffisante pour détruire leur force végétative.

Je pourrais donner bien des preuves encore, tirées des faits qui me resteraient à citer, pour combattre ceux qui croient trouver dans l'apparition de corps organiques microscopiques et dans leurs transformations prétendues, des arguments péremptoires pour soutenir le système de la génération spontanée..... Mais ce n'était point là la tâche que je m'étais imposée.... Quelques observations

Digitized by Google

sur les travaux de mes prédécesseurs immédiats, quelques expériences qui me sont propres, voilà seulement ce que je voulais fournir aujourd'hui comme prémisses de ce que j'exposerai, dans une autre occasion, sur l'organisme des végétaux d'un ordre inférieur.

Je m'estimerai heureux si je suis parvenu à montrer que les observations microscopiques, ingénieusement dirigées au moyen des meilleurs instruments que nous possédions, tendent de plus en plus à établir :

1.° Que, dans les liquides privés de substances organiques, il ne se développe jamais des corps organisés vivants;

2.° Que les éléments des corps organisés existants dans les dissolutions servent seulement de matrice et de nourriture aux germes qui s'y cachent ou que l'air y apporte;

3.° Que jamais, dans ces dissolutions, on n'observe un passage progressif de l'état inerte à l'état organique; mais que le développement des végétaux microscopiques sur les pellicules muqueuses provenant de la décomposition d'autres corps organiques est dû à des germes visibles au microscope, lesquels n'ont aucune relation immédiate avec la matière qui les environne;

4.° Enfin, que la transformation des végétaux microscopiques en animalcules, et celle de ces derniers en végétaux, soutenue, de nos jours, par Gaillon, Desmazière et Bory de St-Vincent, tombe devant les mêmes expériences par lesquelles, il y a soixante et dix ans, Spallanzani ruina la théorie de Needham.

Voilà, Messieurs, quel est le beau travail de M. de Zigno, que j'ai plutôt traduit qu'analysé, et pour lequel je pense que l'Académie doit lui adresser des remercîments empressés, en l'invitant à continuer ses ingénieuses expériences sur ces existences, qui, pour être les plus

Digitized by Google

infimes autour de nous, n'en sont pas moins intéressantes.

On voit, en effet, quels problèmes importants se soulèvent à leur occasion.

Quand la mort atteint un corps organisé d'un ordre supérieur, il paraît aussitôt sur cette dépouille des êtres nouveaux, infiniment petits, végétaux ou animalcules. La vue simple quelquefois, le microscope le plus souvent, servent à en constater l'existence, et une noble curiosité nous porte à en rechercher l'origine.

Ces êtres, si exigus, doivent-ils leur existence, comme ceux d'un ordre supérieur, suivant la loi des générations ordinaires, à des parents semblables à eux, dont ils descendent au moyen d'œufs, de semences, de gemmules? — C'est l'opinion de M. de Zigno. — Mais quels ont été ces parents inaperçus? Est-il bien vrai que le germe des êtres microscopiques *soit d'avance disposé partout*, sur notre corps même, à notre insçu, et de manière à se développer dès que les circonstances favorables se présentent?

Mais, dans ce cas, chaque molécule de tous les corps vivants serait donc pénétrée çonstamment, depuis la naissance jusqu'à la mort des semences, de toutes les espèces de moisissures, des œufs de mille animalcules divers... Une pareille proposition doit trouver beaucoup d'incrédules.

Mais quand on l'admettrait pour des êtres infiniment petits, pourrait-on l'agréer encore pour des êtres beaucoup plus importants, pour les parasites intérieurs, les *entozoaires*, pour des animaux adventices aussi gros que le *tænia* par exemple? Chaque homme porterait donc dans son sein des millions de germes de tœnias, de lambrics, d'ascarides, d'hydatides et de tous les animaux qui peuvent vivre dans son intérieur, lesquels ne se dé-

Digitized by Google

velopperaient qu'aidés par des circonstances favorables, c'est-à-dire, très-rarement. — Que de germes perdus pour quelques rares exceptions de vie, et comment, depuis l'origine du monde, ces germes *latents* peuvent-ils passer des pères aux enfants ?

La semence du parasite dans la semence de l'être qui doit, plus tard, le contenir et l'alimenter, c'est certainement un mystère dans un mystère. *Tel est pourtant le système de la diffusion générale des germes des végétaux et des animaux microscopiques et intérieurs.....*

On peut fournir une autre explication, un autre système, en disant : — pendant la vie d'un sujet, il se produit, aux dépens de sa propre substance, des êtres différents de lui, bien qu'ils lui doivent leur origine et leur développement. Il n'y a pas ainsi création d'une vie nouvelle, mais il y a changement de forme et communication d'une vie préexistante à une nouvelle individualité. Ainsi, les parasites seraient produits par une molécule vivante, qui, prenant un développement anormal, se détacherait comme une gemmule ou un bourgeon, quand elle pourrait se suffire, et qui, dans des circonstances favorables, s'accroissant et vivant sous une forme nouvelle, serait un être distinct de celui auquel elle devrait l'existence. — Les moisissures, les infusoires reconnaîtraient une origine à peu près pareille ; — molécules développées sous une forme spéciale des êtres qui vont mourir, ils hériteraient des dernières parcelles de vie locale des animaux ou des végétaux d'un ordre supérieur, car on sait que tout ne meurt pas à la fois dans l'organisme, et que la vie n'abandonne que successivement les diverses parties.

Tel serait le système *de la simple transformation des êtres, sans création d'une vie nouvelle ;* mais, nous devons le dire, toutes les notions les plus anciennes, celles qui

Digitized by Google

paraissent les plus sûres en histoire naturelle, proclament l'uniformité dans la reproduction et la constance du type des espèces. — Cet ordre, invariable dans toutes les espèces que nous connaissons bien, est une objection puissante contre ce système.

Nous arrivons enfin à la *génération spontanée*. Ses sectateurs affirment que, lorsque des débris d'êtres qui ont vécu, ou même lorsque certains éléments de la matière inerte se rencontrent dans des circonstances favorables, la vie se produit dans des espèces animales ou végétales, créées de toutes pièces et correspondantes, soit aux éléments formateurs, soit aux circonstances particulières dans lesquelles ces éléments se sont trouvés.

Les adversaires de cette doctrine ne manquent pas d'objecter que tous les êtres que nous connaissons bien ont une origine tout-à-fait différente, et qu'à mesure que la connaissance approfondie des espèces s'étend, le nombre des générations prétendues spontanées diminue...

On le voit, chacun de ces trois systèmes présente de grandes difficultés, et est soumis à de graves objections: l'un des trois est pourtant l'expression de la vérité; c'est aux expérimentateurs, c'est aux naturalistes à établir le véritable, à détruire les mauvais. Mais il faut se livrer à cette recherche délicate avec un esprit libre de préjugé, et M. de Zigno me paraît ne s'être pas complètement soustrait à l'influence des préventions et des idées trop exclusives. Ce n'était pas se placer dans une disposition favorable à la découverte de la vérité, que de commencer par accuser de *matérialisme* les partisans de la génération spontanée. Quant à moi, je n'aurai garde de me prononcer entre trois systèmes dont l'expérience doit seule montrer la vérité ou l'erreur; — mais je crois que, sans être athée, matérialiste ou panthéiste, on peut li-

Digitized by Google

brement étudier, adopter même, si on le croit vrai, le système de la génération spontanée...

Quand je vois qu'au moyen d'un œuf, d'une semence, d'un bourgeon, un être se reproduit, semblable à ceux dont il dérive, et avec toutes les conditions organiques nécessaires à son existence; — quand je vois que les moyens répondent parfaitement au but, — je dois reconnaître une intelligence préexistante et formatrice, — je dois adorer un Dieu supérieur à la matière qui la domine et qui la régit.

Il me semble que mes sentiments ne devraient pas changer, si, en l'absence constatée de tout œuf, semence ou germe, on me montrait *incontestablement* des organisations nouvelles se formant dans des conditions extérieures déterminées par certaines combinaisons d'éléments.

S'il résultait de ce phénomène des êtres pouvant se suffire et se renouveler, des êtres accomplissant les grandes fonctions de nutrition et de génération, résistant aux causes générales de destruction, — j'apercevrais un but et des moyens en harmonie; — dès-lors, la cause première devrait en être intelligente. Il ne dépend pas de nous de laisser confondue la notion d'un être intelligent qui posa des lois rationnelles, avec la matière inerte qui leur obéit. Comme ici la confusion de bonne foi est impossible, et que la séparation de deux choses si distinctes est nécessaire, il faut encore adorer l'être ineffable qui posa des lois aussi admirables, qui préordonna des phénomènes si merveilleux.

Si la génération par la semence, par l'œuf, par la gemmule ou le bourgeon nous étonne à juste titre; si, dans la considération de ce miracle permanent, la théologie naturelle cherche avec raison des preuves de l'existence d'un Dieu, — la génération spontanée ne serait-elle pas chose plus admirable encore? Ne serait-ce pas

Digitized by Google

une manifestation nouvelle d'une puissance infinie et de la sagesse de ses lois, d'une intelligence qui pénètre partout, et d'une force vivifiante à laquelle tout est soumis?.....

La génération spontanée, bien comprise, serait un témoignage adorable de la puissance incessamment créatrice de Dieu. Si ce mode de production n'existe pas, c'est qu'après une création première, la Providence conservatrice a suffi.

Pour opposer aux hommes religieux qui se prononcent, par préjugé, contre ce système un argument pris dans le domaine de leurs propres convictions, il me semble qu'on peut leur dire :

La résurrection des corps à laquelle vous croyez, que sera-t-elle autre chose qu'une génération spontanée? En effet, il n'y aura là que l'action des éléments et la volonté de Dieu; il n'y aura ni bourgeon, ni semence.

Aucune considération, ni philosophique, ni religieuse, ne doit donc embarrasser les observations du naturaliste; rien ne s'oppose à ce qu'il scrute en toute liberté les lois du monde physique. Le grand livre de la nature est ouvert à toutes les intelligences, et la vérité est le but auquel nous devons nous efforcer d'atteindre par la persévérance et la sincérité de cœur.

RAPPORT SUR UN ÉCRIT DE M. CHARLES REY INTITULÉ : DE LA REFONTE DES MONNAIES DE CUIVRE ET DE BILLON, D'APRÈS LE PROJET DE LOI PRÉSENTÉ A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ET DISCUTÉ DANS LES SÉANCES DES 29, 30, 31 MAI, 1er ET 2 JUIN 1843.

Par M. NICOT.

Cette brochure dont notre collègue, M. Ch. Rey, fait hommage à l'Académie n'est en quelque sorte qu'un

Digitized by Google

compte rendu fidèle, extrait du Moniteur, de la discussion de ce projet de loi, dont l'auteur a élagué tout ce qui était étranger à son sujet spécial, et auquel il a joint quelques-unes de ses propres observations.

Réfutant les arguments produits par le ministère à l'appui de son projet, et résumant les objections des orateurs qui, presque tous, dans la chambre, l'ont combattu, l'auteur s'attache à prouver que la monnaie de bronze qu'on proposait de substituer à celle de cuivre, en réduisant cette première à la moitié de la valeur intrinsèque de l'autre, tout en lui conservant son entière valeur nominale, ne saurait être (ainsi que l'avait avancé M. le Commissaire du Roi) une monnaie de convention; car elle manquerait de la garantie spéciale qui caractérise celle-ci, c'est-à-dire de pouvoir être remboursée au pair, en tout temps et à présentation (ainsi que le sont les billets de banque), ce qui serait matériellement impraticable; d'où il suit qu'elle ne serait, par le fait, qu'un assignat de métal sujet au discrédit et à toutes les vicissitudes qui pèsent incessamment sur les valeurs de confiance.

A cette considération, qui aurait dû, suivant notre auteur, suffire pour empêcher la proposition du projet de loi, et qui justifie assez son rejet par la chambre, s'en joignent d'autres non moins graves; et d'abord l'immoralité de la fabrication d'une monnaie frappée d'un type menteur et que le pouvoir lui-même, après l'avoir émise à un taux légal et forcé, refuserait de reprendre en paiement des contributions publiques, si ce n'est pour des appoints insignifiants.

Parmi les autres considérations que nous ne pouvons développer ici avec les détails dans lesquels M. Rey est entré, nous avons été frappés de celle-ci, que ces monnaies, spécialement à l'usage des classes ouvrières, seraient,

Digitized by Google

de nécessité, refusées aussi par les caisses d'épargnes, ce qui obligerait l'ouvrier déposant, après les avoir reçues non comme appoints, mais comme paiement entier de son salaire, à les convertir en écus, avec une prime de perte pour lui d'autant plus grande que leur valeur intrinsèque serait moindre.

Passant de l'iniquité de la mesure à ses dangers, l'auteur s'étend sur celui d'exciter, sinon des soulèvements populaires, au moins des mécontentements qui pourraient se manifester d'abord par un refus de recevoir ce bronze pour sa valeur nominale (ainsi que cela eut lieu en l'an III de la république), et se traduire plus tard, à l'instigation des faux amis du peuple, en preuves de défiance et de désaffection d'autant plus à craindre que les motifs en seraient aussi bien fondés qu'habilement exploités.

Forcés par l'espace à nous borner, nous citerons le passage suivant, qui résume toute la pensée de l'auteur sur ce point. (Pag. 114.)

« Je laisse aux lecteurs qui auront pris la peine de « lire le résumé qui précède à juger de la justesse des « arguments produits des deux parts et que je ne puis « répéter. J'ai exposé de bonne foi mes convictions « personnelles; mais je ne saurais finir cette partie de « mon sujet sans répéter ces nobles et belles paroles « de M. Lanjuinais, toujours noble et beau nom : « *N'oubliez pas que vous ne statuez pas pour vous seuls,* « *que vous statuez pour ceux mêmes de qui vous ne tenez* « *pas votre mandat. Vous êtes ici leurs représentants;* « *vous êtes chargés de faire leurs affaires; vous êtes leurs* « *tuteurs. Eh bien, je vous le demande en grâce, ne* » *faites pas d'expérience aux dépens de vos pupilles.*

« Et, s'il est permis d'ajouter, sans l'affaiblir, quel- « que chose à cette touchante exhortation, j'oserai

Digitized by Google

« dire : Songez que ces pupilles sont, par vos lois, « d'ailleurs très-sages, dans un état de minorité per- « pétuelle, dont il ne leur est accordé de sortir que « par le travail et par l'économie. Ah ! ne leur fermez « pas cette seule voie légale à l'émancipation ; ne por- « tez pas le découragement dans leurs âmes. Qu'ils sa- « chent que leur modeste pécule n'est point composé « de pièces de monnaie de convention, c'est-à-dire, « de votre aveu, *d'un signe qui n'a que la fausse ap- « parence de sa valeur nominale.* Que toutes vos caisses « d'épargnes puissent être ouvertes à la réception de ce « signe monétaire qui leur est donné pour salaire, et, « à cet effet, qu'il ait sa plus grande valeur intrinsè- « que possible, ainsi que l'ont vos pièces d'or et d'ar- « gent ; ou craignez que ces pupilles ne cherchent — « et ils en trouveront partout — d'autres tuteurs, ex- « cellents logiciens, toujours prêts à leur démontrer « qu'ils seront majeurs quand ils voudront bien l'être. »

L'auteur traite ensuite de la suppression des six hôtels de monnaies existants encore en province proposée par le même projet de loi ; mais, sans approfondir beaucoup la question, il se borne à dire, adoptant l'opinion de plusieurs orateurs, que ce serait au moins un moment bien mal choisi pour effectuer cette suppression que celui où l'on aurait à frapper sept cent trente-huit millions de pièces de monnaie, ce qui exigerait, pour le seul atelier conservé à Paris, un immense matériel et de colossales constructions nouvelles, qui demeureraient sans emploi après l'opération, tandis que tout cela existe déjà dans les hôtels qu'on voudrait supprimer.

L'ouvrage est terminé par une postface adressée au rédacteur en chef du journal *La Presse* (M. Ém. de Girardin) qui, dans sa feuille du 3 juin, après s'être

Digitized by Google

plaint du rejet de la loi, dont tous les articles avaient été d'abord successivement adoptés, ajoutait ces mots : *Cette conduite* (de la chambre) *nous l'en avertissons, sera sévèrement jugée, et, cette fois, la sévérité ne sera que justice.* Reproche auquel M. Rey répond par deux passages que nous allons citer encore, et qui termineront ce résumé d'une production remarquable au moins par cette éloquence de bonne foi, fruit d'une conviction consciencieuse et que nous aimons à retrouver dans tous les écrits de notre collègue.

(Pag. 125.) « La nuit porte conseil, Monsieur ; « mais ce n'est pas le sommeil qui conseille, ce sont « les insomnies et les mauvais rêves. Faut-il s'étonner « que cinq nuits agitées aient porté assez de lumière « dans les esprits, éveillé assez de syndérèses dans les « cœurs de quelques honorables membres de cette cham- « bre pour leur montrer, dans toute son énormité, « l'iniquité des deux dispositions capitales de ce projet, « auquel ils avaient souscrit, éblouis et comme fasci- « nés par les artifices oratoires de ses savants défen- « seurs, et pour les obliger à changer leur vote ?

(Pag. 137.) « Vous cependant, Monsieur, qui pou- « vez faire entendre au loin votre voix et qui avez le « droit de parler haut ; vous qui, sans blesser le juste « orgueil de vos auditeurs, savez, lorsqu'ils s'égarent, « les ramener à la vérité, mais toujours aussi respecter « leur indépendance d'esprit, souffrez que, loin d'a- « dresser, comme vous, Monsieur, des paroles sévères « à ceux de nos mandataires qu'un heureux cauchemar « a forcés d'en appeler d'un jugement inconsidéré à « leur for intérieur, nous les applaudissions, nous « leur rendions grâce d'avoir fait cet appel, d'avoir « obéi à l'arrêt en dernier ressort de ce tribunal su- « prême qui a cassé le premier, et que nous réservions

Digitized by Google

« au contraire notre sévérité pour ceux qui, après « leur premier vote, ont pu dormir d'un sommeil pai- « sible. »

RAPPORT SUR LES PENSÉES DE M. LAMBERT, ANCIEN PRÉFET DE GÊNES.

Par M. CHARLES REY.

MESSIEURS,

CHARGÉ par vous de prendre connaissance des nouvelles *Pensées détachées sur la guerre* de notre associé correspondant, M. Joseph Lambert, j'ai peu à ajouter à ce qui vous a été dit sur les premières qu'il nous adressa, et dont celles-ci ne sont que la suite et comme l'appendice.

Ces pensées sur un sujet qui paraît être la préoccupation constante autant que philantropique de notre associé n'ont rien de bien neuf. Que dire, en effet, qui n'eût déjà été dit, écrit et même chanté sur cette maladie chronique et probablement, hélas ! incurable des sociétés humaines ? Y trouver un remède est un problème que M. Lambert ne cherche pas à résoudre : ou du moins il n'en offre qu'une solution déjà bien connue aussi, la formation d'un congrès constitué en cour de justice souveraine, à laquelle seraient soumises les contestations entre les peuples. *L'Europe*, dit-il, *est une aggrégation de peuples qu'on désigne souvent sous la dénomination de Famille Européenne. Pourquoi ne pas instituer un Tribunal de famille ?* .....

Je n'abuserai pas de votre patience, Messieurs, jusqu'au point d'essayer de défendre ou de combattre cette proposition par une argumentation contradictoire ; *non*

Digitized by Google

nobis..... tantas componere lites : mais que sais-je ? si elle était soumise aux membres relativement si inégaux en force et en grandeur de la grande famille européenne, peut-être ne parviendrait-elle à y entretenir l'harmonie qu'en consacrant le droit du plus fort, droit contre lequel l'auteur s'élève à une si juste indignation.

Mais ces pensées, ai-je dit, sans être neuves, ne manquent pas de profondeur. La naïveté familière, modeste et exempte d'emphase avec laquelle elles sont exprimées, ne leur ôte rien de leur justesse et de leur importance. Ce sont des pensées qui donnent à penser, et vous savez, Messieurs, la portée de ces simples mots. Permettez-moi de vous en citer une seule comme spécimen de la manière de l'auteur : elle est rédigée avec assez de concision pour ne pas fatiguer votre attention.

« Nous avons (c'est lui qui parle) prononcé le mot de « *droit*, mot dont la définition (voyez tous les dictionnaires) est *ce qui est juste, équitable.* Or savez-vous, « ou plutôt avez-vous médité sur quelques-uns des « droits de la guerre ?

« Quand on prend une ville d'assaut, on égorge hommes, femmes, enfants, vieillards. On met au pillage, « on incendie les maisons. Eh bien, ces assassinats, « ces vols, ces destructions sont un droit !

« La guerre autorise les embuscades. Une poignée « d'hommes abrités, retranchés dans des rochers inexpugnables, tuent, *canardent* (c'est le mot technique du métier) d'autres hommes isolés, souvent désarmés, des conducteurs de convois inoffensifs ! .... C'est « encore un droit : tout cela est juste et équitable ! »

Je n'irai pas plus loin. Pour me résumer, Messieurs, ces pensées me semblent plus propres à éveiller l'attention et à redoubler la juste horreur de la guerre qu'à

Digitized by Google

fournir la matière d'un thème général sur cette grande question.

Hâtons-nous de dire aussi que ce n'est pas le sujet d'une question à poser que notre collègue nous propose. Il vous répète seulement qu'il a, par ses dispositions testamentaires, fait à l'Académie un legs de deux mille francs, pour être converti, après son décès, en deux médailles d'or qui seront par vous décernées *aux auteurs des deux meilleurs mémoires sur deux questions, sur deux sujets, sur deux matières* (ce sont ses propres expressions) *qui traiteront de l'abolition de la guerre, vous laissant les arbitres absolus du choix, aussi bien que de la composition et de la forme de votre programme.*

Ici, Messieurs, je dois vous avouer que je trouve quelque ambiguïté dans l'expression de ce vœu. Un programme suppose en effet l'offre assurée d'un prix à donner aux auteurs des ouvrages composés sur une question moins vague, mieux définie ou au moins plus restreinte que ne le fait M. Lambert. Or, en outre que son offre est tout-à-fait éventuelle, que vous ne pouvez conséquemment engager votre responsabilité vis-à-vis des auteurs que cet honorable appât pourrait engager à consacrer leurs veilles à ce travail, vous avez précédemment décidé (et il en a été instruit) que vous ne pouviez, quant à présent, mettre cette question au concours, tout éminemment philantropique et propre qu'elle est à faire naître de nobles et pieuses inspirations.

Je pense donc, Messieurs, que, sans vous arrêter à ce malentendu, il y a lieu de déposer, ainsi que nous l'avons fait des précédentes, ces *nouvelles Pensées* dans nos archives, seul vœu bien précisé que semble avoir formé leur auteur, afin qu'elles puissent être consultées par les écrivains qui font de ce grave sujet l'objet de leurs études spéciales, et qui pourraient y choisir

Digitized by Google

des épigraphes, y trouver des textes, et des vues de bien public, et des principes de philantropie, dignes des sympathiques approbations de tous les esprits éclairés.

Nimes, 1er avril 1843.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE 1843, OUVERT PAR L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD, TOUCHANT LA QUESTION DE L'INFLUENCE DU CHRISTIANISME SUR L'ESPRIT DE FAMILLE.

COMMISSION D'EXAMEN : *MM. Martin*, Président, *Nicot*, l'Abbé *Privat*, *Frossard*, Pasteur, *Eyssette*, *Canonge*, *Léonce Maurin*, Rapporteur.

MESSIEURS,

IL y a près d'un siècle qu'au sein d'une société déjà ébranlée dans ses croyances, il parut un livre où se rencontrèrent ces remarquables paroles :

« C'est une chose étonnante que la religion chrétienne, qui semble n'avoir en vue que notre bonheur dans l'autre monde, le fasse encore dans celui-ci. »

Admirable langage, courageux presque, si, se reportant en arrière, on songe quel était alors l'état des esprits ; si l'on veut bien se souvenir d'ailleurs que, de la part d'un illustre écrivain, c'était le noble désaveu d'une erreur passée !

Avons-nous besoin d'ajouter que l'exemple d'un retour amené par la maturité de l'âge et de la réflexion, demeura sans influence sur les contemporains de Montesquieu, et qu'ils gardèrent bien plus la mémoire de la satire des *Lettres Persannes*, que de l'apologie de l'*Esprit des Lois*?

Digitized by Google

C'est que, il faut bien le dire, au risque de tomber dans des redites dont la forme même serait difficile à varier, la pensée eut au dix-huitième siècle de coupables illusions; elle crut que la mission d'émanciper l'esprit humain qu'elle s'était donnée, devait aller jusqu'à l'affranchir des plus légitimes entraves, et elle n'imagina pas qu'il était un ordre de choses au-dessus d'elle, et dont l'essence supérieure devait protéger l'inviolabilité.

Mais pourquoi insisterions-nous sur un fait qui a eu ses enseignements pour tout le monde ? Pratiquons l'indulgence pour nos devanciers, si nous voulons que nos successeurs ne soient pas trop sévères à notre égard. C'est l'évangile qui nous donne cette leçon de tolérance, si souvent méconnue dans le cours des âges : *Vous serez jugés comme vous aurez jugé les autres.* Le présent n'a-t-il pas d'ailleurs à nous offrir des horizons plus purs, des perspectives plus consolantes que le passé ?

Certes, nous ne serons pas désavoués, quand nous dirons qu'il n'est plus de bon ton aujourd'hui de s'inscrire au rang des détracteurs du christianisme. Si quelques hommes, héritiers d'une impiété surannée, ne craignent pas de s'enrôler encore sous cette bannière, ils n'ont plus, Dieu merci, les faveurs de l'opinion publique. Le progrès (pour nous servir de l'expression tant à la mode de notre temps) n'est plus là; et si, à toutes les époques, il a été une œuvre de mauvais cœur d'attaquer les croyances, c'est de plus dans la nôtre une œuvre de mauvais goût.

Cette réaction, qui est le caractère distinctif du mouvement intellectuel du dix-neuvième siècle, date sans doute de cette publication sévère où le plus grand écrivain de notre temps a refait l'Apologétique de Tertullien, toutefois dans des proportions autrement vastes;

Digitized by Google

c'est lui qui a porté les coups les plus rudes à ces idoles de la pensée humaine, dont l'audace sacrilége avait envahi le temple du vrai Dieu.

Mais, certainement, de telles révolutions morales n'arrivent pas seulement par les miracles de la parole du génie, pour si grands qu'ils soient. *L'homme s'agite, Dieu le mène* [1]. Il n'eût pas suffi, pour reconquérir le terrain perdu par les croyances, que tous les prestiges d'un style merveilleux de couleur et de mouvement, eussent été déroulés avec une splendeur éblouissante, si une main invisible n'eût dirigé le retour des esprits vers la divinité, à l'insçu même de ceux qui concouraient à ses desseins.

Et néanmoins, en contemplant avec l'histoire les marbres brisés dont les philosophes ont jonché le sol, doit-on jeter l'anathème à la philosophie elle-même? doit-on retrancher cette branche de l'arbre de la science humaine? Il nous semble que ce serait là une conduite injuste et irréfléchie; ce serait interdire à l'intelligence l'usage de la pensée, parce que l'intelligence a abusé de la pensée.

Si nous avions à constater l'action de la philosophie à travers l'évolution des temps, nous verrions qu'elle n'a pas toujours été une œuvre de critique destructive, nous verrions qu'elle a eu sa mission organique, et qu'elle a su la remplir.

Lorsqu'elle s'est alliée à la doctrine savante des Pères de l'église, elle a montré entre les mains des Justin, des Grégoire de Nazianze et des Augustin, qu'elle n'était pas le feu qui volatilise les croyances, mais la lumière qui les éclaire.

Et, sans remonter aussi haut, nous pourrions citer

[1] Bossuet.

Digitized by Google

une époque où la tradition et la philosophie marchaient appuyées l'une sur l'autre. C'est la grande époque littéraire de la France, c'est le dix-septième siècle. Malebranche, Bossuet, Fénélon, ont appartenu à cette illustre école du Cartésianisme, qui n'est pas morte dans les embrassements du Hollandais Spinosa, quelques efforts qu'il ait faits pour l'étouffer sous le poids des fausses conséquences qu'il en a déduites. Non, elle n'est pas morte, car son enseignement revit dans nos colléges; et sans doute un nom tel que Bossuet est une garantie pour la pureté d'une doctrine !

Que quelques écrivains, décorant leur scepticisme d'un vain appareil de formules philosophiques, à l'imitation d'Hegel et de son plus fameux disciple, Strauss, traitent de mythe le christianisme, et de négation en négation arrivent au panthéisme et même à la métempsycose, comme M. Leroux, ils ne compromettent qu'eux-mêmes; ils ne sauraient compromettre à leur suite la science dont ils font un aussi détestable emploi.

Penseurs superbes, qui ne craignez pas de tout ébranler par vos attaques téméraires, quittez vos livres et vos systèmes, allez au milieu des œuvres de la nature, contemplez ces montagnes dont la cime se perd dans les hauteurs de l'espace, ces neiges éternelles qui les couronnent, ces fleuves qui bondissent avec fracas le long de leurs pentes abruptes, ces immenses rochers soulevés du fond des abîmes, et qui touchent aux nues ! Vous nous direz ensuite si, loin de vos livres et de vos systèmes, vous serez tentés de nier la main de Dieu, en voyant ses ouvrages si grands à côté des vôtres.

Mais ne nous laissons pas abuser par des déclamations plus bruyantes que fondées sur la portée du mal que nous déplorons. Les égarements philosophiques que nous venons de rappeler sont plus rares qu'on ne le croit, et

Digitized by Google

surtout qu'on ne le dit. Si, dans le temps, quelques paroles suspectes ont été prononcées par des écrivains qui, du reste, n'ont jamais fermé les yeux aux bienfaits du christianisme, mais n'y ont vu qu'un progrès de l'humanité, ces paroles sont désavouées, rétractées même sous la forme de commentaires. Acceptons les rétractations qui sont faites de bonne foi, ne condamnons pas les gens à rester dans l'erreur malgré eux-mêmes, et pratiquons un peu dans la sphère des idées cette charité, qui est si admirablement pratiquée dans le domaine des œuvres.

Convenons de ce fait éclatant pour qui veut bien le voir, que la philosophie cherche aujourd'hui à renouer la chaîne des idées avec les traditions, à l'exemple du grand siècle.

Et comment, aujourd'hui que tant d'abus qui obscurcissaient la vue de la vérité ont disparu, aujourd'hui que tant d'évènements accomplis en si peu de temps ont mûri notre pensée, ne serions-nous pas frappés des admirables résultats de cette idée chrétienne qui a refondu l'humanité comme elle a racheté l'homme !

La supériorité de notre civilisation moderne sur la civilisation antique, la supériorité actuelle de l'Occident sur l'Orient, n'est-ce pas là un double fait éminent et incontestable ?

Or, l'histoire ne nous apprend-elle pas que toujours l'élément religieux a été l'axe autour duquel s'est accompli tout mouvement de civilisation ?

C'est donc le christianisme qui a amélioré si profondément le cœur, l'esprit, la société, cette triple face par où se développe la personnalité humaine.

De là, nous lui devons notre littérature, nos arts, nos sciences ; de là, nous lui devons nos institutions sociales.

Et qu'on compare maintenant la splendeur brillante

Digitized by Google

de la civilisation chrétienne aux pâles lueurs de ces civilisations, nées des religions de Confucius, de Boudha, de Brahma et de Mahomet ?

Quelle différence dans les progrès qu'elles ont accomplis, et aussi quelle différence dans leur élément de vitalité ! Arrêtées dans leur course, toutes se meurent de langueur; il n'y a que la civilisation, sur les étendards de laquelle brille la devise sacrée du labarum, qui soit florissante et en pleine vigueur de sève.

Nous devons au christianisme nos institutions sociales, avons-nous dit. C'est lui, en effet, qui a émancipé la société, c'est lui qui a émancipé la famille, cette première molécule de la société.

La famille lui doit ses mœurs plus douces, son bonheur intime, ses joies pures et sans mélange.

La famille antique avait son point d'appui sur la force brutale; l'autorité du père, de l'époux, du maître, reposait sur le glaive de la puissance matérielle. C'est le spectacle offert encore par celle que l'arbre évangélique ne protège pas de son ombre.

Tout autre est la famille que la parole du Christ nous a faite. Elle a pour base les sentiments les plus purs et les plus énergiques du cœur humain.

L'affection respectueuse est le principe de l'obéissance des enfants et des serviteurs; le père, le maître exercent le pouvoir domestique pour le bien et l'intérêt de ceux qui les entourent. Le devoir a si bien revêtu la forme du sentiment, que, là où la conscience commande, on ne voit que le cœur qui recherche une délicieuse jouissance.

La dépendance de l'épouse, demandée avec un doux empire, suivant la gracieuse expression de Milton, cette dépendance qui, dans le mariage chrétien, est au prix du dévouement et de la fidélité de l'époux,

Digitized by Google

n'a rien de commun avec les chaînes de l'union antique, si légères pour l'homme, si pesantes pour la femme !.....

Et la mère chrétienne, que pourrions-nous dire de sa tendresse de tous les instants, de sa vie d'abnégation, de sacrifice, de sollicitude constante, qui commence au berceau de l'enfant, qui finit quelquefois à son lit de mort? Que pourrions-nous en dire qui ne soit présent à l'esprit de tous ? car, qui de nous ne l'a retrouvée dans sa propre mère? Noble existence, hélas ! souvent mêlée de douleurs bien amères, mais toujours aussi de résignation sublime !

L'esclavage, dans la société domestique de l'antiquité, était partout, au sommet comme à la base de la pyramide. Aussi bien l'accomplissement des vertus de famille était chose plus que rare, et l'histoire n'a pas à nous citer beaucoup de mères comme Cornélie, d'épouses comme Eponine.

Au contraire, l'histoire de nos temps modernes abonde en dévouements admirables, inspirés par les sentiments de la famille; et combien encore de ces dévouements qui, sans atteindre aux proportions historiques, s'accomplissent tous les jours à côté de nous, loin de nous, dans l'humble demeure du pauvre, comme dans la résidence somptueuse du riche, et qui passent sans prétention, obscurs et inconnus !

Les anciens ont fait cependant des livres magnifiques sur les devoirs, mais l'évangile seul a appris à les pratiquer. Tout était pour eux question d'esthétique. Ils ne visaient point, en écrivant, à inspirer le goût des vertus pratiques; et quand on avait dit de leurs ouvrages qu'ils étaient admirablement composés, leur tâche était remplie. Platon et Cicéron faisaient de la morale comme Praxitèle et Phidias faisaient de la statuaire :

Digitized by Google

c'était une œuvre d'art, aussi bien pour le poinçon de l'écrivain philosophe que pour le ciseau du sculpteur.

Le christianisme a fait de la société domestique une école de morale pratique. Aussi bien, ceux qui, il y a quelques années, ont prétendu que l'heure de ses funérailles avait sonné, et se sont chargés de la modeste mission de le remplacer par une doctrine pleine de vie, ont compris que les mœurs de la famille étaient le principal obstacle à leurs desseins; et c'est contre elles qu'ils ont dirigé tous leurs efforts.

Mais qu'est-il résulté de cette impie croisade qui a commencé par les prédications de l'école socialiste pour finir aux romans de Georges Sand?

La femme, conviée au nom du progrès à sortir du gynécée pour aller courir après les jouissances viriles du forum, et même, toujours au nom du progrès, à reculer jusqu'à Otahiti pour y prendre des exemples et des leçons de morale conjugale, la femme a refusé les perfides avances qu'on lui a faites.

Le père, l'époux, ont repoussé avec le pied ces impures spéculations, véritables orgies de la pensée, où les charmes d'une chaste union et d'une paternité non équivoque étaient remplacés par une honteuse promiscuité qui ne laissait aucune place aux voluptés spirituelles et immaculées de la famille.

Toutefois, au milieu de ce pandémonium de l'esprit, les mœurs ont été moins altérées qu'on n'aurait pu le craindre. Sans doute une publicité, plus étendue aujourd'hui, appelle l'attention sur des faits qui passaient jadis inaperçus; mais ne commettons pas de méprise, et que cette publicité ne devienne pas une loupe grossissante qui fasse apparaître le mal plus grand qu'il n'est en réalité.

Les mœurs des classes élevées de la société valent

Digitized by Google

mieux incontestablement que dans le siècle passé. Tout ce qui s'élève s'améliore. Si, au sein des classes inférieures, la moralité de l'intelligence et du cœur laisse beaucoup à désirer, espérons que le temps, l'enseignement et l'exemple des hautes classes, insensiblement agiront avec efficacité sur elle.

En mettant au concours la grande et belle question de *l'Influence du christianisme sur l'esprit de famille*, et en demandant aux concurrents qu'on signalât les atteintes portées aux mœurs domestiques par de pernicieux systèmes, l'Académie a suivi les traditions morales de ses devanciers, dont elle a toujours tenu à honneur de ne jamais s'écarter. Elle a voulu qu'on lui traçât l'histoire de cette immense révolution dont le Christ a été le divin promoteur, et qu'en faisant la part des écarts du temps, on n'exagérât pas leur portée; qu'on rendît justice au retour bien réel vers les croyances, qui se manifeste aujourd'hui. Retour vrai et pur, mais étranger à ces passions violentes et mauvaises, qui affectent quelquefois d'autant plus d'ardeur qu'il y a moins de sincérité en elles!

Dès l'abord, Messieurs, nous devons le dire, depuis long-temps la lice que nous ouvrons tous les ans n'avait été aussi brillamment parcourue. Certainement nous le devons à l'importance de la question que nous avions mise au concours; et, en effet, quelle autre pouvions-nous choisir qui eût éveillé de plus légitimes sympathies?

Sept Mémoires sont arrivés au secrétariat de l'Académie. C'est peu, sans doute, si l'on ne voit que l'intérêt du sujet; c'est beaucoup, si l'on considère le mérite des travaux qui en ont été le résultat.

De ces sept Mémoires, deux sont parvenus après le 15 juillet, après la clôture de notre concours; ce sont

Digitized by Google

les nos 6me et 7me. De plus, le no 6 porte en tête le nom de son auteur, M. de Lamberterie.

Le no 6 se distingue par d'immenses recherches. Le no 7, avec plus de sobriété dans les développements, est écrit avec une pureté et une élégance qui décèlent un esprit familier avec les ressources de notre langue.

Notre règlement étant formel, nous n'avons pas cru devoir admettre à concourir ces deux ouvrages, et avec d'autant plus de raison, que leurs auteurs ne peuvent s'excuser en alléguant l'ignorance de nos statuts, puisque la disposition qui a été enfreinte se trouve textuellement rappelée dans le programme que nous avons publié.

Parmi les cinq Mémoires arrivés en temps utile, l'un, le no 2, est écrit en vers.

C'est une idée malheureuse, il faut bien en convenir, que d'avoir songé à emprisonner dans les liens du rythme poétique un sujet qui ne s'y prêtait guère. Telle ne pouvait être l'intention de l'Académie ; et l'auteur aurait pu, pour en juger, se dispenser même de lire le programme.

Le no 2 a donc été éliminé.

Les quatre derniers Mémoires, sur lesquels a dû se porter plus particulièrement notre attention, sont des ouvrages remarquables à divers titres, mais qui se présentent toutefois avec d'inégales conditions de mérite.

Le no 4 est l'œuvre d'un esprit laborieux ; on y trouve certainement beaucoup de faits et beaucoup d'idées, et dans un concours ordinaire il aurait pu figurer avec avantage ; mais, en le comparant avec les autres Mémoires, son infériorité s'est révélée de divers côtés. Le plan n'a pas paru suffisamment ordonné, la pensée

Digitized by Google

manque souvent de mesure, l'expression, de goût. Notre société n'est pas aussi mauvaise que la peint l'auteur, et en l'étudiant un peu plus dans le monde, un peu moins dans les livres et les journaux, il aurait évité de tomber dans des déclamations qui n'ont jamais obtenu leur entrée en franchise dans notre arène.

Le n° 5 est, au contraire, l'ouvrage d'un homme de goût et d'un penseur judicieux. Il est écrit avec charme et onction. La partie morale de la question est remarquablement traitée ; la partie historique et législative ne l'est pas aussi bien, à beaucoup près. L'influence du christianisme sur la société gallo-romaine, modifiée par l'élément germain qui a joué un rôle si important dans la formation de notre état social moderne, est un point de vue qui a échappé à l'auteur ; et il y eût trouvé cependant le secret de bien des transformations originales. Enfin, les changements introduits par l'évangile dans la législation, accusent une insuffisance que les autres Mémoires ont rendue encore plus saillante.

Néanmoins, tel qu'il est, ce Mémoire a paru digne d'un accessit. En conséquence, le bulletin a été décacheté, et nous a révélé le nom de M. Vidal, pasteur à Bergerac, déjà connu dans le monde littéraire par plusieurs succès académiques.

Restent les nos 1 et 3, sur lesquels a dû se concentrer l'examen de notre compagnie.

Ces deux Mémoires se distinguent par des qualités fort diverses. Le n° 1 a touché à toutes les parties de la question. Peut-être il en est certaines qui eussent mérité plus de développements ; mais, néanmoins, le plan est complet dans toutes ses parties. La législation, l'histoire ont été mises à contribution avec intelligence, mais aussi avec un peu de parcimonie. La pensée a de l'élévation, les raisonnements sont vifs, pressés, animés.

Digitized by Google

Le style est surtout remarquable, et il est facile de voir que l'auteur en a puisé la couleur et le mouvement dans la richesse de son imagination et de la chaleur de son âme.

En traçant le tableau des mœurs actuelles de la famille, il pousse la sévérité un peu loin peut-être, mais du moins sans amertume et sans déclamation. Les regrets qu'il éprouve pour le passé peuvent n'être pas partagés sous tous les rapports, mais ils sont exprimés avec une modération loyale et honnête qui ne va pas jusqu'à méconnaître les besoins progressifs des sociétés modernes.

L'Académie n'aurait pas été embarrassée dans son choix, si le concours en fût resté là.

Mais le n° 3 s'est offert à elle avec un plan fortement conçu, des études historiques et législatives supérieures, une certaine vigueur dans la pensée, une logique qui n'a jamais dévié du but. L'auteur s'est livré à de grands travaux pour composer cet ouvrage, et s'il a eu sous la main de vastes ressources, comme il est facile d'en juger, il a su en faire un emploi judicieux. Du reste, point de couleurs chargées dans le tableau des mœurs actuelles de la famille; et c'est un mérite d'autant plus à remarquer, qu'ici l'écueil était plus difficile à éviter.

Sous les rapports que nous venons d'énumérer, le n° 3 a paru l'emporter sur le n° 1; mais, d'un côté, il offre une lacune quant aux relations des maîtres et des serviteurs, si radicalement transformées par la loi chrétienne; et de l'autre le style, en général correct et pur, n'a pas toute la précision ni le brillant coloris et les inspirations éloquentes du n° 1.

En présence de ces mérites divers, qui semblent se compléter l'un par l'autre, l'Académie n'a pas cru devoir faire un choix, et elle a décidé que le prix serait partagé entre les deux concurrents. Deux médailles

Digitized by Google

d'or d'égale valeur seront donc frappées pour leur être remises.

L'auteur du n° 1 est M. le vicomte de Laboulaye, de Cuisery (Saône-et-Loire), ancien député. Celui du n° 3 est M. Frédéric Béchard, étudiant en droit, fils du député de Nimes, notre confrère.

Je dois exprimer, au nom de l'Académie, qu'à la révélation soudaine de ces noms, sa surprise a été grande en reconnaissant que le travail du jeune homme se distinguait précisément par la logique et la science, qui sont le partage ordinaire des années; que celui de l'homme mûr se faisait remarquer, au contraire, par les qualités d'une imagination brillante et d'une âme vive, qui sont le propre de la jeunesse. Etonnant contraste, qui prouve en faveur de l'ancien député que l'expérience de la vie n'a pas éteint en lui cette sensibilité ardente dont le ciel dota son âme pure, et en faveur du jeune étudiant en droit, qu'il se prépare par de fortes et laborieuses études à suivre les traces de son honorable père!

Noblesse oblige, disait l'ancien adage; c'est aussi une sorte de noblesse que la distinction obtenue par M. Frédéric Béchard, et qui l'oblige à remplir dans son âge mûr les promesses de sa jeunesse, car son succès d'aujourd'hui est un contrat passé avec l'avenir.

L'Académie se félicite du triomphe d'un jeune compatriote, du fils d'un de ses membres; et s'il m'est permis, après l'Académie, de parler en mon nom personnel, je m'en félicite à mon tour bien sincèrement, moi, lié à son père par une amitié d'enfance que rien n'altèrera jamais.

Et, sans doute, alors que je traçais tout à l'heure le tableau des félicités pures de la famille, j'aurais pu trouver une place pour la joie qu'il doit ressentir, alors

Digitized by Google

que, jeune encore et dans tout l'éclat de sa carrière, il peut voir son fils obtenir une flatteuse récompense, présage non douteux des succès qui l'attendent plus tard dans le monde, et peut-être aussi stimulant énergique des efforts qu'il fera pour y conquérir une noble place !

CONCOURS.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE 1842.

La question d'économie politique, proposée par l'Académie, avait pour objet l'examen des banques dans leurs rapports avec l'industrie.

Un seul mémoire, portant pour épigraphe : *Professus grandia turget*, a répondu à l'appel de l'Académie. Ce mémoire, sans remplir parfaitement ses vues, méritait cependant de fixer son attention par ses laborieuses recherches, par les connaissances étendues qu'il annonce chez son auteur, pour les qualités de son style sévère et précis, comme doit l'être le style économique.

Le bulletin cacheté, ayant été ouvert, a fait connaître le nom de M. Jules Sagnier, docteur en droit à Alais, à qui la moitié du prix a été attribuée à titre d'encouragement.

Fidèle à ces traditions de religieuse et bienfaisante poésie, dont les sociétés littéraires doivent aujourd'hui, plus que jamais, se montrer les conservatrices, l'Académie royale du Gard avait proposé pour sujet du concours dont le prix serait décerné en août 1842 : *L'échange des prisonniers Français et Arabes, opéré en Afrique, sous les auspices de Monseigneur l'évêque d'Al-*

Digitized by Google

ger. Le choix du rythme et le caractère du plan étaient laissés au choix des concurrents.

Six poèmes sont parvenus à l'Académie, la plupart remarquables à divers titres.

M. Bouniol, professeur d'humanités au collége royal de Rodez, a obtenu le prix.

M. Emile Lefranc, homme de lettres à Mantes, a obtenu une mention honorable.

Questions proposées pour le Concours de 1843.

Premier concours. -- *De l'influence du christianisme sur l'esprit de famille.* — Les concurrents auront à examiner les modifications que l'évangile a apportées dans les lois qui ont réglé les rapports de la famille, comme dans les mœurs de la société domestique, depuis la conversion de Constantin jusqu'à nos jours.

Relations des pères, des mères et des enfants, des époux et des épouses, des frères et des sœurs.

On comparera ce qu'elles sont devenues sous la loi religieuse nouvelle, avec ce qu'elles étaient sous l'idolâtrie antique.

On indiquera les altérations profondes qu'a subies l'esprit de famille sous l'empire des attaques dirigées, dans le siècle dernier, contre le christianisme, et continuées dans le nôtre, et les suites qu'elles ont eues pour l'ordre social.

C'est une révolution, immense dans ses conséquences, dont il s'agit de reproduire les phases; et la pensée fondamentale du travail, dont le sujet est proposé à l'émulation des concurrents, doit être de montrer tout ce que la famille a gagné en suivant l'autorité tutélaire du principe chrétien, tout ce qu'elle a perdu en s'en écartant.

Digitized by Google

Le prix, de la valeur d'une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans la séance publique d'août 1843.

Deuxième concours. — Depuis quelques années les vignes du département de l'Hérault et d'une portion du département du Gard, sont ravagées par une coléoptère désignée sous le nom d'*Altisa oleracea, Altise des potagers*, vulgairement *Puceroie bleue.*

L'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur le moyen de détruire cet insecte, en conciliant l'économie et l'innocuité des procédés avec la certitude et l'efficacité des résultats.

Résultat du Concours.

Le prix de la question : *de l'influence du christianisme*, a été partagé entre

M. le vicomte de Laboulaye, ancien député,

Et M. Frédéric Béchard, étudiant en droit.

Un accessit a été accordé à M. Vidal, pasteur à Bergerac.

Aucun mémoire sur les moyens de détruire l'altise n'étant parvenu à l'Académie, le sujet a été retiré.

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS POUR LES PRIX A DÉCERNER EN AOUT 1844.

Première Question.

Histoire. — *Essai sur les Etats de la province du Languedoc.* — Les concurrents fixeront l'époque où furent institués les Etats ; ils indiqueront leur composition, leurs attributions, leurs vicissitudes à travers la chaîne des temps, leur système financier, qui devra comprendre les diverses natures d'impôts, leur répartition entre les contribuables, leur emploi, etc., etc. ; ils donne-

Digitized by Google

ront un aperçu des principaux travaux publics et du mode d'exécution de ces travaux.

C'est une œuvre d'histoire que demande l'Académie ; mais une œuvre d'histoire impartiale, où le passé soit jugé avec une égale justice pour le mal comme pour le bien ; et ce serait méconnaître ses intentions, que d'entreprendre un pareil travail avec des vues systématiques préconçues.

Le prix, de la valeur d'une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans la séance publique d'août 1844.

Deuxième Question.

Économie agricole. — *Des avantages et des inconvénients comparés de la grande et de la petite culture, au point de vue des produits et des frais d'exploitation.* — Les concurrents examineront la question par rapport aux diverses natures de terrain, et rechercheront dans quels cas il semble que la grande culture soit préférable à l'autre, et *vice versâ*.

L'Académie décernera pareillement, en août 1844, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur qui traitera le mieux cette question, objet d'une assez vive controverse depuis quelques années.

Résultat du Concours.

L'Académie, n'ayant point reçu l'essai historique qu'elle avait demandé, a résolu de proposer une autre question.

Le mémoire unique qui traitait de la grande et de la petite propriété, quoique rempli de vues utiles, n'a pas paru remplir, à cause de quelques lacunes, les intentions exprimées au programme. L'importance du sujet et l'espérance de le voir traiter d'une manière complète par le même agronome, l'ont fait remettre au concours.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS POUR LES PRIX A DÉCERNER EN AOUT 1845.

Première Question.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — *De l'éducation professionnelle en France.* — Les rudiments n'en existent-ils pas dans le pays ? Quels seraient les moyens de l'organiser fortement dans les départements ? Ici, comme dans l'enseignement scientifique et littéraire, ne devrait-il pas y avoir un enseignement supérieur, un enseignement secondaire, un enseignement primaire, de manière à remplir la triple condition de former des maîtres, des chefs d'atelier et des ouvriers ?

Deuxième Question.

ÉCONOMIE AGRICOLE. — *Des avantages et des inconvénients comparés de la grande et de la petite culture, au point de vue des produits et des frais d'exploitation.* — Les concurrents examineront la question par rapport aux diverses natures de terrain, et rechercheront dans quels cas il semble que la grande culture soit préférable à l'autre, et *vice versâ*.

L'Académie décernera pareillement, en août 1845, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur qui traitera le mieux cette question, objet d'une assez vive controverse depuis quelques années.

Conditions communes aux deux Concours.

Les ouvrages destinés aux concours doivent porter une sentence et un billet cacheté renfermant cette même sentence, le nom de l'auteur et son adresse ; ils seront envoyés, *franco*, avant le 15 juin 1845, à M. NICOT, Secrétaire perpétuel, hôtel de l'Académie, rue *Séguier*, n.° 7.

Digitized by Google

LISTE

Des Recueils et Mémoires adressés par les Sociétés correspondantes, pendant les années 1840 et 1841.

Ain.	Journal d'agriculture de l'Ain.
Aisne.	Mémoires de la Société de St-Quentin.
Arriége.	Mémoires de la Société d'agric.re de Foix.
Aube.	Mémoires de la Société de Troyes.
Aveyron.	Recueil de la Société de Rodez.
Bouch.-du-Rhône.	Mémoires de l'Académie des sciences agricoles, arts et belles-lettres d'Aix.
	Mémoires de l'Académie de Marseille.
	Histoire de l'Académie de Marseille.
Calvados.	Mémoires de l'Académie de Caen.
	Recueil de la Société d'agric.re de Falaise.
	Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts, belles-lettres de Bayeux.
Charente.	Annales de la Société de la Charente.
Côte-d'Or.	Mémoires de l'Académie de Dijon.
Doubs.	Mémoires de l'Académie de Besançon.
Drome.	Bulletins de la Société de statistique de la Drome.
Eure.	Bulletins de la Société de l'Eure.
Garonne.	Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1840 et 1841.
	Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Toulouse.
Gironde.	Memoires de l'Académie de Bordeaux.
Hérault.	Mémoires de la Société philomathique.
Indre.	Ephémérides.
Indre et Loire.	Recueil de la Société médicale du département d'Indre et Loire.
Loir et Cher.	Recueil agronomique.
Loire.	Bulletin de la Société de St-Etienne.
Loire (Haute-).	Annales de la Société du Puy.
Loire-Inférieure.	Annales de la Société académ.e de Nantes.

Digitized by Google

Lozère.	Mémoires de la Société d'agric.re de Mende.
Maine et Loire.	Mémoires de la Société des sciences, lettres, etc., d'Angers.
Marne.	Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Châlons.
	Mémoires de la Société de Reims.
Meurthe.	Mémoires de la Société académ.e de Nancy.
Moselle.	Mémoires de l'Académie royale de Metz.
Nord.	Mémoires de la Société royale de Lille.
	Mémoires de la Société centrale d'agriculture de Douai.
	Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.
Pas de Calais.	Mémoires de la Société d'agriculture, commerce et arts de Boulogne-sur-Mer.
Rhin.	Bulletins et programmes de la Société de Mulhausen.
Rhône.	Annales des sciences physiques de la Société de Lyon.
	Compte-rendu de l'Académie de Lyon.
	Mémoires de la Société d'agric.re de Lyon.
Seine.	Description des brevets d'invention expirés.
	Annuaire et compte-rendu de la Société philotechnique de Paris, par M. le baron de Ladoucette.
	Mémoires de la Société royale d'agric.re
	Le Journal de la Société de la morale chrétienne.
Seine-Inférieure.	Mémoires de l'Académie de Rouen.
	Travaux de la Société havraise d'études diverses.
Seine et Marne.	Recueil de la Société de Meaux.
Deux-Sèvres.	Journal de la Société d'agriculture.
Somme.	Mémoires de l'Académie de la Somme.
	Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.
	Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.
Var.	Mémoires de la Société de Toulon-sur-Mer.
Vienne.	Mémoires de la Société académique de Poitiers.

Digitized by Google

LISTE

Des Ouvrages offerts par les Membres résidants, non résidants, correspondants, et par divers auteurs.

Histoire de Gênes ; par M. Em. Vincens.
Notice sur les Baux ; par M. Jules Canonge.
La dernière sibylle nouvelle ; par le même.
Mémoires archéologiques ; par M. Auguste Pelet.
Statistique du Gard ; par M. Rivoire.
Souvenirs de voyages en Italie ; par M. le baron d'Hombres-Firmas.
Mémoires d'agriculture ; par M. de Labaume.
Fragments philosophiques et religieux; par M. Roux-Ferrand.
Essai sur les constitutions ; par M. Léonce Maurin.
Le propagateur de l'industrie de la soie ; par M. Amans Carrier.
Notice sur M. Larnac, membre de l'Académie du Gard ; par M. Larnac fils.
Des facultés humaines ; par M. Decorde.
De l'organisation du travail ; par M. de La Farelle.
Mémoires de M. J. de Malbosc sur la géologie (révolutions du globe, transformations de l'Ardèche, roches ignées, etc.)
Fables de M. de La Doucette.
Comédie historique ; du même.
Nouvelles ; du même.
Réflexions philosophiques et morales ; par M. Lambert, ancien préfet.
Divers Mémoires de M. Achille Zigno.
La Typocratiade, poème de M. Charles Rey.
De la refonte des monnaies ; par le même.
Fables de M. Duvivier.
Poème sur la mort du duc d'Orléans ; par M. Sausse-Villiers.
Mémoires de M. Hedde sur les tissus.

Digitized by Google

Mémoires sur la magnanerie ventilée de Camont ; par M. de Retz.
Poésies ; par M. Reboul.
Délassements poétiques ; par M. Isidore Brun.
Atti del Congresso di Padova.
Atti dell'Albaneo di Brescia.
Poésies de M. Wains des Fontaines.
Poème de M. Cavalier, de Draguignan.
Monument à Molière ; par M. Ch. Malo.
La Parola, journal italien, de M. Savino Savini.
Du carbonate de potasse, par M. Bizio père.
De la pourpre des anciens ; par le même.
De la congélation de l'eau ; par M. Bizio fils.
Cosmographie de M. Alexis Perret.
Des tremblements de terre ; par le même.
Recueil de poésies de M. Monnier.
Mandement de M.gr Sibour, évêque de Digne.
Traduction du poème de Vida sur les vers à soie ; par M. Bonafous.
Des tumeurs du sein ; par M. le docteur Tanchou.
Du droit de propriété en fait d'immeubles ; par M. de Robernier.
Essais philosophiques ; par M. le général Blein.
Essai sur la législation civile, criminelle, administrative des Deux-Siciles ; par M. de Payan-Dumoulin.
Mémoires sur quelques sépultures antiques et sur les artistes gothiques de Montpellier ; par M. Adolphe Ricard.
Principes de musique de M. Alex. Bergerre.
Mécanisme de la prononciation ; par M. Gentelet.
Essai sur les états-généraux ; par M. Lecerf.
2 vol. Statistique de la France ; par M. Moreau de Jonnès.
Statistique des crimes ; par le même.
Réponse sur les causes de l'aliénation ; par le même.
De la transhumance des troupeaux ; par M. Prosper de la Garde.
Récit de Mme Niboyet sur la prison de Genève.
Catalogue des plantes du Gard ; par M. de Poujols.
Des peines temporelles ; par M. Boyer.
Du catholicisme dans les Sociétés modernes ; par M. l'abbé Raymond.
Vues d'Avignon ; par M. le pasteur Frossard.

Digitized by Google

Ode de M. le baron Taleirat.
Traduction d'une dissertation de Marchena; par M. le docteur Martin.
Faune de M. Crespon.
Mémoire sur le spolpoliva ; par M. le chanoine Stancovich.
Mémoires sur l'amphithéâtre de Pola, sur le tre Emone et sur Trieste ; par le même.
Des animaux domestiques; par M. Desaive, de Liége.
Principes de rhétorique contenus dans le gorgias; par M. Bellin, de Lyon.
Histoire des comtes d'Amiens de Ducange, avec vie, notes et textes de pièces inédites ; par M. Henri Hardouin, docteur en droit.
Programme d'un cours commercial ; par le même.
Viaggio ; par le docteur Biasoletto.
Médecine des campagnes, du docteur Munaret.
La prescription peut-elle être appliquée à l'aqueduc romain? Réponse à cette question; par M. Causse, bâtonnier de l'ordre des avocats, à Nimes.
Cueillette de la soie, éloge de Florio de Dandolo; par M. Bonafous, de Turin.
Della tramutazzione dei colori ; par M. Alph. Fusinieri.
Una tromba ; par le même.
Rhétorique de M. Victor Jubien.
Mémoires de M. le chevalier Bertini, de Turin.
Essai sur la température de Nimes; par M. le docteur P. de Castelnau.

Digitized by Google

LISTE ACADÉMIQUE.

BUREAU — 1843.

Président : M. Martin, docteur médecin.
Vice-Président : M. Fontanès, pasteur.
Secrétaire perpétuel : M. Nicot ✱, recteur de l'Académie.
Trésorier : M. Thomas de Lavernède, professeur émérite et bibliothécaire de la ville.

BUREAU. — 1844.

Président : M. Fontanès, pasteur.
Vice-Président : M. Girard (O. ✱), maire.
Secrétaire perpétuel : M. Nicot ✱, recteur de l'Académie.
Trésorier : M. Thomas de Lavernède.

Président honoraire.

M. Darcy, préfet du Gard.

Académiciens vétérans.

M. Phélip, docteur médecin.
M. Cavalier ✱, président honoraire de la Cour royale de Nimes.

Membres résidants.

MM. Thomas de Lavernède, professeur émérite, bibliothécaire de la ville.
Nicot ✱, recteur de l'Académie.
Liotard, professeur de mathématiques.
Ch. Rey, propriétaire.
Teulon, conseiller à la Cour royale, député du Gard.
Plagniol, inspecteur de l'Académie.
D'Espinassoux, propriétaire.
Auguste Pelet ✱, entreposeur des tabacs.
Goirand de Labaume ✱, conseiller à la Cour royale.
J. Reboul.
Vassas, ancien élève de l'école polytechnique.
Fontaine fils ✱, docteur médecin.
Léonce Maurin, procureur du roi.

Digitized by Google

Abric, négociant.
Vinard ✱, ingénieur en chef du département du Gard.
Emilien Frossard ✱, pasteur.
Auguste Valz, avocat.
Philippe Eyssette, avocat.
Martin, docteur médecin.
Deloche, proviseur du collége royal de Nimes, Officier de l'université.
Fontanès, pasteur.
Ferdinand Girard (O ✱), maire de Nimes.
Jules Canonge, homme de lettres.
Auguste Cazeing ✱, président du tribunal de commerce.
Numa Boucoiran, directeur de l'école de dessin.
Pleindoux ✱, docteur médecin.
L'abbé Privat, chanoine.
De La Farelle, ancien magistrat, député du Gard.
Baron de Daunant (C. ✱), premier président, pair de France.
Rivoire, chef de division à la préfecture.
Bernard ✱, capitaine d'état-major.

Membres non résidants.

MM. le baron d'Hombres (Firmas) ✱, membre correspondant de l'institut de France, à Alais.
Emile Vincens ✱, conseiller d'état, à Paris.
Gergonne (O. ✱), recteur de l'Académie, à Montpellier.
Blaud, médecin, à Beaucaire.
Le marquis d'Aramon ✱, pair de France, membre du Conseil-général du département.
Guizot (G. C. ✱), député du Calvados, ministre des affaires étrangères.
De Gasparin (C. ✱), pair de France.
Dupré de Piermal, substitut du procureur du roi à Valence.
Isidore de Ricard ✱, conseiller à la Cour de cassation, pair de France.
Barbaroux ✱, procureur-général à l'Ile-Bourbon.
Crivelli, juge de paix, à Laon.
Jules Teissier, docteur médecin, à Anduze.
Maillet-Lacoste, professeur de littérature latine à la Faculté de Caen.
Simil, chanoine, à Agen.
Durant (Simon) ✱, à Paris.

Digitized by Google

Enjalric aîné ✱, président honoraire de la Cour royale de Nimes, à Aix.
Serres, docteur médecin, à Alais.
Dumas (Emilien), naturaliste, à Sommières.
De Poujols ✱, naturaliste, à Manduel.
Benjamin Valz ✱, directeur de l'observatoire, à Marseille.
Roustan, inspecteur de l'Académie d'Aix.
D'Hombres fils, maire de St-Hippolyte-de-Caton.
Collin, peintre, à Paris.
Remacle, ancien magistrat, à Arles.
Ferdinand Béchard, avocat, député du Gard, à Paris.
Sibour, évêque de Digne.
Roux-Ferrand ✱, sous-préfet du Vigan.
Thomas de St-Laurent ✱, capitaine d'état-major, à la Bastide-d'Engras.
Isidore Brun, homme de lettres, à St-Gilles.

Associés correspondants.

MM. Crell, correspondant de l'Institut, à Helmstadt.
Georgi, à Pétersbourg.
Piétri ✱, à Bastia.
Le Chevalier, à Paris.
Desgranges, docteur médecin, à Lyon.
Guérin, membre de l'Athénée de Vaucluse, à Avignon.
Labouisse, à Paris.
Le baron de Chaudruc de Crazannes ✱, sous-préfet, à Castel-Sarrazin.
Bertholoni, docteur médecin, à Sarzane.
D'Hauteroche, à Orléans.
Boucharlat ✱, professeur de mathématiques, à Paris.
Ballanche ✱, membre de l'Académie française, à Paris.
Mignet (C. ✱), conseiller d'état.
Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
Requien, botaniste, à Avignon.
J. Bard ✱, de la Côte-d'Or.
Soulacroix ✱, recteur honoraire, chef de division au ministère de l'instruction publique.
Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
Humbert, professeur, à Genève.
Pagezy (O. ✱), colonel d'état-major, à Nimes.

Digitized by Google

Sausse - Villiers , receveur des domaines en retraite, à Montfrin.
Michaud ✱, officier au 10me régiment de ligne.
Lecoq, professeur d'histoire naturelle, à Clermont.
Bazin, avocat à la Cour royale, à Paris.
Colladon, physicien, à Paris.
Alix, professeur d'humanités au collége royal de Bourges.
Richon des Brus ✱, docteur médecin, au Puy.
Lopez, docteur médecin, à Montpellier.
Audibert, agronome, à Tonnelle (Bouches-du-Rhône.)
De Quatrefage, professeur à la Faculté des sciences, à Toulouse.
Le baron de Ladoucette ✱, ancien préfet des Basses-Alpes, secrétaire de la Société philotechnique, député.
Tabarié, chimiste, à Montpellier.
Hedde, conservateur du Musée industriel, à St-Etienne.
Colard Descherres ✱, capitaine au 52me de ligne, naturaliste.
Michel Berr ✱, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
Duvivier, homme de lettres, à Paris.
Moreau de Jonnès ✱, officier supérieur d'état-major, chef de bureau au ministère du commerce.
Le chevalier de Sauriac ✱, président de la Société d'agriculture de l'Arriége, à Foix.
Giraud ✱, inspecteur-général des études, membre de l'Institut, à Paris.
Désiré Nisard ✱, chef de division au ministère de l'instruction publique, à Paris.
Matter ✱, inspecteur-général des bibliothèques, à Paris.
De Malbosc, naturaliste, à Berrias.
Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.
Germain, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Chevalier, chimiste, à Orléans.
Quenin, juge de paix à Orgon, membre du conseil-général des Bouches-du-Rhône, à Orgon.
Albert Lenoir ✱, membre du comité historique et des arts au ministère de l'instruction publique, à Paris.
Magen, homme de lettres, à Agen.
Lecerf, professeur à la Faculté de droit de Caen.
Hardouin, docteur en droit, à Amiens.
Ragut, secrétaire-général de la Société académique de Mâcon.
Du Pasquier, professeur à l'école sanitaire de médecine, à Lyon.

Digitized by Google

Félicie d'Escudier, à Beaucaire.
Le vicomte de Santarem ✱, à Paris.
Bonafous ✱, directeur du jardin des plantes, à Turin.
De Saive, médecin, ancien directeur de l'école de médecine, à Liége.
De Payan-Dumoulin, avocat, Secrétaire de la Société de statistique de la Drome, à Valence.
Lambert ✱, ancien préfet, à Gènes.
Baron de Jessaint (O. ✱), préfet, à Chartres.
Cambessedes ✱, botaniste, à Pradines.
Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiques, à Montpellier.
Le chanoine Stancovich, à Istria.
Julien de Paris ✱, à Paris.
Barbier, peintre, à Paris.
Causse, bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Nimes.
Ricard (Adolphe), secrétaire-archiviste de la Société archéologique, à Montpellier.
Alexandre Rolland, bibliothécaire de S. A. R. Madame Adélaïde, à Paris.
Alexis Perret, professeur adjoint à la Faculté des sciences, à Dijon.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Compte-rendu de M. Nicot, Secrétaire perpétuel. *Pag.* 1
Mémoire sur la courbe de l'Amphithéâtre de Nimes ; par M. Thomas de St-Laurent. 16
Programme de quelques questions à traiter ; par M. le capitaine Bernard. 57
Observations géorgico-météorologiques; par M. Charles d'Hombres-Firmas. 62
Des nouvelles méthodes séricicoles, et des petites éducations des vers à soie ; par M. G. de Labaume. 70
Des amphithéâtres antiques, et surtout de celui de Capoue ; par M. Aug.e Pelet. 100
Notice sur la foire de Beaucaire ; par M. H. Rivoire. 158
Dissertation sur l'orthographe du mot *Nimes* ; par le même. 166
Notice sur la cherté des grains de 1811 à 1812 ; par M. Vincens. 174
Origine de l'idée de Dieu ; par M. Fontanès. 203
Des variations du langage chez les écrivains, et des modifications de la littérature depuis Pascal jusqu'à nos jours ; par M. Isidore Brun. 226
Souvenirs de voyages, et comptes-rendus de divers Congrès ; par M. le B.on d'Hombres-Firmas. 253
Conjectures archéologiques ; par M. Jules Canonge. 330
Rapport sur deux mémoires offerts en hommage à l'Académie ; par M. Jules Teissier. 339

Digitized by Google

Rapport sur un écrit de M. Charles Rey, intitulé : *De la refonte des monnaies de cuivre et de billon, etc.* ; par M. Nicot. 355

Rapport sur les *Pensées* de M. Lambert, ancien préfet de Gênes ; par M. Charles Rey. 360

Rapport de M. Maurin sur le concours. 376

Programmes de 1842, 1843, 1844 et 1845. *Ibid.*

Liste des recueils et mémoires adressés par les Sociétés correspondantes, pendant les années 1842, 1843 et 1844. 381

Liste des ouvrages offerts par les Membres résidants, non résidants, correspondants, et par divers auteurs. 383

Liste académique. 386

Errata. 393

Digitized by Google

ERRATA.

Page 7, ligne 24, après les mots : sur les amphithéâtres, *ajoutez :* et surtout sur celui.

Page 18, ligne 10, cas le plus compliqué ; *lisez :* cas plus compliqué.

Page 19, ligne 23, $-(x-p)^3=Q$; *lisez :* $-2(x-p)^3=Q$.

Page 21, ligne 3, devient $\frac{r^2-p^2}{2p}$; *lisez :* $x'=\frac{r^2-p^2}{2p}$.

Page 22, ligne 22, $=-\frac{pR'}{y^2(R'\mp r)}$; *lisez :* $=-\frac{pR'}{y'^2(R'\mp r)}$.

Ibid., ligne 23, $R=\frac{\left\{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{1}{2}}}{-\frac{d^2y}{dx^2}}$; *lisez :* $R=\frac{\left\{1+\left(\frac{dy}{dx}\right)^2\right\}^{\frac{1}{2}}}{-\frac{d^2y}{dx^2}}=R'\pm r$.

Page 23, ligne 20, est P ; *lisez :* est p.

Pag. 32, ligne 2, en passant par r^2 ; *lisez :* en passant r^2.

Ibid., ligne 3, ajoutant ensuite ; *lisez :* ajoutant ensuite à chaque membre.

Page 36, note, ligne 26, $4p^2(x^2+y^2-r)$; *lisez :* $4p^2(x^2+y^2-r^2)$.

Page 41, ligne 19, $(by)^{\frac{1}{2}}+(ax)^{\frac{1}{2}}=(a^2-b^2)^{\frac{1}{2}}$; *lisez :* $(by)^{\frac{2}{3}}+(ax)^{\frac{2}{3}}=(a^2-b^2)^{\frac{2}{3}}$.

Ibid., note, ligne 12, *même correction.*

Page 48, ligne 22, l'équation différentielle de l'amphithéâtre ; *lisez :* l'équation différentielle de la courbe de l'amphithéâtre.

Digitized by Google

Page 48, ligne 28, la courbe de l'amphithéâtre ; *lisez :* de la courbe de l'amphithéâtre.

Page 53, ligne 11, $\frac{ds'}{A}$, dans la courbe ; *lisez :* $\frac{ds'}{a}$, dans le cercle.

Ibid., ligne 14, on tire $ds'=dR$; *lisez :* d'où on tire $ds'=dR$.

Page 56, ligne 17, $dR=dr'$; *lisez :* $dR=dR'$.

Page 222, ligne 13, le ressentiment ; *lisez :* le retentissement.

Page 253, ligne 1, Souvenirs d'un voyage ; *lisez* : Souvenirs de voyages.

Page 305, ligne 30, trouvais ; *lisez* : trouvai.

Page 307, ligne 7, *le ragione ;* lisez : *la ragione*

Pag. 308, ligne 4, à la fin, *ajoutez :* de.

Ibid., ligne 5, à la fin, *supprimez* : de.

Page 314, ligne 9, *Academia* ; lisez : *Accademia.*

Ibid., ligne 10, *della* ; lisez : *delle.*

Ibid., ligne 20, *supprimez :* est.

Ibid., ligne 26, des vins, *lisez :* de vins.

Page 381, ligne 3, au lieu de 1840 et 1841, *lisez* : 1842, 1843 et 1844.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DU GARD.

1845 = 1846.

NIMES,

DE DURAND-BELLE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD.

1847.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

PAR LE PRÉSIDENT M. JULES CANONGE,

EN SÉANCE PUBLIQUE DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD,

Le 30 Août 1845.

MESSIEURS,

DEPUIS que nous apportons devant vous le résumé annuel de nos observations et de nos travaux, jamais l'Académie royale du Gard n'avait eu à vous signaler, dans nos contrées, un mouvement aussi grandiose, aussi digne de fixer votre sérieuse attention.... J'ai dit : un mouvement ; j'aurais dû parler d'une transformation générale, d'une imposante rénovation. Promenez vos regards autour de vous ; comparez le passé au présent, le présent à l'avenir ; contemplez, dans son irrésistible manifestation, ce plein exercice de forces inconnues jusqu'à nos jours et qui s'emparent du monde pour lui faire une vie nouvelle ; voyez, sur tous les points,

Digitized by Google

l'activité se multipliant par l'activité, dévorant le temps et l'espace, et enfantant des prodiges qui dépassent toutes les prévisions, tous les rêves même de nos devanciers....

En présence de ce grand travail, qu'il importe de bien connaître pour le bien conduire et pour féconder ses résultats, serais-je l'interprète légitime des esprits sérieux au nom desquels j'ai l'honneur de porter aujourd'hui la parole, si je venais vous entretenir ici d'un autre sujet ?

Qu'à des époques moins avancées, les hommes voués au culte de l'intelligence aient frémi d'épouvante devant le déploiement de la puissance matérielle ; qu'ils aient jeté le cri d'alarme, lancé l'anathème ou chanté l'hymne du désespoir sur les ruines futures du monde moral, nous le comprenons ; la force, alors, ne se montrait qu'indisciplinée, brutale, aveugle ; elle s'imposait par les ravages, s'affermissait dans les ténèbres et se maintenait par le despotisme. Telle n'est point, nous pouvons le proclamer avec confiance, telle n'est point la force dont le souffle puissant anime notre siècle et le pousse vers d'autres destinées : génie civilisateur, au regard de qui rien n'échappe, si elle s'introduit en renversant, c'est pour mieux reconstruire ; si elle s'affermit, c'est en répandant autour d'elle des clartés bienfaisantes ; si elle règne, en un mot, c'est par son alliance avec l'intelligence et la liberté. Et qu'on ne pense pas que ce soient ici les vaines inductions d'un optimisme irréfléchi qui met ses désirs et ses rêves à la place des réalités ; c'est le résumé fidèle de ce qu'autour de nous, chacun de nous a pu reconnaître. Depuis la dernière assemblée qui nous a publiquement réunis, deux années se sont écoulées, deux années pendant lesquelles notre sol, de plus en plus dompté par le fer,

Digitized by Google

sillonné par le feu, pouvait faire craindre le triomphe exclusif de la matière ; en a-t-il été ainsi ? l'intelligence a-t-elle perdu quelque chose de son empire ?.... Loin de là, Messieurs, cet empire nous semble s'être agrandi ; l'activité qui se développait dans les choses s'est communiquée aux idées ; jamais l'art et la science n'ont compté parmi nous plus de fervents adeptes.

Tandis que les métaux arrachés aux flancs de nos montagnes, transformés en colonnes et en portiques, éternisaient presque les créations de l'architecture, tandis que les noirs produits de nos mines descendaient à la mer pour prêter des ailes aux navires, et que les œuvres multipliées de nos industries roulaient emportées vers de nouveaux espaces, soit dans nos murs, soit dans nos plaines, des promenades se dessinaient, des monuments s'élevaient et se déroulaient dignes d'être admirés à côté des colosses et des chefs-d'œuvre que nous a légués le monde antique ; pour décorer ces monuments et ces promenades, la sculpture mettait en œuvre ses plus ingénieux prestiges, l'intérêt intelligent de notre peuple s'associait à ces belles et utiles créations ; l'établissement d'une exposition publique de beaux-arts révélait de nombreux talents et montrait notre école rivalisant avec les écoles voisines qui répondaient à notre appel et suivaient bientôt notre exemple ; la science européenne demandait à Nimes l'hospitalité ; Nimes l'accueillait avec noblesse, et, dans ce grand tournoi intellectuel, Nimes applaudissait aux coups portés par ses enfants ; deux importantes cités s'unissaient dans une effusion toute fraternelle ; troublées un moment, les existences déplacées cherchaient et trouvaient bientôt leur part dans l'ordre nouveau ; les idées, la bienveillance s'élargissaient par la connaissance et par la comparaison, en même temps que les

Digitized by Google

intérêts s'agrandissaient par un champ plus vaste ouvert aux échanges; nos institutions, mieux comprises, étaient, de jour en jour, plus régulièrement exécutées.

Tout cela, Messieurs, c'est de l'histoire; la retracer devant vous, c'est rendre hommage à ceux d'entre vous qui, soit par leurs votes, soit par leurs actes administratifs, préparèrent ce grand travail, secondèrent ce grand mouvement. Cet hommage ira grandissant à mesure que les fruits de ce que vous avez si noblement semé se développeront autour de nous. Dans cette moisson nouvelle, l'intelligence ne sera point déshéritée; elle profitera, au contraire, de la progression générale.

Au lieu de se fatiguer en courses lointaines, ou de s'épuiser en vaines aspirations vers l'inconnu, le poète, le peintre, pourront, sans presque se déplacer, promener leurs rêves, choisir leurs modèles, depuis les fraîches profondeurs des Cevennes jusqu'aux brillants rivages de la Méditerranée; le Rhône et le Gardon dérouleront devant eux le panorama, tantôt sévère, tantôt riant de leurs rives; quelques pas suffiront à celui que possède le génie musical, pour se mettre en rapport direct avec la nature, étudier les grandes harmonies des éléments et s'inspirer de leurs beaux désordres; au statuaire, à l'architecte, à l'archéologue, Arles offrira ses monuments, restes splendides des civilisations antiques les plus imposantes, et le type de sa belle population encore grecque, romaine, ou sarrazine; Avignon étalera ses églises, ses couvents, ses riches collections, son château pontifical, sombre et dramatique édifice dont l'importance historique n'a point d'équivalent en Europe: palais, cachot et forteresse, où la papauté militante a laissé la profonde empreinte de toutes ses phases;

Digitized by Google

Marseille évoquera les souvenirs de Phocée ; le Michel-Ange français, notre grand Puget, s'y révèlera par plusieurs de ses chefs-d'œuvre, et sur les quais se déploiera le contraste piquant des physionomies, des costumes les plus étrangers confondus dans une même activité ; tandis que, riche des faveurs de la nature et des trésors d'une érudition héréditaire, la ville de Sextius se présentera au jurisconsulte doctement recueillie et gravement aristocratique, comme l'ancienne magistrature dont elle a conservé les traditions, Montpellier nous attirera, nous captivera doublement par les merveilles de la peinture et par les secrets de l'art bienfaisant qui prolonge l'existence et rend moins douloureux le chemin du tombeau ; dans ce champ si vaste d'explorations faciles, les sciences physiques sonderont mieux les mystères de la nature, formuleront mieux ses lois, analyseront mieux ses phénomènes. De ce contact bienveillant, de ce perpétuel échange, de cette calme élaboration d'éléments recueillis sans fatigue, jaillira un foyer nouveau, foyer lumineux et fécond qui pourra rendre enfin pour nous réalisable le rêve de la décentralisation intellectuelle si vainement poursuivi jusqu'à ce jour ; désormais affranchis d'un tribut lointain, nous n'aurons qu'à presser la terre natale pour en faire sortir une sève douce et forte qu'eût à regret épanchée pour nous le sein marâtre de l'étrangère.

Sans doute, Messieurs, il n'en sera pas tout d'abord et constamment ainsi ; nous aurons à traverser de pénibles hésitations ; nous subirons de tristes retours. Toute puissance qui se développe tend à devenir exclusive : ainsi l'histoire nous montre la force intellectuelle et la force matérielle dominant tour à tour le monde social, et parce qu'elles avaient le tort de

Digitized by Google

se proscrire, ne pouvant lui donner qu'une demi-grandeur. Appelée à voir enfin ces deux forces régner de concert, notre époque doit espérer une grandeur plus complète.

Un temps viendra cependant où, s'exagérant la portée de ses conquêtes, l'esprit positif n'admettra plus aucun partage. A vous, Messieurs, appartiendra la mission de réprimer alors cet écart. L'Académie royale du Gard vous secondera dans cette tâche; car, à une époque où tout se renouvelle, les sociétés académiques ne doivent plus être considérées seulement comme les gardiennes austères de la tradition; ce serait méconnaître leur destination éminemment progressive que les comparer encore à ces génies immobiles, à ces sphynx silencieux placés par les anciens devant l'entrée de leurs nécropoles; sentinelles avancées, toujours vigilantes, elles explorent le présent et plongent leurs regards dans l'avenir, soit pour y signaler des écueils, soit, comme nous le faisons aujourd'hui, pour saluer de nouveaux et féconds rivages.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD, EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL, LE 30 AOUT 1845.

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Deux ans sont écoulés depuis que l'Académie n'a pas rendu compte de ses travaux. Elle dut se taire, en 1844, devant l'imposante solennité du Congrès qui occupa exclusivement l'attention publique, à l'époque même où les élus du département désiraient venir nous

Digitized by Google

encourager de leur sympathie généreuse, et nous offrir, comme en ce jour, l'éclatant appui que les esprits éclairés, que les cœurs honnêtes ne refusent jamais à toute institution sérieuse et utile.

Mais, si nous avons été contraints alors de ne pas présenter le tableau général et accoutumé de nos efforts, je puis du moins assurer que ces efforts n'ont pas été moins persévérants. Il n'y a point eu, pour nous, moins d'activité intellectuelle. Le mouvement de vie qui eût pu se ralentir, pour les sociétés comme pour les individus, sous les fortes préoccupations de l'industrie, s'est révélé par des livres nombreux publiés, par des écrits de la plupart des membres qui ont heureusement cédé à cet irrésistible besoin de penser, qui relève et ennoblit l'existence de l'homme.

Vous reconnaîtrez, Messieurs, la vérité de mon assertion par l'exposé succinct que je vais tracer.

Il est une science que notre Société tend à propager, à éclairer par ses enseignements : l'agriculture. Autant, et peut-être plus que tout autre, elle a besoin de perfectionnements, parce qu'elle résume tous les intérêts matériels du pays. Et, ici, nous n'avons pas entendu, par ce mot de perfectionnement, toutes les innovations dispendieuses et improductives, mais les progrès sensés qu'amène l'application des choses nouvelles. Nous n'avons pas entendu par ce mot les désirs ou les rêves d'aventureux utopistes, mais les études consciencieuses qui s'emparent d'un objet, d'une idée pour en faire un sujet d'analyses et de recherches.

C'est ainsi que M. de Labaume a concentré ses efforts assidus et intelligents sur la culture de l'arbre qu'il aime; il l'a saisi dans toutes ses phases, suivi sur tous les sols, placé dans toutes les expositions, étudié dans toutes les contrées, depuis la Chine jusque dans l'Amé-

Digitized by Google

rique, et il a partout et toujours donné des notions claires et pratiques, éminemment propres à ajouter à la prospérité d'une de nos plus fructueuses industries.

A propos de l'exposition de ces vues, nous avons entendu avec satisfaction, avec fruit, M. l'inspecteur Plagniol nous entretenant des progrès de la science agricole; M. d'Hombres fils appréciant dans des tableaux météorologiques l'action des températures régnantes, non-seulement sur le mûrier, mais sur toutes nos récoltes.

Ce même associé a noté, dans son vif amour de la science, tous les faits et phénomènes de végétation dignes d'intérêt.

Dans le cours de nos travaux, qui ont pour objet les sciences physiques et chimiques, si intimément unies à l'agriculture, nous avons reçu d'utiles communications de M. Plagniol sur tous les systèmes de pile et d'appareils voltaïques, jugés et perfectionnés avec une rare et haute intelligence; d'utiles communications de M. d'Hombres père, qui a traité la question importante de la ventilation, et qui, à l'occasion de la trombe de Cette, a étudié les grands mouvements de l'atmosphère.

Voué, comme ces trois confrères, à l'étude de la nature, M. de Malbosc nous a lu deux manuscrits, l'un sur les révolutions du globe, et notamment sur les transformations et les roches ignées de l'Ardèche; l'autre intitulé, *Vie du géologue*. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il a pu s'abandonner à l'élan de sa féconde imagination.

Ces descriptions des parties les plus intimes, les plus cachées de la terre, m'amènent naturellement à vous parler des études patientes de M. le capitaine Bernard sur le bassin intérieur de la Fontaine. Quelques-uns d'entre nous ne se sont pas bornés à le voir mesurer et à l'entendre

Digitized by Google

louer nos belles eaux, mais l'ont suivi jusque dans les profondeurs, où nous avions pour guide un autre savant confrère [1] dont le nom se mêle aujourd'hui à de grands projets conçus dans les vrais intérêts du pays.

C'est encore M. Jules Teissier qui nous a entretenus de découvertes faites dans l'aqueduc; qui a précisé l'âge de la Maison-Carrée; qui, dans un livre plein d'érudition, a redit, digne confident de Nemausus, tous les faits locaux dont s'enrichira l'archéologie.

Au nom que je viens de prononcer, vos regards et votre pensée se portent vers celui qui semble la personnification de cette science.

Vous le savez déjà, Messieurs, par les publications des journaux de notre ville, M. Pelet a composé de nombreux mémoires,

L'un sur une amphore;

Le second sur un tombeau récemment découvert et contenant des fioles et des vases;

Le troisième sur la distribution des eaux de l'aqueduc. Un autre de ses écrits a pour objet cinq cippes funéraires trouvés près d'un mur en démolition au palais de justice.

Enfin, Messieurs, et c'est là l'œuvre importante à signaler à votre attention, nous avons entendu la lecture de quelques pages remarquables sur les fouilles exécutées aux Arènes et sur les naumachies des Romains. Ici, Messieurs, je voudrais pouvoir interrompre cette nomenclature un peu aride, je voudrais pouvoir vous montrer notre confrère descendant comme l'antique Sibylle dans les souterrains de nos Arènes et dans ceux de Capoue, Vérone et Pouzzoles, révélant avec sa science, véritable rameau d'or, révélant à nos yeux, livrant à

[1] M. Jules Teissier.

Digitized by Google

notre intelligence ces grands jeux d'un grand peuple qui semble avoir tout marqué d'une empreinte de magnificence, de gloire et de majesté.

Des travaux non moins importants ont été poursuivis dans le domaine des sciences économiques et des lettres.

M. Maurin a trouvé à Genève et dans l'examen attentif de ses prisons des idées pratiques qu'il a reproduites dans un excellent mémoire.

M. Canonge a peint, dans un style abondant et coloré, les environs de Rome et de Naples, et de plus ces belles ruines des Baux dont il a redit l'antique origine.

Enfin, M. Isidore Brun a fait preuve de talent et de patriotisme, en décrivant les restes précieux de la Basilique de St-Gilles.

A ces dernières communications qui se rattachent aux temps anciens, joignons celles que l'actualité recommande.

M. Liotard nous a donné sur le comput ecclésiastique, et M. Rivoire sur l'état de notre industrie, des articles clairs et précis qu'a réclamés de nous la sollicitude si active de l'habile chef de ce département [1].

Le Secrétaire a retracé l'état et les progrès de l'instruction primaire du Gard.

M. le docteur Martin a offert des traductions fidèles d'une dissertation espagnole de Marchena et d'une spirituelle comédie écrite dans la même langue.

M. Rivoire nous a lu des travaux intéressants sur la science statistique qu'il cultive avec succès ; il a présenté sur le style des observations justes qui seraient un excellent préservatif contre l'audace de quelques novateurs qui voudraient faire croire que le culte de la forme n'est qu'une idolâtrie.

Qu'ils apprennent, avec M. Rivoire comme aussi

[1] M. Darcy.

Digitized by Google

avec M. Isidore Brun, qui nous a donné, dans divers articles de critique littéraire, et le précepte et l'exemple ; qu'ils apprennent que, quel que soit le prestige de la nouveauté et le plaisir attaché souvent à la surprise, aux effets inconnus, les vrais amis de la vraie littérature, recherchent plus que jamais les traits purs, l'expression décente et cette teinte douce et mesurée, ce goût pur et français qui semble former le droit public de notre nation.

En louant ainsi les lettres telles qu'elles doivent être présentées et conçues, si l'on veut qu'elles remplissent une utile mission, j'ai comme préparé la mention des mémoires lus par MM. Maurin, Fontanès, Despinassous et Eyssette ; le premier a retracé, avec sa supériorité accoutumée, l'état des sciences philosophiques ; le second n'a pas craint de nous entretenir, avec toute l'autorité de sa parole, des divers attributs de Dieu.

M. Despinassous, dans une notice rapide et pourtant substancielle, a célébré une de nos gloires locales un peu oubliée, le ministre Saurin ;

Et M. Eyssette a jugé, en termes éloquents, les tendances religieuses de l'époque actuelle.

De toutes les manifestations de la pensée, la poésie est la plus élevée. Aussi, tout en s'occupant d'idées utiles, notre Société n'a pu, Messieurs, négliger ce noble culte.

MM. Canonge et Eyssette ont plus d'une fois fait part de leurs inspirations ; M. Emile Teulon a continué la traduction, ferme et maintenant achevée, de Juvénal ; M. Charles Rey nous a lu des fragments de poème ; M. Alexandre Rolland et Alphonse Dumas des essais heureux, et le brillant [1] confrère que vous allez enten-

[1] M. J. Reboul.

Digitized by Google

dre, puisant aux sources de l'antique, c'est-à-dire du vrai beau, a préparé pour la scène française une œuvre déjà inaugurée par nos applaudissements.

En vous rendant compte des ouvrages qui ont été pour nous un sujet d'entretien varié et amical, auquel président toujours le savant bibliothécaire de la ville et l'ingénieur d'élite de ce département, je dois distinguer parmi les livres qui ont plus particulièrement alimenté nos séances, et entre des hommages plus nombreux que jamais,

Celui de M. le président de Robernier sur le mode de limitation des propriétés ;

De M. Remacle sur les enfants morts-nés et les infanticides ;

De M. Emile Vincens sur les grains et l'histoire de Gênes ;

Enfin, de M. le docteur de Castelnau sur le système pénitenciaire et les températures moyennes de vingt années.

Nous avons reçu avec la même gratitude les livres ou brochures publiés par nos laborieux correspondants : MM. de Gasparin, Nisard, Moreau de Jonnès, Mignet, Deladoucette, Emilien Dumas, Boucharlat, Duvivier, Bonafons, de Turin, Alexis Perret, de Dijon.

Enfin, Messieurs, il me reste à mentionner, à côté de ces tributs, de ces richesses académiques, l'affiliation de quelques membres occupés de l'étude des sciences, des lettres ou des arts : MM. Adolphe Ricard, de Montpellier, Julien, de Paris, Barbier, de Valbonne, et Emile Causse, de Nimes ; à rappeler l'admission dans nos rangs de M. Rivoire, déjà bien connu par un important ouvrage, et celle de M. le capitaine Bernard qui, après avoir d'abord consacré sa vie au pays, a su comprendre que le culte de la science était encore le culte *de la patrie*.

Digitized by Google

Mais, si nous avons eu à nous féliciter de nos acquisitions, nous avons eu aussi à déplorer deux grandes pertes.

La plus récente nous a privés d'un membre utile, d'un citoyen honnête, d'un ami des arts, qui fut longtemps mêlé à nos travaux. Si M. de Seynes n'y prenait pas, dans ces derniers temps, une part bien active, disons hautement qu'il nous prêta volontiers son concours toutes les fois qu'il le crut profitable au pays.

L'autre membre que la mort nous a ravi, vous l'avez déjà nommé : c'est cet homme bon et vrai, ce vénérable [1] prêtre dont tant de tristesse et de deuil accompagnèrent les funérailles. Plusieurs d'entre nous se souviennent de l'avoir entendu exprimer, ici et ailleurs, en un langage simple, des vérités d'une haute sagesse et d'une éloquence persuasive. Mais il ne bat plus ce cœur qui fut toujours rempli des pensées de la religion et de la concorde ; elle s'est glacée cette main toujours prête à répandre les trésors de l'aumône, et à les répandre jusqu'à l'imprudence.

Qu'il reçoive ici l'expression de nos profonds regrets comme il a reçu ceux de tous les habitants de Nimes ; et puisse cet hommage, déposé près de sa tombe, engager à marcher sur les mêmes traces tous ceux que le sacerdoce a marqués de son saint caractère, et tous ces jeunes hommes qu'il aima, parce qu'ils sont épris du bien, et toutes ces familles, et du pauvre et du riche, qu'il savait si bien consoler ou attendrir !

Puisse ce tribut, en acquittant l'Académie, faire naître ou entretenir parmi nous de si douces vertus !!

[1] M. le curé Bonhomme.

Digitized by Google

OBSERVATIONS GEORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD), EN 1844, 1845 ET 1846.

Par M. le Baron C.les D'HOMBRES, fils,

Membre non résidant de l'Académie royale du Gard, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture.

La trombe qui, le 22 octobre dernier, s'est abattue sur la ville de Cette, est un phénomène heureusement fort rare, et dont les funestes résultats ont rendu cette année mémorable. C'est le seul météore extraordinaire que nous ayons eu à noter en 1844. Mon père en a présenté une relation à l'Institut et à l'Académie royale du Gard.

Les oscillations de la colonne barométrique se sont faites graduellement et sans secousses pendant le cours de cette année, et les moyennes des observations du matin, de l'après-midi et du soir sont à peu près dans le rapport trouvé les années précédentes. M étant la hauteur du baromètre à midi, j'ai eu pour le maximum du matin M+0,49, pour l'abaissement de l'après-midi M— 0,46, et pour l'élévation du soir M+0,42, ce qui m'a donné pour l'abaissement du jour 0,95, et pour l'ascension du jour 0,88.

La plus grande élévation du baromètre . . . 758,50

Le plus grand abaissement de sa colonne. . 727,10

Il a donc parcouru 31 millim. de son échelle. La différence est généralement plus considérable; mais cette année les maximum et minimum ont eu lieu le même mois dans l'espace de quatorze jours, ce qui est assez remarquable.

Digitized by Google

La température moyenne de cette année ne s'éloigne pas de la moyenne de quarante ans, quoique nous ayons éprouvé des froids assez sensibles. Le thermomètre est descendu, le 9 décembre, à —5,35, et ces gelées ont été d'autant plus fâcheuses qu'elles sont arrivées brusquement et ont succédé à une température assez douce. Il s'est élevé, le 15 juin, à +35°,50. L'étendue de ses variations a donc été de 41 degrés. Nous l'avons vu plus haut d'autres années; mais le maximum, on le sait, ne dure le plus souvent qu'un instant : c'est la moyenne seule qui doit caractériser une saison, et cette année la moyenne thermométrique du printemps et de l'été dépasse ce que nous avions reconnu, et jamais le mois de juin n'avait été aussi chaud.

Saisons.	Moyenne de 40 ans.	Moyenne de 1844.
Printemps.....	14,°52	14,°95
Été.....	24, 48	25, 46
Automne.....	15, 47	15, 19
Hiver.....	6, 84	3, 87
Année.....	15, 33	15, 87
Mois de juin.. ...	23, 77	26, 06

Les vents septentrionnaux soufflent le plus fréquemment à Alais. Cette année nous avions remarqué pendant cinq mois de suite (de juin à novembre), le N.-E. et le N.-O. dominant avec un temps fort pluvieux, tandis qu'ordinairement c'est le vent du sud qui nous amène les pluies. Mais je dois ajouter que je parle des vents sensibles, et que la marche des nuages nous prouvait que c'étaient effectivement des vents méridionaux qui régnaient dans les hautes couches de l'atmosphère.

On ne peut établir qu'une année est pluvieuse qu'en la comparant à une moyenne résultant d'une longue

Digitized by Google

série d'observations, et, pour bien juger de l'influence de la pluie sur les biens de la terre, il conviendrait peut-être aussi de comparer la quantité d'eau fournie par chaque saison avec les moyennes de chacune de ces époques, car telle circonstance peut atténuer, effacer même entièrement les effets de la pluie.

Ainsi, lorsqu'il pleut pendant les fortes chaleurs, et lorsque la pluie est suivie de gros vents, elle s'évapore plus vite que par des temps humides ou couverts. Une année peut présenter beaucoup de jours pluvieux ou une quantité considérable de pluie, tandis que, dans telle ou telle saison, la sècheresse se fera sentir et sera préjudiciable à l'agriculture.

Ainsi, 1844, considérée dans son ensemble, peut être citée comme une année pluvieuse, car la quantité moyenne d'eau tombée dépasse de 123,48 millimètres la moyenne annuelle, et cependant la sècheresse a été préjudiciable à nos récoltes de grains, de châtaignes, d'olives, et dans certaines localités on a manqué d'eau pendant l'été; mais, par une funeste compensation, depuis le mois de septembre, nous avons éprouvé une humidité désastreuse qui a contrarié nos vendanges, nos semailles, nos travaux champêtres. Les trois mois d'automne nous ont donné un tiers d'eau de plus que les neuf autres mois ensemble.

Je ne trouve, depuis 1802, que l'année 1808 où la quantité de pluie ait été plus considérable dans cette saison.

Les mois de janvier et de février avaient été tempérés; une série de beaux jours, favorisant les agriculteurs, avait permis de faire beaucoup de plantations. Dès la fin de février, les arbres bourgeonnaient, les blés, les fourrages poussaient sensiblement. En mars, la température s'éleva, nous eûmes cependant encore de faibles gelées

Digitized by Google

blanches et un peu de glace le matin, qui ne nous furent point nuisibles. La végétation, activée par l'humidité du sol et la chaleur de l'atmosphère, couvrit bientôt les arbres de feuilles, et donna à la nature sa parure du printemps.

Avril fut beau et tempéré. Nous n'avons pas à signaler, cette année, ces gelées blanches si ordinaires dans ce mois, et si funestes pour nos mûriers.

Les pluies ont un peu contrarié l'éducation des vers à soie. Cependant la récolte a été abondante, et si quelques éducateurs n'ont pas réussi, ce sont ceux dont les vers ont été retardés; et c'est aux premières chaleurs de juin, bien plus qu'aux pluies de mai, qu'il faut attribuer les pertes dont ils se plaignent.

Depuis le 8 mai jusqu'au 31, nous comptons huit jours de pluie, qui ont produit 65,25 millimètres d'eau. Cette quantité est au-dessous de celle qui tombe annuellement. D'ailleurs, n'ayant pas été continue, avec des soins et une sage prévoyance, il a été possible de distribuer aux vers leur repas aux heures ordinaires, et de préserver les ateliers de l'humidité.

Les quinze premiers jours de juin ont été chauds. Nous avons eu des jours orageux, des après-midi où la stagnation complète de l'air rendait la chaleur accablante et certainement funeste aux vers qui n'avaient pas terminé leur travail. Aussi voyons-nous, dans les éducations retardées, la jaunisse, la grasserie, porter un préjudice notable.

Nos blés avaient beaucoup souffert de la sècheresse ou pour mieux dire du manque de pluie, et quand elle arriva il fut trop tard; elle ne put remédier au mal et fut même nuisible, en ce sens qu'elle contraria leur floraison.

Juillet et août donnèrent peu de pluie, et vers le mi-

Digitized by Google

lieu de ce dernier mois l'eau commençait à manquer dans nos campagnes.

Après les pluies désastreuses des deux premiers mois d'automne, nous eûmes de beaux jours qui permirent de terminer les semailles interrompues par les pluies. Aidés par des circonstances favorables, les arbres continuèrent à pousser. Décembre les trouva en pleine végétation. Dès les premiers jours du mois, la température se refroidit, le thermomètre descendit à—5°,35 degrés. Ce passage brusque du chaud au froid arrêta la sève, l'arrêta dans ses conduits, et la température s'élevant presque aussi vite qu'elle s'était abaissée en amena la déchirure, et, par suite, celle de l'écorce de l'arbre. Le mal fut plus notable pour nous, dans nos mûriers qui font notre richesse. Heureusement leur robusticité a promptement réparé le mal.

ANNÉE 1845.

L'année qui vient de finir, considérée dans son ensemble, ne peut être classée, dans les annales météorologiques, au nombre des années pluvieuses ; cependant, l'humidité a porté un préjudice notable à nos récoltes. Son influence a été d'autant plus sensible, que sa température a été moins élevée.

La marche diurne du baromètre, pendant certaines époques de cette année, a été troublée par de fréquentes variations irrégulières. Nous signalerons, comme plus remarquables, celles du 23 au 25 décembre dernier.

Le 22, à 9 heures du soir, le baromètre indiquait 742,49 millimètres, à la température zéro ; et le lendemain, à neuf heures du matin, il marquait, après la même réduction, 729,24. Le minimum de cette année a été 729.

Digitized by Google

Le 24, il fut à peu près stationnaire; le 25, il prit un mouvement ascensionnel, et à 9 heures du soir, il avait atteint une hauteur de 756,97 millimètres. Dans l'espace de 40 heures, à peu près, la pression atmosphérique avait donc fait remonter le mercure de 27,97 millimètres, ce qui est fort remarquable.

La plus grande hauteur à laquelle se soit élevée la colonne barométrique en 1845, est 762,53 millimètres. La dépression la plus notable que nous ayons observée a été de 729. Elle a donc parcouru 33,53 millimètres. La différence entre ces deux extrêmes dépasse à peine celle que nous avons observée les autres années: cependant, nous avons rarement vu le baromètre aussi bas que le 23 décembre, à midi.

La moyenne barométrique de cette année est un peu au-dessous de la moyenne conclue de toutes nos observations antérieures, et les variations diurnes n'ont pas été régulières, en ce sens que l'ascension du soir est moins considérable que l'abaissement du jour. En représentant la hauteur du baromètre, à midi, par m, nous avons :

Pour le matin,	$= m + 0{,}49$	mill.
Midi,	$= m$	
Après midi,	$= m - 0{,}43$	
Le soir,	$= m + 0{,}45$	

D'après ces données, l'abaissement du jour $= 0{,}92$ m.
Et l'ascension du soir $= 0{,}88$

On s'est généralement plaint du défaut de chaleur, et pourtant la moyenne thermométrique est à peu près telle que nous l'avons établie dans nos précédents tableaux. Mais, en examinant chaque saison en particulier, nous remarquons, en effet, que, dans le printemps et l'été, la température a été moins élevée qu'elle ne l'est

Digitized by Google

habituellement ; mais qu'elle a été plus haute, au contraire, dans l'automne et l'hiver.

Le maximum, cette année, est + 33°,50 degrés, et le minimum —6,50, c'est-à-dire, que l'étendue des variations thermométriques s'élève à 40 degrés de son échelle, ce qui est assez rare.

Ce n'est pas précisément, on le sait, la quantité de pluie qui peut rendre une saison favorable ou nuisible à l'agriculture ; mais l'opportunité de cette pluie, sa continuité, sa durée, sa coïncidence avec la constitution météorologique avec la température, cet agent si puissant de la végétation.

On peut regarder l'hiver dernier comme extraordinaire, non pour l'intensité, mais pour la durée de ses froids. Il fut en même temps très-pluvieux, et le printemps qui suivit le fut plus encore. La quantité d'eau tombée dans cette dernière saison a dépassé de 69,28 millimètres (un peu plus d'un quart), la moyenne de nos observations.

Pour rendre profitable cette humidité qui avait si profondément humecté le sol, il eût été nécessaire que la température fût en rapport avec la croissance et le développement des plantes. Il n'en fut pas ainsi ; elle s'est maintenue au-dessous de la moyenne annuelle, et nous ne craignons pas d'avancer que la trop grande humidité, jointe au défaut de chaleur, a été cause des tristes résultats que nous avons obtenus en 1845.

Le mois de mars a été plus froid qu'il ne l'est habituellement. Avec le mois d'avril, la température s'éleva, les arbres bourgeonnèrent, et tout sembla prendre de l'accroissement. Le cinq du mois suivant, commença un temps d'arrêt. Le thermomètre avait baissé de 4 degrés; et, jusqu'au 8 juin, il fut constamment au-dessous du

Digitized by Google

degré où nous l'avions observé les deux premiers jours de mai.

La végétation se ressentit de ce refroidissement insolite. Les mûriers cessèrent de pousser, du moins, leurs feuilles, comme si elles manquaient de la nourriture nécessaire; elles restaient d'un vert tendre, ne prenaient aucune consistance et n'étaient nullement en rapport avec les besoins de nos éducations. Les vers en consommèrent beaucoup plus, elles devenaient rares, et quelques éducateurs, craignant d'en manquer, sacrifièrent une partie de leur éducation. La récolte fut moyenne, mais le prix élevé des cocons indemnisa un peu le propriétaire.

Les fourrages se sont ressentis également du manque de chaleur. Les céréales ont été plus maltraitées encore.

Dans les terrains bas, aqueux, une partie de la semence avait été perdue par les pluies prolongées de l'hiver et du printemps. La température du mois de mai fut fâcheuse pour les blés, contraria leur végétation, leur croissance; ce ne fut que dans les derniers jours de ce mois, que les épis commencèrent à paraître, et les pluies qui suivirent et continuèrent dans le commencement de juin, les trouvant en fleur, portèrent un coup funeste à leur fructification : la récolte a été plus que médiocre.

Nous eûmes cinq jours de pluie en juillet, mais ils n'en fournirent qu'une bien minime quantité. Elle fut plus abondante en août, continua en septembre, et, en définitif, il en est tombé 158,10 millimètres dans l'été, c'est-à-dire, plus du tiers de celle que fournit ordinairement cette saison. La température, au contraire, a été au-dessous de la moyenne.

Les vignes végétèrent admirablement, mais leur produit ne répondit point à leur vigueur. La vendange a

Digitized by Google

été retardée, médiocre, et nulle part, pour ainsi dire, le raisin n'est arrivé à une complète maturité.

Le fruit a généralement été de mauvaise qualité et ne se conserve pas.

De mémoire d'homme, nous n'avions eu, jamais peut-être, une plus mauvaise récolte de châtaignes et de légumes secs. Les olives ont été assez abondantes, mais, en général, elles fournissent peu d'huile, et l'on comprend facilement la funeste influence que la constitution atmosphérique peut avoir exercée sur ces divers produits.

Notre récolte de pommes de terre faite sur la fin de juillet, avait eu d'heureux résultats, on s'en applaudissait, lorsque les bruits de la maladie qui sévissait dans la Belgique vint nous donner des craintes pour la conservation de nos produits. Néanmoins, dans les premiers jours d'octobre, lorsqu'eut lieu la deuxième récolte, les pommes de terre arrachées s'étaient conservées parfaitement saines et n'ont presque pas été altérées depuis par l'épidémie qui a si gravement compromis celles du Nord, et dont notre savant confrère, M. Payen, a donné une description si exacte et si détaillée.

Mais il n'en fut pas de même des tubercules arrachés en octobre : peu de temps après le ramassage, la maladie se déclara. Presque tous les agriculteurs la signalèrent, et tous en ont plus ou moins éprouvé les tristes effets. Cependant les pertes n'ont pas été considérables dans nos localités, et ne sont pas de nature à nous donner des craintes sérieuses.

Généralement, on attribue cette maladie au défaut de chaleur et à l'humidité que les tubercules ont éprouvée avant leur maturité. Cette opinion est fondée sur les observations faites par des agronomes consciencieux et éclairés. Aussi, dans les terrains légers, sablonneux, dans les terres en pente, perméables à l'eau, effondrées

Digitized by Google

à 50 centim. (passées à deux pointes), les pommes de terre se sont conservées à peu près intactes. Dans les terrains argileux, au contraire, dans ceux qui ont été simplement labourés ou luchetés, le mal a été d'autant plus intense, que le sol a été plus aqueux et plus propre, soit par sa nature, soit par sa position, soit par sa culture, à conserver l'humidité. C'est ainsi, que toutes choses égales, le mal a été plus grand dans les terres fortement fumées.

Le engrais divisent les terres, les rendent plus légères, alors qu'en parfaite décomposition ils sont entièrement mêlés au sol et ne forment plus avec lui qu'un tout homogène. Mais, la première année, le fumier de nos étables, tel qu'on l'emploie généralement pour les pommes de terre, ne les favorise qu'en donnant, par sa fermentation, plus de chaleur au sol, et en y retenant plus longtemps l'humidité.

Nous voyons dans le rapport que M. Poiteau a lu à la Société d'horticulture de Paris, que chez nos voisins d'Outre-Manche, qui ont été plus malheureux que nous, on attribue l'épidémie à l'humidité que, dans les sols humides de la Basse-Corse, les trois-quarts des tubercules ont été atteints, tandis que dans les sols plus secs la moitié a été préservée.

Dans le comté de Peebles, on croit que cette maladie est due au froid et à l'humidité de la saison extraordinaire.

Dans le comté de Stirling, en Ecosse, le mal a été moins grand dans les champs secs.

Mais d'autres observations contraires sont aussi consignées dans le même rapport, et un agriculteur de Stirling même annonce que les tubercules provenant d'un champ sec ne se conservent pas aussi bien que ceux récoltés en terre forte. Où les champs sont les

Digitized by Google

moins bien cultivés, dit-il, la récolte est moins malade.

A côté de ces observations diverses, il est difficile d'émettre une opinion ; et nous pouvons dire, avec l'honorable rapporteur, qu'après avoir lu ce que l'on a écrit sur la cause de cette maladie, on n'en saura guère plus que nous n'en savons sur le choléra !

M. de Gasparin, dans son rapport à l'Académie des sciences, le 22 décembre, tendant à démontrer que ce n'est pas du tout, comme on le croit généralement, aux variations insolites de la température qu'il faut attribuer la maladie des pommes de terre en 1845, rappelle qu'en 1844 la récolte des pommes de terre n'a pas souffert, quoique l'humidité ait été plus grande qu'en 1845.

Ici nous devons faire observer que, pour nos localités, du moins, le printemps et l'été de cette année ont eu plus de jours humides, ont fourni une plus grande quantité d'eau qu'en 1844. Ce n'est qu'à la fin de septembre, de cette dernière année, qu'a commencé la série de jours mauvais qui nous l'ont fait classer au nombre des années pluvieuses. Mais, à cette époque, presque toutes nos pommes de terre étaient arrachées.

Passant aux deux récoltes de 1845, M. de Gasparin ajoute : « Que la première, faite en juin, a supporté « plus de froid et plus de pluie que la seconde et n'a « pas été attaquée; tandis que la seconde, plus favorisée « par la chaleur, a eu moins d'humidité, et cependant « elle a été atteinte par la maladie. »

Cette dernière observation de notre savant confrère, est péremptoire : cependant, après les divers faits que nous avons signalés, lorsque nous voyons que les pommes de terre, arrachées en juillet, août et dans les premiers jours de septembre, n'ont éprouvé aucune altération, que les dernières seules ont été frappées, il

Digitized by Google

est permis de croire que, dans nos contrées comme dans les comtés de Wigton et de Lanark, la maladie des pommes de terre n'a fait son invasion que vers la mi-septembre, ou dans les premiers jours d'octobre, et qu'il en est de celle-ci comme de toutes les maladies épidémiques. Elles arrivent sans que l'on connaisse la cause qui les a appelées, puis sévissent, se propagent, suivant qu'elles rencontrent des circonstances qui favorisent leurs progrès.

Si l'on ne considère pas ici le défaut de chaleur et l'humidité comme ayant donné naissance à l'épidémie, on ne peut nier que ces causes n'aient eu une grande influence sur son développement.

Saint-Hippolyte, le 19 janvier 1846.

Année 1846.

L'année 1846, si tristement mémorable par les inondations et les pertes qu'elles ont causées, a été aussi très-funeste à l'agriculture ; toutes nos récoltes, tous nos produits ont manqué, ou du moins ont été tellement compromis, les résultats en ont été si minimes, qu'à peine si les agriculteurs ont été dédommagés de leurs travaux et des frais d'exploitation.

Le mal a été général, la cause doit donc être la même. Nous la trouvons dans l'état atmosphérique, dans la quantité de pluie tombée dans la série des jours pluvieux arrivés au printemps. Avant d'examiner leur influence sur nos produits agricoles, considérons, dans son ensemble, la constitution météorologique de l'année qui vient de s'écouler [1].

[1] Les observations barométriques qui vont être relatées, sont toutes réduites à la température 0.

Digitized by Google

Nous n'avons à signaler rien d'extraordinaire dans les mouvements de la colonne barométrique pendant les onze premiers mois de l'année ; sa marche régulière, sans secousses notables, est d'accord avec nos résultats moyens. Le mois de décembre seul semble s'en écarter. Il m'offre une fluctuation presque journalière, des variations brusques, des écarts, peu considérables, il est vrai, si nous les comparons à ceux observés par mon père, en 1821, mais assez sensibles, cependant, pour être signalés. Nous ne rapporterons que les plus importants.

Le premier décembre matin, le baromètre marquait 740 mil. Le lendemain, à la même heure, il était descendu à 729. Le 3, il était remonté à 738,35. Jusqu'au 4 soir, il continua sa marche ascendante, et, après des dépressions et des ascensions successives, le mercure indiquait, le 21 au matin, 752,31; et le lendemain à la même heure, je l'observai à m. 733,41. Ces mouvements oscillatoires durèrent jusqu'au 27. Après, jusqu'à la fin du mois, les oscillations du mercure furent régulières, et, malgré les écarts que nous venons de signaler, la moyenne de ce mois ne diffère en plus que de 0,03 mil. de la moyenne de midi.

L'état du ciel, pendant le mois de décembre, fut presque aussi variable que l'avaient été les modifications barométriques ; la direction des vents n'a éprouvé, néanmoins, de changements brusques que le 19. D'après la direction des nuages, il soufflait du N.-E.; le 20 il était au N.-O.; le 21 au S., et le lendemain il était repassé au N.-O., enfin au N. où il se soutint jusqu'au 31.

L'étendue des variations barométriques est inférieure à ce qu'elle est annuellement ; mais les variations diurnes sont d'accord avec le principe reconnu. Ainsi m

Digitized by Google

étant l'expression de la hauteur du mercure à midi, nous avons :

$$\begin{aligned} \text{Le matin} &= m + 0{,}63 \\ \text{Après midi} &= m - 0{,}53 \\ \text{Le soir} &= m + 0{,}41 \end{aligned}$$

D'où nous déduisons l'abaissement du jour, 116 mil., plus considérable que l'ascension du soir 94

Nous avons éprouvé des chaleurs plus intenses, mais elles n'ont jamais été aussi soutenues. Si l'étendue de l'échelle thermométrique est moindre que nous ne l'avons observée, la moyenne de cette année, comme celle des quatre saisons, dépasse celle conclue de toutes nos observations.

Époques.	Moyenne de 40 ans.	Moyenne de 1846.
Printemps.....	14,°48	15°,31
Été.....	24, 50	27, »
Automne.....	15, 56	16, 40
Hiver.....	6, 55	7, 29
Année.....	15, 27	16, 50

Si l'année 1846 ne peut être placée en tête des années très-pluvieuses (et depuis 1802, nous n'en comptons que cinq qui l'aient été davantage), nous pouvons, du moins, la placer en première ligne pour les dégâts causés par les pluies. Toutefois, c'est moins la quantité d'eau tombée que l'inopportunité de cette pluie qui nous a été funeste.

En comparant les moyennes de nos résultats hydrométriques, pendant les diverses saisons de l'année, nous trouvons que la quantité d'eau tombée dans le prin-

Digitized by Google

temps 1846 n'égale pas celle qui tombe habituellement dans cette saison ; mais nous n'avons jamais vu un mois de mai aussi pluvieux. Ainsi, dans l'espace de dix-huit jours (du 5 au 23) nous avons eu douze jours de pluie, qui en ont donné 115 millimètres, moitié, à peu près, de celle qui tombe annuellement dans les trois mois de printemps (235,74).

Le mois de juin qui suivit fut également très-pluvieux ; en douze jours, j'en ai mesuré 67,10 millimètres. On comprendra que cette humidité extraordinaire dut préjudicier à nos récoltes de blés, de vers à soie, qui, quoi qu'en disent certains éducateurs, s'accommodent difficilement (dans nos localités du moins) de la feuille mouillée.

L'hiver avait été fort tempéré ; tout était avancé : les blés s'élevaient rapidement ; les mûriers, les vignes, dont pas une gelée blanche n'avait arrêté la végétation, se couvrirent promptement de feuilles. Nous comptions sur de bonnes récoltes ; la fin du printemps compromit nos espérances ou les anéantit en partie.

Les pluies du mois de mai, celles de juin, les jours humides et pluvieux, les brouillards qui survinrent, portèrent un coup funeste à nos produits.

La grasserie et la jaunisse, dont la cause était peut-être due à l'hivernage des œufs de vers à soie, à leur éclosion trop prompte, se propagèrent et envahirent rapidement nos ateliers. Les blés, en fleur au moment des pluies, ne purent fructifier, ils ne donnèrent que des épis grêles, des rudiments d'épis où se rencontraient à peine quelques grains. Les fruits tombèrent avant leur maturité. Les vignes, chargées de grappes nombreuses, ne purent les nourrir. La plupart coulèrent. Les fourrages seuls résistèrent. Il fut bien difficile de les préparer, mais ils furent abondants, et nous avons malheu-

Digitized by Google

Résultat des opérations Météorologiques faites à St-Hippolyte-de-Caton en 1844.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS.							
			Medium					Pluie.																			
	Maxim.	Minim.	du mois.	du midi.	Maxim.	Minim.	Medium	de jour.	de nuit	du mois	dominant.	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.	Beau.	Nuageux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Gelée blanche.	Glace.	Vent.
	m	m	m	m	o	o	o	m	m	m																	
Janvier..	756,47	742,04	748,57	748,61	13,50	— 2,50	6,67	5, »	3,50	10,50	N.	20	8	»	»	2	»	»	1	16	10	5	3	»	3	14	8
Février..	750,35	727,14	741,52	741,50	16, »	0,50	7,14	12,25	21, »	33,25	N.	10	7	»	2	9	»	»	1	10	11	8	7	4	4	13	7
Mars....	752,95	740,28	746,06	745,95	18,60	+ 3, »	9,94	30, »	34,50	64,50	N.	14	2	3	1	7	1	2	1	15	10	6	4	»	5	3	9
Avril....	753,99	742,90	750,98	751,04	22,25	8, »	16,42	16. »	12, »	28, »	N.	11	10	»	1	8	»	»	»	15	13	2	4	»	»	»	2
Mai.....	754,81	742,87	750,49	750,49	26;70	10,86	18,82	26,50	38,75	65,25	N.	11	10	1	»	5	3	»	1	10	13	2	8	»	»	»	6
Juin.....	754,45	739,90	749,75	749,46	35,50	18, »	26,06	31,75	22,35	54,10	N.-E.	9	11	»	4	3	3	»	»	20	7	3	6	»	»	»	6
Juillet...	754,25	742,70	748,24	748,28	34,25	18, »	25,98	9, »	37, »	46, »	N.-O.	8	2	1	1	»	1	1	17	22	5	4	5	»	»	»	14
Août....	751,86	738,32	747,64	747,44	30, «	17, »	23,82	17, »	2, »	19, »	N.-O.	9	3	»	1	2	2	»	14	19	9	4	5	»	»	»	14
Septemb.	752,58	742,20	748,20	748,10	26,80	15,80	20,62	178, »	137,25	315,25	N.-E.	3	13	2	1	9	»	»	2	11	8	11	10	»	»	»	1
Octobre..	752,18	730,64	743,80	743,48	24, »	7, »	14,02	156, »	128, »	284, «	N.-E.	1	11	2	2	6	»	3	6	9	11	11	12	»	2	»	9
Novemb..	758,50	727,10	745,28	745,28	16,50	4, »	10,96	23, »	17,50	40,50	N.	12	11	»	»	1	»	»	6	16	8	6	4	»	7	2	3
Décemb..	756,40	734,19	744,92	744,86	13,25	— 5,35	3,80	49, »	98,05	147,50	N.-E.-S.	8	10	1	»	10	»	»	2	9	5	17	12	5	5	12	1
Année ..	758,50 16 nov. 8 h. 1/2 matin.	727,10 2 nov., 3 h. 1/2 ap.-midi	747,12	747,04	35,50 15 juin, 2 h. ap.-midi	— 5,35 9 déc., lever du soleil.	15,36	553,50	554,35	1107,85	N.	116	98	10	13	62	10	6	51	117	110	79	87	9	26	44	80

Digitized by Google

Digitized by Google

Résultats des observations Georgico-Météorologiques faites à St-Hippolyte-de-Caton en 1845.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT	ANÉMOMÈTRE.							NOMBRE DE JOURS.								
			Medium					Pluie.																			
	Maxim.	Minim.	du mois.	du midi.	Maxim.	Minim.	Medium	de jour.	de nuit	du mois	dominant.	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.	Beau.	Nuageux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Vent.	Brouillard	Glace.	Gelée.
	m	m	m	m	o	o	o	m	m	m																		
nvier..	756,76	732,94	747,14	747,17	+12,70	0, »	+ 8,27	44, »	33, »	77, »	N.-E.	6	11	»	»	8	»	»	6	9	10	12	8	»	5	1	3	8
vrier..	754, »	735,18	744,47	744,45	12, »	— 6,50	4,40	27,25	11,50	38,75	N.	19	8	»	»	»	»	»	1	17	4	7	6	3	3	3	13	9
ars....	762,53	732,95	745,80	745,53	22, »	+ 2, »	9,11	95,65	72,70	168,35	N.	13	12	»	»	1	»	»	5	13	4	14	9	4	7	1	8	»
ril....	755,42	729,92	745,45	745,29	23, »	7, »	14,56	57, »	61, »	118, »	S.	5	7	»	»	14	»	»	4	8	14	8	12	»	4	1	»	5
i.....	751,98	738,16	743,99	743,84	25,05	9,95	17,24	12, »	13,50	25,50	N.	12	4	»	2	4	2	»	7	17	8	6	5	»	16	2	»	»
in.....	751,72	737,27	747,56	747,53	28, »	13, »	22,78	25,15	33,50	58,65	S.	7	3	»	4	15	1	»	»	12	13	5	7	»	8	3	»	»
illet...	753,05	743,55	748,93	748,54	33,50	17, »	25,80	»	3,45	3,45	N.	12	5	»	3	9	1	»	1	21	8	2	5	»	10	2	»	»
oût....	752,37	743,28	748,61	748,46	32,50	15, »	23,32	52, »	46, »	98, »	N.	12	5	»	»	6	»	3	5	18	11	2	8	»	5	»	»	»
ptemb.	752,50	744,23	748,29	748,04	26,50	13, »	20,97	62,40	63,75	126,15	S.	4	6	»	3	9	2	»	6	15	4	11	9	»	4	2	»	»
ctobre..	759,82	739,25	750,34	750.23	25,20	7,50	16,01	29.50	5, »	34,50	N.	16	1	»	4	4	2	0	4	15	8	8	6	»	11	2	»	5
vemb..	755,75	738,40	747,44	747,36	19,50	3, »	12,56	37,55	115,95	153,50	S.	5	4	»	4	10	3	»	4	10	7	13	11	»	3	1	3	3
cemb..	759,46	729, »	749,29	749,11	15,50	1,50	8,97	21,55	36,26	57,80	N.	12	3	»	»	2	2	4	8	19	3	8	7	»	13	2	8	5
née ..	762,53 23 mars 9 h. matin.	729, » 23 déc. midi.	747,28	747,12	33,50 7 juillet 2 h.	— 6,50 13 févr. 6 h. matin.	15,36	464,05	495,60	959,65	N.	123	69	»	20	82	13	7	51	174	94	96	93	7	89	20	35	35

Digitized by Google

Résultats des observations Georgico-Météorologiques faites à St-Hippolyte-de-Caton en 1846.

DIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS.								
	Maxim.	Minim.	Medium dumois.	Medium de midi.	Maxim.	Minim.	Medium	Pluie tombée le jour.	Pluie tombée la nuit	Pluie tombée le mois.	dominant.	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.	Beau.	Nuageux.	Couvert.	Brouillard	Vent.	Pluie.	Neige.	Glace.	Gelée bl.
	m	m	m	m	°	°	°	m	m	m																		
ier..	762,88	741, »	750, »	750,06	15,50	— 1,55	7,91	6,50	36, »	42,50	N.	9	6	»	1	7	1	»	7	9	11	11	3	7	5	»	11	4
ier..	759,61	743, »	750,64	750,61	15,80	+ 1, »	10,07	»	12,25	12,25	N.	13	8	»	»	5	»	»	2	16	5	7	1	7	5	»	6	6
s....	755,40	741, »	748,63	748,57	19,50	5, »	13,02	3, »	24, »	27, »	N.-O.	8	5	»	2	5	2	»	9	11	15	5	2	9	6	1	»	»
il....	750,65	731,84	741,16	743,81	21, »	9, »	13,16	44,50	16, »	60,50	N.-S.	8	4	»	2	8	4	»	4	9	12	9	2	12	16	»	»	»
.....	754,50	735,97	746,31	746,01	29, »	10,50	19,75	81,10	34,25	115,35	S.	4	6	»	2	13	4	1	1	18	17	6	2	4	12	»	»	»
.....	753,03	741,40	748,21	748,20	33, »	19,50	25,64	67,10	»	67,10	N.	17	8	»	3	9	»	»	»	14	7	9	2	7	12	»	»	»
let...	754,15	742,30	749,44	749,37	33,25	22, »	28,19	2,55	12, »	14,55	S.	9	8	»	»	12	»	»	2	22	5	4	1	13	5	»	»	»
it....	751,17	742, »	746,57	746,51	32,50	19, »	27,17	25, »	29,40	54,40	N.	15	8	»	»	5	1	»	2	18	7	6	1	5	7	»	»	»
temb.	752,19	737,60	747,31	747,04	29,55	19,90	24,03	61,95	48, »	109,95	N.	15	5	»	»	11	»	»	1	14	11	5	1	6	9	»	»	»
obre..	751,62	732, »	745,44	745,22	23, »	6, »	14,69	105.05	130,25	235,30	N.	13	6	»	2	7	1	»	2	13	5	13	3	6	15	»	»	2
emb..	755,22	736,65	749,01	748,90	17, »	3, »	10,48	116,50	94,15	210,65	S.	7	6	»	»	10	1	2	4	13	8	9	»	3	9	»	»	4
emb..	757,39	728, »	744,34	744,31	15, »	3,55	3,89	25,25	30,75	56, »	N.	13	9	»	1	2	1	»	5	16	7	8	»	9	7	4	20	6
née ..	762,88 9 janv. soir.	731,84 7 avril ap. mid.	737,51	737,38	33,25 15 juill. ap. mid.	— 3,55 29 déc. matin.	16,50	538,50	467,05	1005,55	N.	131	79	»	13	94	15	3	39	175	110	92	18	88	107	5	37	25

Digitized by Google

Digitized by Google

reusement vu se vérifier notre vieux proverbe languedocien : [1]

Annado de fés [1],
Annado de rés.

Les pommes de terre avaient réussi : elles ne se conservent pas. La maladie, qui l'année dernière sévit d'une manière si grave dans plusieurs localités, semble avoir, cette année, fait invasion dans notre pays. Presque toutes celles qui ont été arrachées les dernières, par conséquent, qui ont souffert les fortes pluies d'automne, ont été promptement attaquées et perdues.

Les châtaigniers nous promettaient une ample récolte : ils étaient chargés de fruits, mais les pluies torrentielles, qui dans les mois de septembre et d'octobre ravinèrent nos montagnes, entraînèrent une bonne partie de nos châtaignes, nos arbres et nos terrains.

Les olives ont subi le sort des autres produits : presque toutes piquées d'insectes, elles sont tombées avant leur maturité et n'ont rendu qu'une faible quantité d'huile.

Resterait à parler, dans cette récapitulation georgico-météorologique, des inondations qui ont ravagé nos campagnes et causé des pertes énormes. Elles ont fait l'objet d'une notice particulière que j'ai adressée, dans le temps, à l'Académie, je m'abstiens donc d'en parler ici.

St-Hippolyte, le 7 janvier 1846.

M. de Labaume a bien voulu communiquer à l'Académie les rapports suivants, qu'il a faits en 1844, 45, 46, à la Société d'agriculture du Gard, sur l'exploitation la mieux dirigée.

[1] Année de foins, année de rien.

Digitized by Google

CULTURE FOURRAGÈRES.

EXPLOITATION LA MIEUX DIRIGÉE.

Concours.

Par une lettre en date du 12 juillet 1844, adressée au Président de la Société d'agriculture du Gard, M. le Ministre de l'agriculture et du commerce annonçait à cette Société qu'il lui accordait *une subvention de* 500 *fr. pour l'exploitation la mieux dirigée, entretenant la plus forte quantité de bétail, et contenant la plus grande proportion de cultures fourragères, relativement à son étendue; sur ces* 500 *fr.*, 200 *fr. devant être distribués au métayer et autres agents de l'exploitation.*

Le programme suivant fut aussitôt rédigé :

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU GARD.

CONCOURS.

« M. le Ministre de l'agriculture et du commerce vient « d'accorder à la Société d'agriculture du Gard une somme « de 500 *fr. pour l'exploitation la mieux dirigée, entre-* « *tenant la plus forte quantité de bétail, et contenant la* « *plus grande proportion de cultures fourragères, relative-* « *ment à son étendue; sur ces* 500 *fr.*, 200 *fr. doivent* « *être distribués au métayer et autres agents de l'exploi-* « *tation.*

Digitized by Google

« En conséquence, la Société d'agriculture du Gard « prévient MM. les agriculteurs du département, pro- « priétaires et fermiers, qui croiront pouvoir concourir « pour ce prix, qu'ils doivent remettre le plus tôt possi- « ble, et au plus tard le 25 *septembre prochain*, au Pré- « sident de la Société, un mémoire succinct indiquant « la contenance totale de leur exploitation d'après le ca- « dastre, la contenance exacte de la partie cultivée en « plantes fourragères, et toutes les circonstances qu'ils « jugeront propres à faire connaître la direction de leur « exploitation.

« Ils devront notamment indiquer quel est l'assolement « qu'ils ont adopté, quels sont les instruments aratoires « dont ils se servent, leurs méthodes de fumure et de « confection de fumiers, l'espèce, le nombre et l'état « de leur bétail de rente. Il sera tenu compte aux con- « currents des difficultés plus ou moins grandes qu'ils ont « eu à surmonter pour arriver aux progrès obtenus.

« A égalité de titres, la préférence sera donnée au « cultivateur qui aura tenu la comptabilité la plus ré- « gulière.

« L'examen des mémoires et la visite des exploitations, « s'il y a lieu, seront faits par un jury spécial désigné « par la Société d'agriculture. »

Ce programme fut affiché sur tous les murs de Nimes et inséré dans tous les journaux du Gard. Il fut, en outre, adressé à chacun de MM. les Maires du département, avec une lettre du Président de la Société, qui les priait, dans l'intérêt de l'agriculture et dans celui de leurs administrés, de lui donner toute la publicité possible.

Malgré tous ces soins, trois concurrents seulement se sont présentés et ont fait parvenir leur mémoire. — Ce résultat est dû à plusieurs circonstances, mais

Digitized by Google

surtout à l'annonce un peu brusque de ce concours, auquel, jusqu'ici, rien n'avait préparé. S'emparer subitement des esprits, n'est pas, en France, le propre d'une idée nouvelle, quand son utilité est incontestable; c'est peu à peu qu'elle les pénètre, qu'elle y porte la conviction et finit par triompher de tous les obstacles. Depuis le 25 septembre, jour où la lice a été fermée, nous avons été heureux d'apprendre que ce concours commençait à être apprécié partout à sa valeur, et que, l'année prochaine, vingt ou trente concurrents viendraient s'en disputer le prix.

La Société décida que le jury spécial chargé du jugement définitif à prononcer, serait composé de neuf membres, et elle nomma, à cet effet, MM. Dumas-Gasparin, Fabre-Lichaire, Hérisson, Casimir Jalaguier, Lacaze, Mouriés aîné, Olivier, Viviez et G. de Labaume.

Le jury s'occupa d'abord de la lecture des mémoires présentés, de la comparaison des divers systèmes de culture et du nombre de têtes de bétail annoncés; mais il pensa qu'il devait ensuite vérifier sur les lieux même l'exactitude de tous ces détails, et juger, en présence des faits, quelle était l'importance des résultats obtenus.

En conséquence, il se transporta successivement chez chacun des trois concurrents : le vendredi 11 octobre, chez M. Cauzid, à Yvernati, arrondissement de Nimes; le lundi 14, chez M. Charles Donzel, au Fesc, arrondissement du Vigan, et le jeudi 17, à St-Gervais, près Bagnols, arrondissement d'Uzès, chez M. St-Auban, d'où il ne put être de retour que le vendredi, entre une et deux heures du matin. — Il est inutile de dire que nous trouvâmes chez tous ces Messieurs, et chez M. Mouriés, qui voulut aussi recevoir le jury à son domaine de Remoulins, le plus empressé et le plus cordial accueil.

Digitized by Google

Après avoir minutieusement examiné le domaine de chacun des trois concurrents, vérifié les faits annoncés par eux, discuté le mérite de toutes leurs innovations, inspecté la comptabilité de leur gestion, nous donnâmes connaissance à chacun d'eux des mémoires de ses compétiteurs, en lui laissant la faculté de faire parvenir au Président, jusqu'au 26 octobre, jour fixé pour la prononciation du verdict, toutes les critiques dont ces exposés lui paraîtraient susceptibles.

Ce jour-là, les neuf membres du jury, réunis à deux heures de l'après-midi dans le local de la Société d'agriculture, ont discuté, jusqu'à six heures du soir, les bases de leur décision.

Ils ont d'abord unanimement admis la parfaite exactitude de tous les faits exposés par les concurrents, chose qui n'avait pu rester un seul moment douteuse pour aucune des personnes dont ces Messieurs étaient connus; mais ils se sont longtemps arrêtés devant la question importante de ce procès, qui leur a paru entourée des plus graves difficultés.

S'il s'était agi seulement de déclarer quel était celui des trois agriculteurs *dont le domaine contenait la plus grande proportion de cultures fourragères, relativement à son étendue*, ou bien *quel était celui qui entretenait la plus forte quantité de bétail*, quelques règles d'arithmétique auraient bientôt terminé nos embarras; mais il fallait décider en même temps *quelle était l'exploitation la mieux dirigée*, et, pour arriver à la solution de cette question complexe, passer à travers de nombreux éléments, dont quelques-uns étaient indiqués par le programme.

Réduit *à la plus grande proportion des cultures fourragères relativement à l'étendue du domaine*, le concours ne serait accessible qu'à MM. Donzel et St-Auban,

Digitized by Google

puisque, distraction faite de la partie de leur ténement complantée en bois, et qu'il ne dépend pas du propriétaire de faire entrer dans un assolement alterne, l'un et l'autre cultivent en plantes fourragères environ la moitié de leur domaine, soit à peu près un hectare de cultures fourragères pour chaque hectare de terres labourables. M. Cauzid n'approcherait pas de cette proportion, à cause de l'étendue de son vignoble, qu'il restreint, au reste, chaque année. Cependant, même à ce point de vue, il serait juste de mentionner la beauté exceptionnelle de ses betteraves et de ses luzernes, et cette importante considération, qu'avec 16 hectares seulement de cultures fourragères et le marc de son vin, il parvient à se procurer d'énormes masses de substances alimentaires pour ses nombreux bestiaux. Mais, quand on en vient à s'occuper de la quantité de bétail entretenue par ces cultures, on voit la position relative des concurrents devenir bien différente : chez M. Cauzid, en effet, il y a 23 vaches ou bœufs, 152 moutons, 18 porcs, 78 porcelets, 3 juments, 3 poulains et 4 mules; chez M. Donzel, 14 vaches, 7 veaux, 180 moutons (distraction faite des 130 bêtes à laine que nous jugeons devoir trouver leur subsistance dans les bois du domaine), 2 porcs, 1 cheval, 6 mules et 1 âne; et chez M. St-Auban, seulement 8 bœufs, 1 vache, 120 brebis, 4 porcs et 2 chevaux.

L'exploitation de M. Donzel est bien dirigée, son assolement bien choisi, ses vaches laitières et ses moutons en très-bon état, leur mode d'alimentation économique, ses fumiers bien confectionnés, sa comptabilité régulière et à peu près complète, et, en dernière analyse, le revenu net du domaine du Fesc, assez considérable auparavant, a augmenté d'un quart depuis six ans qu'il l'a pris à ferme.

Digitized by Google

M. Cauzid, outre la masse de fumier produite par le nombreux bétail qui garnit son domaine, y fait répandre chaque année 835,000 litres d'urines humaines, et 8 mètres cubes de matières fécales provenant des Casernes de Nimes et de Lunel, et démontre à tous, par les magnifiques produits qu'il obtient, quelle est la valeur réelle de ces engrais qu'on laissait ici sans emploi; il a importé dans le Gard les taureaux et les vaches laitières de la race Charolaise et du Glan, bien préférables aux races Bovines de nos pays, et peut-être à la race Suisse elle-même; il poursuit le croisement de la race Barbarine avec les Dishleys, au moyen desbêliers primivement achetés par la Société d'agriculture; il a répandu dans toutes les maisons de campagne qui l'entourent, les cochons des races Hamshire et Berkshire, et de la race Anglo-Chinoise; sa comptabilité n'est pas aussi régulière que celle de M. Donzel; mais, depuis un an surtout, elle se rapproche de plus en plus des bonnes méthodes.

L'exploitation de M. St-Auban est aussi fort bien dirigée; son assolement, extrêmement simple, paraît bien approprié à la nature de ses terres; on regrette seulement que ses chaumes ne soient pas d'une plus grande propreté; son bétail est bien tenu; son mode de culture, à l'aide de bœufs qu'il engraisse et vend après les travaux, parfaitement entendu et très-économique; sa manutention des fumiers est bonne; mais sa méthode de comptabilité, se réduisant à un compte de caisse, n'est pas encore à la hauteur de son intelligente gestion, qui, dans l'espace de six ans, paraît être parvenue à doubler les revenus de son beau domaine.

Nous n'hésitions pas à déclarer que ces trois honorables concurrents méritaient l'approbation et les encouragements de la Société; mais elle n'avait à sa

Digitized by Google

disposition que le prix créé par M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, et une médaille d'argent que, pendant la session du Congrès scientifique à Nimes, M. de Caumont, toujours animé d'un zèle actif et dévoué pour tout ce qui est bon et utile, avait jointe à ce prix à titre d'accessit.

En cet état, le jury, ne pouvant se décider à une éclatante préférence pour M. Donzel ou pour M. Cauzid, qu'il trouvait pesant d'un poids égal dans la balance de sa justice, les a appelés tous les deux *ex æquo* au partage du premier prix, et a déclaré qu'une prime de 150 fr. serait décernée à M. Donzel, et 100 fr. aux employés de sa ferme, et une pareille prime de 150 fr. à M. J. Cauzid, et 100 fr. aux employés de son exploitation.

Il a accordé le second prix (la médaille d'argent de M. de Caumont), à M. St-Auban.

Nous avons clôturé notre séance par un vote unanime de remercîments à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, à cause de la création de ce concours, dont la haute utilité est plus évidente encore dans nos départements du Midi que dans tout le reste de la France.

Les progrès de notre agriculture frappent les yeux les moins exercés; il est maintenant bien peu de propriétaires intelligents qui ne cherchent à améliorer leurs domaines; mais leurs idées sont très-divergentes, elles n'ont rien d'arrêté et se traduisent presque toujours en tâtonnements coûteux. C'est donc le vrai moment (et le bien choisir est chose importante en agriculture), de leur montrer un but précis à atteindre, de leur indiquer un bon système d'amélioration, uniforme dans son ensemble et, toutefois, susceptible de varier dans ses détails.

Digitized by Google

Ils se souviendront que c'est par cette unité de système que les contrées où la culture de la terre est florissante, sont parvenues à la haute prospérité dont elles jouissent. Ils savent que, tandis qu'en Angleterre, en Hollande et en Suisse, on a un hectare de prairies pour chaque hectare de terres labourables, nous n'avons, en France, qu'un hectare de prairies pour cinq hectares et un tiers de terres labourables; ils savent aussi qu'il n'est pas de bonne récolte sans engrais, pas de véritable engrais sans bétail, et pas de bétail sans fourrages. Bien convaincus, dès-lors, que l'augmentation des cultures fourragères est la seule base sur laquelle on puisse, avec sécurité, élever un brillant et solide établissement agricole, ils suivront avec constance la voie que M. le Ministre leur trace, au bout de laquelle se trouvera l'accroissement de leur propre fortune et celui de la richesse du pays.

Pour produire un tel bien, ce concours n'est pas un moyen à dédaigner, puisqu'il doit en ressortir un exemple profitable et un grand enseignement; mais il doit être plusieurs fois répété; rien de vraiment utile ne se fait en toutes choses, et en agriculture surtout, qu'à l'aide de la persévérance, qui, à la rigueur, ferait même plus de chemin que l'agilité. Changer le régime agricole d'une contrée n'est pas l'affaire d'un jour, et les agronomes que l'on veut exciter à adopter un nouveau système de culture, pourraient être trop vite découragés si on leur laissait croire qu'il n'a été un moment mis en honneur que pour être aussitôt abandonné.

Nimes, le 17 novembre 1844.

G. DE LABAUME.

Ce rapport a été adopté par le jury spécial et approuvé par la Société d'agriculture du Gard, qui en a ordonné l'impression dans son Bulletin.

Digitized by Google

CONCOURS POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE LA MIEUX TENUE. 1845.

Rapport par M. G. de LABAUME, Président.

M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, qui a pu, mieux que nous encore, juger du bon effet produit par le concours de l'année dernière, accueillant le désir exprimé avec insistance dans le rapport inséré aux 35me et 36me bulletins de notre Société (décembre 1844), a bien voulu décider que ce concours serait renouvelé avec les modifications qu'il a indiquées.

Il nous a accordé la somme de 500 fr. *pour l'exploitation la mieux tenue, présentant les fumiers les mieux faits, la plus grande étendue de prairies artificielles ou naturelles irriguées, et nourrissant le plus grand nombre de bestiaux.*

La Société d'agriculture s'est aussitôt empressée de rédiger et de rendre public, par tous les moyens en son pouvoir, un programme basé sur les conditions de la lettre ministérielle, et répétant ensuite les mêmes dispositions que celui de 1844.

Beaucoup d'agronomes n'ont pas tardé à nous faire connaître leur intention de figurer au nombre des concurrents ; mais la plus grande partie d'entr'eux a cru devoir se retirer devant les droits incontestables de quelques-uns de ceux qui sont restés dans la lice. Cette modestie exagérée, qui n'est pourtant pas le défaut dominant de l'époque, a été très-fâcheuse dans la circonstance actuelle ; en agriculture, comme en toutes choses, voir, comparer, c'est s'instruire ; et nous regrettons vivement les moyens d'instruction que nous eût

Digitized by Google

certainement fournis la pratique agricole des honorables agronomes qui, d'abord, voulaient concourir.

Ceux qui ont persisté dans leur intention première sont (par ordre alphabétique) :

M. Jacques Cauzid, propriétaire du Mas-d'Astier, situé près de Codognan et du Cailar, arrondissement de Nimes.

M. Ferdinand Coste, propriétaire de Valbornés ou la Cagarole, près Générac, arrondissement de Nimes.

M. Isidore Deleuze, de Roquemaure, propriétaire du domaine de Bellevue, près St-Laurent-des-Arbres, arrondissement d'Uzès.

Madame veuve Vincent, propriétaire du Mas-d'Aurès, commune de Nimes.

Le jury spécial nommé par la Société d'agriculture pour recourir à tous les moyens d'investigation qu'il jugerait convenables, et décider définitivement les questions qui naîtraient du concours, en se conformant aux errements établis en 1844 (*voir* le Rapport déjà cité), a été composé de MM. Charles Donzel, Dumas-Gasparin, Fabre-Lichaire, Lacaze, Olivier, Viviez et G. de Labaume.

Voici ce qui est résulté, pour nous, des renseignements pris et de la visite exacte et minutieuse du domaine de chacun des concurrents.

Madame veuve Vincent née Peyront a ajouté au Mas-d'Aurès, dont elle est propriétaire, plusieurs domaines et terres éparses qu'elle a pris à ferme.

La contenance totale de son exploitation actuelle est de 113 hectares 15 ares, dont 83 hectares 55 ares dans la plaine du Vistre, et 29 hectares 60 ares sur la hauteur siliceuse qui la borne au midi.

La culture du grès est commandée par la nature du sol et par sa position. Les plantes fourragères non

Digitized by Google

arrosées y viendraient mal et donneraient un trop faible produit. Les vignes et les mûriers sont évidemment les meilleurs moyens d'en tirer bon parti. La cherté de la main-d'œuvre et la bonne construction des instrumens aratoires que l'on emploie au mas d'Aurès, —le griffon, la charrue et les araires de Roville, sans aucune modidification, — ont déterminé Mme Vincent à cultiver au labour cette dernière partie de son exploitation, comme celle dont nous allons nous occuper.

Les 83 hectares 55 ares de la plaine du Vistre se divisaient ainsi au jour de notre visite:

En prairies artificielles.	35,55
Betteraves.	2,79
Radis.	0,84
Pamelles et moutardes pour être mangées en vert sur place.	4,02
Terres préparées et destinées à être mises en luzerne au mois d'avril prochain. .	8,04
Terres semées ou à semer en céréales cette année.	32,31
	83,55
Vignes et mûriers.	29,60
TOTAL.	113,15

Et, pour cultiver aussi bien que possible ces 113 hectares de terrain, on ne trouve sur le domaine que sept bêtes de travail! Il n'est aucun de nous, je crois, qui voulût se charger, avec moins de cinq à six couples de mules, de tenir en bon état de culture une pareille surface. Ce fait, digne de la plus grande attention, révèlerait déjà la haute intelligence agricole de Mme

Digitized by Google

Vincent, la rare habileté, l'active et ferme surveillance de son régisseur M. Veyssière.

Un assolement à bases de cultures fourragères, des instruments expéditifs, rendent possible, mais n'expliquent pas suffisamment, le résultat dont nous parlons. Il faut encore supposer, dans la direction du travail, le meilleur emploi de toutes les forces et de tous les moments. Aussi, devons-nous dire que nulle part, moins qu'au Mas-d'Aurès, on ne laisse gaspiller le temps, ce précieux capital auquel nos inventaires savent rarement assigner sa véritable valeur. Là, point de ces flâneries si dommageables par elles-mêmes et par la contagion de l'exemple; là, point de ces ouvriers rêveurs dont chaque jour augmente la paresseuse espèce; point de ces manœuvres toujours en contemplation devant le ciel, qu'ils semblent interroger sans cesse sur l'intéressante question de savoir ce que deviennent les vieilles lunes.

Si toutes les terres exploitées par Mme Vincent ressemblaient à celles du Mas-d'Aurès, il ne s'agirait que d'entretenir une fertilité depuis longtemps acquise, mais la plupart de celles qu'elle prend à ferme n'arrivent dans ses mains que fatiguées et presque épuisées. Rien de bien ne lui serait donc possible sans la création d'une grande masse d'engrais; aussi, pour arriver à ce résultat, a-t-elle constamment dans ses écuries 25 ou 30 vaches qu'elle renouvelle deux fois par année, et qui, outre le lait qu'on apporte à Nimes, le matin et le soir, lui donnent environ de 50 à 55 veaux par an. Elle achète aussi chaque année de 40 à 45 génisses qu'elle garde dans ses écuries à peu près six mois. A tous ces animaux, il faut ajouter 2 veirats et 2 truies qui produisent 30 à 35 petits cochons, vendus entre le 3me et le 5me mois de leur âge, et un

Digitized by Google

troupeau de 160 brebis de la race du pays. Une ânesse et son poulain complètent le bétail qui garnit cette ferme.

C'est à l'aide de ces instruments de fabrication de fumier, que Mme Vincent parvient à en porter annuellement 500 voyages à trois colliers sur ses terres. On nettoie les vacheries tous les jours, et les autres écuries deux ou trois fois par semaine. Tous ces fumiers restent amoncelés pendant vingt-quatre heures, après quoi ils sont soigneusement mêlés et ajoutés au tas principal jusqu'à leur emploi, que l'on tâche de rapprocher le plus possible du moment de leur confection ; on les coupe avec ceux qui proviennent des bergeries, car on n'a pas tardé à s'apercevoir que ce mélange de divers engrais augmente leur puissance respective.

Grâce à ces moyens de fertilisation, Mme Vincent n'est jamais dans la nécessité de laisser un seul are de son domaine en jachère. Elle suit avec persévérance l'assolement de la plaine du Vistre, si bien décrit par M. S. Vincent, dans ses *Lettres à M. de Dombasle.*

Première année. — Luzerne.

Mme Vincent prépare, par de profonds et fréquents labours, la terre qu'elle destine à cette production, et la fume, un peu faiblement selon nous, à raison de 45 charretées à trois colliers par hectare. Pour augmenter le produit de cette première année, Mme Vincent met une vesce dans sa luzerne, procédé que nous n'oserions blâmer, mais que notre pratique ne nous permet pas d'approuver.

2me, 3me et 4me années. — Luzerne en plein produit.

Dès la cinquième, Mme Vincent se voit forcée de défricher. Le retour trop fréquent de cette plante four-

Digitized by Google

ragère sur le même sol, abrège singulièrement sa durée ; car il n'est pas très-rare d'en voir donner de riches produits pendant neuf ou dix ans, et même davantage, dans les terres où elle n'a pas paru depuis bien longtemps.

5me *année.* — *Du blé*, sur un simple petit labour.

6me *année.* — *Idem*, sur un labour plus sérieux à la petite charrue.

7me *et* 8me *années.* — *Idem*, sur un labour de plus en plus profond donné avec la grande charrue. Cette semence varie entre l'aubaine et le blé rouge, la tozelle ne grainant pas aussi bien dans la plaine.

9me *année.* — Un labour à la petite charrue *et une avoine de mars.*

10me *année.* — Un labour à la grosse charrue *et du blé.*

11me *année.* — *Idem et une orge.*

Mme Vincent ne se croit pas obligée de suivre cette rotation avec une rigueur telle, qu'elle doive dans toutes les circonstances faire revenir constamment, après huit ans, la luzerne sur le même sol ; comme à nous, ce retour lui paraît quelquefois trop rapproché ; elle prolonge alors son assolement en alternant ses récoltes de blé par des récoltes de betteraves, dont les feuilles sont plusieurs fois cueillies pour les bestiaux, avant que les racines viennent leur servir de nourriture.

On se récriera sans doute, comme on l'a déjà fait bien des fois, contre cette succession non-interrompue de céréales que l'on trouve contraire à toutes les formules de la science ; à ce reproche, nous avons répondu par avance dans notre ouvrage sur l'*Agriculture de Con-*

Digitized by Google

géniés, à propos de ces terres largement fumées que l'on voit, sur un défrichement de luzerne, produire, sans aucun symptome de lassitude, quelquefois jusqu'à dix ou onze blés de suite. Quand nos champs sont arrivés à un haut degré de fertilité, que nous sommes en position de maintenir à l'aide d'une grande abondance d'engrais, nous pouvons leur confier toutes les plantes que nous voulons, « il ne s'agit que de trouver « celles qui rapportent le plus; voilà la théorie des « assolements réduite à sa plus simple expression. »

La comptabilité de l'exploitation si compliquée de Mme Vincent, est parfaite, et permet de connaître, à tout moment, la position exacte de chacune des parties de ce vaste ensemble. Un seul registre, le journal-grand-livre, dans lequel tous les comptes sont établis par deux colonnes, *doit* et *avoir*, lui suffit pour arriver à ce résultat. Il y a tant de régularité, tant d'ordre, dans tout ce que nous avons examiné, que l'on verrait aujourd'hui sans la moindre inquiétude Mme Vincent ajouter encore à l'étendue de son exploitation, et augmenter ainsi le poids, accablant pour tout autre, d'un fardeau qu'elle porte avec tant de facilité.

Le Mas-d'Aurès est, à nos yeux, la véritable ferme-modèle, seule capable de faire adopter les meilleurs procédés de cultures par toutes les classes de propriétaires ruraux. Ils ne trouveront jamais un exemple bien engageant dans toutes ces gestions agricoles, dont les comptes de fin d'année ne parviennent à se balancer qu'au moyen de larges subventions puisées au budget de l'Etat. Nous n'avons pas besoin qu'on nous enseigne l'agriculture qui ne peut se suffire; ce qui nous manque, ce sont des modèles de l'agriculture qui enrichit; c'est à ce point de vue que nous croyons devoir signaler le Mas-d'Aurès.

Digitized by Google

Mme Vincent, loin d'imiter celui qui à défaut d'autre récompense de ses bonnes actions, cherche à s'en payer par le bruit qu'il en fait, répète sans cesse à tous ceux qui viennent admirer son exploitation, « qu'elle « n'a rien créé, rien ajouté, qu'elle n'a fait que suivre « la route qui lui était tracée, » et veut ainsi reporter à feu M. le pasteur Vincent, tout le mérite d'une œuvre à laquelle chacun d'eux a su contribuer pour sa part.

Nul ne contestera à M. S. Vincent sa profonde science et tout ce qu'il a fait pour le progrès de l'agriculture de notre département; on n'oubliera jamais que c'est lui qui, le premier, introduisit ici les instruments aratoires perfectionnés, qu'il ne cessa d'employer et de répandre depuis l'envoi que lui en fit M. de Dombasle; que c'est surtout à ses efforts que nous devons la création de notre Société d'Agriculture, qu'il présida longtemps avec une si remarquable supériorité. Quoique nous ne puissions parler ici que de l'agronome instruit et zélé, à qui tous les cultivateurs de notre pays doivent tant de reconnaissance, qu'il nous soit permis d'ajouter que, lorsqu'une mort inopinée vint trancher le cours d'une existence consacrée aux bons exemples en tous genres, d'unanimes et d'inconsolables regrets l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Bien rares sont, de nos jours, les hommes qui laissent une mémoire aussi vénérée; plus rares encore les veuves qui savent la conserver et l'accroître!

Le domaine de Valbornés ou la Cagarole est situé sur le versant nord du coteau élevé qui sépare la plaine du Vistre des terres de St-Gilles. Le sol qui le compose est dans la catégorie de ceux que les géologues classent parmi les sables marins supérieurs tertiaires, dont la surface est recouverte d'une masse de cailloux quart-

Digitized by Google

zeux appartenant au dilivium alpin. C'est dans cette position et sur ce terrain, que M. Ferdinand Coste a heureusement osé substituer la culture fourragére aux cultures arborescentes (vignes et mûriers) et aux céréales, qui constituent à peu près l'unique système agricole en usage dans cette région. Les sources du village de Générac, placées au-dessus de la Cagarole, et les eaux que les pluies amènent du plateau supérieur, et qui traversent et lavent le village, ne servaient qu'à alimenter deux petits moulins à blé se succédant à une courte distance, et à arroser, tant bien que mal, un jardin potager et un pré de 2 hectares 25 ares, situé à l'extrémité de la propriété et dans l'endroit le plus bas. A peine y fauchait-on le fourrage nécessaire pour fournir à 5 ou 6 bêtes de travail une chétive nourriture, qu'il a fallu, plus d'une fois, augmenter par des achats au dehors. 150 brebis portières, qui allaient passer l'été dans les montagnes de la Lozère, trouvaient tout juste à vivre dans le domaine jusqu'à cette saison. 50 ou 60 muids de vin (une année 15 seulement), étaient le produit moyen de 27 ou 28 hectares de vigne; la jachère régnait sans conteste sur les terres arables qui recevaient de 20 à 24 hectolitres de semence de blé, de deux ans l'un, par gauzides égales. Le reste de la contenance, pour arriver à 65 hectares, se composait d'une espèce de garrigue de 6 hectares et de quelques mauvais pâturages incultes.

Après avoir fait l'acquisition du petit moulin qui dominait le sien, M. Ferdinand Coste a considéré comme très-accessoire pour son revenu, le travail des deux usines, et il se sert, d'abord, de ses écluses, pour diriger l'eau sur toutes les parties du domaine susceptibles de la recevoir. Chaque pluie délavant les terres supérieures soumises à la culture, nettoyant les rues

Digitized by Google

de Générac des immondices qui s'y accumulent, vient déposer son contingent d'engrais dans les réservoirs de M. Ferdinand Coste. A chaque arrosage, il fait agiter le fonds de cette précieuse vase, et l'eau, en s'écoulant, se charge, sans autres frais de transport, d'amener dans chaque partie du terrain la quantité de fumier qui lui est destinée.

C'est à l'aide de ces moyens judicieusement aménagés que déjà, cette année, et avant qu'un pré de 6 hectares qu'il vient de semer soit en rapport, M. Ferdinand Coste a obtenu, dans son domaine, sur les cailloux roulés qui recouvrent complètement le sol, 2,500 quintaux d'un foin de 2 mètres de hauteur, de la première qualité et vendu à Nimes comme tel; 2,500 quintaux de luzernes, 350 quintaux de sainfoin et 150 quintaux de fourrage blanc.

La réputation d'aridité de la Cagarole était cependant si bien établie, qu'on haussait les épaules autour de M. Ferdinand Coste, quand il exprimait la crainte de manquer de faucheurs au moment nécessaire; et que les mauvais plaisants du voisinage avaient résolu de le rassurer, en lui proposant de les remplacer, au besoin, par une douzaine de femmes, qui se chargeraient, avec leurs ciseaux de couture, de couper en quelques jours tout le bon foin qu'il pouvait recueillir. Trois cents journées de faucheurs employées dans la saison qui vient de finir, ont bien fait changer de langage. On ne sait pas vraiment ce que notre soleil du Midi pourrait faire produire aux plus mauvais terrains suffisamment arrosés! L'éclatant exemple donné par M. Ferdinand Coste, doit exciter le zèle de tous les amis du progrès. N'oublions pas que nous devons avoir à répondre de chaque goutte d'eau que nous laissons se perdre dans la mer avant de l'avoir forcée,

Digitized by Google

quand c'est possible, à déposer sur nos champs tous les germes de fertilité qu'elle contient.

Le domaine de la Cagarolle se divise aujourd'hui de la manière suivante :

Prairies en plein produit,	irriguées.	8 hect.	45
Prairies nouvelles,	*Idem.*	6	25
Luzernes en plein produit,	*Idem.*	7	65
Mûriers,	*Idem.*	1	65
Jardin potager,	*Idem.*	1	27
Luzernes et sainfoins non irrigués.		5	32
Fourrages blancs,	*Idem.*	1	01
Terres à blé.		2	60
Garrigue.		6	00
Pâture inculte.		2	26
Vignes.		23	00
TOTAL		65 hect.	46

Quand le produit d'une vigne décline, si l'eau peut y arriver, quel que soit le sol sur lequel elle repose, elle est aussitôt arrachée ; après l'arrachage, on donne un fort trait de charrue à 4 ou 6 bêtes, suivi d'un hersage énergique; on jette par hectare 100 kilos de fenasse, mêlée d'une petite portion de trèfle de Hollande, que l'on enterre au griffon ou à la herse, et l'on ne tarde pas à couper, à pleine faux, un beau fourrage, venu sur ces cailloux, que l'on croyait si peu propres à ce genre de production.

Pour entretenir en bon état de fertilité ses vignes et ses terres non arrosables, M. Ferdinand Coste a le fumier provenant de ses bêtes de travail, et d'un troupeau de 4 à 500 brebis, qui, depuis douze ans, viennent passer l'automne et l'hiver sur son domaine. A cela, il va ajouter un bétail de rente suffisant, pour utiliser ses derniers regains et tout ce qu'il ne pourra pas faucher.

Digitized by Google

Les règles strictes de l'agriculture perfectionnée exigeraient, sans doute, qu'il fît consommer dans son exploitation tout le fourrage qu'elle produit; mais il faut tenir compte de sa position exceptionnelle, qui lui procure gratuitement une énorme masse de fumier, et du haut prix auquel il peut vendre à Nimes, pour des animaux de travail ou de luxe, le foin, que des bêtes d'engrais ne sauraient jamais lui payer aussi cher. Que sa méthode soit ou non conforme aux préceptes, on peut, après l'examen de son compte de caisse, soutenir hardiment qu'elle réussit; en agriculture, en effet, comme nous l'avons dit ailleurs, succès et revers, tout se résout en écus; et nous approuverons toujours un système agricole qui aura pour résultat, sans appauvrir le sol, d'enrichir le propriétaire.

Le domaine d'Astier, d'une contenance d'environ 50 hectares, forme un corps de propriété assis sur les deux rives du Rhôny. Ce ruisseau prend sa source à Caveirac, et reçoit dans son cours tous les divers suintements qui s'écoulent des collines formant le bassin de La Vaunage. Ordinairement sans importance et se desséchant de juin en octobre, il devient trop souvent, à la suite des pluies, un torrent dévastateur, ravageant les domaines à sa portée, sur lesquels, au lieu de la couche arable, il laisse une masse de graviers, ou bien un sol aride qui suffit à peine à la plus languissante végétation.

C'est contre cet ennemi, dont M. Jacques Cauzid avait plus particulièrement à subir les ruineuses atteintes, qu'il a dû songer à se défendre. Il a d'abord construit à la tête du domaine, et perpendiculairement au Rhôny, un mur solide qui vient joindre la chaussée et garantit la propriété contre le débordemont opéré par-dessus les chaussées des voisins supérieurs. Un mur, parfaitement

Digitized by Google

semblable et de même direction, a été construit à l'autre extrémité, pour s'opposer à ce que les eaux, qui auraient pu dépasser les propres digues du domaine, parvinssent à y établir leur courant. Plusieurs petits bourrelets, élevés entre ces deux murs extrêmes, sont destinés à en augmenter les effets, et à convertir en espèce de bassins de colmatage, cette surface qui était si souvent devenue le lit du torrent.

La portion, ainsi préservée, fut d'abord plantée en vigne, comme l'était alors tout le reste du domaine; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'un vignoble ne pouvait réussir dans ce sol si souvent délavé, et on finit par y substituer un autre genre de culture, mieux approprié à la nature du terrain et à sa position. Mais, dans cette plaine où l'œil n'aperçoit que des vignes, sur ce terrain sans cesse dévoré par un soleil ardent, au bord d'un ruisseau habituellement à sec pendant trois ou quatre mois de l'année, et dont l'eau, quand il y en a, est à peu près dormante lorsqu'une pluie d'orage n'en vient pas précipiter le cours, faire des prairies parut une de ces excentricités agricoles que les praticiens accueillent par un sourire de pitié. Et, cependant, aujourd'hui, à l'aspect des trois hectares 1/2 de prairies arrosables du Mas-d'Astier, si bien nivelées, et dans un si bel état de végétation, il semble que rien n'a dû être plus simple que cette opération; et la réflexion seule nous amène à tenir un compte suffisant de la sagacité, de l'habileté et de la persévérance indispensables pour concevoir et exécuter un semblable projet.

Après une ordonnance royale, que l'on n'obtenait pas alors sans de graves difficultés, il fallut, pour conduire les eaux sur le sol, construire un barrage et un petit canal qui se prolonge de plus de 200 mètres dans le

Digitized by Google

lit même du ruisseau. Ces eaux, que des moulins situés loin du domaine de M. Jacques Cauzid, retiennent et ne lâchent que par éclusées, ne seraient jamais venues en quantité suffisante pour arriver jusqu'au bout du pré, et n'auraient chaque fois arrosé que la même portion ; il fallut le diviser en trois parties différentes par leur niveau, et séparées par des murs ou des chaussées de 0m50 de hauteur, de manière à pouvoir couvrir d'eau exclusivement celle des trois surfaces que l'on veut choisir.

On essaya d'abord un système d'irrigation, qui consistait à faire pénétrer l'eau dans de nombreuses rigoles transversales s'écoulant dans le milieu de la prairie et s'échappant par un fossé ; mais, dans ce terrain argileux et compact, les eaux ne pouvaient suffisamment s'infiltrer d'une rigole à l'autre, et ces coupures rapprochées desséchaient trop le sol quand un long défaut de pluie rendait l'arrosage impossible. Des rigoles longitudinales, que l'on pratiqua ensuite n'obvièrent pas aux inconvénients remarqués, et n'eurent pas beaucoup plus de succès. On a fini par enfermer la prairie dans deux canaux parfaitement nivelés que l'on remplit jusqu'à ce qu'ils débordent également par tous les points de leurs berges, et la couvrent ainsi d'une nappe d'eau que l'on fait écouler ensuite par des ouvertures pratiquées dans les murs ou chaussées de séparation. Il devient facile, au moyen de ces dispositions, de convertir cette faculté d'arrosage en une faculté d'inondation, quand le Rhône, qui traverse des pays richement cultivés, est chargé de matières fertilisantes, qu'on le force ainsi à déposer sur la prairie, qui n'a besoin d'aucun autre engrais. Elle produit habituellement deux coupes et un regain d'automne qui se fauche parfois, et parfois aussi parvient à égaler une coupe.

Digitized by Google

Ce domaine était tout en vignes ; on y trouve aujourd'hui :

3 hect.	50	en prairies arrosées,
6	23	en prairies non arrosées,
3	25	luzernes, *idem.*
1	00	sainfoin, *idem.*
2	25	en mûriers de la plus belle venue,

dans lesquels on sème de l'orge mangée en vert par le troupeau.

C'est au moyen de ces ressources et du marc distillé de la vendange, que l'on nourrit grassement, au Mas-d'Astier, un troupeau permanent de 150 brebis, un autre troupeau de 150 à 200 moutons qui ne passe que l'hiver sur le domaine, 2 vaches, 3 cochons, 3 mules et un âne.

Chacun de nous a voulu payer à M. Jacques Cauzid, au milieu de sa prairie, sur ce champ de bataille dont il a su rester maître, le juste tribut d'éloges si bien dû à son courage et à sa persévérance. C'est, sans aucun doute, aux difficultés vaincues et non pas aux dimensions de la surface conquise que doit se mesurer le mérite de sa victoire : nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire remarquer, en passant, que la prairie, dont M. Jacques Cauzid a été le créateur, se trouve précisément égale à la contenance réunie que les anciens auteurs attribuent aux propriétés de Cincinnatus et de Régulus ; et, pour prouver une fois de plus que la richesse de l'agriculteur ne provient pas de l'étendue, mais de l'état de culture de son domaine, ces trois hectares 1/2 de l'*ager romanus*, qui suffisaient jadis à faire vivre la famille d'un dictateur et celle d'un consul, ne produisent aujourd'hui que 23 fr. par an de fermage.

Le plus petit coin de terre recèle une valeur réelle

Digitized by Google

qui demeure enfouie tant que la main du travail intelligent ne vient pas l'ajouter à la fortune publique. Gardons-nous donc de dédaigner la moindre *parcelle* de ce sol que nous ne possédons qu'à condition de le cultiver. *Qui spernit modica paulatim decidit* , et les agriculteurs sont compris dans la généralité de cette sentence du Psalmiste, qui veut que celui qui méprise les petites conquêtes , marche peu à peu vers sa ruine.

Le domaine de Bellevue , devenu , en 1824 , la propriété de M. J. Deleuze, négociant en vins à Roquemaure , est situé prés du village de St-Laurent-des-Arbres , et borde la rivière du Nizon. Sa contenance est restreinte , relativement à toutes celles que nous venons d'examiner , mais la partie la plus considérable est dans un bel état de fertilité.

Si M. Deleuze n'a pas eu à créer des moyens d'irrigation , il a su les modifier , les accroître et les appliquer à des cultures qui peuvent mieux les payer que celles qui les absorbaient avant son administration. A des pépinières , dont les produits ne le satisfaisaient pas , il a judicieusement substitué de belles prairies , d'abondantes luzernes , dans lesquelles , cependant , notre impartialité a rencontré un sujet de critique ; c'est avec peine que , même dans les plus jeunes , nous avons vu le chiendent , qui s'accroît sans cesse et brave impunément notre haine , quand il se sent à l'abri des atteintes de la charrue. Aussi , ne nous lasserons-nous jamais de prêcher la guerre sainte contre cet irréconciliable ennemi de tout agriculteur soigneux , une véritable guerre à mort , toujours et partout , mais principalement dans les terres que nous voulons convertir en prairies.

Grâce à de belles plantations de vignes et de mûriers, dans tous les sols où l'eau ne peut parvenir , et aux

Digitized by Google

prairies naturelles et artificielles, sur tous les terrains arrosables, M. Deleuze a complètement soustrait son domaine au régime vraiment ancien : — l'assolement de trois ans avec jachère, — auquel il n'avait jamais cessé d'être soumis.

D'importantes opérations de creusement de fossés, couverts et non couverts, de dépierrements, de construction de chaussées, ont été menées à bien par M. Deleuze, avec la même intelligence qui préside dans son exploitation, à une bonne et économique confection des fumiers.

Il est fâcheux que l'inconduite de ses bergers ait forcé M. Deleuze à renoncer à son troupeau, qui lui avait toujours donné des bénéfices et augmentait singulièrement ses moyens d'engrais. Il est parvenu à les remplacer avec beaucoup d'habileté, et, autant que cela est possible, par des cendres de toutes natures, de la sciure de bois et des immondices qu'il se procure à des prix infiniment modiques.

La comptabilité est la partie la plus remarquable de la gestion de M. Deleuze ; il est difficile de tenir des livres avec plus d'ordre et d'exactitude ; c'est tout-à-fait la rigueur de la comptabilité commerciale appliquée à l'agriculture. Aussi, avions-nous pu nous assurer d'avance, et par un seul coup-d'œil, que les nombreuses améliorations entreprises par M. Deleuze, avaient été parfaitement entendues. Les incrédules pourraient toucher du doigt cette vérité, en compulsant les comptes depuis 1824 jusqu'à aujourd'hui. Il n'est pas de conviction assez rebelle pour résister à la comparaison des produits, non-seulement à ces deux époques extrêmes, mais à toutes les dates intermédiaires, distraction soigneusement faite de toutes les augmentations de richesses qui ne proviennent pas du fait de l'agriculteur.

Digitized by Google

Rien de bien neuf, nous a-t-on dit, ne se fait remarquer dans cette exploitation ; mais pense-t-on qu'en agriculture, aussi, *il faille du nouveau, n'en fût-il plus au monde ?* Toute amélioration n'est pas nécessairement une innovation, comme la routine n'est pas nécessairement l'ignorance.

Inventer peu, imiter beaucoup, est, pour le cultivateur prudent, une règle dont il doit rarement s'écarter ; et il vaut, en général, bien mieux, dans l'intérêt de tous, améliorer lentement et progressivement la culture d'un pays, que de la bouleverser d'un seul coup

---

Si les conditions prescrites par M. le Ministre de l'agriculture n'avaient différé en rien de celles de l'année dernière, personne n'aurait pu disputer à Mme Vincent le prix du concours ; où trouver une exploitation mieux tenue que le Mas-d'Aurès, contenant une plus grande proportion de cultures fourragères, entretenant plus de bétail, confectionnant mieux ses fumiers et en plus grande quantité ? Mais l'addition faite au programme de cette année, expliquée au besoin par les justes préoccupations du moment, indique clairement l'intention de donner, en même temps, une prime à l'irrigation.

Nous avons donc pensé qu'une suffisante étendue de prairies irriguées, quoique ne formant pas l'unique condition du concours, devait être d'un grand poids dans notre balance ; dès-lors, le domaine de M. Coste nous a paru mériter d'être hautement signalé comme un exemple des plus heureuses améliorations. Luttant avec intelligence contre l'ardeur du soleil et la nature d'un sol jugé antipathique aux prairies, il est parvenu,

Digitized by Google

à l'aide d'un cours d'eau que, jusqu'à lui, l'on n'avait pas jugé digne d'être utilisé pour l'agriculture, à produire des masses considérables du plus beau et du meilleur fourrage. C'est sous l'influence de cette puissante considération que le jury a cru devoir appeler M. Ferdinand Coste à partager avec Mme Vincent le prix fondé par M. le Ministre.

Dès qu'il s'agissait de comparer l'étendue des surfaces mises en prairies irriguées, le domaine de M. Jacques Cauzid ne pouvait être mis en parallèle avec celui de M. Coste ; mais nous n'avons pas cru qu'il fallût laisser passer l'occasion offerte par ce concours, sans donner un éclatant témoignage d'approbation aux heureux et persévérants efforts de l'habile agronome qui était parvenu à convertir en moyen de fortune une position difficile dont tant d'autres se seraient bornés à conjurer les dangers. Nous avons, en conséquence, en dehors du prix créé par M. le Ministre, décerné à M. Jacques Cauzid, la grande médaille d'argent.

M. J. Deleuze n'a pas eu à vaincre les mêmes difficultés que ses concurrents, mais il a su employer, avec avantage, à des cultures fourragères, un cours d'eau consacré jusqu'à lui à des usages beaucoup moins utiles. Par son intelligente culture, il est parvenu à augmenter d'une manière notable les produits de son domaine, à la gestion duquel il a appliqué, sans trop de complication, la comptabilité commerciale dans toute sa rigueur. Il nous a paru juste qu'un agriculteur aussi zélé fût soutenu, encouragé, dans les améliorations qu'il accomplit chaque jour, et nous lui avons décerné une médaille d'argent.

Nous ne pouvons terminer cet écrit sans renouveler le vœu de voir continuer encore un concours dont l'utilité est aujourd'hui démontrée. L'expérience de cette année

Digitized by Google

n'a fait qu'ajouter à la force des motifs insérés dans le rapport de 1844.

La somme à dépenser est trop minime pour que nous devions la considérer comme un obstacle au succès de notre demande, quelle que soit l'exiguité des ressources mises à la disposition de M. le Ministre. Espérons, au reste, que nos législateurs finiront par se montrer un peu plus logiques à l'endroit de cette agriculture qu'ils traitent avec tant de magnificence, pourvu qu'il ne s'agisse pas de lui allouer des fonds ; espérons que nous ne tarderons pas à voir disparaître du budget d'une nation essentiellement agricole, cette étrange anomalie qui donne 1,444,000 fr. pour subvention à trois théâtres de la capitale, et 900,000 fr. seulement pour encouragement à l'agriculture de toute la France.

Nimes, le 6 novembre 1845.

G. DE LABAUME.

(Ce rapport a été approuvé par la Société d'agriculture qui en a ordonné l'impression.)

ANNÉE 1846.

Plusieurs concurrents nous avaient annoncé l'intention de disputer le prix de 700 fr. accordé par M. le Ministre de l'agriculture au propriétaire ou fermier de *l'exploitation la mieux tenue, présentant les fumiers les mieux confectionnés, la plus forte proportion de cultures fourragères et nourrissant le plus grand nombre de bestiaux.*

Cependant, deux mémoires seulement ont contenu les renseignements suffisants pour qu'il fût possible de juger s'il y avait lieu de procéder à la visite des domaines qu'ils concernaient ; l'un des deux, même, n'a été pré-

Digitized by Google

senté qu'après l'échéance de tous les délais fixés, ainsi que l'a reconnu, en ajournant sa demande à l'année prochaine, l'auteur, à qui les vrais agronomes doivent tant de reconnaissance pour les exemples de bonne et intelligente culture qu'il ne cesse de leur donner.

M. le lieutenant-général baron de Lascours est alors resté seul sur les rangs. Le jury spécial, nommé à cette occasion par la Société, après avoir pris connaissance des notes extrêmement claires et détaillées envoyées par l'honorable général, a décidé, d'un avis unanime, qu'il se rendrait à Lascours dans la matinée du 13 de ce mois (novembre), par le chemin de fer d'Alais, jusqu'à la station de Ners, et de là, en suivant la route qui longe le Gardon, jusque vis-à-vis les prairies. Nous allons faire connaître ici le résultat de cette visite et de l'examen des documents qui nous ont été remis.

Le domaine de Lascours, appartenant à M. le général baron de Lascours et géré par M. Sabatier, est situé sur la rive gauche du Gardon d'Anduze, dans la commune de Boisset et de Gaujac. Il se compose de

	hectares.
Terres arables bordées de mûriers.	67
Terres plantées de mûriers en quinconce	7
Prairies naturelles non arrosées	106
Vignes, châtaigneraies, jardins.	11
Bois de chênes verts, pâtures et garrigues	170
Vigères, oseraies, graviers.	35
Bâtiments divers, chemins, plantations	4
Total.	400

Bâtiments.

En mettant pied à terre dans la vaste cour du domaine, nous avons été frappés de l'aspect grandiose que

Digitized by Google

présentent les bâtiments d'exploitation, tous construits depuis moins de quinze années. Rien de mieux approprié à sa destination, rien de plus complet que cette grande construction dans laquelle on reconnaît la véritable élégance agricole, celle qui se compose de tout ce qui est propre, commode, utile, gracieux, et qui exclut ce luxe de mauvais goût, ne se proposant d'autre but qu'une vaine ostentation de fortune.

Les écuries et étables, spacieuses, très-élevées, bien aérées, sont pavées d'un côté en briques de champ, et de l'autre (celui où se tiennent les bestiaux) en cailloux recouverts d'un glacis en cendrée. Ces deux parties sont divisées par une rigole dont la profondeur et la pente suffisent à l'écoulement du purin, sans pouvoir causer aucun accident aux hommes ou aux animaux. Les voûtes en briques sont, ainsi que les murs, remarquables par une *entière blancheur*.

Toutes les grandes portes sont en tôle couverte d'une couleur bronzée et posée sur un cadre de fer. Des comptes, rigoureusement tenus, ne tarderont pas à convaincre les agriculteurs exacts que ces fermetures, dont l'achat paraît si coûteux, constituent, à la longue, une véritable économie.

On rencontre d'abord, à droite et à gauche, en entrant dans la cour de la ferme, l'atelier de charronnage, la forge, la boulangerie, les écuries, les étables, les bergeries, les remises et la cuisine du bayle. Ces bâtiments sont terminés, d'un côté, par des loges, parfaitement construites, où sont établis huit porcs ou truies portières et trente pourceaux qui ont au-devant de leurs cellules, assez spacieuses, une petite cour destinée à leurs ébats en plein air, pendant les heures de récréation. De l'autre côté, ils sont séparés des terres du domaine par un vaste hangar auquel aboutissent les rigoles

Digitized by Google

à purin et qui sert à faire et à conserver le fumier à couvert. Avant cette importante réparation, chaque pluie un peu forte, délavant les engrais déjà confectionnés, en emportait le suc et colorait de cette précieuse teinte les eaux de tous les fossés d'alentour.

Bestiaux.

Dix chevaux, sans compter ceux qui sont destinés à l'usage exclusif du propriétaire, vingt bœufs de travai- ou d'engrais, six vaches et deux veaux garnissaient les écuries et les étables au jour de notre visite. Les chevaux ne sont guère employés que pour les transports des denrées, matériaux, fumiers, etc., etc.; les labours sont presque tous faits par les bœufs, que l'on met à l'engrais dès qu'ils vieillissent et cessent de donner un bon travail.

Les bergeries, ordinairement plus peuplées, ne contenaient que six cents bêtes ovines. Ce troupeau est composé de moutons du pays, à laine longue et commune, et à grosses cornes. Vivants, ces animaux pèsent de 50 à 60 kilog., et leur toison est, en général, du poids de 3 kilog. 1/2. C'est un troupeau d'engraissement renouvelé en totalité chaque année; il est acheté, en septembre et octobre, aux foires de Quissac, de Sommières et d'Uzès; bientôt il est divisé en plusieurs lots, classés selon le degré d'embonpoint des individus qui les composent; les plus avancés couchent à la bergerie, où, afin de les pousser plus vite, on leur donne un supplément de nourriture de 5 livres de bon regain par jour et par tête; les autres parquent presque toujours sur les terres à ensemencer; ils vivent tous constamment dans le domaine et ne restent dans les prairies que jusqu'au 2 du mois de février.

A mesure que les moutons gras sont vendus à la bou-

Digitized by Google

cherie, le propriétaire a soin de les remplacer de manière à ce que, dans le courant de chaque année, il y en ait au moins un millier, qui, pendant un temps plus ou moins long, aient séjourné sur le domaine, y laissant leur toison, leur fumier et un bénéfice assez considérable résultant de la différence entre le prix d'achat et le prix de revente.

Pour compléter le dénombrement de la population agricole de Lascours, et préserver notre rapport d'une omission, sans gravité pour quelques-uns, sans doute, mais susceptible pour d'autres de devenir une *affaire importante*, nous ajouterons que nous y avons trouvé trois cents poules, poulets, paons, pintades et dindons fort convenablement logés et grassement entretenus.

Terres arables.

Les terres arables, argilo-calcaires, d'une qualité médiocre, ne pouvaient porter que de misérables seigles avant la régie actuelle; elles rendent aujourd'hui habituellement dix pour un de semence en tozelle, et douze pour un en avoine, grâce à la quantité de fumier qu'on parvient continuellement à leur fournir. On en met à peu près de dix à douze charretées à trois colliers par hectare, que l'on enterre avec la semence.

La possibilité d'une pareille fumure habituelle, sans aucun achat au-dehors, ne surprendra pas ceux qui, faisant le compte de la contenance des terres arables seules, verront qu'il y aurait dans le bétail qui garnit le domaine, près de dix-huit moutons, ou leur équivalent, pour chaque hectare, si les mûriers, le jardin potager et les vignes, ne venaient prendre leur part dans le fumier que ces animaux produisent. Les prairies ne figurent pour rien dans la dépense d'engrais, le li-

Digitized by Google

mon du Gardon se chargeant, chaque année, de fournir gratuitement à leur consommation.

Mais, pour augmenter la quantité de fumier à répandre sur les champs qui doivent porter des céréales, M. Sabatier laisse avec raison, une partie de ses terres arables en jachère morte. Son expérience agricole lui a bientôt appris la valeur réelle de toutes les belles phrases, qui, dans les discours d'apparat, ne cessent de lancer l'anathème contre tout assolement dans lequel on voit pénétrer *l'improductive jachère.*

Des raisons sans réplique abondent pour motiver celui qu'il a adopté à Lascours : pendant que l'ardeur de notre soleil et la fécondité de l'atmosphère rendent à ses jachères leur puissance perdue, elles donnent, sans aucun frais, de l'herbage pour le troupeau ; les mûriers, qui sont d'un si grand produit et qui bordent toutes les terres, seraient bientôt fatigués par des fourrages dépassant un an de durée, et surtout par la luzerne, que l'on ne peut semer dès-lors que tout à fait dans le milieu des terres, et jamais même sans quelques inconvénients pour eux ; des céréales répétées sans repos, outre qu'elles nuiraient beaucoup aussi à cet arbre précieux, ne donneraient absolument rien sans fumier, et la masse produite est encore trop faible pour engraisser suffisamment les soixante-sept hectares qu'il faudrait fumer au moins de deux ans l'un.

Toute la difficulté des assolements est dans cette dernière considération. Ne semez que ce que vous avez pu fertiliser, et ne vous exposez jamais, pour le plaisir d'augmenter vos semences, à ne recueillir tout juste que ce que vous aurez semé. C'est par cette belle spéculation que beaucoup d'ennemis irréfléchis de la jachère, sont habituellement constitués en perte de tous leurs frais de culture.

Digitized by Google

Si vous n'avez que deux champs, vendez-en un pour fumer l'autre, ou tout au moins concentrez toutes vos ressources sur l'un, et laissez reposer celui que vous ne vous décidez pas à vendre, jusqu'à ce que sa fertilité accumulée puisse vous couvrir largement de tous vos frais de semence et de culture.

La question relative au meilleur assolement à adopter, est une question de circonstances, de localités, et surtout une question de production de fumiers. M. Sabatier, en laissant chaque année huit à dix hectares en jachères, augmente d'autant la proportion d'engrais qu'il peut donner à ceux qu'il fume, et se trouve avoir ainsi plus de vingt-un moutons, ou leur équivalent, pour chaque hectare de terre qu'il veut ensemencer.

La contenance des soles ensemencées en céréales, rapprochée de la contenance totale des terres arables, donnerait à penser que la jachère doit être plus considérable, mais il faut en déduire les champs qui produisent les récoltes sarclées, quelques trèfles semés dans les blés, les sainfoins et les fourrages annuels.

Prairies.

Les prairies, presque toutes conquises, depuis moins de trente ans, sur les infertiles graviers du rivage, par des travaux exécutés avec intelligence et bonheur, forment la véritable richesse du domaine de Lascours. Elles produisent aujourd'hui de 4 à 5,000 quintaux métriques de fourrage, et s'améliorent encore chaque année par les dépôts successifs de limon.

Les plus anciennes, celles que l'élévation de leur sol soustrait de plus en plus aux inondations périodiques du Gardon, sont renouvelées dès qu'elles se laissent gagner par les mauvaises herbes et que leur rendement di-

Digitized by Google

minue. Cette opération, qui les soumet ainsi à une espèce d'assolement, s'effectue de la manière suivante : la prairie à renouveler est défrichée à la charrue, et reçoit ensuite plusieurs labours profonds destinés à extirper toutes les racines ; sur ce terrain bien préparé, après une forte fumure, on plante des pommes de terre ou l'on sème des betteraves ou du maïs. Aussitôt après l'enlèvement de ces récoltes sarclées, on procède au nivellement du sol, que l'on ensemence en trèfle et luzerne, mélangés avec des graines de foin, et peu d'années après il se trouve à l'état de prairie naturelle.

Les nombreuses visites de domaine que nous sommes obligés de faire (ce qui n'est pas la partie la moins agréable de nos fonctions), ne nous avaient encore rien montré d'aussi réellement beau que Lascours. On se surprend sans cesse à admirer cette riche nature, ce magnifique tapis d'un beau vert d'émeraude, de plus d'un million de mètres carrés de surface, parsemé de grands arbres et s'étendant, sur une pente presque insensible, sans aucune solution de continuité, depuis la terrasse du château, dont il n'est séparé que par une barrière de fleurs, jusqu'aux cailloux du Gardon qu'il cherche à recouvrir encore. Ces beaux rivages, chantés jadis par Florian, étaient fort gracieux, sans doute, quand ils étaient habités par les bergères, un peu fades, dont l'imagination langoureuse de cet ancien officier de dragons avait pris plaisir à les peupler ; mais, à nos yeux paysans, ils n'ont rien perdu de leur charme, depuis qu'on y rencontre à chaque pas de vigoureux travailleurs abattant à pleines faux un superbe fourrage, principe fécond de tous les progrès agricoles.

A Lascours, par une exception aussi heureuse qu'elle est rare, tout vient des prairies et rien n'y retourne.

Digitized by Google

Jamais un atome de fumier n'est répandu sur leur surface ; le limon que le Gardon vient y déposer chaque année suffit, non-seulement à maintenir leur fertilité, mais à l'augmenter encore. Il s'agirait aujourd'hui de faire disparaître l'énorme différence entre les récoltes produites par l'humidité ou la sécheresse des saisons ; et, autant qu'il est possible de se confier à un examen un peu superficiel, il nous a semblé qu'il serait facile de construire un canal d'arrosage qui aurait bientôt fait cesser un pareil état des choses. Une amélioration de cet importance ne serait pas obtenue sans de grandes dépenses, sans doute ; mais où trouver un meilleur emploi des bénéfices que fournit ce beau domaine ? Le propriétaire, qui, dans moins de vingt ans, a su parvenir à en augmenter la valeur de plus du double, ne reculera pas devant une réparation susceptible de la doubler encore, dans le cas où elle serait praticable.

Mûriers.

La feuille de mûrier commence à devenir à Lascours un produit important ; mais la méthode d'éducation des vers à soie n'a pas encore participé au mouvement de progrès que l'on remarque dans toutes les autres parties de l'exploitation.

Comptabilité.

La comptabilité, parfaitement tenue en partie double, pendant que le propriétaire habitait son domaine, se trouve aujourd'hui réduite à un simple compte de caisse, rapportant exactement les dépenses et les recettes, à mesure qu'elles sont effectuées.

Instruments aratoires.

La charrue de Roville, l'araire ancien, modifié dans

Digitized by Google

le sens des données fournies par le savant et si regrettable Dombasle, ont remplacé cette éternelle charrue de Triptolême, qui, à travers tant de siècles, était arrivée à peu près intacte jusqu'à nous. On reconnaît, au reste, que, grâce aux persévérants efforts de la Société d'agriculture, il est aujourd'hui bien peu de fermes du département du Gard où il fût possible de retrouver, comme il n'y a pas vingt ans encore, les instruments aratoires du pays dans l'état d'innocence primitive qu'ils avaient soigneusement conservé.

Nous nous reprocherions de ne pas consigner ici l'expression de notre unanime reconnaissance pour les explications si détaillées, qu'en l'absence de M. de Lascours, M. Sabatier n'a cessé de nous donner pendant toute la durée de notre exploration. Sa complaisance n'a pas cédé un seul instant sous les questions sans nombre dont il était accablé par nous tous, curieux, jusqu'à l'indiscrétion, auprès de ces hommes qui peuvent nous enseigner la bonne et sérieuse agriculture, l'agriculture qui donne des revenus, et que les livres n'apprendront jamais tout seuls.

M. Sabatier, par les connaissances agricoles qu'il a puisées dans la pratique, par son honorable caractère et l'instinct de commandement qu'il possède, est, aujourd'hui, un des régisseurs les plus distingués de toutes nos contrées. Le général a été heureux, sans doute, ainsi qu'il se plaît à le reconnaître en toutes circonstances, de trouver dans son ancien compagnon d'armes, l'homme qui devait conduire son exploitation dans la voie du progrès; mais il serait peu juste de se servir de cette circonstance pour amoindrir le mérite de celui qui, après avoir conçu pour son domaine le plan d'amélioration qui devait en faire la fortune, a su ne pas se tromper dans le choix, toujours si difficile,

Digitized by Google

Digitized by Google

Jules Sallez del.

Digitized by Google

de l'agent à qui il allait confier la continuation de son œuvre.

Parmi ces loyaux montagnards que le service militaire rend à leurs villages, complètement dégrossis, débarrassés des langes qui emmaillottaient leur intelligence, peut-être serait-il plus aisé de trouver plusieurs Sabatier, que de rencontrer, dans le monde des riches, plus d'un propriétaire qui sût les apprécier ce qu'ils valent, les élever à leurs propres yeux et à ceux des autres, en leur accordant cette noble confiance qui honore autant celui qui la donne que celui qui la reçoit, et se décider à rémunérer, sans mesquinerie, des services qu'il serait souvent difficile de payer à leur valeur.

Notre conviction, déjà un peu ancienne à cet endroit, reste toujours la même : les bons serviteurs seraient bien plus communs, si les bons maîtres étaient moins rares.

Nimes, le novembre 1846.

G. De Labaume.

Sur ce rapport, dont la Société a ordonné l'impression, elle a décerné la prime de 500 fr. à M. de Lascours, qui a déclaré vouloir en donner la moitié à M. Sabatier ; et la somme de 200 fr. a été distribuée ensuite aux agents de l'exploitation, conformément à l'état de répartition fourni par le régisseur.

DESCRIPTION DU CASTELLUM DÉCOUVERT A NIMES, EN JUILLET 1844, PAR M. AUGUSTE PELET.

(Voir la Planche.)

« C'était par une longue suite d'aquéducs, dit Ménard [1], que les eaux des fontaines d'Eure et d'Ai-

[1] *Ménard*, v. VII, p. 132.

Digitized by Google

« ran étaient conduites sur le Pont du Gard, et de là « jusqu'à Nimes. A peu près sur le côteau où l'on a, « depuis, bâti la citadelle, on voyait, autrefois, un « réservoir dans lequel cet aquéduc portait une par- « tie de ses eaux. »

Ce réservoir, que l'historien de Nimes n'avait pas vu et dont il ne parle que par ouï-dire, nous venons de le découvrir contre les murs de la citadelle, dans un terrain appartenant à M. Carbonnel. Sa construction indique un de ces monuments qui ne furent d'abord commandés que par la nécessité, dans l'unique but de distribuer, aux divers quartiers de la ville, l'eau amenée par les aquéducs, on les appelait alors *Dividicula*; plus tard, ils contribuèrent à l'embélissement des cités, et, en raison de leur grandeur et de leur somptuosité, on leur donna le nom de *Castella*. Pline dit : qu'Agrippa, pendant son édilité, ayant fait venir à Rome l'eau vierge, fit sept cents lacs, cent trente *Castella*, d'une magnificence extraordinaire.

Les murs de cet édifice étaient cimentés avec une espèce de bitume qui les rendait d'une solidité inébranlable ; il y en avait à Rome un très-grand nombre ; les quatre principaux étaient situés sur le Mont *Cœlius*, sous les thermes de *Dioclétien*, sous les thermes de Titus, et le quatrième, entre la porte *Nevia* et le théâtre de *Statilius*.

Le premier de ces châteaux-d'eau est le seul qui existe encore; mais, comme il est utilisé en ce moment, les constructions modernes l'ont tellement dénaturé, qu'il serait probablement fort difficile d'en rétablir le plan et l'antique disposition, ce qui rend la découverte que nous venons de faire d'autant plus intéressante.

Il y avait deux espèces de *Castella*, ceux qu'on appelait *Limaria*, dans lesquels se déposaient les limons ou

Digitized by Google

les substances qui altéraient la limpidité de l'eau, et ceux qu'on désignait sous le nom de *Castella divisoria* ou *dividicula*, où les eaux étaient divisées suivant leur destination et leurs divers emplois; celui que nous allons décrire est évidemment de cette dernière espèce. La conservation de ces monuments était confiée à un officier appelé *Castellarius*. Venons au *Castellum* récemment découvert.

A peu près au niveau du sol actuel, dans la rue de la *Lampèze*, se trouve un bassin circulaire ayant 6 mètres de diamètre, pavé d'un glacis composé de chaux-vive et de briques concassées, qui le rendent aujourd'hui d'une tenacité et d'une consistance égale à celle de la pierre la plus dure; la profondeur de ce bassin est de 1^{m}40, il est couronné de dalles formant autour de lui un marchepied de 1^{m}47 de largeur garanti autrefois, du côté intérieur, par une balustrade; on voit encore les rainures dans laquelle elle était scellée. Sur ce marchepied s'élève un mur circulaire de 2^{m},30 de hauteur, construit en moellons sismillés, recouvert d'un ciment très-dur de 5 centimètres d'épaisseur; la blancheur de cet enduit est relevée par une bordure peinte à fresque, qui consiste en une bande verte de 30 centimètres de large, surmontée d'une bande rouge de 8 centimètres; sur le milieu du mur on voyait des dauphins et des poissons de toute espèce, peints de la même manière, mais l'humidité et l'action de la lumière ont détruit ces peintures desquelles il ne reste, maintenant, que le trait du style dont se servit le peintre pour tracer son dessin.

Au-dessus du mur d'enceinte, s'élevait une décoration de colonnes isolées, unies, d'ordre corinthien, couronnées d'une corniche circulaire très-ornée, d'un beau travail. Des fragments de bases, de fûts et d'entablements, tous en pierres de Lens, trouvés dans le

Digitized by Google

bassin, ne peuvent laisser aucun doute sur l'existence de cette décoration primitive. La grande quantité de tuiles romaines, mêlée dans ces débris, prouve que ces colonnes supportaient une toiture qui couronnait l'édifice.

A l'extérieur, le mur d'enceinte ne suivait pas la courbe de la paroi opposée, il formait, au contraire, une espèce de stylobate carré dans lequel était inscrit le château circulaire que nous décrivons. La porte de l'édifice, large de $1^m,20$, était du côté du nord, on en voit le seuil, la trace des gonds sur lesquels roulait la fermeture et celles du verrou qui arrêtait le battant fixe; un petit corridor, dont l'entrée était au couchant, conduisait à cette porte.

A la hauteur de $0^m,56$, le mur du bassin est percé de 10 ouvertures circulaires de $0^m,40$ de diamètre, séparées entre elles par un espace de même largeur. Ces trous traversent le mur dans toute son épaisseur et ne sont établis que du côté du sud-ouest, direction où se trouvait située la plus grande partie de la ville antique.

Ces ouvertures se dégorgeaient deux à deux dans des canaux séparés, de manière que l'eau du bassin pouvait être distribuée par *dixième*, sur les divers points où aboutissaient ces conduits. On voit, dans l'un de ces trous, un tuyau de $0^m,96$ de circonférence et de $0^m,08$ d'épaisseur, formé par le dépôt successif des eaux qui ont coulé dans cette partie; ce cylindre creux, étant d'un diamètre moindre que celui des trous, a dû se former dans un tuyau de plomb, de $0^m,02$ d'épaisseur, qu'on a enlevé en laissant à sa place le tuyau tufeux, qu'on n'avait aucun intérêt à soustraire.

Sur le sol même du bassin, à $0^m,83$ de son pourtour, du côté des dix ouvertures dont nous parlons, il en existe trois autres de même dimension, placées à $0^m,10$

Digitized by Google

d'intervalle les unes des autres, débouchant, toutes les trois, dans un même canal établi immédiatement au-dessous des précédents ; trois tiges en fer, perpendiculairement scellées à la circonférence de chacun de ces trous, servaient de guide à des clapets au moyen desquels ils étaient hermétiquement fermés lorsqu'on les laissait tomber dans une rainure ménagée, à cet effet, dans la pierre même ; alors l'eau ne s'échappait que par les dix ouvertures supérieures rangées sur une même ligne horizontale. Il est possible que les trois bouches inférieures alimentassent le canal qui allait aux bains ou peut-être celui qui conduisait à l'amphithéâtre les eaux nécessaires aux naumachies.

En avant de ces trois ouvertures, on voit, dans le sol, une ligne de trous établis sur une courbe dont les extrémités se rapprochent de la circonférence du bassin jusqu'à $0^{m},45$ de distance; ces trous ont servi à fixer une barrière en bronze, ayant pour but d'opposer une résistance au courant, afin que les eaux ne se précipitassent pas dans le canal inférieur avec une impétuosité à laquelle il n'aurait pu résister ; cette espèce d'appareil se nomme aujourd'hui *une Cuvette de jaugeage*.

C'est du côté du nord-est que l'aquéduc alimentaire arrivait dans le château-d'eau par une large ouverture de $1^{m},80$ de largeur sur $1^{m},25$ de hauteur, à laquelle on remarque des traces d'une fermeture dont le mécanisme nous semble avoir été si bien compris par M. Jules Teissier, que nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à cet ami la description qu'il en a faite.

« L'ouverture de l'aquéduc, afférent dans le réser-
« voir, était grillé par six barreaux de fer de plus d'un
« pouce d'équarrissage, laissant, soit entre eux, soit
« vers les parois du canal, sept intervalles pour le
« passage de l'eau. La dalle de recouvrement porte

Digitized by Google

« encore les traces par lesquelles on introduisait ces « fers destinés à empêcher qu'on ne passât du réser- « voir dans le canal d'amenée.

« En avant de cette grille, à la jonction de l'aqué- « duc et du bassin, il y avait une vanne pour régler « la quantité d'eau que le bassin devait recevoir, ou « pour fermer complètement l'aquéduc quand le pre- « mier devait être nettoyé. Cette vanne était manœuvrée « par deux tiges dont les trous se voient encore dans « la pierre de recouvrement, mais celle-ci déborde « l'aplomb de la vanne et n'a point d'entaille pour la « laisser passer; il en résulte qu'elle n'avait de mou- « vement d'ascension possible que sur la moitié de « l'aquéduc; pour obstruer complètement l'ouverture, « il fallait qu'il existât une plaque fixe derrière ou de- « vant laquelle la plaque inférieure et mobile remontait « à volonté.

« Au reste, ces barreaux et ces vannes avaient été « enlevés longtemps avant que l'aquéduc ne cessât de « fonctionner; ce fait peut surprendre, mais il est « prouvé par les incrustations tufeuses qui se sont at- « tachées au-dessous de la dalle sur une épaisseur de « 20 centimètres qui occupe la place des barreaux et « de la vanne fixe. Cet état de demi-abandon d'un mo- « nument si utile prouve, ce dont nous avons déjà « découvert tant d'indices, que, bien longtemps avant « l'arrivée des barbares, tout était, à Nimes, dans un « état de décadence.

« Plusieurs époques, ajoute M. Jules Teissier, sont, « pour ainsi dire, mises en évidence par ce monu- « ment..... Age de la plus grande prospérité de Nimes, « où il fut construit.

« Age de décadence, où il servait encore, mais

Digitized by Google

« négligé dans ses diverses parties, grilles et vannes « usées et soustraites, et non remplacées.

« Epoque des barbares, où la toiture, les colonnes « furent renversées, les dalles brisées, les réservoirs « fouillés, les tuyaux de plomb enlevés ; on ne laissa « que les moules intérieurs en tuf, dont quelques-uns « [redacted]nes furent remis en place comme par dérision. « C'est une de ces incrustations qui est encore conser- « vée dans le Nymphée, (63) sans qu'on sût d'où elle « provenait.

« Enfin, les derniers outrages datent du moment « de la construction de la citadelle, (1688) où les tristes « restes du monument furent ravalés au niveau des gla- « cis.....

« Après tant d'injures et de désastres, le verrons-nous « se relever? Les eaux de l'aquéduc le rempliront-elles « encore? Servira-t-il à une nouvelle et bienfaisante « distribution pour les divers quartiers de la ville? « Nous commençons à l'espérer!

PLINE LE JEUNE.

Par M. Isidore BRUN.

ESSAI LITTÉRAIRE DÉDIÉ, COMME HOMMAGE, A M. LÉONCE MAURIN, PROCUREUR DU ROI, A NIMES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD.

Il existe parmi les écrivains de l'antiquité païenne certains hommes d'élite d'une nature tellement distinguée, d'un caractère tellement noble et pur, et portés à un tel degré d'élévation par la vertu unie à l'intelligence, qu'ils apparaissent comme des êtres réellement exceptionnels à des époques où la corruption des mœurs

Digitized by Google

antiques et le débordement effréné des vicieuses passions semblent annoncer la chute des empires et la dissolution prochaine du corps social. On dirait que ces esprits supérieurs ont emprunté aux lumières de la révélation, la grandeur morale de leurs principes, l'excellence suprême de leurs sentiments de dévoûment et de fraternité. Il n'en est point ainsi cependant. C'est dans une philosophie sublime, aidée, sans doute, de tous les instincts et de tous les mouvements d'une âme naturellement bonne et généreuse, qu'ils ont puisé cette puissante activité pour le bien, cette honnêteté sévère de la conscience, cette fidélité à accomplir tous leurs devoirs envers leur pays et l'humanité. Nous citerons parmi ces caractères éminents, et, en nous bornant aux Romains, Cicéron et Pline le jeune. Séparez ces grands personnages de leurs talents d'orateurs et d'écrivains, il vous restera encore des hommes admirables par leurs vertus pratiques et les plus merveilleuses qualités du cœur. Toutefois, sous le point de vue du génie, nous sommes loin de vouloir les mettre sur la même ligne. En fait d'éloquence, Cicéron n'a point de supérieur, peut-être. Les Grecs lui opposent, avec juste raison, Démosthène; et, malgré la multitude de comparaisons que l'on a faites entr'eux, la lutte, jusqu'à ce moment, est demeurée indécise, la victoire n'a pu être adjugée à aucun des deux grands rivaux. Il en a été de même, comme on sait, pour Homère et pour Virgile, pour Corneille et pour Racine. Les divers partisans de ces immortels génies se sont prononcés pour tel ou tel, chacun selon son goût particulier, selon sa tendance personnelle. Nous ne voyons rien de fâcheux à cela. Il s'agit seulement que, dans ces appréciations, on ne se laisse pas entraîner trop loin par l'esprit de côterie, et qu'en admirant de conviction les

Digitized by Google

beautés sublimes de l'auteur préféré, on reconnaisse qu'il peut exister et qu'il existe, en effet, dans celui qu'on lui compare, des beautés de cette nature excellente et de cet ordre élevé. Comme écrivain, Cicéron n'a rien à redouter aussi d'aucun rapprochement. On sait qu'il n'y a rien dans la prose de si élégant, de si harmonieux, de si abondant, de si majestueux que son style. Pline le jeune lui est donc aussi inférieur en cette partie. Cependant c'est sur ce grand homme qu'il voulait en tout se modéler. Mais s'il reste en-dessous de lui par le génie, on doit avouer qu'il arrive à sa hauteur par cette beauté morale du caractère qui me semble d'un prix supérieur aux dons les plus exquis de l'intelligence.

Jetons maintenant, avant d'entrer pleinement dans notre sujet, un coup-d'œil rapide sur les écrivains et le mouvement littéraire de l'époque où vécut celui dont nous allons étudier la vie et les œuvres.

Lorsque parut Pline le jeune, l'éloquence romaine avait bien dégénéré de cet éclat prodigieux dont resplendirent les siècles antécédents. Parmi les diverses causes qui amenèrent cette décadence, la principale c'est, avant tout, la ruine de la liberté qui entraîna dans sa chute les plus généreuses institutions d'un peuple dont la suprématie et la puissance se fondèrent non-seulement sur la valeur de ses armées, mais encore sur la souveraine éloquence de ses orateurs. Parcourez les annales des nations, vous verrez que ce talent de la parole n'a brillé qu'en raison du degré de liberté dont chaque empire a joui. En effet, le despotisme refoule et étouffe au fond des âmes les pensées et les sentiments qui ne demandaient qu'à jaillir au-dehors. La liberté, au contraire, permet leur publique et vigoureuse manifestation. Voilà pourquoi, aussi, les

Digitized by Google

anciennes républiques de Grèce et de Rome furent naturellement la patrie des génies véritablement éloquents. Ici, soit dans l'attaque, soit dans la défense, rien ne gênait l'indépendance illimitée de la parole, rien ne s'opposait à l'impétuosité des mouvements oratoires les plus véhéments. Ce n'est que là qu'ont pu être prononcées les Philippiques de Démosthène et les formidables apostrophes contre Antoine, Verrès et Catilina.

Sous le règne de l'empereur Auguste, la poésie s'élève à un éminent degré de splendeur ; mais l'éloquence, cette éloquence qui demande l'ardente et libre carrière du forum, s'éteint et s'évanouit. Déjà commence la série des monstres couronnés. Le sénat et le peuple ne sont plus qu'un ramas d'esclaves. La littérature décroît, se corrompt, et fait succéder je ne sais quel langage brillanté, déclamateur, aux pures formes du style cicéronien. Toutefois, au milieu de ces ombres dont s'obscurcit l'empire des lettres, quelques figures de poètes surgissent encore, Lucain, Juvénal, inférieurs, sans doute, par le goût aux beaux génies du siècle d'Octave, mais très-souvent pleins d'énergie et de feu, le dernier surtout, mordant, fougueux, et fouettant d'un vers implacable les vices et les turpitudes des Romains. Silius, Italicus et Stace que nous ne citons, pour ainsi dire, que pour mémoire, montrent particulièrement dans leur style décoloré, toute la dégénérescence littéraire de cette époque.

Un homme d'un esprit remarquable, Sénèque, exerça surtout alors une prodigieuse influence sur les écrivains. On ne peut nier qu'il n'ait très-souvent des pensées fortes, saisissantes, rendues avec vigueur et éclat ; mais on sent qu'il vise à l'effet, à l'original, à l'imprévu. Son style est hâché, prétentieux, pétillant

Digitized by Google

d'étincelles ; et bien des fois on est tenté de lui dire comme le misanthrope à l'homme au sonnet ;

Oh ! ce n'est point ainsi que parle la nature.

On a comparé la réaction de cet écrivain sur la littérature romaine à l'influence de Fontenelle sur nos auteurs français du dix-huitième siècle ; mais sans compter que l'esprit de ce dernier se montre moins brillant et moins fortement trempé que celui de Sénèque, il avait à côté de lui Voltaire qui neutralisait vigoureusement cette influence par la naturelle élégance de son atticisme et l'exquise pureté de son goût.

Mais, tandis qu'à Rome la poésie et l'élégance penchaient rapidement vers leur déclin et semblaient se hâter d'atteindre au dernier degré de leur décadence, pour arriver plus tard à la barbarie, deux esprits, qu'aurait envié le siècle d'Auguste, rayonnèrent sur les bords de cet abîme où tous les arts allaient s'engloutir. Il est facile de comprendre que je veux désigner ici Tacite et Quintilien ; celui-ci écrivain sage, consciencieux, moral, digne d'initier la jeunesse de son temps aux plus profonds secrets, aux plus excellents principes de cet art oratoire qu'il avait pratiqué lui-même avec un brillant succès ; celui-là, génie supérieur, peintre éloquent de ces époques terribles où la bassesse et la corruption des sujets était au niveau de l'atroce tyrannie des maîtres. Pline le jeune fut le contemporain de ces deux hommes éminents.

Il vécut sous les empereurs Domitien, Nerva et Trajan. C'est dans sa correspondance même que l'on doit puiser les particularités de sa vie. Il s'y peint tel qu'il fut réellement, désireux de renommée, amoureux de la gloire, mais surtout probe, bienveillant, généreux, et orné de toutes les vertus d'une âme élevée et patriotique. Neveu de Pline l'ancien et ensuite son fils

Digitized by Google

adoptif, il se montra toujours et de toutes les manières digne de cette adoption glorieuse. Qui ne connaît la lettre remarquable où il raconte la mort de cet homme illustre, étouffé, comme un véritable martyr de la science, sous les flammes et les cendres du Vésuve ? [1] Une lettre également curieuse, mais également connue, c'est celle où il énumère les ouvrages de son oncle qui se composaient de nombreux écrits sur divers sujets de littérature et de science, et de cent soixante volumes, très-épais, de commentaires et de remarques. Il semble impossible que la vie d'un homme (et celle de Pline le Naturaliste fut seulement de cinquante-six ans) ait pu suffire à ces gigantesques travaux ; et cependant ce même homme occupait dans l'état des charges importantes et multipliées dont il s'acquittait avec exactitude et fidélité. Mais on s'étonne moins lorsqu'on voit qu'aucune minute de cette vie n'était perdue. Aussi notre auteur dit-il assez plaisamment : « C'est donc avec « raison que je me moque de ceux qui m'appellent « studieux, moi qui, en comparaison de lui, suis un « franc fainéant. Cependant je donne à l'étude tout ce « que les devoirs publics et particuliers me laissent de « temps. » [2]

Une chose qui seule doit donner une excellente idée de Pline le jeune, c'est l'amitié ou plutôt l'intime affection dont ne cessa de l'honorer l'empereur Trajan. On peut prendre une idée de cet attachement dans le 10e

[1] Liv. VI, Let. XVI.

[2] Liv. III, Let. V. Traduction de Sacy. Je préviens que pour les lettres de Pline le jeune, j'userai toujours de la traduction de Sacy, si naturelle, d'ailleurs, et si élégante. Je me servirai, pour le panégyrique de Trajan, de la traduction de M. Burnouf.

Digitized by Google

de la correspondance de Pline qui se compose
uement des lettres qu'il a écrites à cet empereur
s réponses de ce prince. Pline y révèle toute l'élé-
n et la générosité de son caractère, en sollicitant
des citoyens ou des étrangers qu'il affectionne, des
s et des faveurs que Trajan se hâte d'accorder.
ôt c'est une place au sénat qu'il demande pour un
tantôt c'est le droit de bourgeoisie romaine qu'il
me pour d'estimables affranchis ou pour un méde-
qui l'a tiré d'une fâcheuse maladie ; tantôt c'est
harge de prêteur, de trésorier et même un gou-
ement de province qu'il prie l'empereur de concé-
tel ou tel de ses amis qu'il lui désigne
ine fut élevé par ce prince aux plus hautes dignités
empire. On le vit successivement tribun, préfet du
r public, prêteur, consul, gouverneur de la pro-
e de Bythinie. Il se conduisit, dans ces divers
ois, avec toute l'intégrité, la vigilance, la fermeté,
ésintéressement, qu'on était en droit d'attendre
e âme aussi délicate, d'un esprit aussi éclairé. Lors-
dans l'administration de la province qui lui avait été
ée (l'une des plus importantes, d'ailleurs, et des
vastes de l'empire romain) une affaire, qui pouvait
esser la fortune des particuliers, présentait quel-
difficultés ou une solution épineuse, bien loin de
her le nœud par sa propre autorité, il n'hésitait
recourir aux lumières de l'empereur. Il faut voir
quelle bienveillance, ce prince, qui l'appelle tou-
mi carissime secunde, *mon très-cher secundus*,
nd à ses questions, approuve ses idées ou les mo-
, s'en rapportant, le plus souvent, du reste, aux
aissances et à la pénétration d'un administrateur
il sait apprécier le zèle et la capacité. En témoi-
e de ce que j'avance, je citerai la lettre suivante,

Digitized by Google

prise au hasard dans le recueil. Elle prouvera, en même temps, la sévère attention de Pline à ménager la bourse de ses administrés :

Pline à l'empereur Trajan.

« En examinant les dépenses qui se font par les « Bysantins, et qui sont très-grandes, j'ai trouvé, « seigneur, qu'ils vous envoyaient tous les ans un dé- « puté pour vous rendre leurs hommages et vous en « porter le décret, et qu'ils lui donnaient douze mille « sesterces. Attentif à l'exécution de vos desseins, j'ai « retenu le député, et je vous envoie le décret. Par « là, je les soulage des frais de ce député, et laisse le « cours libre aux devoirs publics. La même ville est « chargée de trois mille sesterces qu'elle paie tous les « ans pour frais de voyage à celui qui va de sa part « saluer le gouverneur de Mœsie. J'ai cru qu'il fal- « lait retrancher ces dépenses à l'avenir. Je vous sup- « plie, seigneur, de vouloir bien m'apprendre sur « cela vos intentions, afin que la connaissance que j'en « aurai, ou me confirme dans ma pensée, ou me tire « d'erreur. » [1]

Voici la réponse de Trajan :

« Vous avez bien fait, mon très-cher Pline, d'avoir « épargné aux Bysantins les douze mille sesterces qu'ils « donnent au député qu'ils m'envoient tous les ans pour « me renouveler les assurances de leur soumission. Leur « décret seul que vous m'envoyez y suppléera suffi- « samment. Le gouverneur de Mœsie voudra bien aussi « leur pardonner s'ils ne lui font pas leur cour à si « grands frais. » [2]

[1] Liv. x, Let. LII.

[2] Liv. x, lett. LIII.

Digitized by Google

Il y a ici de la part de Pline un bon vouloir affectueux envers les peuples qui avaient été remis à sa garde, et en même temps une défiance de ses propres lumières sur une mesure qui, bien que juste, pouvait toutefois blesser l'amour-propre ou la susceptibilité du prince. Mais Trajan était aussi une âme grande et généreuse; et, à la manière dont il approuve l'action de Pline, non-seulement on reconnaît sa confiance envers l'administrateur, mais encore son amour pour la justice et la rectitude de son esprit.

Cette correspondance de Pline avec Trajan contient une lettre depuis longtemps célèbre, et sur laquelle quelques réflexions, je pense, ne seront pas déplacées. Pline demande à l'Empereur d'éclairer ses doutes sur la manière de procéder à la punition des chrétiens mis en jugement. Il est dans une incertitude inexprimable, et le sujet en vaut la peine; car il s'agit ici de la vie des hommes. Il avoue lui-même n'avoir jamais assisté à l'instruction du procès d'aucun individu convaincu de christianisme; il dit ne pas savoir sur quoi repose l'information que l'on fait contr'eux; cependant, il a ordonné que l'on conduisît au supplice ceux qui ont persisté dans cette croyance, et que l'on appliquât à la torture deux pauvres filles esclaves, accusées de pratiquer le ministère dans le culte chrétien. Toutefois il a absous ceux qui ont adoré les images de César et les statues des dieux et qui ont vomi des imprécations contre le Christ. Quel était cependant le crime des chrétiens? Pline le dit lui-même : « A un jour marqué, ils s'assemblaient avant « le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers « à la louange du Christ, comme s'il eût été Dieu; ils « s'engageaient par serment, non à quelque crime, « mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne « point manquer à leur promesse, à ne point nier un

Digitized by Google

« dépôt ; qu'après cela, ils avaient coutume de se sé-
« parer, et ensuite de se rassembler pour manger en
« commun des mets innocents. » [1]

Comment un esprit aussi juste, aussi éclairé que Pline ne voyait-il pas dans ces déclarations tous les caractères d'une conscience pure et d'une conduite inoffensive? Mais avouons qu'il n'était pas exempt lui-même de fanatisme païen, et que d'ailleurs la persécution était flagrante et les ordres de l'Empereur formels.

Il convient cependant, à la fin de sa lettre, « qu'un
« très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout
« ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours im-
« pliquées dans cette accusation ; que ce mal contagieux
« n'a pas seulement infecté les villes, qu'il a gagné les
« villages et les campagnes. » [2]

Est-ce que Tertullien n'exprimait pas des idées semblables, quoique d'une manière toute différente, lorsque, cent ans plus tard, il s'écriait dans sa célèbre apologétique : « Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons
« vos cités, vos armées, vos tribus, le palais, le sénat,
« le forum. Nous ne vous laissons que vos temples. »

La réponse de Trajan est courte, mais explicite : « Il
» ne faut pas en faire perquisition, dit-il, s'ils sont
» accusés et convaincus, il faut les punir. » [3] Cependant les dernières paroles de ces deux lettres inclinent tout-à-fait au pardon et à la clémence, lorsqu'il y a repentir de la part des accusés. Pline, en terminant la sienne, ajoute ces paroles qui font naître le sourire.
« Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples (ceux
« des dieux païens, bien entendu) qui étaient presque

[1] Liv. x, lett. xcvii.
[2] Ibid.
[3] Liv. x, lett. xcviii.

Digitized by Google

« déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices recom-
« mencent. On vend partout des victimes qui trouvaient
« auparavant fort peu d'acheteurs. » [1]

Trajan, Pline, nobles cœurs, esprits élevés, si peu en harmonie avec les rigueurs sanglantes de ces atroces persécutions, on peut vous pardonner ou du moins vous plaindre de n'avoir pas compris tout ce que renfermait de moralité sublime ou d'élément civilisateur cette religion que vous vouliez éteindre; mais on doit avoir pitié de vous, lorsque vous parlez de la régénération de ce polythéisme qui, au contraire, allait se dissolvant de jour en jour, comme un corps gangrené et décrépit, pour faire place à la loi suprême d'où devaient sortir la transformation du monde politique et le renouvellement moral de l'humanité.

Avant sa mission en Bythinie, Pline avait été élevé par l'Empereur à la dignité de consul. Il crut devoir, d'après l'usage établi, présenter à Trajan des remercîments publics dans une harangue débitée au milieu du sénat. Aujourd'hui nous trouvons évidemment un peu long un discours où toutes les formes de la louange sont épuisées en présence de celui même qui en est l'objet. Hâtons-nous de dire cependant que le discours que nous possédons surpasse de beaucoup en étendue celui qui fut réellement prononcé. Pline explique dans une de ses lettres les motifs qui l'ont engagé à donner plus de développement à sa harangue écrite et publiée. Ces motifs sont réellement des plus nobles et des plus sensés. « Ma
« première vue, dit-il, a été de faire aimer encore da-
« vantage à l'Empereur ses vertus par les charmes
« d'une louange naïve. J'ai voulu en même temps tracer
« à ses successeurs, par son exemple, mieux que par

[1] Liv. x, lettr. xcvii.

Digitized by Google

« aucun précepte, la route de la solide gloire. »[1]

Ne peut-on pas supposer aussi qu'à ce puissant motif se joignait, pour Pline, le désir de voir accroître, par la publication de cette harangue, sa renommée littéraire?

Quoi qu'il en soit, si jamais louange donnée à un souverain fut justement appliquée, c'est évidemment en cette circonstance. Trajan fut en effet un des plus grands et des meilleurs princes dans cette longue période de l'empire, déshonorée et ensanglantée par tant d'affreux despotes, revêtus du nom d'empereur. Il méritait à tous égards le titre de *très-bon* et de *père de la patrie* que le peuple et le sénat romains lui donnèrent par acclamation. Il se montra constamment humain, affable, généreux, accessible à tous, non moins doux et bienveillant envers les bons que sévère pour la répression des méchants. L'Etat fut administré et régi par lui d'une main vigoureuse, sans qu'on pût toutefois lui reprocher jamais la violation de la loi. On se rappelle ses paroles mémorables au préfet du prétoire: « Recevez ce glaive; « servez-vous en pour moi, si je gouverne bien; contre « moi, si je gouverne mal. » Il voulait aussi, et ceci révèle bien une grande âme, que, dans les vœux que le sénat formait tous les ans pour lui, cette expresse condition fût insérée: « S'il gouverne comme il doit la « république, et s'il procure le bien de tous. »

Ce prince excellent, sous qui Rome jouit pendant dix-neuf années d'une profonde paix intérieure, et respira enfin des horreurs d'un long et furieux despotisme, était donc digne, sous tous les points de vue, des éloges nombreux et divers qui lui furent donnés par Pline en plein sénat. Sans doute, la sévère impartialité de l'histoire a plus d'un défaut à lui reprocher; en particulier

[1] Liv. III, lettre XVIII.

Digitized by Google

d'avoir aimé et recherché avec trop d'ardeur la gloire des armes, au point que les dernières années de son règne et de sa vie ne furent qu'une suite et un enchaînement de perpétuels combats ; de s'être adonné à la boisson avec une passion déréglée et tout-à-fait indigne d'un si noble caractère. Enfin, on l'accuse d'avoir participé à certains vices monstrueux, fort communs à cette époque de corruption excessive, hideux raffinement d'une démoralisation effrénée, et qui nous apparaît comme la dernière limite du plus grossier sensualisme et des instincts les plus dépravés. Cependant, il est difficile d'accorder ce que disent à cet égard les historiens avec la pureté de mœurs que Pline loue chez l'empereur Trajan. « Pour vous, César, lui dit-il dans « une partie du panégyrique, votre gloire a tout à « gagner à ce qu'on voie le fond de votre vie. Rien de « plus beau que vos actes extérieurs ; mais ce qui ne « franchit pas le seuil de votre palais est admirable « aussi. Il est glorieux de vous défendre et de vous « préserver de la contagion du vice, plus glorieux « d'en garantir les vôtres ; car, s'il est plus difficile de « répondre d'autrui que de soi-même, comment vous « louer assez de ce que, étant très-bon, vous rendez « semblable à vous tout ce qui vous environne ?[1] » Le ton des historiens diffère un peu de celui-là ; lequel d'eux ou de Pline mérite le plus de créance ? Quoi qu'il en soit, constatons que, comme prince, comme souverain et administrateur du plus vaste empire du monde, comme père de ses sujets, Trajan fut réellement irréprochable. Chez lui le bien domine le mal dans une large proportion ; voilà ce que le langage et les faits de l'histoire assurent et démontrent également.

[1] Panég., n.° LXXXIII.

Digitized by Google

Le panégyrique de cet empereur par Pline le jeune est, je pense, le seul monument de ce genre que nous ait laissé l'antiquité. On ne peut nier que ce ne soit l'œuvre d'un rhéteur disert et brillant qui dispose d'une manière savante les divers éléments du discours, les coordonne et les unit par d'habiles transitions, et les revêt d'une élocution aussi correcte que claire et polie ; mais on sent à travers tout, dans cette longue et parfois un peu fatiguante énumération des vertus de Trajan, je ne sais quoi de subtil et d'affecté qui glace et sature l'esprit du lecteur. Le style a, sans doute, de l'élévation, de la gravité, mais on y rencontre trop rarement ce naturel et cette flamme intérieure qui vivifient les discours de Cicéron. C'est Fléchier et non Bossuet. Peut-être cela tient-il à la nature même de l'œuvre qui n'est en définitive qu'une perpétuelle louange, ressassée avec art et sous tous les points de vue. Si ce dernier motif influe sur le caractère et la forme de cette composition, on doit convenir aussi que le génie particulier de Pline, sa disposition naturelle à rechercher les fleurs et les ornements du discours, et par-dessus tout, peut-être, cette décadence alors universelle des lettres romaines, contribuent plus que toute autre chose à communiquer au panégyrique de Trajan ces tons brillantés, ces tours et ces pensées où l'affectation ne manque pas, et ces antithèses multipliées qui vous éblouissent et vous troublent de leurs étincelles pétillantes. Il est peu de figures dont l'emploi demande plus de précaution que l'antithèse. Placée à propos, elle produit son effet et frappe d'autant plus qu'elle se montre à de rares intervalles ; mais si son apparition est trop fréquente, elle fatigue aisément par le choc continuel des pensées et des images mises en opposition. Elle indique alors le rhéteur qui combine des mots et non l'orateur qui veut

Digitized by Google

plaire par la franche vérité du langage et la naturelle expression du sentiment. Vous trouverez fort peu d'antithèses dans les génies supérieurs des grands siècles littéraires. Le nombre est petit de celles qu'on pourrait rencontrer chez Homère, Virgile, Horace, Cicéron, Racine, Despréaux; mais Sénèque, Fontenelle, Fléchier, n'en manquent pas; le panégyrique de Trajan en fourmille. »
En voici la preuve dans les passages suivants extraits de cet ouvrage : « Rare et glorieuse destinée d'un « empereur auquel son panégyriste redoute moins de « paraître avare que prodique de ses louanges. [1] « Celui-ci a perdu en public une estime acquise dans sa « maison; cet autre a terni dans sa maison l'éclat « d'une gloire publique. [2] « Les prospérités naissent « des disgrâces et les disgrâces des prospérités. [3] « Nerva a laissé en héritage le monde à vous et vous « au monde; prince cher à nos souvenirs et à jamais « regrettable par les mesures mêmes qu'il avait prises « pour n'être pas regretté. [4] « C'est ainsi que, seul de « tous les hommes, il vous fut donné d'être le père de « la patrie avant de le devenir. [5] « Si c'est le privilége « des heureux de pouvoir tout ce qu'ils veulent, c'est « le propre des magnanimes de vouloir tout ce qu'ils « peuvent. [6] « Un seul peut surpendre ou être surpris. « Jamais personne n'a trompé tout le monde, ni tout « le monde personne. [7] « Désirer un honneur que « l'on dédaigne, dédaigner un honneur que l'on désire. [8] « Jamais prince ne fut trompé, qui lui-même « n'eût trompé le premier. [9] « La haine et l'amour, « si opposés, d'ailleurs, ont cela de commun, que nous « aimons les bons princes avec plus d'effusion dans

[1], [2], [3], [4], [5], [6], [7], [8], [9] Panég. de Trajan.

Digitized by Google

« les lieux où nous haïssons les mauvais avec plus de « liberté..... [1] »

Je m'arrête, car je pourrais ajouter beaucoup encore à ces extraits qui suffisent d'ailleurs à prouver la vérité de mon observation. L'esprit de Pline, je le répète, comme celui de Fléchier, affectionne malheureusement trop ces formes et ces figures, dont le retour fréquent jette sur tout le discours un peu de monotonie et de froideur. Comparez au panégyrique de Trajan une harangue de Cicéron qui traite un sujet analogue, l'éloge du plus grand capitaine des temps antiques, de Jules-César. Dans ce discours pour Marcellus, la pensée et la phrase du grand orateur se déroulent avec une ampleur égale, sans que de pétillantes antithèses viennent, à tout moment, refroidir ou rapétisser cette naturelle expansion d'une souveraine éloquence.

Lorsqu'on lit le panégyrique de Trajan, malgré les généreuses pensées qu'on y trouve, et ces élans d'une âme honnête et pure qui jaillissent à chaque page, on se reporte involontairement vers ces temps de Rome républicaine où l'éloquence, telle qu'un fleuve orageux, n'avait pas trop, pour se montrer dans toute sa splendeur et sa force, de tout l'espace d'une liberté sans limites. On songe, surtout, aux Gracques, emportés par la tourmente populaire, mais que la nature avait doués d'une imagination ardente et d'une élocution vigoureuse et passionnée. On songe à Caton, à Crassus, à Sulpitius, à Cotta, à Marc-Antoine, aïeul du triumvir, à César, à Cicéron, à tous ces hommes qui atteignirent au sommet de l'art oratoire, non-seulement par la persévérance de leurs études et la fécondité de leur génie personnel, mais encore par les circonstances les

[1] Pan. de Traj.

Digitized by Google

plus favorables au développement des plus hautes facultés de l'intelligence.

Lorsqu'au milieu du sénat assemblé, Cicéron, homme nouveau, apostrophait, d'une manière aussi impétueuse qu'inopinée, le patricien Catilina; lorsque, par la formidable énergie de sa parole, il clouait sur son banc, pour ainsi dire, ce sicaire forcené, ce brigand de race illustre qui voulait couvrir l'Italie de sang et de ruines, on sent, sous le langage ardent de l'orateur, vibrer, avec l'expression du plus pur patriotisme, la mâle liberté d'un cœur romain. Rien de cela au siècle de Pline. Sans doute, Tacite avait pu s'écrier : « O temps heureux! où l'on peut penser tout ce que « l'on veut, et où l'on peut dire tout ce que l'on « pense! » Mais il n'en est pas moins vrai qu'on avait un maître dont la volonté, le caprice même pouvaient se mettre hardiment à la place de la loi; et lorsqu'à cette époque de basse et rampante servitude, le langage du barreau et le style des littérateurs revêtaient certaines formes, certaines allures de liberté, on les devait uniquement à la tolérance de ce maître absolu qui aurait pu, d'un seul signe, en comprimer la manifestation et le mouvement. Heureux les écrivains, lorsque ce prince s'appelait Trajan, Marc-Aurèle ou Antonin!

Mais après ces observations critiques, ce que nous nous hâterons de signaler dans l'œuvre de Pline, avec la plus complète adhésion à ses principes, ce sont, je le redis, ce langage et ces sentiments d'un homme de bien, préoccupé du bonheur de ses semblables, de la gloire de sa patrie, et qui conforme ses paroles et la conduite de sa vie à toutes les exigences, à toutes les prescriptions du devoir et de la vertu. Nous devons relever aussi certains endroits saillants où brillent les caractères de l'antique et vraie éloquence. Citons en

Digitized by Google

premier lieu ce passage renommé où Pline nous montre la troupe infâme des délateurs subissant la peine de tous les crimes qu'ils avaient commis sous le règne de Domitien. On sait qu'à la suite d'un combat de gladiateurs, Trajan les fit amener enchaînés au milieu de l'amphithéâtre, les exposant, pour première vengeance, aux regards du peuple indigné et satisfait. Mais là ne se borna pas leur châtiment : jetés par l'ordre de l'Empereur sur de frêles navires, ils furent abandonnés à toute la fureur des vagues et des tempêtes. « Qu'ils par-« tent, s'écrie notre orateur, qu'ils fuyent ces terres « désolées par leurs calomnies! Et si les flots et les ora-« ges en laissent arriver jusqu'aux rochers de l'exil, « qu'ils y habitent d'âpres solitudes et des côtes *inhos-*« pitalières; qu'ils y traînent une vie dure et tourmentée « de soucis; qu'ils pleurent en voyant derrière eux le « genre humain tranquille et rassuré! » [1].

On peut rappeler aussi cet endroit où Pline décrit, d'une manière aussi élégante qu'animée, le retour de Trajan à Rome. Ce dernier avait été adopté par Nerva à la suite d'un soulèvement des soldats prétoriens; et un historien fait observer, avec juste raison, que la mort de Nerva, vieillard vertueux, mais faible, eût été, à Rome, le signal des plus affreux désordres, si Trajan n'eût pas dû lui succéder, Trajan, que la nature semblait avoir formé exprès pour commander aux nations. Écoutons Pline : « Quel jour, s'écrie-t-il, que « celui où vous entrâtes, longtemps attendu et vive-« ment désiré, dans la capitale de votre empire! et la « simplicité même de cette entrée, quels sujets elle of-« frit d'admiration et de joie! Les autres princes s'a-« vançaient, je ne dis pas montés sur un char su-

[1] Pan. de Traj., nº XXXIV.

Digitized by Google

« perbe et traîné par quatre chevaux blancs, mais « (ce qui est plus insultant) portés sur les épaules des « hommes. Vous, César, la majesté de votre taille vous « élevait au-dessus de la foule : c'était aussi un triom- « phe ; mais c'est de l'orgueil des princes et non de la « patience des peuples que vous triomphez. Aussi, ni « l'âge ni la mauvaise santé, ni le sexe, n'arrêtèrent « personne, et chacun voulut repaître ses yeux d'un « spectacle si nouveau Les enfants s'empressaient de « vous connaître, les jeunes gens de vous montrer, les « vieillards de vous admirer ; les malades même, ou- « bliant les ordres de leurs médecins, se traînaient « sur votre passage, comme s'ils eussent dû y trou- « ver la guérison et la vie. Les uns contents de vous « avoir vu, de vous posséder, s'écriaient qu'ils avaient « assez vécu ; les autres que c'était maintenant qu'il était « doux de vivre. Les femmes se réjouirent plus que « jamais de leur fécondité en voyant à quel prince « elles avaient donné des citoyens, à quel général « elles avaient donné des soldats. Les toits, couverts « de spectateurs, pliaient sous le faix, et nulle place « n'était vide, pas même celles où le pied suspendu « et mal affermi trouvait à peine à se poser. Les rues « envahies ne vous offraient qu'un étroit sentier, bordé « des deux côtés par un peuple dans l'ivresse. C'était « partout mêmes transports, mêmes acclamations. » [1].

Il y a un point auquel Pline ne manque pas, c'est de faire ressortir les hautes qualités de Trajan en les opposant à la férocité sanguinaire de son prédécesseur. Les passages du panégyrique qui présentent le contraste de ces deux caractères dont l'un est le type parfait de la générosité et de la grandeur, et l'autre la hi-

[1] Pan. de Traj., nº xxii.

Digitized by Google

deuse personnification de ce qu'il y a de plus lâche et de plus cruel ; ces passages, dis-je, se font remarquer par le mouvement et la chaleur, et sont comme le retentissement d'une âme qui abonde en sentiments nobles et délicats ; car, si, d'une part, ce cœur aimant, élevé, s'ouvre délicieusement aux douces influences de la vertu, et se complaît à la louer dans un langage plein d'expansion et de dignité, de l'autre, il lui semble ne pas avoir assez de dédain et de colère pour stygmatiser la méchanceté et la bassesse d'un prince qui surpassa presque en fureur les Tibère et les Néron. Entr'autres endroits de cet ouvrage, qui témoignent de l'attention de Pline à amener ce rapprochement, je citerai surtout celui où il compare l'affabilité de Trajan, l'amicale facilité de ses communications, avec la haîne sauvage et l'orgueil féroce de Domitien. « Vous-« même, dit-il, avec quelle bonté vous attendez, « vous recevez tout le monde ! que de loisirs vous savez « trouver chaque jour parmi les soins infinis du rang « suprême ! Ainsi, nous n'arrivons plus à l'audience « impériale la frayeur dans l'âme et frappés de la « crainte qu'un instant de retard mette notre tête en « péril ; nous y venons pleins de confiance et de joie, « à l'heure qui nous est commode ; et, au moment « d'être reçus chez le prince, il est telle affaire qui peut « nous retenir à la maison comme plus indispensable. « Auprès de vous, nul besoin d'excuse ; nous sommes « d'avance excusés. Vous savez que c'est soi-même « qu'on satisfait en cherchant le bonheur de vous voir, « de grossir votre cour ; aussi vous communiquez-vous « et généreusement et longtemps. La fuite et la soli-« tude ne succédent point à vos réceptions : nous de-« meurons, nous nous arrêtons, comme en notre com-« mun domicile, dans ce palais que naguère le plus

Digitized by Google

« affreux des monstres [1] avait environné d'un rampart « de terreur ; tantôt s'y renfermant comme dans un « antre, pour boire à loisir le sang de ses proches ; « tantôt s'élançant de son repaire pour porter le car- « nage et la mort dans les rangs les plus illustres. L'hor- « reur et la menace en gardaient les portes. Admis ou « repoussé, on tremblait également. Ajoutez l'abord « terrible de cet homme et sa vue effrayante, l'orgueil « de son front, la colère de ses yeux, la pâleur efféminée de son corps, et sur son visage l'impudence « toute couverte d'une trompeuse rougeur. On n'osait « adresser la parole à celui qui cherchait toujours les « ténèbres et le silence, et qui ne sortait de la solitude « que pour répandre autour de lui la désolation. » [2].

En définitive, le panégyrique de Trajan, malgré ses défauts, peut être regardé comme un utile monument de l'antiquité latine, d'abord, par de précieux détails sur les mœurs, les usages et les lois, détails qui servent à éclaircir certains passages obscurs des historiens contemporains, et, ensuite, comme modèle, non point sans doute de l'éloquence des grands siècles, mais de cette habileté qui arrange savamment les matériaux d'une composition, et de cette élocution où la gravité s'unit à l'éclat, mais où le goût regrette parfois l'absence du naturel, et de cette simplicité majestueuse qui est le cachet de Cicéron. Comme œuvre morale, on doit surtout en recommander la lecture ; sous ce rapport, l'historien, le littérateur, l'homme du barreau, peuvent y puiser les plus précieux enseignements.

Mais j'ai hâte, enfin, d'arriver à la partie des œuvres

[1] L'expression de Pline est bien aussi forte : *Illa immanissima bellua.*

[2] Panég. de Traj., nº XLVIII.

Digitized by Google

de Pline, qui forme le fondement aussi brillant que durable de sa renommée littéraire. Le recueil de ses lettres, composé de dix livres, qui nous sont parvenus dans l'ordre le plus parfait, est un ouvrage charmant dont les récits, pleins d'intérêt, nous transportent au sein de cette Rome ancienne, éternel aliment de notre curiosité et de nos investigations. Lorsqu'on parcourt ces lettres, on voit se dérouler devant soi le spectacle changeant et varié des affaires, des agitations, de la vie intime et familière de cette vieille capitale du monde. Pline, par exemple, nous fait, pour ainsi dire, assister aux délibérations du sénat ; car il prend souvent la parole, dans les assemblées de ce grand corps, tantôt pour y défendre des provinces cruellement pillées par des proconsuls, tantôt pour y accuser même des sénateurs qui, sous Domitien, s'étaient rendus coupables de délation et d'autres crimes. Son éloquence y est goûtée ; car il lui arrive parfois de parler pendant la durée de quatorze clepsydres [1] ; et tandis qu'il plaide, la foule se presse dans le tribunal, haletante de silence et d'attention. Mais, parfois aussi, il dit adieu aux clients et aux procès, et, accompagné de sa chère Cal-

[1] A peu-près cinq heures. La clepsydre était une horloge d'eau en usage chez les Romains. L'écoulement des eaux dans chaque clepsydre durait un peu moins de demi heure, comme on le voit ici. Les tribunaux fixaient, du reste, à chaque avocat, le nombre de clepsydres pendant la durée desquelles il pouvait parler, sans qu'il lui fût permis de dépasser ce nombre. Ce frein utile, imposé à la verbosité des avocats romains, trouverait, je pense, son application chez plus d'une nation moderne. Ceci soit dit sans intention maligne ou épigrammatique. Pline avoue lui-même qu'une fois il a parlé devant le tribunal des *centumvirs* pendant sept heures consécutives. Il ajoute que sa plaidoirie eut du succès, mais qu'il en fut fatigué ; on le serait à moins, ce me semble.

Digitized by Google

purnie, il va retrouver sa belle terre du Laurentin, ou sa fraiche villa de Toscane. Lisez la description qu'il a faite de ces deux charmantes maisons des champs ; à sa manière de les dépeindre, au soin qu'il prend de ne rien omettre des plus minutieux détails, on s'assure qu'il y a vécu heureux et aimé de tous ceux qui les ont habitées avec lui. D'après le ton de quelques-unes de ses lettres, Pline me semble un ami passionné des plaisirs purs, du calme ineffable que nous offre la nature agreste ; mais, à cet égard, n'agissait-il pas un peu comme Horace qui, à Rome, regrettait les ombrages de Tibur, et à Tibur le bruit et les plaisirs de Rome. [1] Il se plaint, à plusieurs reprises, des travaux multipliés et incessants dont l'accablent les affaires publiques ; alors ses regards se tournent avec amour vers les riantes solitudes des villas qu'il possédait dans les plus belles régions de l'Italie ; mais il n'avoue pas tout, ou plutôt il l'avoue malgré lui : si ses devoirs de sénateur, de préteur, de préfet du trésor, de consul même, le retiennent et l'enchaînent à Rome, la voix chatouilleuse et retentissante de la gloire l'y rappelle avec bien plus d'énergie encore. C'est là que l'attendent les applaudissements enthousiastes de la foule, lorsqu'il va plaider dans la basilique Julienne, devant les centumvirs ou sous les voûtes du palais sénatorial. Au milieu de cette ivresse, qu'il est aisé d'oublier les délicieuses habitations que l'on possède dans le Laurentin, à Préneste, à Tibur, à Tusculum, même celles qui se mirent coquettement sur le bord des eaux du lac de Côme, Côme, la douce et bien-aimée patrie de notre orateur ! Tantôt c'est Trajan lui-même qui l'admet à sa confidence la plus intime et l'invite à délibérer, avec d'autres personnages d'élite,

[1] Hor., liv. I, épit. VIII.

Digitized by Google

sur des objets de haute importance. Tantôt dans la société la plus distinguée de Rome, Pline donne lecture de l'un de ses plaidoyers ou de toute autre composition littéraire. Ces communications publiques étaient alors fort à la mode. Quelquefois ces réunions brillantes l'entendent lire des vers de sa façon ; car il était poète aussi. Vous savez que Cicéron eut également la manie poétique ; mais vous n'ignorez pas aussi, qu'à cet égard, le prince des orateurs fut loin d'égaler Horace et Virgile. Pline avait exercé son talent dans divers genres, le vers héroïque, l'élégie, les hendécasyllabes, les iambes. Il dit qu'à l'âge de quatorze ans il avait composé une tragédie grecque dont il a complètement oublié le nom. La nature humaine est de nos jours comme au temps de Pline. Quel est l'élève de rhétorique qui, sur les bancs du collége, n'a pas médité et griffonné son poème et sa tragédie ?

Il y a une circonstance particulière à ce recueil de lettres qui n'existe pas, que je sache, pour aucun des ouvrages de cette nature jouissant de quelque célébrité : c'est qu'elles ont été recueillies et mises dans l'ordre où nous les voyons par l'auteur lui-même. Il n'en a pas été ainsi pour les trois correspondances les plus renommées que nous connaissions, à savoir, celles de Cicéron, de Voltaire et de M^me^ de Sévigné. Des parents, des amis, des libraires, d'ardents bibliophiles, des éditeurs intéressés ont rassemblé ces dernières en corps d'ouvrages, et, par des recherches persévérantes et des additions successives, ont formé de longs et épais recueils. Qui ne sait, par exemple, que la seule correspondance de Voltaire, à laquelle notre époque elle-même a ajouté quelque chose, se compose aujourd'hui d'une masse énorme de volumes? Il suit de là, que Pline, en réunissant lui-même ses lettres, les a polies,

Digitized by Google

corrigées, et leur a fait perdre un peu de ce naturel exquis, de cet entrain charmant et de ces allures vives et prime-sautières qui sont l'inimitable cachet de Mme de Sévigné. Il y a longtemps qu'on a dit, à propos de style épistolaire, que l'on doit écrire comme on parle; il est évident que l'on doit ajouter à cette définition : oui, comme l'on parle, mais seulement lorsque l'on parle avec convenance et distinction. Je suis loin d'entendre par ce dernier mot un style pompeux et limé, ou spirituellement prétentieux, tels que le pratiquaient Balzac et Voiture, mais une diction qui, à travers sa simplicité, révèle la parfaite connaissance du monde, la pureté du goût et l'élégance de l'esprit.

Indépendamment de Pline le jeune, trois écrivains célèbres me paraissent être, parmi les anciens et les modernes, les plus excellents modèles que l'on puisse proposer à ceux qui, en ce genre, aspirent à quelque succès. On comprend que je veux désigner Cicéron, Mme de Sévigné et Voltaire. Il ne sera pas hors de propos, je pense, de les étudier brièvement dans cette partie, et de voir comment Pline s'éloigne ou se rapproche d'eux, et par quels endroits il les égale ou leur est inférieur.

Ce qui distingue surtout Cicéron dans sa correspondance, c'est une simplicité, une abondance, un naturel qui, accompagnés d'une extrême pureté de langage, montrent l'homme qui savait plier son génie à tous les sujets, et descendre des hauteurs de son éloquence jusqu'à la douce causerie d'une lettre d'affection tendre ou d'amicale recommandation. C'est quelque chose d'ouvert, d'expansif, de bienveillant qui indique et met à nu cette âme aimante et bonne et si complètement dévouée à la défense des malheureux, aux besoins et aux intérêts de la patrie. Qu'on lise, par exemple, ses

Digitized by Google

diverses lettres à Tiron, son affranchi, qu'il chérissait comme un fils et qu'une maladie retenait loin de lui, on verra avec quelle ineffable simplicité de ton et de style ce grand homme lui enjoint de surveiller son état, de se soumettre aux prescriptions du médecin, de ne commettre aucune imprudence, de ne pas s'exposer surtout aux dangers d'une navigation lointaine et orageuse, jusqu'à ce qu'il ait entièrement repris la santé [1].

Le ton des lettres de Cicéron est en général grave et sérieux, souvent tendre et aimable, parfois élégamment badin et spirituel. De temps à autre, une pointe de fine et gracieuse plaisanterie vient agréablement distraire le lecteur et lui dévoiler toutes les ressources de cet esprit aussi varié qu'abondant. Peut-être, parfois, la vanité du grand orateur et du glorieux consul perce avec une expression trop naïve. Peut-être, aussi, y a-t-il une réelle faiblesse et de la lâcheté même (si l'on peut employer ce mot vis-à-vis d'un aussi pur caractère) dans ces plaintes perpétuelles, dans ces lamentations incessantes, qu'après son exil, il adresse à sa femme et à sa fille, sur l'état désespéré de ses affaires et la croissante anxiété de sa position. Toutefois, malgré ces vanités et ces faiblesses, un charme indéfinissable règne dans toutes ces lettres où rien ne nous dérobe cette nature d'élite, ce caractère affectueux et charmant qui, sans doute, manqua de fermeté dans plusieurs circonstances, mais qui n'en est pas moins l'un des plus nobles et des plus beaux que l'histoire et la philosophie puissent nous offrir.

Il s'en faut de beaucoup que Voltaire ait dans sa correspondance l'expansion et la sensibilité de Cicé-

[1] Voyez surtout dans ses lettres à Tiron, celle qui commence ainsi : « *Varie sum affectus tuis litteris*, etc. »

Digitized by Google

céron. Oh ! il n'entend rien à ces tendresses du cœur, à ces pénétrantes effusions qui sollicitent les larmes; mais il étincelle de graces et de saillies. Personne, que je sache, n'a eu, au même degré que lui, dans un commerce épistolaire, cet esprit éblouissant qui multiplie les contrastes et vous surprend, à tout moment, par la plaisanterie la plus fine ou les plus piquants à-propos. Il dit merveilleusement et avec séduction les plus petites choses; il donne du prix, par l'agrément de la diction, à ce qui serait ailleurs froid et commun. Guidé par ce goût attique qui ne l'abandonne jamais, il est toujours élégant et naturel, sans jamais être vulgaire. Nul, mieux que lui, ne sait employer auprès des grands et des souverains, ce langage tout à la fois respectueux et familier, ce ton exquis d'une louange délicate, qui semblent être ce qu'il y a de plus délicieux dans l'esprit français. Du reste, caméléon souple et changeant, il sait prendre toutes les allures, revêtir toutes les formes, soit qu'il dédie, avec la plus touchante humilité et comme pourrait le faire le plus sincère des chrétiens, sa tragédie de Mahomet au pape Benoît XIV, soit qu'il sème du plus charmant badinage sa correspondance avec le maréchal de Richelieu et M^me^ Dudeffant, soit que, revenant à son caractère d'incrédulité moqueuse, et se révélant tel qu'il est, il parle *d'écraser l'infâme*, dans ses lettres à Damilaville et à Diderot. Malheur, surtout, à ceux qui offensent volontairement, ou de toute autre manière, cette nature mobile et passionnée, cet amour-propre si facilement irritable à l'endroit de sa prose et de ses vers ! Alors il éclate, il déchire, il mord, il n'a aux lèvres que des injures et des sarcasmes trempés dans le fiel. Dès-lors, Trublet, Pompignan, Fréron, Nonotte, Paulhan, Jean-Jacques, lui-même, à qui il avait d'abord donné des éloges, deviennent pour lui

Digitized by Google

des cuistres, des misérables, *des polissons*, s'il nous est permis, à nous-même, en dévoilant les faiblesses d'un homme de génie, de salir notre plume par un mot aussi bas.

Quant à Mme de Sévigné, que pourrai-je en dire? Elle est si universellement connue, qu'on ne peut que ressasser sous une autre forme ce que tout le monde sait. C'est un charme ineffable de causerie, c'est la grâce elle-même que l'on sent, que l'on admire, mais qu'il est impossible de définir. C'est de là que l'esprit naturel, abondant, le sel attique s'échappent comme d'une source intarissable. Toutes ses paroles séduisent et font sourire de plaisir; ses moindres descriptions sont des tableaux; rien, par conséquent, d'apprêté et de lourd. Il semble que la plume a eu peine à suivre le mouvement des idées, tellement l'élan de l'esprit et du cœur a été facile et fécond. Elle ne craint pas aussi de se livrer à la moquerie, sa saillie est pleine de traits piquants et ingénieux; mais cette arme n'est pas entre ses mains mordante et cruelle comme chez Voltaire. Le dard ne laisse dans la plaie aucun venin mortel. C'est un délicieux badinage qui, en atteignant les ridicules, sait respecter tout ce que respecte une âme honnête et bien née. Et puis, au sein même de la plaisanterie, rayonne la flamme de cet amour maternel qui enchante et vivifie tout: c'est là, en particulier, ce qui donne tant de charme et d'animation chaste et pure à la physionomie de cette femme célèbre dont on doit lire et méditer sans cesse les écrits, si l'on veut se former au vrai ton d'une correspondance familière; mais il est douteux qu'à cet égard, on puisse atteindre Mme de Sévigné; car, pareille au bon Lafontaine, qui, a-t-on dit, *peignit la nature et garda les pinceaux*, elle n'a laissé à personne, peut-être, le secret de cette

Digitized by Google

grâce souveraine et de ce parfait naturel qui naissent avec notre âme, et que, par conséquent, le travail et l'étude ne donnent pas.

Pline, on doit le dire, est, dans ses lettres, un peu au-dessous des illustres écrivains que je viens d'examiner rapidement; il est, sans doute, rempli de délicatesse et de grâce, mais il n'a point l'abondance, l'admirable simplicité, la latinité exquise de Cicéron. Bien que très-spirituel, il l'est moins que Voltaire, le plus spirituel des hommes. Nous pourrions moins encore le rapprocher de Mme de Sévigné, car il aime à travailler sa phrase, à l'enjoliver, à y jeter de temps à autre quelque antithèse; on dirait qu'en lui-même, il en cherche et en étudie l'effet, avant de la livrer au lecteur. Rien de cela chez Mme de Sévigné. Obéissant aux impulsions du moment, elle écrit, elle va sans cesse, selon que son cœur lui dicte, peu soucieuse des formes du style, et assurée qu'elle est de trouver dans son esprit et dans son âme le ton et l'ornement convenables à ses idées. Eh bien! quoi qu'il en soit, les lettres de Pline n'en seront pas moins toujours un ouvrage charmant qu'on ne cessera de relire, pour y puiser des connaissances sur les mœurs de l'ancienne Rome et y occuper, d'une manière aussi agréable qu'utile, les heures d'un loisir studieux.

En comparant ensemble et sous d'autres rapports ces quatre écrivains, on doit dire que Cicéron (en dépit de quelques faiblesses qu'on peut reprocher à ce grand homme) révèle dans sa correspondance une âme honnête, bienveillante et généreuse, et qu'on est tout disposé à l'aimer. On aime aussi Mme de Sévigné, parce que, bien qu'incisive parfois, elle ne déchire pourtant jamais, que son cœur est officieux et bon, et qu'une critique, même sévère, n'a rien à reprendre dans les

Digitized by Google

mœurs et la conduite de cette femme distinguée par tous les agréments de la figure et de l'esprit, et veuve à vingt-cinq ans dans un siècle et au milieu d'une cour où le souverain lui-même donnait l'exemple de la débauche et de la passion sans frein. Que dirai-je de Voltaire sous le rapport moral? On peut l'aimer, sans doute, et l'admirer même lorsqu'il recueille chez lui la descendante du grand Corneille, lorsqu'il défend avec tant de générosité la cause des Calas, des Labarre et des Sirven, lorsqu'il crée autour de lui, dans l'intérêt des classes pauvres, des ateliers de manufacture et des établissements de bienfaisance; mais, il faut le dire, on éprouve un dégoût invincible pour cette noble et haute intelligence, lorsqu'on la voit rabaisser à tant de misérables petitesses, à tant de furieuses haines, ce prodigieux esprit et ce génie supérieur qu'elle avait reçus de Dieu.

C'est ici et sous ce point de vue que Pline reprend tous ses avantages. Si par la forme littéraire il a quelque infériorité vis-à-vis de ces écrivains, nul peut-être ne pourrait lui être comparé pour la bienveillance et la candeur de l'âme, et l'exquise beauté du caractère moral. Sous ce rapport, sa correspondance est une mine inépuisable de sentiments, de pensées, d'actions ou se révèle tout ce qu'il y a dans l'âme humaine de généreux et d'excellent. La moindre de ses lettres montre toujours, par quelque côté, l'infatigable activité de ce cœur aimant qui ne reconnaît ni obstacle ni danger, dès qu'il s'agit de venir en aide à des malheureux et de les appuyer de son éloquence et de son crédit. Quelle affection pour ses proches! Quel dévoûment à ses amis! Quel empressement à saisir toutes les circonstances qui peuvent devenir pour lui l'occasion d'un bienfait ou d'un service rendu! Quel prix n'ajoute-t-il pas encore à

Digitized by Google

son obligeance naturelle par les formes aimables dont il la revêt, par les paroles charmantes dont il il l'accompagne! Dans les bons offices qu'il multiplie autour de lui, on dirait que c'est lui-même qui est l'obligé, tellement il a du plaisir à être bienfaisant. On pense, quelquefois, que sa fortune, qui n'était pas considérable, n'a pas dû suffire à tous ces actes d'un noble cœur, et que sa bourse est restée en-dessous de son dévoûment; mais on se trompe, car, dans sa lettre à Calvine, dame romaine, en faveur de laquelle il s'était montré d'une générosité vraiment admirable[1], il explique comment il est parvenu à être libéral sans s'appauvrir. « J'ai un bien médiocre, dit-il, mon rang « exige de la dépense, et mon revenu, par la nature « de mes terres, est aussi casuel que modique. Ce qui « manque de ce côté-là, je le retrouve dans la fruga- « lité, la source la plus assurée de mes libéralités. [2] » Ainsi, c'est dans la tempérance qu'il trouvait le moyen d'être généreux, et chez lui une vertu devenait la cause et l'occasion d'une autre vertu.

Je prolongerais indéfiniment les citations si je voulais rechercher dans ses lettres toutes les circonstances (qu'il savait faire naître, du reste) où se montra ce naturel bienfaisant, développé sans doute sous l'influence de l'éducation domestique, et peut-être aussi par l'exemple de quelques grands caractères dont cette époque dégé-

[1] Il avait d'abord fait à Calvine, lorsqu'elle s'était mariée, un don de cent mille sesterces (12,500 francs), sans compter une autre somme dont il parle, mais qu'il ne fixe pas. Ensuite, à la mort du père de cette dame, il s'était non-seulement chargé de régler et de liquider la succession laissée par ce dernier, mais il avait envoyé à sa fille une quittance générale de toutes ses créances personnelles sur cette succession.

[2] Liv. II, lett. IV.

Digitized by Google

nérée ne manquait pas, et qu'il s'était attachés par les plus étroits liens.

Voyez aussi le service signalé qu'il rendit au philosophe Artémidore qui, avec ses confrères, avait été chassé de Rome par Domitien. « Il ne pouvait qu'avec une « grosse somme, dit Pline, acquitter les dettes qu'il « avait contractées pour des sujets très-louables. Quel- « ques-uns de ses amis les plus puissants et les plus riches « ne voulurent pas s'apercevoir de son embarras. Moi, « j'empruntai la somme et lui en fis don. [1] »

Dans une autre occasion, il secourut aussi de sa bourse le poète Martial. [2] Citons un trait de délicatesse exquise que je trouve dans une autre lettre. Une dame romaine, nommée Sabine, avait institué Pline son héritier conjointement avec un ami de notre écrivain. Le testament portait aussi, en faveur d'un esclave, un legs énoncé de la manière suivante : *Je lègue à Modestus à qui j'ai donné la liberté.* Toutefois aucune disposition de cet acte, hormis ces simples paroles de la testatrice, n'indiquait que Modestus eût été réellement affranchi, et, dès-lors, il devenait, d'après la loi, aussi incapable d'hériter que d'être libre. Pline interrogea à ce sujet les plus célèbres jurisconsultes, tous affirmèrent, d'après la teneur du testament, l'incapacité absolue de Modestus dans l'un et l'autre cas ; mais Pline, interprétant favorablement à ce dernier les intentions et les paroles de Sabine, conclut généreusement à ce que les droits de celui-ci à la liberté et à une partie de la succession fussent également reconnus ; et c'est dans ce sens qu'il écrit à son cohéritier qui lui avait demandé son avis sur ce point. [3]

[1] Liv. III, lett. XI.
[2] Liv. IV, lett. XXI.
[3] Liv. IV, lett. X.

Digitized by Google

Il mentionne dans un autre endroit le don qu'il a fait à sa nourrice d'une petite terre valant cent mille sesterces (12,500 fr.)[1] Ailleurs, il donne une somme de cinq cent mille sesterces (62,500 fr.), pour fonder, par une rente perpétuelle, des aliments à plusieurs personnes des deux sexes. [2] Ailleurs encore, il accorde à des marchands, spéculateurs malheureux ou maladroits sur des denrées qu'il leur avait vendues, une large indemnité qu'il ne leur devait pas. [3] Faut-il parler enfin de ces trois cent mille serterces (37,500 fr.) qu'il offre avec tant de franchise à un ami qui allait être élevé au rang de chevalier? Quelle générosité, quelle simplicité dans son langage! « Je vous prie de tout mon cœur de les « accepter, lui dit-il; retranchez les protestations de « votre reconnaissance. Notre ancienne amitié m'en ré« pond assez. [4] » Il faut l'avouer, les amis de cette trempe sont rares de nos jours. Mais ce que je trouve de plus admirable dans les divers actes de cette inépuisable bienfaisance, c'est le don qu'il fit à la fille de Quintilien, l'illustre rhéteur, lorsqu'elle était sur le point de se marier; et ici ce n'est pas le don en lui-même (assez médiocre, du reste) que je considère, mais la manière charmante dont il est offert. Bien que cette lettre soit très-connue, elle est assez courte pour que je me permette le plaisir de la citer en entier :

Pline à Quintilien.

« Quoique vous soyez très-modeste et que vous ayez « élevé votre fille dans les vertus convenables à la fille « de Quintilien et à la petite-fille de Tutilius, cependant « aujourd'hui qu'elle épouse Nonius Céler, homme de

[1] Liv. VI, lett. III.
[2] Liv. VII, lett. XVIII.
[3] Liv. VIII, lett. II.
[4] Liv. I, lett. XIX.

Digitized by Google

« distinction et à qui ses emplois et ses charges impo-
« sent une certaine nécessité de vivre dans l'éclat, il
« faut qu'elle règle son train et ses habits sur le rang de
« son mari. Ces dehors n'augmentent pas notre dignité,
« mais ils lui donnent plus de relief. Je sais que vous
« êtes très-riche des biens de l'âme, et beaucoup moins
« de ceux de la fortune que vous ne le devriez être. Je
« prends donc sur moi une partie de vos obligations,
« et, comme un second père, je donne à notre chère
« fille cinquante mille serterces. Je ne me bornerais pas
« là si je n'étais persuadé que la médiocrité du petit
« présent pourra seule obtenir de vous que vous le
« receviez. »

De telles paroles n'ont pas besoin de commentaires. Ici, le bienfait loin d'humilier, honore autant celui qui en est l'objet que celui de qui il émane. Pline nous indique d'un mot combien Quintilien était respectable dans sa pauvreté ; il possédait les biens de l'âme, préférables à tous les trésors de la terre. Quelle idée charmante de la part de notre écrivain de se regarder comme un second père, à l'égard de la fille de Quintilien ! Son bienfait devient alors comme une obligation sacrée. Il finit par un trait qui était bien dans la nature de cet esprit délicat et soumis à toutes les convenances. Quintilien aurait pu être blessé par l'offre d'un don trop considérable. Pline lui montre qu'il connaît et apprécie la noble susceptibilité de son âme, en le priant de recevoir ce qui ne pouvait pas être raisonnablement refusé.

Recherchons maintenant, dans les diverses phases de cette existence si parfaitement remplie, les circonstances où se manifesta, autrement que par des dons pécuniaires, le dévoûment de l'homme, de l'écrivain, de l'ami, de l'orateur, du citoyen. Et ici, si nous éprouvons quelque embarras, c'est dans le choix de nos citations. Nous

Digitized by Google

prendrons donc çà et là, passant avec rapidité sur ce qui a peu d'importance, et consacrant plus de détails aux faits qui nous paraîtront mériter plus d'attention ; bien que dans une biographie de ce genre, où l'âme humaine se présente sous son aspect le plus noble et le plus pur, tout nous semble, pour ainsi dire, digne d'un égal intérêt.

L'orateur du barreau doit surtout étudier les lettres de Pline pour y contempler ces modèles si nombreux de dévoûment à la cause des malheureux et des opprimés. On n'implora jamais en vain le secours de sa parole ; mais il n'eût point consenti à soutenir une réclamation qui n'eût point reposé sur la justice et sur la vérité. Aussi, le succès des causes dont il se chargeait était-il presque toujours assuré ; car, indépendamment des moyens de son éloquence qui étaient puissants, il jouissait d'un crédit extraordinaire devant l'Empereur, le sénat et tous les tribunaux de Rome. Bien des fois des provinces entières lui confièrent la défense de leurs intérêts dans quelques causes célèbres, témoins ses plaidoyers contre deux gouverneurs de l'Andalousie et contre un gouverneur de l'Afrique. On sait ce qu'étaient à Rome la plupart des proconsuls que l'on envoyait dans les provinces pour présider à leur administration, au nom du peuple-roi. Tout ce que la rapine, le brigandage, le meurtre ont de violent et de cruel était mis en œuvre par ces hommes aussi avides qu'audacieux, pour rançonner et dépouiller les malheureux états sujets de la capitale du monde. Qui n'a frémi maintes fois, par exemple, à la lecture des déprédations et des forfaits de Verrès, Verrès à qui les harangues de Cicéron ont acquis une hideuse célébrité ? On doit regretter seulement que de pareils monstres ne fussent qu'incomplètement punis par la loi. « Quand on lit dans Cicéron, dit Laharpe,

Digitized by Google

« le détail de ses crimes atroces et innombrables dont « un seul aurait mérité la mort, on est indigné que la « jurisprudence romaine, digne d'éloges à tant d'autres « égards, ait eu plus de respect pour le titre de citoyen « romain que pour cette justice distributive qui propor- « tionne le châtiment au délit, et qu'elle ait permis que « tout citoyen qui se condamnait lui-même à l'exil fût « regardé comme assez puni. [1] »

Le succès de Pline fut aussi complet que possible dans les trois causes dont je viens de parler. Il fit prononcer des confiscations et des bannissements. Un seul des accusés put se soustraire au châtiment en se donnant la mort. Mais il faut voir dans ses lettres mêmes l'application et la fermeté dont il fit preuve dans des causes qui excitaient l'attention de l'Italie par le rang et l'importance de ces proconsuls prévaricateurs ou meurtriers, et par le nombre de leurs subalternes qui avaient trempé dans les mêmes crimes. Aucune circonstance ne lui paraît indifférente; il explore tout, il descend dans les moindres détails, multiplie ses plaidoiries, aussi heureux d'exposer au jour de l'évidence les forfaits qui se cachaient dans l'ombre, que joyeux de reconnaître l'innocence de ceux qu'avait atteints une fausse prévention. C'est ainsi qu'il en agit envers la fille de l'un des principaux accusés dont la non-culpabilité fut clairement et complètement démontrée; et l'on comprend à ses paroles le plaisir qu'il éprouve à séparer du nombre des scélérats, justement poursuivis et châtiés par la loi, une personne contre laquelle les soupçons même manquaient.

Il raconte que dans l'un de ces procès il parla pendant cinq heures de suite. L'Empereur était présent, et l'on

[1] Cours de litt., tom. III.

Digitized by Google

peut apprécier l'intérêt qu'il portait à l'orateur, puisque, connaissant la faiblesse de sa complexion, il le fit prévenir plusieurs fois, par un de ses affranchis, de ménager ses forces et sa santé.

Mais l'action la plus honorable à la mémoire de Pline, celle où il montra le plus de cette fermeté et de ce courage qui rappelaient les premiers temps de la république, ce fut l'accusation qu'il intenta contre un sénateur qui venait d'être désigné consul. Une infâme délation de ce dernier avait fait périr, par l'ordre de Domitien, Helvidius, homme de grand mérite et intime ami de notre écrivain. C'est la mort de son ami que Pline voulait venger.

Le tyran avait subi depuis peu la peine dûe à ses crimes, lorsque Pline porta cette cause devant le sénat. Ni les craintes de ses proches, ni les conseils de ceux qui lui étaient attachés par un lien quelconque, ne purent le détourner d'une action courageuse et qui ne se présentait pas sans quelque danger, puisqu'il avait affaire à un homme puissant et fortement appuyé parmi les sénateurs eux-mêmes. Indépendamment d'ailleurs de la satisfaction qu'il voulait accorder à la mémoire d'un illustre citoyen, indignement égorgé, il trouvait aussi dans cette poursuite l'occasion de faire un exemple dont la sévérité devait effrayer les délateurs et les empereurs à venir. Ce n'est donc pas seulement la passion de cette gloire qu'il recherchait sans cesse qui le détermina dans cette circonstance, mais d'abord les saints et imprescriptibles devoirs de l'amitié, et ensuite la conviction d'être utile à ses concitoyens, en leur montrant que, devant une âme ferme et dévouée au bien, et sous le gouvernement d'un bon prince, les méchants ne sauraient jouir de l'impunité.

Le sénat étant donc assemblé, Pline prit la parole,

Digitized by Google

et il avait déjà donné quelques éclaircissemets sur la cause, sans prononcer toutefois le nom du coupable, bien qu'il fût aisé de le deviner, lorsqu'une foule de réclamations éclatèrent de toutes parts et l'obligèrent pour un instant à garder le silence. Les uns, par faiblesse d'âme s'opposaient à ce qu'on réveillât des souvenirs irritants et qu'on vînt occuper le sénat d'événements qui, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix, devaient au contraire être oubliés ; d'autres, dont les actes et la conduite sous Domitien n'avaient pas été exempts de reproche, s'indignaient de cette accusation, parce qu'ils pensaient avec juste raison que l'examen sévère auquel les crimes d'un scélérat allaient être soumis, pouvait tourner l'attention vers leurs propres méfaits et les éclairer d'une fâcheuse lumière. Pline avait donc à repousser d'abord des objurgations violentes et puis des conseils perfides qui lui faisaient entrevoir mille difficultés, mille périls pour sa sûreté personnelle ; mais il répondit noblement : « En poursuivant la punition d'une action « infâme, je suis prêt à porter la peine d'une action « toute glorieuse. »

Il était temps enfin que chacun donnât son opinion. Tous le firent, tous s'efforcèrent de présenter la justification de l'accusé, à l'exception cependant de deux sénateurs qui partageaient, à cet égard, les idées et les sentiments de Pline. Il se leva à son tour, et il exposa la cause avec tant de lucidité, son discours fut si éloquent, il détruisit par un raisonnement si solide et si nerveux les arguments de ses adversaires, qu'il eut la gloire d'amener la conviction dans les esprits et de changer entièrement la tournure défavorable que le procès paraissait devoir prendre en commençant. De nombreux applaudissements lui apprirent que sa cause était gagnée. L'empereur Nerva ordonna que Publicius Certus (ainsi

Digitized by Google

se nommait l'accusé) serait exclu du consulat. La punition était imcomplète, sans doute, mais on doit la regarder comme assez forte, si l'on considère le caractère de ce prince « qui, comme dit Crévier, savait mieux « favoriser les bons que punir les méchants. [1] » Par un singulier hasard, quelques jours après que notre orateur eut publié les pièces de ce procès mémorable, Certus fut atteint d'une grave maladie à laquelle il succomba. Voici une réflexion de Pline à ce sujet: « J'ai ouï dire que « pendant sa maladie son imagination me représentait « sans cesse à lui; il croyait me voir le poursuivant, « l'épée à la main. Je n'ose pas assurer que cela soit « vrai; mais il importe pour l'exemple que cela le pa- « raisse. » [2]

C'est ainsi que ce noble esprit consacrait sa vie et son éloquence à défendre ceux qu'une délation furieuse ou la rage des tyrans avaient poursuivis et accablés; et nous voyons par ce dernier fait que, lors même que ces martyrs de la vertu avaient péri dans la lutte inégale qu'ils soutenaient contre la méchanceté puissante, il savait et pouvait procurer à leur gloire outragée et aux réclamations de leurs familles les satisfactions et la vengeance qu'elles étaient en droit d'exiger.

Mais quittons cette arène des combats judiciaires où, au milieu des plus nobles et des plus généreuses passions, s'émeuvent toujours des haines et des colères, et suivons et étudions notre écrivain dans les relations de son amitié et au sein de ce foyer domestique dont sa douceur et sa bonté avaient fait un sanctuaire de paix et de bonheur. On peut dire de Pline qu'il était un véritable ami,

[1] Hist. des Emp., tom. VII.

[2] Liv. IX, lett. XIII.

Digitized by Google

dans toute la force et la sincérité du mot. Nous avons vu jusqu'où s'étendait sa bienfaisance ; peu d'hommes, on peut l'avancer sans crainte, l'ont pratiquée avec cette spontanéité et ce dévoûment ; mais il ne la bornait pas seulement à des dons et des secours matériels ; il fallait à ce cœur d'élite un champ plus vaste encore pour satisfaire dans toute sa ferveur et toute sa plénitude ce besoin d'aimer et d'être utile.

Suétone, ce biographe qui vivait en même temps que Tacite, mais qui en est à une si grande distance comme écrivain, et qu'on peut appeler, je pense, plutôt anecdotier qu'historien, Suétone, dis-je, était intime ami de Pline ; et un jour qu'il avait dessein d'acheter une petite terre parfaitement à sa convenance, il s'*en ouvrit* à notre auteur qui écrivit à ce sujet cette charmante lettre si concise, mais si connue et citée si souvent. On comprend aux paroles de Pline le désir qu'il a que son ami fasse un marché aussi avantageux que possible ; « car, dit-il très-justement et très-à-propos, un mauvais « marché ne peut qu'être très-désagréable, mais prin- « cipalement par le reproche continuel qu'il semble « nous faire de notre imprudence. » En conséquence, c'est du côté de la conscience qu'il attaque le vendeur ; il ajoute une courte et rapide description de la propriété, et, après avoir plaisanté avec aménité sur Messieurs les savants absorbés par l'étude, comme son ami, « et à « qui il ne faut, dit-il, qu'une allée pour se promener, « qu'une vigne dont ils puissent connaître tous les ceps, « que des arbres dont ils sachent le nombre, » il finit par ces derniers mots où se révèle tout son bon cœur : « Je vous mande tout ce détail pour vous apprendre « quelle obligation il m'aura et toutes celles que lui « et moi vous aurons, si Suétone achète, à des con- « ditions dont il n'ait jamais lieu de se repentir, une

Digitized by Google

« petite maison telle que je viens de la dépeindre. » [1]

Sa bonté, son officieuse bienveillance étaient inépuisables. On réclamait quelquefois de lui des services qui indiquent jusqu'à quel point on poussait la confiance dans ses lumières et dans sa vertu. Plus d'un père lui dut souvent d'avoir trouvé le parti le plus convenable pour sa fille; par sa médiation, plus d'un heureux mariage s'accomplit. On s'estimait heureux de pouvoir obtenir un gendre ou une bru qu'il avait lui-même choisis ou distingués.

Mais un service qu'il aimait surtout à rendre, c'était de procurer aux enfants de ses amis des instituteurs entièrement dignes de leurs honorables fonctions par leur savoir et la pureté de leurs mœurs. A cet égard, on reconnaît dans son langage les principes qu'il avait puisés lui-même chez Quintilien, son maître, qui veut « avant tout, qu'un professeur prenne, à l'égard de ses « élèves, les sentiments d'un père, et qu'il se regarde « comme tenant la place de ceux qui lui ont confié leurs « enfants. [2] » On sait à quel effrayant degré de corruption était descendu le peuple romain à l'époque dont nous parlons. Les vices les plus hideux, la plus honteuse dépravation morale, marchaient tête levée et bravaient audacieusement l'opinion publique. Il n'est donc pas étonnant que dans un tel état de choses des hommes graves et vertueux, tels que Pline et Quintilien, apportassent, dans le choix des instituteurs, toute la prudence

[1] Liv. II, lett. XXIV. Je ne résiste qu'avec peine à la tentation de citer en entier la lettre latine qui est d'une extrême délicatesse. La traduction, malgré son élégance, n'y atteint pas.

[2] Inst. ora., liv. II, chap. II.

Digitized by Google

et la circonspection qu'exigeaient l'intérêt des familles et la faiblesse même de cet âge que son inexpérience exposait incessamment aux outrages de toute nature. « Aujourd'hui qu'on doit envoyer votre fils aux écoles « publiques, écrit Pline à Corellia, on doit prendre un « professeur en éloquence qui soit distingué par sa ré- « gularité, par sa modestie et par sa vertu. [1] » Il nomme ensuite l'instituteur qu'il lui propose, et, après s'être offert lui-même comme garant et caution de la bonté de son choix, il ajoute : « Votre fils ne lui entendra « rien dire dont il ne puisse faire son profit ; il n'ap- « prendra rien de lui qu'il eût été plus à propos d'igno- « rer. N'hésitez donc pas à le mettre entre les mains « d'un précepteur qui le formera d'abord aux bonnes « mœurs, et ensuite à l'éloquence où l'on ne fait jamais « de grands progrès sans les bonnes mœurs. [2] »

Lorsque Pline recommandait une personne digne de son estime à la bienveillance d'un ami, c'était avec une chaleur, une expansion d'âme, qui semblent emprunter quelque chose à la tendresse d'un frère. Il écrit à un homme qui occupait un poste très-élevé : « Je vous « ai dit quel est Romanus, ce que j'en sais, combien « je l'aime. Faites-lui, je vous prie, toutes les grâces « que je puis attendre de votre inclination bienfaisante « et de la situation où vous êtes. Je vous recommande « surtout de l'aimer. Quelque bien que vous lui fassiez, « je n'en vois point de plus précieux pour lui que votre « amitié. [3] »

Il nous serait aisé de multiplier ces exemples, mais nous devons nous circonscrire. Jamais son amitié ne

[1] Liv. III, lett. III.
[2] Ibid.
[3] Liv. II, Lett. XIII.

Digitized by Google

pouvait être prise en défaut, dans quel lieu ou quelle circonstance que ce fût. Quelqu'un de ceux qui avaient part à son intimité était-il atteint de quelque grave maladie, on eût pu croire que cette personne tenait à lui par les plus forts liens du sang, tellement il montrait une inquiétude vive et sincère, tellement il prodiguait au malade d'attentions délicates et de soins empressés et assidus. Peut-on voir, par exemple, rien de plus touchant que sa lettre sur la maladie de Fannia, cette romaine illustre, dont la vertu rappelait les plus beaux temps des mœurs antiques? C'était la femme d'Helvidius dont nous avons déjà parlé, et la fille du stoïcien Thraséas que Néron fit périr, parce que ce grand homme avait silencieusement quitté le sénat, tandis qu'on y lisait l'apologie de l'assassinat d'Agrippine. Ajoutons que Fannia était petite-fille de cette célèbre Arrie qui mourut si courageusement sous l'empereur Claude avec son mari Pœtus. Les paroles semblent manquer à Pline pour exprimer son chagrin de la maladie de Fannia et son admiration pour ses hautes vertus. « Je suis inconsolable, dit-il, de voir une si « illustre femme disparaître de Rome où l'on ne verra « peut-être jamais rien qui lui ressemble. Que de mo- « destie! Que de probité! Que de sagesse! Que de « fermeté! Certainement nous pourrons dans la suite « la proposer pour modèle et trouver nous-mêmes « dans sa vie de grands exemples de courage. Dès « maintenant, qu'il nous est encore permis de la voir et « de l'entendre, nous n'avons pas pour elle moins « d'admiration que pour ces femmes héroïques qui ont « mérité une place dans l'histoire. [1] »

Voyez aussi avec quelle douleur il parle de la mala-

[1] Liv. VII, Lett. XIX.

Digitized by Google

die d'un de ses amis, Titus Ariston, homme de la plus haute distinction par sa science et par sa vertu ; et quel éloge ne fait-il pas de son caractère ! Je citerai quelques passages de cette lettre : « Vous vanterai-je, « dit-il, la frugalité de sa table, la simplicité de ses « habits ? Je vous l'avoue, je n'entre jamais dans sa « chambre, je ne jette jamais les yeux sur son lit, « que je ne croie revoir les mœurs de nos pères. Il « rehausse cette simplicité par une grandeur d'âme « qui n'accorde rien à l'ostentation, qui donne tout « au secret témoignage de la conscience, et n'attache « point la récompense d'une bonne action aux louan- « ges qu'elle s'attire, mais à la seule satisfaction « intérieure qui la suit. En un mot, il n'est pas aisé « de trouver, même entre ceux qui, par la sincérité de « leur extérieur, affichent le goût de la philosophie, « quelqu'un digne de lui être comparé. Vous ne le « voyez point courir d'école en école, pour nourrir, par « de longues disputes, l'oisiveté des autres et la sienne. « Les affaires, le barreau l'occupent tout entier. Il « plaide pour l'un, il donne des conseils à l'autre, « et, malgré tant de soins, il pratique si bien les leçons « de la philosophie, qu'aucun de ceux qui en font « profession publique ne lui peut disputer la gloire « de la modestie, de la bonté, de la justice, de la « magnanimité. [1] »

Lisez aussi une lettre remplie des détails les plus gracieux et les plus touchants sur la mort d'une jeune fille dont le père était un des meilleurs amis de Pline. [2] Ce n'est qu'à des cœurs marqués au coin de cette bienveillance élevée qu'il est donné de partager si noblement et de consoler ainsi la douleur.

[1] Liv. II, Lett. XXII.
[2] Liv. V, Lett. XXI.

Digitized by Google

Les indispositions et les infirmités de ses esclaves et de ses affranchis n'excitaient pas moins son attendrissement et sa pitié. Leur mort le trouvait presque inconsolable, non qu'il regrettât la perte d'un bien matériel, son âme généreuse était à l'épreuve et au-dessus de pareils accidents, mais sa sensibilité recevait une dure atteinte. La mort d'un esclave ou d'un affranchi faisait un vide dans son affection. Etait-il à table avec eux, on eût dit un père au milieu de ses enfants. Loin qu'alors ils fussent pour lui des inférieurs, il ne voulait voir parmi eux que des convives et des égaux. Nulle injurieuse différence d'ailleurs entre la qualité des mets qu'on leur servait et ceux dont il usait lui-même. Il avait coutume de dire plaisamment : « que ses affranchis ne bu« vaient pas le même vin que lui, mais qu'il buvait le « même vin que ses affranchis. [1] »

D'après ces preuves d'attachement envers ses serviteurs, on peut juger de la sincérité et de l'énergie de ses sentiments envers ceux qui tenaient à lui par des liens beaucoup plus étroits. Il fut marié deux fois. Sa seconde femme (car on sait fort peu de chose sur la première) se nommait Calpurnie. Passionnée pour la gloire de son mari, formée par ses soins à l'amour des arts et des lettres, elle faisait de ses ouvrages son occupation et sa lecture habituelles. Pline n'avait pas d'admirateur plus vrai et plus zélé, soit dans ses compositions littéraires, soit dans ses triomphes du barreau. Aussi trouve-t-on dans ses œuvres bien des passages qui témoignent de la vivacité de son affection pour une personne que distinguaient également son esprit et ses vertus. « Quand vous seriez dans la meilleure santé, « lui écrit-il, je ne soutiendrais qu'avec chagrin votre

[1] Liv. II, Lett. VI

Digitized by Google

« absence ; car c'est un état fort triste et fort inquiet « que de passer quelquefois des heures sans savoir des « nouvelles de ce qu'on aime le mieux. [1] » Et ailleurs : « Il n'est pas croyable à quel point je sens votre ab- « sence. Il y a deux raisons : la première, l'amour ; la « seconde, l'habitude où nous sommes de vivre toujours « ensemble. De là vient que je passe une grande partie « des nuits à penser à vous ; que pendant le jour et « aux heures où j'avais coutume de vous voir, mes « pieds, comme on dit, me portent d'eux-mêmes à « votre appartement ; et qu'enfin, ne vous y trouvant « pas, je m'en retourne aussi triste et aussi honteux « que si l'on m'avait refusé la porte. [2] »

Pline, qui fut un excellent mari et qui évidemment aurait été le meilleur des pères, n'eut jamais d'enfant, soit de son premier, soit de son second mariage. On doit regretter cette privation dans sa vie ; car nous aurions dans le recueil de ses lettres les nombreux témoignages d'un sentiment qu'il ne connut pas et qui aurait largement développé, dans un autre ordre d'idées et d'affections, le dévoûment et la tendresse de ce caractère si expansif et si aimant.

Tout ce que l'empire eut de plus considérable dans les sciences, les lettres et les hauts emplois, lui fut invinciblement attaché par les liens d'une amitié sincère et inébranlable. Et comment n'aurait-on pas aimé cette âme où se reflétait ce qu'il y a de plus enviable et de plus excellent dans la nature humaine ? Comment ceux qu'enflammaient la passion de la gloire et le goût des arts, ne se seraient-ils pas rapprochés de celui qu'au-

[1] Liv. VI, Let. IV.

[2] Liv. VII, Lett. V.

Digitized by Google

cun sentiment élevé, qu'aucune idée utile ou généreuse, ne trouvaient froid ou indifférent?

Nous avons parlé déjà de l'affection aussi vive que profonde que ne cessa de lui témoigner l'empereur Trajan. Cet attachement se manifesta surtout par la confiance la plus illimitée dans les lumières et les hautes qualités de notre écrivain. Trajan fut véritablement son ami.

Pline connut aussi et aima sincèrement ce Virginius Rufus, l'un des hommes éminents de cette époque de décadence, et qui, par son génie et la modeste simplicité de son âme, eût dignement figuré parmi les héros des temps primitifs de Rome, puisqu'il refusa jusqu'à trois fois ce trône impérial que convoitaient et se disputaient tant d'ambitions effrénées. Pline, en racontant les funérailles de ce grand homme, observe que « Corneille Tacite, consul, prononça son éloge. » Il ajoute : « que la fortune, toujours fidèle à Virginius, « gardait un tel orateur à de telles vertus. [1] » C'est ainsi qu'en deux mots, il embrasse dans un même sentiment d'admiration deux caractères supérieurs et qu'il chérissait également.

Il compta aussi au nombre de ses meilleurs amis l'illustre Rusticus Arulenus, Helvidius et Sénécion, trois grandes victimes de Domitien, ce monstre que des flots de sang humain ne pouvaient rassasier. Citons aussi Quintilien, dont il fut l'élève bien-aimé et reconnaissant; Corellius, si estimé et si recherché de Pline pour sa sagesse et sa haute intelligence; Suétone, son commensal et l'ami de toute sa vie; et Spurinna, qui s'était fait dans les armes une haute renommée.

Mais parmi les noms que rappellent ces diverses

[1] Liv. II, Lett. I.

Digitized by Google

amitiés, celui sur lequel la postérité a le plus particulièrement fixé ses regards, c'est celui du grand historien Corneille Tacite, uni et lié avec Pline par l'identité des goûts et une fraternelle affection. Est-il un spectacle plus noble et plus touchant que cet échange des sentiments les plus élevés, que cette communauté de pensées et cet amour simultané de la vraie gloire entre ces deux âmes d'élite, si bien faites pour se comprendre et pour s'aimer? En effet, célèbres tous deux comme écrivains, portés aux premières dignités de l'empire, jouissant de cette illustration pure qui n'est pas seulement le résultat d'un grand talent littéraire, mais la conséquence logique de la supériorité de l'intelligence unie à de hautes qualités morales, que de motifs entre ces deux esprits éminents pour se rechercher, se connaître, se communiquer leurs plus secrètes pensées, vivre, pour ainsi dire, de la même vie, et marcher ainsi plus sûrement dans la route sacrée du devoir et de la vertu?

Ceux qui lisent l'histoire littéraire des nations savent combien de jalousies cruelles, de rivalités haineuses fermentent parfois chez ceux-mêmes qui devraient nous offrir plus particulièrement les modèles de cette bienveillance, de ce support, de cette union que semble inspirer naturellement le goût des lettres et des arts. Eh bien! à travers ces longs conflits, au milieu de ces disputes acharnées dont la littérature est bien moins la cause que le prétexte, il est doux de distinguer deux caractères supérieurs qui, s'élevant au-dessus de ces déplorables faiblesses, nous présentent le consolant tableau d'une amitié dont la constance égala le dévoûment. [1] Les témoignages de cette affec-

[1] Il faut parcourir les siècles pour trouver d'autres exemples de cette vive et durable amitié entre des hommes de

Digitized by Google

tion généreuse et pure revivent dans les lettres de Pline, et pour en consigner l'expression dans cet essai, nous n'éprouvons réellement que l'embarras du choix.

Il y a dans le recueil de Pline onze lettres adressées à Tacite. Toutes montrent la vivacité de cet attachement, et en particulier la haute admiration dont notre auteur était pénétré pour le génie du grand historien. « J'ai un pressentiment, lui écrit-il, et mon « pressentiment ne me trompe pas, que vos histoires « seront immortelles. [1] » Certes, si jamais prédiction eut son accomplissement, c'est évidemment celle-ci; et ces paroles de Pline n'étaient au fond que la voix anticipée des siècles qui ont élevé Tacite non-seulement au rang des annalistes les plus célèbres, mais l'ont reconnu encore pour l'un des plus sublimes peintres du cœur humain.

Pline raconte une anecdote charmante qui prouve en même temps sa parfaite union avec Tacite, et l'admiration que leur célébrité littéraire éveillait dans toute l'Italie. « J'ai souvent, dit-il, remporté du sénat toute « la gloire que je pouvais désirer; mais jamais rien ne « m'a tant fait de plaisir que ce que me dit Corneille « Tacite, ces jours passés. Il me contait qu'il s'était « trouvé aux spectacles du Cirque, assis auprès d'un « chevalier romain; qu'après une conversation savante « et assez diversifiée, le chevalier lui avait demandé : « Etes-vous d'Italie ou de quelque autre province ? « Qu'à cela Tacite avait répondu : Vous me connaissez

génie. On est bien heureux toutefois de pouvoir mettre à côté des grands noms de Tacite et de Pline, ceux de Virgile et d'Horace, de Racine et de Despréaux; mais après ces noms-là, que trouverait-on? Je ne sais si Voltaire eut jamais un ami de cœur.

[1] Liv. VIII, Lett. XXXIII.

Digitized by Google

« et j'en ai l'obligation aux belles-lettres; qu'aussitôt « celui-ci reprit : Etes-vous Tacite ou Pline [1] »

Plusieurs lettres mentionnent certaines confidences que se faisaient entr'eux ces nobles esprits sur leurs compositions littéraires ou oratoires, pour lesquelles ils réclamaient mutuellement la judicieuse sévérité de leur critique. Ainsi, parmi nous, Racine et Boileau se demandaient réciproquement sur leurs productions les conseils d'une raison éclairée.

C'est à propos de ces confidences que Pline peint d'une manière exquise la pure et chaleureuse amitié qui l'unissait à l'illustre auteur des annales. « Que « j'ai de plaisir à penser, lui dit-il, que si jamais la « postérité fait quelque cas de nous, elle ne cessera de « publier avec quelle union, quelle franchise, quelle « amitié nous avons vécu ensemble. Il sera rare et « remarquable que deux hommes à peu près du même « âge, de même rang, de quelque nom dans l'empire « des lettres, (car il faut bien que je parle modestement « de vous, puisque je parle en même temps de moi) « se soient si fidèlement aidés dans leurs études. Pour « moi, dès ma plus tendre jeunesse, la réputation, « la gloire que vous aviez acquises, me faisaient déjà « désirer de vous suivre, de marcher et de paraître « marcher sur vos traces, non pas de près, mais de « de plus près qu'un autre. Ce n'est pas qu'alors nous « n'eussions à Rome beaucoup d'esprits du premier « ordre; mais entre tous les autres, le rapport de nos « inclinations vous montrait à moi comme le plus pro- « pre à être imité, comme le plus digne de l'être. « C'est ce qui redouble ma joie quand j'entends dire « que, si la conversation tombe sur les belles-lettres,

[1] Liv. IX, Lett. XXIII.

Digitized by Google

« on nous nomme ensemble, que si l'on parle de vous, « aussitôt l'on pense à moi. Je sais bien qu'il y a des « gens que l'on nous préfère à l'un et à l'autre ; mais « pourvu que l'on nous place tous deux ensemble, il « ne m'importe en quel rang ; car c'est tenir le premier « rang que venir après vous. Vous avez pu même « remarquer que dans les testaments, excepté ceux « de quelques amis particuliers, on ne laisse point de « legs à l'un qu'on n'en laisse un semblable à l'autre. « La conclusion de tout ce discours, c'est que nous ne « pouvons trop nous aimer, nous que les études, les « mœurs, la réputation, les dernières volontés des » hommes unissent par tant de nœuds [1] »

L'élévation de l'âme, la beauté du caractère moral percent et se révèlent dans ce noble langage. Exprimer avec cette pénétrante conviction d'aussi généreux sentiments, c'est montrer qu'on est tout-à-fait digne de les éprouver ; c'est mériter l'estime et l'approbation des siècles.

On peut reconnaître ici la suprême considération dont Tacite jouissait à Rome. Pline, si passionné pour la gloire, mais gardant dans ses paroles cette réserve et cette modestie qui étaient dans son caractère, se contente du second rang après lui. Soyons sincères et vrais : la postérité qui a pu l'élever, comme homme, au niveau des natures les plus choisies et les plus éminentes, l'a placé, comme écrivain, assez loin de l'historien son contemporain et son ami. Sa renommée à cet égard fut, sans doute, très-grande à l'époque où il vécut ; peut-être même alors le croyait-on l'égal de Tacite. La postérité en a jugé différemment, elle qui classe les réputations d'une manière définitive, et qui,

[1] Liv. VII, Lett. XX.

Digitized by Google

n'étant dominée ni par les prestiges de la personne, ni par les influences de la camaraderie, départ à chaque talent, d'après le seul mérite, le degré de considération et d'éclat qui lui est dû. Toutefois, le ton de cette lettre semble indiquer que la renommée littéraire des deux amis était à peu près égale; mais il y a entr'eux la différence qui existe entre un esprit très-distingué et un écrivain de génie.

Si tout ce que Rome renfermait de respectable et d'élevé s'honorait de l'amitié de Pline, il avait, d'autre part, pour ennemis certains hommes mal-famés, nourris de rapine et de délation, et qu'avait irrités contre notre orateur la fermeté de son âme, la noble indépendance de son caractère. Dans ses lettres, il signale en particulier un certain Régulus, bien indigne par sa bassesse et sa lâcheté de porter le nom de celui qui, aux temps républicains, mourut martyr de la foi jurée et de son patriotique dévoûment. Ce personnage avait, par des paroles insidieuses, mis en grave danger la vie de Pline, un jour qu'ils plaidaient l'un contre l'autre devant les Centumvirs. C'était du temps de Domitien; et l'on sait que, sous ce prince, un seul mot mal interprété pouvait conduire à la mort l'homme le plus innocent. Pline raconte qu'il répondit fort adroitement à la perfide interrogation du délateur, sans se préjudicier à lui-même et sans trahir la vérité. Lorsque plus tard Domitien eut reçu la juste punition de ses crimes, Régulus, privé de cet appui, devint aussi doux et aussi rampant qu'il avait été auparavant cruel et audacieux. S'imaginant que Pline voudrait tirer vengeance des paroles par lesquelles la vie de cet illustre citoyen avait été compromise, (car les cœurs bas ne peuvent supposer chez les autres un sentiment de générosité qu'ils n'éprouvèrent jamais) il fit auprès de Pline toutes sortes de

Digitized by Google

démarches, s'abaissant même avec une lâcheté honteuse, pour obtenir de celui qu'il avait si grièvement offensé l'oubli d'un acte si atroce et si pervers. Malgré son profond mépris pour un aussi vil scélérat, Pline ne paraît pas renoncer tout-à-fait, dans la lettre où il rapporte ces détails, à lui faire subir, par le glaive de la loi, un châtiment qui pût effrayer les délateurs à venir; mais je pense que sa bonté naturelle l'emporta sur son indignation contre Régulus, puisque dans plusieurs lettres subséquentes, où il est fait mention de celui-ci, Pline ne revient aucunement sur ses griefs personnels; et tout semble indiquer qu'il sut imposer silence à son juste ressentiment, non, certes, par faiblesse, mais par cette générosité inhérente à toutes ses pensées et à toutes ses actions.

Ainsi donc, il sut pardonner et oublier les offenses les plus graves. Mais, en définitive, est-ce qu'il n'y avait dans cette noble nature aucune tache, aucune ombre qui en altérât ou voilât, par quelque côté, la beauté sereine et la majestueuse splendeur? Est-ce que ce païen aurait atteint à la perfection morale de l'humanité et réalisé pour nous ce type auguste de l'homme de bien, ne respirant, n'agissant que pour la vertu, et, au besoin, sachant se sacrifier à sa cause? Certes, si nous voulions le juger d'après les idées et les principes chrétiens, nous relèverions en lui bien des erreurs; car le christianisme, cette loi de sainteté, a montré que certaines vertus païennes, préconisées avec éclat, n'avaient souvent pour base que l'orgueil et de misérables passions; mais il serait injuste d'apprécier Pline sur cette donnée; l'Evangile lui était étranger, bien qu'il eût pu reconnaître par lui-même tout ce que ce code divin renfermait de grandeur sublime et d'ineffable pureté.

Eh bien! sans invoquer à cet égard la loi chrétienne,

Digitized by Google

ne pourrait-on pas dire, d'après la simple morale, qu'il y avait chez Pline un amour un peu exagéré de la gloire, passion généreuse, sans doute, mais qui le maîtrisait, le fascinait, pour ainsi dire, et à laquelle son âme rapportait tout? Avouons tout de suite que Pline (et cela résulte entièrement de l'étude et de la connaissance de sa vie) ne recherchait rien, dans sa passion de renommée, qui ne fût complètement d'accord avec la vertu. Nous avons déjà dit qu'il s'était proposé d'imiter en tout Cicéron, son glorieux devancier. Personne n'ignore que ce grand orateur eut parfois de la vanité jusqu'au ridicule, et qu'il a laissé dans ses œuvres les preuves impérissables de cette faiblesse. J'entends parler ici de sa fameuse lettre à Luccéius, littérateur distingué, que Cicéron engageait fortement à écrire l'histoire de son consulat. Evidemment l'exposition sincère et vigoureusement tracée des événements célèbres qui avaient eu lieu sous l'administration de Cicéron, alors que, par sa fermeté et son éloquence, il avait déjoué les projets parricides de Catilina, aurait suffi amplement à éveiller l'attention publique, et à montrer dans toute sa beauté et son énergie la grande âme du consul, honoré alors par ses concitoyens du titre si justement mérité de père de la patrie; mais ce récit simple et vrai ne faisait pas le compte de son orgueil; il dit à Luccéius d'exagérer la vérité, et il ose consigner dans ses lettres ces inconcevables paroles: « Je vous « prie instamment de donner à votre narration plus « d'amplification et d'ornement que vous n'avez idée « de le faire, je pense, et de ne pas vous attacher stric- « tement à ce qu'exige l'histoire. Vous devez même à « l'amitié qui nous unit de dépasser un peu à cet égard « la vérité. [1] » Le désir immodéré de la louange ne

[1] Itaque te planè etiam rogo ut et ornes ea vehementius

Digitized by Google

peut guère aller plus loin, ce me semble, et l'on doit supposer, pour l'honneur du panégyriste, qu'il n'accepta pas ou modifia considérablement la demande de celui qu'il se proposait de célébrer.

Dans une circonstance analogue, Pline eut bien plus de réserve et de modestie. Il est curieux de mettre à cet égard sa conduite en parallèle avec celle de Cicéron; et, pour atteindre ce but, nous n'avons besoin que d'exposer les faits : Tacite avait résolu d'écrire les détails d'un procès fameux où son ami, en plaidant, s'était montré aussi probe et courageux citoyen qu'orateur habile et brillant. Dans la lettre que Pline adresse au grand historien, il lui indique un fait qui, très-honorable pour l'avocat, devait donner au récit plus de relief et d'intérêt. Il termine sa lettre par ces mots : « Tout ceci, tel qu'il est, deviendra par vous plus « brillant, plus célèbre, plus grand. Je n'exige pour- « tant pas que vous exagériez. Je sais que l'histoire ne « doit jamais s'écarter de la vérité, et que la vérité « honore assez les bonnes actions. [1] » Quelle différence dans ce langage et celui de Cicéron ! Et cependant Pline aimait presque tout autant la louange que son illustre modèle ; la lettre dont nous parlons en est la preuve irrécusable. Et après tout, comment résister au charme de voir consacrer par une œuvre littéraire le récit d'une cause mémorable où il avait été l'acteur principal, surtout lorsque le narrateur de ce fait s'appelait Corneille Tacite ? Mais s'il était quelque peu fier

etiam quàm fortasse sentis, et in eo historiæ leges negligas... Amorique nostro plusculum etiam, quàm concedit veritas, largieris. Lett. de Cicér., Liv. v, Lett. xii.

[1] Rapprochez les paroles de Pline de celles de Cicéron que nous avons citées plus haut :

« Hæc utcumque se habent, notiora, clariora, majora,

Digitized by Google

d'avoir un tel panégyriste, sa haute raison le garantissait du moins des paroxismes de la vanité.

Je trouve dans Montaigne, à propos de ces passages de Cicéron et de Pline, une observation où je ne reconnais pas la justesse d'esprit et la sagacité habituelles de l'ingénieux auteur des *Essais*. Voici ce qu'il dit : « Il se « tire des escripts de Cicéron et de ce Pline, peu ressemblant, à mon advis, aux humeurs de son oncle, infinis « tesmoignages de nature oultre mesure ambitieuse ; « entre aultres, qu'ils sollicitent, au sceu de tout le « monde, les historiens de leur temps, de ne les oublier « en leurs régistres : et la fortune, comme par despit, « a faict durer jusques à nous la vanité de ces requêtes, « et pieça faict perdre ces histoires. [1] »

N'y a-t-il pas une évidente injustice à confondre ici, comme le fait Montaigne, Pline avec Cicéron, et ne doit-on pas distinguer entre le langage convenable et mesuré de l'un et les prétentions excessivement vaniteuses de l'autre ? Le commentateur de Montaigne n'a pas manqué de signaler l'erreur où est tombé cet écrivain.

En fouillant cette noble vie dans ses plus intimes détails, nous avons rencontré encore un ou deux points où elle pourrait donner prise à quelque critique, mais à une critique un peu vétilleuse, on doit l'avouer. C'est un peu pour l'acquit de notre conscience que nous nous arrêtons un instant sur la petite tache suivante : Pline, écrivant à un ami, lui envoie un recueil d'essais poétiques qu'il a composés dans des moments de rêverie et de loisir. « Si, par hasard, lui dit-il, vous trouvez des « endroits un peu libres, il sera du devoir de votre éru-

« tu facies ; quamquàm non exigo ut excedas actæ rei mo« dum ; nam nec historia debet egredi veritatem, et honestè « factis veritas suffici. » Liv. VII, Lett. XXXIII.

[1] Essai de Montaigne, tom. II, Chap. XXXIX.

Digitized by Google

« dition de vous rappeler que non-seulement les grands « hommes et les plus austères n'ont pas choisi leurs sujets « au gré d'une Lucrèce, mais qu'ils ont même sans « scrupule appelé chaque chose par son nom. Il me « semble, d'ailleurs, que la véritable règle pour cette « espèce de poésie est renfermée dans ces petits vers de « Catulle :

« Le poète doit être sage :
« Pour ses vers il n'importe peu ;
« Ils n'auraient ni grâce ni feu,
« Sans un air de libertinage. [1] »

Je vous demande pardon, âme généreuse et pure, qui, vous fiant aux paroles d'un poète assurément plein d'élégance, mais d'obscénité aussi, pensiez avec lui que l'ami des muses peut conserver un cœur chaste, lors même que ses vers sont l'écho du cynisme et de la débauche. Votre erreur était grave. Des images obscènes, des pensées impures, révèlent une imagination dépravée qui rampe et s'agite dans l'ordure, lorsque sa mission est de s'élever et d'élever le cœur des hommes vers la région sereine du beau intellectuel et moral. Vous dites avec le libertin Catulle qu'il importe fort peu que les vers du poète soient chastes, pourvu que lui-même le soit ; mais oubliez-vous que de telles poésies rabaissent et avilissent l'art et font circuler la corruption? Oubliez-vous qu'un nombre infini d'âmes se sont souillées et flétries au contact de ces profanes et honteuses productions? Vous mentez évidemment à votre caractère honnête et moralisateur, lorsque vous prétendez que les vers peuvent se passer de la pudeur que vous exigez pour le poète.

[1] Voici les vers de Catulle :

Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, versiculos nihil necesse est,
Qui tunc denique habent salem et leporem,
Si sunt molliculi et parum pudici. Cat. Carm. XVI.

Digitized by Google

Non, sans doute, et d'ailleurs le fait même de cette dissonnance morale se rencontre-t-il quelque part? Et ne serait-ce pas un rare phénomène qu'une muse chaste modulant des chants impurs? Loin de là, l'âme pudique n'a soif que d'inspiration en harmonie avec sa nature d'élite; et, dans le sens opposé, lorsque l'œil vient à s'égarer sur certaines œuvres où l'honnêteté et les mœurs sont également blessées, on peut hardiment assurer que l'auteur lui-même manque de chasteté et de pudeur.

Relativement à la doctrine du suicide, si répandue parmi les anciens, il est évident que Pline partageait à cet égard les idées et les principes communs au paganisme, ou plutôt à toute l'antiquité. Une de ses lettres contient cette espèce de maxime: « Vous trouverez assez « de gens qui ont la force de courir sans réflexion et « en aveugles à la mort; mais il n'appartient qu'aux « âmes héroïques de peser la mort et la vie, et de se « déterminer pour l'une ou pour l'autre, selon qu'une « sérieuse raison fait pencher la balance. [1] » Et Pline, en effet, pouvait-il penser autrement, lorsqu'une école célèbre de philosophie, exagérant par orgueil la force et la grandeur morales de l'homme, semblait empiéter même sur la puissance de Dieu; car, non contente de décider souverainement de la vie et de la mort, elle avait osé mettre la gloire dans le suicide; le suicide, devenu de nos jours l'arme des cœurs pervertis ou blasés, ou des natures faibles et atteintes du désespoir, [2] et, à l'époque de Pline, le drame sombre où se posaient avec fierté ceux qui en tombant voulaient attirer encore les regards de la foule; ou enfin le refuge sanglant de ces

[1] Liv. I, lett. XXII.

[2] Ils n'ont pu supporter, faibles et furieux,
Le fardeau de la vie, imposé par les dieux.
VOLTAIRE.

Digitized by Google

êtres superbes qui, dévoués à la mort par les despotes qui opprimaient alors le monde, savaient se soustraire de leur propre main à la rage et à l'ignominie de leurs coups! Le christianisme, en épurant les âmes, en les élevant continuellement vers Dieu, source éternelle de toute joie et de tout bien, et les humiliant en même temps par la conviction de leur misère naturelle, pouvait seul comprimer ces entraînements fatals auxquels les susceptibilités farouches d'un orgueil immodéré et la passion sans bornes d'une fausse renommée, avaient autant de part que la crainte et l'horreur qu'inspiraient les délateurs et les tyrans. Mais ces caractères supérieurs, Pline, Trajan, Tacite, non-seulement ne connaissaient pas l'Evangile, mais ils en étaient les persécuteurs [1]. Comment donc, à moins d'une conversion miraculeuse, sa divine lumière aurait-elle pu les éclairer sur cette funeste aberration de leur intelligence qui leur montrait la gloire dans la violation de l'une des plus grandes lois de Dieu?

Relèverons-nous encore chez Pline certaine faiblesse de l'esprit qu'on retrouve du reste dans quelques écrivains illustres de l'antiquité païenne? Notre orateur, à ce qu'il paraît, avait foi aux apparitions surnaturelles; tranchons le mot, il croyait aux revenants. Voici ce qu'il écrit à un ami: « Je voudrais savoir si les fantômes ont « quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si « ce sont des génies ou si ce ne sont que de vaines « images qui se tracent dans une imagination troublée « par la crainte. Ce qui me ferait pencher à croire qu'il « y a de véritables spectres, c'est ce qu'on dit être ar-

[1] Voyez au livre 15, chapitre 44, de ses Annales, la manière à la fois injurieuse et cruelle dont Tacite parle du Christ et des chrétiens.

Digitized by Google

« rivé à Curtius Rufus ; » et aussitôt il se met à raconter diverses histoires plus extraordinaires les unes que les autres, et qui révèlent chez Pline la crédulité la plus naïve. Certains passages de Plutarque, de Suétone, de Tacite, indiquent cette tendance des païens à croire aux apparitions. Etrange disposition de l'esprit humain qui le porte à adopter le merveilleux le plus absurde, et le rend parfois rétif à la vérité. N'avez-vous pas souri quelquefois, lorsque Virgile, ce noble et grand poète, distingue très-sérieusement les jours en jours heureux ou malheureux, lorsqu'il dit « qu'il ne faut rien entrepren-« dre le cinquième jour, et que le neuvième est favora-« ble aux voyageurs et funeste aux brigands ? [1] » Dans nos siècles modernes, si remplis de scepticisme, on a vu certains esprits forts rejeter avec un mépris superbe les vérités éternelles de la religion, et se courber timidement sous le joug des superstitions les plus ridicules.

Résumons en peu de mots nos idées sur Pline le jeune : caractère élevé, capable, ferme, dévoué à son pays, orateur spirituel et brillant, toutefois bien loin encore de Cicéron, parce qu'il n'est point de haute éloquence sans la liberté. Sous le point de vue moral, conscience délicate et pure, cœur généreux, excellent, pouvant sacrifier pour ceux qu'il aimait jusqu'à sa vie même ; âme affectueuse, tendre, expansive, accessible à tous les malheureux, trop ardente peut-être à la poursuite de la gloire, et couvrant quelques rares faiblesses de l'éclat des plus admirables vertus.

Comment mourut cet homme éminent ? c'est ce qu'on ignore. Ne vit-il pas la fin du règne de l'empereur Trajan, ou bien ses jours se prolongèrent-ils jusque sous Adrien, le successeur immédiat de ce prince ? L'histoire

[1] Georg., liv. II.

Digitized by Google

est muette à cet égard. Mais qu'importe ? Evidemment sa mort ne dut démentir aucune des phases de cette carrière illustre. Quoi qu'il en soit, sa vie, dont ses lettres nous retracent si ingénieusement les détails, peut servir de modèle et d'enseignement à l'orateur du barreau, à l'homme que la confiance du souverain élève aux plus hauts emplois, et à tout citoyen dans sa conduite publique et privée. Les uns et les autres y trouveront de nom, breux et éclatants exemples de cette intégrité, de cette fermeté, de ce dévoûment, de cette abnégation de soi-même qui sont comme le cachet et la divine auréole de ces grandes âmes dont la mission, pendant toute la durée de leur pélérinage ici-bas, est de répandre parmi les hommes des consolations et des bienfaits.

DU LIBRE ÉCHANGE CHEZ LES ROMAINS,

Par M. Léonce MAURIN, membre résidant de l'Académie.

Omnia pro veritate non pro tempore. (TACITE.)

A entendre beaucoup de gens plus sincères qu'éclairés, la théorie est une vraie boîte de Pandore d'où sont sortis tous les maux qui affligent l'humanité.

Elle n'a pas toujours été en aussi mauvaise odeur. Si maintenant on la frappe d'ostracisme pour n'avoir pas tenu toutes les espérances qu'elle avait données, elle a eu, en d'autres temps, ses jours filés d'or et de soie. Jadis, et il n'y a pas si longtemps encore, à croire ses prôneurs qui étaient nombreux alors, elle avait tous les mérites, toutes les vertus, elle était la panacée universelle. Mais la roue de la fortune a tourné pour elle, et son règne s'est éclipsé.

Digitized by Google

Ainsi le culte des faits l'emporte aujourd'hui sur le culte des idées, et il use largement des droits de la victoire, il faut bien en convenir, car ses adorateurs sont intolérants comme le sont toujours des néophytes.

Nous sera-t-il permis, à ce sujet, de faire timidement une simple observation?

Tout le monde est bien d'accord, d'un côté comme de l'autre, sur le but qu'il s'agit d'atteindre. On veut du progrès, c'est la passion de tous les esprits, la prétention de tous les systèmes; mais comment arriver à ce but avec l'empirisme qui, élaguant soigneusement comme une mauvaise herbe toute combinaison de la pensée, se propose seulement de recueillir les résultats fournis par l'expérience sensible? Depuis 6,000 ans l'humanité a beaucoup marché, sans doute; mais en eût-il été ainsi, nous le demandons, si, dans ce long espace de temps qui a précédé l'époque actuelle, on se fût contenté de faire des collections de faits? Ces collections eussent été certes bien pauvres, si le travail de l'intelligence, joignant son propre fonds à celui de l'observation, ne fût venu pétrir et modeler le monde extérieur qui en recèle les matériaux divers.

Il y a des peuples qui, dès leur entrée dans la carrière, ont eu le sot et ignorant orgueil de poser les bornes de l'esprit humain, et, après une première évolution dans la sphère des idées, se sont systématiquement parqués dans la zône exclusive des faits. Or, considérons quel est le rang qu'ils occupent dans le monde.

Ici, sur les rivages du Gange, là, sur ceux du fleuve Bleu, dorment des populations qui offrent l'image d'une civilisation commencée et puis brusquement interrompue. La pensée rudimentaire de leurs ancêtres, transformée en fait immuable, courbe toutes les intelligences sous son joug d'airain.

Digitized by Google

La Chine, de crainte que l'étranger ne troublât cet heureux état de quiétude intellectuelle, a fermé ses ports et élevé la grande muraille.

Qu'y a-t-elle gagné le jour où elle s'est trouvée aux prises avec la civilisation occidentale? Nous le savons et ce que nous savons n'est pas tout encore: car l'avenir a ses secrets, secrets du reste dont il est facile de percer le mystère, surtout si nous jetons un regard sur l'Inde, sa voisine, qui, elle aussi, accroupie dans son immobilité, est devenue depuis longtemps la proie des marchands de la cité britannique.

Si l'Europe à son tour se fût absorbée dans l'adoration du fait, croit-on qu'elle fût parvenue au rang élevé qu'elle tient dans le monde? Et la France spécialement eût-elle conquis la haute position qu'elle occupe dans les cadres de la civilisation; si elle n'eût pas pris depuis longtemps le commandement de la glorieuse phalange des idées?

Vain souvenir! si le culte des idées, qui a fait sa renommée, doit céder la place au culte des faits, et si nous allons nous éloignant de plus en plus du temps où l'un de ses plus fervents disciples s'écriait dans un accès de noble enthousiasme: « Ce que j'admire le plus dans « Christophe Colomb, ce n'est pas tant d'avoir découvert l'Amérique, que d'être parti sur la foi d'une idée « pour la découvrir. » Et cependant, il y a quelques mois à peine, dans les hautes régions de la science, la théorie toute seule est venue annoncer l'existence d'un monde nouveau qui plus tard a été confirmée par l'observation elle-même!

Dans la sphère économique, lorsqu'autrefois Turgot, devenu ministre, au commencement du règne de Louis XVI, essayait de faire prévaloir les principes de la libre circulation des blés, de l'abolition des corvées et des jurandes

Digitized by Google

et maitrises, c'est, il est vrai, en lui jetant à la face le mot de théorie qu'on parvint à l'arrêter dans sa marche. Le Parlement et la Cour, qui voyaient l'opinion sourire à ces essais et les accueillir comme un prélude de plus grandes améliorations, ne trouvèrent rien de mieux, pour conjurer l'orage qui les menaçait, que de recourir à cet expédient meurtrier avec lequel on coupa court au ministère de ce sincère ami des intérêts populaires. Mais au moins, disons-le, à l'honneur de ce passé trop décrié, si au XVIII siècle on comptait parmi les ennemis des idées quelques privilégiés seulement, elles avaient pour elles le peuple tout entier qui sympathisait avec leur triomphe.

Au temps présent, on ne peut plus en dire autant, et la théorie encourt souvent la réprobation des *plus intéressés* même à son succès.

C'est, du reste, une chose à remarquer que, sur beaucoup de points, la théorie d'aujourd'hui est assez le fait d'autrefois.

Multa renascentur quæ jam cecidere.....

Oui, c'est le fait d'autrefois, oublié, étouffé sous le poids des écarts accumulés des siècles, et que l'intelligence va exhumer de la poudre pour le remettre en lumière!

C'est, Messieurs, ce qui arrive pour le libre échange, cette question du moment qui agite et divise les meilleurs esprits de notre temps, nous n'osons ajouter les plus désintéressés: car c'est du point de vue de l'utile, non de celui du vrai, qu'on l'envisage assez communément parmi eux.

Il ne paraît pas, en effet, qu'avant la découverte de l'Amérique, on ait connu dans la moderne Europe un autre régime que celui-là. C'est avec Charles-Quint que l'Espagne entra dans les voies du système prohibitif; elle ne tarda pas à y être suivie par l'Angleterre, et

Digitized by Google

enfin par la France où ce système arriva à son point culminant entre les mains d'un illustre ministre, de Colbert, qui toutefois n'en exagéra pas la portée, comme on l'a fait de notre temps.

Mais dans l'antiquité en était-il différemment? Dans l'ancienne Rome était-ce le libre échange ou le régime prohibitif qui dominait? Le peuple-roi était-il sorti de cette carrière de liberté que la nature trace d'elle-même aux populations appelées à échanger les produits divers de leur territoire ou de leur industrie?

C'est la question dont nous nous sommes proposé l'examen dans le travail que nous allons avoir l'honneur de vous lire. A Dieu ne plaise, du reste, que nous voulions présenter notre thèse comme un argument pour l'application absolue du principe de la liberté des échanges. Dans l'état actuel de la société, ce serait du radicalisme industriel, et, selon nous, ce n'est qu'à pas lents et progressivement qu'on peut arriver, en cette matière, à des améliorations: car telle est l'influence d'une faute économique, elle pèse longtemps sur les générations et même alors qu'on voudrait guérir le mal qui en est la conséquence, elle rend difficile jusqu'à l'emploi du remède.

Etablissons dès l'abord ce principe qui doit jeter sa lumière sur notre problème historique, à savoir que de cela qu'il existe des droits sur l'entrée ou la sortie des marchandises, des droits à l'exportation ou à l'importation, on ne peut conclure l'existence du régime prohibitif. C'est dans l'intérêt du Trésor que ces droits peuvent avoir été créés, et non dans celui des producteurs, à qui les consommateurs ne sont pas tenus d'acquitter des primes pour favoriser leur industrie, car si l'impôt est dû de citoyen à gouvernement, il ne saurait être dû de citoyen à citoyen.

Digitized by Google

Cela posé arrivons aux faits qui doivent former l'objet de notre appréciation.

Chez les Romains, il existait des droits sur l'entrée et la sortie des marchandises, et ils remontaient à une époque fort reculée, ainsi que nous allons le voir. Ils étaient connus sous le nom de *Portoria*.

Quelles furent les vicissitudes diverses de cet impôt, quelles étaient les marchandises qui y étaient soumises, quel en était le mode de perception, quelle en était la quotité ?

Il semble résulter du texte combiné de *Plutarque*, de *Denis*, d'*Halicarnasse* et de *Tite-Live*, que les *Portoria* existaient déjà sous les rois, et que, dans les premiers temps de la république, Valérius Publicola en affranchit le peuple.

Les deux premiers auteurs ne sont pas très-explicites sur les impôts qui furent abolis par Valérius Publicola, et ils s'en tiennent à des généralités sur ce point ; mais le langage de Tite-Live complète leur témoignage ou pour mieux dire l'éclaircit. Si l'un nous dit, en effet, que les pauvres furent exemptés de tous les impôts publics qu'ils payaient sous les rois et de toutes les contributions d'argent destinées pour l'entretien des troupes et les dépenses de la guerre, si l'autre exprime la même pensée en d'autres termes, le dernier dit fort clairement que le peuple fut déchargé des *Portoria*.

Mais l'état de la guerre, toujours subsistant chez les Romains, ne leur permit pas longtemps de se passer de cette ressource fiscale ; en conséquence, l'impôt des douanes ne tarda pas a être rétabli.

Il est néanmoins impossible de déterminer l'époque de ce rétablissement. Nous trouvons seulement dans Tite-Live que, lors de la guerre de Macédoine, M. Æmilius Lépidus et M. Fulvius Nobilior, étant censeurs, ils

Digitized by Google

établirent plusieurs *Portoria*, *multa Portoria instituerunt*, c'est-à-dire, sans doute, accrurent le nombre des articles soumis au tarif; d'où la conséquence que les droits de douane existaient déjà antérieurement.

Au dire de l'historien Velleicus Paterculus, Caius Gracchus fit aussi des additions au tarif des douanes : *Nova Portoria constituebat.*

Dans les nombreux écrits de Cicéron, il est souvent parlé de l'impôt des douanes. Dans le 2me discours sur la loi agraire contre Rullus, prononcé dans le sénat, l'orateur romain parle des revenus des ports d'Asie; et dans celui pour la loi *Manilia*, il est question des employés que la ferme des douanes entretenait sur les ports.

Il paraît que les *Portoria* subsistèrent jusqu'à la préture de Cecilius Metellus dit Nepos, sans interruption. Mais celui-ci, qui s'était fait une certaine réputation de ridicule par la vanité de ses prétentions aristocratiques, et dont l'humeur brouillonne l'avait même, à ce qu'on crut, compromis dans la conspiration de Catilina, se rendit l'auteur de cette loi célèbre par laquelle les *Portoria* furent supprimés, moins stimulé en cela par l'intérêt du peuple, que par celui de son ambition personnelle.

L'historien Dion qualifie cette loi de très-pernicieuse, et il ajoute néanmoins qu'elle fut très-agréable au peuple : ce qui n'implique, du reste, qu'une contradiction plus apparente que réelle. Il est à remarquer, en effet, qu'au point de vue du contribuable, les impôts étant fort lourds, la suppression d'une taxe qui pesait directement sur les objets de consommation devait plaire au peuple; mais le trésor public, qui avait alors des besoins très-pressants, ne s'en accomodait pas aussi bien.

Cicéron, dans une lettre à Atticus, parle de cette

Digitized by Google

suppression et il s'afflige d'un déficit de revenus que César est venu accroître, dit-il, par la distribution gratuite des terres de la Campanie dont la vente n'eût pas été sans utilité pour l'état obéré. Dans une autre lettre, adressée à son frère Quintus, il revient sur ce sujet, il fait l'aveu que l'impôt des *Portoria* était fort dur, mais il se hâte d'ajouter que c'était moins l'assiette de cet impôt que son mode de perception qui excitait les plaintes.

Nous avons dit *suprà* que les *Portoria* comprenaient tout à la fois des droits sur l'entrée et la sortie des marchandises.

Nous lisons, en effet, dans la 2me action contre Verrès, que Cicéron reproche à cet accusé d'avoir fait sortir de Syracuse une foule d'objets, sans avoir acquitté les droits.

L'orateur romain cite à ce sujet les mémoires envoyés à la ferme des impôts par Canuleius qui devait être, sans doute, un employé supérieur de la douane de Syracuse.

La loi *Cecilia Metella*, en abolissant les *Portoria*, dut s'appliquer aux droits de sortie comme aux droits d'entrée; mais, quoi qu'il en soit, son empire fut de courte durée.

Jules-César, arrivé à la puissance suprême et n'ayant plus besoin de ménager le peuple pour se faire des partisans, rétablit les droits de douane sur les marchandises étrangères, ainsi que le rapporte Suétone; et, suivant l'historien que nous citions tout à l'heure, Dion, Auguste confirma en entier ce rétablissement.

Néron, que, dans une conversation avec M. Suard, Napoléon accusait Tacite d'avoir calomnié, en alléguant les vifs regrets que le peuple témoigna de sa mort, eut, dans un moment de bonne inspiration, une pensée dont la réalisation aurait honoré son règne si

Digitized by Google

elle avait été possible. Suivant l'illustre historien, qui, certes, n'a pas dissimulé ce mouvement généreux, il communiqua au sénat le projet qu'il avait d'abolir toutes les taxes et de faire au genre humain le *plus magnifique des présents*. Mais le sénat, par politique ou par flatterie, soit qu'il se montrât préoccupé des besoins de l'Etat, soit qu'il songeât à ceux du prince, lui adressa d'humbles représentations à ce sujet, et il insista beaucoup sur la nécessité de maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ce qui, alors comme aujourd'hui, et de tout temps, a été la pierre d'achoppement des gouvernements.

Il faut observer, du reste, que, dans la pensée de Néron, le tribut qui se composait de deux éléments : 1° la taxe imposée sur la personne (*in capite*) ; 2° celle imposée sur la fortune (*ex censu*), devait être conservée ; mais le sénat eut le soin de faire remarquer qu'une fois les *Portoria* supprimés, on ne manquerait pas de demander aussi, quelque jour, la suppression du tribut. Involontairement ou par calcul, ce corps, qui était encore le représentant du patriciat romain, ignorait ou feignait d'ignorer que les droits de douane étant des taxes de consommation, leur abolition qui soulageait le peuple, que n'atteint guère que cette nature d'impôt, n'impliquait pas celle du tribut dont le fardeau retombait tout entier sur les riches et les grands.

Il est presque inutile d'ajouter que le sujet sur lequel le sénat faisait de l'opposition aux vues de l'empereur n'était pas de nature à l'offenser, ni même à blesser les susceptibilités jalouses de son pouvoir. Aussi pouvait-il, sans risque, s'en passer l'innocente fantaisie.

Néron ne persista pas dans ses intentions bienfaisantes ; mais néanmoins il faut reconnaître avec son historien qu'il en resta quelque chose pour l'amélioration

Digitized by Google

de la condition fiscale du peuple. Les publicains, ces fermiers de l'impôt qui n'étaient pas moins exacteurs que nos fermiers-généraux de l'ancien régime, furent contenus, et la circulation des blés fut, sinon affranchie de tous droits, du moins infiniment soulagée.

Sous les successeurs de Néron, les droits de douane allèrent plutôt en augmenant qu'en diminuant. Il est vrai que l'empereur Pertinax, suivant Hérodien, remit les impôts payés dans les ports; mais quel que soit le sens de cette remise, qu'il s'agisse de l'abolition de l'impôt en principe ou de l'abandon d'un arriéré dû, il est certain que nous voyons que les *Portoria* ne subsistèrent pas moins après lui. Si donc il y avait eu abolition, elle ne fut pas confirmée par les empereurs qui lui succédèrent; le témoignage des historiens est là pour nous convaincre du fait.

Quelles étaient les marchandises soumises à l'impôt des droits de douanes?

Dans le passage que nous citions tout à l'heure de la 2me action contre Verrès, nous voyons que Cicéron accuse ce proconsul d'avoir fait sortir de Sicile, sans acquitter les droits, de l'or et de l'argent en lingots, de l'ivoire, de la pourpre, des étoffes de Malte, des tapis, des vases de Delos, de Corinthe, du blé et du miel.

Il résulte d'un fragment de Quintilien, le déclamateur, et de Suétone que les esclaves étaient aussi matière soumise aux douanes.

Les *Portoria* étaient dus d'une province à l'autre. Il n'y avait d'exception que pour les objets nécessaires au voyage. C'est ce qui s'induit de ce passage de la loi censorienne rapportée par Quintilien : *Præter instrumenta itineris omnes res quadragesimam publicano debeant.* Il y avait aussi une exemption pour les objets qui concernaient les besoins de l'armée et de ceux que favo-

Digitized by Google

risaient le prince, pour le blé qui approvisionnait Rome, les bêtes féroces qui servaient à ses plaisirs.

C'est sur les marchandises transportées pour être vendues que le droit était levé ; et il s'élevait la question de savoir si celles qui n'avaient pu s'écouler dans la province où elles avaient été apportées acquittaient un droit à leur rentrée dans la province d'où elles étaient sorties.

Dans une lettre de Cicéron à Atticus, nous lisons que son frère l'avait consulté sur cette question. Cicéron était d'avis que l'impôt n'était pas dû. Néanmoins, la question fut jugée assez grave pour que la décision en fut renvoyée au sénat. Nous ignorons quelle elle fut.

Le commerce des Romains s'étant étendu au-delà des frontières de l'empire et les marchandises de l'Inde étant devenues l'objet d'un négoce considérable, le tarif des douanes ne tarda pas à les atteindre.

Nous trouvons dans les *Pandectes*, liv. 39, § IV, de Publicanis, le détail des marchandises de l'Orient sujettes aux droits des *Portoria*. Ce document paraît remonter aux règnes des empereurs Sévère et Antonin.

Vous nous permettrez de le transcrire ici comme étant le seul tableau de douanes qui nous reste de l'empire romain, et à ce titre digne de quelque intérêt curieux.

La canelle, le poivre long et le poivre blanc, la feuille aromatique Pantasphire qui a le goût du nard, la feuille de Barbarie, le coq, le costamome, le nard, la casse parfumée, l'arbre où croît la myrrhe, l'amomum, le gingembre, le malabathrum (espèces d'aromates des Indes, d'autres disent ammoniac) la chelbenne, le benjoin appelé assa fœtida, le bois d'aloès, la gomme de l'arbre Persique qui referme les plaies, l'onyx d'Arabie, le cardamome (ou graine du paradis), le bois de cinamome, le lin, les fourrures de Babylone,

Digitized by Google

les fourrures de Parthe, l'ivoire, l'ébène des Indes, le lin fin, toutes les pierres précieuses, les perles, les sardoines, le cristal, l'hyacinthe (espèce d'amethyte), l'émeraude, le saphir, la callaïde, sorte de pierre précieuse d'un vert pâle (c'est peut-être le jade), le béril, les drogues des Indes, la toile de Sarmatie, les étoffes de soie, les toiles peintes, les toiles fines, la soie, les eunuques, les lions des Indes, les léopards, les panthères, la pourpre, la laine, le fard, les cheveux des Indes.

Comment s'opérait la perception de l'impôt des douanes?

Nous avons déjà cité le passage de la lettre de Cicéron à son frère Quintus, où il énonce la pensée que cet impôt était moins oppressif par son assiette que par son exercice.

Nous savons d'autre part qu'il était permis aux employés de la douane de visiter et de fouiller partout pour découvrir les objets soumis aux droits.

L'orateur romain ne fait-il pas allusion à ce mode de procéder dans l'oraison précitée contre Rullus, quand il appelle les décemvirs des *Portitores*, des receveurs de douanes qui, non seulement, dit-il, *fouillent les sujets et les rois des nations étrangères, mais encore nos propres généraux?*

Plutarque, dans son opuscule de la Curiosité, s'explique plus catégoriquement encore. Il parle de l'irritation soulevée contre les publicains qui visitent non pas seulement les marchandises exposées à la vue, mais fouillent partout sans ménagement pour découvrir les marchandises cachées. Il résulte clairement de ce langage que le procédé de la visite au corps de nos douaniers n'est pas moderne, et que l'antiquité le connaissait et le pratiquait.

Digitized by Google

On comprend, du reste, que les publicains ne négligeassent aucune précaution, car, suivant l'écrivain que nous venons de citer, s'ils ne faisaient pas les recherches que la loi autorisait, et qu'on vint à découvrir qu'il était entré des marchandises en fraude des droits, ils étaient responsables des suites de leur négligence.

On voit, quand on compulse les monuments de l'antiquité, que les marchands d'autrefois n'avaient rien à envier aux modernes en fait de procédés habiles pour le commerce interlope. Ils luttaient d'audace et d'adresse ingénieuse pour tromper la surveillance des employés du fisc.

En cas de non déclaration, la confiscation était prononcée, c'est ce qui résulte de fragments de la loi Censorienne conservés dans le digeste, loi 1 *de Jure fisci*, et dans le code, loi 2 *de Vectigalibus*.

Quelle était maintenant la quotité des droits?

A l'époque où vivait Cicéron, il paraît qu'ils s'élévaient au 20^{me} de la valeur des objets. C'était du moins le taux en vigueur dans les ports de Sicile. C'est ce qui résulte d'un passage de cet orateur emprunté à la seconde action contre Verrès où il reproche à celui-ci de n'avoir pas acquitté à la sortie les droits du 20^{me}: *His exportationibus quæ recitatæ sunt scribit* §. *Socios perdidisse ex vicesimâ portorii Syracusis.*

Plus tard, si nous consultons les passages conservés de la loi Censorienne, le texte de Suétone *in Vespasiano*, les épîtres de Symmaque, nous trouvons que le taux moyen des droits était du 40^{me}.

Néanmoins, les lois rapportées au *Code* mentionnent un autre taux. Ainsi la loi 2 *de Eunuchis*, la loi 7 *de Vectigalibus*, la loi 7 *de Locato conducto*, parlent du 8^{me}, et, même la loi 8 *de Vectigalibus*, donnent aux employés de douanes le nom d'*Octavarii*, receveurs du 8^{me}.

La loi *de Locato conducto* est d'Alexandre Sévère,

Digitized by Google

More solito, dit-elle, en parlant du 8me; c'était donc un usage qui existait avant lui. Mais le 8me était-il applicable à certaine nature de marchandises seulement? Le taux du 40me n'était-il pas le droit commun, le 8me l'exception? C'est une question sur laquelle manquent les documents. On est assez disposé à le penser, quand on voit le silence gardé par les auteurs. Assurément, si le 8me avait remplacé le 40me sur toutes les marchandises, le changement était assez grave, assez radical, pour qu'ils nous eussent initiés aux plaintes des contemporains. Il est donc probable que le taux des droits n'était pas uniforme; néanmoins, que le 40me était le dominant, le 8me l'exception. C'est l'opinion, du reste, de tous les écrivains modernes qui se sont occupés de la question.

Mais, s'il nous est permis de faire une comparaison du passé avec le présent, qu'est-ce que cet impôt à côté de ceux qui existent aujourd'hui? Qu'est-ce qu'un droit de 2 1/2 p. 0/0, à côté des droits de 50, de 100 p. 0/0, de 200 p. 0/0, de 300 et même de 500 p. 0/0, qui grèvent certaines marchandises de notre temps? Celui du 8me serait à peu près de 12 1/2 p. 0/0 seulement.

Pline l'ancien, dans son *Histoire naturelle*, nous apprend que les marchandises de l'Inde se vendaient à Rome cent fois leur valeur primitive.

Il faudrait, afin d'apprécier avec justesse le montant des droits de douane dont elles étaient grevées, pouvoir déduire les frais de transport, ainsi que les bénéfices du négoce; et nous manquons de données précises pour opérer ce décompte.

Mais, en supposant que le taux des droits dépassât 12 1/2 p. 0/0 sur ces marchandises, il est à considérer qu'elles appartiennent et appartenaient, surtout à l'époque où vivait Pline, à une nature de denrées que l'on

Digitized by Google

appelle avec raison denrées de luxe ; et s'adressant à une classe de consommateurs tous opulents, la taxe qui excédait de 12 1/2 p. 0/0 la valeur primitive, était moins onéreuse qu'une taxe de 2 1/2 p. 0/0 sur une denrée de première nécessité, comme l'était, par exemple, le blé qui était à l'usage de tous les citoyens.

Si, à présent, on examine, par forme de comparaison avec le présent, la question des droits de douane chez les Romains, on remarque d'abord une chose, c'est que l'on ne trouve dans aucun auteur de l'antiquité, trace du système prohibitif ou protecteur ; on ne voit nulle part que l'on ait songé à proscrire l'entrée de certains produits dans l'intérêt de l'industrie nationale. Tout indique que les droits qui pesaient sur ces produits étaient destinés uniquement à alimenter le fisc. Or, des droits excessifs, on le sait, n'enrichissent pas, mais appauvrissent le trésor public.

Les anciens avaient du commerce de bien autres idées que nous.

Ainsi, selon *Philon*, écrivain juif, qui vivait lors du premier temps de l'Empire : « Sous un bon gouvernement, les vaisseaux marchands font voiles en sûreté « par toute la mer pour le commerce, à la faveur du« quel les peuples des divers pays se communiquent, « par un effet du désir naturel de société, les biens qui « manquent à l'un et dont l'autre a de reste : car l'envie « n'a jamais gagné tout le monde, ni même aucune de « ses grandes parties tout entière. »

Selon *Plutarque* : « La vie humaine aurait été sauvage « et grossière, il n'y aurait aucun commerce sans la « mer qui fournit aux hommes les moyens de suppléer « naturellement à leurs besoins, et de former entr'eux, « par les échanges qu'ils font, des connaissances et des « liaisons d'amitié. »

Digitized by Google

Libanius dit : « Que le commerce des marchandises a « été introduit par un effet de la Providence divine, « pour suppléer à l'inégale distribution de ses présents « dans les divers pays, et afin que, par ce moyen, « chacun puisse avoir de ce qui croît partout ailleurs. »

Et *St. Jean-Chrisostome* dit aussi que : « Grâce au com- « merce, nous pouvons nous communiquer réciproque- « ment, sans beaucoup de peine, ce que l'un a qui ne se « trouve pas chez l'autre ; de sorte que chaque habitant, « dans un petit coin de la terre, jouit des biens qui nais- « sent partout, de même que s'il était maître de tout, et, « comme si l'on était tous à une même table bien four- « nie, on n'a qu'à étendre la main pour donner ce que « l'on a devant soi à ceux qui sont à un autre bout de « la table, et recevoir à son tour ce qu'ils ont devant « eux. »

Ce langage est la condamnation la plus sévère du régime prohibitif, et, selon nous, la preuve la plus irrécusable qu'il était inconnu chez les Romains. C'est le commerce tel que la nature l'a créé, non tel que les combinaisons artificielles le font naître, dont il révèle les conditions d'existence.

Si cette manière de considérer le commerce exclut l'idée de tout régime prohibitif ou protecteur, la même conséquence s'induit de bien d'autres faits.

Ainsi la plupart des matières soumises aux droits, la quotité de ces droits, le silence gardé à l'époque de leur suppression et des variations du régime fiscal, sont des circonstances qui n'impliquent pas des conclusions différentes. On objecte, il est vrai, que les besoins de l'industrie romaine n'exigeaient pas la protection douanière et même encore que les droits existants suffisaient à ce but. Cela nous oblige à entrer dans quelques explications.

En quoi consistait à Rome le travail national ? Com-

Digitized by Google

ment s'opérait le paiement des marchandises importées, é' .it-ce avec de l'argent ou bien avec des produits naturels ou fabriqués ?

Arrien, qui vivait sous l'empereur Adrien, dans son *Périple de la mer Erythrée*, fait une assez longue énumération des marchandises de l'empire romain que les Indiens recherchaient et qui formaient dès-lors des articles d'échange dans ce mouvement commercial animé qui, par la Mer Rouge, pénétrait en Egypte, et, à l'aide du *navire du désert*, le chameau, et de la navigation du Nil, arrivait à Alexandrie, son entrepôt général, d'où il rayonnait dans tout l'empire romain.

L'or et l'argent que Rome retirait de la Haute-Egypte, de la Transylvanie, de l'Asie Mineure, des bords du Rhin, de l'Espagne surtout, dont les richesses métallifères, autrefois si abondantes, sont aujourd'hui épuisées, étaient bien néanmoins l'élément principal de ce commerce d'échange, dans les commencements de l'empire surtout.

Tacite le fait comprendre suffisamment dans un passage de ses Annales. Dans ce passage, que nous empruntons au message adressé par Tibère au sénat, à l'occasion du mépris dans lequel était tombée la loi somptuaire, nous lisons que ce prince s'élève vivement contre le goût du luxe répandu chez les dames romaines ; et il traite de folie particulière à ce sexe, cette passion effrénée des pierreries pour lesquelles on transporte chez des peuples étrangers ou ennemis, les trésors de l'empire, *pecuniæ nostræ*, dit-il.

C'est la pensée qu'exprimait aussi Juvénal dans le vers :

Luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem.

Mais cependant, tout en reconnaissant que l'or et l'argent jouaient le rôle principal dans les achats des mar-

Digitized by Google

chandises de l'Inde, il ne faudrait pas s'imaginer que l'exportation des produits nationaux fût à peu près nulle, et l'auteur que nous nommions tout-à-l'heure fait figurer les vins d'Italie, le plomb, l'étain, les vêtements et bien d'autres articles encore au compte de cette exportation.

Quel était l'état de l'industrie au temps où il vivait?

L'agriculture avait été longtemps l'industrie principale et presque exclusive des Romains, surtout sous la république. La culture des céréales, de la vigne, du lin, l'élève du bétail qui donnait des produits de nature et d'emploi divers, était alors pour eux presque le seul élément de la production nationale.

L'industrie manufacturière n'avait, dans le principe, qu'une importance fort secondaire, mais sous l'empire elle gagna du terrain.

Elle fut d'abord le lot réservé des esclaves; et un ingénu aurait cru, en s'y livrant, encourir une tache d'infamie. Cela changea plus tard, et l'histoire nous apprend que, dans les derniers temps de l'empire, des espèces de corporations industrielles furent organisées sous le nom de *Collegia artificum*, corporations auxquelles des priviléges nombreux furent octroyés. Par là on vit s'élever dans l'opinion les professions manufacturières jusque-là méprisées. Tout homme libre put se livrer au commerce, et les familles patriciennes, elles-mêmes, étaient autorisées à se faire agréger au *Collegia artificum*, sans avoir à craindre d'encourir les peines de la loi *Flaminia*, qui rappelait notre ancienne législation, en vertu de laquelle un noble dérogeait en exerçant le négoce.

Grâce à l'impulsion que la création dont nous venons de parler donna aux arts et aux métiers, on vit se former dans Rome des établissements manufacturiers qui

Digitized by Google

parvinrent à imiter les riches étoffes de l'Inde et de l'Egypte.

Bien antérieurement, il existait des fabriques de tissus de laine, et même des fabriques de toiles de lin. On peut consulter à cet égard le IVe livre des *Métamorphoses d'Ovide*, où se trouve la description d'une manufacture d'étoffes de laine, et l'*Aulularia* de Plaute, où il est parlé d'industriels liniers : *linteones*. Suivant Pline le naturaliste, ces industriels produisaient des tissus d'une finesse surprenante.

Or, maintenant, nous ne voyons nulle part que les agriculteurs producteurs de céréales, de lin, ou éleveurs de bétail, se soient jamais plaints de l'introduction des grains, des bestiaux, des laines exotiques; qu'ils aient demandé des prohibitions pour les protéger, tout au moins des taxes et des surtaxes qui atteignissent ce but. Nous ne voyons pas que les fabricants d'étoffes de lin et de laine se soient formalisés de la concurrence étrangère; qu'ils aient prétendu que les toiles de la Sarmatie, les mousselines, les cotonnades et les soieries de l'Inde les empêchaient de vendre leurs propres produits. Nous ne voyons pas même que les premiers manufacturiers qui imitèrent les brillants produits de l'Inde en soierie, aient sollicité la faveur de la prohibition ou de la protection, ce qui revient au même, afin que leur travail national fût encouragé.

Mais on dira, peut-être, que les *Porteria* existaient et remplissaient le but.

Ce serait une erreur grave que de le croire.

Pour reprendre la chose d'un peu haut, si Dion Cassius traite la loi *Cecilia metella* de très-pernicieuse, si Cicéron la blâme, voyons-nous dans le texte de ces deux écrivains un mot qui implique, de leur part, la préoccupation du préjudice qui pouvait résulter de la

Digitized by Google

suppression des *Portoria* pour l'industrie nationale? Non, ils ne déplorent que le vide opéré dans les caisses publiques.

Si les sénateurs sous Néron résistent aux bonnes intentions de ce prince qui veut abolir les *Portoria*, font-ils éclater des craintes sur le sort de l'industrie nationale compromise par cette abolition? Non; en flatteurs délicats et habiles, ou en hommes sages et animés de l'esprit de gouvernement, ils considèrent l'intérêt du prince dont la liste civile risque de s'amoindrir, ou celui de l'état dont les besoins impérieux peuvent être menacés par le déficit.

Si lorsque Pline écrivait son histoire naturelle on voit les marchandises de l'Inde tarifées, pour si haut qu'on suppose la quotité des droits, rien n'indique que ce fût l'industrie nationale qui l'exigeât; mais tout démontre, au contraire, que les dépenses toujours croissantes de la cour impériale appelèrent cet accroissement de ressources pour y satisfaire, sinon pour y suffire. N'est-ce pas cet auteur qui nous dit que Néron paya un tapis, à l'usage des lits de table, 4,000,000 de sesterces, c'est-à-dire 900,000 fr?

Mais, en revanche, les prodigalités du luxe étaient si grandes, les besoins de l'état, dont les frontières étaient souvent attaquées, si impérieux, qu'il fallait bien y pourvoir de quelque manière; et rien de plus fécond pour le fisc que ce goût si vif et si ardent des Romains et surtout des Romaines, pour les parfums et les pierreries de l'Inde.

Nous ne pouvons savoir si les marchandises dénommées au digeste furent surtaxées par les empereurs Antonin et Sévère, puisque le texte n'en dit rien; mais si cela avait été, une raison particulière à ces deux princes aurait pu expliquer le fait. Tous deux d'ha-

Digitized by Google

bitudes austères, ils auraient voulu par là essayer de brider le goût du luxe ; et c'eût été comme une loi somptuaire qu'ils eussent adopté sous la forme d'une loi fiscale.

Et, maintenant, pourra-t-on dire que le système industriel des Romains n'était pas assez avancé pour qu'il y eût nécessité de protéger le travail national ; que le régime protecteur est une conséquence du développement de la richesse productive des nations ; qu'il faut une organisation savante et compliquée telle que la société antique ne pouvait l'offrir pour qu'il puisse se déployer à l'aise.

Le système industriel romain n'était pas assez avancé.

J'avoue qu'il serait puéril et faux de comparer l'état actuel de notre industrie avec celui de l'industrie romaine, au temps même où elle était dans sa plus florissante vigueur. Mais songeons, Messieurs, à une chose ; c'est que le régime prohibitif ou protecteur ne date pas d'aujourd'hui. Quand sous Charles-Quint il commença à se faire jour, quand sous Colbert il s'étendit en France, l'industrie manufacturière n'avait pas réalisé les merveilles dont les siècles suivants ont été les témoins ; songeons, d'ailleurs, que ce ne sont pas les industries à leur maturité, mais celles qui sont à leur naissance, qui demandent la prime de la prohibition pour favoriser leurs essais.

Remarquons encore que ce n'est pas seulement le travail manufacturier qui use de la prohibition ; le travail agricole prend aussi sa part du privilége. Les matières premières qui sont mises en usage par les arts, les denrées qui servent à alimenter les populations, sont elles-mêmes soumises à des taxes. Ainsi de notre temps, l'entrée des laines, du lin, du fer, de la houille et du bétail est grevée de droits.

Digitized by Google

Est-ce que les producteurs agricoles du Latium n'auraient pu dès-lors être protégés contre les importations de l'étranger?

Il y a plus, c'est qu'il ne faudrait pas s'exagérer l'infériorité du développement manufacturier des Romains.

Qand on lit les auteurs anciens, quand on considère tout ce qui a été découvert dans les villes cachées sous la cendre pendant près de 2,000 ans, et où la vie antique se révèle telle quelle aux regards, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'on est trop disposé à faire bon marché de l'industrie manufacturière romaine dont certaines branches étaient fort avancées.

Pline, dans son *Histoire naturelle*, où il y a toujours à puiser avec utilité, nous fournit quelques détails sur le tissage des étoffes et sur l'art de la teinture qui nous en donnent une haute idée. Par tous les détails dans lesquels il entre sur les caprices de la mode, il est facile de voir que la fabrication des produits destinés à l'habillement était l'objet d'une importante industrie; et nous avons déjà vu, du reste, par le témoignage d'Arrien, que les vêtements formaient un des articles d'échange du commerce avec l'Inde, ce qui implique, sans doute, une production considérable.

Le tissage de la laine était la fabrication principale des Romains. Ils connaissaient et distinguaient plusieurs espèces de laines sous le rapport de la qualité et de l'emploi. Celle de la Pouille était la plus estimée; celle des bords du Pô était la plus blanche. On élevait dans les environs de Tarente une espèce de mouton sur lequel on mettait une couverture pour garantir sa laine des influences de l'air et des autres accidents. Aussi la toison en était d'un grand prix.

La principale matière tinctoriale des Romains était

Digitized by Google

celle que l'on retirait d'une espèce de coquillage qui fournissait la pourpre dont le secret est perdu. Ils employaient aussi le kermès. Le rouge était leur couleur de prédilection. Ce goût pour les couleurs éclatantes a toujours été particulier aux peuples méridionaux.

La coloration que l'on obtenait à l'aide de la pourpre et du kermès, habilement employés, était surtout remarquable par le caractère de vivacité et d'éclat que gardaient les étoffes même après avoir été longtemps exposées à l'air. On cite des exemples d'inaltérabilité vraiment prodigieux, s'ils sont exacts.

C'était donc une industrie très-importante que celle qui avait pour objet de tisser et de teindre la laine. Nul doute que les étoffes de soie de l'Inde ne soient venues modifier un peu les habitudes romaines et réduire, par conséquent, les bénéfices du travail national. Les femmes, pour qui le vestiaire est un article plus luxueux que pour les hommes, durent adopter avec ardeur ces étoffes nouvelles dont l'éclat brillant séduisait les regards plus que les tons mats de la laine ; et la consommation des étoffes de laine diminuant pour elles, les fabricants du Latium durent en éprouver un dommage.

Or, les écrivains du temps se sont-ils rendus les échos des plaintes et des prétentions prohibitives élevées pour réprimer le goût immodéré des soieries?

Nous n'en voyons nulle part la trace.

Pline lance une épigramme contre les vêtements de soie qui, selon lui, montrent les femmes toutes nues. Le stoïcien Sénèque, à son tour, déclame contre ces étoffes venues de contrées lointaines qui semblent, selon lui, avoir été faites afin que les femmes n'eussent rien de plus à montrer en secret à leurs maris, qu'en public, à tous les citoyens.

Digitized by Google

Vous le voyez, Messieurs, c'est au nom de la morale mais ce n'est pas au nom de l'économie politique, que l'on réclame contre l'invasion du marché national par les soieries.

Certes, il y avait bien des droits de douanes qui frappaient ces produits si recherchés par la mode ; mais ils étaient impuissants à lutter contr'eux. Il n'y avait que la prohibition qui pût y mettre un terme. Y a-t-on recouru ? L'a-t-on demandée ? En est-il question seulement dans le langage des écrivains ? Pas le moins du monde. Strabon nous parle de l'impôt que les Arabes levaient sur les marchandises qui transitaient dans leur pays, et il met sur le compte de la barbarie de ce peuple l'élévation de cet impôt.

Il était réservé à notre civilisation, plus fière de sa supériorité, de montrer au 18e siècle le spectacle de l'industrie lainière s'émouvant de l'introduction de la fabrication des toiles peintes, et, à sa suite, l'industrie de la soie, prophétisant la ruine de la nation, parce qu'on n'étouffait pas le monstre à son berceau.

Non les anciens ne se sont jamais avisés d'une aussi grande et aussi belle découverte que celle du système prohibitif ou protecteur ! Il appartenait à la science moderne ou pour mieux dire à la politique moderne de la faire ; et il y a bien de l'ingratitude de la part de ceux qui l'ont faite à tant déclamer contre la théorie : car s'il y a au monde une théorie dûment qualifiable de théorie, dans le sens réprobateur où on l'emploie aujourd'hui, c'est bien le régime prohibitif. S'il y a, au contraire, un fait naturel, pratique, résultant de l'observation et des usages primitifs, c'est la liberté des échanges. Ingénieuse théorie, du reste, que le régime qui a été assez habile pour donner la défaveur de son nom à la liberté !

Digitized by Google

QUELQUES MOTS SUR JACQUES SAURIN.

Par M. Ad. D'ESPINASSOUS.

Jacques Saurin naquit à Nimes, le 6 janvier 1677, d'un avocat distingué, et y commença ses études. Mais la révocation de l'édit de Nantes força son père, secrétaire de l'Académie, de s'expatrier vers la fin de l'année 1685. Il se réfugia avec sa famille à Genève, où Jacques Saurin, alors âgé de neuf ans, reprit ses études. En 1694, c'est-à-dire à l'âge de 17 ans, il les interrompit pour faire, dit-on, une campagne contre Louis XIV, et s'enrôla dans un régiment étranger, au service du Piémont, celui de lord Galloway, commandé par le colonel Renault. Il fit cette campagne en qualité de cadet, obtint un drapeau après une action d'éclat et fut nommé enseigne. Mais, bientôt après, le duc de Savoie ayant fait la paix, le jeune Saurin retourna à Genève, auprès de sa famille, où il reprit ses études, qu'il acheva avec un éclat extraordinaire.

Il fit un cours de théologie et de philosophie sous Tronchin, Pictet, Léger et le célèbre Alph. Turettini. Ses maîtres étaient étonnés de la facilité de son esprit et de la rapidité de ses progrès. Ses premières applications révélèrent l'aurore d'un prodigieux talent pour la chaire. Bientôt l'église destinée à ces exercices fut insuffisante; il en fallut une plus vaste pour son auditoire, et le jeune Saurin prêcha dans la cathédrale.

En 1700, il voulut voyager et quitta de nouveau la maison paternelle, où il ne devait plus rentrer. Il passa en Hollande, ensuite en Angleterre. A Londres, l'église de Wallonne le reçut au nombre de ses pasteurs; il s'y maria en 1703. Mais le climat nuisant à sa santé,

Digitized by Google

il se décida, en 1705, à faire un voyage en Hollande, où sa femme l'accompagna. Il y prêcha, dans plusieurs villes, avec beaucoup d'éclat. A La Haye, ses succès furent tels, que, dans la vue de l'y fixer, on y créa une chaire extraordinaire, qui fut consacrée aux nobles. Il l'a occupée jusqu'à la fin de décembre 1730, époque de sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans.

Tels furent les principaux événements de sa vie ; ils n'offrent rien de fort remarquables, et nous n'en parlerons pas davantage.

Considéré comme écrivain français, la destinée de Jacques Saurin est, au contraire, la plus extraordinaire que je connaisse. Je ne pense pas que, dans aucune littérature, un homme de cette valeur soit resté aussi inconnu à la masse de sa nation, et ait été ensuite généralement oublié, là même où il avait été connu et apprécié.

Sa renommée subsiste bien encore vaguement, çà et là, en divers lieux de la France. Dans ceux où son nom n'est pas complètement ignoré, on sait bien encore, en général, qu'il a été le plus grand prédicateur qu'ait produit l'église réformée de France ; mais c'est tout. Personne, ou presque personne, ne le lit, et ses écrits sont pour le public français comme s'ils n'existaient pas.

Quand on les a lus, on s'en étonne, et on a besoin de trouver une explication à un phénomène si singulier. Ce sont les circonstances qui en donnent la clé.

De tous les écrits de Jacques Saurin, ses sermons sont les plus dignes de fixer l'attention. Nous ne parlerons pas des autres, bien qu'ils aient aussi leur valeur littéraire. Ces sermons furent prêchés en Hollande, où ils firent une sensation extraordinaire ; mais cette sensation ne pouvait pas, alors, avoir de retentissement en France. Il s'en fit de nombreuses éditions

Digitized by Google

mais toutes à l'étranger. Beaucoup d'exemplaires en pénétrèrent, par contrebande, chez les familles protestantes qui étaient demeurées en France. Mais ces familles, qu'on appelait *des nouveaux convertis*, les tinrent soigneusement cachés, comme tous les autres livres qui eussent décélé leur véritable foi religieuse, pendant tout le règne de Louis XIV, et même encore longtemps après. Les sermons de Saurin ne sortirent donc pas de ce cercle étroit et clandestin, et y demeurèrent enfouis. C'est à peine si quelques véritables catholiques, dans tout le royaume, surent l'existence de Jacques Saurin : il ne fut donc point lu par eux, et resta ainsi totalement ignoré de la très-grande masse du public français qui, à cette époque, admirait les sermons de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, exclusivement offerts à sa juste admiration.

Plus tard, le danger cessa. Mais le temps était déjà venu où les esprits, en France, s'étaient tournés vers toute autre chose que la religion. Alors les ouvrages de cette nature n'étaient plus lus de personne, ou du moins ne l'étaient que d'un petit nombre. Ceux qui n'avaient pas déjà leur réputation faite, ne pouvaient plus l'acquérir. Dès ce temps-là, les sermons de Saurin eurent encore moins de chances de sortir de leur obscurité, à l'égard du public français : aussi y sont-ils demeurés. Et quant à ceux dont la réputation était la mieux établie : ceux de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, s'ils l'ont conservée pendant une partie considérable du 18e siècle, et même du nôtre, ç'a été surtout par le retentissement qu'elle avait eu précédemment. Car les littérateurs de ces époques ne lisaient pas ces sermons-là plus que d'autres.

Ces grands noms nous sont arrivés plus par la tradition

Digitized by Google

de l'éclat qu'ils avaient jeté, que par la lecture réelle et continue de leurs discours. Aujourd'hui même, parmi le grand nombre de ceux qui affectent d'en parler avec admiration, bien peu en ont lu peut-être quelques pages, au-delà de ce qu'on les a obligés d'en voir pendant leurs études classiques, ce qui se borne à fort peu de chose. On peut dire avec vérité, que c'est l'écho de leur grande renommée qui, se soutenant pendant plus de soixante ans, a porté leur gloire jusqu'à nous. Mais là où la renommée n'avait pas auparavant retenti, l'écho n'a pu se faire. Et le peu de bruit qu'avait fait Saurin dans quelques lieux de la France, trop faiblement reproduit, s'est éteint avant d'arriver jusqu'à la génération aujourd'hui vivante.

Laharpe, qui devint chrétien vers la fin de sa vie, aurait pu, jusqu'à un certain point, tirer Saurin de son obscurité, s'il l'eût connu, en lui consacrant un article dans son Lycée, à l'endroit où il traite de l'éloquence de la chaire au siècle de Louis XIV. Mais il ne s'est occupé que des prédicateurs de la chaire catholique, les seuls dont il eût auparavant entendu les noms; de ses grandes gloires d'abord, Bossuet, Bourdaloue, Massillon; puis aussi de ses orateurs secondaires, tels que Fléchier, et même aussi de Mascaron.

De notre compatriote, il n'en a rien dit, par la raison qu'il n'en savait pas l'existence. C'est dommage, il ne l'aurait pas négligé: c'eût été pour lui une trop bonne fortune, que de produire à son auditoire un orateur de cette force, inconnu à tous jusque-là, et qui serait, pour un professeur de littérature, la matière de leçons aussi nouvelles qu'intéressantes.

Un tel silence est une chose mortelle pour la réputation d'un écrivain peu connu; et cependant celle de

Digitized by Google

Jacques Saurin a souffert encore de plus rudes coups : c'est ce qu'en ont dit, faute de l'avoir lu, d'autres hommes qui, ne connaissant que son nom, ont singulièrement rabaissé le mérite de ses écrits. De ces deux infortunes combinées ensemble, est résulté pour lui le plus complet désastre qui puisse accabler un auteur.

M. Villemain, traitant de l'éloquence de la chaire, dans ses mélanges de littérature, s'est cru obligé de dire quelques mots des prédicateurs français protestants. Mais, ne les ayant pas lus, il s'est borné à répéter ce qu'il en avait entendu dire par d'autres qui, eux-mêmes, l'avaient sans doute aussi entendu dire avant lui. Savoir : que les longues et violentes persécutions auxquelles l'Eglise Réformée de France avait été en butte, produisirent dans ses chaires une éloquence fière, inculte et sauvage (je crois me souvenir que ce dernier mot y est ; mais je ne puis le vérifier en ce moment.) Voilà tout, Saurin n'est pas nommé dans ce passage, mais il y est nécessairement englobé. Si M. Villemain l'avait lu, et d'autres encore, moins éloquents que lui, il aurait évité de prononcer un jugement si incomplet, pour ne rien dire de plus. Au reste, nous verrons quelques échantillons de cette éloquence *inculte et sauvage*.

Je me suis rencontré, il n'y a pas longtemps, avec un jeune ecclésiastique, récemment sorti du séminaire de St-Sulpice. Il me dit qu'on leur parlait de Saurin dans les cours d'éloquence qu'on leur faisait, et qu'on l'y plaçait à la hauteur de l'abbé Poulle ; évidemment ni ce bon jeune homme, ni ses professeurs n'avaient pris la peine de lire Saurin.

Mais ce qu'on a dit ou imprimé de plus étrange, au moins à ma connaissance, sur notre pauvre compatriote, j'ai regret et persque honte de le dire, c'est un nimois, et, ce qui est pire, un nimois protestant. On peut aller

Digitized by Google

le voir dans la *Topographie de Nimes*, pag. 90; là, parmi une série d'articles fort courts, fort pauvres et fort secs, consacrés aux divers hommes de quelque valeur à qui Nimes a donné naissance, voici textuellement celui qui est échu à Jacques Saurin. Je transcris :

« Saurin Jacques, pasteur de l'église française à Lon-
« dres, puis ministre à la Haie, né en février 1677.
« Ses ouvrages sont :

« Sermons sur divers textes, etc. 1708, 1721, 1730.
« sept volumes, (suit la liste de ses autres écrits).

« Mort à la Haye, le 29 décembre 1730, il était né
« protestant; il se fit catholique et abbé, et prêcha à
« Montpellier avec quelque succès. Redevenu protestant
« et pasteur, ses talents lui firent beaucoup d'envieux
« parmi ses confrères, et ceux-ci beaucoup d'ennemis
« de tous les ordres, ce qui troubla et abrégea ses jours. »

(9 lignes, plus la liste de ses autres écrits, 7 lignes, total 16 lignes.)

Je rapporte ici textuellement cet article, parce qu'il constate admirablement la profonde ignorance des auteurs de la Topographie de Nimes, en ce qui touche Saurin, et parce que cette ignorance dans de tels hommes, donne à la fois l'explication et la mesure de celle de tout le public. Ce court article contient plus d'erreurs que de mots.

Il y a erreur jusque dans le nombre de volumes de sermons qui est de douze et non de sept; erreur, ou du moins citation incomplète jusque dans la liste des éditions : j'ai les sermons de Saurin par volumes dépareillés, et quoiqu'il m'en manque même trois volumes, j'en ai de cinq éditions différentes dont pas une n'est citée dans la liste ci-dessus; il s'en fit un nombre fort considérable dont je ne sais pas le chiffre. La plus estimée est, dit-on, celle de la Haye, 1749, in-8°. Il y a erreur encore dans

Digitized by Google

le prétendu séjour de Saurin à Montpellier ; erreur surtout dans la double apostasie qui lui est imputée ; et ceci est plus grave qu'un jugement erronné sur le mérite de ses écrits, et que des erreurs sur le nombre de volumes et d'éditions.

Quelque chose peut cependant, non pas excuser, mais expliquer cette double bévue dans des nimois infiniment estimables, mais très-ignorants sur des points de cette nature, et parfaitement indifférents, d'ailleurs, à la réputation d'un compatriote, dont, faute de l'avoir lu, ils ne soupçonnaient pas la valeur littéraire.

Un Joseph Saurin, né à Courtaison, qui avait aussi été ministre, abjura, en effet, le protestantisme à Paris. Cette apostasie eut de l'éclat, la nouvelle en parvint en Hollande, et notre prédicateur en parla même à son auditoire dans un sermon, qui ne peut pas être rangé parmi ses chefs-d'œuvre, mais où se trouvent pourtant des morceaux assez remarquables. C'est celui *sur le sort des bons et des mauvais.* Contre son ordinaire, il s'est livré dans ce discours à un peu de controverse ; il y rapporte textuellement et réfute assez au long un argument, que son homonyme disait avoir particulièrement influé sur sa détermination. Et il finit en donnant l'assurance positive à son troupeau que, du moins lui et sa maison, maintiendront toujours *le nom de Saurin très-protestant.* Ce sont ces propres expressions. Sans doute, on écrit souvent ainsi l'histoire ; mais il est rare que l'historien réussisse à faire voir, en si peu de mots, sa surprenante ignorance du sujet qu'il traite.

La chose la plus raisonnable que j'ai vu imprimée récemment sur Jacques Saurin, c'est M. Nisard qui l'a dite dans son *Histoire de Nimes*, et la voici : C'est « qu'il a laissé quelques morceaux d'éloquence qu'il faut lire, même après Bossuet, Bourdaloue et Massillon. »

Digitized by Google

Je présume que M. Nisard, dans son séjour à Nimes, a entendu parler de Saurin, qu'il a voulu en connaître quelque chose, et qu'on lui en a indiqué quelques lambeaux dont il s'est contenté. Car, de notre temps, on en perd peu, d'ordinaire, à lire des sermons.

Pour quiconque a lu Saurin, ce jugement, d'ailleurs juste, est incomplet. Il a laissé, non-seulement quelques morceaux d'éloquence, mais un nombre considérable de discours d'un mérite admirable, parmi les quels quelques-uns de première ligne. Et il a droit d'être admis dans le groupe des orateurs d'élite de la chaire française, à quelque nombre qu'on veuille le réduire.

Bossuet s'est élevé à une telle hauteur, que presque personne ne songe à lui contester la première place. Mais la seconde n'est universellement donnée, ni à Bourdaloue, ni à Massillon. J'ai entendu de bons juges préférer Massillon à Bourdaloue, d'autres Bourdaloue à Massillon. La place de Saurin me paraît être indécise avec ces deux illustres prédicateurs. De tous ceux qui les ont lus tous les trois, peu le placeraient peut-être le dernier.

Ici je crois voir l'étonnement de chacun ; il est naturel, je sens que mes paroles ont besoin d'être justifiées ; mais elles ne sauraient l'être complètement que par des citations multipliées et trop longues pour trouver place ici. Je me bornerai à quelques-unes, et indiquerai, pour le reste, ce que peuvent lire ceux qui voudraient connaître réellement Saurin.

Voici les dernières pages de son sermon sur l'Aumône:

« Le quatrième calcul que vous devez faire, triste calcul à la vérité, mais nécessaire, c'est celui du nombre de nos pauvres ; et, pour abréger, nous y joignons celui des fonds que nous avons pour leur subsistance. Il est nécessaire de vous faire entrer dans ce détail : il y a

Digitized by Google

des personnes qui ne font aucune attention à ces choses; ils savent bien, en général, qu'il y a des pauvres; mais, satisfaits de leur propre abondance, ils se mettent peu en peine de savoir jusqu'où peut aller le nombre des indigents.

« Détournez un moment les yeux de votre prospérité, et fixez-les sur ces objets. Tout le monde sait le nombre infini de pauvres que cet Etat entretient; tout le monde sait que tous ces coups dont Dieu a frappé nos Eglises, ont inondé ces Provinces d'une multitude innombrable de malheureux qui n'ont pour ressources que la charité de nos Souverains; cette charité sera à jamais la matière de notre reconnaissance. Elle réjaillit, non-seulement sur ceux qui y sont compris, mais sur le reste de ces exilés, qui voient avec un vif retour le bien que l'on fait à leurs frères. Mais malheur à vous, si la charité de cet Etat fournissait des prétextes à votre dureté, et si les aumônes publiques étaient des obstacles aux aumônes particulières! Apprenez donc, qu'outre ces pauvres que nous venons d'indiquer, il y en a un grand nombre qui n'ont point de part à la bénéficence de nos Souverains. Cette Eglise en a qui lui sont particuliers. Outre une infinité d'occasions qui se présentent tous les jours, outre mille cas extraordinaires, outre cette foule d'indigents qu'elle n'assiste qu'en passant, elle entretient plusieurs centaines de familles, dans lesquelles il se trouve des enfants, des malades, des vieillards, des morts et des mourants, qui coûtent après leur mort pour leur sépulture, comme ils ont coûté pendant leur vie pour leur subsistance. On pourvoit à ces besoins régulièrement chaque semaine, soit qu'il y ait des sommes, soit qu'il n'y en ait pas : au défaut de vos charités, nos distributeurs assistent les pauvres de leur bien, comme ils les assistent de leur peine. Car, différeraient-ils de

Digitized by Google

payer les pensions promises? S'ils différaient d'un seul jour, il faudrait que le pauvre manquât de pain pendant ce jour-là, il faudrait que le mourant expirât sans secours, il faudrait que le mort demeurât sans sépulture, et qu'il infectât par sa puanteur ceux qui l'assistèrent pendant sa vie.

« Cependant, quelque avance que l'on fasse, quelque exactitude qu'on apporte, quelques grandes que soient vos charités, les fonds de cette Eglise ne sauraient suffire aux besoins de tous ces pauvres; que dis-je, les fonds de cette Eglise? Elle n'en a aucuns; elle n'a d'autre ressource que ce qu'on recueille de vos charités aux portes de ces temples, que les legs de quelques personnes pieuses, que ce qui revient des collectes. Cela même est épuisé et plus qu'épuisé. Nos distributeurs sont en-arrière, et n'ont d'autre espérance que dans les efforts que vous ferez, aujourd'hui ou mercredi prochain, dans la collecte que je vous annonce.

« Vous demanderez, sans doute, comment subsistent donc tous ces pauvres? Car il est très-vrai qu'ils subsistent et que personne ne meurt de faim. Comment ils subsistent? pouvez-vous l'ignorer? Ils souffrent, ils pleurent, ils gémissent; ils tombent de la faim dans les maladies; les maladies augmentent leurs besoins, leurs besoins augmentent leurs maladies. Ils sont la victime d'une mort d'autant plus cruelle qu'elle est plus lente, et cette mort, cette mort crie vengeance au ciel contre ceux qui leur ont fermé leurs entrailles.

« Mes Frères, de quel œil envisagerez-vous ces choses? Quels effets produisent sur vous ces tristes objets? Verriez-vous sans compassion les misères de vos frères? Entendriez-vous sans pitié Jésus-Ghrist qui vous demande du pain? Et tous ces coups que nous venons de frapper à la porte de vos cœurs, ne serviraient-ils qu'à

Digitized by Google

en faire connaître la dureté et qu'à vous rendre plus condamnables ?

« Nous ne cessons de nous plaindre que nos sermons sont inutiles, que nos exhortations sont sans fruit, que notre ministère ne produit ni lumière dans votre esprit, ni sentiment dans vos cœurs, ni changement dans votre conduite. Vous vous plaignez à votre tour, vous dites que l'on déclame, vous soutenez qu'on exagère, et, comme le fondement ou la nullité de nos plaintes dépend d'une discussion dans laquelle il est impossible d'entrer, la question demeure indécise.

« Vous pouvez, mes Frères, aujourd'hui et mercredi prochain, faire votre apologie; vous pouvez nous donner une preuve certaine que vous n'êtes pas insensibles aux soins que Dieu prend pour votre salut; vous pouvez nous faire le plaisir de nous confondre dans nos reproches, et de leur imposer silence; voilà nos besoins exposés : voici nos mains tendues pour solliciter vos charités.

« Et ne vous retranchez pas sur ce que vous avez déjà fait, ne vous récriez point sur nos importunités, ne dites pas que les misères sont éternelles, que les besoins des pauvres sont sans fin; mais, plutôt, que vos charités passées vous servent de puissant motif à des charités nouvelles. Servez-vous à vous-mêmes de modèle, suivez votre propre exemple. Pensez que ce qui fait la gloire de cet État et de cette Église, ce que Jésus-Christ louera au dernier jour, ce qui vous consolera au lit de la mort, ce ne seront point ces riches buffets qui brillent dans vos maisons, ces superbes équipages qui vous suivent, ces mets exquis qui vous nourrissent; ce ne seront pas même ces exploits signalés et ces victoires sans nombre qui font aujourd'hui l'étonnement de l'univers, et qui le remplissent

Digitized by Google

de votre nom : ce seront ces fondations pieuses que vous avez faites, ce seront ces familles que vous avez recueillies, ce seront ces exilés que vous avez reçus dans votre sein.

« Les misères sont éternelles, dites-vous, les besoins des pauvres sont sans fin, et c'est ce qui vous rebute. Hélas ! n'est-ce point, au contraire, ce qui doit embraser votre charité ? Quoi ! parce que les besoins augmentent, vos charités diminueraient-elles ? Et parce que vos frères ne se lassent point de porter la croix de Christ, vous lasseriez-vous de les soulager ?...

« Après tout, qu'il vous souvienne de la réflexion que nous avons insinuée dans ce discours : c'est que, si Dieu vous demande vos aumônes, c'est par un effet de sa bonté envers vous. Oui, je voudrais graver cette vérité dans votre âme et ce sentiment dans vos cœurs ; je voudrais vous faire bien comprendre, que Dieu n'a pas besoin de vous pour l'entretien des pauvres, et qu'il a mille moyens en main pour leur subsistance ; je voudrais vous pouvoir bien convaincre, que, s'il a voulu qu'il y eût des pauvres, ç'a été par ce principe que nous avons marqué, ç'a été par un principe de grandeur, à laquelle je ne sais quel nom il faudrait donner. Dans la dispensation de ses autres grâces, s'il vous réjouit par la magnificence de ses dons, il vous accable sous leur poids : aujourd'hui il veut vous devoir quelque chose, il veut devenir votre débiteur, il se fait pauvre pour pouvoir être enrichi par vous. Il veut qu'on lui adresse la prière que lui faisait autrefois le prophète. *O Éternel ! c'est à toi qu'appartient la magnificence et la majesté, tout ce qui est aux cieux et sur la terre est à toi ! Les richesses et les honneurs viennent de toi, la vertu et la puissance sont en ta main. Maintenant donc, ô Dieu ! nous te célébrons, nous*

Digitized by Google

louons ton nom glorieux ! Qui sommes-nous ? Qui est ce peuple, que nous ayons le pouvoir de t'offrir volontairement ces choses ? Car, après que nous les avons reçues de ta main, tu souffres que nous te les présentions, nous, étrangers sur cette terre, nous, qui ne sommes que comme l'ombre devant toi. [1]

« Que des raisons si pressantes, que de si nobles motifs se fassent jour à travers les cœurs les plus endurcis ; que chacun se les applique en particulier. Car il arrive, pour l'ordinaire, dans ces circonstances, que chacun se repose sur le public, et, s'imaginant que sa charité particulière ne fera rien sur la somme totale, il se dispense de donner par cette raison. Non, mes Frères, il n'y a personne ici qui ne fasse nombre ; il n'y a personne qui ne doive se considérer comme le public, si j'ose ainsi dire, et comme faisant en quelque sorte toute l'assemblée ; il n'y a personne qui ne doive considérer sa contribution comme décidant de l'abondance ou de la disette de notre collecte : ainsi, que chacun se taxe, que personne ne demeure en-arrière, qu'on voie une noble émulation au milieu de nous, que le Grand donne du revenu de ses emplois, que l'homme de guerre donne de sa paie, que le marchand donne du fruit de son commerce, que l'artisan donne du travail de ses mains, que le pasteur consacre de ce que lui procurent ses méditations et ses études, que le jeune homme donne de ses plaisirs, que la femme mondaine donne de ses ornements, que la pécheresse donne *le parfum de grand prix* [2] destiné à des usages profanes, que l'habitant de ces Provinces donne de son patrimoine, que le réfugié donne, qu'il ramasse les débris de son vaisseau

[1] Chron. xxix, 11 et suiv.

[2] Matth., xxvi, 7.

Digitized by Google

fracassé, et qu'il en allume un feu pour offrir des sacrifices à ce Dieu qui l'a sauvé du naufrage.

« Mes Frères, je ne sais quels mouvements de joie me pénètrent et me transportent, je ne sais quels mouvements de mon cœur me promettent que ce discours aura plus de succès que ceux que nous vous avons adressés jusqu'à ce jour. Demandez avec hardiesse, distributeurs de nos charités, *entrez dans nos maisons, bénis de l'Eternel* [1], et recueillez les aumônes d'un peuple qui contribuera avec joie, et qui donnera même avec reconnaissance.

« Mais nous ne sommes pas encore content de vous, mes Frères, quand vous surpasseriez notre attente, quand vous donneriez tous vos biens, quand vous ne laisseriez plus de pauvres au milieu de vous, cela seul ne saurait suffire. Nous vous demandons, non-seulement pour l'intérêt des pauvres, mais pour votre interêt propre ; nous voulons que vous donniez par des principes qui répondent à ces vues. En donnant vos aumônes, donnez vos esprits, donnez vos cœurs, confiez à Jésus-Christ, non-seulement cette petite portion de vos biens, mais confiez-lui votre corps, votre salut, afin de pouvoir dire à l'heure de la mort : *Je sais à qui j'ai cru ; je suis persuadé qu'il est puissant pour garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là* [2]. Amen. Dieu nous en fasse la grâce. A lui, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, soient honneur et gloire à jamais. Amen. »

L'abbé Maury a consacré à Jacques Saurin, dans son *Essai sur l'Eloquence*, un article dont l'examen nous mènerait trop loin. Il s'y trouve un singulier mélange, un pêle-mêle, pourrais-je dire, de vérités et

[1] Genèse, XXIV, 31.

[2] 2, Tim., I, 12.

Digitized by Google

d'erreurs. A certains égards il en porte un jugement très-sain, soit dans ses éloges, soit dans ses critiques: et il me semble impossible qu'il ne l'ait pas lu, au moins, en grande partie. A certains autres égards, il se montre si ignorant et si injuste envers l'auteur, que, s'il fallait en juger par ces endroits, on arriverait à conclure qu'il ne doit pas l'avoir lu.

Toutefois, si le livre de l'abbé Maury eût été un livre populaire, universellement répandu, il eût suffi à tirer notre compatriote de l'oubli : car il en dit assez de bien pour faire naître l'envie de le lire ; et Saurin n'a besoin que d'être lu, pour être généralement placé au rang des grands orateurs français de la chaire. Voici quelques passages de cet article :

« Saurin écrit avec chaleur et véhémence ; il ne cherche point à montrer de l'esprit; il ne perd de vue, ni son sujet, ni son auditoire, il pousse avec force ses raisonnements.....

« Nul orateur chrétien, après Bossuet, auquel il ne faut rien comparer, quand il s'agit de l'éloquence de la chaire, n'a travaillé avec autant d'habileté et de succès les péroraisons de ses discours.....

« Saurin se transforme ; il s'élève dans quelques moments à la véhémence de Démosthènes..... Jamais orateur n'a imaginé rien de plus hardi que l'effrayant dialogue établi par Saurin entre Dieu et son auditoire, dans son sermon sur le Jeûne de 1706. Mon peuple, dit le Très-Haut, mon peuple, que t'ai-je fait? réponds-moi. Ah! Seigneur, que de choses tu nous as faites! Chemin de Sion couvert de deuil, etc., etc, etc., répondez et déposez ici contre l'Eternel..... »

L'abbé Maury termine son article par ces mots: « Il ne manque peut-être à Saurin que l'avantage d'avoir cultivé son talent et exercé son ministère à Paris, où

Digitized by Google

il eût acquis plus de précision d'énergie et de goût, pour être placé dans le premier rang de nos orateurs. (Je crois que, malgré ce désavantage, on doit l'y placer.) Mais le pasteur français de la Haye est, sans aucune exception, l'homme le plus éloquent dont les protestants aient le droit de se glorifier, il surpasse manifestement tous les prédicateurs étrangers à la France; et l'Angleterre, en particulier, n'en fournit pas un seul qu'on puisse lui comparer. »

Dans tout cela l'abbé Maury est dans le vrai. Malheureusement pour Saurin, son livre, demeuré confiné dans les bibliothèques d'un petit nombre de littérateurs, n'a jamais beaucoup occupé le public qui, je le crois, ne s'en occupe plus du tout.

Saurin est inégal. Ceux chez qui brillent de grandes beautés, le sont nécessairement; mais il l'est plus que d'autres, peut-être plus que tous les autres. Peu de ses sermons sont également beaux depuis le commencement jusqu'à la fin. Ceux, en petit nombre, dont on peut faire cet éloge, sont des chefs-d'œuvre étonnants par les obstacles qu'a vaincus l'orateur : car ces obstacles étaient presque l'impossibilité, c'était le système de prédication lui-même.

Il existe une différence essentielle qu'il ne faut pas perdre de vue, entre la manière de prêcher de Saurin, et celle de nos grands orateurs de la chaire catholique de la même époque. Cette différence naissait de celle des auditoires. Saurin prêchait à un troupeau qui faisait sa lecture habituelle et journalière de l'Ecriture sainte, à qui, par conséquent, elle était très-familière, et qui, dans ce temps-là, aimait que le prédicateur consacrât une partie de son discours à l'explication approfondie de chacune des paroles de son texte. Saurin obéissait à cette exigence du temps. De là vient que le premier point de ses sermons, presque toujours didactique, est,

Digitized by Google

par sa nature, sec et aride. Cependant il parvient quelquefois à y semer des traits d'une haute éloquence ; mais, en général, ce n'est pas là qu'il faut les chercher. On les trouve le plus souvent dans l'exorde, ou dans les dernières parties de ses discours. Mais l'exorde est naturellement calme : c'est surtout dans les dernières pages des diverses parties de ses discours, et en particulier dans ses péroraisons, que ce développent les grands mouvements d'éloquence dont il remuait si puissamment son auditoire.

Voici une page de celles de son sermon sur *les deux Brigands*.

« Peut-être trouvez-vous que nous ramenons trop souvent ces sortes d'objets ; peut-être trouvez-vous que nous vous parlons trop souvent de la mort ; peut-être trouvez-vous que nous confondons un sermon prononcé à un auditoire d'hommes qui ont de la santé, et qui sont en droit de se promettre une longue vie, avec les exhortations qui doivent être faites à des mourants.

« Mais nous, mes Frères, nous, que Dieu a commis à l'instruction d'un grand peuple, nous, que l'exercice de notre ministère appelle sans cesse dans un monde de morts et de mourants, nous, qui voyons tous les jours défiler, un par un, chaque membre de ce troupeau, nous sommes effrayés quand nous pensons à ces délais continuels que vous apportez au grand ouvrage pour lequel il ne vous reste que le temps qui doit s'écouler, entre ce moment présent et celui de votre mort. Toutes les fois que nous montons dans cette chaire, il nous semble que nous vous parlons pour la dernière fois ; il nous semble que nous devons épuiser toute la religion pour vous arracher, et ne vous abandonner pas que nous ne vous ayons remis entre les bras de Jésus-Christ. Il nous semble que nous devons vous dire un

Digitized by Google

éternel adieu, que nous sommes étendu dans notre lit de mort, ou que vous êtes dans le vôtre.

« Oui, chrétiens, ce moment, ce moment est le seul sur lequel nous pouvons compter; c'est peut-être le seul *temps de la bienveillance*, c'est peut-être le dernier jour *de notre visitation*, et vous allez encore le perdre! Mes chers Frères, vous allez encore en faire le criminel usage que vous avez fait de ceux que Dieu vous a déjà accordés! Profitons d'un temps si précieux. Ne disons plus, *tantôt*, *demain*, *une autre fois*. Disons, *aujourd'hui*, *à présent*, *tout à l'heure*. »

La péroraison de son sermon sur *le Mépris de la vie*, renferme cette page à la fois singulière et sublime.

« Un auteur moderne a publié un livre dont le titre est bien singulier; ce titre, c'est *Rome souterraine*. Titre plein d'instruction et de vérité; titre qui enseigne à cette Rome superbe, à cette Rome qui frappe les sens, qu'il y a une autre Rome de morts, une autre Rome ensevelie, image naturelle de ce que Rome vivante doit être un jour. Je vous présente un pareil objet. Je vous présente votre république, non pas telle que vous la voyez, composée de souverains, de généraux, de chefs de famille: ce n'est là que la surface de votre république, c'est la république superficielle. Mais je voudrais tracer à vos regards l'intérieur de cette république, la république souterraine. Car il y a une république sous vos pieds; descendons-y; parcourons ces tombeaux qui sont dans le sein de la terre; levons la pierre. Qu'y voyons-nous? Qu'y apprenons-nous? Quels habitants, mon Dieu! Quels citoyens! Quelle république! »

Les discussions plus ou moins arides qui remplissent trop souvent la première partie des sermons de Saurin, nous ennuient aujourd'hui, parce que cela n'est plus

Digitized by Google

dans nos habitudes et dans nos goûts ; et elles sont certainement, au point de vue de l'éloquence, un grave défaut dans beaucoup de ses discours. Mais ce défaut n'est pas le cachet de l'orateur : c'est celui du temps et des lieux où il vivait, c'est le tribut que chacun paie toujours à son époque ; cela nous déplaît maintenant, c'était peut-être alors ce qui charmait le plus.

Pour juger sainement et avec justice la valeur des hommes, il faut les considérer au milieu du temps, des lieux, des circonstances où ils vivaient, et les regarder par les côtés qui vont encore avec nos goûts et nos idées ; non point par ceux qui les choquent, parce que, s'ils vivaient de nos jours, ce qui nous choque dans leurs écrits n'y serait pas ; au lieu que ce qui nous plaît y serait toujours, et peut-être en plus grande abondance. Considéré dans ces parties-là, Jacques Saurin est un homme de premier ordre, et quand, enfin, il a assez supporté ces entraves dont je parlais tout à l'heure, et qu'il prend l'essor, ce n'est pas un brillant papillon sortant de sa chrysalide, c'est un aigle puissant qui déploie ses grandes ailes, et vole aussi haut que tous ceux de son espèce.

Si Saurin avait, quant à l'éloquence, un désavantage marqué, à l'égard de nos grands orateurs de la chaire catholique de la même époque, dans l'ensemble du discours, par les raisons que j'ai dites, il avait sur ces mêmes orateurs un avantage dans les détails : c'étaient les malheurs de son église et les infortunes personnelles d'une grande partie de ses auditeurs. Il avait là une source de traits éloquents, toujours ouverte, à laquelle lui seul, de tous les grands prédicateurs français de cette époque, pouvait puiser.

Elle n'existait, ni pour Bossuet, ni pour Bourdaloue, ni pour Massillon : leur Eglise était alors prospère et

Digitized by Google

triomphante ; mais, si ces grands hommes eussent vécu dans le temps de nos tempêtes révolutionnaires, alors que l'Eglise était abattue et détruite en France, que ses ministres proscrits erraient fugitifs dans les pays étrangers ; s'ils eussent prêché dans de telles circonstances, nous trouverions dans leurs discours des choses analogues à celles qui se voient dans ceux de Saurin, et qui leur donneraient une physionomie toute différente. Mais enfin, dans l'état où les uns et les autres ont écrit et prêché, ces grands orateurs qui, dans leurs chefs-d'œuvre, ont l'avantage de l'ensemble sur la plupart de ceux de Saurin, n'ont pas sur lui l'avantage dans beaucoup de détails, même étrangers aux circonstances dont nous venons de parler. Et ce dernier gagnerait beaucoup, si on les jugeait et qu'on assignât à chacun sa place, d'après de nombreuses pages détachées de leurs chefs-d'œuvre respectifs.

L'éloquence de Bourdaloue, par exemple, est surtout dans l'ensemble du discours. Elle consiste, le plus souvent, dans une suite d'arguments clairs, habilement enchaînés qui convainquent l'esprit, plutôt qu'en des mouvements hardis et inattendus qui troublent et émeuvent. Ces mouvements-là sont rares dans Bourdaloue et fréquents dans Saurin. Le style de Bourdaloue est plus égal, plus concis et plus pur ; celui de Saurin est plus animé et plus chaud. Le sermon de Bourdaloue est plus plein, plus substantiel que celui de Saurin ; et, quand il traite un point de morale, il le creuse plus à fond. Saurin suppose toujours beaucoup de lumières dans ses auditeurs sur le sujet de sa prédication ; Bourdaloue suppose ordinairement dans les siens une extrême ignorance. Quelquefois il leur enseigne les choses les plus simples et les plus élémentaires de la morale et de la foi, comme s'ils ne les savaient pas, et comme ne pou-

Digitized by Google

vant les savoir, s'il n'était venu les leur apprendre. En somme, je crois que le sermon de Saurin devait, en général, laisser une plus longue impression que celui de Bourdaloue, dans le souvenir de ses auditeurs : des passages tels que ceux-ci devaient y demeurer longtemps.

« Nous nous félicitons nous-même de ce qu'en vous parlant du *péché irrémissible*, nous pouvons vous rendre ce témoignage, qu'aucun de vous n'a porté sa corruption jusqu'à ce degré. Une fois, une fois enfin, nous avons trouvé un péché qu'on ne peut pas vous imputer. Hé ! à quoi sommes nous réduits, grand Dieu ! qu'il faille nous réjouir de ce qu'il y a un crime dont vous n'êtes pas coupables. La sainteté de votre vocation, la majesté du nom Chrétien que vous portez, les soins que Dieu prend pour votre salut, ne devraient-ils pas les bannir tous du milieu de vous ? La règle générale, du moins, ne devrait-elle pas être de ceux que vous ne commettez point, et l'exception de ceux que vous commettez ? et faut-il, au contraire, que la règle soit de ceux que vous commettez, et l'exception de ceux que vous ne commettez point ? Quelqu'autre crime que nous eussions dépeint, vous nous auriez fourni des originaux, et il fallait précisément que nous prêchassions sur *le péché irrémissible* pour vous rendre ce témoignage, qu'aucun de vous n'en est coupable.

Félicitons-nous toutefois, et jouissons, du moins, de notre disette, etc. » (*Sermon sur la peine du Péché irrémissible.*)

« Chrétiens qui composez cette assemblée, êtes-vous sincèrement sous les yeux de Dieu pour travailler à désarmer sa colère ? Et si vous n'êtes pas dans ces dispositions, il ne nous reste plus qu'une chose à vous demander. Sortez de ce temple, donnez un spectacle

Digitized by Google

nouveau à cette assemblée, et qu'il ne reste ici que ce petit nombre qui est sincèrement résolu de répondre aux vues de cette journée. Alors je parlerai à ce petit nombre ; alors je prêcherai à ce petit nombre ; je l'épouvanterai par sa petitesse, et je lui dirai : c'est sur vous, sur vous seuls, c'est sur l'abondance de vos aumônes, c'est sur l'ardeur de votre zèle, c'est sur l'éminence de vos vertus, c'est sur la ferveur de vos prières, que roule le salut de cette république. Prêtez l'épaule au monde chrétien qui chancelle, et à ces provinces qui sont prêtes à croûler sur leurs fondements. » (*Sermon pour le Jeûne, célébré le* 17 *mars* 1714.)

Quand un sujet est trop vaste et fournit trop de matière pour un seul discours, Saurin le traite en plusieurs qui se font suite l'un à l'autre. Ainsi, il a traité en trois sermons le sujet du *Renvoi de la Conversion* ; en trois aussi, celui des *Travers de l'Esprit humain* ; en deux, *le Rachat du Temps* ; en trois, celui de la *Régénération*, etc.

Nous l'avons déjà dit : peu de discours de Saurin sont également beaux d'un bout à l'autre, et j'en ai indiqué la principale raison. Mais dans tous, ou dans presque tous, on rencontre des pages qu'un orateur médiocre ne saurait produire. Ceux qui voudraient se faire une juste idée de la force de Jacques Saurin dans l'éloquence de la chaire, sans prendre la peine de le lire tout entier, peuvent lire, entre beaucoup d'autres choses, les dernières parties de ses trois sermons sur le *Renvoi de la Conversion*, et même tout le troisième de ses discours ; la dernière partie du sermon sur l'*Incompréhensibilité des Miséricordes divines ;* l'exorde et la fin de celui sur la *Sévérité de Dieu ;* une très-grande partie de celui sur l'*Égalité des Hommes ;* à peu près tout le sermon sur l'*Aumône ;* la dernière partie de celui sur les *Dévotions*

Digitized by Google

passagères ; tout celui pour le *Jeûne célébré à l'ouverture de la campagne de* 1706, l'un des plus beaux et des plus extraordinaires discours qui aient jamais été prononcés dans aucune chaire chrétienne, et où se trouve le mouvement d'éloquence le plus hardi que j'aie rencontré nulle part. Le sujet de ce discours est un procès entre Dieu et son peuple ; ce procès se plaide et le prédicateur sait se maintenir à la hauteur du ministère public.

Notre compatriote fut vraiment un orateur ; on raconte plusieurs effets de la facilité et du feu de sa parole. On dit, qu'après l'avoir entendu, Abbadie s'écria : *Est-ce un homme, est-ce un ange?* Son bel organe, son action pleine de vérité et de simplicité faisaient encore valoir ses belles pensées produites sans efforts, et des traits de sensibilité et d'imagination. Cette sensibilité dont il était doué l'a souvent rendu malheureux, et de petites, mais vives persécutions auxquelles il fut en butte, et qu'il ne sut pas mépriser, abrégèrent sa vie. Nul prédicateur n'a dû remuer son auditoire au même degré. Celui de Bossuet a pu se retirer plus ébloui, celui de Bourdaloue mieux endoctriné ; mais celui de Saurin a dû être plus fortement ému, quelquefois même jusqu'à être bouleversé.

Son style n'a pas la majesté soutenue de celui de Bossuet ; il est moins égal, moins concis, moins pur, nous l'avons déjà dit, que celui de Bourdaloue, moins poli, moins orné que celui de Massillon ; ou plutôt il n'est ni poli, ni orné ; c'est à peine si ordinairement il est travaillé. Parfois surabondant, la négligeance s'y trouve même, en quelques endroits, jusqu'à l'incorrection. Mais ce style a un caractère particulier que je ne trouve dans aucun autre au même degré : la chaleur et la vie. Rien n'y est jamais recherché ni affecté, même dans les rares endroits où il semble blesser le bon

Digitized by Google

goût. Son éloquence, toujours simple, mâle, chaude, vigoureuse, est plus vive qu'aucune autre, et doit avoir fait un prodigieux effet sur son auditoire.

Mais aussi quel auditoire! quel orateur en posséda jamais un si propre à être ému? D'un côté, c'étaient des réfugiés français qui avaient tout quitté, fortune, famille, patrie, pour la profession de leur culte et pour e réunir autour d'une chaire comme celle où allait prêcher Saurin; de l'autre, c'étaient les habitants du pays qui les avaient accueillis comme des frères et qui ressentaient la plus vive et la plus profonde sympathie pour leurs misères. La présence seule d'une assemblée ainsi composée, devant une chaire où allait prêcher Saurin, et Saurin lui-même dans cette chaire, en présence de cette assemblée, étaient des choses éloquentes par elles-mêmes. Plus d'une larme y dut souvent couler, avant que le prédicateur eût dit un seul mot; et tous, sans exception, étaient merveilleusement disposés à l'émotion.

Qu'on se représente l'effet que produisaient, au milieu de cet auditoire, des paroles telles que celles-ci, quand, un premier jour de l'an, Saurin, après avoir successivement exprimé ses vœux pour toutes les classes de personnes composant son troupeau, s'écriait :

« Nos vœux sont-ils épuisés? Hélas! dans ce jour de joie, oublierions-nous nos douleurs? Heureux habitants de ces provinces, importunés tant de fois du récit de nos misères, nous nous réjouissons de votre prospérité; refuseriez-vous votre compassion à nos maux? Et vous, *tisons sauvés du feu* [1], tristes et vénérables débris de nos malheureuses Eglises, mes chers Frères, que les malheurs des temps jetèrent sur ces bords, oublierons-nous

[1] Amos, IV, 11.

Digitized by Google

les malheureux restes de nous-mêmes? Gémissements des captifs, *sacrificateurs sanglottants, vierges dolentes*, fêtes solennelles interrompues, *chemins de Sion couverts de deuil*, apostats, martyrs, sanglants objets, tristes complaintes, émouvez tout cet auditoire! *Jérusalem, si je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même; que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens de toi*..... [1] Dieu veuille être touché, sinon de l'ardeur de nos vœux, du moins de l'excès de nos misères; sinon des malheurs de notre fortune, du moins de la désolation de ses sanctuaires; sinon de ces corps que nous traînons partout l'univers, du moins de ces âmes qu'on nous enlève!

« Et toi, prince redoutable que j'honorai jadis comme mon roi, et que je respecte encore comme le fléau du Seigneur, tu auras aussi part à mes vœux. Ces provinces que tu menaces, mais que le bras de l'Eternel soutient; ces climats que tu peuples de fugitifs, mais de fugitifs que la charité anime; ces murs qui renferment mille martyrs que tu as faits, mais que la foi rend triomphants, retentiront encore de bénédictions en ta faveur. Dieu veuille faire tomber le bandeau fatal qui cache la vérité à ta vue! Dieu veuille oublier ces fleuves de sang dont tu as couvert la terre et que ton règne a vu répandre! Dieu veuille effacer de son livre les maux que tu nous as faits, et, en récompensant ceux qui les ont soufferts, pardonner à ceux qui les ont fait souffrir! Dieu veuille, qu'après avoir été pour nous, pour l'Eglise, le ministre de ces jugements, tu sois le dispensateur de ses grâces et le ministre de ses miséricordes! »

L'abbé Maury a fait allusion, dans son article sur

[1] Psaume CXXXVII, 5, 6.

Digitized by Google

Saurin, à cette apostrophe à Louis XIV qui a eu de la célébrité. Voici ce qu'il en dit : « On peut distin-« guer cette virulente apostrophe : « Et toi, prince re-« doutable que j'honorai jadis comme mon roi et que je « respecte encore comme le fléau du Seigneur, etc. » ; Saurin termine une diatribe si forcenée, en disant « qu'il fait grâce à Louis XIV. »

C'est là un de ces endroits ou l'abbé Maury se montre ignorant et injuste envers Saurin; certainement, il n'avait pas ce morceau sous les yeux quand il écrivait ces paroles[1]. Cette apostrophe n'est ni virulente, ni forcenée, et l'orateur ne la termine point en disant qu'il fait grâce à Louis XIV, comme l'abbé Maury croyait s'en rappeler; mais en faisant des vœux pour qu'après avoir été le ministre des jugements de Dieu contre l'église réformée de France, ce roi devienne, pour cette même église, le dispensateur de ses grâces et le ministre de ses miséricordes : ce qui est très-différent. Les paroles qu'il lui adresse sont sévères ; mais le ton en est respectueux et convenable. Eh ! qui pourrait vouloir que Jacques Saurin, étant ce qu'il était, prêchant à l'auditoire qui l'écoutait, eût fait entendre, en s'adressant à ce roi du haut de sa chaire, les mêmes adulations qu'il était alors de mode de lui prodiguer dans celles de l'intérieur du royaume ?

Figurons-nous l'effet que l'orateur produisait sur cet auditoire dans le morceau suivant, par où commence la seconde partie de son troisième sermon sur le *Renvoi de la Conversion*.

« Il y a sur chaque Eglise un temps marqué par la Providence ; il y a un temps *où le Seigneur se trouve*[2], »

[1] Cela est si vrai, qu'il l'indique dans un sermon où il n'est pas, et qu'il ne parle pas du sermon où il est.

[2] Esaïe, LV, 6.

Digitized by Google

et un temps *où il ne se trouvera point. Un temps où il se trouve* ; alors le commerce fleurit, les familles prospèrent, les armées sont victorieuses, les politiques gouvernent avec succès, les sanctuaires sont ouverts, les fêtes solennelles sont publiées, et les fidèles se disent les uns aux autres : *Venez et montons à la montagne de l'Eternel* [1]. Voilà le temps où *le Seigneur se trouve ;* temps heureux, qui n'aurait d'autres bornes que celles de la durée du monde, si l'ingratitude des hommes n'y faisait succéder cet autre temps où *le Seigneur ne se trouve point.* Alors le commerce est interrompu, les familles tombent en décadence, les armées sont mises en déroute, les politiques sont confondus, les sanctuaires sont renversés, les fêtes solennelles cessent, *et la terre vomit ses habitants* [2], selon l'expression de Moïse. »

Après avoir ainsi posé ce principe, l'orateur en fait une éloquente application, et cite, en exemple, la ruine de l'ancienne Jérusalem par les Chaldéens, rapportée dans le prophète Esaïe, puis il continue :

« Ce qui arriva à la Jérusalem ancienne, se vit aussi dans la Jérusalem moderne. J'appelle la Jérusalem moderne, celle qui subsistait du temps de Jésus-Christ. Mille oracles lui prédirent la venue du Messie ; les prophètes dirent qu'il allait venir ; St. Jean-Baptiste leur annonça qu'il était à la porte ; Jésus-Christ vint enfin, et dit, me voici. Il se promena dans les rues de Jérusalem, il les instruisit par sa doctrine, il les étonna par ses miracles, il les pressa par son exemple, cria dans leurs assemblées : *Marchez, tandis que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous sur-*

[1] Michée, IV, 2.
[2] Lévitique, XVIII, 28.

Digitized by Google

prennent [1]. *Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes ? et vous ne l'avez point voulu* [2]. Il était temps alors ; mais ils le laissèrent écouler ce temps précieux. Et que dit Jésus-Christ ? *Oh ! si tu avais reconnu, au moins en ce jour qui t'est donné, les choses qui regardent ta paix ! Mais, maintenant, elles sont cachées à tes yeux* [3]. Sentez-vous toute la force de ces dernières paroles : *Maintenant elles sont cachées à tes yeux* ? Jérusalem n'était pourtant pas détruite encore, le temple subsistait encore ; les Romains leur offraient la paix, le siége n'était pas formé ; plus de quarante ans s'écoulèrent entre la menace et l'événement. Cependant, dès-lors, dès-lors ces choses *étaient cachées à leurs yeux* ; dès-lors leur perte était résolue ; dès-lors les jours de leur visitation étaient expirés ; dès-lors le jour de leur ruine était assigné. Tant il est vrai que le temps de la patience a ses bornes, et que la miséricorde ne vient pas toujours à point nommé, et dans le moment précis qu'il nous plaît de lui assigner !

« Mais, mes Frères, à qui prêché-je ? A qui prouvé-je aujourd'hui cette triste vérité ? Qui compose cet auditoire ? Qui sont ces *tisons arrachés du feu* [4], et ces réchappés *de la grande tribulation* [5] ? Par quel coup de la Providence paraît ici à mes yeux cet amas de tant de provinces ? D'où êtes-vous ? Quelle terre vous vit naître ? Ah ! mes Frères, que vous êtes savants sur la vérité que je prêche ! Le temps de la patience a ses bornes,

[1] Jean, XII, 35.
[2] Mathieu, XXIII, 37.
[3] Luc, XIX, 42.
[4] Amos, IV, 11.
[5] Apoc., VII, 14.

Digitized by Google

disions-nous : Hélas ! pouvez-vous l'ignorer ? N'en êtes-vous pas des témoins d'expérience ? — Nos preuves ne sont-elles pas assez sensibles ? Demandez-vous des arguments plus concluants ? Venez, voyez ; allons sur les masures de nos temples ; allons voir la poudre de nos sanctuaires ; allons voir nos forçats dans les fers et nos confesseurs dans les chaînes ; allons voir *la terre qui nous vomit* [1] sur la face de l'univers, et le nom réfugié vénéré, dirai-je, ou en horreur par toute la terre ? Et, pour vous présenter des objets plus touchants encore, allons voir nos frères au pied d'un autel qu'ils croient idolâtre * , les mères soutenant la fortune de leurs maisons aux dépens de l'âme de leurs enfants qu'elles vouent à l'idolâtrie, et, par un funeste retour ** , conservant cette même fortune à leurs enfants aux dépens de leur âme propre. Cédez, cédez à nos misères, catastrophes des siècles passés. Mères dont la tragique mémoire étonne la postérité, parce que vous fûtes forcées par les horreurs de la famine à manger la chair de vos fils, et à conserver votre vie en l'arrachant à ceux qui l'avaient reçue de vous ! quelque sanglant que fût votre état, vous ne leur ôtiez, après tout, qu'une vie passagère, et vous dérobiez, par un même coup, eux et vous aux rigueurs de la famine. Ici tout se suit dans le même abîme ; et, par un prodige inouï, la mère, la mère se nourrit, s'il faut ainsi dire, de la substance de l'âme

[1] Lévit., VIII, 28.

* Notre point de vue est tout littéraire, et nous espérons que personne ne pourra vouloir considérer ce passage au point de vue théologique.

** Une déclaration du roi de France porte, que l'on confisquera le bien de ceux qui ne feront pas les actes de bon catholique romain au lit de la mort. (Note de *Saurin.*)

Digitized by Google

de son fils, et le fils, à son tour, dévore la substance de l'âme de sa mère.

« Ah ! mes Frères, voilà nos preuves, voilà nos arguments, voilà les solutions que nous opposons à vos objections ; voilà véritablement le temps où *le Seigneur ne se trouve plus*. Car, depuis vos misères, quels efforts n'avez-vous pas faits pour les terminer et pour fléchir la vengeance qui vous poursuit ; combien d'humiliations, combien de jeûnes, combien de soupirs, combien de larmes, combien de protestations, combien de mères éplorées, satisfaites de la ruine de leur maison, ont demandé pour tout butin l'âme de leurs enfants ? Combien de *Moïses*, combien de *Samuels se sont tenus devant Dieu* [1] et ont imploré la délivrance de l'*église* ? Tout cela est inutile. Le temps est écoulé, *le Seigneur ne se trouve plus*, et peut-être, peut-être ne se trouvera-t-il jamais.

« Heureux, dans l'excès de nos misères, si nous pouvions espérer qu'elles seront salutaires à ceux qui nous ont recueillis sur leurs bords dans notre naufrage ! Car, mes Frères, nous consentons que vous détourniez les yeux de ce que notre exil a de glorieux, et que vous ne l'envisagiez que par ce qu'il a de déplorable. Que vous disent ces troupes fugitives et ces familles démembrées ? Nous sommes envoyés de la part du Dieu des vengeances. En nous arrachant à notre patrie, il nous a dit : « Allez, allez, peuple malheureux, allez apprendre à l'univers ce que c'est que de tomber entre les mains d'un Dieu irrité. Portez au monde chrétien vos sanglantes, mais salutaires leçons, et dites à tous mes enfants, en quelques lieux du monde qu'ils puissent être : Si *vous ne vous amendez, vous périrez, vous pé-*

[1] Jérémie, xv, 1.

Digitized by Google

rirez semblablement [1]. » Mais vous subsistez, murs de ce temple, vous florissez, provinces bienheureuses, et la patience de Dieu a ses bornes ! Je m'arrête sur les bords d'un sinistre augure. »

Quel effet surtout devait produire ce passage de son sermon pour le Jeûne de 1706 !

« Mais, comme nous envisageons tout ce texte par rapport à vous, mes Frères, il vous est permis aujourd'hui de donner un libre cours à vos plaintes, et de dire, à la face du ciel et de la terre, les maux que Dieu vous a faits. *Mon peuple que t'ai-je fait? réponds-moi.* Ah ! Seigneur, que de choses tu nous as faites ! *Chemins de Sion couverts de deuil, portes de Jérusalem désolées, sacrificateurs sanglottants, vierges dolentes*, sanctuaires abattus, déserts peuplés de fugitifs, membres de Jésus-Christ errants sur la face de l'univers, enfants arrachés à leurs pères, prisons remplies de confesseurs, galères regorgeantes de martyrs, sang de nos compatriotes répandu comme de l'eau, cadavres vénérables, puisque vous servîtes de témoins à la religion, mais jetés à la voirie et donnés aux bêtes des champs et aux oiseaux des cieux pour pâture, masures de nos temples, poudre, cendres, tristes restes des maisons consacrées à notre Dieu, feux, roues, gibets, supplices inouïs jusqu'à notre siècle, répondez et déposez ici contre l'Eternel. »

Saurin avait là, dans le cœur de ses auditeurs comme dans le sien, une corde sensible toujours prête à vibrer. Il l'a souvent touchée, mais on chercherait vainement dans ses discours ce qu'on appelait alors *le style réfugié*. Jamais invectives, ni emportements contre les auteurs de leurs maux ne se sont mêlés dans ses

[1] Luc, XIII, 3.

Digitized by Google

prédications aux peintures touchantes de leurs misères. Voici un endroit de son sermon *sur les Ennemis et les Véritables Armes du Chrétien*, où la pente était bien glissante, le pas bien aisé à franchir, et où il s'est arrêté à temps et avec bonheur.

« Il y a un genre de persécution qui tient de la rage et de la fureur, lorsque, à la haine que nos ennemis ont pour nous naturellement, ils ajoutent des sentiments de superstition; lorsque, sous prétexte de religion, ils vengent leur propre cause, et que, selon le langage de l'Ecriture, *ils croient rendre service à Dieu en persécutant* [1] ses enfants. De là, tant d'édits contre le christianisme naissant, et tant de cruels arrêts prononcés contre les chrétiens. De là, mille déserts peuplés de fugitifs, et mille prisons regorgeant de confesseurs. De là, ces ours, ces taureaux, ces lions lâchés contre eux pour divertir le peuple romain. De là, ces lames de feu appliquées sur leurs membres vivants. De là, ces ongles de fer dont on déchirait peu à peu leurs corps pour prolonger leurs douleurs. De là, ces chaudières d'huile bouillante, où, par l'industrieuse cruauté des persécuteurs, ils périssaient par l'eau et par le feu tout ensemble. De là, ces taureaux d'airain embrasés et ces chaises flamboyantes. De là, ces habits de bêtes sauvages dont on les revêtait pour les faire dévorer par les chiens; et ces supplices inouïs, qui sembleraient plus tenir de la fable que de l'histoire, si les persécuteurs chrétiens, (bon Dieu! faut-il que ces titres aillent ensemble!) si les persécuteurs chrétiens..... passons sur cet article, mes Frères, couvrons ces sanglants objets d'un voile de patience et de charité. »

Si Jacques Saurin a tonné quelquefois, c'est contre

[1] Jean, XVI, 2.

Digitized by Google

les Temporiseurs. On appelait alors ainsi les protestants qui étaient demeurés en France, dans l'espérance d'un temps meilleur. Il serait facile de citer de nombreux passages où il s'élève contre eux et leur adresse les plus vives censures. Une partie considérable de son deuxième sermon *sur l'Exemple des Saints* est dirigé contre eux, et il est assez éloquent pour qu'on prenne la peine de le lire. Il n'a pas tenu à Saurin qu'ils ne sortissent tous du royaume pour venir se joindre à ceux qui l'avaient déjà quitté. Beaucoup sortirent à diverses reprises, mais beaucoup aussi restèrent. Et un nombre considérable d'entre nous, en rendent tous les jours de vives actions de grâces à la Providence : ces Temporiseurs étaient nos ancêtres, et nous leur devons, pour nous et pour nos enfants, le bonheur d'être aujourd'hui français.

Il ne faut pas, nous l'avons déjà dit, vouloir comparer Jacques Saurin aux grands orateurs français de la chaire catholique de la même époque, ni ceux-ci à Saurin ; pas même dans les discours où ils se sont rencontrés à traiter le même sujet. Chacun avait son point de vue : ils ne se remplacent pas, ils se complètent l'un par l'autre, et il faut les lire les uns et les autres. Par exemple, Bourdaloue a traité, tout comme Saurin, le grand sujet de l'aumône ; il l'a traité en maître, et Saurin aussi ; mais leurs discours ne se ressemblent pas. Bourdaloue a prêché sur l'aumône, dans une vue générale ; c'est-à-dire, dans le dessein de porter ses auditeurs à pratiquer ordinairement cette vertu. Saurin avait un but spécial, c'était d'exciter à de larges aumônes dans une circonstance particulière, et son discours est fait principalement pour cette circonstance ; on l'a vu dans ce que nous en avons transcrit ; il eut un succès prodigieux ; on raconte qu'à la Haye, beaucoup de

Digitized by Google

ses auditeurs jetèrent, en sortant, dans les troncs, leurs bourses et les bijoux qu'ils portaient sur eux.

Saurin avait une âme élevée, un esprit éclairé, ses connaissances, en tout genre, étaient à la hauteur de celles de son temps, et beaucoup de ses pensées ont devancé le nôtre. C'est celui de tous les orateurs français de son époque qui a le moins vieilli ; si ce n'est, pourtant, en tout ce qui a rapport aux circonstances malheureuses, où vivaient alors les protestants français. Grâces à Dieu, tout cela est à mille siècles de nous; nous ne concevons plus, même, un tel état de choses. Et tous ces traits éloquents qui ont surgi de cette source ne sont plus aujourd'hui que de touchants monuments historiques des malheurs des pères d'une partie d'entre nous. Sur ces mêmes matières, les idées de Bossuet, de Bourdaloue et de Fléchier, sont, d'ailleurs et fort heureusement, tout aussi vieillies que ces peintures de Saurin.

Mais qu'on lise, dans tous ces grands orateurs de la chaire du règne de Louis XIV, les endroits qui n'ont rapport ni à la morale, ni à la foi, ce qui touche, par exemple, à la politique, à la puissance absolue des rois. Leurs idées à cet égard diffèrent de celles qui règnent aujourd'hui en France, au même degré que l'état social et le gouvernement du temps de Louis XIV différaient de ceux du nôtre. On sent que tout cela fut écrit pour d'autres hommes que nous. Saurin est plus heureux à cet égard ; ses pensées sont devenues actuelles, et ont cours dans la génération aujourd'hui vivante. Je doute beaucoup qu'un autre prédicateur français du règne de Louis XIV eût osé prêcher ce passage de son sermon sur *le Dernier Jugement*.

« J'avoue que les désordres sensibles que les lois humaines ne peuvent réprimer, sont une preuve triom-

Digitized by Google

phante pour la vérité du jugement. Un tyran fait attacher à un gibet un misérable que les horreurs de la faim et les images d'une mort prochaine ont porté à percer une maison. Voilà, si vous voulez, le crime puni, voilà la société vengée. Mais qui vengera la société de la fureur de ce tyran ? Ce tyran, à la tête de cent mille brigands, va ravager le monde universel ; il pille à droite et à gauche ; il viole les droits les plus sacrés, les édits les plus authentiques ; il ne reconnait, ni bonne foi, ni religion. Allez voir, sur la trace de ses pas, des campagnes désolées, des plaines jonchées, de corps morts, des palais réduits en cendres, des peuples désespérés. Cherchez l'auteur de tant de maux ; le trouverez-vous dans quelque cachot ténébreux ? le trouverez-vous sur des roues ? Non, vous le trouverez sur un trône, dans des maisons royales et superbes ; vous verrez l'art et la nature contribuer à ses plaisirs ; vous verrez une troupe de courtisans, ministres de ses passions, érigeant des trophées à celui dont les pareils, dont les diminutifs, s'il m'est permis de parler ainsi, ont subi les supplices les plus infâmes. Et la justice divine, que fait-elle ? Je réponds avec mon texte : nous devons être jugés. »

Quel autre de tous les grands prédicateurs français de ce temps s'écriait, comme Saurin, du haut de sa chaire ?

« Vous florissez, nation bienheureuse, vous êtes maîtres de vos lois, de votre gouvernement ; vous vous choisissez vos magistrats, vos souverains ; vous ne vous imposez d'autre tribut que celui que vous jugez vous-mêmes nécessaire pour votre maintien. Et puissent de si nobles priviléges ne vous être jamais enlevés ! » (*Sermon sur les nouveaux malheurs de l'Église.*)

Tout cela est devenu nos idées actuelles.

Digitized by Google

Quel autre que lui pouvait s'écrier encore?

« Allez, généreux guerriers, allez vérifier de si doux augures. Allez, saintement prodigues de votre sang, combattre pour la liberté, pour la religion et pour la patrie. Puisse le Dieu des armées vous ramener victorieux, aussi rapides que nos souhaits, etc. » (*Sermon pour le Jeûne de* 1706.)

Si notre France était menacée d'une invasion, voilà ce que diraient aujourd'hui tous les prédicateurs français à l'armée partant pour la frontière.

Sous ce rapport, comme sous quelques autres, Saurin diffère de tous les grands orateurs de son temps. Je le répète : il faut le lire et ne le comparer à personne. Nul autre dans la littérature française de la chaire ne peut le remplacer. Et, puisqu'il existe sans lui, elle ne saurait être complète. Sa place est à part, si l'on veut, mais cette place est très-élevée.

Voici la fin d'une prière d'actions de grâces qu'il prononça à l'occasion d'une victoire signalée; elle me paraît digne de servir de modèle dans ces sortes d'occasions.

« Surtout, fais que la paix soit le fruit de cette victoire; c'est assez, grand Dieu, permets-nous cette confiance; c'est assez de victoires, c'est assez de triomphes, c'est assez de trophées, ou plutôt c'est assez de ruisseaux de sang qui coulent sur la terre; c'est assez de corps morts amoncelés sous nos tristes yeux; c'est assez de prospérités dont nous ne pouvons jouir qu'aux dépens de la vie de nos semblable. Donne-nous la paix, grand Dieu, donne la paix à l'État, donne la paix au Commerce, donne la paix à l'Armée, donne la paix à l'Eglise, donne la paix à nos consciences. Et que toutes ces prospérités temporelles dont nous jouissons sur la terre, nous soient des arrhes de ces félicités inaltérables que tu nous prépares dans le ciel! »

Digitized by Google

Ce trait de sensibilité par où Saurin termine, d'une manière inattendue, son sermon sur le *Compte des Jours*, prêché un autre jour de l'an, ne pouvait être qu'à son usage. Après avoir exprimé ses vœux pour quelques ordres de personnes, il s'adresse à celles-ci. (Il venait de perdre un de ses fils.)

« Pères et mères de famille, avec lesquels il m'est si doux de me confondre dans un article si intéressant, Dieu veuille nous donner de regarder nos enfants, non comme des êtres bornés au monde présent, mais comme des êtres qui ont une âme immortelle et qui sont faits pour l'éternité ! Dieu veuille nous donner d'avoir infiniment plus à cœur de les voir un jour heureux dans le ciel, que de les voir prospérer sur la terre ! Dieu veuille nous donner de posséder, jusqu'à la fin de nos jours, des créatures qui sont si nécessaires à la douceur de notre vie ! Dieu veuille, s'il nous appelle à les perdre, nous donner cette soumission qui nous serait si nécessaire pour supporter de si rudes coups !

« Mes Frères, cet article me coupe le fil de la voix. Dieu veuille exaucer tous les vœux que j'ai exprimés, et tous ceux que je supprime, qui sont en plus grand nombre encore que ceux que je viens d'exprimer. »

Le caractère dominant de l'éloquence de Saurin, c'est le mouvement, porté souvent jusqu'à l'impétuosié, la chaleur et la vie poussées souvent jusqu'à la véhémence ; cependant elle n'a pas toujours ce caractère. On rencontre souvent dans ses discours une éloquence plus calme, et il manie fort bien des figures moins impétueuses. Il serait facile d'en citer ici des exemples; mais j'ai déjà beaucoup cité, trop peut-être, et je sens qu'il faut m'arrêter. Avec un auteur comme celui qui nous occupe, la difficulté n'est pas de citer beaucoup la matière surabonde, on n'est embarrassé que pour

Digitized by Google

choisir ; mais cela même n'est pas aisé. Il faudrait avoir eu plus de temps que je n'ai pu y en consacrer, pour être assuré d'avoir fait un choix à peu près convenable.

Jacques Saurin n'a habité la France que dans son enfance, et n'a entendu parler français que dans l'étranger. Véritablement, il a demeuré, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, à Genève qui, pour la langue, était une ville française. Mais, depuis ce moment, il n'a plus habité que l'Angleterre et la Hollande. Beaucoup de familles françaises s'y trouvaient, mais la langue a dû y perdre bientôt de sa pureté. Et cependant les morceaux d'élite de Saurin peuvent se soutenir à côté de ceux de nos meilleurs écrivains. C'est une circonstance dont il faut tenir compte pour l'apprécier, et une singularité de plus à remarquer en lui. Cette singularité en explique, peut-être, une autre : c'est qu'il a écrit ce qu'il a de meilleur dans sa jeunesse, avant l'âge ordinaire de la grande force du talent. Il n'avait que vingt-neuf ans quand il prêcha son sermon pour le jeûne, célébré à l'ouverture de la campagne de 1706, et que trente-deux, quand il prêcha celui sur *les Dévotions passagères*, dont la dernière partie est un des beaux morceaux de la chaire française.

Et ici, il est impossible de ne pas faire une réflexion: quel était donc ce grand siècle de notre littérature, et de quelle foule d'écrivains du premier ordre la France était-elle alors remplie, puisque, même parmi les hommes qu'elle rejetait de son sein, il s'en trouvait un qui, s'il vivait aujourd'hui, serait incontestablement la première gloire de toutes les chaires chrétiennes de France? La France pouvait alors le rejeter; elle a pu depuis le négliger, l'ignorer, et rester toujours la plus riche de toutes les nations dans ce genre d'éloquence.

Mais Nimes peut-elle oublier ou dédaigner Saurin, et demeurer la plus riche ville du monde en écrivains fa-

Digitized by Google

meux ? Hélas ! elle n'a produit qu'un bien petit nombre d'hommes célèbres dans la littérature ; et l'on ne conçoit pas que, dans son inventaire, elle ait négligé Jacques Saurin ; cela est pourtant arrivé. Ce grand nom est tombé aujourd'hui dans un tel oubli, même dans sa propre ville, qu'on ne le voit point parmi ceux qui sont inscrits, comme l'honneur de Nimes, dans la salle des délibérations du Conseil municipal ! Et personne ne peut dire qu'il y brille par son absence ; car on n'a pas voulu l'exclure, on l'a simplement oublié, on ne s'est pas souvenu de lui ! J'ai découvert cet oubli, il n'y a pas longtemps, et ai cru de mon devoir d'en avertir l'Académie. C'est, à la fois, la cause et l'objet de ce travail.

Il appartient à l'Académie de veiller à l'honneur du pays, de maintenir en évidence nos gloires locales, et de ne pas laisser croire aux étrangers qui passent ici qu'elles nous sont indifférentes ou inconnues. Jacques Saurin n'est pas seulement la première gloire littéraire de Nimes ; il est aussi une gloire nationale à qui il ne manque, pour être dignement appréciée du public dans tout le royaume, que d'en être connue. Sa renommée vit encore dans les pays étrangers où ses œuvres furent imprimées ; et si des habitants de ces pays, passant à Nimes, ne trouvent pas Saurin dans la courte liste de ses célébrités, que voulons-nous qu'ils pensent ? Pour qui passerons-nous dans leur esprit ?

Il est à regretter pour l'honneur littéraire de Nimes, et cela est aussi à regretter pour la France entière, que l'Académie n'ait pas une voix assez retentissante pour exhumer devant tout le public français les éloquents écrits de notre compatriote. Mais, enfin, faisons ce qui nous est possible, accomplissons notre devoir de bons et loyaux Académiciens, et laissons le reste aux soins de la Providence.

Digitized by Google

Si nous ne pouvons faire retentir au loin un nom si propre à jeter du lustre sur notre ville, insérons-le soigneusement dans la liste de ses gloires locales, et jouissons du moins en famille de tous les biens que Dieu lui a départis.

ESSAI SUR LES LETTRES INÉDITES D'HENRI IV,

Par M. RIVOIRE.

MESSIEURS,

Au nombre des publications entreprises par les ordres du gouvernement, le recueil des lettres inédites d'Henri IV, doit occuper une place d'élite. Depuis plusieurs années le ministère de l'instruction publique s'occupe de recueillir, avec un soin minutieux, tout les documents écrits de notre histoire nationale, qu'une disposition législative datée de 1835 prescrit de réunir et de publier.

Appelé, par la nature des travaux que j'avais entrepris, à explorer nos Archives municipales, *j'ai pu* réunir un certain nombre de lettres inédites d'Henri IV. — Sur la demande qui m'en fut adressée, je transmis quelques-uns de ces précieux documents à M. le Ministre de l'instruction publique; je dois à sa munificence et peut-être aussi à titre de récompense pour une bien modeste collaboration, les deux premiers volumes de cet important ouvrage, illustrés de plusieurs fac-simile de la main d'Henri, d'après les originaux conservés à la bibliothèque royale.

En assurant après plus de deux siècles la conservation de ces lettres inédites, le gouvernement a voulu que ce recueil, tout français, fût officiellement placé dans les bibliothèques des principales villes du royaume.

Déjà quelques parcelles de la correspondance de Henri IV avaient été publiées. Les deux premiers ou-

Digitized by Google

vrages qui ont paru, sont les mémoires de Mornay et les mémoires de Sully. L'un a surtout fait connaître les lettres rédigées par le ministre ; l'autre celles que le prince adressait à celui qu'il a honoré d'une amitié devenue célèbre. Plus tard on publia quelques lettres diplomatiques. — L'Allemagne protestante recherche surtout dans les lettres d'Henri-le-Grand les combinaisons religieuses d'une vaste politique européenne.

Au XVIII^e^ siècle, on s'occupa surtout du prince galant et spirituel. Les charmantes lettres d'amour alors en la possession du président Hénaut, publiées dans le *Mercure de France*, et citées, en certain nombre, par Voltaire, parurent dans plusieurs recueils durant cette période.

Les premières années du XIX^e^ siècle admirèrent avant tout chez le prince la bonté du cœur. On voulut même trouver, dans ces lettres, la marque d'une sensibilité, qui était plutôt du goût et de la mode du temps, que de l'allure joviale et délibérée du héros Béarnais. Sa bonté véritable, sa popularité, sa franchise, devinrent à l'époque de la Restauration, comme un ressort politique dont l'impulsion est sensible dans ce qui fut publié assez précipitamment, alors, des lettres d'Henri IV.

Un littérateur du siècle dernier, l'abbé Brizard, s'était flatté de pouvoir réunir seul les éléments d'une publication assez complète pour former un choix de lettres. Cette tentative ne fut pas heureuse. Il était réservé à notre siècle de mener à bonne fin une entreprise aussi importante. On est surpris, à la vue de la multitude de lettres qui existent de la main d'Henri IV ; on comprend avec peine comment ce prince, qui a mené une vie si active, si agitée, a pu trouver des moments pour tant écrire..... Ce sont les vestiges épars de la bonté, de l'esprit et de la valeur d'Henri IV,

Digitized by Google

qui sont réunis dans l'ouvrage qui nous occupe : on regrettait depuis longtemps que ces précieux restes, fidèles reflets de l'âme du Béarnais, restassent ensevelis dans la poussière des bibliothèques, ou confondus dans des papiers de famille.

La collection la plus importante qui peut être citée, est celle de l'abbé de l'Ecluse des Loges. Obéissant au goût de l'époque où ne régnait pas même le respect qu'on professe aujourd'hui pour les récits historiques contemporains des évènements racontés, il avait dénaturé les *Economies royales* de Sully, en substituant la forme ordinaire d'une narration à cette singulière allocution de quatre secrétaires à leur maître, qui fait la matière de quatre volumes. — Son édition remaniée est encore aujourd'hui la plus répandue.

Pour retrouver tout entière la correspondance de Henri IV, il fallait réunir les travaux de l'érudition aux moyens d'action du gouvernement. Près de 3,000 lettres, parmi lesquelles l'envoi des pays étrangers figure pour un chiffre important, ont donné la preuve de ce que peut la recherche de la vérité historique dans un temps d'ordre et de paix ; et, après l'heureux effet d'un concours si libéral, on serait en droit d'ajouter que la culture de l'histoire, telle qu'on la comprend aujourd'hui en Europe, contribue à y entretenir un esprit de tolérance et de justice. — En France, où la gloire d'Henri IV est un patrimoine national, les particuliers ont rivalisé avec le gouvernement pour contribuer à compléter l'œuvre de ce prince, en apportant de toute part les fragments qu'ils en possédaient.

L'écriture d'Henri, ainsi qu'il est facile de s'en assurer d'après les fac-simile joints à l'intéressant ouvrage sur lequel je viens arrêter votre attention, est toujours nette et lisible ; elle se rapproche plus d'une écriture

Digitized by Google

moderne que celle de ses secrétaires. — La correspondance du prince pour être complète, digne de lui, digne de son histoire, devait comprendre toutes les lettres *missives*, c'est-à-dire, toutes les lettres allant à une adresse spéciale, écrites à un individu ou à une corporation. On a dû exclure de ce recueil tout les actes législatifs ou judiciaires portant, à cette époque, le nom de lettres, tels que lettres-royaux, lettres-patentes, lettres de jussion, d'abolition, d'érection, de confirmation, etc., etc., et aussi les lettres de cachet, les lettres closes et autres circulaires.

« Quel doit être l'effet d'un tel recueil pour l'histoire d'Henri IV, de son règne et de son temps? dit M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut de France, dans la remarquable préface du premier volume de ce recueil; quel doit en être aussi le résultat moral et littéraire? »

« Déjà deux volumes de cette collection ont paru. C'est au terme du travail entier qu'il sera permis de répondre à cette question. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'aucun de ces heureux traits dont se compose l'image que nous nous sommes tous faite d'Henri IV ne sera effacé par ses écrits; que cette noble figure historique, en restant aussi aimable d'esprit, d'ardeur et de bonté, laissera voir de plus en plus l'homme supérieur, le prince doué du caractère français par excellence. »

Messieurs, tous les sentiments généreux et héroïques semblent se rattacher au souvenir d'un prince si populaire. — On sait les traditions que répète encore le Béarn, sur le caractère particulier d'Henri, sur celui de son aïeul et de sa mère Jeanne d'Albret. — Qui ne se rappelle la recommandation que le noble vieillard faisait à sa fille, de chanter au milieu des douleurs de l'enfantement un refrain béarnais; « afin, disait-il, qu'elle ne fît pas une fille pleureuse ou un garçon ré-

Digitized by Google

chigné. » Plus tard l'aïeul entra dans la chambre de l'accouchée, et aux premières paroles du célèbre cantique :

Nouste dame dou cap d'oü poun,
Adyudat me ad aquest'hore,

Il lui donna une chaîne d'or et un coffret dans lequel était son testament, puis il dit : « *Voilà qui est à vous*, » et en prenant le nouveau-né : « *Mais ceci est à moi !* » Quel est celui qui n'a pas conservé la mémoire de la gousse d'ail historique, et de la goutte de vin de Jurançon. Cette scène d'une simplicité antique qui se passait au fond du vieux Castel de Pau, est aujourd'hui gravée dans tous les souvenirs ; elle a inspiré le pinceau de l'artiste, elle se présente sous ma plume, et je ne peux résister au plaisir de la rappeler.

Henri de Béarn naissait avec une mission à remplir ; il devait mener à fin une œuvre importante. Au début de la vie, le trône lui était montré dans le lointain, mais il lui fallait y monter par droit de conquête ; aussi son éducation fut-elle mise au niveau des difficultés que lui réservait la fortune. Il y a quelque chose de puissant dans ces positions comprises et acceptées. C'est, peut-être, à cet instinct prophétique de son aïeul qu'Henri dut l'avantage de se trouver à la hauteur d'une mission supérieure en importance à celle qui lui était destinée par les prévisions de sa famille. — Son éducation fut sévère, comme l'était dans ce temps l'éducation de la jeune noblesse dans les provinces, surtout pour les calvinistes. Cette éducation forte et même un peu rude lui a donné à la fois une physionomie audacieuse et originale.

Henri de Béarn n'était ni un chevalier de roman, ni un roi philosophe, à la façon du héros de la Henriade. Il y avait dans son caractère de la naïveté en même

Digitized by Google

temps que de la finesse, et une verve béarnaise qui annonçait bon voisinage entre le Béarn et la Gascogne. A l'à-propos de ses réparties, on peut dire qu'il joignait un mérite plus rare encore l'à-propos de sa conduite. Sa correspondance, dont je viens de vous entretenir, en fournit la meilleure preuve. Du reste, ce prince semblait créé pour la carrière qu'il parcourut et pour l'époque où il devait vivre. Insouciant, sans être frivole, et plus ardent que tendre, il jouissait de tout à la hâte. Cette disposition annonce assez l'homme d'armes et le chef de parti, qui s'empresse d'aimer et d'être aimé entre deux batailles. Il réunissait, à un caractère goguenard, un esprit plein de finesse, un cœur vif en même temps qu'une raison froide et réfléchie ; organisation puissante qu'on rencontre souvent dans notre Midi. Il y avait en lui du lansquenet aventureux, du chef de parti et du grand roi ; le premier rendit souvent de signalés services aux deux autres.

Si Henri IV n'eût pas eu quelque chose d'aussi aventureux dans le caractère, il n'eût point tenté, avec une tenacité si persévérante, la fortune qui lui fut si souvent contraire ; s'il n'avait pas eu tant de maturité dans l'esprit, il aurait compromis son succès par des témérités sans motif. C'était une nature pleine d'un abandon sans négligence, d'une vivacité sans étourderie, d'une verve de parole qui savait la valeur politique du silence. C'était, au demeurant, un cœur sans fiel, une intelligence au-dessus de son époque, un grand homme qui avait la plupart des défauts de son siècle, mais qui avait aussi des qualités plus élevées que celles des hommes de son temps, et des vertus de caractère qu'ils ne connaissaient pas.

On peut dire qu'Henri de Bourbon était un gagneur de batailles perdues, et un champion né pour les causes

Digitized by Google

désespérées. Il était à l'aise dans l'adversité, et il avait appris, dans la guerre de partisan, l'art heureux de parler aux hommes de guerre leur langage. Ses coffres étaient souvent vides, mais sa verve navarroise n'était jamais en défaut. Quand l'argent manquait, il payait en saillies, monnaie qui a si bien cours en France sur les champs de batailles.

Après avoir suivi, dans sa longue correspondance, les laborieux efforts qu'il déploya pour déblayer les degrés du trône, devant sa légitimité, contestée par tant d'adversaires, regardez-le régner et vous le trouverez encore plus habile et aussi fort. Henri conquiert son royaume province à province. Parmi les préoccupations du profond politique, les faiblesses de l'homme reviennent quelquefois; il suffit de prononcer le nom de Gabrielle d'Estrée pour l'indiquer. Mais au milieu de ses intrigues de cour, et en suivant pas à pas sa correspondance si active, on voit Henri de Bourbon travailler au grand œuvre de sa souveraineté, à l'abaissement de la maison d'Espagne et à la reconstitution de la France. Par l'édit de Nantes, il donne des sûretés, alors indispensables, au protestantisme; par la paix de Vervins, il réalise, si l'on peut s'exprimer ainsi, tous les succès qu'il a obtenus sur l'Espagne: Philippe II lui cède Calais, Ardres, Doulens, Lacapelle, le Castelet, en Picardie, et Blavet, en Bretagne. Ainsi Henri payait à son peuple ce don de joyeux avènement, que les fondateurs de races ou les restaurateurs de dynastie ne refusent jamais avec impunité, et qu'ils doivent payer les uns par la guerre et par l'épée, les autres par les conquêtes pacifiques de l'ordre et du progrès.

La correspondance d'Henri IV offre à chaque pas l'exemple de cette mobilité réfléchie qui lui fit entreprendre de grandes choses, et qui sut attirer vers lui des

Digitized by Google

hommes de cœur plus dévoués qu'intelligents, dont il utilisa les forces et l'énergie au profit de la gloire de son règne et au bonheur de la France.

L'étude des faits jetés en abondance dans les lettres qui forment les deux premiers volumes de l'ouvrage publié par les soins du gouvernement, est du plus haut intérêt pour notre histoire. La publication de ces documents précieux devra répandre une nouvelle clarté sur une époque fertile en évènements graves. La réforme aux prises avec les faiblesses brillantes des cours de Charles IX et de Henri III; les vigoureuses ambitions des Guises; les perfidies et la politique tortueuse de Catherine de Médicis; les inconséquences d'une jeune reine de Navarre, légère et amante passionnée du plaisir; les susceptibilités des vieilles croyances religieuses violemment ébranlées; tout devait concourir à imprimer à cette époque un cachet particulier.

Pendant ces temps de trouble qui pesèrent sur la France, l'influence d'Henri, alors roi de Navarre, se fit sentir dans nos contrées. En 1587, ce prince, déjà en relation avec les églises réformées du Languedoc, leur demanda de concourir pécuniairement à l'entretien de l'armée étrangère qui était entrée en France pour soutenir la cause de la réforme. Henri adressa alors une lettre missive aux consuls et au consistoire de Nimes, au sujet de la participation qu'il réclamait d'eux [1]. J'ignore si les chefs de notre cité répondirent à cet appel de fonds. Je n'ai trouvé aucune trace de leur délibération à ce sujet. On peut croire, toutefois, que les secours ne manquaient pas. Cette lettre existe dans les archives municipales de Nimes. Je la mentionne particulièrement dans le nombre de celles que j'ai trouvées,

[1] *Vid. Statistique du Gard*, par H. Rivoire, t. 1, pag. 40, 1843.

Digitized by Google

parce qu'elle m'a paru réunir les traits les plus saillants du caractère et de la physionomie du style de ce prince.

En rappelant, d'une manière sommaire, les principaux traits du caractère d'Henri IV, je n'ai pas eu la prétention, Messieurs, de tracer un article biographique. J'ai essayé seulement de reproduire, et de vous faire partager les impressions que j'ai ressenties à la lecture d'une œuvre importante et utile, qui restera comme un monument glorieux élevé par la France à la mémoire du meilleur des rois.

DES SENTIMENTS MORAUX ET DES PASSIONS HUMAINES, AU POINT DE VUE CHRÉTIEN.

Par M. ROUX-FERRAND.

Introduction.

I.

La sagesse divine, a dit un de nos grands poètes, pouvait seule substituer une vaste et égale clarté aux illuminations vacillantes de la sagesse humaine. Pythagore, Socrate, Platon, sont des flambeaux, le Christ, c'est le jour. [1]

Et quand ce jour radieux et pur a-t-il paru? Au moment où les hommes fatigués du mensonge n'avaient foi à rien; au moment où la terre corrompue tremblait sous le despotisme abrutissant des maîtres du monde.

[1] Vict. Hugo.

Digitized by Google

Naître, s'élever, vieillir et mourir, telle est la destinée des choses *humaines*, telle a été celle du polythéisme. Les anciens Grecs ont adoré, comme les peuples d'Egypte et les sauvages de l'Amérique, des objets matériels et des animaux malfaisants. A ce fétichisme grossier succédèrent des divinités plus raisonnables, telles que l'esprit des héros morts pour leur défense [1], des fondateurs de leurs villes, et enfin le soleil et les diverses planètes. [2]

Uranus, Saturne furent remplacés par de nouveaux dieux, plus en harmonie avec le degré de civilisation. L'imagination des poètes, peuple bientôt un olympe brillant, sans cesse agrandi par les traditions et les fables superstitieuses [3], toutes les vertus et tous les vices eurent leurs autels. [4]

Les premiers Romains adoptèrent ce culte : Romulus, fils de Mars, fut déifié par le sénat, et son successeur accommodant la religion à sa politique, en fit la principale base de son gouvernement.

Depuis Numa, chaque époque lui imprima une forme nouvelle, jusqu'au moment de sa décadence. Les efforts des prêtres pour conserver des dieux impuissants ne tendirent qu'à leur ruine. Chaque dieu de l'olympe a écrasé en tombant des milliers de novateurs; mais sa chute n'en a pas été moins réelle.

Le peuple le plus puissant de la terre en était le plus malheureux : que l'on parcoure l'histoire, on ne trouvera aucune époque où l'espèce humaine ait tant souffert que dans les siècles qui suivirent la proscription de Sylla : la guerre sur tous les points du globe, la dévas-

[1] *Vid.* Cicéron, Tertulien, Min. Félix, etc.
[2] *Vid.* Homère, Platon, Sophocle, etc.
[3] Boltiger. — *Id. Zur, Kant Mythol.*
[4] *Vid.* Ovide.

Digitized by Google

tation au-dehors, la dépravation au-dedans, si le règne d'Auguste et ceux de quelques bons princes ont fait luire sur l'Europe un rayon de bonheur, ils n'ont rien donné aux générations à venir; si Socrate et Platon ont éclairé autour d'eux quelques disciples de leur sagesse inspirée, ils n'ont rien pu modifier, rien établir d'une manière stable; et pouvons-nous en être étonnés? Leur doctrine n'était qu'un système, et ils n'étaient que des hommes.

A l'époque où Rome reçut le premier enseignement chrétien, on y voyait un mélange discordant de toutes les philosophies: les écoles de la Grèce s'y heurtaient confusément: le stoïcisme, Epicure, Pythagore, l'Académie, y avaient leurs partisans, et aucun système n'y prédominait, parce qu'aucun ne conservait assez de puissance pour subsister par lui-même; l'humanité corrompue n'avait pas la force de maîtriser ses passions, la raison l'éloignait des dieux avilis et méprisés, une longue habitude de sensualité la retenait encore. Un vague besoin de morale et de religion vraie se faisait sentir au milieu de cet abrutissement; mais il fallait plus qu'un système et qu'une philosophie, il fallait une révolution et une rénovation complète.

Ce qu'avaient à peine entrevu les moralistes de la Grèce et de Rome, Jésus-Christ pouvait seul l'accomplir. La divine mission de ses apôtres acheva cette révolution, d'innombrables martyrs l'affermirent par leurs supplices et la scellèrent de leur sang. Paul terrassé, persécuteur de Damas, se releva apôtre intrépide; il se glorifia devant les sages de Rome, d'Athènes et de Corinthe de ne savoir autre chose que Jésus crucifié. Son mâle langage étonna l'aréopage; à sa vue, le proconsul romain trembla sur son siége, les philosophes prêtèrent l'oreille à l'étrangeté de sa doctrine, et le

Digitized by Google

palais des Césars entendit de sa bouche l'Evangile de la croix. Cette croix, Pierre la planta au sein même de Rome, arrosée des flots de sang chrétien, ses rameaux vont bientôt couvrir la terre. Conquérants nouveaux, les apôtres ne restreignirent pas leurs victoires aux peuples abrutis qu'ils venaient de galvaniser, ils rallièrent sous leur bannière triomphante des peuples innombrables. L'Indien, le Scythe, le Persan, l'Arabe, l'Ethiopien, entendirent leur parole; elle retentit comme un puissant tonnerre jusqu'aux extrémités du monde, et les nations réveillées d'un long sommeil, saluèrent avec joie le jour libérateur de l'Evangile.

L'orgueil romain, malgré d'atroces calomnies, malgré des préjugés enracinés, fut forcé de rendre hommage à la conduite de ses sectateurs qui mettaient au premier rang de leurs vertus le sacrifice, la chasteté, l'humilité, si étrangères aux Romains de Tibère et de Commode. La philosophie stoïque, fondée sur le mépris de la douleur, avait voulu leur apprendre à supporter leurs maux; le christianisme enseigna à souffrir avec résignation, avec amour, et surtout à soulager ceux des autres avec la charité la plus tendre et la plus active. La morale de l'ancienne philosophie ne combattait que les passions de l'humanité, sans en attaquer le principe, aussi n'a-t-elle produit que des vertus rares et passagères; c'est aux sources qu'a frappé le christianisme, tant pour améliorer les vertus que pour corriger les vices: l'Evangile a fait de la modestie l'humilité, de la philantropie la charité; enfin, à la vengeance *si douce aux nobles cœurs* [1], elle a substitué le pardon des offenses. [2]

[1] *Vid* Homère, Euripide.

[2] *Vid.* Lactance, Freret, Fleury, etc.

Digitized by Google

L'invasion des Barbares, l'ambition des grands, les vices des hommes, ont pu arrêter les bienfaits de l'Evangile ; mais, on a reconnu avec le temps et après les orages l'excellence de ces institutions ; la civilisation s'est appuyée sur la religion chrétienne pour déployer sur l'Europe ses ailes rapides et protectrices ; plus de ces remparts qui seuls pouvaient déterminer le droit des gens sous le règne d'une force sauvage. Ils ne seront, désormais, pour le monde, que des monuments de son ancienne barbarie ; plus de ces horribles sacrifices, de ces orgies brutales, que réclamaient des dieux débauchés et altérés de sang. Partout la justice et la charité, partout le retentissement de ces sublimes paroles de St. Jean : « Celui qui aura des biens de ce monde, et qui, voyant son frère dans le besoin, lui fermera ses entrailles ; celui-là ne peut avoir l'amour de Dieu qui s'est donné soi-même, et a été cloué sur la croix pour lui. »

Nous avons vu ce que le christianisme avait donné à l'Europe, abrutie et avilie par des Néron et des Caligula, nous avons vu l'Europe régénérée sous sa bienfaisante influence. Je demande, maintenant, ce que serait devenu cet empire croulant sous ces ruines vermoulues, en proie à des myriades de barbares, sans lieu, sans morale, sans appui contre d'innombrables germes de dissolution ?..... Ce que serait devenu le monde entier livré à la force matérielle ? L'église seule, déjà forte de ses institutions, a pu contre-balancer ces éléments de dissolution, se défendre contre cette barbarie envahissante, la soumettre, lui donner ses propres éléments de morale et de civilisation, l'améliorer, en faire une société nouvelle, forte, agissante et progressive.

Digitized by Google

II.

Après ces aperçus historiques, que nul ne contestera, abordons plus franchement notre sujet et disons quelle a été, sur les sentiments moraux et les passions humaines, l'influence du christianisme.

L'homme est en général peu disposé à se préoccuper de sa destinée future ; pareil, en cela, aux animaux, le présent seul l'occupe ; né avec des besoins, des sentiments, des passions, il veut, avant tout, les satisfaire et il laisse à quelques âmes d'élite, à celles surtout que le malheur a frappées, le soin de rechercher s'il y aura dans un autre monde, une compensation aux chagrins de celui-ci.

Il y a quelque chose de triste à considérer ces milliers d'êtres qui vivent au jour le jour, poursuivant des objets divers qui flattent leurs sens ou leur esprit ; contents lorsqu'ils les ont atteints, malheureux de leurs déceptions, mais recommençant le lendemain à poursuivre de nouvelles chimères, sans songer à se demander le sens de ce drame, si fécond en péripéties, dans lequel ils figurent sans savoir pourquoi.

Dans quelques circonstances graves de la vie, leur esprit s'élève à ces hautes pensées ; ils se posent la terrible question de la destinée humaine ; mais la solution leur paraissant bientôt trop difficile, ils en reviennent à l'intérêt, à la passion du moment et l'avenir est oublié. La mort arrive alors avant le réveil de l'âme.

Quand il n'en est pas ainsi, quel est le travail de la pensée humaine ? Au début de la vie, notre nature s'éveillant avec tous les besoins et toutes les facultés dont elle est pourvue, rencontre un monde qui semble offrir un champ illimité à la satisfaction des uns et au développement des autres. A la vue de ce monde, qui pa-

Digitized by Google

rait renfermer pour elle le bonheur, nous nous élançons pleins d'espérances et d'illusions ; mais il est dans la condition humaine qu'aucune de ces espérances ne soit remplie, qu'aucune de ces illusions ne soit justifiée. Alors, si nous n'avons pas sucé, pour ainsi dire, avec le lait cette douce religion chrétienne qui porte avec elle tant de lumières et de consolations, alors notre nature souffre, elle s'étonne et s'indigne, elle trouve que les lois de la justice sont blessées dans ce qui lui arrive, et de là, cette longue incrédulité, d'abord, puis cette sourde protestation que nous opposons aux misères de la vie. Tant que dure la jeunesse, le malheur nous étonne sans nous effrayer, il nous semble que ce qui nous arrive est une anomalie, et cette anomalie a beau se répéter, nous ne sommes point désabusés, nous croyons que, si nous éprouvons des mécomptes, la faute en est à nous, et nous nous encourageons à être plus habiles... Mais, à la fin, une expérience si prolongée l'emporte, la triste vérité nous apparaît ; alors s'évanouissent les espérances qui avaient adouci le malheur, alors du fond de notre cœur oppressé de douleur, du fond de notre raison blessée s'élève cette mélancolique question : Pourquoi donc l'homme a-t-il été mis dans ce monde ?...

Et ce ne sont pas non-seulement les misères de cette vie qui ont le privilége de tourner notre esprit vers ce problème ; il sort de nos félicités comme de nos infortunes... Dans le premier moment de la satisfaction de nos désirs, nous avons la présomption de croire que nous avons atteint le bonheur, mais, si ce bonheur dure, bientôt ce qu'il avait de charmant se flétrit, et là où nous avions cru sentir une satisfaction complète, nous n'éprouvons plus qu'une satisfaction moindre, qui s'en va, s'épuise peu à peu et vient s'éteindre dans l'ennui

Digitized by Google

et le dégoût. Tel est le dénoûment inévitable de tout bonheur humain. Si, pour échapper à cet ennui, nous changeons l'objet de nos passions, si nous réussissons à nous étourdir une seconde fois, nous renouvelons la même expérience; c'est ainsi que, dans une existence remplie et agitée, on peut vivre assez longtemps sans connaître la *vérité* des choses; mais cet étourdissement ne peut durer toujours; ce bonheur si désiré, si longtemps cherché, effraie l'âme de son insuffisance : ce qu'il promettait il ne le tient pas, le cœur a été abusé, jamais satisfait, il souffre et prend en pitié ces misérables bonheurs qui aboutissent invariablement au dégoût. Alors encore et plus que jamais se présente à l'homme cette question de la destinée humaine, et, s'il la prend enfin au sérieux, s'il veut l'approfondir et la résoudre, dès-lors plus de repos pour lui. Comment vouloir qu'il vive en paix quand sa raison, chargée de la conduite de sa vie, tombe dans l'incertitude sur la vie elle-même, et ne sait rien de ce qu'il faut qu'elle sache pour remplir sa mission? Comment vivre en paix, quand l'indifférence a fui et qu'on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce qu'on a à faire ici-bas? Quand on ignore ce que signifient et l'homme et la création. Quand tout est énigme, mystère, sujet de doute et d'alarme?...[1].

L'homme se recueille alors, il réfléchit.

Il a répudié l'indifférence, il fait son choix entre la philosophie et la religion : sensuel, rationaliste ou chrétien, il donne tout au corps, lui fait part égale avec l'âme, ou le force à obéir à cette dernière. S'il comprend que le corps ne doit pas l'emporter sur l'âme et qu'une pareille doctrine conduirait à l'abrutissement, s'il parvient à concilier les exigences, les appétits du

[1] Jouffroy.

Digitized by Google

corps avec les conseils de la raison, la conséquence de cette pondération est ce qu'on est convenu d'appeler *sagesse ;* il sera alors dans ce milieu prêché par Horace, c'est-à-dire, qu'il satisfaira l'animal sans troubler jamais la raison, et satisfaira sa raison sans trop contrarier la bête.

Voilà, en effet, la sagesse des anciens, qui n'est autre chose qu'un égoïsme réfléchi mis à la place de l'égoïsme bestial ; la sagesse est un résultat du calcul ; le dévoûment, l'abnégation sont condamnés comme excès ou tout au moins comme *luxe* en morale. Cette doctrine, qui ne satisfait pas plus qu'elle n'élève l'âme, la philosophie spiritualiste a essayé de l'épurer : d'après elle le corps appesantit l'esprit, il le tient attaché aux choses terrestres et l'empêche de connaître le monde pour lequel il est fait.

L'homme, ainsi lié, ne peut arriver à la contemplation de la divinité ; purifié par la vie, par l'épreuve, il peut se réhabiliter, se dégager du lien terrestre et en sortir pour habiter les régions supérieures.

Quelque imparfait qu'il soit, ce système indique un besoin, une aspiration de l'homme vers la divinité, mais quelle en est la base, quel est le but ?

Cette impuissance de l'homme à donner une base à sa croyance et un but à la vie, a été la pierre d'achoppement et l'écueil de la philosophie de toutes les nations et de tous les siècles ; elle est la meilleure preuve qu'une révélation était nécessaire. Quand il a épuisé la coupe des douleurs de la vie, senti la vanité du bonheur humain, essayé de se fortifier par l'étude de la philosophie, éprouvé enfin le tourment de douter de tout, sans pouvoir se prendre à une vérité consolante, alors se présente le christianisme avec son histoire, ses miracles, ses preuves, son éclatante vérité, sa réponse à

Digitized by Google

tous les doutes de l'esprit, à tous les besoins du cœur...

Le cœur de l'homme renfermait, en effet, des mystères d'amour, d'abnégation, que le christianisme a développés, mais la révélation seule a pu les formuler et les enseigner à tous. Dieu est amour, et nous devons l'aimer de tout notre cœur et de tout notre être; nous devons chérir nos frères et nous dévouer pour eux. La conscience nous disait tout cela d'une manière confuse, le Christ a expliqué la conscience par sa vie et par sa mort; il s'est fait chair pour montrer à l'homme le cas qu'il doit faire de la chair; il est mort humilié, souffrant, pour apprendre à l'homme le mérite de la souffrance et de l'humilité, pour lui apprendre surtout que la vie commence à la mort. Tel a été l'enseignement du Christ, rendu nécessaire par la faute d'Adam et l'aveuglement de l'homme.

Que deviennent aujourd'hui toutes les doctrines devant sa doctrine? toutes les lois devant sa loi? Tous les systèmes de philosophie tombent devant la sublime simplicité de l'Évangile.

Passions humaines, sentiments humains, tout doit être pesé à cette balance, jugé d'après ce *criterium;* c'est ce que nous avons essayé dans ces quelques pages: l'histoire des sentiments moraux et des passions humaines a été faite par d'illustres écrivains, peut-être ne l'a-t-elle jamais été par un écrivain chrétien. Marc-Aurèle, Sénèque, Epictète, Cicéron, Montaigne, Bacon, la Rochefoucault et bien d'autres ont fouillé cette mine inépuisable du cœur humain; je ne sache pas qu'aucun l'ait encore fait sous ce point de vue; montrer les bienfaits dont le christianisme a doté le monde moral m'a semblé une œuvre utile.

Je m'explique: j'admets que l'homme comprenne que le sensualisme est une doctrine fausse, que la

Digitized by Google

sagesse ancienne est une transaction vicieuse, que le spiritualisme même est incomplet, quelle loi suivra-t-il? Le renoncement à lui-même, l'abnégation, l'amour du bien? Soit! mais où prendra-t-il la force pour cette abnégation? Comment parviendra-t-il à faire ce bien qu'il aime? Peut-il, pour servir une abstraction, sacrifier son corps, souffrir, faire taire ses appétits, ses passions et souvent les plus doux des sentiments? Non: une idée, une abstraction, quelqu'admirables qu'elles paraissent n'ont pas cette puissance.

Il n'aurait jamais cru à la possibilité d'un pareil sacrifice, si l'exemple ne lui eût été donné avec le précepte; s'il ne lui eût été démontré *humainement*, que le passage dans ce monde est une épreuve, et que la mort du corps est le commencement de la vie de l'âme.

Alors seulement il a pu, avec la foi, comprendre l'espérance et la charité; alors seulement il a su être patient sans apathie, courageux sans orgueil, humble sans lâcheté; c'est que le mystère de l'humilité et de la souffrance lui a été expliqué. Le Christ avec l'enseignement lui a donné le modèle.

Et ce n'est pas seulement aux grands et aux savants du siècle que ces vérités ont été révélées, c'est surtout aux simples et aux petits. Toute science s'écroule, en effet, devant cette loi, car elle est claire comme la vérité, et la vie humaine est là pour le témoigner: Où était le bonheur avant de la connaître? Nous l'avons vu, on le cherchait en vain et cependant on le cherchait toujours, tant les passions obscurcissent la vue!

Aussi, n'est-ce pas pour les hommes de foi simple et naïve que j'écris, mais pour ceux qui *philosophent* encore (ce qui veut dire que la vérité ne s'est pas fait jour dans leur cœur) pour ceux qui, séduits par les rêves brillants du Platonisme, ont exalté leur intelli-

Digitized by Google

gence aux dépens de leur bonheur ; pour ceux qui cherchent et ne trouvent pas, parce qu'ils cherchent dans eux-mêmes, dans la nature et dans la science ; pour ceux qui se plaignent de l'amertume de la vie, et qui préfèrent le flambeau vacillant d'Aristote, de Bacon, de Descartes ou de Kant, à la lumière de l'Evangile.

C'est l'Evangile à la main que je veux conduire ces hommes, et leur faire toucher au doigt l'impuissance ou le néant de la philosophie ; c'est l'Evangile à la main que je veux leur montrer la fausseté des passions humaines et la vérité des joies divines.

ENCORE UNE CÉLÉBRITÉ INDUSTRIELLE MÉRIDIONALE NÉGLIGÉE.

GRÉGOIRE, Mécanicien, Fabricant de bas, à Nimes.

Par M. Pm. HEDDE.

Messieurs,

Horace a dit, avec une certaine raison : « qu'un mérite caché avait presque toujours le même sort qu'une vie fainéante et obscure, et que l'attention des personnes puissantes devrait être de chercher à faire connaître et à produire le vrai mérite. » Et, en effet, combien de savants et d'industriels, combien de mécaniciens et même de simples ouvriers qui, dans de certaines spécialités, se livrent à des travaux utiles, semblables à des lampes cachées sous le boisseau, restent dans l'obscurité et meurent sans avoir été connus et appréciés, ou, du moins, sans avoir pu payer à leur pays le tribut des

Digitized by Google

services plus ou moins importants qu'ils étaient cependant appelés à lui rendre?

Nous avons beau avoir en France un *Auguste* qui aime à encourager, à propager les sciences et les arts utiles; que peut-il faire sans un *Mécène* qui les lui fasse connaître? Et, au milieu des préoccupations du moment, au milieu du tourbillon des intrigues et des prétentions ambitieuses de notre siècle, que les vrais Mécènes sont rares de nos jours!...

Je vous ai déjà entretenu, Messieurs, d'une de nos illustrations industrielles méridionales, presqu'oubliée dans le pays où il avait reçu le jour, Paulet, de Nimes, auteur d'un grand ouvrage sur le tissage et le travail de la soie. Je vais essayer, maintenant, de vous signaler les travaux utiles d'une autre de nos célébrités industrielles méridionales encore vivante, mais négligée aussi, quoique non moins digne d'occuper une place honorable dans l'histoire des progrès d'une des principales branches de commerce et d'industrie de la ville de Nimes et du département du Gard, la fabrication des *bas* et des *tissus à mailles fixes*.

Grégoire, mécanicien-fabricant, à Nimes, est sans contredit l'homme qui a apporté le plus d'améliorations au métier de bas ordinaire et au métier à mailles fixes. Depuis plus de 40 ans, il travaille à cette œuvre avec persévérance et toujours avec succès. Le plus important de ces perfectionnements est d'avoir appliqué au métier à mailles fixes la machine à la *Jacquard*, ce qui a permis d'exécuter, par ce procédé, les *blondes*, les *tulles*, les *dentelles* et les *broderies* les plus riches et les plus variées. [1]

[1] Un autre problème, non moins important, résolu par Grégoire, est l'exécution de l'*espoulinage des schalls cachemire*, par un procédé ingénieux qui a été aussi appliqué à la fabrication des tapis brochés, par MM. *Flaissier frères*, de Nimes.

Digitized by Google

Mais, avant d'entrer, Messieurs, dans les détails des travaux de *Grégoire*, permettez-moi de vous présenter quelques considérations générales sur ces divers produits, examinés sous les points de vue de la consommation, de la mode et de la fabrication.

Il n'existe pas dans la toilette d'une femme d'ornement tout à la fois plus simple et plus gracieux, plus délicat et plus frais qu'un *tulle*, qu'une *blonde*, qu'une *broderie*, qu'une *dentelle*. Un tulle, une blonde, une broderie, une dentelle se mettent autour d'un chapeau, d'un bonnet, d'un col, d'une manchette, d'un gant; ils sont employés à orner les contours d'une écharpe, d'un fichu, d'un mouchoir, d'un tablier, ou à rehausser l'éclat d'une robe, d'une pélerine, d'un mantelet; dans tous les pays du monde civilisé, enfin, les dentelles, les broderies, les blondes, les tulles, entrent pour beaucoup dans la toilette de la femme du riche, comme de celle de la classe moyenne, de la classe pauvre même; de la femme qui préfère le séjour de la ville, aussi bien que de celle qui se plaît à la campagne.

Depuis la broderie la plus commune de *Tarare* et de *St-Quentin*, jusqu'aux points de broderie si riches et si variés de *Nancy;* depuis le *tulle* le plus léger, le *pointon* le plus menu, la *dentelle* la plus étroite du *Puy* et de *Mirecourt*, jusqu'aux plus riches points, aux plus éclatantes applications d'*Alençon*, de *Malines*, de *Valenciennes*, de *Bruxelles*, d'*Angleterre;* depuis 5 centimes jusqu'à 500 francs, et 1,000 francs le mètre, une femme peut satisfaire les caprices sans cesse renaissants de l'insatiable mode; sans cesse elle peut, suivant ses goûts et sa fortune, parcourir les innombrables degrès de cette échelle des grâces et de la coquetterie.

Digitized by Google

Si l'on examine les broderies, les tulles, les blondes, les dentelles qui avaient été envoyés aux précédentes expositions de l'industrie nationale, par les fabricants qui se livrent à l'exploitation de ces diverses branches d'industrie ; si on les compare à ceux qui avaient été envoyés en 1839, et surtout à ceux qui y figuraient en 1844, on sera bien certainement forcé de convenir que ces diverses industries ont fait des progrès remarquables.

Mais, il est bien juste de le dire, si la fabrication de ces divers articles a acquis des perfectionnements, elle le doit en même temps et au génie des fabricants et à l'habileté des ouvriers, et aux efforts qui ont été faits depuis quelques années, pour remplacer le travail manuel par les procédés mécaniques, et surtout à la rivalité, à l'émulation qui se sont établies entre les fabricants des ouvrages exécutés à la main et ceux des articles analogues obtenus par des procédés mécaniques.

Et nous devons ajouter que s'il y a un grand mérite pour un fabricant d'établir à grands frais de beaux articles, à des prix élevés, il y a, peut-être, un plus grand mérite encore, à arriver à obtenir, par des procédés mécaniques, une imitation de ces mêmes articles, à des prix modérés, qui puissent permettre leur usage dans toutes les classes de la société.

L'histoire ne mentionne pas d'une manière spéciale l'époque à laquelle on doit attacher l'origine de la fabrication de la dentelle. Cependant, si nous compulsons les annales des peuples les plus anciens, nous remarquons que du temps même des patriarches, environ 2,000 ans avant l'ère chrétienne, l'art de fabriquer les tissus à mailles, les réseaux, les dentelles, était déjà connu, et que, comme nous, les anciens employaient divers moyens, plus ou moins ingénieux, pour embellir

Digitized by Google

ces tissus à jour, ces réseaux, ces dentelles, de fleurs, de dessins et d'ornements variés, soit au moyen des fuseaux, soit au moyen de l'aiguille ou de la broderie.

Les historiens du peuple juif nous dépeignent tantôt les voiles légers et les élégantes dentelles dont les jeunes filles se paraient aux jours de fête ; tantôt ils nous font connaître les riches et éclatantes broderies dont le sanctuaire était orné, et dont les prêtres et les lévites se couvraient dans l'exercice de leurs fonctions. Et le chantre de la Grèce, *Homère*, nous montre souvent ses divinités et ses héroïnes couvertes de vêtements à jour de la plus grande richesse, ou occupées à travailler à de merveilleux réseaux, à des broderies dans lesquels entrait une grande variété de couleurs, la pourpre et même de l'or, de l'argent et des pierres précieuses.

Nous n'essaierons pas de suivre les progrès de cette fabrication à travers les siècles, depuis des temps si éloignés jusqu'à ce jour ; nous nous bornerons à un exposé succinct des divers articles de dentelles et de broderies généralement usités aujourd'hui.

Parmi les dentelles les plus recherchées et les plus riches en effet de fabrication, on cite celles d'*Angleterre*, de *Bruxelles*, de *Valenciennes*, de *Malines* et d'*Alençon*.

Le *point* ou *dentelle d'Angleterre*, proprement dit, consiste dans des fleurs ou ornements exécutés isolément, soit à *Bruxelles* ou dans d'autres fabriques, et ajustés avec une grande précision sur des *tulles*, dits d'application, ordinairement fabriqués en *Angleterre*. Ce genre de dentelles est le plus riche que l'on connaisse ; exécutée par plusieurs ouvrières, la dentelle d'Angleterre est d'un prix très-élevé.

La *dentelle de Bruxelles* se confond souvent avec le point d'Angleterre, suivant qu'elle emprunte plus ou moins du tulle d'application, et que les ornements ajou-

Digitized by Google

tés sont plus ou moins compliqués, ou appartiennent au travail d'application.

La *dentelle de Valenciennes* est la plus riche et la plus solide de toutes les dentelles exécutées au carreau. Le fond ou réseau, tressé sur ses six côtés, est appelé *fond Valenciennes*; il est tressé en forme de lacet, ce qui lui donne une grande solidité. Les fleurs et ornements qui reposent sur le fond sont mats. Plus ils sont d'un tissu serré et compact, imitant la toile la plus fine, plus la fabrication en est longue et difficile, et plus, par conséquent, le prix de la dentelle est élevé. Il y a aussi le réseau à mailles carrées qui rend la valencienne plus claire et augmente son prix.

La *dentelle de Malines* diffère de celle de Valenciennes, en ce qu'elle a un fond particulier, appelé *fond Malines*, dont les six côtés ne sont pas tressés en forme de lacet, comme dans le fond Valenciennes; les deux côtés perpendiculaires seuls sont tressés en lacet; les quatre autres sont seulement entrelacés. Le travail des fleurs et des ornements de la dentelle est, à peu de chose près, le même que celui des autres dentelles riches; seulement, on remarque que, dans ces dentelles, le fil ou cordonnet qui entoure les fleurs est plat, ce qui leur donne beaucoup plus d'éclat et l'apparence d'une broderie.

Le *point d'Alençon*, qui diffère beaucoup des autres dentelles, n'est point, à proprement parler, une dentelle exécutée sur le carreau, c'est plutôt une broderie dans laquelle le fond et le dessin s'exécutent souvent presque entièrement à la main et à l'aiguille. Ce genre de fabrication, pouvant permettre l'emploi d'un grand nombre de fonds différents, est, par cela, susceptible de présenter beaucoup d'avantages au fabricant qui sait les employer à propos.

Digitized by Google

Les *dentelles communes*, dites de *Caen*, de *Lille*, de *Mirecourt*, du *Puy*, etc., travaillées à fond clair ou filoche, diffèrent des dentelles de Valenciennes, en ce que les six côtés de chaque maille ou réseau ne sont faits qu'avec deux fuseaux qui s'entrelacent l'un avec l'autre. Ce genre de dentelles présente quelques variétés.

Il n'est personne qui ne connaisse, sans doute, le coussinet, le petit *carreau* ou métier employé à la fabrication de la dentelle; sans doute, il n'est personne qui ne sache que cette opération, qui s'exécute à peu près de la même manière dans tous les pays, s'obtient au moyen de quelques fuseaux garnis de fil, sur un cylindre mobile placé au centre de ce carreau et proportionné à la largeur de la dentelle que l'on veut exécuter. Ce cylindre est enveloppé d'un drap, puis recouvert d'une *carte* ou patron, symétriquement percée d'un certain nombre de trous destinés à recevoir les épingles, ou points d'appui des mailles ou réseau de la dentelle.

Comme on le voit, le métier à dentelle est le métier le plus simple que l'on connaisse; c'est, on peut le dire, le métier réduit à sa plus simple expression. Ici, point de procédés nouveaux, point de nouvelles machines pour abréger le travail manuel, pour en simplifier même quelques-unes de ses parties. Tandis que, dans la fabrication des étoffes et des rubans, et celle de tous les tissus, régulièrement obtenus au moyen de l'entrelacement d'une chaîne et d'une trame, les fabricants et les ouvriers volent de découvertes en découvertes, de perfectionnements en perfectionnements, là, c'est toujours le même métier, ce sont toujours les mêmes outils, les mêmes procédés de fabrication que l'on employait il y a près de quatre mille ans, et que l'on emploiera, sans doute, encore dans quatre mille ans, si dans quatre mille ans le monde existe encore.

Digitized by Google

Aussi, c'est, il faut le dire, dans cette simplicité même que se trouve pour le fabricant, pour le dessinateur et pour l'ouvrière, la difficulté d'arriver à produire quelque chose de nouveau; et cela se concevra facilement, comme nous allons essayer de le démontrer.

Si nous examinons un instant la *carte* piquée de trous, représentant le dessin de la dentelle que l'on veut obtenir, serait-il possible par l'inspection de ces trous, de dire par avance, procédant à peu près comme le savant antiquaire *Séguier*, qui est arrivé à déchiffrer l'inscription du frontispice de la Maison-Carrée de Nimes, d'après l'examen des trous des crampons qui retenaient les lettres de cette inscription; serait-il possible, disons-nous, de faire connaître, par avance, quel serait le tissu qui sera le résultat de ces combinaisons de trous symétriquement ou irrégulièrement placés sur cette carte?

Ce n'est plus ici, comme dans la fabrique d'étoffes et de rubans façonnés, ou au moyen de divers papiers réglés, garnis de carreaux pleins de couleurs, indiquant les contours des dessins et les armures du tissu, que nous pourrions régler le travail et en déterminer même, par avance, les chances plus ou moins favorables, lors de l'exécution de ces tissus sur telles ou telles espèces de métiers; car, alors, le fabricant, le dessinateur, l'ouvrier ne font que copier, reproduire, exécuter un dessin, un fond, une armure qu'ils connaissent déjà; ils ne font qu'exécuter, reproduire, copier souvent pour la cent millionnième fois ce que d'autres fabricants, d'autres dessinateurs, d'autres ouvriers avaient obtenus cent millions de fois avant eux; et c'est ainsi que de la *gaze* si diaphane, ils vont au *florence*; du florence moelleux, au *taffetas*; du taffetas plus corpsé, au *gros de Tours*, et du solide

Digitized by Google

gros de Tours, au *gros de Naples*, plus fort, etc. ; c'est ainsi que de l'armure du taffetas, ils passent à celle du satin, à celle du sergé, au filoche, etc., et enfin, de l'uni au façonné par la chaîne, au broché par la trame, au velours, et à cette foule de combinaisons d'armures, de dessins et d'impressions qui font aujourd'hui l'inépuisable richesse de nos fabriques de tissus.

C'est ainsi qu'à des changements dans les fonds, dans les dispositions, dans les armures, dans les dessins, ils ajoutent des variétés dans les matières, dans les couleurs, dans les apprêts, dans les métiers ou procédés de fabrication, et les produits qui en sont les résultats, on les appelle modes, nouveautés. Mais que de personnes sont employées à la création de ces modes, à la confection de ces nouveautés ! Que de peines, que de soucis, le fabricant, le dessinateur, le mécanicien, l'ouvrier ne se donnent-ils pas pour les produire ; mais que d'argent dépensé dans ces essais !...

Dans la dentelle, au contraire, quelle différence ! partout la plus grande simplicité, la plus effrayante uniformité ; presque partout du blanc ou du noir, et un bien petit nombre de fonds ou réseaux ; du mat, et pour tout brillant, quelquefois, un léger cordonnet ; ajoutez à cela un dessinateur qui ait du goût ; un peu de coton, du fil ou de la soie ; quelques fuseaux, des épingles et la main d'une ouvrière exercée et habile ; tels sont les seuls éléments laissés à la disposition du fabricant de blondes, de broderies et de dentelles.

En examinant avec attention l'un des dessins de dentelles qui avait été exposé à Paris par *M. Falcon*, du *Puy*, et qui avait été choisi par la Reine des Français, nous avons essayé d'analyser le travail de cette dentelle ; voici le résultat de nos observations.

Le dessin de 4 pouces de hauteur, reposant sur un

Digitized by Google

fond, *point d'Alençon*, de la plus grande régularité, portait 475 trous par pouce carré, soit 7,600 pour les 16 pouces de superficie du dessin. Ce travail avait été exécuté au carreau, au moyen de 400 fuseaux et 4,000 épingles. L'ouvrière mettait un mois pour fabriquer une aune de cette dentelle; elle employait pour 1 fr. de coton n° 280, du prix de 80 fr. le kilog., et la façon lui était payée 50 fr. l'aune.

On se rendra aisément compte de la lenteur de cette fabrication, lorsqu'on saura que, pour chaque épingle que l'ouvrière place ou replace sur son carton, elle est obligée d'entrelacer et de tordre alternativement 9 fois 2 fuseaux, ce qui fait en tout 20 évolutions bien distinctes, soit 152,000 pour chaque dessin de 4 pouces, 1,672,000 pour une aune; soit encore 55,733 par jour de 12 heures; 4,644 par heure, et 77 par minute.

C'est-à-dire, qu'il ne se passe pas une seconde sans que cette ouvrière en dentelle ne place une épingle, n'entrelace un fuseau avec un autre fuseau; et ajoutons encore à cela que, malgré ces mouvements si continus et si multipliés, il faut encore que l'esprit, l'attention de l'ouvrière soient toujours appliqués à la surveillance de son travail et des nombreux fuseaux qu'elle tient constamment sous sa main; les tordre, les croiser, les entrelacer les uns avec les autres d'une manière convenable; les prendre, les laisser, pour les reprendre et les laisser encore; veiller à ce qu'ils soient toujours garnis de fil, que ce fil soit d'une longueur suffisante pour ne pas gêner le travail des autres fuseaux; placer les épingles, dégarnir les endroits qui en ont de trop, pour les mettre au fur et à mesure dans les endroits qui en sont dépourvus.

Mais ce n'est là rien encore. Le dessin et le fond seuls de la dentelle réclament toute l'attention de l'ouvrière.

Digitized by Google

Quel tact, quelle délicatesse, pour opérer avec exactitude le remplissage des parties mates du dessin, au moyen d'un espoulinage bien autrement réduit que l'espoulinage des schalls de cachemire. C'est là, il faut le dire, que se remarque la patience de l'ouvrière qui, souvent, pendant des heures entières, travaille au remplissage d'une petite fleur, d'un léger bouton, d'une simple tige presque imperceptibles. Nos fabricants d'étoffes et de rubans admirent la finesse d'une gaze, d'une mousseline qui portent 7 à 8 fils par ligne ; dans les ornements du dessin de la dentelle de M. Falcon, on comptait jusqu'à 28 fils dans une ligne.

Après les détails qu'on vient de lire, faut-il s'étonner du prix élevé de certaines dentelles exécutées à la main?

Passons maintenant à l'application des procédés mécaniques, à la fabrication de la dentelle, du tulle, de la blonde et de la broderie.

Quand nous voyons tricotter des bas à l'aiguille, faire du tulle, de la blonde ou exécuter une dentelle ou une broderie à la main, nous admirons l'habileté et la dextérité de l'ouvrière qui, bien qu'elle ne fasse qu'une seule maille, qu'un seul point à la fois, n'en exécute pas moins plusieurs mouvements différents. Combien n'a-t-il pas fallu de génie au mécanicien qui, tout à coup, est parvenu à composer une machine qui exécute simultanément tous ces mouvements, non-seulement pour une seule maille, pour un seul point, mais encore pour une suite de mailles et de points que l'on pourrait porter presque à l'infini? Combien n'a-t-il pas fallu plus de génie, enfin, à celui qui, comme Grégoire, de Nimes, est parvenu à perfectionner encore ce métier déjà si perfectionné, et à appliquer au métier déjà si compliqué du mécanisme à *mailles fixes*, la machine à la *Jacquard*?

Digitized by Google

Le procédé à tricotter les bas à la main n'est pas très-ancien et n'a été découvert que sous le règne de *François Ier*. Les annales de l'histoire rapportent que son fils, *Henri II*, porta, aux noces de sa fille, les premiers bas de soie tricotés et fabriqués en France, et que ce ne fut que bien longtemps après qu'on parvint à exécuter les bas au métier.

On prétend que c'est au glorieux règne de *Louis XIV* qu'il faut rapporter l'honneur de la découverte du métier à fabriquer les bas ; et que ce fut sous le ministère du célèbre *Colbert*, qu'un serrurier français, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, imagina cet utile et ingénieux mécanisme. Les chroniques de cette époque font connaître que ce fut au monarque lui-même que furent présentés les premiers bas fabriqués par l'inventeur lui-même. On ajoute, toutefois, que les bonnetiers de Paris, redoutant les effets désastreux pour eux de ce nouveau moyen de fabrication plus expéditif, engagèrent le valet de chambre du roi, avant de lui présenter ces bas, à couper plusieurs mailles, afin d'en déterminer la rupture dès que le roi voudrait s'en servir. L'inventeur, mal accueilli par le monarque mécontent, et n'ayant reçu de lui aucun encouragement pour cette découverte, passa en Angleterre, où il fut très-bien reçu et où il ne tarda pas à organiser un atelier de métiers de bas.

Les Anglais exploitèrent exclusivement, pendant quelques années, cette industrie, et ils avaient mis la peine de mort contre celui qui chercherait à divulguer les secrets de cette fabrication ; cela n'empêcha pas qu'elle ne fût apportée en France par le mécanicien *Jean Hindre*, qui fournit au gouvernement français le plan d'un de ces métiers, qui servit de modèle à la construction de ceux qui furent établis près de Paris.

Digitized by Google

Telle est, à peu près, l'histoire du métier de bas, que nous pouvons bien considérer comme une des machines les plus ingénieuses et les plus compliquées que nous connaissions. Et ce qu'il y a de bien extraordinaire dans ce métier, c'est qu'il est sorti des mains de son inventeur dans l'état de perfection où nous le voyons encore aujourd'hui; sauf les perfectionnements ajoutés à quelques parties du mécanisme du métier primitif, par suite des nouveaux articles introduits par la mode dans la consommation, tels que les *tulles* et les *tissus à mailles fixes*, unis et façonnés, qui ont reçu le dernier degré de perfectionnement par l'application de la machine à la Jacquard; découverte qui fait honneur au génie inventif de Grégoire, de Nimes, et qui a ouvert une carrière immense à l'exploitation de la fabrication des tulles et des tissus à mailles façonnés.

Pour obtenir une grande uniformité dans toutes les pièces qui entrent dans la composition des métiers de bas, l'inventeur a imaginé des *moules* en fer dans lesquels l'ouvrier coule lui-même toutes les pièces ou *platines* qui s'adaptent aux aiguilles, à peu près de la même manière que sont fondus les caractères de l'imprimerie; le même moyen est employé pour les mêmes parties du métier de *tulle* et du métier à *mailles fixes*.

D'après ce que nous venons de dire, nous sommes amenés à classer les métiers de bas en deux espèces générales bien distinctes; d'abord, ceux dont la maille est formée par la *trame*, que l'ouvrier présente sur les aiguilles au fur et à mesure de fabrication, et que, par cette raison, on a appelés *métiers à trame* ou à *cueillir*. Ces métiers se subdivisent aussi en plusieurs espèces, suivant les genres de tissus qu'ils sont destinés à fabriquer. *Grégoire, de Nimes*, a apporté quelques perfectionnements dans les articles fabriqués sur ces métiers,

Digitized by Google

notamment, la *broderie* qui se faisait à la main sur les bas une fois confectionnés, furent brodés par lui sur le métier, par un procédé aussi simple qu'ingénieux. Dans la *figure* 1re a a, sont deux espèces d'*aiguilles*; b, *platine* du châssis; c, platine à onde; d, *barre* fondue; e, *chevalet* ou chariot; f, *tambour* servant à communiquer le mouvement au chevalet; g, *trame* tendue sur les aiguilles, et recevant au-dessous en *h*, l'ondulation des mailles.

Dans le second genre de métiers, le tissu est formé par une *chaîne* dont les fils, en se croisant les uns avec les autres, forment le réseau ou la maille du tissu; ils sont appelés *métiers à chaîne* ou à *mailles fixes*. Il y a aussi plusieurs espèces de métiers de ce genre, de simples, de doubles, de triples, et ceux qui ont reçu la *mécanique à la Jacquard*. Dans la *figure* i, l'*aiguille*; k, *platine* des marches de dessus et de dessous; l, *verge* pour supporter les fils; m, *ensouples* de la chaîne; n, *roue* à poignée, dont les vis, d'inégales longueurs, obtiennent les déviations ou armures du dessin.

Enfin, les métiers qui, empruntant aux deux systèmes à *trame* et à *chaîne*, et qui ayant reçu quelques changements plus ou moins importants dans les diverses parties du mécanisme, ont été spécialement appliqués à la fabrication des *tulles* unis ou façonnés, et ont aussi reçu l'application de la machine à la Jacquard.

Le procédé, avec l'application de la machine à la Jacquard, que M. *Grégoire, de Nimes*, est parvenu avec tant de peine à appliquer sur les métiers à mailles fixes, est aujourd'hui exécuté sur une très-grande échelle avec diverses améliorations, et avec beaucoup de succès dans toutes les fabriques de la France et des autres contrées de l'Europe, surtout dans les fabriques anglaises, à *Nottingham*; et en France, à *Lyon*

Digitized by Google

et à *St-Qnentin*. J'ai visité en 1844 divers établissements de tulles mécaniques façonnés et unis, et notamment celui de MM. *William Cliff et fils*, *de St-Quentin*.

Pour se faire une idée à peu près exacte d'un de ces métiers de *tulles façonnés à la Jacquard*, mis en mouvement par la force de la vapeur, qu'on se représente un immense mécanisme tout en fer, ayant sur le devant 2700 fils de chaîne, mis en mouvement au moyen d'autant d'*aiguilles* ou *crochets*; tandis que 2700 autres fils passent dans autant de *canettes circulaires*, placées au centre de 2700 *navettes* en cuivre, se mouvant toutes séparément les unes des autres: tous ces mouvements déjà si multipliés se combinent avec l'évolution de plusieurs machines, parmi lesquelles on remarque surtout une immense *machine à la Jacquard*, tout en fer aussi, de 2700 crochets et d'une forme toute particulière, placée sur la droite du métier, et dont les cartons, représentant le dessin, sont aussi en fer.

Si nous jetons un coup-d'œil sur ce merveilleux métier, sans contredit le plus compliqué de tous ceux qui existent aujourd'hui au monde; si nous examinons les 52 bandes de tissus à mailles formant chacune un dessin de tulle façonné différent, imitant presqu'à s'y méprendre la dentelle la plus riche de Valenciennes; si nous essayons, enfin, de nous rendre compte de la *mise en carte* ou patron de ces 52 dessins, qui sont simultanément exécutés par cette innombrable armée d'*aiguilles*, de *platines*, de *navettes*, quelles admirables combinaisons, pour arriver à prévoir les effets du tissu à obtenir? Et quel est l'homme qui, comme *Grégoire*, a eu l'idée d'émettre le premier principe de ce genre de fabrication? Et quel est celui qui a eu le génie de réaliser une pareille fabrication, et arriver, en même temps, à une telle perfection dans la ma-

Digitized by Google

chine, et à obtenir une telle délicatesse dans le produit?

Quelle perfection, nous ne dirons pas dans la machine elle-même, mais dans les moindres détails de toutes les innombrables pièces de cette machine. Prenons, par exemple, une seule de ces 2700 navettes. La *canette*, extrêmement mince et semblable à une pièce de 50 francs, est cependant creusée dans son intérieur pour permettre l'introduction du fil de la trame. Cent canettes, tenues serrées les unes contre les autres, maintenues au moyen d'une baguette de fer carrée, et placées sur un rouet, ont été toutes à la fois garnies devant moi du fil nécessaire, et cela dans le même temps qu'une ouvrière en remplirait une seule à la main. La figure 3 représente une des 2700 navettes du métier de tulle façonné de St-Quentin, avec la canette garnie de fil à côté.

Il me reste à vous entretenir maintenant, Messieurs, des procédés au moyen desquels on obtient avec facilité et économie, la *broderie* sur les tissus pendant leur fabrication même sur le métier. Voici de quelle manière je fus amené à prendre des renseignements sur ces procédés, dont l'application n'a pas encore eu lieu à Nimes, et qui, cependant, pourrait être réalisée avec facilité et avantage.

Me trouvant en Angleterre en 1820, j'entrai par curiosité dans l'atelier d'un ouvrier passementier de *Spiteafeld*, qui travaillait sur un métier en taffetas uni, d'une construction toute particulière, et qui, avec deux lisses et deux marches seulement, obtenait un tissu façonné par la trame avec une variété surprenante de couleurs. Tout le mécanisme qui procurait l'exécution du dessin paraissait exclusivement renfermé dans le battant. Sur la droite du battant se trouvait un petit tambour, sur lequel le dessin était figuré en relief.

Digitized by Google

Un certain nombre d'aiguilles en cuivre, percées d'un trou à une de leurs extrémités, pour recevoir des fils de trames de diverses couleurs, étaient fixées et maintenues par leur autre extrémité, sur une longue traverse de bois ou rateau, placée dans un cadre de telle manière, que ce rateau pouvait recevoir deux mouvements bien distincts, un de haut en bas; l'autre de droite à gauche, et de gauche à droite.

Par le premier de ces mouvements, les aiguilles, chargées de fils de trame, pénétraient au milieu de la chaine du tissu, et permettaient à ces fils d'être saisis par la trame de la navette; par le second, ces fils, après avoir été préalablement ramenés à leur première position, pouvaient changer de place et augmenter ou diminuer ainsi les flottés ou dégradations du dessin, représenté en relief sur le petit tambour dont nous avons déjà parlé, et qui, par un mouvement rotatoire successif, imprimé par la main de l'ouvrier, procurait la déviation du *rateau*, et, par conséquent, des aiguilles, et formait ainsi le dessin.

Curieux de prendre des renseignements sur un procédé de fabrication aussi simple, et qui pouvait avoir de si grands résultats, j'appris qu'il se fabriquait en Angleterre une quantité considérable de tissus de ce genre, et que le centre de cette industrie était en Ecosse, dans la ville de *Pesley*; et que les procédés de ce genre de fabrication avaient été beaucoup perfectionnés depuis quelques années, non-seulement en Angleterre, mais encore dans les autres fabriques de l'Europe, et notamment en France, à *Tarare*, à *Lyon*, à *St-Quentin*, et que c'était par ce moyen que l'on obtenait ces mousselines brodées, imitant le broché, en coton, qui sont encore aujourd'hui d'un si grand usage dans la consommation.

Digitized by Google

En 1830, je fis divers essais pour appliquer ce procédé de broderie à la fabrication des rubans. Et, dans ce but, je fis confectionner 4 battants brodeurs à aiguilles, par le mécanicien *Thimonnier*, qui avait longtemps travaillé à Tarare, et qui connaissait parfaitement le jeu de ces sortes de métiers. Ces battants, qui avaient été considérablement simplifiés, pouvaient s'appliquer indifféremment sur toutes espèces de métiers à tisser, et le changement de dessin pouvait s'obtenir facilement, à peu près de la même manière que sur un métier à la Jacquard; on arrive au même résultat au moyen du changement des cartons.

J'ai déposé un de ces battants brodeurs, pour servir de modèle, dans le Conservatoire des arts et métiers de St-Etienne, et j'ai conservé les autres, pensant qu'ils pourraient peut-être un jour être utiles aux industriels qui voudraient essayer l'emploi de ce nouveau moyen de fabrication.

J'ai appris depuis que ce procédé de broderie à aiguilles était consigné dans le *Traité sur le tissage*, publié en 1831, par *John Murphy*, de *Glascow*, et j'ai trouvé dans cet ouvrage, que j'ai essayé de traduire, des renseignements fort curieux, comme vous allez le voir, et je désire qu'ils puissent être utiles à la fabrique de tissus façonnés de Nimes.

SECTION IV. DES LAPPETS, OU BRODERIES SUR TISSUS.

« Les *Lappets* peuvent, sans beaucoup d'inconvénient, être classés dans les variétés de tissus à fils croisés, puisque le *fil roquetin*, qui était autrefois élevé par des *lisses à perles*, traverse de droite à gauche alternativement devant le peigne, pendant que l'étoffe se fabrique et que le dessin se forme.

Digitized by Google

« Dans l'origine du procédé des *Lappets*, qui formait une branche considérable de la fabrique de soieries de *Pesley*, les lames des *lisses à perles* étaient attachées au-derrière du battant, et une demi-lisse de chaque lame passait à travers le peigne, à divers intervalles, pour se joindre à un petit anneau de verre sous la chaîne. Le *fil roquetin*, qui était quelquefois pris à travers le peigne, et quelquefois dessous, passait dans ces anneaux; de sorte qu'en élevant chaque lame des lisses à anneaux, le *fil roquetin* était attiré par l'anneau vers cet intervalle du peigne, au travers duquel la lisse passait; et de là s'élevait au-dessus de la navette pour venir être fixée par la trame, à la *façure* de l'étoffe fabriquée.

« Par ce moyen, le *fil roquetin* pouvait être tiré à travers la chaîne et élevé à l'opposé, en tout endroit du peigne au travers duquel passait une maille; ce qui permettait de former différentes sortes de dessins sur la surface inférieure de l'étoffe, selon le nombre de lisses employées et l'ordre dans lequel elles étaient élevées.

« Le *fil roquetin*, ainsi que cela se pratique, était placé sur un rouleau ou *ensouple*, séparé de la chaîne principale, et était tenu lâche par chaque marche qui élevait une lame de lisses à anneaux.

« C'est ainsi que furent d'abord exécutés les premiers *Lappets* en soie, à *Pesley*; lesquels furent ensuite introduits dans les fabriques de coton. Mais comme ce mode de fabrication avait l'inconvénient de rendre le corps des lisses sujet au mouvement oscillatoire du battant, on trouva plus simple d'élever le *fil roquetin* par des AIGUILLES placées verticalement dans un cadre, ce qui les rendait plus faciles à être mues horizontalement par les mains de l'ouvrier. Ce procédé fut mis en usage, dès que les fabriques de coton prirent une certaine extension.

Digitized by Google

LAPPETS A CADRE SIMPLE OU A UNE SEULE AIGUILLE.

« Le premier genre de *Lappets* qui furent exécutés par ce principe, furent produits par des aiguilles à un seul cadre, d'où lui en est venu le nom. Un dessin de ce cadre à aiguilles se trouve à la *figure* 4 de la planche. Il se compose de deux lames de bois parallèles *aa*, qui sont unies par les deux supports droits *oo*; dans ces derniers sont des rainures dans lesquelles la lame des aiguilles, *i*, se meut de haut en bas. La partie supérieure de ce cadre est placée dans une rainure taillée dans le corps supérieur, ou poignée du battant, de manière que les aiguilles peuvent se trouver entre la baguette courante, *race rod*, et le peigne. L'ouvrier tient sa main gauche sur le ressort *u* qui est fixé au cadre, et meut tout l'appareil de droite à gauche, alternativement, pendant que le dessin se forme. Vers *x*, est placé le rateau *e*, qui régularise la pose ou l'extension du fil sur l'étoffe; il est fixé au corps supérieur du battant, immédiatement au-dessous du crampon du ressort *u*; les espaces entre les dents du rateau, non compris l'épaisseur du ressort, sont égaux au nombre de dents du peigne sur lequel le *fil roquetin* est promené.

« Les aiguilles, *neeles*, sont en fil de cuivre, coupées d'une longueur convenable; elles sont aplaties et amincies à une de leurs extrémités, ayant chacune un trou pour recevoir le *fil roquetin*. Les autres extrémités sont effilées et fixées dans le bord supérieur du support à aiguilles, à la même distance que les sujets sont placés sur l'étoffe.

« Divers moyens ont été mis en usage pour imprimer le mouvement vertical au support à aiguilles, soit dans l'un comme dans l'autre procédé pour le tissage des *Lappets*; en voici un qui est assez commun :

Digitized by Google

« Un petit *lévier* est disposé en clouant les extrémités de deux pièces de bois ensemble, à angle droit, telles que l'équerre d'un charpentier. Des morceaux d'une vieille lisse servent ordinairement à cet usage. Un de ces *léviers* est vissé par le milieu, à l'endroit où ces deux lames se joignent au bord intérieur du sommet de chaque lame du battant; une extrémité droite, et l'autre projetée vers le cadre à aiguilles.

« De ces bras horizontaux, les cordes *v v* descendent jusqu'au support des aiguilles, passant par des trous pratiqués dans le côté supérieur du cadre, pour tenir les aiguilles dans une position verticale. Une autre corde est attachée au bras droit, qui est également liée à la traverse qui se trouve derrière le métier ou à celui qui est sur le rouleau de la chaîne.

« Ainsi lorsque le battant est poussé en arrière, les bouts de lames qui sont au-dessus du centre du mouvement, se meuvent dans le sens contraire, et les cordes qui joignent les bras droits aux traverses de derrière du métier, font tourner les *léviers* au tour de leur centre, et élèvent les bras qui sont attachés aux supports des aiguilles, et, en conséquence, font lever les aiguilles garnies de fil au-dessus du passage de la navette. Lorsque le battant est ramené sur la façure de l'étoffe les *léviers*, reprennent leur première position, et le cadre à aiguilles retombe de son propre poids.

« Devant le cadre à aiguilles, et immédiatement derrière la baguette courante, un autre support est suspendu, dans lequel sont plusieurs pointes de cuivre effilées aux bouts, et qui est élevé avec le support à aiguilles, pour servir de guide à la navette, à la place du peigne qui est ordinairement employé au tissage.

« Un autre moyen d'élever le cadre à aiguilles, qui est considéré comme encore plus simple; consiste à pren-

Digitized by Google

dre les cordes *v v* sur des poulies à vis, fixées dans les lames du battant, au-devant et à moitié chemin; et puis à attacher les autres extrémités de ces cordes, à la traverse du métier, au-dessus de la tête de l'ouvrier. Ici, il est encore évident que lorsque le battant sera poussé en arrière, le cadre à aiguilles s'élèvera au moyen des cordes *v v* qui passent sur les poulies, et, quand il sera ramené en avant sur l'étoffe, le cadre à aiguilles s'abattra de son propre poids, sans toucher le peigne.

« Il a été déjà observé, que le rateau et le crampon régularisent l'extension du *fil roquetin* à travers la chaîne. Par exemple, supposons la distance entre deux dents du rateau, égale à 4 dents d'un peigne de 1200 dents, non compris l'épaisseur du crampon; alors il est évident, qu'aussi longtemps que l'ouvrier continuera à pousser le crampon de droite à gauche, alternativement entre ces dents, le cadre à aiguilles, et par conséquent les fils roquetins traverseront à la même étendue, au-dessous, et s'élèveront alternativement de chaque côté des 4 dents; dès que le battant sera poussé en arrière et joint à la façure de l'étoffe par le tissage; ce qui formera une raie droite flottante de cette largeur, tout en travers de l'étoffe.

« Mais, si le crampon est poussé à tout autre intervalle du rateau, ce que l'ouvrier effectuera simplement en lâchant le ressort et en faisant mouvoir la main d'un côté; les aiguilles seront également poussées au-dessous de la chaîne; et, en faisant agir de nouveau le crampon entre les dents du rateau dans cette nouvelle position, une autre raie flottante sera produite; et ainsi, en poussant le crampon à volonté, à quelque portée du rateau que ce soit, et en diversifiant l'étendue de ces raies, on obtiendra, d'après le même moyen, une grande variété de flottés, et par conséquent de dessins.

Digitized by Google

« Il sera observé plus loin, que, puisque le cadre à aiguilles doit nécessairement s'élever chaque fois que le battant est poussé en arrière, l'ouvrier doit également faire glisser le cadre à aiguilles, et conséquemment, chaque coup de trame liera le fil roquetin à la façure de l'étoffe, mais à des points opposés du dessin.

LAPPETS A DEUX TRAMES, OU A CADRE DOUBLE.

« Le premier perfectionnement qui fut apporté au tissage des Lappets, fut l'application de deux cadres à aiguilles ; de manière à ce que, lorsqu'on faisait glisser un cadre à droite ou à gauche, l'autre se mouvait dans un sens contraire et renversait la figure du dessin. Ceci fut obtenu en joignant les deux cadres à chaque extrémité par une corde enroulée sur une petite poulie. Le rateau, les ressorts et les autres parties du montage étant les mêmes que pour le cadre simple.

« Les dessins qui furent exécutés d'après ce principe, furent dus à la position opposée des cadres, le travail s'effectuant sur le rateau dans une direction, et continuant de nouveau, jusqu'à ce que les cadres se rencontrent au point, ou près du point d'où ils étaient d'abord partis. Quelquefois, cependant, les formes se croisaient à différents intervalles et de diverses manières, et revenaient dans le même sens, ou bien prenaient à volonté une autre direction.

« Il a été observé, cependant, qu'aussi longtemps que le crampon continue à opérer entre deux dents du rateau, la figure produite par chaque aiguille fera tout au travers une raie d'égale largeur, et que le seul changement qui pourra être effectué dans le dessin, proviendra du glissage du crampon d'un espace du rateau à l'autre. De là l'uniformité de ces desssins inséparable de ce mode de fabrication, uniformité qui existera

Digitized by Google

aussi longtemps que le rang horizontal d'aiguilles sera déterminé à un espace limité du peigne. Obtenir donc une augmentation et une diminution graduelles dans l'arrangement des flottes, sans glissage d'un espace à l'autre, était le but qu'on devait se proposer, ce qui a été complètement obtenu en substituant au rateau un *tambour* ou cylindre, dont la rotation a permis d'obtenir tous les changements nécessités par le dessin.

LAPPETS A TAMBOUR.

« Dans le procédé de tissage des *Lappets* au moyen des *tambours*, le cadre à aiguilles est placé dans la même position, et, en général, de la même manière qu'il a été décrit pour les *Lappets* à rateau, ce qui est représenté *n*, (*fig.* 5) de la planche. En remplacement des espaces entre les dents du ratelier, le *tambour* a une entaillure pratiquée dans un de ses côtés unis, qui varie dans sa largeur, et est étendue en long sur la circonférence du *tambour*, suivant les dimensions du dessin à produire.

« Le tambour possède un autre avantage marqué sur le rateau, en ce que, lorsque deux ou plusieurs cadres à aiguilles sont nécessaires, on évite l'uniformité des dessins dont on se plaignait par l'emploi de l'ancien procédé, en pratiquant une rainure différente à chaque cadre.

« Ce tambour est fixé par ses pivots dans un petit cadre de bois, dont un côté s'étend jusqu'à l'arrière d'une des lames du battant, auquel il est attaché par des clous à vis. A la place du rateau et du ressort, on a placé une baguette en bois, attachée à chaque cadre à aiguilles, qui glisse dans une entaillure pratiquée dans la cavité supérieure du battant, horizon-

Digitized by Google

talement au centre du tambour, comme il est représenté (*fig.* 5), à l'extrémité de chaque baguette, est fixé un morceau de fer courbé à l'extrémité, comme on le voit (*m. fig.* 5), de manière à pouvoir se mouvoir dans l'entaillure du tambour, afin que la position du cadre à aiguilles soit limitée par la largeur du dessin incrusté dans le tambour ; c'est ce que l'on appelle la *touche*, ou *loquet de circulation.*

« La circonférence du tambour est divisée en un certain nombre de dents, qui répartissent également le nombre de coups du dessin. Auprès du côté bas du tambour, est le *loquet* ou *criquet*, ainsi qu'il est ordinairement nommé, chargé d'un poids suffisant pour pouvoir permettre au tambour d'avancer chaque fois d'une dent. Ce *loquet* est ordinairement élevé par un long aileron correspondant à la marche droite. Il s'abaisse de nouveau lorsque la marche est abandonnée, ce qui fait avancer le tambour d'une dent, quand la navette est dans la boîte gauche du battant ; mais il reste stationnaire, lorsque la navette est dans la boîte droite. Ainsi, deux coups de trame sont lancés à chaque dent du tambour, et le fil du roquetin traverse également d'abord à gauche, et puis à droite, en même temps, et se lie à la façure du tissu fabriqué, des deux côtés du dessin.

« A peu près au milieu de la baguette changeante, est la poignée *a*, (*fig.* 5), que l'ouvrier tient de la main gauche, pour donner un mouvement horizontal aux cadres à aiguilles, de la même manière que l'on opérait avec le rateau et le ressort. Mais lorsque plusieurs cadres sont employés, ces différents mouvements sont donnés au moyen de cordes attachées aux baguettes changeantes, et enroulées sur des poulies placées sur la partie vide supérieure du battant.

Digitized by Google

« Il y a une autre rainure autour de la circonférence du tambour, immédiatement derrière les dents, dans laquelle il y a une corde attachée à un ressort, dont la tension régularise le mouvement du tambour, de manière à ce qu'il ne soit ni trop roide, ni trop lâche sur son axe. On voit cette corde et ce ressort (*e e, fig.* 5.)

« La figure 6 est la représentation d'un tambour à broderie pour exécuter le dessin (*fig.* 7.), dont la (*fig.* 8) représente la mise en carte. Il est calculé pour un peigne de 1200 dents, et porte 10 dents avec 6 dents pour les vides entre les fleurs; *i*, (*fig* 6) est la partie de la rainure qui produit le dessin *i*, (*fig.* 8); tandis que l'autre partie de la rainure marquée *o*, produit le sujet *o* de la même figure 8 dans le tambour.

« La figure 9 représente le tambour du dessin 10 à rosace 11, dont on voit la mise en carte figure 12.

« Enfin, la figure représente l'esquisse d'un dessin à bordure à 3 cadres, dessin beaucoup plus compliqué, avec des espèces de bouquets détachés au milieu. »

Telle est la traduction aussi fidèle qu'il m'a été possible du chapitre de l'ouvrage anglais de *Murphy*, qui traite des métiers à broder pendant le tissage, au moyen des aiguilles. J'ai visité, en 1844, les ateliers de *St-Quentin*, où ce procédé est généralement employé, mais avec une plus grande simplicité encore qu'en Angleterre. Le dessin est tracé en creux sur une plaque en fer blanc ou en cuivre, et placé contre la traverse gauche du battant. L'ouvrier tient le battant d'une main, pendant que de l'autre il imprime un mouvement vertical ou de haut en bas, à la traverse ou rateau qui tient les aiguilles garnies de fil, tandis que le mouvement horizontal de va et vient, est imprimé

Digitized by Google

par un espèce de *loquet*, dont l'extrémité suit la configuration du dessin gravé en creux dans la plaque [1].

J'ai aussi remarqué à *St-Quentin* un autre genre de *battant brodeur*, non moins ingénieux, et qui est employé à la confection des articles *plumetis*. Des fils de trame sont renfermés dans de petits cylindres en fer-

[1] Dans le battant brodeur que j'ai fait exécuter à St-Étienne, par *Thimonnier*, le tambour qui porte le dessin est placé dans la partie supérieure du battant. Le *va et vient*, ou mouvements oscillatoires du support des aiguilles, a lieu au moyen d'un *loquet*, dont l'extrémité supérieure, munie d'un petit crochet, vient suivre, au fur et à mesure du travail de l'ouvrier, la configuration du dessin incrusté sur la circonférence du tambour. Le *rateau*, ou support des aiguilles, attaché à l'extrémité inférieure du *loquet*, est maitenu dans une tension convenable, au moyen de ressorts placés de chaque côté du battant. La *figure* 13 représente une aiguille de ce battant, se mouvant de haut en bas; dans la *figure* 14, servant à un autre battant, elle se meut de bas en haut.

Enfin, on voit dans la *figure* 15, un échantillon de tissu fabriqué par le procédé des battants à aiguilles de St-Quentin.

J'ai fait un grand nombre d'essais de tissus façonnés avec l'emploi du battant brodeur à aiguilles. L'article qui m'a paru le plus susceptible d'être appliqué avec facilité à la fabrication des étoffes façonnées, et surtout des *tapis*, est le *fond reps* ou cotelé droit, qui aurait beaucoup d'analogie avec le point de broderie dite Vénitienne; et qui ne demanderait ni tambour ni dessin pour son exécution, les aiguilles n'ayant qu'une seule déviation à opérer. Puis le *fond zèbré* ou *zigzag*, le *fond jaspé* ou ondé, etc.

Le procédé des battants à aiguilles permettant de placer les unes à côté des autres des *trames* ou *roquetins* de diverses couleurs, et allant par dégradation du foncé au clair, pourra offrir de grandes ressources au fabricant. Il offrira aussi l'avantage inappréciable d'éviter la perte de la matière qui ressortira toute d'un côté, sans nécessiter aucun découpage.

Enfin, au moyen du *chinage des fils roquetins*, on pourra obtenir avec économie sur le métier le plus simple en uni, sur le *fond reps* ou *cotelé*, les dessins les plus riches et les plus variés, imitant les gobelins.

Digitized by Google

blanc de 3 décimètres de longueur, dont une extrémité est soudée, et l'autre fermée au moyen d'un bouchon en liége, ayant seulement une petite rainure destinée à laisser sortir le fil, tout en le tenant dans une tension continuelle et uniforme.

Un certain nombre de petits cylindres ainsi disposés, sont couchés dans une position longitudinale, les uns à côté des autres, dans une espèce de longue boîte ou *plongeoir*, divisée en deux parties, savoir : la boîte et le couvercle ; une disposition intérieure toute particulière permet au fil de sortir de la boîte, tandis que le couvercle forme une espèce de rateau dont les dents pénètrent dans l'intérieur de la boîte, et servent à tenir les cylindres dans des écartements uniformes.

A chaque coup de broché, ou point de broderie, que l'ouvrier veut obtenir sur le tissu, il place la boîte sur la chaîne du tissu, dont les fils sont en évolution ; et, par un mouvement prompt, imprimé avec la main au couvercle de la boîte, il fait changer subitement la position primitive des cylindres, qui, de droite passent à gauche, en traversant les fils de la chaîne soulevés ; puis il place sa boîte sur la façure de l'étoffe continue à tisser avec la navette ordinaire, et renouvelle son opération de gauche à droite et ainsi de suite.

Ce genre de fabrication, très-ingénieux et très-simple au premier abord, demande cependant une grande dextérité et une grande habitude de la part de l'ouvrier. M. *Alphonse Daudeville*, un des fabricants les plus distingués de *St-Quentin*, a bien voulu me fournir des renseignements précieux et un grand nombre d'échantillons sur ce procédé de fabrication, auquel il a apporté de très-grands perfectionnements [1].

[1] M. *Daudeville* a eu l'obligeance de me remettre un de ces ingénieux mécanismes destinés à opérer la broderie pen-

Digitized by Google

Je suis persuadé que les manufactures de tissage de Nimes, celles surtout qui s'occupent plus spécialement de la fabrication des étoffes façonnées et des *tapis*, pourraient retirer un grand avantage de l'application des *battants brodeurs à aiguilles ;* procédé peu dispendieux, à la portée de tous les ouvriers, et qui, surtout dans l'industrie des tapis, pourrait avoir des résultats heureux, en permettant au fabricant d'obtenir instantanément sur le métier en uni le plus simple, des tissus très-moelleux et chargés d'une infinité de dessins que l'on pourrait varier presqu'à l'infini.

En examinant avec attention les procédés de broderie pendant le tissage au moyen des aiguilles, usités en Angleterre et en France, en les comparant avec les procédés employés dans la fabrication des tissus à mailles fixes, auxquels M. *Grégoire, de Nimes*, a appliqué la mécanique à la Jacquard, on trouve une certaine analogie dans le principe fondamental de la broderie, avec la différence seulement, que les aiguilles du métier de Grégoire sont beaucoup plus aplaties que celles du métier à broder pendant le tissage.

Quoi qu'il en soit, c'est, certainement, déjà beaucoup pour *Grégoire* que d'avoir présenté un principe nouveau qui a ouvert une carrière immense à l'exploitation de la fabrication des tissus à mailles fixes ; mais, au moment où ce modeste mécanicien commençait à retirer le fruit de ses travaux, en établissant

dant le tissage, au moyen de petits cylindres. Ce procédé pourrait recevoir à Nimes d'heureuses applications dans la fabrication des étoffes façonnées, surtout celles qui exigent une grande variété dans les couleurs de la trame. Et suivant les articles de fabrication, le *plongeoir* et les cylindres, pourraient recevoir au besoin, certaines modifications qui en rendraient l'usage plus facile. La *figure* 16, porte un échantillon de tissu fabriqué à St-Quentin par le procédé ordinaire.

Digitized by Google

un atelier de métiers à mailles fixes façonnés, avec l'application de la machine à la Jacquard; au moment où il voyait réaliser le rêve de toute sa vie, en exécutant sur ces métiers, avec facilité, économie et perfection, les *tulles*, les *blondes*, les *dentelles* et les *broderies* les plus riches, les plus variés et les plus délicats; d'adroits imitateurs, d'habiles compilateurs, à la piste de ses découvertes, arrivaient à imiter les mêmes articles par ces mêmes procédés, qui cependant lui avaient coûté tant de peines. Ils se sont enrichis, et lui, par surcroît de malheur, a vu l'incendie dévorer ses métiers, renverser toutes ces ressources et ses espérances les plus chères.

Peu de citoyens, vous en conviendrez, Messieurs, ont payé à leur pays un tribut de travaux aussi consciencieux, de découvertes aussi utiles; peu ont été plus malheureux que *Grégoire*. Je viens vous exprimer le vœu de voir le département et le Conseil-Général du Gard, la Chambre de commerce et la ville de Nimes, reconnaissants; rendre un public, quoique bien tardif hommage aux travaux utiles de cet habile mécanicien, et réclamer pour lui auprès du gouvernement une éclatante rémunération publique et un encouragement qu'il a si bien mérités.

---

[1] M. Meynard Cadet, fabricant distingué de Nimes, auquel la fabrication des tissus à mailles fixes unis et façonnés doit aussi plusieurs perfectionnements importants, a eu l'extrême obligeance de me fournir des renseignements précieux sur tous les détails de cette industrie, et d'enrichir mes collections de tissus, d'une foule d'échantillons de tulles unis et façonnés, et de tissus à mailles fixes de tous genres.

Ces collections de tissus de tous genres et de tous les pays, accompagnées de notices explicatives sur chaque genre de fabrication, est une des plus complettes et des plus curieuses en ce genre qui existent peut-être en Europe. Elle a été souvent consultée par les industriels et les fabricants français et étrangers, surtout lorsque des discussions se sont élevées sur la priorité de certains articles.

Digitized by Google

TANS A AIGUILLES,
. ET A MAILLES FIXES;
RD PAR Mr PH. HEDDE.

Fig. 9.

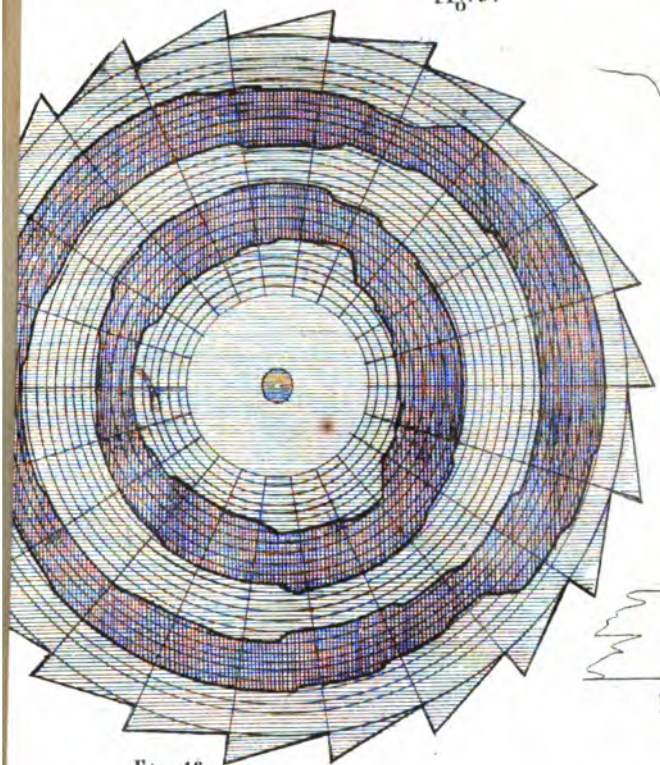

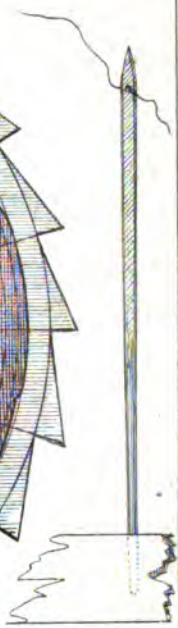

Fig. 14

Fig. 16.

Tissu fabriqué au moyen du plongeoir

Fig. 10.

Fig. 11.

mise en carte d'une broderie à 2 cadres

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD SUR LE CONGRÈS DE NAPLES,

Par M. le Bon D'HOMBRES-FIRMAS.

MESSIEURS,

En Italie, les congrès scientifiques avaient tous eu lieu du 15 au 30 septembre; cette époque convenait aux professeurs des universités alors en vacances, et ceux d'entre eux, ou les autres savants qui assistaient aux congrès de France ou d'Allemagne, avaient le temps de revenir. Celui de Naples fut différé jusqu'au 20 septembre à cause de la fête de St-Janvier, qui est le 19; c'est le patron de la ville, en très-grande vénération dans tout le royaume.

N'ayant pas été prévenu, je partis le 3 septembre pour Marseille et m'embarquai le surlendemain; j'eus par conséquent quelques jours pour revoir des amis qui, plus tard, appelés à la tête de nos sections, furent entièrement absorbés par leurs travaux; je fis aussi quelques nouvelles excursions dans le pays.

Je retournai à Pouzzolles, où depuis mon premier voyage les fouilles de l'amphithéâtre ont été poussées avec une grande activité. J'ai suivi la côte de Baja et Bauli jusqu'à Misène. Vous savez, Messieurs, combien de souvenirs rappelle cette contrée, et qu'à chaque pas on y rencontre les vestiges de temples, de palais et de maisons de plaisance des voluptueux Romains. J'ai revu la Solfatara, les lacs Averne et Lucrin, les piles du pont triomphal de Caligula, qui ont résisté aux flots, et les murs renversés de la *villa* de Cicéron. J'ai revu toujours avec plus d'intérêt le temple de Sérapis, monu-

Digitized by Google

ment aussi précieux aux géologues qu'aux antiquaires ; je suis descendu dans la grotte de la Sibylle jusqu'à la porte de l'Enfer ; dans les étuves, dites les *Cento-Camerelle* ou les prisons de Néron, et dans cette immense piscine justement nommée *Mirabile*. Je vous donnerai dans un autre écrit des détails sur ce petit voyage.

J'en ai fait un autre à Pœstum. Trois temples majestueux, debout, les fondations d'un quatrième, d'un théâtre, d'un amphithéâtre, les murs de cette ancienne ville des Sybarites, une porte existante, quoique connus des architectes et des archéologues, m'ont cependant fourni quelques remarques particulières ; j'aurai l'honneur de vous les soumettre, avec mes observations agricoles sur le pays que j'ai parcouru. Aux environs de Salerne surtout, la campagne est bien cultivée, les montagnes sont boisées jusqu'au sommet ; des rivières, des canaux d'irrigation, le voisinage de la mer et le soleil de Naples, rendent la terre très-féconde ; de jolis villages, des habitations bien confortables, fixent dans cet heureux climat des familles étrangères riches ; mais on rencontre en même temps sur la route beaucoup de mendiants ; le contraste du luxe et de la misère est ici très-frappant.

J'ai voulu voir les progrès des fouilles de Pompeï, d'où l'on retire continuellement des meubles, des bijoux, des ustensiles curieux. On a déblayé quatre maisons devant les *scienziati*..... Mais n'anticipons point ; je ne parle encore que de ce que j'ai fait avant le congrès.

Je suis retourné à Caprée un jour que le ciel serein et la mer calme m'ont permis de visiter la grotte d'Azur. Je m'étais demandé jadis, comme à présent, pourquoi l'on ne songeait pas à élargir son entrée ? Je pense qu'un volet suffirait pour la réduire à ses proportions actuelles,

Digitized by Google

si le reflet qui produit son aspect magique diminuait ou se trouvait détruit.

On serait sûr du moins de pénétrer dans cette grotte merveilleuse, et l'on ne risquerait plus de s'y voir retenu forcément, ce dont ne peuvent pas ou ne veulent pas répondre les *barcajuoli* de Sorente. Au surplus, je n'avais point, pour mon compte, regardé mon premier voyage à Caprée comme infructueux; le panorama du mont *Solario* est le plus magnifique du monde; le climat, l'agriculture, l'industrie, les antiquités, tout, en un mot, doit attirer le touriste dans cette île; les anciens avaient supposé des sirènes sur ses rivages; ce n'est pas leurs chants qui m'y firent descendre, ce furent plutôt les belles pages d'un voyageur philosophe et poète qui a réédifié le palais de Tibère, en nous peignant les dernières années de cet empereur; qui nous a relaté l'escalade et la prise du fort par le général Lamarque, faits d'armes qui semblent fabuleux à celui qui vient sur les lieux où ils se sont passés. Pour les décrire, pour vous faire bien connaître Caprée, il faudrait copier M. Alexandre Dumas, il vaut mieux vous renvoyer à son livre. [1]

J'étais à St-Janvier lorsque s'opéra le miracle de la liquéfaction. Je vous raconterai dans une note spéciale ce que j'ai vu, et ce que j'ai appris.

Je vous entretiendrai aussi, Messieurs, des fêtes qui, pendant huit jours, ont été célébrées dans certains quartiers de Naples, pour recommencer ensuite dans d'autres quartiers: arcs de triomphe à l'entrée des rues, à la porte des églises, illuminations et guirlandes de fleurs à chaque fenêtre des maisons, orchestre sur les places, feux d'artifices, pétards assourdissants et cérémonies religieuses, sont les jouissances suprêmes du peuple napolitain,

[1] Le *Speronare*, tom. II.

Digitized by Google

qui demande, comme ses ancêtres, *panem et circenses.*

Nous reviendrons, Messieurs, si vous le trouvez bon, à mes souvenirs de voyage ; je dois aujourd'hui vous rendre compte du congrès de Naples, auprès duquel j'étais votre député ; dans un prochain article, je vous présenterai le résumé des travaux des sections dont je faisais partie, et même un sommaire des principaux objets traités dans les autres sections. Je me bornerai dans celui-ci à vous exposer une sorte de journal ou de programme des réunions, des parties, des fêtes, auxquelles j'ai participé.

Nos cartes d'admission devaient être nos billets d'entrée pour les diverses sections du congrès. Elles servaient également pour visiter les établissements publics, les musées, les bibliothèques, le Jardin Botanique, l'Arsenal, les Palais de la résidence royale, de Capo-di-Monte, de Caserte, de Portici, etc. [1], pour avoir des places à la table commune, assez bien servie pour 6 carlins par tête (2 fr. 75); elles servaient aussi pour les soirées du palais Cellamare, auxquelles la municipalité nous avait invités, où nous étions sûrs de trouver bonne et nombreuse société et de faire de nouvelles connaissances. Un salon de musique, les salles de jeu et de causerie, les cabinets de lecture, la terrasse et le jardin, étaient toujours pleins de monde.

L'exposition des beaux-arts, qui a lieu tous les deux ans et devait commencer le 30 mai, fut renvoyée au 23 septembre, et avec nos cartes nous pouvions y aller les jours et aux heures où le public n'y entrait pas.

Le 20 septembre, à dix heures et demie, sur la

[1] Certains amateurs se faisaient prêter les cartes des *scienziati* pour visiter le cabinet des objets réservés. Il fallait un permis du premier ministre, qui ne le refusait guère ; mais c'était encore plus simple de ne pas le demander.

Digitized by Google

présentation de nos cartes, nous fûmes admis dans l'église de *Jesu-Vecchio*, attenante au palais de l'Université ; une messe du St-Esprit y fut célébrée par Mgr. l'évêque d'Ascalone avec accompagnement d'un brillant orchestre dirigé par Mercadante. La cour y occupait une tribune ; les principaux fonctionnaires de l'Etat, le Nonce apostolique, des prélats, des généraux, les ambassadeurs et beaucoup de dames, y assistaient.

Le service divin terminé, les portes du chœur furent ouvertes, et chacun s'empressa pour trouver place dans le Musée minéralogique, la plus grande salle du palais, disposée pour notre séance solennelle.

Au milieu de sa longueur était le bureau où siégeait S. E. le chevalier de Santangelo, ministre de l'intérieur, nommé président-général à Milan, ainsi que je vous l'avais annoncé ; ses deux assesseurs, le prince de Belmonte et le commandeur Spinelli, surintendant des archives du royaume, étaient à ses côtés, avec M. le chevalier Filioli, secrétaire-général ; ces Messieurs, indépendamment de leurs dignités, sont membres des Académies royales de Naples.

Dans une tribune en face se trouvaient LL. MM. le Roi et la Reine, la Reine-Mère, les princes et princesses, don Sébastien, infant d'Espagne ; les autres tribunes qui entourent le Musée étaient occupées par les dames et les personnes honorables qui étaient venues à l'église.

Dans son discours d'ouverture, S. E. M. de Santangelo, en expliquant l'origine et le but des congrès italiens, loua avec juste raison les princes des autres Etats qui les avaient accueillis et encouragés ; il fit ressortir tout ce que promettait le concours d'hommes distingués par leurs connaissances variées et le désir de les rendre utiles à leurs semblables. Certain des avanta-

Digitized by Google

ges déjà obtenus dans les premiers congrès, il ne doutait pas que celui de Naples ne fût également fécond en bons résultats. Les savants y accoururent en foule, dit-il ; de nombreux sujets d'observation et d'étude leur seront offerts, et la faveur et la sollicitude du gouvernement leur sont assurées. Le souverain qui règne sur ce beau pays, a dit M. le président-général, comme les Frédéric, les Robert, les Alphonse, ses illustres prédécesseurs, veut protéger les sciences et ceux qui les cultivent ; il veut attacher son nom au progrès des lumières, afin de le transmettre plus radieux à la postérité. — Des applaudissements, des *Viva il Re*, retentirent dans toute la salle, et le Roi s'étant levé, salua gracieusement l'assemblée et repondit d'une voix affectueuse à son ministre : Que ses expressions et la comparaison qu'il avait établie lui étaient dictées par sa courtoisie ; mais qu'il se plaisait à confirmer que son cœur était disposé à seconder efficacement les études scientifiques et littéraires ; que toutes ses pensées étaient dirigées vers ce but, et qu'il en augurait la prospérité et la gloire de son peuple.

Les applaudissements redoublèrent avec enthousiasme et interrompirent à plusieurs reprises le discours de M. le président.

Lorsqu'il eut cessé de parler, M. le secrétaire-général proclama les députés des Académies présents, ensuite il invita les *scienziati* à se retirer dans leurs sections respectives pour élire leurs présidents et secrétaires.

Alors, S. M. descendit au milieu de l'assemblée, causa familièrement avec ceux qui l'entourèrent, et fut accompagnée des *Viva* et des vœux de tous lorsqu'elle se retira.

Je vais donner ici la liste des présidents, vice-présidents et secrétaires ; plusieurs vous sont connus, Mes-

Digitized by Google

sieurs, par leurs ouvrages, ou parce qu'ils avaient fait partie des bureaux des précédents congrès, dont je vous ai rendu compte.

La section d'agronomie et de technologie, la plus nombreuse ici comme partout, nomma M. le comte Freschi pour son président; il l'avait été à Lucques et à Milan. Ses vice-présidents étaient, MM. l'archidiacre Cagnazzi, auteur de divers traités de physique et de technologie; le comte Sanseverino et Sanguinetti, agronomes zélés, que j'avais vus dans tous les congrès; les secrétaires étaient MM. Mancini, Scialoja et de Vicenzi. Cette section se réunissait de 9 heures à 11. Les membres firent plusieurs excursions vers Sorente, Nocera, Capoue, pour en examiner les cultures.

La section de chimie se tenait aux mêmes heures que celle d'agronomie, présidée par M. Taddei, comme dans les congrès précédents; elle avait pour vice-président M. le docteur Piria, et pour secrétaires, MM. Guarini et Calamai.

M. le chevalier Santoro présidait la section de chirurgie; le vice-président était M. le professeur Burci; MM. Raffaele et Secondi étaient leurs secrétaires.

On avait séparé la géographie de la géologie, ce qui avait été plus d'une fois réclamé, et l'on avait ajouté à la première de ces sciences, pour former une section nouvelle, l'archéologie, exclue jusqu'à présent des congrès italiens. On ne peut qu'applaudir à cette innovation dans un pays où les antiquités sont si multipliées et si savamment étudiées.

La section d'archéologie et de géographie tenait ses séances de 10 heures à midi; M. Avellino, directeur du Musée-Bourbon, la présidait; M. le chevalier

Digitized by Google

Ferdinando di Luca, l'un des
phes [1], avait été nommé vice-pr
et Corcia, en étaient secrétaire

La section de zoologie et d'a
semblait de 10 heures et demie
prince de Canino la présidait
autres congrès, excepté à Fl
qu'après la formation du burea
Costa et della Chiaja, étaient
M. le docteur Cacco, son secré

Les géologues et les miné

[1] M. Ferdinando di Luca, profe
mies royales de Naples et de plusi
beaucoup de volumes de mathéma
un mémoire rempli d'érudition,
j'adressai un extrait à l'Institut, e
faveur de l'Ecole italienne les gra
thématiques, communément attri
cienne Académie; les sections du
géométriques. Ceux qui ne partag
Luca, doivent toujours lui savoir
l'histoire des sciences, et pour la

M. Ferdinando di Luca, s'est
la géographie, qu'il a considérée
a traité de la géographie historiqu
phique, physique, naturelle et m
ces sciences, il en a fait aussi de
mont-d'Urville, sur la réputatio
éterniser le nom de *Luca* en le d
velle-Guinée, et S. M. le roi de
de l'ordre du Christ, fondé en 1
tous les ordres.

M. F. di Luca est le premier d
je fus présenté il y a quatre ans;
et me fit lier avec plusieurs prof
ves et qui sont toujours ses amis;
à l'Académie royale des sciences

Digitized by Google

président M. Pasini, et pour vice-président M. le marquis Paretto. Ces deux noms ont toujours été à la tête de la section de géologie. MM. Scacchi et Spada-Livini étaient leurs secrétaires; ils se réunissaient de onze heures à une heure. Le 23 septembre, ils firent une excursion à Pouzzoles, à la Solfatara, au Monte-Nuovo, etc. Deux jours après, ils se rendirent sur le Vésuve, observèrent les coulées de lave de 1767, 1810, 1839, et celle du 9 août dernier, et explorèrent la *somma*.... Je vous donnerai quelques notes sur ces contrées volcanisées que j'ai explorées deux fois.

La section des sciences physiques et mathématiques élut le savant Orioli pour son président: il l'avait été à Padoue et à Milan. Ses vice-présidents étaient MM. Melloni et Mossoti, et ses secrétaires les professeurs Paci, Lavagna et Napoli. Les séances, toujours très-suivies, avaient lieu de midi à deux heures.

La section de botanique, sous la présidence de M. le chevalier Tenore, directeur du Jardin des Plantes de Naples, se réunissait en même temps que la précédente. M. Menagrini en fut nommé vice-président, et MM. Masi et Gasparini, secrétaires.

Les docteurs en médecine tenaient aussi leurs séances de midi à 2 heures; ils avaient élu pour président M. Lanza, pour vice-président M. Trompeo, et MM. les chevaliers de Renzi, Turchetti et Polto, pour secrétaires.

royale Pontaniana, et les sentiments qu'il m'a témoignés sont encore plus flatteurs pour moi, que les titres honorables que j'ai obtenus. Nous nous sommes revus au congrès comme de bons confrères et de vieux amis; je saisis cette occasion pour l'assurer de la reconnaissance et de l'attachement que je lui ai voués.

Digitized by Google

Toutes les sections se réunissaient au palais de l'Université ou des études, qui renferme une bibliothèque considérable, les divers musées d'histoire naturelle, un cabinet de physique et un laboratoire de chimie.

Les produits volcaniques forment une série précieuse ; il y a plusieurs très-beaux échantillons minéralogiques ; mais les roches et les fossiles sont en petit nombre, et les collections des autres branches de l'histoire naturelle, celles de zoologie particulièrement, sont moins complètes qu'en France, en Piémont, en Toscane, en Lombardie, en Hollande, etc.

Je puis dire aussi que les instruments et les appareils de physique les plus essentiels, meublent le cabinet de l'Université ; mais qu'en France, à Florence, à Turin, à Padoue, etc., on est infiniment mieux pourvu pour faire des expériences et des observations.

En revanche, à Naples, le Musée d'antiquités et surtout les collections de bronze, de vases dits étrusques, de bijoux, etc., sont, ainsi que je l'avais déjà écrit, les plus riches que je connaisse. [1]

Dès le lendemain de l'ouverture du congrès, M. le chevalier et Mme de Santangelo donnèrent une soirée, à laquelle j'eus l'honneur d'assister comme un bon nombre de *scienziati* nationaux ou étrangers, beaucoup de notabilités et de dames. LL. MM. le Roi, la Reine, la Reine-Mère, les princes et princesses et leur cour y vinrent et restèrent jusqu'après-minuit dans les salons du palais, l'un des plus somptueux de Naples.

Le 22 septembre, LL. MM. se rendirent à St-Janvier, selon l'ancien usage, pour y pratiquer leurs

[1] *Mélanges*, tom. v., pag. 134.

Digitized by Google

dévotions. Plusieurs étrangers profitèrent de cette occasion pour les approcher. Les *scienziati* ont eu fréquemment cet honneur. [1]

Le Conservatoire a donné plusieurs concerts, où les membres du congrès furent tour à tour invités. Les musiciens savent de quelle juste réputation jouit le *Real Collegio di Musica di Napoli*.

L'Académie royale Pontaniana nous invita à une séance dans laquelle M. Avellino, qui en est secrétaire perpétuel, présenta le résumé des travaux. Mme Guacci-Nobile lut des stances sur *Giam-Batista della Porta*, pleines d'un feu poétique; M. Joseph Campagna récita, avec la verve d'un inspiré, une pièce de vers intitulée *la Scienza e l'Arte*. Des lectures sur la géographie, la physique, les sciences naturelles, étaient annoncées par le programme; mais il fallut abréger la séance à cause de la chaleur et de l'affluence des étrangers. On nous offrit des glaces, comme dans toutes les réunions de ce pays, et l'on nous fit cadeau du dernier volume des mémoires scientifiques et littéraires de cette ancienne Académie. La salle où elle se réunit, trop étroite dans cette circonstance, est la même dans laquelle St. Thomas-d'Aquin enseignait à *St-Dominico-Maggiore*, en 1272.

Les Aspirants-naturalistes tinrent également une séance extraordinaire à l'occasion du congrès; mais ils ne purent y inviter que les présidents, les secrétaires et trois membres de chaque section; le local qu'ils

[1] S. M. le Roi a paru dans toutes nos solennités. Plusieurs *scienziati* lui ont été présentés, et, sans cette formalité, d'autres l'ont rencontré et salué dans son palais, pendant la durée du congrès et même après. Un avis affiché et publié dans le *Diario* annonçait que la faculté de visiter tous les établissements était prolongée en notre faveur jusqu'au 10 octobre soir.

Digitized by Google

occupent ne permet pas des réunions plus nombreuses et ils ne voudraient pas le changer pour un plus grand; c'est le même dans lequel Pontanus réunissait l'Académie qu'il avait instituée au milieu du quinzième siècle et qui a pris son nom [1]. Le P. Tornabene, le chevalier Sollazzo et moi fûmes désignés pour la section de botanique et de physiologie végétale.

Le 25 septembre, les botanistes, accompagnés de plusieurs membres des autres sections, se rendirent de

[1] L'Académie Pontaniana est fort ancienne, quoiqu'elle n'ait été reconnue Académie royale qu'en 1817, après les tourmentes révolutionnaires, quand S. M. Ferdinand IV la dota de 50 ducats par mois.

Alphonse d'Aragon, étant roi de Sicile au commencement du quinzième siècle, se plaisait à s'entourer des hommes illustres de son temps, à discourir avec eux, à leur proposer des questions de science ou d'érudition. Devenu souverain de Naples, il y amena Antonio Beccadelli, celui de ses doctes qu'il affectionnait le plus, qu'il appelait son *Panormita*, et c'est lui qu'on doit regarder comme fondateur de la première Académie napolitaine, car il réunissait les hommes distingués par leur savoir dans sa maison dite *Portico-Antoniano*, de son prénom, et dans une *villa* qu'il acquit à Portici, appelée *Pliniana*, parce que Pline y avait fini ses jours. Le célèbre Pontano était de cette société, qui porte aujourd'hui son nom, parce qu'il en avait dressé les statuts et qu'il la dirigeait même avant la mort de Beccadelli, survenue en 1458.

L'Académie des aspirants-naturalistes est, au contraire, une institution toute récente; mais ne doit-on pas attendre d'une réunion de jeunes gens, passionnés pour l'étude, associés avec leurs vieux maîtres, *fortezza e sapienza* qu'ils ont pris pour devise? Ne suffit-il pas de nommer parmi leurs membres honoraires : les Cagnazzi, les Costa, les di Luca, les Paci, les de Renzi, les Semmola, les Tenore, etc., et le commandeur abbé Monticelli, décédé pendant la durée du congrès, pour apprécier les disciples, les émules de tels professeurs et ce qu'ils ont pu faire ensemble?

Digitized by Google

bonne heure au Jardin royal de Botanique, où M. le Directeur les attendait pour leur en montrer l'arrangement et les richesses. Il nous en avait donné le catalogue, accompagné d'un plan, dès l'ouverture de sa section, et plusieurs d'entre nous y étions déjà venus maintes fois. Je crois vous avoir rapporté jadis, Messieurs, la fondation de ce jardin, assez récente, quoiqu'on veuille la faire remonter au jardin des simples, planté en 1682 sur la *Montagnole;* je répéterai ici qu'on y cultive aujourd'hui environ 12,000 plantes; qu'une partie est disposée selon le système linnéen, une autre d'après celui des familles naturelles; qu'il y a des pépinières d'acclimatation pour les arbres exotiques, des carrés de cultures comparées des plantes économiques, etc.; les grandes allées et les bosquets servent de promenade publique.

L'après-midi du même jour 25 septembre, une députation composée des présidents et secrétaires du congrès, se rendit auprès de Sa Majesté; M^gr^ le prince de Canino, portant la parole, lui exprima la reconnaissance que nous conserverions tous pour sa munificence; le Roi s'entretint avec chacun de MM. les présidents des sujets les plus intéressants traités dans leurs sections respectives, et répéta qu'il se félicitait de la réunion des *scienziati* dans sa capitale, et attendait les meilleurs effets de l'impulsion qu'ils imprimeraient aux études.

Le 28, la section de physique et un grand nombre de membres des autres sections furent sur le Vésuve inaugurer l'Observatoire météorologique récemment construit près de *San-Salvatore*. Une route de voiture a été tracée jusque-là; ce voyage se fit avec beaucoup de facilité, et ceux qui ne connaissaient pas le volcan gravirent sur son cratère. M. Melloni, di-

Digitized by Google

recteur du nouvel Observatoire, développa dans un savant discours le plan et le but des observations qu'on s'était proposées, qui, à cette position, doivent être du plus haut intérêt.

Quelques physiciens ont observé des flammes avec les éruptions volcaniques ; d'autres les nient et pensent que cette illusion est due à la réflexion des matières incandescentes sur la fumée ; jusqu'à présent on n'a pas pu examiner la chose d'assez près, et l'on n'a pas non plus des données suffisantes sur toutes les substances rejetées avec les coulées, ni sur la composition des gaz qui les accompagnent. Les phénomènes électriques qui surviennent lors des convulsions du volcan ont besoin d'être étudiés, et la comparaison des observations faites sur le Vésuve avec celles de l'Observatoire astronomique de *Capo-di-Monte* donnera la mesure de l'influence qu'exercent sur l'atmosphère la chaleur, l'électricité, l'humidité qui se dégagent du volcan. La commission scientifique, présidée par M. le chevalier Melloni, s'établira pendant les éruptions à l'Observatoire du Vésuve et pourra saisir la nature sur le fait.

Qu'il me soit permis de vous rappeler, Messieurs, que j'ai fait connaître le premier l'établissement de *San-Salvatore*. Lorsque, il y a cinq ans, les voyageurs virent établir des citernes, rassembler des matériaux, tailler des pierres et creuser des fondations pour cet édifice, ils supposèrent que ce serait un ermitage, une église, une auberge... M. le chevalier Melloni m'apprit sa destination et m'autorisa à la publier ; ce que je fis dans la relation de mon ascension au Vésuve en octobre 1841 [1].

Le 30 septembre, à 4 heures, nous fûmes en très-

[1] *Recueil de Mémoires*, tom. v, pag. 121.

Digitized by Google

grand nombre à l'inauguration de la statue colossale de la Religion, placée au milieu du grand cloître du *Campo-Santo*. C'est une belle figure de femme en marbre blanc, qui a 4,75 mètres (18 palmes). Elle est vêtue d'une tunique retenue par une ceinture et porte un voile formant un ample manteau, le tout parfaitement drapé ; sept rayons de gloire sont autour de sa tête, dont l'expression est douce et sévère en même temps ; ses yeux sont tournés vers la croix, qu'elle soutient du bras droit, et elle a dans la main gauche une palme qu'elle offre aux trépassés vertueux. Cette composition et son exécution semblent ne rien laisser à désirer et font le plus grand honneur à Tito Angelino, leur auteur [1]. Le piédestal, portant deux inscriptions et un bas-relief allégorique, élève le monument à 7,40 mètres. (28 palmes) [2].

Le Roi et la famille royale assistaient à cette solennité. Dès leur arrivée et sur un signe de S. E. le Ministre de l'intérieur, les toiles qui enveloppaient le monument tombèrent, et le P. Latini, du haut d'une tribune en face, prononça un très-éloquent discours que la distance où je me trouvais ne me permit pas de bien entendre, mais qu'on nous promit de publier.

Le 1er octobre, la section de physique et mathématiques se réunit à la section d'agronomie et de tchnologie, pour entendre le rapport de l'ingénieur Cadolini, au nom d'une commission nommée au Congrès de Milan, afin de s'occuper d'un système uniforme des poids et mesures en Italie. Il va sans dire que, dans la discus-

[1] On a imprimé que *la croce*, *la palma*, *l'aureola raggiante*, étaient de cuivre doré ; c'était, peut-être, un premier projet? Mais tout est en marbre, ce qui est bien mieux. La ville a payé cette statue 12,000 ducats, plus 3,000 pour la transporter de l'atelier au *Campo-Santo*. = 65,780 francs.

[2] La palme napolitaine = 0,26415 mètres.

Digitized by Google

sion qui suivit cette lecture, les savants firent ressortir les grands avantages du système métrique, et quoique son adoption générale présente de grandes difficultés, on ne les regarde pas comme insurmontables ; déjà en Piémont et en Lombardie le peuple connaît et emploie le mètre et les mesures françaises ; et nous ne doutons pas que dans les autres États on ne reconnaisse la nécessité d'une réforme et l'importance de notre système.

Le 2 octobre, la section d'archéologie fit, ainsi que je l'ai annoncé déjà, une excursion à Pompeï avec la majeure partie des *scienziati ;* on déblaya quatre maisons en leur présence, proche le Panthéon (ou temple d'Auguste) et la maison de Mars, sous la direction de M. Avellino, intendant des fouilles, et de M. Bonucci, ingénieur de ces travaux, tous les deux de l'Institut de France. On découvrit une petite fontaine ornée de mosaïques, à côté d'une table de marbre africain supportée par des pieds de lion, d'un beau travail ; cinq statuettes de diverses grandeurs, dont une fort singulière est un squelette vêtu d'une robe de femme. Les anciens n'avaient pas, à notre connaissance, guère de ces sortes de représentations ; aussi, plusieurs archéologues prirent cette figure pour celle de l'Envie, d'une Canidie ou d'une Parque. Je dois déclarer que M. Avellino, dans la discussion qui s'éleva le lendemain à Naples, partageait cette dernière opinion ; mais M. Bonucci, qui fait aussi autorité, était du nombre de ceux qui voyaient dans cette petite statue, non une figure desséchée de vieille femme, mais un véritable squelette.

Avant de quitter Pompeï et de vous entretenir des digressions de nos séances, il convient d'énumérer les autres curiosités recueillies : des vases en marbre et en bronze, l'un très-remarquable par ses anses formées de deux figures d'enfant, les bras tendus vers le goulot.

Digitized by Google

Des trépieds, des lampes, différents ustensiles, beaucoup de poterie, des amphores, des fioles de verre et quelques pièces de monnaie à l'effigie de Galba, de Vespasien ; on trouva enfin, avec ces objets d'art, de tristes reliques de leurs anciens possesseurs ! Dans un tas d'ossemments fracturés on recueillit un fémur et un os sacrum entiers. M. Avellino fit tout déposer dans le temple voisin afin que chacun pût l'examiner à son tour.

Les fouilles durèrent de 10 heures jusqu'à 4 [1]. Dans

[1] Quatre maisons déblayées et tant d'objets recueillis en six heures, peuvent faire croire à certaines personnes que la ville entière de Pompeï sera mise à découvert en peu de temps, et que j'en avais mal jugé, en supposant que les *mines d'antiquités* du royaume de Naples, sans être inépuisables, devaient durer plusieurs siècles. (*Mélanges*, tom. v, pag. 134). Je ferai observer que, pour donner aux membres du congrès le spectacle infiniment rare d'un *cavamento*, on dut choisir le quartier où les cendres plus friables rendent le travail plus facile et plus prompt ; qu'on avait pu le préparer d'avance, ou commencer le déblai dès la veille. L'on m'a assuré que cela se pratiquait ainsi lorsque des personnages éminents assistaient à ces curieuses recherches ; que la maison déblayée en présence de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale, en 1843, et celle qui le fut l'année suivante devant Mgr. le prince Henri de Hollande, ne les retinrent qu'une heure.

Dans les quartiers, au contraire, où les cendres volcaniques tassées forment une couche plus épaisse et plus compacte, lorsque ce sont des coulées de lave, comme à Herculanum, qui recouvrent et remplissent les édifices et les rues, alors le déblai est plus difficile et plus long ; il faut beaucoup de précautions et de soins pour conserver ce qui est ainsi enseveli.

J'ajouterai que, depuis ma première visite, en 1841, je n'aurais pu juger des progrès des fouilles de Pompeï, sans comparer les plans et sans les indications qu'on me donna ; je calcule qu'il n'y a pas le quart de la ville découvert, surtout si, vis-à-vis de chaque porte de son enceinte, les rues se prolongent comme celle *di Sepolcri*, et s'il y a des faubourgs aussi considérables que le *Borgo Auguste-Félice*.

Digitized by Google

cet intervalle, ceux des *scienziati* venus à Pompeï pour la première fois, parcoururent cette antique ville, guidés par M. Bonucci, qui leur montra les monuments les plus intéressants. Ceux qui les connaissaient, les revirent, je peux le dire, avec plus de plaisir, et y puisèrent de nouvelles instructions sur la vie, les usages et les arts des anciens habitants; nous les voyions dans l'intérieur de leurs demeures, à leur toilette, à leurs bains, à leurs repas; nous les suivions au Forum, au Thermopolium, dans leurs ateliers, dans les temples, aux théâtres, et jusqu'à leurs tombeaux... Les journées s'écoulent trop vite au milieu de ces ruines; disons cependant que, la curiosité amplement satisfaite, on les quitte toujours le cœur navré du malheur inouï qui les a causées.

J'avais réellement besoin d'un peu de distraction, et j'en trouvai le soir même chez S. E. M. de Santangelo, qui m'avait fait l'honneur de m'inviter. Sa seconde soirée fut peut-être plus nombreuse et tout aussi brillante que la première; mais la cour n'y vint pas. On y fit de l'excellente musique; les rafraîchissements y furent prodigués, et la fête se prolongea bien avant dans la nuit.

Ce même jour, et deux fois depuis l'ouverture du congrès, un certain nombre de *scienziati* reçurent des invitations pour *un'accademia di musica e ballo* dans les appartements du Palais-Royal attenant au Théâtre. Nous y avions vu les princes d'Aquila, de Trapani et la princesse du Brésil, figurer dans le premier quadrille. LL. MM. la Reine, dont la grossesse paraît avancée, et la Reine-Mère, accompagnées de leurs dames d'honneur, circulaient, ainsi que le Roi, dans les divers salons, s'arrêtant, s'entretenant avec bienveillance au milieu des groupes.

Digitized by Google

Le dimanche, 5 octobre, eut lieu notre séance de clôture dans le musée minéralogique. Nous étions, d'après les listes publiées, 1611 *scienziati*; il y avait un très-grand nombre d'amateurs et de dames. Ceux qui ne se pressèrent pas, ou qui ne surent pas presser un peu les autres, ne purent point entrer; cependant toutes les places n'étaient pas occupées lorsque les portes furent fermées; elles s'ouvraient pour quelques personnes favorisées des gardes; j'avais proche de moi deux individus qui n'avaient paru dans aucune section; il restait même quelques chaises libres, tandis que plus de deux cents membres du congrès, à la porte du Musée, attendaient impatiemment; ils essayèrent d'y parvenir par le cabinet de zoologie, par l'escalier des tribunes, ils se fâchèrent inutilement et finirent par se retirer.

Il n'y avait pas, comme aux autres congrès, un banc réservé pour les députés des Académies; j'en fais la remarque, quoique je ne sois pas de ceux qui s'en plaignirent, le hasard m'ayant procuré une bonne place.

M. le secrétaire Filioli rendit compte d'abord de ce qui s'était passé dans les assemblées générales; il expliqua les motifs qui avaient déterminé la formation d'une section d'archéologie et annonça le choix fait de la ville de Venise pour la réunion de 1847.

MM. les secrétaires des neuf sections lurent ensuite le sommaire de ce qui les avait occupées; ce travail, plus développé, sera publié et envoyé aux membres du congrès et aux Académies qui s'y étaient fait représenter; vous avez, Messieurs, les actes de Padoue, de Lucques et de Milan.

M. le chevalier de Santangelo proclama M. le marquis de Brignole-Sale, de Gênes, élu président-général du congrès qui se tiendra dans cette ville l'année prochaine.

Digitized by Google

Mgr. le prince de Canino et M. le prof. Orioli prirent successivement la parole et votèrent des remercîments au corps municipal de Naples, ainsi qu'aux habitants qui avaient mis tant d'empressement et de soins pour recevoir les savants étrangers.

M. le magistrat Puoti se fit l'interprète de ses concitoyens, témoigna combien ils étaient flattés de la réunion et du séjour des personnes honorables composant le congrès, et qu'ils étaient tous persuadés que leur exemple et leurs discussions seraient profitables au pays.

Toute l'assemblée applaudit unanimement, et, après quelques paroles de congratulation, M. le président-général prononça la clôture du septième congrès.

Ce jour-là, MM. les presidents et secrétaires des neuf sections furent admis à la table du roi.

Nous avions tous reçu la veille des lettres d'invitation pour passer la soirée à la résidence royale.

Je vous avais dit précédemment, Messieurs, avec quelle magnificence les appartements étaient meublés et décorés; mais je les avais parcourus rapidement pendant que la cour était absente, avec trois ou quatre touristes seulement, tandis que, le 5 octobre soir, vingt salons éclairés de milliers de bougies étaient remplis de beau monde. Dans le plus vaste fut exécuté un concert vocal et instrumental par les premiers artistes de *San-Carlo*; dans les plus éloignés, on avait disposé des tables de jeu, mais personne ne s'y fixait, non plus qu'auprès d'une large table couverte de journaux, d'albums, d'atlas de voyages. A une extrémité, était dressé un magnifique buffet chargé de pâtisseries, de gâteaux de toutes les sortes, de sucreries et de confitures; des domestiques les transportaient de tous côtés sur des plateaux, d'autres nous présentaient des sorbets, et d'autres des tasses de thé.

Digitized by Google

Nous trouvâmes, à cette mémorable soirée, des prélats et d'autres dignitaires du clergé, des généraux, et un officier de tout grade des divers corps de la garnison, des cordons et des croix de tous les ordres et beaucoup de grosses clefs dorées, car les chambellans des autres Etats, venus au congrès, portaient leurs insignes, comme ceux de Naples ; tous les ministres et les principaux fonctionnaires du royaume y étaient, ainsi que les ambassadeurs ; il y avait beaucoup de dames richement parées.

Le Roi fut, comme nous l'avions toujours remarqué, d'une affabilité parfaite envers tous ; il paraissait heureux de la satisfaction générale. LL. MM. la Reine et la Reine-Mère, les princes et princesses restèrent au milieu de nous jusqu'après minuit.

S. M. nous a donné une médaille de 62 millimètres, qu'elle a fait frapper en commémoration de notre congrès, sur laquelle est le portrait de J.-B. Vico, le plus savant philosophe napolitain du siècle passé. Le revers représente la ville de Naples, caractérisée par une femme, la couronne murale sur la tête et appuyant son bras gauche sur un cartouche des Deux-Siciles. Elle est assise, vêtue d'une robe à l'antique, et tient de la main droite élevée le flambeau de la science, dont les rayons, divergeant dans tous les sens, éclairent Naples, son golfe et ses environs, que le Vésuve domine. Devant cette figure, on voit, sur un autel, le globe du monde, emblème de la nature ; un miroir, symbole de la vérité, et un manuscrit de papyrus. On lit dans l'exergue : AUSPICE FERDINANDO II P. F. A., et au bas de la médaille : VII CONGRESSO DEGLI SCIENZIATI ITALIANI. NAPOLI MDCCCXLV.

Le gouvernement a fait cadeau à chaque membre du congrès de deux forts volumes in-4°, avec des li-

Digitized by Google

thographies, les plans de Naples, de Pompeï et la carte des environs, composés exprès pour leur servirde guide, intitulés : *Napoli e i luoghi celebri delle sue vicinanze.*

Pendant la durée du congrès, le *Giornale del regno delle Due Sicilie* fut envoyé aux scienziati, ou du moins à beaucoup d'entre nous, par ordre de S. E. le Ministre de la police. Nous y trouvions les procès-verbaux des sections, tous les avis et les nouvelles qui pouvaient nous intéresser.

Un *diario* nous fut distribué, mais, il faut tout dire, deux ou trois jours après sa date, les avis qu'on nous y donnait seraient arrivés trop tard, si on ne les avait affichés à l'Université; le programme des lectures était publié après qu'elles étaient faites ; on nous annonçait des *scienziati* admis huit jours auparavant ; MM. le comte Graberg de Hemso ; le docteur Riboli, de Parme ; R. Brown, de Londres, que j'avais vus dès les premiers jours, sont inscrits dans le numéro du 4 octobre qui parut le 7. M. Bellelli, directeur des fouilles de Pesto, domicilié à Naples, des plus empressés à se faire inscrire sur la liste, y est porté le 1564e ! J'ajouterai que, malgré les réclamations et quelques *errata*, il reste encore bien de fautes dans le *diario*, et que, pour l'avoir, il fallait se pousser dans la foule, disputer ou attendre des heures entières.... Quand tout est si bien organisé, les moindres défauts sont plus sensibles ; en les signalant, on les évitera facilement une autre fois.

En finissant, je me plais à témoigner que nulle part les étrangers n'ont vécu plus librement qu'à Naples pendant le congrès ; aucun ne s'est aperçu de la surveillance de la police, que par l'ordre qui régnait partout. On avait pris d'avance bien de petites précautions, dont nous éprouvions les bons effets ; les vaisseaux qui

Digitized by Google

nous amenèrent à Naples et ceux sur lesquels nous revînmes, indemnisés sans doute, baissèrent leurs prix d'un cinquième en faveur des *scienziati* ; on avait cherché un grand nombre d'appartements en ville, classés selon leur grandeur, leurs agréments ; nous en avions le tableau. Les chambres et la table des divers hôtels étaient taxées, ainsi que les restaurants et les cafés. Du reste, personne n'a éprouvé de difficultés ; les prix de toutes choses étaient modérés, et tous les Napolitains avec lesquels nous avons eu des rapports quelconques, ont été toujours polis et prévenants. Aussi, les *scienziati* venus au septième congrès conserveront à jamais la mémoire de la munificence de S. M. Ferdinand II, de la bienveillance de son gouvernement, du bon accueil de leurs confrères de Naples et de la courtoisie des habitants de cette grande et belle ville.

Naples, le 11 octobre 1845.

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD SUR LE CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE GÊNES.

MESSIEURS,

La Société géologique qui, chaque année, pendant ses vacances, tient une session extraordinaire dans un pays différent, afin d'en étudier la nature des roches, leur superposition, les richesses minérales et les curiosités paléontologiques qu'elles renferment, avait choisi Alais pour sa réunion de 1846, fixée au 30 août.

Seul correspondant de la Société dans cette ville, je devais y attendre mes confrères pour leur servir de guide, ayant jadis exploré nos environs qui offrent toutes les formations de terrains, des fossiles nombreux, de riches mines, des carrières immenses.

Digitized by Google

Il me fallait, par conséquent, renoncer au congrès de Marseille, convoqué précisément à la même époque; mais j'en fus bien dédommagé; mes confrères me firent l'honneur de m'élire président à l'unanimité, et tous me parurent satisfaits de leurs excursions dont j'avais tracé l'itinéraire, tous regrettèrent de ne pouvoir consacrer plus de temps à mon pays.

Je me plais à déclarer que, ne pouvant guère, à mon âge, marcher à leur tête, j'ai été bien secondé par mes compatriotes, MM. de Roys, Teissier, Dumas et Renaux, qui connaissent parfaitement nos Cevennes. Parmi les géologues étrangers venus à Alais, je citerai MM. de Buch et Ewald, de Berlin, Bertrand-Geslin, de Nantes, l'abbé Chamousset, de Chambéry, Toschi, d'Imola.... Et je citerai aussi MM. de Saporta et de Fonscolombe qui, habitant Aix et Marseille, crurent néanmoins devoir se joindre à nous.

C'est du congrès de Gênes, me direz-vous, Messieurs, et non de la Société géologique de France, que j'ai à vous entretenir; mais je tenais à consigner ici le principal motif qui m'empêcha d'assister au congrès français qui se tenait dans mon voisinage et sur la route que j'allais prendre. Quelques amis désiraient que j'y fisse du moins acte de présence; il finit le même jour que notre session [1].

Quand le surlendemain j'arrivai à Marseille, ils m'engageaient à séjourner le dimanche, pour les Regates données à l'occasion du congrès; n'ayant pas participé aux travaux, il ne me parut pas à propos

[1] Notre dernière séance à Alais eut lieu le dimanche soir 6 septembre; mais, les deux jours suivants, la plupart des membres de la Société allèrent explorer Anduze et les environs, Durfort, Fressac, etc.

Digitized by Google

d'être de la fête, un peu tardive d'ailleurs, car la plupart des étrangers étaient déjà partis, et je m'embarquai de suite avec plusieurs d'entre eux, qui venaient à Gênes. Après vingt-cinq heures de navigation, nous étions dans le port, où les commissaires de la santé, de la police et des douanes, nous retinrent jusqu'à la nuit, et nous ne pûmes débarquer nos bagages que le lendemain. Tous les passagers trouvèrent ces formalités longues et désagréables, surtout ceux qui étaient venus pour le congrès, traités partout, comme je vous l'ai dit dans mes précédents rapports, avec beaucoup de prévenance et de civilité.

Une commission chargée d'examiner les droits des personnes qui voulaient être du congrès et de leur délivrer les cartes de *scienziati*, était composée de vingt membres présidés par le général de la Marmora, directeur de l'école royale de la marine, membre de la Société géologique de France. Tous les jours, du matin au soir, depuis le 7 jusqu'au 22 septembre, cinq à six de ces Messieurs restaient en permanence, et fort occupés avec les prétendants, auxquels on donnait un bulletin à remplir de leurs noms et prénoms, titres, qualités, résidences, charges publiques ou scientifiques et grades universitaires. Ils devaient y noter s'ils étaient députés d'académies royales, les ouvrages qu'ils avaient publiés, les prix qui leur avaient été décernés, s'ils étaient venus aux congrès précédents, la section à laquelle ils désiraient être inscrits. Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que votre député, depuis assez longtemps en relation avec plusieurs des savants qui composaient la commission, en fut très-gracieusement accueilli.

Je fus inscrit comme membre effectif du 8^{me} congrès, sous le n^{o} 515, section de physique.

Digitized by Google

Puisqu'il est question de la liste, quoique plusieurs de ceux qui s'y trouvent portés soient arrivés plus tard, je vous dirai, Messieurs, que nous étions 1062 *scienziati*, dont une trentaine de Français, et qu'on délivra à peu près autant de cartes blanches d'amateur. Ainsi que je l'ai rapporté jadis, ils assistaient aux séances, mais dans une enceinte particulière et sans participer aux discussions ; ils visitaient comme nous les établissements publics, les bibliothèques, les musées, les hôpitaux, les écoles.... ; ils venaient aux dîners communs et dans les réunions générales du soir.

Parmi ces amis des sciences, se trouvaient quelques hommes d'un très-haut mérite, que le règlement ou leur modestie écartait de la première catégorie ; on a reproché aux commissaires de les avoir méconnus et d'avoir été trop sévères, d'autres fois plus que faciles pour admettre des individus sans examiner leurs titres. Je ne pense pas qu'il y ait eu à Gênes plus d'abus de ce genre qu'ailleurs ; on ne suppose pas qu'un savant prenne indûment un titre de docteur ou d'ingénieur, qu'un professeur s'arroge des grades qu'il n'a pas. MM. les commissaires n'auraient point voulu exiger d'eux des preuves légales, ni refuser celui qui a été membre d'un congrès précédent ; et l'on doit les féliciter du zèle éclairé, de l'équité, de la courtoisie qu'ils ont mis à remplir leurs fonctions délicates.

On nous avait donné en arrivant la note des auberges, traiteurs, cafés, chambres garnies, avec les prix. En général on vit à bon compte à Gênes, mais tous les hôtels étaient encombrés, les logements retenus d'avance et forts chers. Je fus assez heureux pour trouver, dès le second jour, une petite chambre au premier étage, dans la rue Balbi, proche l'Université ; et, ce que j'appréciai surtout, elle était à côté de celle de M. Ma-

Digitized by Google

jocchi, professeur de Milan, l'un de mes plus anciens confrères et amis en Italie.

Le 14 septembre, à onze heures, nous nous réunîmes à l'église métropolitaine de St-Laurent, où fut célébrée une grand'messe en musique, suivie du *Veni Creator* et de la bénédiction donnée par S. Em. le cardinal archevêque. Mgr. le prince de Carignan, S. Exc. le gouverneur-général de la division, MM. les syndics et décurions de Gênes, et beaucoup de dames assistaient à cette solennité, après laquelle nous nous rendîmes, comme processionnellement, à travers la foule qui remplissait la place et la rue, au palais ducal, dont le grand salon avait été disposé pour nos séances générales.

M. le marquis de Brignole-Sale, ministre d'état du roi de Sardaigne et son ambassadeur en France, nommé président-général au congrès précédent, avait choisi pour ses assesseurs MM. Gandolfi, bibliothécaire de l'Université, et le docteur Casaretto, et pour secrétaire-général, M. le marquis F. Pallavicino, tous les trois membres de diverses académies.

Le bureau où ils siégeaient était à l'extrémité sur une estrade ; les personnes placées du côté opposé n'entendirent que difficilement les discours prononcés. A Milan et à Naples, le bureau était au milieu et par conséquent plus favorablement disposé.

M. de Brignole-Sale témoigna combien il était flatté de présider le 8e congrès scientifique que ses concitoyens s'applaudissaient de recevoir. Mais il observa que Gênes méritait cet honneur, parce qu'elle avait donné le jour, non-seulement à des guerriers célèbres, à de grands hommes d'état, mais encore à une foule de savants, de littérateurs et d'artistes renommés dans le monde. S. E. rappela les noms des Gênois qui avaient illustré leur patrie pendant les guerres et en temps de

Digitized by Google

paix, et fit ensuite ressortir les avantages que la ville et le pays se promettaient du congrès de cette année, qui attirait un si grand nombre de savants étrangers. Il répéta que tous les souverains italiens favorisaient cette institution, et plus particulièrement S. M. Charles-Albert qui nous recevait avec empressement pour la seconde fois dans son royaume. Après les applaudissements prolongés de l'auditoire, Mgr. le prince de Canino, ayant demandé la parole, nous rapporta qu'au moment de quitter Rome, en prenant congé du Saint-Père, il le supplia d'accorder sa puissante protection au congrès, et que S. S. lui avait répondu qu'elle le faisait *volontierissimo*, et l'avait chargé d'en assurer notre respectable assemblée. Pie IX, ajouta le prince, a autorisé expressément les professeurs et les amateurs des sciences de ses états à se rendre à Gênes; il se propose de rétablir incessamment l'ancienne Académie des *Lincei*, qui comptait dans son sein les Colonna, les della Porta et Galilée lui-même; il veut, comme souverain, que les sciences et les arts fleurissent, et que ceux qui les cultivent soient honorés dans les Etats pontificaux.

La découverte du Nouveau-Monde est due à un Génois, a dit le prince Bonaparte, c'est la plus importante sous tous les rapports, c'est le fait matériel qui a le plus influencé notre ordre social; aujourd'hui le congrès de Gênes va rattacher à l'histoire de cette ville un fait moral bien autrement essentiel, l'alliance de la religion et des sciences scellées par le Souverain pontife! Témoignons donc à S. S., s'est-il écrié, nos actions de grâce, de dévotion et d'amour, comme le peuple de Rome qui la vénère et l'adore pour la vie nouvelle et la félicité durable qu'elle lui promet.

Ce discours fut interrompu et suivi par d'unanimes applaudissements, et ils redoublèrent lorsque S. E. le

Digitized by Google

le président-général pria le prince, au nom du congrès, de mettre aux pieds du Saint-Père l'hommage de notre vive reconnaissance et de nos pieux sentiments.

M. le secrétaire-général lut ensuite une lettre de la commission chargée des expériences de physique qui doivent être faites, pour lesquelles des fonds ont été votés.

Il proclama les députés des Académies présents à la première séance. Mais l'usage de leur réserver des bancs distincts n'existe plus depuis deux ans.

M. le marquis de Brignole-Sale, avant de clore la séance, invita les *Scienziati* à se réunir dans leurs sections respectives pour élire leurs présidents particuliers. Des chambres séparées avaient été préparées dans le palais ducal pour ces scrutins seulement; les jours suivants nous nous réunîmes au palais de l'Université.

Je vais donner ici les noms des présidents, vice-présidents et secrétaires des neuf sections et les heures de leurs séances.

Section de Physique et Mathématiques, de 10 *h.* 1/2 *à midi* 1/2

Président, J. B. Amici.
Vice-Président, Oct. Mossoti.
Secrétaires, Lavagna et Codazza.

Section de Chimie, de 9 *heures à* 11.

Président, G. Taddei.
Vice-Président, J. B. Canobbio.
Secrétaires, Finollo et de Negri.

Section de Géologie et de Minéralogie, de 1 *h. à* 3.

Président, marquis Paretto.
Vice-Président, Pasini.
Secrétaire, de Zigno.

Digitized by Google

Section d'Agriculture et de Technologie, de 8 *h.* 1/2 *à* 10 *h.* 1/2.

Président, l'abbé Lambruschini.

Vice-Présid., Bertone de Sambui et Salvagnoli.

Secrétaires, C. Pallavicino et Sacchi.

Section de Botanique et de Physiologie végétale, de midi à 2 *h.*

Président, Bertoloni.

Vice-Président, de Notaris.

Secrétaires, Meneghini et Savignone.

Section de Zoologie et d'Anatomie comparée, de 11 *h.* 1/2 *à* 1 1/2.

Président, Alessandrini.

Vice-Président, de Filippi.

Secrétaires, P. Bonaparte et Costa.

Section de Médecine, de 1 *h. à* 3 *h.*

Président, D. Speranza.

Vice-Président, Bertini et de Renzi.

Secrétaires, Turchetti, Polto et Diana.

Section de Chirurgie, de 9 *h. à* 11 *h.*

Président, Rossi.

Vice-Président, Gherardi.

Secrétaires, Battola et Botto.

Section de Géographie et d'Archéologie, de 9 *h. à* 11 *h.*

Président, Cordero di S. Quintino.

Vice-Président, Cibrario et Fiorelli.

Secrétaires, Ghibellini et Gandolfi.

La plupart des savants que je viens de nommer vous sont connus, Messieurs, par la réputation dont ils jouissent ou par leurs œuvres. Vous vous rappellerez que, dans mes rapports sur les congrès précédents, je vous avais cité, et plus d'une fois, ceux qui nous présidaient cette année, excepté deux professeurs de Bologna, qui, profitant de l'autorisation de leur nouveau

Digitized by Google

souverain, mirent autant d'empressement à venir à Gênes, qu'on en eut à les recevoir. Ils furent élus par acclamation, et l'on assure que Mgr. le prince de Canino, qui habituellement présidait la section de zoologie, engagea ses nombreux amis à voter, comme il le faisait lui-même, pour Alessandrini; quant à Bertoloni, depuis la mort de Decandole, l'opinion générale le met à la tête des botanistes; il devait les présider au congrès de Gênes.

Les sections d'agronomie, de physique et de médecine se succédaient dans le grand salon de l'Université; c'étaient, comme dans les congrès précédents, les plus nombreuses.

Les zoologues remplaçaient les chirurgiens.

Les botanistes remplaçaient les chimistes.

Les géologues succédaient aux archéologues.

Ainsi, quatre salles suffisaient pour les neuf sections; elles avaient chacune deux portes, l'une pour les *Scienziati*, l'autre pour les amateurs.

Un bon nombre de dames assistaient à diverses sections; dans les autres congrès, elles auraient été dans l'enceinte des amateurs; à Gênes, on est galant comme en France: elles occupaient nos premiers rangs, mais deux seulement y avaient droit et figuraient sur la liste des membres effectifs; c'étaient mesdames les baronnes de Kotz, chanoinesses de Pragues, que j'avais vues à Padoue et à Milan, dans la section de physique.

Vous savez, Messieurs, que les *Scienziati* peuvent fréquenter toutes les sections, quoique attachés à telle ou telle plus spécialement. J'ai fait connaître à la section de géologie la réunion qui venait d'avoir lieu dans la ville que j'habite, et, pour y attirer les savants italiens, je leur donnai un aperçu rapide de nos richesses minéralogiques. J'ai parlé plusieurs fois dans la section

Digitized by Google

de physique : j'ai lu deux mémoires dans celle de zoologie et un dans celle de physiologie végétale.

Je vous entretiendrai postérieurement des travaux les plus intéressants communiqués ou discutés dans les diverses sections ; je vais continuer à vous raconter notre vie de *Scienziato*.

Nos dîners communs avaient lieu à trois heures et demie au palais *delle Peschiere*, appartenant au marquis F. Pallavicino, qui l'avait généreusement prêté pour cet usage. Le grand salon et quatre pièces attenantes au premier pouvaient contenir six cents personnes; de nombreux domestiques nous servaient un joli dîner, dessert, glaces et café pour trois francs par tête, étrennes comprises. Mais, je le dirai, ces repas communs étaient originairement destinés aux Scienziati qu'on se proposait de rapprocher ainsi ; dans les congrès précédents, c'était un rendez-vous que nous nous donnions entre amis ; lorsque nous suivions des sections différentes, nous nous retrouvions à table et nous y faisions souvent de nouvelles connaissances : cette année, non-seulement les amateurs, mais un grand nombre de personnes étrangères au congrès, prenaient, la veille ou le bon matin, des billets pour leurs femmes, leurs familles et leurs amis; les Scienziati, moins diligents allaient chez les restaurateurs.

Le *Pallazzo delle Peschiere*, l'une des plus magnifiques *villa* de Gênes, est sur le penchant de la montagne, dans le quartier d'*Aqua Sola*, proche de l'établissement des sourds et muets, qui est accessible aux voitures. On y est en même temps à la ville et à la campagne, entouré de jardins, avec des eaux abondantes. On y a la vue d'un paysage varié, très-étendu, et de la mer. Nous y trouvions toujours bonne et nombreuse société, et si nous n'avions pu être à table proche nos amis,

Digitized by Google

nous les rencontrions dans les appartements du rez-de-chaussée ou sur les terrasses.

Chacun tâchait de se placer dans le grand salon pour le coup-d'œil des tables contournées, couvertes de mets, de flacons et de vases de fleurs, animées par tant de commensaux savants ou amateurs des sciences, et tous amateurs des femmes aimables qui venaient les distraire des méditations, des calculs sérieux et des discussions qui les avaient occupés la matinée. Plusieurs fois, dans ces repas, M. le docteur Masi a excité l'enthousiasme des convives par des pièces de vers pleines d'esprit et de noblesse. Personne n'a plus que lui le génie et la verve poétiques; cependant il sait les allier avec les graves études de son état, et il cultive aussi les sciences naturelles avec distinction. M. Masi m'a donné la première hymne nationale qu'il nous récita, en douze strophes, à la gloire de Pie IX. Je vous en offrirais, Messieurs, une pâle traduction, mais plusieurs d'entre vous peuvent apprécier dans l'original les sentiments et l'éloquence de l'auteur.

La société du *Casino*, la plus brillante de Gênes, nous ouvrit ses salons, où nous pouvions, en montrant nos cartes à l'entrée, passer nos soirées de la manière la plus agréable. La meilleure compagnie s'y rendait; on y recevait les journaux de tous les pays ainsi que des brochures nouvelles; les rafraîchissements de toute sorte y étaient prodigués.

Le 23 septembre, MM. les directeurs de cette société invitèrent par lettres tous les Scienziati, avec les notabilités du pays en hommes et en dames, à une soirée parée et bal. Nous y remarquâmes beaucoup de riches toilettes, un excellent orchestre, des bouquets et des guirlandes comme à Florence; tout était resplendissant de lumière, et je citerai l'illumination du jardin, où

Digitized by Google

des lampions de couleur, suspendus aux arbres ou disposés par terre entre les plantes, ressemblaient à des fleurs et à des fruits de feu. En un mot, la fête fut digne de ceux qui la donnaient. Je fus approuvé de mes compatriotes, auxquels j'appris que j'avais remercié en leur nom MM. les commissaires du Casino avant de quitter Gênes.

Le théâtre *Carlo-Felice* a une troupe lyrique nombreuse et bien composée. Sans être *dilettanti*, beaucoup de Scienziati donnèrent leurs 5 fr. pour le concert qui eut lieu le 18 septembre, au bénéfice des malheureux Toscans ruinés par le tremblement de terre du 14 août dernier.

Les amateurs de la tragédie ont eu, deux fois la semaine, au théâtre *San-Agostino*, une représentation du célèbre Modena, le Talma de l'Italie, appelé à Gênes à l'occasion du congrès.

MM. les consuls des diverses puissances faisaient connaître à Mgr. le gouverneur-général de la province les personnes notables arrivées à Gênes; elles recevaient aussitôt une lettre d'invitation pour les soirées que S. E. donnait au palais ducal les lundis et les vendredis. Les vastes appartements de M. le marquis Paulucci étaient remplis de beau monde et de nombreux corps d'officiers. Nous y avons vu L. A. les princes de Carignan, de Salerne, de Lucques, la reine de Hollande, et toute l'aristocratie génoise. Deux soirées furent suivies de bals, et une autre fois l'acteur tragédien Modena y déclama plusieurs morceaux, et nous prouva que son talent n'a pas besoin des costumes et du jeu théâtral pour charmer ses auditeurs.

Pendant la durée du congrès, nous fûmes invités à d'autres grandes soirées dans lesquelles nous trouvâmes, comme chez M. le gouverneur, la haute société génoise,

Digitized by Google

tous les étrangers de distinction, des dames éblouissantes de diamants et quelques-unes par leur physionomie et leurs grâces.

Les appartements de S. E., notre président-général, sont d'une rare magnificence : pavés en marbre à compartiments de figures et de couleurs variées, avec des plafonds peints ou dorés, des tentures de soie ou des tableaux de prix sur les murs, un grand lustre de cristal de roche, tout ce que la mode et le luxe produisent de plus exquis pour l'ameublement.... et cela au troisième étage, au dessus de l'entresol, de son immense palais, dont le premier est fermé et le second occupé par des locataires! Est-ce pour jouir d'une plus belle vue le jour, pour respirer un air plus frais, parce qu'un précepte d'hygiène prescrit de coucher aussi haut que l'on peut, ou parce que le maître éprouve et veut montrer aux autres qu'il n'y a pas de plaisir sans peines, et qu'on se repose plus volontiers après un peu de fatigue? Je le savais, mais j'aime à tout voir; je devais d'ailleurs répondre à la politesse que j'avais reçue de M. le marquis de Brignole-Sale; je suis donc allé et je suis retourné au *raout* de S. E., et je n'hésitai pas à escalader cent et quelques marches pour lui rendre mes devoirs avant de partir.

Le 22 septembre, M. le marquis Pallavicino, notre secrétaire-général, pour embellir sa soirée, eut l'idée heureuse de transformer son salon et des conversations oiseuses en une académie poétique; il y fut lu plusieurs pièces de vers que tous les assistants couvrirent d'applaudissements bien mérités, entre autres celle du docteur émérite Crocco, sur les congrès scientifiques, et une épisode de la vie de Cristophe Colomb, par la très-aimable femme du célèbre Mancini, l'un de nos secrétaires à Naples.

Digitized by Google

Nous avions été invités pour le 26, à dix heures du soir, chez M. le duc de Galliera, l'un des plus riches seigneurs de la très-riche ville de Gênes. Il habite le premier étage d'un palais somptueux décoré avec beaucoup de goût; sa soirée fut des plus nombreuses, quoiqu'il eût, dit-on, fait un choix dont quelques personnes eurent le tort d'être fâchées, au lieu de supposer leurs invitations égarées. Je me retirai, avec M. le professeur Majocchi, vers minuit, après les premières contredanses, et nous vîmes arriver encore des voitures et les chaises à porteurs des dames qui venaient des rues étroites. La fête se prolongea jusqu'à trois heures du matin, et M. le duc, indépendamment du thé et des sorbets distribués dans ces occasions, fit servir une sorte d'ambigu à ceux qui restèrent chez lui.

M. le marquis de Negri voulut aussi avoir un *raout*, et m'annonçait, en m'engageant à y venir, qu'il ferait illuminer tous ses jardins. Je l'assurai sincèrement que j'y serais plutôt attiré par ses politesses et les agréments que tout étranger trouvait dans sa maison hospitalière. Malheureusement une pluie incessante contraria sa fête; on ne peut arriver *alla villa di Negri* qu'à pied: il y eut malgré cela belle et nombreuse société, et l'on y dansa une partie de la nuit.

MM. les syndics ont fait présent à chaque membre effectif du congrès de la *Descrizione di Genova et del Genovesato*, en trois volumes in-8° avec cartes et planches lithographiées; d'un plan topographique de Gênes, sur une échelle de 0,006, et de la carte du duché.

Chaque jour on nous distribuait un *diario* contenant la liste des Scienziati par ordre d'inscription, les procès-verbaux de nos séances, le programme des lectures à faire, les dons offerts au congrès et les avis que la présidence-générale voulait nous donner. Nous avions

Digitized by Google

chacun un état imprimé contenant quatorze coupons, sur lesquels nous mettions notre numéro et notre signature; un commis piquait le coupon du jour sur une broche de fil de fer, et nous donnait en échange le diario, ce qui est plus simple, plus expéditif que les registres par ordre alphabétique ou par ordre des dates de notre arrivée employés précédemment, où il fallait chercher le numéro de nos cartes et noter la délivrance des *diarii*.

Vous avez pu juger, Messieurs, que, le matin, et le milieu du jour, les diverses sections retenaient les Scienziati à l'Université; lorsqu'ils allaient au palais *delle Peschiere*, leur journée était à peu près remplie. Il fallait savoir choisir quelques moments pour visiter les établissements publics; les heures où nous pouvions nous y présenter étaient indiquées par des affiches et dans notre diario; et il y en a plusieurs que j'ai tenu à revoir, quoique je sois venu assez souvent à Gênes : le jardin botanique, l'institution des Sourds-Muets, le Trésor de St-Laurent, l'arsenal, l'hôpital de Pammatone et celui de la marine, sont de ce nombre; j'en parlerai dans un autre écrit. Je veux seulement faire remarquer à présent que les respectables supérieures des deux grands hôpitaux sont Françaises et celle du dernier Alaisienne.

Le 25 septembre eut lieu au palais ducal l'assemblée générale qui, en vertu du règlement, devait choisir la ville pour la réunion de 1848. Un grand nombre de Scienziati voulaient que ce fût Rome. Mgr. le prince de Canino leur fit sentir que Pie IX et le sacré collége verraient cette détermination avec peine, sitôt après la mort de Grégoire XVI, qui avait refusé de nous recevoir. La séance fut un peu orageuse et dura de six heures du soir jusqu'à onze heures et demie; la plupart des membres s'étaient retirés, il n'en restait que 506,

Digitized by Google

lorsque Bologne fut choisie à la majorité de 336 voix.

Quelques Scienziati prirent la journée du 26 pour aller voir la flotte française mouillée dans le golfe de Spezia ; le bateau à vapeur *le Castor* fit cette promenade pour une minime rétribution.

On avait annoncé depuis longtemps au public que la ville de Gênes attendait l'époque du congrès pour ériger une statue à Christophe Colomb, ou plutôt que c'était à la pose de la première pierre de ce monument que nous devions assister. Et nous étions un peu surpris que rien d'officiel ne fût affiché à l'Université, qu'aucun avis de la Présidence ne parût dans le Diario, qu'on n'indiquât point aux Scienziati la place qu'ils devaient occuper, comme on l'avait fait ailleurs dans des circonstances analogues. La vérité est que les ordonnateurs de la fête nous oublièrent complètement ! Nous sumes, comme tout le monde, que la cérémonie était fixée au 27, à une heure ; nous vîmes les dispositions faites sur la place de *l'Aqua verde* : un trône élevé, recouvert d'une tente, pour les puissances ; un amphithéâtre en face pour les musiciens ; des gradins et des rangées de chaises dans une enceinte derrière laquelle se tiendrait la populace ; au milieu une grue soutenait la pierre fondamentale qui pouvait ainsi descendre graduellement.

Dès le matin, le canon se fit entendre ; tous les vaisseaux du port furent pavoisés, plusieurs régiments défilèrent, musique en tête ; la foule remplissait la rue Balbi, à l'extrémité de laquelle j'étais logé ; quelques amis, réunis chez moi, restaient persuadés que des places nous étaient affectées, nous attendions de voir arriver quelqu'un plus au fait que nous : enfin, après avoir essayé inutilement de parvenir par la voie réservée pour le cortége, nous suivîmes un bon nombre de Scienziati et d'amateurs, leurs cartes à la main, dans *la salita della*

Digitized by Google

Visitazione, que des gardes semblaient défendre au public.

Nous arrivâmes ainsi à la brasserie, où nous restâmes au soleil, debout, ballotés par la foule et forcément, parce qu'il n'y avait pas plus moyen de rebrousser chemin que d'avancer. Un très-grand nombre de places dans l'enceinte ne furent pas occupées, nous croyons qu'elles nous avaient été destinées et que c'est par mal entendu que nous n'en avons pas profité ; le corps décurional de Gênes nous a fait cadeau d'une belle médaille portant l'effigie de Christophe Colomb et ces mots au revers : *Genova a gli Scienziati italiani*. La cantate chantée, les écrits publiés dans cette occasion et les journaux annonçaient *che al cospetto degli Scienziati Genova poneva la prima pietra*, etc. On entendait donc bien que nous prendrions part aux honneurs rendus à l'illustre Génois.

Je dirai en peu de mots que M. le marquis Pareto présidait la commission du monument et prononça un discours que je regrette de n'avoir pu entendre ; qu'il fit bénir par S. Em. Mgr. le cardinal archevêque les médailles qu'on devait mettre dans la fondation ; qu'il présenta la truelle et le marteau à L. E. les syndics, quand il fallut sceller la pierre. Je dirai qu'un concert monstre, le canon et les cloches terminèrent la cérémonie, et que le soir toute la ville fut illuminée, excepté le palais royal ; l'étiquette le veut ainsi, dit-on.

Le 28 septembre, les présidents des diverses sections, avant d'en prononcer la clôture, adressèrent leurs adieux et leurs remercîments aux Scienziati qui avaient suivi leurs séances. Ces discours seront reproduits dans les actes du congrès.

Je demandai la parole dans la section de physique, et je votai des remercîments à notre président, ses

Digitized by Google

vice-présidents et secrétaires, et je manifestai la reconnaissance que mes amis et moi conserverions à la ville de Gênes pour sa généreuse hospitalité.

Le 29, après-midi, eut lieu notre séance générale de clôture, en présence de S. Em. le cardinal-archevêque, de Mgr. le gouverneur, de MM. les syndics et autres autorités de Gênes et d'un grand nombre de dames.

Comme dans les congrès précédents, après une courte péroraison de M. le président-général, un rapport, trop bref pour son importance, de M. le secrétaire-général, MM. les secrétaires particuliers des neuf sections lurent un procès-verbal de leurs travaux, qu'ils eurent l'art d'abréger, comme le demandait une séance solennelle, sans négliger de rappeler la part que chacun de leurs confrères y avait prise.

M. le secrétaire-général annonça ensuite l'envoi fait par les *Aspirants naturalistes de Naples* d'une médaille offerte aux Scienziati députés à leur académie l'année dernière. Vous savez, Messieurs, que j'avais été l'un des trois représentants de la section de botanique et de physiologie végétale.

M. Jullien adressa un compliment aux dames génoises qui avaient embelli nos réunions, et assura les savants italiens de la sympathie des Français venus à leur 8e congrès. M. le président-général lui répondit que les Scienziati ses compatriotes nous avaient voué des sentiments tout aussi sincères.

Il annonça ensuite le choix qui avait été fait de S. E. le comte André Giovanelli pour président-général du congrès de Venise. Après avoir rendu grâces au Roi pour la protection qu'il avait accordée au congrès de Gênes, il se félicita de nouveau d'en être le chef, remercia MM. les présidents des sections qui en avaient

Digitized by Google

dirigé les travaux, et, parlant de la future réunion de Venise, il invita tous les Scienziati à s'y rendre et à continuer à propager le goût et l'étude des sciences.

Il y avait à Gênes une exposition des beaux-arts et une exposition des produits de l'industrie, qui auraient demandé plus de temps que je n'ai pu y consacrer. Je les ai cependant visitées plus d'une fois. La première renfermait de fort beaux tableaux d'histoire, de paysages, de marines, d'intérieurs et de portraits. Il y a chaque année des expositions des beaux-arts dans les différents Etats d'Italie, et on a lieu d'être surpris de la quantité et du mérite des ouvrages qu'on y voit ; cela tient, je l'ai observé déjà (T. V, p. 196), aux encouragements, aux distinctions accordées aux artistes et au goût général des Italiens pour les beaux-arts.

L'exposition des produits de l'industrie me parut bien plus étonnante par la variété et la perfection des objets de tous les genres que je remarquai. Je n'ignorais pas que certaines étoffes ou tissus d'Italie sont justement estimés, qu'il y a des fabriques spéciales, jouissant partout d'une grande réputation, et j'ai pu juger, en visitant l'exposition de cette année, que l'industrie du royaume de Sardaigne a fait les plus grands progrès. J'y ai remarqué la parfaite exécution, le bon goût, la richesse de quelques fabrications, la simplicité, le bon marché des produits plus communs ; mais je le répèterai, on sait bien encourager les industriels dans ce pays !

J'avais été invité à la distribution des prix qui se fit avec une grande pompe, le 2 octobre, dans le vaste salon du palais ducal. Les exposants auxquels il en avait été décerné ou qui devaient être honorablement mentionnés occupaient le fond, derrière le bureau de la commission des arts et des manufactures. S. Em. le cardinal-archevêque, Mgr le gouverneur-général et les

Digitized by Google

syndics honoraient de leur présence cette cérémonie, et remettaient les médailles aux exposants appelés. Il en fut donné en or aux nommés B. Solei et J. Chichizola, fabricants d'étoffes de soie ; Henri Jest, ingénieur en instruments de physique ; A. Poggi, pour ses bijoux de corail, etc. Les sœurs Razetti et Lavagna, en reçurent de vermeil pour la parfaite imitation de fleurs et de fruits ; Curtei, pour ses tulles, Cavagnaro, pour un billard très-élégant, d'un prix assez modique ; J. Ghersi, pour ses étoffes de soie et d'or, destinées à l'ameublement des palais, ou pour des ornements d'église. On en donna de pareilles au comte Cavour et aux frères Brun, qui avaient amené de beaux béliers mérinos de race pure ; et à Th. Lercari, qui cultive avec succès les plantes exotiques, chez qui la vanille a fructifié... Je ne peux pas nommer ici tous les exposants récompensés, je me borne à compter qu'on leur distribua 15 médailles d'or, 42 de vermeil, 89 d'argent et 103 de bronze.

Alais, 15 octobre 1846.

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'AGRICULTURE,

Lu en séance publique du Conseil-général et de l'Académie le 30 août 1845.

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Au milieu de la féconde émulation du pays, l'Académie royale du Gard est une des sociétés qui peuvent revendiquer le droit d'aînesse. Héritière de l'ancienne Académie du Gard et fille de Richelieu, elle a compris une des premières qu'elle ne devait plus se borner seulement au culte des lettres et des sciences, et que sans

Digitized by Google

négliger ces objets si importants de ses attributions, elle devait encore veiller aux intérêts matériels du pays. Aussi, a-t-elle placé l'agriculture en première ligne dans l'ordre de ses travaux et de ses concours, parce que l'agriculture est la base de la prospérité de nos contrées, la base de la fortune publique, parce que c'est d'elle qu'émanent tous les autres progrès, parce qu'elle peut être considérée comme la première des fonctions non rétribuées.

C'est sous l'empire de ces idées et pour faire pénétrer d'utiles enseignements dans l'esprit de ceux qui s'occupent des arts agricoles, que l'Académie a mis au concours la question de la grande et de la petite culture, qui n'est autre chose que celle de la grande et de la petite propriété.

Nous avons dû nous demander si le fractionnement était utile, ou bien s'il en était de la grande propriété comme de ces fleuves qui rendent tant de services au pays qu'ils arrosent. Si on les divisait en minces filets pour conduire les eaux près de chaque maison, près de chaque chaumière, les habitants recevraient, peut-être, de quoi étancher leur soif pendant quelque temps, mais aucun de ces filets ne pourrait suffire à la navigation ou donner la vie à la moindre usine, les grands services des fleuves seraient annulés et les filets, eux-mêmes, se perdraient obscurément dans les terres. En serait-il ainsi de la propriété et de la culture? En présence des deux systèmes controversés, l'Académie a voulu connaître la vérité, elle a voulu s'éclairer des lumières de tous les économistes, et elle a mis au concours la question suivante :

Exposer les avantages et les inconvénients comparés de la grande et de la petite culture, au point de vue des produits et des frais d'exploitation.

Digitized by Google

Les concurrents devaient examiner la question par rapport aux diverses natures de terrain, et rechercher dans quel cas l'un des systèmes de culture est préférable à l'autre.

Trois mémoires ont été envoyés à l'Académie et sont devenus l'objet de son examen.

L'auteur du mémoire classé sous le n° 3 se prononce en faveur de la grande culture; mais, même au point de vue qu'il adopte, la question n'est traitée qu'incomplètement. Dans la comparaison qu'il établit entre les deux systèmes, il se contente de considérer un seul cas de la petite culture, celui où le cultivateur conduit son exploitation avec des bêtes aratoires, et il ne s'occupe nullement de ce qui a lieu dans une propriété cultivée entièrement à bras. D'un autre côté, lorsqu'il traite des grandes cultures, il en proclame seulement les avantages, sans tenir compte des difficultés et des inconvénients qu'elles présentent. En examinant la situation d'une propriété de 5 à 15 hectares, pour la comparer à celle d'une propriété de 25 à 30 hectares, il aurait dû ne pas se contenter de calculer les revenus, il aurait fallu mettre en regard les divers chiffres relatifs aux frais d'exploitation. Au lieu de données précises on ne trouve, à ce sujet, dans le mémoire, que des indications vagues ou de simples assertions.

Enfin, l'auteur aurait dû surtout étudier comparativement le système des petites exploitations, en considérant d'abord celles dans lesquelles le nombre des bêtes aratoires est à peine proportionné à celui des travaux, et en recherchant ce qui a lieu à mesure que l'exploitation devient plus considérable et se rapproche davantage de la grande culture.

Les conclusions auxquelles l'auteur est conduit sont prises à un point de vue trop limité, et ne paraissent

Digitized by Google

point susceptibles d'être réalisées, si ce n'est dans quelques cas exceptionnels. Néanmoins, comme dans le cours de ce mémoire on trouve l'exposition de faits intéressants et quelques rapprochements utiles, l'Académie, tout en regrettant que la tâche qu'elle réclamait n'ait point été suffisamment remplie, a jugé convenable d'accorder à l'auteur un témoignage d'encouragement.

L'auteur du mémoire n° 1 se propose de démontrer que la petite culture l'emporte en tout sur la grande. Mais d'abord il ne considère qu'un cas particulier, celui où le cultivateur suffit à exploiter entièrement à bras les champs qui lui appartiennent. Il insiste sur les faits relatifs à ce genre de culture et y voit partout un triomphe pour le petit cultivateur. Il ne fait point attention que les avantages dont il parle ne peuvent être obtenus que dans l'exploitation des sols privilégiés, tels que ceux des bords du Rhône et de l'Ardèche, ou des plaines du Comtat, et sous des conditions particulières, telles que la culture de la garance et celle du mûrier. Encore, faut-il, pour réussir, rencontrer dans le pays une population nombreuse et en même temps très-laborieuse. N'est-ce pas dire assez que la petite culture ne saurait être généralisée?

Quant à la grande propriété, l'auteur ne considère que le cas où il y a défaut d'organisation. Il ne tient aucun compte de ce qu'un système bien raisonné de culture est susceptible de produire. Il prétend que le grand propriétaire doit manquer nécessairement d'engrais, et qu'il ne peut les obtenir qu'à très-grands frais. Il oublie que le petit cultivateur ne peut se livrer à l'éducation des troupeaux et des bestiaux, et que c'est là, néanmoins, pour le grand propriétaire, la source la meilleure et la plus abondante des engrais. Il perd de vue

Digitized by Google

que la culture des prairies artificielles, qui a été une si précieuse conquête pour l'agriculture, prospère surtout dans les grandes exploitations.

D'un autre côté, lorsqu'il compare la petite culture à la grande, il se contente de fournir quelques détails et quelques chiffres sur la première, et laisse tout dans le vague relativement à l'autre. Quand il signale certains inconvénients de la grande culture, il ne cherche point le remède qu'on pourrait y appliquer et qu'on y applique en effet. Ainsi, il ne fait pas mention des baux à long terme employés avec tant de profit par les grands propriétaires dans le Nord de la France et en d'autres contrées de l'Europe.

Dans le cours des appréciations relatives à la petite culture, il ne fait nullement entrer en ligne de compte le travail de la femme et des enfants du petit cultivateur; et cependant ce travail se traduirait en argent s'il avait lieu pour le compte d'autrui. Il ne voit pas qu'en réalité le capital engagé dans la petite culture est proportionnellement plus élevé que celui qui est porté sur la grande.

Enfin, doit-on admettre avec l'auteur que la petite culture fournit dans une proportion plus forte à la consommation générale? Les faits ne sont-ils pas contraires à une pareille assertion? Et peut-on méconnaître l'exemple de l'agriculture anglaise toute fondée sur le principe de la grande culture, et dont on n'a égalé nulle part encore la capacité productive?

Ainsi, l'auteur n'a pas établi de degrés dans la petite culture, et, relativement à la grande, il n'a considéré qu'un seul côté de la question, le côté défavorable. Toutefois, on ne lira pas sans fruit un tel travail. On y trouve des aperçus intéressants, des réflexions souvent fort judicieuses, et des données pratiques et utiles.

Digitized by Google

Aussi, quoique le but du programme n'ait point été atteint, l'Académie a été d'avis d'accorder également un témoignage d'encouragement à l'auteur de ce mémoire.

Le mémoire n° 2 ne présente qu'un examen rapide et fort incomplet de la question proposée. Quoiqu'il y ait à louer des efforts utiles et certaines appréciations qui peuvent devenir profitables à la science pratique, l'Académie n'a pas hésité à placer ce mémoire au-dessous des deux autres.

En conséquence de la décision de l'Académie, une médaille d'encouragement de la valeur de 100 fr. est accordée : 1° à l'auteur du mémoire n° 1, M. Serret, ancien notaire, à Aubenas, membre correspondant de la Société d'agriculture de la Drôme, résidant actuellement à Cabanes, près d'Orgon ;

2° Au mémoire n° 3, de M. Auguste Lozivy, naturaliste-agriculteur, ancien élève de l'Institut agricole de Coetbo, membre de diverses sociétés savantes, auteur de plusieurs ouvrages couronnés, rédacteur en chef et propriétaire du *Laboureur Breton*, journal de l'alliance bretonne.

RAPPORT SUR LA QUESTION DE L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE,

Lu en séance publique du Conseil général & de l'Académie, le 30 août 1845,

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Ce que veut avant tout l'époque actuelle, c'est le calme et le repos. Elle veut que le peuple soit tranquille, et pour cela elle désire qu'il soit heureux. Elle exige aussi qu'il ait de l'instruction, mais cette instruction qui apprend à l'homme à mieux se servir de ses

Digitized by Google

forces et de celles de la nature ; qui fait les bons ouvriers, les contre-maîtres habiles, et non cette instruction qui agace l'intelligence, qui lui apprend à douter, à contrôler sans fin. Il ne faut point d'école pour de telles fantaisies. L'utile plutôt que le beau, la pratique plutôt que la théorie, le soin de l'instruction usuelle mis, enfin, non point au-dessus, mais à côté de celui de l'éducation classique, telle fut la pensée de notre société, lorsque, se rendant l'organe des vœux et des besoins du pays, elle proposa l'important problème de l'éducation professionnelle.

L'auteur du mémoire que nous avons jugé digne du prix, M. Pompée, directeur de l'Ecole supérieure de Paris, professeur à l'Association polytechnique, commence par chercher, conformément aux instentions de l'Académie, si les rudiments de cette éducation existent dans le pays ; et il montre, dans des considérations très-développées, que la France possède aujourd'hui un système légal d'instruction publique qui, à quelques exceptions près, auxquelles a pourvu l'instruction privée, permet à toutes les classes de la société de choisir la route qui doit les conduire directement à la profession qu'elles veulent embrasser. Ici, l'auteur ne se borne pas à de simples indications, mais il note et discute tous les moyens d'accès vers toutes les carrières ou professions industrielles, commerciales, administratives, artistiques et agricoles qui ne nécessitent pas des études classiques proprement dites.

En abordant la deuxième partie de la question, qui consistait dans les moyens d'organisation, l'auteur entre dans les plus grands détails. Il a pensé avec raison que la réussite de l'enseignement professionnel est aujourd'hui une question toute administrative et toute pédagogique. Nous sommes convaincus avec lui

Digitized by Google

qu'un grand nombre de villes ne créent pas des établissements de ce genre, parce qu'il n'existe encore aucun travail qui résume ce qui a été écrit sur cette matière, et où l'on trouve réuni tout ce qui concerne l'exécution pratique de la loi, les dépenses que doit occasionner une fondation de cette nature, la disposition des bâtiments, la tendance des études, l'organisation de la discipline, l'emploi du temps, le programme des enseignements, tout ce qu'il faut, en un mot, pour mettre l'autorité dans la bonne voie et la dispenser de ces tâtonnements coûteux qui causent souvent la ruine d'un établissement et discréditent un principe excellent et fécond, qui, mieux appliqué, aurait pu produire les plus heureux résultats.

Sur tous ces points, le mémoire que nous analysons succinctement ne laisse rien à désirer. Dans la première partie, il dit bien ce qui est; dans la seconde, il expose mieux encore ce qui est à faire. Son style est toujours ferme, clair, et ses idées toujours saines. Toutes ne sont pas neuves, sans doute, car il a recueilli dans son écrit une foule de vérités connues, éparses dans une infinité de livres et assises dans beaucoup de bons esprits; mais il les a habilement mises en ordre et il les a groupées de manière à éclairer les fondateurs sur ce qu'ils ont à faire, et les instituteurs sur les voies à suivre dans l'enseignement professionnel. Toutes les fois qu'il a pu le faire, l'auteur a reproduit textuellement les opinions des hommes éminents qui font autorité dans cette matière. Son but, comme il le dit modestement lui-même, a été de porter une plus grande conviction dans l'esprit de ses lecteurs et de faire soutenir, par quelques brillants exposés théoriques, les idées pratiques qu'il a présentées et dont le germe précieux est déposé dans la loi sur l'instruction primaire.

Digitized by Google

Disons-le, en commençant l'examen du second mémoire, c'est le défaut de caractère pratique, c'est l'indication moins exacte, moins complète des moyens d'organiser qui a paru constituer l'infériorité.

Dans la première partie, l'auteur a bien exposé, comme son heureux concurrent, tout ce qui se fait aujourd'hui. Il retrace, sans en omettre un seul, tous les efforts tentés, nous allions dire, éparpillés, tant en France qu'à l'étranger. Il est bien au courant des faits actuels, mais il n'en signale pas les lacunes, il ne complète pas assez ce qui est; et si, à cet égard, le programme se tait, la question est assez compréhensive pour rendre désirable cette indication.

Dans la deuxième partie, l'auteur, après des considérations pleines d'intérêt, émet des idées ingénieuses sur l'introduction des notions à donner dans les écoles pour préparer l'enseignement professionnel. Il propose ensuite la création d'une école industrielle départementale, vers laquelle il dirige, à laquelle il convie les jeunes gens à l'aide d'un système de prime.

Ici, la commission s'est livrée à une double critique que je reproduis précisément, parce que la critique consciencieuse est une sorte d'hommage rendu au talent. Nous avons pensé que la constitution de l'école départementale était une mesure d'administration et non un projet réclamé d'organisation; secondement, que ce n'était qu'avec une extrême réserve qu'il fallait recourir aux primes, moyen puissant d'action, il est vrai, mais d'une application trop dispendieuse; ensuite, que, dans le cas où on les emploîrait, il convenait, pour montrer la possibilité de l'exécution, de calculer le taux de la prime, de la comparer aux frais des bourses départementales pour Châlons, Aix et Angers; en un

Digitized by Google

mot, Messieurs, nous avons cru qu'il fallait donner à l'œuvre demandée un caractère plus positif.

Du reste, la commission a été plus d'une fois frappée, à la lecture de cet écrit, de l'étendue des connaissances administratives de l'auteur, et de l'éclat du style qu'elle a surtout remarqué au commencement de la première partie et à l'entrée en matière de la seconde; aussi a-t-elle proposé, et l'Académie accordé à l'unanimité, une mention très-honorable à l'auteur : M. Jaillant, inspecteur de la Maison centrale de Nimes, déjà avantageusement connu dans les concours.

Nous nous arrêterons moins à l'analyse du troisième et dernier mémoire; l'auteur, qui a une intelligence nette et un style correct, eût pu, dans un concours moins fort, voir récompenser son travail; mais il s'est trouvé ici à côté de deux redoutables athlètes. Mieux que lui, ils ont exposé, conseillé et conclu. Mieux que lui, ils marquent un but et s'élancent pour l'atteindre. Nous aurions eu d'autant plus de plaisir à proclamer le nom de l'auteur, qu'il paraît s'intéresser à nos concours. Il en conserve fidèlement le souvenir, il en note les résultats, pour éclairer, sans doute, des travaux sur l'industrie et le commerce, qui semblent être son habituelle occupation.

Nous désirons sincèrement, Messieurs, que les deux ouvrages que nous venons de juger devant vous puissent contribuer à répandre en France une éducation qui s'adresse à l'une des classes les plus importantes de nos sociétés modernes. Nous espérons, surtout, que les vues d'organisation de l'auteur couronné, M. Pompée, feront bientôt créer d'utiles établissements. Par eux, le peuple s'instruirait et étendrait utilement ses connaissances; il aurait alors, comme je le disais en commençant, de l'aisance sans vanité, de l'instruction sans

Digitized by Google

aucune intention de contredire ; il développerait avec mesure sa richesse et son intelligence, ces deux forces de la société, qui, bien réglées et bien conduites, s'accordent et se combinent si heureusement.

RAPPORT SUR LE CONCOURS OUVERT PAR L'ACADÉMIE ROYALE SUR CETTE QUESTION :

De l'influence que l'application des Circonstances atténuantes au grand criminel a exercée sur la bonne administration de la Justice ;

PAR M. MAURIN.

Le temps n'est plus où le législateur, moins touché des avantages que des dangers d'une réforme, soumettait celui qui la proposait à se présenter, la corde au cou, devant l'assemblée du peuple, pour subir la peine du dernier supplice, si sa proposition n'était pas accueillie. C'est à des conditions qui engagent moins rigoureusement la responsabilité de l'individu qu'on peut aujourd'hui provoquer des changements dans les lois. La lice est ouverte pour tous, le champ est libre pour toutes les idées ; on peut, sans crainte et sans péril, aborder la voie des innovations et parcourir les vastes espaces de la théorie.

Sans doute, tout n'est pas profit dans cette libre pratique de la pensée. Le mal y est souvent à côté du bien ; les écueils abondent sur cette mer où la nef du voyageur aventureux trace son hardi sillage à travers les vagues soulevées ; mais les améliorations sociales se font jour à la longue, le vrai survit au faux, l'utile surnage au-dessus de ce tourbillon rapide qui entraîne avec lui tant de conceptions téméraires et vaines.

Digitized by Google

Quand on jette un regard attentif sur cette ardente mêlée des idées sociales pour en étudier les caractères intimes, on s'aperçoit que deux tendances parallèles, quoique diverses, président à leur développement.

L'une, purement philosophique, procède de l'absolu et vit dans les régions de la spéculation pure. Dans son vol ambitieux, elle ne semble pas aspirer à la domination de la terre, mais à l'empire de l'air. Aussi, c'est pour elle que se renouvelle la chute d'Icare. Le pays des illusions peut tenter, sans inconvénient, l'âme rêveuse du poète; mais il n'en est pas de même pour celui qui vise au perfectionnement des institutions sociales, et qui, après s'être bien agité pour aboutir au néant, ne trouve qu'une lie amère au fond de ce calice qui avait séduit ses lèvres altérées.

L'autre tendance, à laquelle on peut donner le nom d'historique, parce qu'elle ne rompt pas imprudemment avec la chaîne des traditions, est plus positive et plus sûre dans l'émission de ses œuvres. Elle compte du moins avec les habitudes et les mœurs d'un pays, elle en garde l'empreinte profondément gravée sur les combinaisons de sa pensée. Tandis que celle-là ne craint pas d'affronter une lutte ouverte avec le passé; celle-ci le ménage avec une patiente habileté, et elle ne parvient à triompher de la résistance qu'il lui oppose que par un système gradué de composition et de transaction. Ici, est l'esprit théorique, là, l'esprit pratique. Aussi, le progrès social n'a jamais dû un succès à ces intelligences inflexibles qui, perchées sur le pic superbe de leurs conceptions, n'ont jamais su faire le moindre sacrifice aux préjugés, et n'ont pas craint de traiter la société comme une matière vile sur laquelle les expériences les plus cruelles pouvaient être tentées sans danger. Le succès a toujours été, au contraire, la récom-

Digitized by Google

pense de ces prudents expérimentateurs qui, évitant toute rupture brusque avec des antécédents respectables, mitigeant l'élément philosophique par l'élément historique, ont su, d'une main ferme, conduire le char du progrès, en tenant quelque compte des accidents de la route qu'il avait à parcourir.

Pour ces penseurs avisés, il n'y a pas un dessein prémédité de violenter les mœurs, en leur imposant un type absolu de perfection imaginaire. Il faut laisser l'absolu aux sciences mathématiques ; c'est leur domaine ; mais on doit se garder d'en poursuivre la réalisation dans la sphère des sciences morales, et surtout dans la pratique de la science des intérêts sociaux.

Les meilleures lois ne sont pas les plus parfaites ; il y a déjà longtemps qu'un législateur de l'antiquité nous l'a dit, mais ce sont celles qui sont aussi parfaites que peut les supporter un peuple.

Pour juger donc des institutions d'une nation, ce n'est pas au centre d'un idéal impraticable qu'il faut se placer. Le critique des lois doit imiter le législateur qui cherche à réaliser l'équilibre entre l'état moral et l'état social ; c'est dans cet équilibre que doit résider son *criterium normal*. Il doit donc se demander, non pas si tout est bien, mais si tout est le mieux possible dans les lois qu'il s'agit de soumettre au contrôle de son appréciation.

Il y a plus encore. Il n'est pas si bonne chose au monde qui n'ait ses inconvénients. Prenez la thèse contraire, les inconvénients ne disparaîtront pas, ils seront seulement de nature différente.

Qu'y faire ? Ne pas tenter l'impossible, ne pas se bercer d'une espérance qui *fuit l'homme d'une fuite éternelle* : se contenter de prendre entre deux systèmes celui qui s'offre avec le moins de désavantage et surtout accepter

Digitized by Google

l'esprit de son temps avec ses périls et ses défauts, l'accepter, non pas pour subir son joug aveugle, mais pour le maîtriser et le gouverner s'il est possible, et, s'il ne l'est pas, pour le tempérer et le calmer dans sa fougue impatiente.

Messieurs, il est peu d'institutions qui aient recueilli plus d'approbation et de blâme tout à la fois que le jury. Il a été ici un modèle accompli de bonne juridiction; là, au contraire, une juridiction pleine de défauts. On l'a tour à tour élevé au Capitole ou traîné aux Gémonies.

Nous le croyons dans la sincérité de notre âme :

Il n'a mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Le jury a ses bons côtés; il a ses mauvais. Il est de ce monde comme toute chose, et il ressemble à toutes les œuvres humaines qui en sont. Somme toute, cependant, quand on y regarde bien, quand on s'élève au-dessus des faits particuliers pour ne voir que l'ensemble des choses, il offre plus d'avantages que d'inconvénients.

Le supprimer, du reste, personne n'y songe, même parmi ceux à qui ses verdicts donnent le plus d'humeur; mais chercher à l'améliorer est chose permise, et c'est même un devoir pour tous autant qu'un droit d'y travailler.

Il ne faut pas se le dissimuler, la doctrine des circonstances atténuantes, qui date de la révision du Code pénal en 1832, fut conçue dans une pensée d'amélioration. Quelles ont été les conséquences pratiques de cette doctrine? C'est la question proposée par l'Académie.

Mais avant d'arriver à l'examen de cette question, disons un mot du jury lui-même, de ses qualités et de

Digitized by Google

ses défauts, étudions les faits qui ont amené la nécessité d'une réforme.

Qu'est-ce que le jury ?

A Dieu ne plaise que nous allions à la poursuite de son origine rechercher les premiers linéaments de l'institution dans le *Traité des lois*, de Platon, ainsi que l'a fait M. Cousin ; que nous allions interroger les forêts de la Germanie pour leur demander les secrets du temps passé, arracher à la grande charte la page mémorable où il est écrit que les hommes libres ne peuvent recevoir aucune atteinte dans leurs personnes ou leurs propriétés, *nisi per legale judicium pariorum suorum*. Nous la prenons dans son actualité, sans remonter au-delà de l'époque où elle fut introduite dans nos lois par une illustre assemblée.

Ce serait beaucoup trop dire sans doute que d'avancer, ainsi qu'on l'a fait, que le jury c'est la société tout entière, s'exprimant par l'organe de douze hommes sur les accusations qui lui sont soumises. Ce serait grandir outre mesure son rôle et sa mission. Mais il est vrai de dire, néanmoins, que si le jury n'est pas la société tout entière, il réfléchit plus ou moins, selon les chances du sort, ses idées, ses sentiments, ses passions, ses préjugés, ses faiblesses et ses erreurs. Harpe éolienne, il rend et doit rendre les impressions et les bruits du dehors !

Aussi, si, à une période donnée, les mœurs sont molles et sans vigueur, si l'action des principes est énervée, si le respect de la loi est diminué, nul doute que le jury ne sera pas meilleur que son époque, et que nous verrons se réfléter en lui la morale affaiblie de la société d'où il émane.

En outre, il est vulnérable par d'autres points. Il incline à se laisser circonvenir par les embûches de la

Digitized by Google

flatterie, car il a ses flatteurs; et quelle puissance n'a pas les siens ?

Depuis quelques années, on lui a beaucoup parlé de son omnipotence, et il y a cru dans la sincérité de son âme. Comment ne croirait-on pas à ce qui chatouille si agréablement la fibre de notre amour-propre ? On lui a dit que la loi entre ses mains était une argile qu'il pouvait pétrir à son gré ; et il a trouvé que c'était là une assez belle prérogative pour ne pas en négliger l'usage. On a invoqué son appui contre une légalité trop rigoureuse ; et il s'est dressé de toute sa hauteur contre cette légalité qu'il s'est plu à abaisser et à fouler aux pieds, moins encore par pitié pour le crime malheureux, que par le sentiment exagéré de sa propre importance.

S'il est au monde une doctrine monstrueuse et fausse, c'est bien à coup sûr celle de l'omnipotence. Quel est le pouvoir humain qui peut avoir la sotte prétention de se croire omnipotent ? L'omnipotence est le privilége de Dieu seul, et vouloir en faire le partage de l'homme, ce n'est rien moins qu'égaler la créature au Créateur. D'autre part, reconnaître au jury le droit de réformer la loi dans certains cas, c'est admettre la confusion de la puissance législative et de la puissance judiciaire, qui a été de tout temps regardée comme une énormité sociale. Il faut lire les pages énergiques de l'*Esprit des Lois* sur ce point pour en comprendre toute la déplorable portée. Dans quel inextricable chaos n'est-on pas précipité avec la pratique d'une semblable doctrine ? Modifier la loi pour en atténuer la rigueur, c'est user du droit de grâce, et le jury empiète sur les droits de la royauté s'il s'applique les belles paroles de l'empereur Julien : « Le prince est la loi vivante qui adoucit ce « que la loi écrite pourrait avoir de trop rigoureux. »

Le préteur romain avait, il est vrai, le pouvoir de

Digitized by Google

tempérer la loi en considération de l'équité. Les parlements s'étaient attribué le même pouvoir. Or, on connaît le vieil adage qui exprimait si bien les abus iniques qui en étaient résultés : *Dieu nous garde de l'équité des Parlements.* Mais si ces abus s'étaient manifestés avec des magistrats voués par état à rendre la justice, que doit-il arriver avec des hommes qui en exercent accidentellement et par intervalles seulement les augustes fonctions, et n'ayant pas la retenue, l'esprit de la règle que donnent les lumières et l'habitude de juger ?

Les juges, dit Bacon, ne doivent jamais oublier que leur office est *jus dicere* et non *jus dare*, c'est-à-dire, d'interpréter la loi, de l'appliquer et non de la faire, ou, comme on dit communément, de la donner.

C'est là un principe d'une observation facile pour le juge, mais il n'en est pas de même pour le juré. Comment celui-ci résisterait-il à une voix éloquente qui vient remuer les fibres les plus vibrantes du cœur humain ?

N'est-ce pas qu'il en est de lui comme de cet auditeur que Cicéron représente se laissant toucher par la parole comme un oiseau qui s'incline absorbé par une ravissante harmonie ? et ne lui est-il pas à peu près impossible de réaliser la double définition que cet orateur philosophe donne dans son traité *De legibus*, quand il appelle la loi *mutus magistratus*, et le magistrat *lex loquens* ?

Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, que la procédure criminelle se suivît comme devant les tribunaux d'Egypte où il n'y avait ni avocats, ni plaidoiries ; mais qui voudrait proscrire l'éloquence de l'arène judiciaire ? Les Athéniens le firent, dit-on, et Montaigne les en loue ; car, dit-il, *les orateurs n'affluent que là où les choses sont en perpétuelle tempête.* Mais la proscription

Digitized by Google

ne fut pas longue, et pouvait-elle l'être? L'art n'est-il pas un des éléments essentiels de la nature humaine? Et comment Athènes, la ville de l'art par excellence, se fût-elle passée de l'éloquence? Aussi, son histoire se recommande-t-elle surtout à la postérité par ses orateurs.

Graiis ingenium Graiis dedit ore rotundo.
Musa loqui.

Vainement Chilon avait proclamé au banquet des sept Sages que l'Etat le mieux gouverné serait celui où la loi serait plus écoutée que les orateurs.

C'est auprès du jury surtout qu'il est vrai de dire que les orateurs seront toujours plus écoutés que la loi. C'est auprès de lui que les passions éloquentes réussiront le plus facilement à troubler l'asile pur et inviolable de la conscience.

Nous n'avons pas en France, comme en Angleterre, ce respect profond de la légalité qui préserve le jury des fautes amères où l'entraîne la fantaisie ou l'erreur. D'autre part, on ne voit pas toujours l'accusé comprendre et accepter sa position avec toute l'humilité qu'elle commande. Dans l'antiquité, celui qui était sous le poids d'une grave inculpation, se présentait devant ses juges couvert d'habit de deuil, et après avoir laissé croître ses cheveux. Que tout est changé à présent que nous avons la prétention de jouir des bienfaits d'une civilisation plus avancée; et que d'accusés n'avons-nous pas vu, ayant le front superbe, la parole gourmée, jeter un défi hautain à la société et à ses lois? Et pourquoi faut-il ajouter qu'on a vu parfois le jury sympathiser avec une aussi injurieuse audace, et qu'il s'est établi comme une sorte de complicité morale entre le criminel assis sur les bancs et ceux qui avaient à le juger?

Digitized by Google

Nous avons longuement insisté sur les imperfections de l'institution du jury ; mais à Dieu ne plaise que nous nous inscrivions parmi ses détracteurs. Elle a en elle une vertu bien grande et qui les compense largement, selon nous.

De quelle force, en effet, sous un gouvernement de libre discussion, sous un régime où le pays est appelé à exercer une si grave influence sur ses propres affaires, ne sont pas armées de décisions qui émanent, non pas d'un corps judiciaire préposé au jugement des crimes par la nature même de ses attributions, mais d'hommes étrangers à la justice et choisis indifféremment au sein de toutes les professions sociales ?

On ne saurait nier un aussi incontestable avantage. Et puis quelles racines n'a pas le jury dans l'opinion? Et l'opinion, aujourd'hui plus que jamais, n'est-elle pas la reine du monde ?

Mais, préoccupés à bon droit du désir de mettre un terme à des verdicts scandaleux qui renvoyaient souvent de grands criminels au sein d'une société encore épouvantée de leurs forfaits, les législateurs de 1832 crurent trouver le remède à la situation, en inscrivant dans le Code pénal les *circonstances atténuantes*.

Dans certaines affaires, il arrivait que la loi paraissait trop dure, eu égard aux faits particuliers de l'accusation. Il y avait là comme un encouragement à sortir des limites d'une légalité stricte. Aussi, les jurés prononçaient des acquittements, et ils trouvaient facilement dans le public un bill d'indemnité pour couvrir leurs empiètements illégaux. *Lex dura sed existit*, maxime vieillie et par eux repoussée bien loin ! Il n'est pas sûr que les juges eux-mêmes, entraînés par le courant, eussent résisté à une fatale tendance, née d'une disproportion évidente entre la peine et le crime.

Digitized by Google

Mais la question ne se présentait pas toujours dans des termes aussi simples et aussi facilement excusables.

Souvent ce n'était pas la disproportion entre la peine et le crime qui encourait la réprobation du jury ; c'était la nature même du délit ; d'autres fois, c'était la gravité de la peine qui effrayait ses scrupules ; il reculait dès-lors devant les conséquences de son verdict.

Vainement lui disait-on qu'il n'avait pas à se préoccuper de la peine. Il ne faut pas demander à des hommes des sacrifices impossibles, et celui-là en était un. Exiger de lui qu'il fît abstraction de la peine, en ayant à juger la faute, c'était vouloir qu'il se transformât en une assemblée d'automates, n'ayant pas le sentiment de ce qu'ils allaient faire.

Evidemment, pour sortir d'embarras, ou il fallait punir le jury de l'oubli réfléchi de ses devoirs, ou il fallait lui offrir un tempérament qui lui permît de concilier ses devoirs de juge avec ses répugnances d'homme.

Le premier moyen était certainement inadmissible dans l'état de nos mœurs.

Dans l'ordonnance criminelle de 1670, des peines étaient dictées contre les juges qui s'écarteraient volontairement de la loi. Or, dans la discussion qui s'éleva sur le projet entre le premier président de Lamoignon et le conseiller d'Etat Pussort, ce système était condamné avec une énergie et une élévation de langage qui ne réussirent pas sans doute à cette époque, mais dont le succès n'aurait pas été douteux dans la nôtre.

Nous ne reproduirons pas ici les paroles de M. de Lamoignon, car ce serait inutile ; mais il ne l'est pas autant de citer la réponse du conseiller d'Etat Pussort, dont l'esprit pratique signalait par avance les inconvénients d'une justice comprise à la manière du jury ;

« Les maximes de l'honneur et de la conscience sont

Digitized by Google

si peu fermes et si peu certaines en plusieurs occasions, que tel se fait un point d'honneur et de conscience de ce qui dans l'esprit d'un autre ne passera que pour une faiblesse et un vrai scrupule ; de sorte que, n'y ayant rien de si pernicieux dans l'ordre de la justice que l'incertitude des maximes et la diversité des jugements, ce serait la plus périlleuse, pour ne pas dire la plus funeste, de toutes les jurisprudences que de permettre au juge de *se dispenser de la loi*, sous prétexte de fausses maximes d'honneur et de conscience, qu'il pourrait accommoder à sa faiblesse, à son intention, à sa passion. »

Ces réflexions semblent écrites d'hier, tant elles trouvent d'application à la juridiction des jurés ; mais, tout en les rappelant, nous sommes loin d'en tirer les conséquences que leur auteur en déduit. Cela n'est vrai d'aucun temps, à plus forte raison du nôtre.

Nous dirons que la peine appliquée au juge qui enfreint volontairement la loi, par un motif ou par un autre, dégrade le magistrat sans profit pour la justice, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on peut avoir besoin d'insister pour établir une pareille proposition.

Venir en aide à la faiblesse du jury par l'admission des circonstances atténuantes dont la faculté lui est attribuée, est plus rationnel, plus salutaire et plus conforme d'ailleurs à l'esprit de notre siècle.

C'est ainsi que l'a pensé le législateur de 1832, et, selon nous, avec grande raison. Ouvrir une porte à la modération des peines à l'aide des circonstances atténuantes serait en soi une mauvaise chose, que c'en serait une bonne dans l'état moral de la société actuelle ; mais cela ne saurait être mauvais en thèse absolue, et l'histoire judiciaire serait là au besoin pour le démontrer.

La magistrature qui dans le passé jugeait exclusivement les affaires criminelles avait dû parfois éprouver

Digitized by Google

le besoin de modérer les amendes dont le taux lui paraissait excessif, si nous consultons les documents historiques et législatifs que nous connaissons.

Aussi, selon l'ordonnance de Roussillon, il était fait défense aux cours souveraines et autres juges de modérer les amendes à peine de les répéter sur eux.

Il y eut de grandes difficultés à ce sujet, car l'histoire apprend que Louis XII alla exprès au parlement à ce sujet, et qu'il y donna beaucoup de marques de son indignation.

Les mêmes inhibitions furent renouvelées dans l'ordonnance de 1539 et dans les ordonnances dites de Moulins et de Blois.

Or, si les juges ressentaient la nécessité d'échapper aux liens rigoureux dans lesquels les emprisonnaient les prescriptions inflexibles des textes, à plus forte raison les jurés doivent la ressentir de notre temps.

Ce fut donc une salutaire pensée, inspirée par l'intérêt social, qui fit adopter l'application des circonstances atténuantes au grand criminel.

C'est en voyant échapper tant de coupables à l'action de la vindicte publique, qu'on a cru pourvoir aux nécessités de la répression en offrant au jury un moyen terme de conciliation entre ses entraînements d'indulgence et ces nécessités elles-mêmes menacées par de tels entraînements.

L'expérience a-t-elle réussi ?

Nous savons tout ce qu'on peut dire à cet égard, nous savons qu'on peut se faire une arme de bien des verdicts illogiques, dérisoires, contre le système des circonstances atténuantes. Les faits ne manqueraient pas pour le combattre avec avantage; mais n'y a-t-il pas des arguments pour toutes les causes dans ce vaste arsenal

Digitized by Google

de décisions judiciaires dont la publicité nous ouvre les portes ?

Toutefois, aux antagonistes des circonstances atténuantes, nous poserons cette simple question :

Vaut-il mieux une impunité complète qu'une condamnation insuffisante? Le scandale n'est-il pas mille fois pire lorsqu'au mépris des résultats d'une instruction radicalement probante, au mépris de la loi, on voit prononcer un acquittement contre toutes les règles du bon sens et de la vérité, que lorsqu'on voit, à l'aide des circonstances atténuantes, s'abaisser la peine qui vient frapper un grand coupable ?

L'œuvre de la sagesse ne consiste pas à courir après une opinion absolue, quelque vraie qu'elle puisse être, au risque de rencontrer une impossibilité sur son chemin ; elle consiste bien plutôt à adopter une opinion moins théoriquement vraie, mais qui toutefois doit aboutir à un résultat possible.

En un mot, peu de répression vaut mieux que point du tout. Sous ce rapport, les circonstances atténuantes méritent d'être approuvées. C'est, si l'on veut, un accommodement avec la faiblesse de la nature humaine ; c'est un expédient, ce n'est pas un principe. Ce sera tout ce qu'on voudra ; mais, à coup sûr, il y aura plus à perdre à les supprimer qu'à les maintenir.

Ainsi procède dans ses efforts laborieux l'*homme condamné à traîner la longue chaîne de ses espérances trompées*, et qui, faute de pouvoir atteindre cet idéal de perfection qui échappe à ses efforts, se rejette sur des combinaisons mesquines, mais praticables, destinées à dissimuler ses imperfections morales, ou du moins à en atténuer les effets.

Après quatorze ans d'épreuve du système des circonstances atténuantes, le sujet proposé par l'Académie ne

Digitized by Google

manquait n'y d'à-propos, ni d'intérêt; il est temps de revenir un peu en arrière pour examiner et apprécier au contrôle de l'expérience la législation de 1832.

Mais cet examen, pour être réellement utile, devait être complet. Ce n'était pas le moyen d'aboutir à un jugement suffisant et sûr que de se contenter de voir la question par ses termes généraux seulement. Les conclusions ne peuvent être que vagues quand les prémisses le sont.

Il y avait un travail de détail à opérer qui s'offrait dans des proportions assez étendues. Il fallait défricher le champ dans tous les sens, au lieu de s'arrêter exclusivement à son périmètre.

Sans méconnaître le mérite dont quelques-uns des concurrunts ont fait preuve, nous croyons qu'ils n'ont pas assez pénétré dans les profondeurs de leur sujet, et, du plus ou moins, c'est un reproche qui peut leur être adressé à tous d'avoir écourté la question.

Nous aurions voulu que, profitant d'avantage des statistiques criminelles publiées par le Ministère de la justice, ils eussent examiné chaque nature de crimes en particulier, afin de constater sur une large échelle dans quels cas se manifestait le plus fréquemment la tendance à l'admission des circonstances atténuantes.

Il est évident que cette tendance ne se développe pas d'une manière uniforme, et qu'il y a pour certains délits un penchant plus décidé que pour certains autres à l'adoucissement des peines.

Il eût été curieux d'apprendre, par des chiffres irrécusables, où l'énergie du jury faiblissait; de rechercher, avec un soin particulier de détails, à quelles causes ce résultat était dû; il eût été curieux de reconnaître dans quelles circonstances spéciales et à propos de quels faits la fermeté du jury ne se laissait pas fléchir et demeurait inébranlable.

Digitized by Google

C'eût été le moyen de donner au travail, qu'il s'agissait de mener à bonne fin, un cachet d'utilité pratique.

Il eût été alors clair et intelligible à tous, dans quelle sphère de faits pouvait paraître excessive l'indulgence du jury, ce qu'il pouvait y avoir de fondé sur certains points dans les critiques adressées à cette indulgence.

Or, quand une fois un mal est connu avec précision, que ses limites sont circonscrites, il est beaucoup plus facile d'y porter remède que lorsque la question flotte dans le vague, que lorsqu'elle se tient dans la région indécise des ombres.

Il n'eût pas été moins intéressant de rechercher et de constater pour quelle catégorie de délits la cour d'assises semblait, de son côté, s'associer plus volontiers à l'indulgence du jury ; pour quelle autre, au contraire, elle y résistait davantage, et c'était une observation facile à faire, en voyant dans quels cas elle descendait, après la réponse du jury, de deux degrés ou d'un seul dans l'échelle pénale.

Enfin, quoique la manière dont la question était posée ne semblât pas l'exiger, après avoir fixé l'étendue du mal, il n'eût pas été hors de propos d'esquisser à grands traits le remède à la situation.

Un magistrat distingué de la Cour royale de Dijon, M. de La Cuisine, nous a envoyé deux brochures qu'il a publiées et où la question des circonstances atténuantes se trouve traitée.

Dans ce travail, aussi remarquable par la pensée que par le style, cet honorable conseiller propose d'ôter au jury le droit de décider sur l'existence des circonstances atténuantes et de le confier à la magistrature.

Quelle que soit l'autorité de ses lumières et de son expérience, nous ne saurions souscrire à un change-

Digitized by Google

ment aussi radical. Nous croyons que les jurés se laisseraient déposséder difficilement d'une attribution aussi importante, et que l'on risquerait fort de retomber dans les mêmes inconvénients que le passé, alors que l'impunité était au bout de toutes les accusations les plus graves. Les défiances que le jury éprouve, à tort sans doute, mais qui n'en sont pas moins un fait dont il faut tenir compte, les défiances qu'il éprouve contre la magistrature reprendraient tout leur empire, et nous aurions de nouveau une série d'acquittements scandaleux. On a beau dire que ce serait le soulager d'un grand poids; nous croyons que ce serait le dépouiller d'une prérogative à laquelle il tient infiniment.

Peut-être serait-il mieux d'obliger le jury à préciser les faits où il puise l'existence des circonstances atténuantes. On dira peut-être que c'est le faire sortir du cercle ordinaire de ses réponses, où il ne procède que par affirmation ou négation simple; mais la dérogation se justifierait ici d'elle-même, et ce serait le moyen d'échapper à ces ridicules et absurdes déclarations de circonstances atténuantes qui répugnent au bon sens et à la vérité.

Au besoin, si l'innovation paraissait trop grave, on pourrait attribuer à la cour d'assises le droit de poser la question des faits susceptibles de donner lieu à l'admission des circonstances atténuantes.

Par là le mal serait diminué, car, forcés de préciser les faits sur lesquels reposerait leur conviction, il est beaucoup de jurés qui reculeraient devant une réponse qui, par son absurdité même, les couvrirait de confusion aux yeux de l'opinion.

Parmi les concurrents, un seul s'est prononcé contre les circonstances atténuantes, et son travail, qui porte pour épigraphe : *La meilleure des lois est celle qui laisse*

Digitized by Google

le moins d'arbitre aux juges, est écrit avec quelque verve de style ; mais c'est plutôt une ébauche qu'une étude approfondie de la question. Nous ne saurions partager, du reste, son opinion, et nous en avons dit les raisons.

Tous les autres mémoires se sont prononcés en faveur du système qui nous régit. Parmi eux, nous avons remarqué ceux qui ont été enregistré sous le n° 4, ayant pour épigraphe : *Ne quid nimis*, et sous le n° 2, ayant pour épigraphe un passage de l'*Esprit des Lois*. Mais néanmoins, tout en rendant justice à l'esprit judicieux dans lequel ils sont conçus, le n° 4 surtout, composé avec une impartialité calme et raisonnée, et écrit avec simplicité et clarté, nous ne pouvons reconnaître que les vues de l'Académie aient été complètement remplies.

Il y a de l'insuffisance dans ces mémoires ; nous l'avons déjà signalé. Il eût été convenable que les auteurs, au lieu de n'offrir que des esquisses où n'abondent que trop les généralités, eussent tracé, d'une main ferme, l'histoire des circonstances atténuantes à travers les sinueux labyrintes du Code pénal ; de même que pour reconnaître la source d'une rivière on remonte toutes ses branches diverses. Le sujet s'agrandissait par-là et s'élevait aux proportions d'une étude morale sur l'esprit du siècle et sur ses tendances bonnes ou mauvaises.

Il y avait aussi un travail historique à opérer pour montrer que, malgré le principe posé par Bacon, les magistrats, eux-mêmes, en matière criminelle, se sont toujours efforcés de rompre les barrières posées par la loi, l'état des mœurs ne se pliant pas toujours aux exigences des principes.

Il y avait donc à démêler ici les deux éléments que le législateur rencontre toujours devant lui quand il procède à quelque amélioration dans les lois : l'élément

Digitized by Google

philosophique et l'élément historique. En étudiant l'un, on saisissait la base absolue sur laquelle il travaille, le fonds commun que l'on est toujours sûr de retrouver quand on opère sur la nature morale. En étudiant l'autre, on saisissait l'élément variable, accidentel, dont il faut bien tenir compte quand on légifère pour une nation et une époque données. C'est en combinant les deux éléments qu'on ne risque pas de faire fausse voie; qu'on avance dans la carrière du progrès sans tomber dans les chimères de l'utopie.

Nous n'avons pas cru qu'il y eût lieu de décerner le prix; deux mentions honorables nous ont paru seulement avoir été méritées dans cet ordre : d'abord le numéro 4, puis le numéro 2.

Quel qu'ait été le résultat du concours, l'Académie ne se félicite pas moins d'avoir proposé la question. Le sujet intéresse la société au plus haut degré. Il s'agit de savoir si la France est dupe de ses illusions quand elle améliore ses lois, et s'il lui est permis, à tour de rôle, de brûler ce qu'elle a adoré, et d'adorer ce qu'elle à brûlé. Dans un temps où les tendances à revenir en arrière ne trouvent que trop d'échos, il est bon d'opposer une digue à l'esprit de réaction auquel quelques esprits de bonne foi, mais superficiels et impatients, se laissent entraîner, oubliant bien vite les graves abus du passé pour ne se souvenir que des moindres abus du présent.

Il y aurait de l'inconséquence à agir autrement : car ce serait montrer qu'après avoir manifesté une foi vive pour certaines institutions, aujourd'hui on est tombé dans le sceptisme le plus profond à leur endroit. Ce ne serait pas moins une imprudence : car il ne faut pas donner des armes à ces esprits rétrogrades qui vivent au milieu des ruines et rêvent la restauration de ce qui n'est plus, de ce qui ne peut plus être. Tel est le cours des

Digitized by Google

choses humaines ; le passé n'est plus et ne saurait revenir ; le fleuve du temps coule sans cesse : ses eaux ne sauraient remonter vers leur source. N'ayons donc pas la faiblesse, parce qu'il s'est mêlé des illusions à nos espérances, d'entretenir la haine du présent par les plaintes amères de notre logique désenchantée, et n'étalons pas les mécomptes de notre imagination là où nous n'aurions dû avoir foi que dans les calculs de notre raison.

L'ILE ENCHANTERESSE,

Par M. Jules CANONGE.

A M. Isidore BRUN.

I.

Au fond d'une anse poétique ;
Entre deux coteaux toujours verts,
Où le cyprès mélancolique
Et l'arbre au rameau pacifique
Bravent le souffle des hivers,

J'ai vu des bords où la nature
S'épanouit pour étaler
Un charme agreste, une parure
Que, dans sa plus riche imposture,
L'art humain ne peut égaler.

Là, cascatelles argentines
Se déployaient et bondissaient
Les eaux qu'épanchaient les collines
Et dont les nappes cristallines
En un lac se réunissaient.

Digitized by Google

Le cygne à l'aile frémissante
Sillonnait ce liquide azur
Comme l'ètoile éblouissante,
Ou la voile resplendissante
Qui se berce en un golfe pur.

Des peupliers bordaient cette onde,
Nourris par elle et reflétés
Dans sa limpidité profonde ;
La vigne courait vagabonde
Sous les feuillages argentés

Au sein des eaux, verte corbeille,
S'élevait le riant contour
D'une île en sa fraîcheur pareille
A l'orientale merveille
Qu'Armide choisit pour séjour.

Lorsqu'aux doux mystères propices
Les platanes y verdissaient,
Les fleurs ouvraient tant de calices,
On respirait tant de délices,
Que tous les sens s'allanguissaient.

D'une colonnade abattue
Un fût pompeusement sculpté
Y soutenait une statue
De sa beauté seule vêtue,
Mais divine par sa beauté.

Ce n'était point une Dryade
Au front de rameaux couronné,
Une pétulante Oréade,
Une Bacchante, une Ménade
Au mouvement désordonné ;

Non ; c'était du génie antique
La plus douce création ;
C'était la volupté pudique,
La grâce un peu mélancolique
Qui séduisit Endymion.

Digitized by Google

Elle se dessinait brillante
Sur un myrte au vert éternel,
Et sa majesté souriante
Remplissait l'île verdoyante
D'un charme frais et solennel.

Là, point d'effroi, point de tristesse ;
On eût dit ce calme séjour
Où jadis une enchanteresse
A Numa dictait la sagesse,
En l'enivrant d'un chaste amour.

II.

Ce lac, cette île dont un rêve
Me rend les charmes décevants,
C'est la jeunesse, hélas! qu'enlève
Le vol rapide de nos ans.

La déité dont on admire
Le beau regard, le front charmant,
C'est la muse qui nous inspire
Songes de poète et d'amant.

Du lac qui baigne ces rivages
Lorsque le flot pur est tari,
Des peupliers quand le feuillage
Sous le vent d'hiver a péri,

Sa beauté, que rien n'a ternie,
Nous charme au soir comme au matin,
Car ton étoile, ô poésie!
Est le seul astre sans déclin.

LA MORT DU TASSE.

Par le Même.

« Romains, qu'avez-vous fait des splendeurs de vos pères?
Vos destins ne sont plus qu'esclavage et misères ;
Puissants dans le passé, mais nuls dans l'avenir,

Digitized by Google

Vous n'êtes désormais que par le souvenir,
Et le surnom de grands flatte encor vos oreilles!
Et du triomphe encor vous aimez les merveilles!
Ne pouvant décerner la pourpre et le laurier
A la vertu civique, au courage guerrier,
Vous en décorez ceux dont l'esprit vous amuse;
De ce vain appareil la pompe vous abuse,
Et vous fait oublier vos oracles trompés,
La liberté, le monde à vos mains échappés;
Non, vous n'encensez plus qu'une image frivole!
Non, la foudre n'est plus, Rome, à ton Capitole! »

Voilà ce que l'on dit, quand, sceptique et hautain,
D'un profane regard on sonde ton destin;
Mais celui que la foi de son jour illumine,
Rome voit ta grandeur jaillir de ta ruine!

Tu ne fais plus marcher après tes étendards
Tous les peuples soumis; le nom de tes Césars
N'est plus l'étonnement et la terreur du monde;
Arbitres sans pitié, centre de l'univers,
Que leur bras formidable a garotté de fers,
Tes enfants n'ont plus seuls la liberté féconde.

Mais, s'il changea de nom, l'empire des humains,
Rome, n'en est pas moins dans tes puissantes mains;
Plus calme, ta bannière est toujours souveraine;
Tes destins au néant ne sont pas condamnés,
Et les peuples encore à tes pieds prosternés
Te proclament leur reine!
Seulement, la parole a remplacé le fer;
La charité du ciel, les fureurs de l'enfer;
L'intelligence règne où régna la matière;
Sous ta main qui bénit les jougs tombent rompus;
Si l'on t'admire moins, on ne te maudit plus;
Rome, de ta grandeur tu peux être encor fière!
Le laurier qui para tes fils victorieux,
Décerné par ta main, est toujours glorieux!
C'est lui que vient chercher l'amant d'Éléonore;
Et, pour le fêter mieux, ta beauté se décore
De ces pompeux atours qu'étala ton bonheur,
Quand le chantre de Laure obtint pareil honneur.
Tes ducs, tes magistrats, ton auguste collége

Digitized by Google

S'empressent pour former son triomphal cortége ;
Les dames, ornements des plus nobles maisons,
Ont oublié pour lui l'orgueil de leurs blasons
Et disputent l'honneur de chanter ses louanges ;
Le prêtre souverain, que respectent les anges,
Cherche dans son esprit par quels mots il pourra
Exprimer ses respects, quand le Tasse viendra !

Mais, tandis que pour lui Rome entière s'apprête,
Où donc est le héros d'une si noble fête ?

« Ouvrez-moi !... par pitié !... préparez un cercueil ! »
A dit, pâle et farouche, un étranger en deuil,
Qui vient, à l'heure sombre où tout dort sur la terre,
Troubler en y frappant un cloître solitaire.
Le gardien le contemple et l'accueille étonné ;
Dans le temple désert l'étranger s'est traîné ;
D'un regard convulsif il parcourt les ténèbres,
Et tombant à genoux sur les dalles funèbres :
« Seigneur ! tu me punis d'avoir trop écouté
La voix de mes penchants et de ma vanité !
Plus d'espoir, plus de gloire ! il faut que j'abandonne,
Au moment d'y toucher, la palme et la couronne !
Tout mon être est frappé d'un incurable mal,
Je sens là, dans mon front, un vertige fatal !
A force d'enchaîner, d'insulter ta pensée,
Mon âme, on t'a flétrie, on t'a faite insensée !
Pour avoir trop longtemps enduré la douleur,
Tu trembles, tu fléchis sous le poids du bonheur !
Suspendez, ô Romains ! une pompe inutile,
La mort, non le laurier !... respectez cet asile !
Celui que vous vouliez applaudir, couronner,
Pour prix de vos honneurs ne peut rien vous donner !
Ce n'est plus un poète, un élu du génie,
Le chantre créateur de Renaud, d'Herminie...
Celui dont la parole a d'un éclat nouveau
Fait briller à vos yeux le souverain tombeau,
C'est un fou ; laissez-le mourir dans le mystère,
Et boire jusqu'au fond le fiel de sa misère ! »
— « Celui qui pour le ciel a toujours combattu,
Quel que soit le fardeau, n'est jamais abattu.
Bannissez, ô mon fils ! les terrestres pensées.

Digitized by Google

Priez! » dit le gardien dont le zèle pieux
Avait suivi ses pas dans la nuit des saints lieux.
Les cloches dans les airs, lentement balancées,
Formaient avec sa voix un accord solennel,
Et tous deux en pleurant invoquaient l'Eternel.
Cependant des lueurs naissaient au sanctuaire :
Les moines se rendaient pensifs à la prière ;
A pas lents, mesurés, ils allaient le front bas,
Sur leur sein pénitent ils se croisaient les bras ;
Le long des hauts piliers, sous les arcades sombres,
On les voyait passer semblables à des ombres ;
Et l'asile divin de clartés s'inondait,
L'encens montait au ciel et l'orgue préludait.
La prière commence et bourdonne pareille
Au murmure incertain du zéphir qui s'éveille ;
Comme un bruit solennel déployé dans les bois,
Elle s'étend, grandit, ne forme qu'une voix.
Au poète souffrant cette voix semble dire :
« N'écoute point le cri d'un funeste délire ;
Celui qui pour le ciel a toujours combattu,
Quel que soit le fardeau, n'est jamais abattu. »
Ces chants ont apaisé son intime tempête ;
En pressant sa poitrine il relève la tête :
« Je vous bénis, Seigneur, dans mon accablement !
Vous avez adouci pour moi le châtiment !
Celui qui déserta le port où votre grâce
En un jour de clémence abrita sa disgrâce
Devant lui voit s'ouvrir un plus sublime port...
Mon Dieu ! soyez loué, béni jusqu'à la mort ! »
Douze nuits, douze jours, ce martyr du génie,
Haletant, combattu par la crainte et l'espoir,
De la chapelle au cloître, et du cloître au dortoir,
Promena le tourment de sa lente agonie.
Et lorsqu'on lui disait : « Secouez votre deuil ;
Laissez-vous énivrer d'un légitime orgueil ;
De ce triste séjour fuyez la solitude
Et venez des Romains calmer l'inquiétude. »
Il répondait toujours : « Préparez un cercueil ! »
Hélas ! ce n'était point une parole vaine,
Dieu donne enfin un terme à cette longue peine ;
Le cercueil va s'ouvrir, et celui qu'il attend,
Sur sa couche étendu, paisible et repentant,

Digitized by Google

Prie et meurt sous l'habit du triste anachorète.
Le pontife suprême en cette humble retraite
A lui-même apporté le pardon souverain ;
Et, s'inclinant, ravi, sous son auguste main :
« Voici, dit le mourant, l'immortelle auréole !
Celle que pour mon front, Rome, tu préparais
N'était rien auprès d'elle !... Ah ! je meurs sans regrets ;
Mon triomphe s'apprête au divin Capitole !... »
L'onction salutaire et le pain éternel,
Achèvent d'épurer ce qu'il a de charnel.
Le Pontife admirait cette imposante scène ;
Attendri, l'œil en pleurs, il s'éloigne avec peine :
— « Ne pleurez point sur moi, je vais prier pour vous ;
Vous croyez me quitter .., non, c'est moi qui vous quitte,
Mais j'irai vous attendre au ciel où Dieu m'invite ! »
Au chevet de son lit, le gardien à genoux :
— Souvenez-vous de moi, mon fils, dans vos prières ;
Ici-bas, quelles sont vos volontés dernières ?
— A Dieu je rends mon âme, à la terre mon corps ;
Cette lettre... à Ferrare ! à vous cette croix sainte ;
De mes pleurs insensés elle porte l'empreinte.
Ce portrait à ma sœur... voilà tous mes trésors.
Pour ma tombe une croix, mon nom sur une pierre,
Au coin le plus obscur de votre cimetière...
— Pourquoi donc fermez-vous ainsi votre paupière ?
— C'est pour l'accoutumer à la nuit du tombeau...
Mais déjà mon esprit voit poindre un jour nouveau !
Tout se tait près de lui, tout, même la prière,
Afin de recueillir la parole dernière
De l'âme qui, brisant sa terrestre prison,
Voit s'ouvrir devant elle un céleste horizon :
« A Dieu seul, disait-il, je consacrais mes veilles ;
De vos œuvres, Seigneur, célébrant les merveilles,
Je voulais expier ces profanes accens
Echappés à l'erreur de mes frivoles ans...
Qu'on brûle mes écrits, puisque l'hymne rêvée
Pour vous glorifier ne peut être achevée...
Divisés et traînant un fardeau douloureux,
Les hommes, sans la mort, seraient trop malheureux !
Son espoir, dans les maux, soutient notre courage,
Mais vers une autre vie elle n'est qu'un passage !
Accomplissez sur moi vos decrets souverains !

Digitized by Google

Je remets, ô mon Dieu! mon âme entre vos mains!... »
Sa lèvre aux pieds du Christ s'imprima défaillante ;
Des liens d'ici-bas toujours indépendante,
Son âme vers le ciel s'envola sans effort,
Et ceux qui survivaient enviaient cette mort !

ÉLÉGIE,

Par M. J. REBOUL.

Nul ne la connaissait ; mais devant ma demeure
Je la voyais passer toujours à la même heure :
Jamais plus beau rayon de la divinité
Sur le profil humain ne s'était reflété.
Mon âme en jouissait sans remords et sans crainte :
Plus je la contemplais, plus je la trouvais sainte.
Pour ne la point ternir dans mon illusion,
Je ne cherchais jamais à connaître son nom,
Afin que rien d'humain ne se mêlât dans elle,
Et qu'elle fût pour moi d'origine immortelle.
Un jour pourtant, ce jour me fut un jour de deuil,
Je ne la revis point passer devant mon seuil ;
Hélas ! et depuis lors je ne l'ai plus revue,
Et ne sais que devint ma charmante inconnue.
Mais sa céleste image est dans mon souvenir :
Nul pouvoir ici-bas ne saurait l'en bannir.
Et, touchant de mon luth la corde languissante,
Quand je veux évoquer, pour une œuvre naissante,
Quelque type idéal du monde des amours,
C'est elle qui se lève et qui répond toujours.
Exhalez-vous, parfums d'espérance dernière !
Si cette ange exilée est remontée aux cieux,
Quand la main du trépas aura clos ma paupière,
Mon cœur en aura soif au séjour de lumière,
Et la reconnaîtra bien plus tôt que mes yeux.

Digitized by Google

LES DEUX COUPES.

Par le Même.

Non, la gloire n'est pas la plus douce ambroisie
Qu'au sein de ses élus verse la poésie :
Un nom retentissant dans la foule jeté,
Qui va de siècle en siècle en tout lieu répété,
D'un insigne brigand peut être la conquête :
Pour tout crime fameux la renommée est prête.
Une torche suffit pour se faire un grand nom ;
Et quand la déité nous offre un pur rayon,
Tout le bruit que l'on fait retombe sur nous-même
Et sa triste faveur est presque un anathème.
Si l'on pouvait sonder l'abîme de douleur
Que le génie ardent couve au fond de son cœur,
Si la lampe qui veille à côté de sa couche
Pouvait dire les mots qui sortent de sa bouche,
Dans ses rêves fiévreux les soupirs échappés,
Vague gémissement de ses désirs trompés,
Bruit sinistre qui dit au fond de sa poitrine
Que quelque illusion est tombée en ruine,
Celui que notre encens avait glorifié,
Bien loin de faire envie, hélas ! ferait pitié.
Sous les feux dévorants que l'été nous dispense,
La terre se crevasse et le désert commence.
L'effet d'un jour brûlant à la nuit est pareil :
L'accablement aussi naît de trop de soleil.
Les plus brillants sommets offrent leur côté sombre.
Qui reçoit plus de jour projette aussi plus d'ombre.
Du haut des cieux noircis lorsque l'orage fond,
Son aile a plus de prise au flot large et profond ;
Et celui que le ciel a doté de génie
Doit s'attendre à souffrir ; toute grandeur s'expie.
Quand il vient à faillir, il tombe de plus haut,
Et le pardon commun lui fait toujours défaut :
Homme participant de la faible nature,

Digitized by Google

On le juge toujours hors l'humaine mesure.
Il se surveille en vain, pour lui tout est écueil ;
Son abandon, faiblesse ; et sa réserve, orgueil.
S'il tombe de son vol, la terre a des outrages ;
S'il s'y soutient, il n'est que plus près des orages.
Quand le soleil se fait plus chaud et plus brillant,
Le reptile engourdi se réveille en sifflant.
Tout ce qu'il a laissé ramper dans la poussière
Lui dispute un laurier, cause de sa misère,
Prix non pas accordé, mais vendu chèrement,
Et qui souvent ne croit que sur son monument.
Ici son œuvre aimée, une œuvre capitale,
Croule sous l'ignorance ou bien sous la cabale.
Là ce sont des amis changés en envieux,
Et l'enfer dans son âme a remplacé les cieux.
Comme l'airain du haut de la tour isolée
Dans le sein du néant jette l'heure écoulée,
Il voudrait du grand jour dont l'éclat le poursuit
Faire le sacrifice à l'éternelle nuit,
Afin de désarmer la bruyante cohue ;
Mais le soleil s'obstine et l'offre à toute vue ;
Alors, abandonnant le monde de l'amour,
Il cesse d'être bon et provoque à son tour.
Tel dans l'amphithéâtre, à cent clameurs en butte,
Le terrible taureau se décide à la lutte ;
D'une plèbe en fureur pressé de toutes parts,
Sur tous les points du cirque il présente ses dards ;
Mais de tant de combats sa force consumée
Cesse de soulever la poussière enflammée ;
De ses vils ennemis, rebut des carrefours,
Le cercle menaçant se resserre toujours,
Et l'on voit quelquefois le roi de nos campagnes
Abattu sous un bras tatoué dans les bagnes !

Ah ! si l'on veut savoir quand, frère d'Ariel,
Le barde ouvre son âme aux délices du ciel :
C'est quand les passions en elle font silence ;
Quand la muse vers nous, chaste épouse, s'avance
Au jour inspirateur que la lampe de nuit

Digitized by Google

Jette, mystérieuse, en notre obscur réduit,
Et que, penchant sur nous sa céleste auréole,
Elle vient, appuyant son bras sur notre épaule,
D'un son de voix dont rien n'égale la douceur,
Et d'un regard rempli d'une sainte langueur,
Nous dire, souriant : « Suis-je la bien venue?
« Ami, depuis longtemps je te suis inconnue;
« Mon amour ne dort pas même dans le sommeil,
« Et mon cœur vient du tien provoquer le réveil.
« A la terre toujours borneras-tu ton rêve?
« Vers des mondes plus purs que ton front se relève!
« Tu le sais, au milieu de nos brûlants transports,
« Nos voluptés n'ont point l'aiguillon du remords. »
Ces mots jettent en nous une ineffable ivresse :
On perd le souvenir de tout ce qui rabaisse,
Ce qu'on a fait souffrir et ce qu'on a souffert,
Et, digne d'accepter ce qui nous est offert,
Nous saisissons la main de la vierge immortelle
Et, nous abandonnant à l'essor de son aile,
Ensemble nous partons pour des cieux éclatants;
Nous cessons d'habiter et l'espace et le temps.....
Idéal dévoilé! ravissement! prodige!
Mer où l'esprit s'abreuve et nous fait dire : Où suis-je ?
Amour qui d'ici-bas laisse l'amour bien loin,
Feu qui n'a pas de nom et n'en a pas besoin,
Tant il est reconnu par l'âme qu'il embrase!
Et lorsqu'on redescend du haut de son extase,
Notre lyre aux accords du ciel porte un défi :
Pour chanter l'inconnu la volonté suffit.
L'oreille entend des chants qui ne sont pas encore,
Et du sein du chaos leur rhythme est près d'éclore
Et, pareil à celui qui tira tout de rien,
On jouit de son œuvre et l'on se dit : C'est bien.
Car l'homme, du Très-Haut noble et sublime ouvrage,
N'est pas l'égal de Dieu, mais il est son image;
Ainsi qu'il fut produit, il produit à son tour :
Toute création se fait avec amour,
Et l'amour, l'amour seul, ineffable mystère!
Est le seul bien réel du ciel et de la terre.

Digitized by Google

ÉLÉGIE ROMAINE,

Par le Même.

O ma fille ! ta mort m'est une rude épreuve ;
Une seconde fois la Parque me fait veuve.
Le jour où l'on m'apprit que d'un fer inhumain
Ton père avait été percé par le Germain,
Ce deuil intérieur dont l'âme se dévore
M'accabla. Cependant tu me restais encore,
Et l'époux adoré dont je suivais la loi
Revivait dans tes yeux et respirait en toi ;
Et, suspendue au cou de ta mourante mère,
Tu voyais sa douleur devenir moins amère.
Quand je sentais ton cœur pressé contre mon sein,
Le jour à mon regard redevenait serein ;
Et je n'ai maintenant pour calmer mes alarmes
Que cette urne insensible où ruissellent mes larmes !
Hélas ! et vainement ; car, comme elles amers,
Quand mes pleurs répandus égaleraient les mers,
Quand mes sanglots seraient à briser une pierre,
Je ne parviendrais point à rouvrir ta paupière.
Mais si les dieux des morts sont si durs, si cruels,
S'ils restent même sourds aux regrets maternels,
Et de vin et de lait j'arroserai ta cendre,
Et te rendrai les soins que tu devais me rendre.

Le coup qui m'a frappée anéantit mon cœur ;
Je n'en saurais jamais supporter la rigueur :
Mon deuil est trop pesant, ma douleur trop cruelle,
Pour que le temps les puisse emporter de son aile.
Ah ! plus profondément, chaque jour qui luira,
Je sens que dans mon sein le trait s'enfoncera.
Mon esprit se refuse à cette affreuse idée :
De ma fille à jamais je suis dépossédée !
Mes regards par les siens ne seront plus charmés !
A mes embrassements ses bras seront fermés !
Et sa lèvre sera morte à toute caresse !
Et je n'entendrai plus sa voix enchanteresse

Digitized by Google

Qui, durant la veillée où tournaient les fuseaux,
Changeait presque en plaisir l'ennui de nos travaux.
Désormais pour charmer ma triste solitude,
Quand les soirs seront longs et le temps sera rude,
Je n'aurai que ma lampe à la pâle clarté
Montrant de mon réduit la sombre nudité,
Semblable à ces flambeaux dont les lueurs funèbres
De l'asile des morts éclairait les ténèbres!
Je ne puis accepter un pareil avenir :
Je sens que mon destin ici-bas doit finir;
Dans son cercle fatal le désespoir m'enferme.
La mort à mes douleurs peut seule mettre un terme.
Quand déjà de mon être elle tient la moitié,
Pourquoi le reste ici vivrait-il sans pitié?
Parques qui m'accablez, Parques inexorables,
Vos rigueurs désormais me seront favorables :
Hâtez ma dernière heure. Au séjour souterrain,
Ma fille, mon espoir, mon trésor souverain,
Quelle que soit des morts la forme insaisissable,
Notre amour nous rendra l'une à l'autre palpable;
Il est trop pur, trop saint pour subir le trépas.
Tu sentiras mon sein, je sentirai tes bras,
Et, de te perdre encor étant enfin sans crainte,
Mes champs Elyséens seront dans ton étreinte.
Cependant aujourd'hui, pour ne rien négliger,
Si ces libations peuvent te soulager,
Et de vin et de lait j'arroserai ta cendre,
Et te rendrai les soins que tu devais me rendre,

PROGRAMME

ET RESULTAT DES CONCOURS.

L'Académie, qui avait proposé, en 1844, la question des *avantages et des inconvénients comparés de la grande et de la petite culture*, décida, en août 1845, qu'une médaille d'encouragement de la valeur de 100 fr. serait accordée : 1° à M. Serret, ancien notaire à Aubenas; 2° à M. Auguste Lozivy, naturaliste-agriculteur, ré-

Digitized by Google

dacteur et propriétaire du Journal intitulé : *le Laboureur breton.*

PRIX A DÉCERNER EN AOUT 1846.

LÉGISLATION. — *De l'influence que l'application des circonstances atténuantes au grand criminel a exercée sur la bonne administration de la justice.*

Cette influence a-t-elle été favorable ou défavorable à la société?

Peut-on conclure de l'épreuve qui a été faite de la législation de 1832, que la répression des crimes a été plus assurée du côté du jury?

Ou est-il vrai que l'action de la loi a été énervée?

S'aider, pour donner la solution de ces questions diverses, des résultats offerts par la statisque criminelle.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

L'Académie, dans sa séance du 22 août 1846, a décerné une mention honorable à M. Abauzid, substitut du procureur du roi à Uzès, et une autre à M. le comte du Coëtlosquet, ancien sous-préfet, à Metz.

CONCOURS DE 1847.

Première Question.

AGRICULTURE. — *Rechercher quels sont les effets qui peuvent résulter de l'emploi du sel commun sur des terres fumées ou non fumées, et cultivées, soit en céréales, soit en plantes fourragères.*

Aucun des mémoires envoyés au concours en 1846 n'ayant rempli les intentions de l'Académie, le sujet

Digitized by Google

a été remis au concours pour 1847, et afin de bien montrer le but, l'Académie a cru devoir ajouter les indications suivantes :

Les essais devront être faits sur des sols privés naturellement de sel commun [1]. L'Académie demande, en outre, que chaque essai ait lieu sur une surface au moins d'un are.

Les quantités de sel devront être variées de manière à comprendre au moins les proportions de 1, 2, 3 et 5 kilogrammes de sel par are. Dans l'intervalle des divisions du sol où l'on aura porté du sel, on réservera des divisions d'égale surface dans leur état naturel, et les unes et les autres de ces divisions devront être cultivées de la même manière. Le produit des récoltes, dans ces divers cas, sera soigneusement comparé, soit sous le rapport du développement des tiges et des feuilles, soit sous celui de la fructification.

Avant que l'on eût signalé toute l'importance du rôle que jouent certaines substances minérales dans les phénomènes de la vie des plantes, l'Académie royale du Gard, dès l'année 1829, avait mis au concours une question dont la solution devait contribuer à éclairer cet ordre de faits. Elle avait demandé des recherches sur les effets de certains sels employés comme engrais ; cet appel avait été entendu. Plusieurs mémoires furent envoyés à l'Académie ; elle décerna le prix à l'un des concurrents, M. Lecoq, qui avait le mieux rempli la tâche qu'elle avait assignée. On doit s'étonner que l'ou-

[1] On devra s'assurer, à l'aide des réactifs, si, en effet, ce sol ne contient pas ce genre de sel. Dans le cas où les concurrents ne se seraient point livrés à cette investigation, ils voudront bien envoyer à l'Académie un échantillon du sol sur lequel ils auront opéré.

Digitized by Google

vrage si remarquable de M. Lecoq [1] n'ait pas eu plus de retentissement. Bien des essais qui ont eu lieu dans ces derniers temps avaient été devancés par ceux de ce physicien. Il avait étendu ses expériences à l'emploi du sel commun ; il en avait constaté l'efficacité dans des limites déterminées. Toutefois, les expériences de M. Lecoq n'avaient porté que sur des surfaces de terrain peu étendues. On se demandait si elles ne s'étaient pas ressenties de quelque influence particulière du climat ou de la nature même du sol. On devait désirer de les voir confirmer par de nouvelles recherches, vu que, dans une semblable matière, on ne saurait trop prendre de soins pour démêler les faits et arriver à des résultats certains. C'est dans ce but que l'Académie a remis au concours la question déjà proposée en 1829, mais en la précisant davantage et en en limitant l'étendue. L'Académie espère que de nouveaux efforts viendront s'ajouter utilement à ceux qui ont été déjà faits, pour compléter la solution du problème agricole qu'elle a porté de nouveau sur son programme.

Le prix sera d'une médaille d'or de 400 fr.

Deuxième Question.

Chaque siècle a sa loi qui représente les tendances générales de l'esprit humain à une période donnée.

Quelle est la loi de notre époque ?

Peut-on la reconnaître dans le besoin d'améliorations matérielles qui travaille notre génération ?

S'il en est ainsi, ce besoin est-il exclusif, ou ne

[1] Le mémoire de M. Lecoq a été imprimé à Clermont-Ferrant, en 1832.

Digitized by Google

se concilie-t-il pas avec le développement de l'élément moral ?

En répondant à ces questions, les concurrents n'oublieront pas que, pour être complète, l'étude que leur demande l'Académie doit porter tout à la fois sur les institutions et sur les mœurs de la société actuelle.

Le prix consistera en une médaille d'or de 300 fr.

Conditions communes aux deux Concours.

Les ouvrages destinés aux Concours doivent porter une sentence et un billet cacheté renfermant cette même sentence, le nom de l'auteur et son adresse ; ils seront envoyés, *franco*, avant le 15 juin 1847, à M. Nicot, Secrétaire perpétuel, Hôtel de l'Académie, rue *Séguier*, n° 7.

Digitized by Google

LISTE

Des Ouvrages offerts par les Membres résidants, correspondants, et par divers auteurs.

De la méthode en Médecine, par M. Phelip.
Mémoires d'agriculture, par M. de Labaume.
Mémoires archéologiques, par M. Pelet.
Recueil de poésies, par M. Reboul.
Recueil de poésies, par M. J. Canonge.
Mémoires sur divers sujets d'économie politique, par M. Maurin.
Du progrès social, par M. de Lafarelle.
Nécessité de fonder l'enseignement de l'économie politique, par le même.
Impressions de voyage et mémoires, par M. d'Hombres père.
Rapport sur l'industrie du Gard, par M. Vassas.
Essai sur le calendrier en général, par M. Liotard.
Mémoires sur les eaux, par M. Teissier.
OEuvres choisies, par M. Maillet-Lacoste.
Mémoire sur l'appareil de Scott, par M. le doct. de Castelnau.
Système pénitentiaire, par le même.
Nouvelle édition de l'histoire de la civilisation, par M. Roux-Ferrand.
Histoire des découvertes et inventions, par le même.
Des frictions mercurielles, par le docteur Mazade.
Poëmes de M. Boucharlat.
Histoire du Languedoc, par M. Magalon.
Eloges, par M. Miguet.
Rapport de M. Remacle sur les enfants trouvés et les infanticides.
Statistique de la France, par M. Moreau de Jonnès.
Etudes sur le Finistère, par le même.
Mémoire sur le magnétisme, par M. le marquis de Guibert.
Mémoires archéologiques, par MM. Renouvier et Ricard.
Mémoires sur l'industrie du tissage, par M. P. Hedde.
Notice sur plusieurs mécaniciens, par le même.

Digitized by Google

Poésies, par M. Alex. Rolland.
Essai sur les états généraux, par M. Boullée, ancien magistrat.
Rapport de M. Pompée sur les écoles de Paris.
Mélodies de Théophile Bosc de Marseille.
Discours de M. Ribes, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
Nouvelle délimitation des propriétés, par M. le président de Robernier.
Della forza eleltro-motrice, par M. Michel Cito.
Notice sur Foderé, par M. Bonafous.
Cueillette de la soie, par le même.
Éloge de Dandolo, par le même.
De l'esprit des institutions judiciaires, par M. de la Cuisine, Conseiller à la Cour royale de Dijon
De la justice criminelle en France, par le même.
Statistique criminelle en France, par M. Vingtrinier de Rouen.
Banquet des élèves de Sorèze et comédies, par M. H. Nouguier.
Mémoires sur la morve, par M. Ch. Anglada.
Mémoire sur l'hybridation, par M. Lecoq.
Romans de M. de Pontmartin.
Des Monts de Piété, par M. Arnould de Namur.
Mémoires du docteur Tordeux sur les sucres et les eaux des puits artésiens.
Mémoire de M. Roubaudy de Nice.
Atti della sesta riunione degli scienziati (Milano).
De la nécessité d'un enseignement agricole, par M. Boulard.
De l'amélioration de l'espèce chevaline, par le même.
Mémoire sur les avantages du concours, par M. Bellin de Lyon.
Histoire de St-Etienne, par M. I. Hedde.
Journal du génie civil.
Du duel, par M. le comte du Coëtlosquet.
Mémoires du professeur Majocchi.
Procès-verbaux des conférences du Gard.
Souvenirs de l'Ardèche, par M. Ovide de Valgorges.
Projet de statistique de l'Isère, par M. Pitiot.
Mémoire sur le coton-poudre, par M. Ph. Goguillot, de Vauvert.
Mémoire de M. Maure sur les conséquences de l'importation du Sésame.

Digitized by Google

Lettre de M. Taddei dei consoni d'Orzinuovi, province de Brescia.
Studi micologici, par M. Venturi.
Code philosophique, par M. H. Jullien, de Paris.
Congrès de Milan, par le même.
Mémoires de M. le chevalier Bertin, de Turin.
Tramutazzione dei colori, par Fusinieri.
Una tromba terrestre, par le même.
Recueil de l'Athénée de Brescia.

Digitized by Google

LISTE

Des Recueils et Mémoires adressés par les Sociétés correspondantes.

Ain.	Journal d'agriculture de l'Ain.
Aisne.	Mémoire de la Société des sciences et lettres de St-Quentin.
Allier.	Recueil de la Société académique de Moulins.
Arriège.	Mémoires de la Société d'agric.re de Foix.
Bouch.-du-Rhône.	Mémoire de l'Académie des sciences, arts, belles-lettres d'Aix.
	Publications de la Société académique de Marseille.
Calvados.	Mémoires de la Société académique de Caen.
	Recueil de la Société d'agric.re de Falaise.
	Annuaire de la même Société.
	Mémoires de la Société académique de Bayeux.
Charente.	Annales de la Société de la Charente.
Côte-d'Or.	Mémoires de l'Académie de Dijon.
Doubs.	Mémoires de l'Académie de Besançon.
Eure.	Recueil de l'Académie ébroïcienne.
Hérault.	Académie des sciences et lettres de Montpellier.
	Recueil de la Société archéologique de Béziers.
Garonne.	Recueil de l'Académie des jeux floraux.
	Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Toulouse.
Gironde.	Recueil de l'Académie royale de Bordeaux.
Indre.	Société d'agriculture de Châteauroux.
Indre et Loire.	Société d'agriculture, sciences, de Tours.
Isère.	Mémoires de la Société académique de Grenoble.

Digitized by Google

Loire.	Bulletin de la Société de St-Etienne.
Loire (Haute-)	Annales de la Société du Puy.
Loire-Inférieure.	Annales de la Société académique de Nantes.
Lozère.	Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et lettres de Mende.
Maine et Loire	Recueil de la Société académique d'Angers.
Marne.	Mémoires de la Société académique de Châlons-sur-Marne.
	Mémoires de l'Académie de Reims.
Meurthe.	Mémoires de la Société académique de Nancy.
Moselle.	Mémoires de l'Académie royale de Metz.
Nord.	Mémoires de la Société royale de Lille.
	Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.
	Mémoires de la Société de Valenciennes.
Oise.	Mémoires de la Société académique de Beauvais.
Pas-de-Calais.	Recueil de l'Académie d'Arras.
	Mémoires de la Société d'agriculture, commerce et arts de Boulogne-sur-Mer.
Puy-de-Dome.	Annales de la Société de l'Auvergne.
Rhin.	Bulletins et programmes de la Société de Mulhausen.
Rhône.	Compte-rendu par le secrétaire de l'Académie de Lyon.
	Mémoires de la Société d'histoire naturelle à Lyon.
	Annales de la Société des sciences physiques à Lyon.
Seine.	Description des brevets d'invention tombés dans le domaine public.
	Annuaires et comptes-rendus de la Société phylotechnique, par M. le baron de Ladoucette.
	Mémoires de la Société centrale d'agriculture.
	Le Journal de la Morale chrétienne.
	Bulletin de la Société d'horticulture.
Seine-Inférieure.	Précis analytique des travaux de l'Académie royale de Rouen.
	Mémoires de la Société havraise.

Digitized by Google

Somme.	Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.
	Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.
Var.	Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon.
Yonne.	Société archéologique de Sens.

Digitized by Google

LISTE ACADÉMIQUE.

BUREAU — 1845.

Président : M. Canonge.
Vice-Président : M. Pleindoux aîné ✱.
Secrétaire perpétuel : M. Nicot (O. ✱), recteur de l'Académie.
Trésorier : M. Thomas de Lavernède, professeur émérite et bibliothécaire de la ville.

BUREAU — 1846.

Président : M. Pleindoux aîné ✱.
Vice-Président : M. l'abbé Privat, chanoine.
Secrétaire perpétuel : M. Nicot (O. ✱), recteur de l'Académie.
Trésorier : M. Thomas de Lavernède.

BUREAU — 1847.

Président : M. l'abbé Privat, chanoine.
Vice-Président : M. de Daunant (C. ✱), premier président.
Secrétaire perpétuel : M. Nicot (O. ✱), recteur de l'Académie.
Trésorier : M. Thomas de Lavernède.

Président honoraire.

M. Darcy ✱, préfet du Gard.

Académiciens vétérans.

M. Phélip, docteur médecin.
M. Cavalier ✱, président honoraire de la Cour royale de Nimes.

Membres résidants.

MM. Thomas de Lavernède, professeur émérite, bibliothécaire de la ville.
Simon Durand ✱, ancien directeur des quinze-vingt.
Nicot (O. ✱), recteur de l'Académie.
Liotard, professeur de mathématiques.
Ch. Rey, propriétaire.

Digitized by Google

Teulon, conseiller à la Cour royale, député du Gard.
Plagniol ✱, inspecteur de l'Académie.
D'Espinasseux, propriétaire.
Auguste Pelet ✱, entreposeur des tabacs.
Goirand de Labaume ✱, conseiller à la Cour royale.
J. Reboul.
Vassas, ancien élève de l'école polytechnique.
Fontaine fils ✱, docteur médecin.
Léonce Maurin ✱, procureur du roi.
Abric, négociant.
Vinard ✱, ingénieur en chef du département du Gard.
Philippe Eyssette, avocat.
Martin, docteur médecin.
Deloche, proviseur du collége royal de Nimes, Officier de l'université.
Fontanès, pasteur.
Ferdinand Girard (O. ✱), pair de France, maire de Nimes.
Jules Canonge, homme de lettres.
Auguste Cazeing ✱, président du tribunal de commerce.
Numa Boucoiran, directeur de l'école de dessin.
Pleindoux ✱, docteur médecin.
L'abbé Privat, chanoine.
De La Farelle, ancien magistrat.
Baron de Daunant (C. ✱), premier président, pair de France.
Rivoire, chef de division à la préfecture.
Bernard ✱, capitaine d'état-major.

Membres non résidants.

MM. le baron d'Hombres (Firmas) ✱, membre correspondant de l'institut de France, à Alais.
Emilien Vincens ✱, conseiller d'état, à Paris.
Gergonne (O. ✱), recteur de l'Académie à Montpellier.
Blaud, médecin à Beaucaire.
Le marquis d'Aramon ✱, pair de France.
Guizot (G. C. ✱), député du Calvados, ministre des affaires étrangères.
De Gasparin (C. ✱), pair de France.
Dupré de Piermal, juge à Valence.
Isidore de Ricard ✱, conseiller à la Cour de cassation, pair de France.

Digitized by Google

Barbaroux ✱, procureur-général à l'Ile-Bourbon.
Crivelli, juge à Laon.
Jules Teissier, docteur médecin à Anduze.
Maillet-Lacoste ✱, professeur de littérature latine à la Faculté de Caen.
Simil, chanoine à Agen.
Enjalric aîné ✱, président honoraire de la Cour royale de Nimes, à Aix.
Serres, docteur médecin à Alais.
Dumas (Emilien), naturaliste à Sommières.
De Poujols ✱, naturaliste à Manduel.
Benjamin Valz ✱, directeur de l'observatoire à Marseille.
Roustan, inspecteur de l'Académie d'Aix.
D'Hombres fils, maire de St-Hippolyte-de-Caton.
Collin, peintre à Paris.
Remacle, ancien magistrat à Arles.
Ferdinand Béchard, avocat à Paris.
Sibour, évêque de Digne.
Roux-Ferrand ✱, membre de la commission chargée de l'examen des ouvrages dramatiques.
Thomas de St-Laurent ✱, capitaine d'état-major à la Bastide-d'Engras.
Isidore Brun, homme de lettres à St-Gilles.

Associés correspondants.

MM. Crell, correspondant de l'Institut, à Helmstad.
Georgi, à Pétersbourg.
Piétri ✱, à Bastia,
Le Chevalier, à Paris.
Desgranges, docteur médecin à Lyon.
Guérin, membre de l'Athénée de Vaucluse, à Avignon.
Labouisse, à Paris.
Le baron de Chaudruc de Crazannes ✱, sous-préfet à Castel-Sarrazin.
Bertholoni, docteur médecin à Sarzane.
Boucharlat ✱, professeur de mathématiques à Paris.
Ballanche ✱, membre de l'Académie française à Paris.
Mignet (C. ✱), conseiller d'état.
Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
Requien, botaniste à Avignon.

Digitized by Google

J. Bard ✱, de la Côte-d'Or.
Soulacroix (O. ✱), recteur honoraire, chef de division au ministère de l'instruction publique.
Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
Humbert, professeur à Genève.
Pagezy (O. ✱), colonel-d'état-major à Nimes.
Sausse-Villiers, receveur des domaines à Avignon.
Michaud ✱, officier au 10me régiment de ligne.
Lecoq, professeur d'histoire naturelle à Clermont.
Bazin, avocat à la Cour royale, à Paris.
Colladon, physicien à Paris.
Alix, professeur d'humanités au collége royal de Bourges.
Richon des Brus ✱, docteur médecin au Puy.
Lopez, docteur médecin à Montpellier.
De Quatrefage ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Toulouse.
Le baron Ladoucette ✱, ancien préfet des Basses-Alpes, secrétaire de la Société philotechnique, député.
Tabarié, chimiste à Montpellier.
Hedde (Philippe), à Nimes.
Colard Descherres ✱, capitaine au 52me de ligne, naturaliste.
Michel Berr ✱, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
Duvivier, homme de lettres à Paris.
Moreau de Jonnés ✱, officier supérieur d'état-major, chef de bureau au ministère du commerce.
Le chevalier de Sauriac ✱, président de la Société d'agriculture de l'Arriège, à Foix.
Giraud (O. ✱), inspecteur-général des études, membre de l'Institut, à Paris.
Désiré Nisard ✱, chef de division au ministère de l'instruction publique, à Paris.
Matter (O. ✱), inspecteur-général des bibliothèques à Paris.
De Malbosc, naturaliste à Berrias.
Doublet de Boisthibault, avocat à Chartres.
Germain, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Chevalier, chimiste à Orléans.
Quenin ✱, juge de paix à Orgon, membre du Conseil-général des Bouches-du-Rhône, à Orgon.
Albert Lenoir ✱, membre du comité historique et des arts au ministère de l'instruction publique, à Paris.
Magen, homme de lettres à Agen.

Digitized by Google

Lecerf, professeur à la Faculté de droit de Caen.
Hardouin, docteur en droit à Amiens.
Ragut, secrétaire-général de la Société académique de Mâcon.
Du Pasquier, professeur à l'école sanitaire de médecine, à Lyon.
Félicie d'Escudier, à Beaucaire.
Le vicomte de Santarem ✱, à Paris.
Bonafous ✱, directeur du jardin des plantes, à Turin.
De Saive, médecin, ancien directeur de l'école de médecine, à Liége.
De Payan-Dumoulin, avocat, Secrétaire de la Société de statistique de la Drôme, à Valence.
Lambert ✱, ancien préfet à Gênes.
Baron de Jessaint (C. ✱), préfet à Chartres.
Cambessedes ✱, botaniste à Pradines.
Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiques, à Montpellier.
Le chanoine Stancovich, à Istria.
Julien de Paris ✱, à Paris.
Barbier, peintre à Paris.
Causse, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Nimes.
Ricard (Adolphe), secrétaire-archiviste de la Société archéologique à Montpellier.
Alexandre Kelland, bibliothécaire de S. A. R. Madame Adélaïde, à Paris.
Alexis Perret, professeur adjoint à la Faculté de sciences à Dijon.
Teste (C. ✱), pair de France, président à la Cour de cassation.
De Robernier, président du tribunal de première instance à Alais.
Jaquemin, homme de lettres à Arles.
Magalon, hommes de lettres à Bagnols.
Payan, docteur médecin à Aix.
Alphonse Dumas, propriétaire à Nimes.
Marquis de Guibert, botaniste à Beaucaire.
De Castelnau, docteur médecin à Nimes.
Mazade, docteur médecin à Anduze.
Ignon, conseiller à la Cour royale de Nimes.
Ovide de Valgorge, avocat, inspecteur des monuments historiques de l'Ardèche.
Isidore Hedde, membre de la commission envoyée en Chine, à St-Etienne.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
Discours d'ouverture, prononcé par M. J. Canonge, *Président.*	1
Compte-rendu des travaux, par M. Nicot, *Secrétaire perpétuel.*	6
Observations météorologiques, par M. le baron d'Hombres Fils.	14
Rapports faits à la Société d'agriculture, par M. de Labaume.	29
Description du Castellum découvert à Nimes, par M. Pelet.	67
Essai sur Pline le jeune, par M. Isidore Brun.	73
Du libre échange chez les Romains, par M. Léonce Maurin.	133
Notice sur Saurin, par M. D'Espinassous.	157
Essai sur les lettres inédites d'Henri iv, par M. H. Rivoire.	196
Des sentiments moraux au point de vue chrétien, par M. Roux-Ferrand.	204
Notice sur Grégoire, mécanicien, par M. Ph. Hedde.	215
Rapports sur le congrès de Naples et de Gênes, par M. le baron d'Hombres-Firmas.	245
Rapport sur le concours d'agriculture, par M. Nicot, *Secrétaire perpétuel.*	286
Rapport sur la question de l'éducation professionnelle, par M. Nicot, *Secrétaire perpétuel.*	291
Rapport sur le concours ouvert pour l'appréciation de l'influence exercée par l'application des circonstances atténuantes, par M. Maurin.	296

Digitized by Google